3 1761 04498 2080

PUBLICATION NOUVELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER

CORRESPONDANCE

DE

ROGER DE RABUTIN

COMTE DE BUSSY

AVEC SA FAMILLE ET SES AMIS

(1666-1693)

NOUVELLE ÉDITION REVUE SUR LES MANUSCRITS

ET AUGMENTÉE D'UN TRÈS-GRAND NOMBRE DE LETTRES INÉDITES

Avec une Préface, des Notes et des Tables

PAR LUDOVIC LALANNE

PROSPECTUS

On recherche aujourd'hui avec empressement tous les écrits qui peuvent le mieux faire connaître cette société française du dix-septième siècle, qui a produit ou tout au moins fait éclore les plus belles œuvres de l'esprit humain, peut-être. On ne se borne plus à admirer Molière, La Fontaine, Pascal, Boileau, etc., on veut connaître le foyer d'où ils sont sortis et dont ils ont été les rayons. On sent fort bien la solidarité qui existe entre l'esprit de ces grands hommes et celui de leurs contemporains.

Parmi les ouvrages qui font le mieux connaître

cette société du dix-septième siècle, la correspondance de Bussy Rabutin est au premier rang. A vrai dire, ce recueil est unique dans notre littérature. Que trouve-t-on, en effet, dans la plupart des recueils épistolaires ? Les lettres d'un seul individu à un certain nombre de personnes dont les réponses sont absentes. C'est un dialogue où il n'y a qu'un interlocuteur. Il n'en est pas ainsi dans la correspondance que nous annonçons. Sans doute, dans cette charmante causerie, Bussy tient le dé de la conversation, mais chaque invité prend la parole à son tour ; de là une variété de physionomies, de langage et de sujets, et un intérêt qu'on ne rencontre pas ailleurs. La correspondance de Bussy est le salon où la société des beaux esprits de son temps est réunie.

Les lettres de Bussy embrassent une période de vingt-six ans, et vont presque jusqu'à sa mort (9 avril 1693). Elles commencent précisément à l'époque où finissent ses mémoires (septembre 1666) et où commence son exil en Bourgogne. Il avait laissé à Paris des amis, des femmes surtout, qui l'informèrent de ce qui se passait dans la brillante société de Paris qu'il avait quittée avec tant de regrets. Les lettres qu'il leur écrivait de son côté circulèrent et lui attirèrent une foule de correspondants empressés d'être en commerce régulier avec un homme vanté à juste titre pour son esprit, son goût et sa galanterie.

Cette correspondance fait connaître à fond toutes les qualités de l'esprit et tous les défauts du caractère de Bussy, en même temps qu'elle met en lumière des personnages dont plusieurs peuvent être classés parmi les meilleurs écrivains du dix-septième siècle. Sans parler de Mme de Sévigné, ni de sa fille, ni de leur fidèle ami Corbinelli, nous citerons entre autres :

Mlle de Scudéry, dont les lettres sont pleines d'élévation, de grâce et de sentiment; Mme de Montmorency, correspondante précieuse pour les anecdotes de la cour, surtout pour les anecdotes scandaleuses; la marquise de Gouville, *l'impudique*, comme l'appelle Bussy; les comtesses du Bouchet, du Plessis, de Fiesque; Mlles d'Armentières et Dupré; Benserade, le chevalier et le comte de Gramont, le duc de Saint-Aignan, l'abbé de Choisy, le P. Rapin, le P. Bouhours, Fléchier, Mascaron, Furetière, Gaignières, Boileau, La Bruyère, Marigny, Pomponne, Saint-Evremond, et bien d'autres, car grands seigneurs et grandes dames, femmes vertueuses ou galantes, prélats et académiciens, poëtes et abbés, hommes d'épée ou de robe, semblent s'être donné rendez-vous autour de Bussy. Le nombre de ses correspondants s'élève à près de 150.

Le premier recueil des lettres de Bussy parut en 1697, quatre ans seulement après sa mort. Cette publication faite par sa fille, Mme de Coligny, et le P. Bouhours eut un tel succès qu'il s'en fit, en quarante ans, quatorze éditions à Paris et en Hollande, quoique le texte en fût tronqué et altéré gravement.

L'édition que nous annonçons aujourd'hui est établie sur ceux des manuscrits autographes qui ont été retrouvés dans ces derniers temps, car Bussy copiait lui-même toutes les lettres qu'il écrivait et toutes celles qu'on lui adressait. M. Lalanne qui a bien voulu se charger des soins de cette publication, a retrouvé dans ces manuscrits, non-seulement un nombre considérable de lettres précieuses qui n'avaient jamais été imprimées, mais aussi le texte authentique d'une grande partie de celles déjà connues. Il a dès lors rétabli ce texte dans son intégrité, les noms propres

qui avaient été omis ou changés à dessein, rectifié les dates, etc., etc.

Nous signalerons surtout les améliorations notables apportées dans la partie qui comprend la correspondance de Bussy et de Mme de Sévigné. On y trouve un certain nombre de lettres nouvelles, d'autres qui n'avaient point été reproduites dans les éditions les plus modernes, des passages inédits, etc., etc.

Des notes sur les principaux personnages, des éclaircissements historiques ou littéraires ainsi que des tables accompagneront cette édition de la correspondance de Bussy Rabutin.

Cette publication est la suite des *Mémoires de Bussy Rabutin* et de l'*Histoire amoureuse des Gaules* que M. Ludovic Lalanne vient de publier dans cette collection, avec des additions et des améliorations considérables.

La *Correspondance de Bussy Rabutin* formera huit volumes qui paraîtront successivement tous les deux mois à partir du 1er février 1858.

Prix de chaque volume : 3 fr. 50

ON SOUSCRIT SANS RIEN PAYER D'AVANCE

A LA BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER

28, QUAI DE L'ÉCOLE

ET CHEZ LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

NOTA. On peut pour cet ouvrage, comme pour tous ceux qui composent la BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER, envoyer à l'Éditeur, soit en bons sur la poste, soit en timbres-poste, 3 fr. 50 pour chaque volume, et on le recevra FRANCO dans toute la France et l'Algérie.

— Imprimerie P.-A. BURDIER et Cie, rue Mazarine, 30.

CORRESPONDANCE

DE

ROGER DE RABUTIN

COMTE DE BUSSY

AVEC SA FAMILLE ET SES AMIS

I.

En vente :

MÉMOIRES DE ROGER DE RABUTIN, suivis de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, nouvelle édition, publiée d'après les originaux, avec des additions considérables et des notes par M. LUD. LALANNE ; 2 volumes du format de la *Bibliothèque Charpentier*.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Cᵉ, rue Racine, 26.

Bussy, Roger de Rabutin, comte de

CORRESPONDANCE

DE

ROGER DE RABUTIN

COMTE DE BUSSY

AVEC SA FAMILLE ET SES AMIS

(1666—1693)

NOUVELLE ÉDITION REVUE SUR LES MANUSCRITS

ET AUGMENTÉE D'UN TRÈS-GRAND NOMBRE DE LETTRES INÉDITES

AVEC UNE PRÉFACE, DES NOTES ET DES TABLES

PAR LUDOVIC LALANNE

TOME DEUXIÈME

(1671—1693)

PARIS

CHARPENTIER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

28, QUAI DE L'ÉCOLE

—

1858

DC
130
B9A4
1858
t. 2

632544
6.4.56

CORRESPONDANCE

DE BUSSY-RABUTIN

AVEC SA FAMILLE ET SES AMIS.

---

402. — *L'abbé de Choisy à Bussy.*

A Villeneuve, ce 9 (ou 3) août 1671.

Enfin, monsieur, je vous écris de la Villeneuve. J'ai fait aujourd'hui dix grandes lieues, et, malgré tous vos raisonnements, je suis parti et me voici gaillard. Le mot *gaillard* est de trop, j'en conviens; aussi bien ne me croyez-vous pas, ou si vous me croyez vous ne m'en estimez pas davantage. J'ai donné votre adresse à votre amie. Quand on a tâté de vous, on ne s'en peut passer.

Pour moi je vais finir mes peines (1);
Je suis le maître de mon sort;
Et, par un glorieux effort,
Je viens de briser mes chaînes.
Amour, qui commandoit chez moi,
Me cède enfin la victoire,
Et la raison et la gloire
Sont les seules beautés dont je prendrai la loi.

---

(1) Les anciennes éditions portent en note : « Ces vers furent envoyés dans cette lettre écrits de suite comme de la prose. »

Cela est beau à lire ; la morale est de saison.

> Mais quand d'un bel objet l'éclat victorieux
> Nous a fait ressentir le pouvoir de ses yeux,

il est bien difficile de s'en défendre, et l'on n'en peut venir à bout qu'en s'éloignant comme je vais faire. Adieu, monsieur, en voici trop pour une hôtellerie ; je n'y serois ma foi pas si vous aviez été à Bussy, etc.

403. — *Madame Bossuet à Bussy* (1).

A Dijon, ce 10 août 1671.

Ce n'est pas une affaire pour vous que d'entreprendre de réjouir : vous n'avez qu'à parler, vous n'avez qu'à écrire, vous êtes sûr de l'effet. Vous ne vous en tenez pas seulement à donner de la joie, monsieur ; jamais personne comme vous n'a eu le don de se faire admirer en faisant rire. Est-il vrai que vous êtes content de ma lettre ? Mais je ne veux point vous presser là-dessus : vous seriez peut-être sincère ; je m'en tiens donc à votre premier mot. Au reste, je voudrois bien vous demander pourquoi vous ne croyez pas que la personne qui avoit dit que j'écrivois si bien ne voie pas aussi clair que vous sur mon sujet : il me semble que ce que vous pensez là-dessus est bien méchant. Il ne vous pardonneroit pas s'il le savoit : il craint surtout la pénétration. Je ne sais si je ne vous ai point trop préparé à la tendresse en vous parlant de *Bérénice*. Il est peu de choses qu'on puisse beaucoup vanter sans en diminuer le prix. Avec l'esprit que vous avez et

---

(1) Cette lettre, dans quelques éditions, est donnée à tort comme écrite par madame de Scudéry.

la tendresse naturelle dont vous vous parez, vous irez assurément plus loin que Racine. Je conviens que ce que j'ai dit sur madame de *** est plus plaisant que juste. Mais qui peut, monsieur, dire comme vous justement ce qu'il faut? Je vous crois sur votre parole, ne m'envoyez point l'original de la relation. Je vous demande pardon d'avoir soupçonné que vous y aviez ajouté ce que j'y trouve de meilleur. C'est un outrage que je n'aurois pas fait à M. de*** si le conte m'étoit venu de sa part. J'avois déjà vu les stances que vous m'avez envoyées; je ne laisse pas de vous être très-obligée du soin que vous prenez de me divertir : on ne perd rien avec moi. On se trompe quelquefois de ne vouloir pas croire les gens, et, vous le voyez bien, puisque l'abbé de Choisy est parti contre votre opinion. Je lui ferai tenir toutes vos lettres. Je serois très-fâchée que vous vous servissiez d'une autre voie que de la mienne; j'y perdrois les plus jolies choses du monde.

404. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 11 août 1671.

J'ai été bien longtemps sans vous écrire, monsieur. J'ai été à la campagne, où je n'ai songé qu'à endormir mon esprit; ainsi je n'avois garde de penser à vous; car je me connois et je sais que rien ne me l'éveille tant. Il me semble que je n'écris pas assez bien pour écrire par article; néanmoins je m'en vais essayer de suivre votre conseil.

Vous me faites injustice de ne me passer que six mois de véritable douleur de la mort de M. de Scudéry. J'en ai encore, je vous le jure; et comme je ne fais rien de cette liberté que vous dites qui console d'avoir perdu un mari, et que je n'en veux rien faire, vous voyez bien que j'ai perdu une grande douceur en son amitié. Je ne sais plus

que faire de mon cœur; je n'ai point trouvé de véritable ami depuis sa mort; cependant je vous avoue que c'est la seule rose sans épines qu'il y ait en ce monde que l'amitié. Je crois que vous ne connoissez point cela, vous autres; car j'ai ouï dire que ceux qui ont eu de l'attachement pour le frère n'en ont jamais eu pour la sœur.

Je suis fort aise que vous soyez en santé, en joie, et même en beauté : car, à la description que vous me faites de vous je juge que la chose est ainsi. Pour moi, il y a longtemps que je me suis donné le même avis que vous me donnez, de vivre avec le moins de chagrin qu'il me sera possible; et, dans la vérité, pour être malheureuse quant au bien et à la fortune, j'ai réglé mon rien d'une manière qui fait que ma pauvreté ne paroît à personne, et je me passe assez doucement de tout ce que je n'ai pas. Il n'y a que la disette d'amis qui m'est insupportable : car j'avois toutes les qualités propres à être une amie du premier ordre; cependant tout cela ne me sert de rien et je ne sais qui aimer. Il y a quantité d'une certaine sorte d'amis agréables qui amusent, mais ils n'ont que l'écorce : pour peu qu'on approfondisse, on n'y trouveroit pas son compte; ainsi, il faut s'accoutumer à ne vivre qu'en société, car pour en amitié cela est presque impossible, et je vous assure qu'à force de ne trouver que des riens qui vaillent en son chemin on devient rien qui vaille soi-même; car le moyen de faire toujours bien à qui nous fait toujours mal. J'estime fort M. l'évêque d'Autun; je ne l'ai vu que deux fois chez mademoiselle de V(andy), il y a quatre ans : il sait fort bien servir ses amis, il est fort agréable en conversation. Voilà à mon avis deux grandes parties : car l'une montre la bonté du cœur et l'autre la bonté de l'esprit. Je n'ai jamais lu les Mémoires de Bassompierre (1); mais,

(1) Ils avoient paru pour la première fois en 1665 à Cologne, 2 vol. in-12.

avant que de m'y embarquer comme vous me le conseilliez, je vous prie de me dire bien exactement le jugement que vous en faites, car je m'en fierai bien à vous. Adieu, monsieur; je vous défie de trouver personne qui soit plus votre servante que moi, ni qui connoisse mieux ce que vous valez.

405. — *Bussy à l'abbé de Choisy.*

A Bussy, ce 13 août 1671.

Je ne crois pas que vous soyez aussi bien guéri que vous le dites, monsieur. Mais peut-être vous flattez-vous, peut-être aussi me voulez-vous tromper, et je ne vous en sais pas plus mauvais gré; car je sais que tous les amis ne sont pas toujours les confidents : quelquefois on n'en veut point, quelquefois on en veut d'autres que nous. Pour moi, je suis fort aise de n'être pas chargé de pareille confidence pour une telle maîtresse que celle dont il est question (1)? Quoique je ne sente jusqu'ici rien que de l'amitié pour elle, je ne réponds pas de l'avenir, et je ne veux point avoir les mains liées. Au reste, si vous me cachez la vérité, on ne le peut pas faire plus agréablement que vous le faites. Mais pourquoi m'écrivez-vous des vers comme de la prose (2)? Non-seulement vous vous exposez à perdre l'honneur de faire de jolis vers, mais vous courez encore hasard de vous charger de la honte d'avoir fait de méchante prose, comme vous savez qu'est toujours la prose rimée. Une des choses qui faillit à me faire croire que vous étiez guéri, c'est de voir le papier de votre lettre. J'ai cru

(1) Madame Bossuet.
(2) Voy. plus haut, p. 1, lettre 402.

qu'un amant comme vous auroit d'autre papier que celui-là et que vous n'auriez pas songé, pour me mieux tromper, à m'écrire sur du papier dont on fait les cornets à mettre des épices. Mais, après tout, je voudrois bien que vous eussiez trouvé votre compte en ce pays-ci, c'est-à-dire le compte de votre cœur. Cela vous y auroit ramené plus souvent que vous n'y viendrez pour vos seules affaires domestiques : car on ne touche pas de cent lieues sa maîtresse comme on touche son revenu. Adieu.

406. — *Bussy à madame Bossuet.*

A Bussy, ce 13 août 1671.

Je ne fais que de recevoir votre lettre, madame, avec *Bérénice;* je viens de la lire. Vous m'aviez préparé à tant de tendresse que je n'en ai pas tant trouvé. Du temps que je me mêlois d'en avoir, il me souvient que j'eusse donné là-dessus le reste à Bérénice. Cependant il me paroît que Titus ne l'aime pas tant qu'il dit, puisqu'il ne fait aucuns efforts à l'égard du sénat et du peuple romain. Il se laisse aller d'abord aux remontrances de Paulin, qui, le voyant ébranlé, lui amène le peuple et le sénat pour l'engager, au lieu que s'il eût parlé ferme à Paulin il auroit trouvé tout le monde soumis à ses volontés. Voilà comment j'en aurois usé, madame, et ainsi j'aurois accordé la gloire avec l'amour. Pour Bérénice, si j'avois été à sa place, j'aurois fait ce qu'elle fit, c'est-à-dire que je serois parti de Rome la rage dans le cœur contre Titus, mais sans qu'Antiochus en valût mieux. Les gens qui n'ont point passé par là, croient qu'il n'est rien en pareille rencontre de si naturel et de si aisé que de chercher à se remplir le cœur de quelque autre passion. Pour moi, j'ai éprouvé que la chose n'est pas possible, et qu'on est tellement rebuté de

l'infidélité, de l'inconstance et de l'ingratitude, que l'on préfère les tièdes plaisirs de la bonne amitié à tout le reste. Je ne voudrois pas assurer que cela durât toujours; mais enfin il y a un temps où cela dure. Je suis à présent en cet état; si j'en sors jamais, madame, je vous promets de vous le dire aussi sincèrement que ceci. Ne doutez pas que je ne me serve fort souvent de votre adresse : j'ai un fort grand plaisir de recevoir de vos nouvelles. J'ai beaucoup d'amies qui n'écrivent pas si bien que vous, mais je n'en ai point qui écrivent mieux. Ce n'est pas sur le témoignage de qui vous savez (1) que j'estime vos lettres : sans vanité, je m'y connois aussi bien que lui.

407. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 14 août 1671.

Je parlai hier de vous, monsieur, avec l'abbé de Choisy. Vous ne m'avez rien écrit de lui. Comment avez-vous pu faire un ami aussi agréable sans en parler? N'est-il pas vrai qu'il a l'esprit très-délicat et très-agréable et que c'est un garçon fort poli?

Enfin nous aurons une Madame (2) : c'est la fille de l'électeur palatin, jeune et de beaucoup d'esprit. Monsieur ira à Metz l'épouser.

L'envie de vous écrire m'a fait commencer avec un mal de tête si fort augmenté, qu'il me force à vous dire bonsoir.

---

(1) De l'abbé de Choisy.

(2) Élisabeth-Charlotte de Bavière, seconde femme de Monsieur, née en 1652, morte en 1722. On connaît ses Mémoires, ou pour mieux dire sa Correspondance, dont la meilleure traduction a été donnée par M. Gustave Brunet. Paris, Charpentier, 2 vol. in-18.

408. — *L'abbé de Choisy à Bussy.*

A Paris, ce 16 août 1671.

Vous voyez, monsieur, que je suis parti; et, malgré vos prophéties, j'ai quitté Dijon : ce n'a pas été sans peine. Là, je vous étois bon à quelque chose, ici je ne puis rien être au plus qu'un mauvais gazetier. Si je n'avois une grande confiance en votre fermeté, je craindrois fort votre oubli.

M. de Soubise est sous-lieutenant des gendarmes : la Salle a porté sa démission au roi. On croit qu'il aura la charge de Montlouet pour son fils aîné et de l'argent. Saint-Luc ne montera point; il est trop jeune. J'irai demain coucher à Fontainebleau; je vous manderai des nouvelles de la cour, s'il y en a.

409. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 16 août 1671.

Quelque plaisir que me donnent vos lettres, madame, je suis bien aise d'avoir été quelque temps sans en recevoir, puisque vous avez été à la campagne et que cela vous aura assurément donné un grand fonds de santé, qui, à mon avis, est le premier bien du monde. Je ne sais où vous allez prendre qu'il faille bien écrire pour écrire par articles : au contraire, cela embellit les méchantes lettres. Vous avez oublié de m'envoyer la réponse du P. Rapin. Il est donc incommodé, puisqu'il est à Bourbon; j'en suis un peu alarmé, car mon amitié suit de bien près mon estime. Envoyez-moi sa lettre et je vous enverrai mes re-

marques. Je vous prie, que personne ne les voie que vous et lui; je dis personne sans exception. C'est assez qu'il sache que j'aie trouvé quelque petite chose à retoucher dans son livre sans qu'il apprenne que d'autres qui l'aiment moins que nous ne l'aimons le sachent aussi. Vous ne savez que faire de votre cœur, dites-vous? Notre ami le duc de Saint-Aignan et moi n'en avons-nous pas une bonne partie, et vos autres amis n'ont-ils pas le reste? Car vous savez que le cœur se partage en amitié. Au reste, madame, n'appréhendez pas que nous autres galants n'aimions pas fort nos amis. Il est certain que, dans le temps de nos passions, nous sommes des ingrats pour tous autres que pour nos maîtresses, et que ce qui paroît amitié en nous n'en est que l'image; mais quand nous avons repris notre cœur ou que, par exemple, quelque infidèle nous l'a rendu malgré nous, heureuse est l'amie qui tombe sous notre main en cette rencontre, car nous lui donnons une bonne partie de ce cœur, qui joint à la tendresse mille agréments que les autres n'ont pas. Je vous aime mieux de ce que vous aimez la vie, et je vous estime davantage de ce que votre mauvaise fortune ne vous en dégoûte point. Mais je n'approuve pas le grand chagrin que vous témoignez contre la rareté des véritables amis : il y en a peu, mais il y en a, et vous en avez, quand ce ne seroit que M. de Saint-Aignan et moi. Il n'est pas que vous n'en ayez encore d'autres que je ne connois point; et cela étant, madame, n'êtes-vous pas une ingrate de dire que vous ne savez qui aimer? Pour moi, je n'en suis pas trop embarrassé. Je retire mon amitié aussitôt que je connois qu'on n'y répond pas. Je marche de même pas que mes amis : et, comme dit le maréchal de Gramont, j'ai toujours la balance à la main pour peser ce qu'on me donne d'amitié, afin d'en rendre autant. M. d'Autun est à Paris. Je conviens de toutes les bonnes choses que vous en dites. Il est de mes bons amis, et je viens de lui écrire sur la

mort de M. de Guise (1). Je n'ai point vu de Mémoires plus agréables ni mieux écrits que ceux du maréchal de Bassompierre. Je ne sais si l'idée qne j'ai de lui ne me prévient pas en leur faveur. C'étoit un homme de grande qualité, beau, bien fait, quoique d'une taille un peu épaisse. Il avoit bien de l'esprit et d'un caractère fort galant. Il avoit du courage, de l'ambition et l'âme d'un grand roi. Encore qu'il se loue fort souvent, il ne ment pas. Mais j'eusse voulu qu'il nous eût rapporté les ordres du roi, les lettres particulières de Sa Majesté, celles des ministres et des généraux d'armée, et même celles des maîtresses avec ses réponses (2). Car comme l'histoire n'est que le portrait des gens dont on parle, rien ne fait mieux connoître leur caractère que leurs lettres, outre que le maréchal eût mieux établi les choses qu'il nous a dites. Et il ne faut pas que, pour l'excuser, on dise qu'ayant écrit de mémoire sa vie, il ne pouvoit se souvenir de tous ces ordres et de toutes les lettres dont je viens de parler, car il est certain qu'on les garde d'ordinaire pour sa famille. Mais pour ce qu'il dit qu'il a écrit sa vie de mémoire, cela ne peut pas être. Le moyen de s'imaginer que l'on puisse écrire par le seul ressouvenir les choses qu'on a faites et dites jour par jour trente ans auparavant. Ainsi le maréchal, en voulant faire estimer sa mémoire, fait mépriser son jugement. Il nous a dit encore des bagatelles inutiles, à moins que de nous en dire un plus grand détail, que de dire qu'un tel jour il eût une bonne fortune, qu'un autre il s'embarqua avec une dame blonde, qu'un autre il donna à dîner, sans nous dire ni les dames, ni les messieurs, ni

---

(1) Louis-Joseph de Lorraine, dernier duc de Guise, né en 1650, mort de la petite vérole à Paris le 30 juillet 1671. Il laissa un fils, qui mourut en 1675 à l'âge de cinq ans. Il avoit, on l'a vu plus haut, épousé mademoiselle d'Alençon.

(2) C'est à peu près le plan que Bussy a suivi dans ses *Mémoires*.

les aventures, ni ce qui se passa d'agréable à ces repas, qui sont des choses dont le lecteur peut avoir de la curiosité. Cela marque un esprit un peu trop rempli de vanité et de l'amour de ses actions. Mais avec tout cela les beautés de ses Mémoires sont très-grandes et les défauts sont très-petits. S'il s'étoit donné la peine de les relire avec un de ses amis, il auroit ôté les bagatelles ou il les auroit rendues curieuses par les particularités qu'il en auroit dites, comme celle de sa lingère. Quoique cette bonne fortune ne lui fasse pas grand honneur, l'aventure en est si extraordinaire, qu'on est bien aise de la savoir (1). Enfin c'est un malheur au cardinal de Richelieu et une tache à sa vie que d'avoir persécuté un aussi galant homme que le maréchal de Bassompierre, et l'on ne peut aimer celui-ci, comme il est impossible de s'en défendre, sans haïr l'autre. Je connus ce maréchal durant ma première prison à la Bastille, où il étoit encore (2), et il prit beaucoup d'amitié pour moi. Adieu, madame; je ne vous aimerois pas comme je fais si je ne savois pas que vous m'aimez de même. Mais quand vous ne me témoigneriez pas toute l'estime pour moi que vous me faites paroître, je ne laisserois pas de vous estimer infiniment.

410. — *Du même à la même.*

A Bussy, ce 18 août 1671.

Je ne sais comment j'ai pu oublier de vous apprendre, madame, l'amitié que j'avois faite avec M. l'abbé de

---

(1) Voy. les Mémoires de Bassompierre, année 1606, collect. Michaud, p. 48 et à l'Appendice.

(2) Il y avait été mis en 1631 et n'en sortit qu'à la mort de Richelieu. — Voy. sur lui l'historiette de Tallemant des Réaux.

Choisy. Il faut que je l'aie trouvé si fort à mon goût, que j'aie cru qu'il étoit mon ami de tout temps et que mes amis ne l'ignoroient pas : sa mère étoit de mes amies autrefois. Je trouve le mariage de Monsieur fort bien pensé. Cette alliance nous peut être utile en Allemagne.

Je me plains aussi de votre migraine, madame; car outre la peine qu'elle me fait en vous faisant souffrir, elle m'ôte le plaisir d'avoir de grandes lettres de vous, et les plus longues me paroissent toujours trop courtes.

411. — *Madame du Bouchet à Bussy.*

A Paris, ce 18 août 1671.

Je viens de rétablir ma santé à la campagne, monsieur, et de comprendre qu'on ne s'y ennuie pas tant que le pensent les gens de la cour. Je vous plains moins que je ne faisois, surtout depuis que je sais par notre ami Hauterive la beauté de votre maison de Bussy. Je voudrois seulement que vous pussiez venir parfois vous lasser de Paris; vous n'y trouveriez plus que de médiocres plaisirs, de l'avis de ceux qui aiment le mieux ce séjour. Il me semble que du temps que vous y étiez les conversations étoient moins languissantes. Aujourd'hui tout va de travers : les maris se révoltent et ne veulent plus rien souffrir de leurs femmes. Les pauvres dames ne peuvent plus faire de cocus impunément. Vous y trouveriez encore beaucoup d'autres changements; mais vous conviendrez qu'il n'y en a aucun dans mon cœur pour vous. Pour ma personne, ce sera assez que vous me reconnoissiez après m'avoir bien regardée.

412. — *Bussy au P. Rapin.*

A Bussy, ce 18 août 1671.

Les honnêtetés que madame de Scudéry me fit de votre part, mon R. P., me touchèrent fort; mais votre lettre vient d'achever de me gagner. Quoique je voie bien en gros que vous me flattiez, vous le faites si délicatement que vous me persuadez que vous dites vrai; et quelque juste que soit l'estime qu'on a de nous, vous savez, mon R. P., que nous ne laissons pas d'en savoir le meilleur gré du monde.

Vous voulez être de mes amis, et moi j'en meurs d'envie. Vous me mandez que c'est parce que vous croyez que je vous serai utile; je le souhaiterois extrêmement, et j'essayerai même de vous être agréable. Vous me demandez mon sentiment sur votre livre de la *Comparaison de Cicéron et de Démosthènes,* je vous déclare qu'il m'a charmé. Je n'ai jamais rien vu de si net ni de si bien prouvé, des façons de parler si naturelles ni une justesse si finement cachée; tout ce qui m'en déplaît, c'est qu'il soit imprimé : je voudrois que les seules personnes capables d'en connoître les beautés l'eussent en manuscrit; car enfin, quand je songe que cent mille sottes gens peuvent le lire sans savoir ce qu'il vaut, cela me donne du chagrin.

Avec la même sincérité dont je viens de vous parler, je vous avoue les remarques que j'ai faites sur quelques mots de votre ouvrage; je vous prie, mon R. P., de me dire votre sentiment sur mes observations, et de défendre de bonne foi ce que vous croirez défensable. Pour moi, je ne décide point; je vous propose mon opinion : j'y serai plus ferme si vous y acquiescez, sinon vous me redresserez moi-même.

Mais il me semble que je paye mal les louanges que vous m'avez données par la critique que je vous envoie. Il est certain que je serois bien ingrat si je ne me sauvois sur l'intention, qui est de vous aimer et de vous estimer infiniment. Si mes remarques vous tiennent au cœur, mon R. P., je vous promets de vous donner quelque jour lieu de vous en venger en m'exposant à votre censure, et vous m'obligerez fort de me parler avec la même franchise dont je vous parle.

Vous me mandez que je ne serai pas fâché d'obliger en vous une personne qui a déjà tant d'estime pour moi et qui peut apprendre aux autres de quelle manière on me doit estimer; je vous assure, mon R. P., que pour vous et pour qui que ce soit de qui vous m'attiriez l'estime et l'amitié, je serai le plus sensible et le plus reconnoissant homme du monde. Dites-vous bien cela, je vous prie, et dites-le bien aux autres.

413. — *L'abbé de Choisy à Bussy.*

A Paris, ce 24 août 1671.

Ne vous étonnez pas, monsieur, si j'écris des vers en prose; je n'ai jamais dormi sur la montagne aux deux coteaux. Si quelquefois je deviens poëte, ce n'est que par accident; je m'en cache et je n'ai garde de mettre des vers à la ligne : ce qui vient de moi ne mérite pas tant d'honneur. Quant au papier d'épice que vous me reprochez, mon magasin étoit fini et la Villeneuve n'en avoit point d'autre. Rien n'est plus joli que la lettre que vous m'avez écrite par madame Bossuet; je ne m'en étonne pas : elle étoit faite à l'intention de la dame. Et de quoi n'est-on pas capable quand on veut plaire à ce qu'on aime, à ce qu'on veut plaire, si vous voulez?

On a fait deux inscriptions pour le Louvre; les voici :

Attonitis inhians oculis quam suspicis, hospes,
Magna quidem, Domino non tamen æqua domus.

Par urbi domus est, orbi; at neutra triumphis
Et belli et pacis par, Lodoïce, tuis (1).

Votre avis, et puis vous saurez le mien. La cour sera lundi à Saint-Germain. On parle fort de guerre. Les Espagnols ont abattu à Lille et à Ypres deux poteaux où étoient les armes du roi : c'est une espèce d'hostilité. Leselache et Floridor sont morts. Ils étoient illustres dans leur métier (2).

414. — *Bussy à madame du Bouchet.*

A Bussy, ce 24 août 1671.

Ce que vous me mandez, madame, sur votre séjour à la campagne, me confirme dans l'opinion où je suis qu'on ne sait jamais rien parfaitement que par l'expérience. Je ne croyois pas, quand j'étois à la cour et à la guerre, pouvoir vivre trois mois à la campagne, et sur ma foi, madame, je ne voudrois pas aujourd'hui être obligé de demeurer trois mois à Paris. Je suis bien aise que notre ami Hauterive ait trouvé ma maison de Bussy à son gré. Il y a des choses fort amusantes qu'on ne trouve point ailleurs : par exem-

(1) Étranger, la maison que tu admires de tes yeux étonnés est grande, mais pas autant que son maître.

La maison est digne de la ville et de l'univers, mais, Louis, elle n'égale pas tes triomphes dans la guerre et dans la paix.

(2) Floridor, comédien de l'hôtel de Bourgogne, né en 1608, mort en 1671. — L. de Leselache, philosophe et grammairien, né à Clermont (Auvergne) en 1620, mort en 1671.

ple, j'ai une galerie où sont les portraits de tous les rois de la dernière race depuis Hugues-Capet jusqu'au roi, et sous chacun d'eux un écriteau qui apprend tout ce qu'il faut savoir de leurs actions. D'un autre côté sont les grands hommes d'État et de lettres. Pour égayer tout cela, on trouve en un autre endroit les maîtresses et les bonnes amies des rois depuis la belle Agnès, maîtresse de Charles VII. Une grande antichambre précède cette galerie, où sont les hommes illustres à la guerre depuis le comte de Dunois, avec des souscriptions qui, en parlant de leurs actions, apprennent ce qui s'est passé dans chaque siècle où ils ont vécu. Une grande chambre est ensuite, où est seulement ma famille, et cet appartement est terminé par un grand salon où sont les plus belles femmes de la cour qui m'ont donné leurs portraits. Tout cela compose quatre pièces fort ornées, et qui font un abrégé d'histoire ancienne et moderne, qui est tout ce que je voudrois que mes enfants sussent sur cette matière (1).

J'espère que vous en viendrez juger l'année qui vient avec M. et madame d'Hauterive, qui m'ont promis de vous y amener, madame. Vous ne sauriez mieux faire; l'air y est tout propre à rétablir votre santé.

Du temps que j'étois à Paris, les maris n'enfermoient point leurs femmes. Cependant, je crois qu'ils n'étoient pas plus patients, mais les amants étoient plus discrets. Il faut pourtant dire la vérité, il ne me coûtoit guère de peine à l'être; le mari à qui j'avois à faire (2), plus fin que les autres, savoit que les difficultés irritent les désirs et me voulant dégoûter par la facilité, il ne mettoit aucun obstacle à nos plaisirs. S'il n'a pas réussi, au moins a-t-il témoigné un généreux mépris des malheurs de ce

---

(1) Voy. l'ouvrage déjà cité de M. de Sarcus.

(2) Le marquis de Montglas. Cf. *Mémoires*, t. II, p. 206.

monde. Vous plaignez fort plaisamment les dames qui ne peuvent plus faire de cocus impunément.

415. — *Le comte de Gadagne* (1) *à Bussy.*

A Paris, ce 25 août 1671.

J'ai une extrême joie d'apprendre de vos nouvelles, monsieur. Je fais tous mes efforts pour vous attirer ici, j'ai parlé plusieurs fois à qui vous savez pour cela, mais je crois qu'il me donne de la gabatine (2) sur votre sujet, comme il m'en donne sur le mien. Vous savez avec quelle sincérité parlent ces messieurs-là. Je pense que vous ne doutez pas de la mienne, lorsque je vous assure qu'il n'y a personne au monde qui entre plus véritablement que moi dans vos intérêts, et qui fasse plus hautement profession d'être votre ami et votre, etc.

416. — *Bussy à madame du Housset.*

A Bussy, ce 26 août 1671.

Le jour que nous nous quittâmes, madame, nous fîmes douze grandes lieues pour arriver ici, et croyant que rien ne pouvoit nous faire oublier la douceur de votre société, la fortune entreprit de vous effacer de notre mémoire et de nous faire souffrir encore plus de maux que votre absence. Il n'y a pas de mauvaise aventure qui ne nous arrivât, dont la moindre fut de ne trouver rien à dîner où nous nous arrêtâmes. Nos carrosses rompirent, nos glaces

---

(1) Lieutenant général. — Voy. sur lui *Mémoires, passim.*
(2) De l'italien *gabbatina*, tromperie au jeu.

furent cassées, nous faillîmes à nous noyer dans un étang que nos cochers prirent, la nuit, pour une rivière; et enfin il fallut que les dames montassent à cheval et laisser nos carrosses rompus, et tout cela ne finit qu'à minuit, que nous nous couchâmes en arrivant.

Aujourd'hui, madame, nous ne sentons plus que la perte des plaisirs que nous avons quittés, nous les regrettons tout de nouveau, et nous vous assurons, madame, que nous en parlerons souvent et que nous vous aimerons toujours.

417. — *Madame Bossuet à Bussy.*

A Dijon, ce 26 août 1671.

Je vous ai écrit deux fois par Autun, monsieur, et si vous avez reçu mes lettres, j'ai sujet de croire par le peu de soin que vous prenez d'y répondre, qu'elles ne vous font pas tout le plaisir que vous dites, ou que vous me traitez en amie qu'on néglige, et qu'on ne veut pas conserver; mais je ne veux point vous condamner sans vous entendre. J'ai fait tenir vos deux lettres à notre ami. Je consens de tout mon cœur à être érigée en votre correspondante; ne me faites donc point d'excuse là-dessus. Je compte pour trop le plaisir que j'ai de voir les lettres qui me passent par les mains pour y trouver de la peine; et après l'aveu que vous fait notre ami, je puis sans être offensée recevoir tout ce que vous lui direz où j'ai quelque intérêt; car à quoi bon faire semblant de ne pas entendre que c'est de moi dont il est question? Ce seroit une méchante finesse. Votre cœur n'est pas aussi indifférent que je le croyois, puisqu'il vous souvient encore que vous auriez pu donner le reste à Bérénice en fait de tendresse, et il faut l'avoir poussée bien loin, pour trouver qu'on en

auroit plus qu'elle : je vous en loue et révère; il ne faut pas aimer à demi quand on s'en mêle. Tout ce que vous dites, monsieur, sur l'état où se trouve un pauvre cœur abandonné, est si bien dit et si juste, qu'il n'y a personne qui ne sente que cela doit être ainsi, pour peu qu'on ait l'âme honnête; et je trouve si vilain de chercher à se remplir le cœur d'une autre passion, que je ne puis souffrir les gens qui en sont capables. Toutes les dames parlent ainsi en pareil cas; mais elles ne sont pas toujours si sincères que moi. Je crois, tout philosophe que vous soyez, que vous avez quelquefois des heures que vous donnez à la bagatelle et aux petites nouvelles du monde. Il est même quelquefois assez bon de se détourner l'esprit de ses fortes et grandes applications. Je vous envoie pour cela deux lettres que je viens de recevoir, qui vous réjouiront peut-être. Je trouve celle de ce jeune marquis assez galante. Dites-moi ce que vous penseriez de la négociation d'un tel ambassadeur, et si les affaires du maître seroient en sûreté. Je ne voudrois pas que ce que je vous écris, ni ce que je vous envoie, fût su. Je vous crois de mes amis autant et plus même que bien des gens qui me l'ont persuadé par de grands soins et par une longue connoissance : et je vous assure qu'il y a peu de choses dont je ne vous fisse confidence volontiers. Il faut du secret et du mystère en amitié aussi bien qu'en amour. L'autre lettre que je vous envoie est d'un homme qui a la folie d'écrire. M. le Duc lui a fait faire des remarques très-sérieuses sur le plus méchant livre du monde : il s'est échauffé là-dessus comme sur une chose qui en vaudroit la peine. Pour peu que vous eussiez de temps de reste, vous devriez lui faire une réponse, comme de moi, sur la lettre qu'il m'écrit, et je la lui enverrois avec la mienne : il vous donneroit du plaisir par ses folies. Ne craignez pas que je vous mêle dans tout cela; cette imagination ne m'est venue que pour chercher quelques heures de divertissement, et

je ne vous le propose qu'en tant que vous en trouviez. Adieu, monsieur.

*Lettre de l'abbé B*** à madame Bossuet.*

Madame, je prends la liberté de vous adresser une lettre pour M. de Boivan, où j'ai fait quelques petites remarques sur le beau livre que depuis peu il a donné au public. Je suis bien aise que ma lettre passe par vos mains avant que d'aller jusqu'à lui, afin, madame, que vous voyiez si les corrections que j'ai faites sont judicieuses; car enfin je crois que sans votre approbation on n'est jamais assuré d'avoir réussi : mais que quand un ouvrage est assez heureux pour vous plaire, un auteur peut être en repos de sa réputation et jouir de sa gloire avec une pleine et entière tranquillité. Permettez-moi, madame, de louer ici votre bon goût. Si je m'en croyois, je louerois même quelque chose de plus : vous avez en votre personne plus d'un endroit qui mérite des louanges, et quelles louanges ne vous donnent point tous ceux qui reviennent de Bourgogne, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands. Vous avez le secret de charmer tout le monde, et je ne sais même si votre réputation seule n'est point capable de lui attirer des adorateurs.

Mille gens dessous votre empire
Me veulent à les suivre engager chaque jour,
L'abbé d'A*** pourroit vous dire
Que j'ai tort de faire l'amour;
Il est vrai, j'ai méchante mine,
Je souffre mille vilains maux,
Mais par mon art de médecine
Je corrige tous ces défauts.

Et sans vanité, madame, je pourrois vous dire qu'il y a des endroits en ma personne assez aimables pour faire passer par-dessus mes incommodités. Je saurois au moins chanter votre gloire et je disputerai à Horace, Pétrarque et Malherbe, la gloire d'immortaliser ce que j'aime.

La nature souvent partage ses trésors.
Mais, quand elle nous les partage,
L'esprit est estimé toujours plus que le corps.
Vous seule possédez l'un et l'autre avantage.

J'attends votre réponse et vous supplie de m'envoyer aussi celle de M. de Boivan. Je suis, etc.

418. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 29 août 1671.

Vous ne me persuaderez pas sur le chapitre de l'amitié, monsieur; et vous qui savez tant de choses mieux que moi, assurément ne savez pas tout ce que je sais sur ce chapitre. Ce n'est pas que je croie qu'une ou deux amies (car il en faut bien cela pour remplacer dans un cœur une maîtresse) ne soient plus agréablement aimées par lui que par un autre. Il est accoutumé à certains soins et à certaines manières polies et galantes qui font en amitié des merveilles en apparence, mais enfin ce n'est rien du tout. Il peut bien être vrai ce que j'ai lu quelque part, que le meilleur ami devient aisément le plus tendre amant, mais il n'est pas vrai que vous autres messieurs les amants soyez propres à l'amitié solide, oui bien à l'agréable. Pour moi, qui ne connois que l'amitié, je m'en suis fait une si grande idée et je crois qu'elle engage à tant de choses, que je vous l'avoue de bonne foi (n'en déplaise à notre ami le duc et à vous), je ne pense pas avoir d'amis de cette dernière façon. Je voudrois au reste faire comme vous, tenir toujours la balance du maréchal de Gramont à la main; mais je suis autrement faite. Quand je me suis laissée persuader aux beaux propos de mes faux amis, et que mon cœur, qui est meilleur que le leur, s'est accoutumé à les aimer, je ne cesse pas, et je ne suis pas comme

cela prête d'aimer et de haïr qui je veux : mon cœur se mêle de toutes mes affaires, et j'ai des aversions et des inclinations dont je ne suis pas toujours la maîtresse.

Enfin cette fois-ci personne ne doute plus de la guerre, tout le monde prend de l'emploi. Je ne sais si vous ne devriez point songer plus fortement à votre retour dans cette conjoncture. Quoique je sois la moindre de vos amies, comme je me trouve de la meilleure volonté, je m'offre à tout pour votre service.

419. — *Bussy à madame Bossuet.*

A Bussy, ce 30 août 1671.

Je ne comprends pas pourquoi vous me reprochez que je ne réponds pas à vos lettres ; je n'en ai reçu que trois de vous, et voici la cinquième que vous recevez de moi de votre aveu. Je vous enverrai donc les lettres que j'écrirai à l'abbé de Choisy, puisque cela pourra vous divertir, et pour cette même raison il ne sera pas fâché de les avoir plus tard. Je vous sais le meilleur gré du monde de n'avoir point ces affections ridicules de faire semblant que vous n'entendez pas qu'on parle de vous en de certaines rencontres. La plupart des femmes croient sottement que, si elles témoignoient entendre qu'on leur dît des douceurs, elles seroient obligées à se fâcher, ou que l'on croiroit qu'elles en seroient bien aises. Quand je me souviens d'avoir eu plus de tendresse que Bérénice, ce n'est pas une conséquence que j'en aie encore; ce n'est qu'un effet de ma mémoire qui ne regarde point mon cœur. Je vous le répète encore, madame, j'ai été plus tendre que vous ne vous sauriez imaginer, et je le serois encore, si je n'avois trouvé une friponne. Il faut dire la vérité, cela rebute fort et fait grand'peur pour une seconde passion; car

enfin, personne au monde ne peut avoir de plus belles apparences de fidélité qu'en avoit dans le commencement mon infidèle, et même elle a duré fort longtemps. Après cela, à qui se fiera-t-on?

Quelle idée vous êtes-vous faite de moi, madame, de me mander qu'il faut que je me détourne quelquefois l'esprit de ces fortes applications par des bagatelles? Vous ne savez donc pas que je ne fais que m'amuser; que je ne songe aux grandes choses que rarement, et pour n'en être pas incapable, si j'étois obligé de m'y appliquer. Vous m'avez fait un fort grand plaisir, madame, de m'avoir envoyé ces deux lettres; elles m'ont bien diverti : mais la marque que vous m'avez donnée par là de votre confiance, m'a sensiblement obligé. Je vous assure que je ne vous tromperai pas, et que je vous en témoignerai ma reconnoissance, non-seulement par un grand secret, mais aussi par d'aussi grandes confiances en vous, si j'en ai jamais à faire à quelqu'un. La lettre du marquis est fort galante : qui la repasseroit un peu on la feroit fort jolie. Je me fie bien à vous de la réponse. Vous avez raison de croire que les intérêts d'un maître ne seroient pas trop bien entre les mains d'un tel ambassadeur, et pour moi je croirois ce maître ou imprudent ou peu intéressé. Adieu, madame; je vous laisse la liberté de ne me pas vanter la beauté de votre lettre; mais je ne vous pardonne pas de me mander qu'elle est longue et méchante.

*Réponse pour madame Bossuet à l'abbé B***.*

Vous me dites tant de douceurs, monsieur, que quand vos remarques sur le livre de M. de Boivan ne me paroîtroient pas aussi justes qu'elles me paroissent, il faudroit que je fusse bien ingrate si je ne vous rendois encens pour encens; mais vous n'avez que faire de me louer en cette rencontre pour m'obliger de vous accorder mon approbation. Comme votre estime donne le prix aux choses, votre critique aussi les fait

mépriser, et dès-là je plains le pauvre M. de Boivan d'avoir tant pris de peine à faire un méchant livre.

Mille gens dessous mon empire,
Vous veulent à les suivre engager chaque jour.

Je vous dirai que ces gens-là n'aiment guère, s'ils se cherchent des rivaux; cet appétit me paroît désordonné. Mais non, monsieur, ne le croyez pas; aussi bien auriez-vous peine à y réussir : votre grand talent est de guérir, et je ne pense pas que vous puissiez jamais faire des malades. Pour moi, j'estime fort la santé; je me porte bien, Dieu merci, et je serai bien aise de n'avoir jamais à vous demander que votre estime et votre amitié que j'estime infiniment.

420. — *Bussy au P. Rapin.*

A Bussy, ce 2 septembre 1671.

Il faut avoir l'esprit aussi bien fait que vous l'avez, mon R. P., pour recevoir une espèce de critique aussi honnêtement que vous faites. Je vous ai déjà dit que je consentois à faire ces remarques à condition que vous en feriez aussi quelque jour sur des amusements à quoi je m'occupe depuis cinq ans. Vous voyez bien, mon R. P., que je m'attends à un commerce avec vous et à une amitié qui ne finira jamais; et vous connoissez bien, sans que je vous le dise, que j'en ai la plus grande joie du monde. Que je vous trouve heureux d'avoir deux mois à passer à Basville avec M. le premier président (1)! Il est admirable à Paris, mais il est aimable à sa maison de campagne, et vous savez qu'on a plus de plaisir à aimer qu'à admirer. Je vous as-

(1) Guillaume de Lamoignon, marquis de Basville, premier président au parlement de Paris, né en 1617, mort le 10 décembre 1677.

sure que si j'étois entiers avec vous deux, je ne ferois guère de pas pour mon retour à la cour pendant ces deux mois. Je pense qu'on vous a dit vrai quand on vous a dit que je savois plus que la plupart des gens de qualité. Il y a parmi eux tant d'ignorance des belles lettres, et dans la cour particulièrement, qu'on peut les surpasser sur cette matière et ne savoir pas grand'chose. Je vous dirai pourtant, de bonne foi, que j'ai assez de connoissance des honnêtes gens de l'antiquité; que je n'ai point de mémoire, mais que j'espère que vous me renouvellerez les idées de tout ce que j'ai su. J'ai peu lu Cicéron, dont j'ai regret : j'ai bien vu dans votre livre que c'étoit un honnête homme, et je ne doute pas qu'il n'ait aidé à polir les talents naturels que vous avez pour l'éloquence : *habuisti illum otiosum;* c'est pourquoi *clamores facis*. Je vous assure, mon R. P., que je me suis récrié sur beaucoup d'endroits de votre lettre, et qu'il n'y a que mon amitié qui égale l'estime que j'ai pour vous. Il y a huit ou dix jours qu'on me lut quelque chose du chapitre où le P. Bouhours (1) traite des avantages qu'a notre langue sur les étrangères : j'en fus très-content. S'il est partout de même force à ce que j'ai vu, il mérite toute l'approbation qu'il a eue. Quand je l'aurai lu, je vous manderai plus exactement ce que j'en pense.

---

(1) Dans les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (1671, in-4). — Dominique Bouhours, jésuite, né à Paris en 1628, mort en 1702. « L'esprit lui sort par tous les pores », disait de lui madame de Sévigné. — Nous le verrons bientôt devenir l'un des correspondants les plus intimes de Bussy. C'est lui qui a publié les *Mémoires*, et la première édition des *lettres* du comte.

421. — *Bussy à l'abbé de Choisy.*

A Bussy, ce 2 septembre 1671.

Vous fîtes une faute, monsieur, avec votre permission, quand vous m'écrivîtes des vers en prose, et vous en faites une autre quand vous voulez excuser cette action. Pouvez-vous penser qu'on croie que vous sachiez faire des vers aussi jolis que ceux que vous m'envoyâtes et que vous ne sachiez pas comment on les écrit? Vous n'y songez pas, monsieur. Il ne faut point que vous vous imaginiez que ce soit une honte à un homme de qualité de faire quelquefois des vers, qu'il montre à sa maîtresse ou à ses amis particuliers. Si vous étiez persuadé que cela fût honteux, il faudroit plutôt n'en jamais faire qu'après en avoir fait de bons, les écrire mal pour désabuser le monde. Puisque vous êtes mon ami, je vous veux corriger des méchantes finesses, et je suis assuré que vous le trouverez bon. Pour le papier à cornets d'épices, votre raison est fort bonne. Il n'y a rien qui empêche tant d'écrire avec du papier fin que de n'en avoir point. Vous êtes trop flatteur d'estimer tant la lettre que je vous écrivis par madame Bossuet. Je vous prie d'être aussi sincère pour moi que je le suis pour vous, et de me dire franchement les choses qui ne vous paroîtront pas bien dans mes lettres. Vous m'obligerez plus que je ne vous saurois dire. Je serois très-aise de plaire à notre amie, parce que je l'aime et que je l'estime fort. J'en dirois davantage sur ce chapitre si cette lettre ne devoit encore passer par ses mains; mais vous ne manqueriez jamais de dire que j'aurois si bien parlé d'elle parce qu'elle devoit voir cette lettre. Les deux inscriptions que vous m'avez envoyées pour le Louvre sont belles et dignes du roi; la dernière est pourtant rude à prononcer, et je ne sais si on dit les triomphes de la paix.

Il y a longtemps qu'on parle de guerre sans qu'on la voie : peut-être à la fin dira-t-on vrai. Je vous assure, sans faire le fanfaron, qu'il m'ennuie de n'y point aller. Ces deux poteaux abâttus, où étoient les armes de France, ne sont qu'une représaille. Les Espagnols ayant arrêté dernièrement sur la frontière des charrettes de munitions de guerre que nous envoyions dans nos places avancées, lesquelles charrettes n'avoient rien voulu payer à un de leurs bureaux, Broille (1) les envoya reprendre de haute lutte avec des troupes.

Il étoit temps que Floridor quittât le théâtre. Pour l'Esclache, je ne sais s'il n'étoit pas temps aussi qu'il n'enseignât plus.

422. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 3 septembre 1671.

Pour finir en deux mots notre dispute sur l'amitié, madame, je vous dirai qu'il n'y a presque point de règle générale au monde : qu'il y a des amis qui n'ont jamais été amants ailleurs, qui ne savent point aimer; qu'il est des amis qui ont eu de l'amour, qui aiment plus agréablement et plus tendrement qu'on ne sauroit dire et qu'on trouve aussi le contraire de tout cela. Il y a encore de ces amants devenus amis en d'autres lieux, qui ne sont pas tendres pour de certaines personnes, qui le sont pour d'autres. Par exemple : Je vous aimerai fort, et j'aurai une autre amie, que je n'aimerai pas à beaucoup près tant que vous. Voyez-vous, madame, vous pouvez vous plaindre d'un tel et d'un tel sur le chapitre de l'amitié, mais vous auriez grand

(1) Probablement Broglie.

tort de vous en prendre au genre humain. Pour ce que vous me dites que vous ne vous sauriez guérir de vos faux amis, je ne trouve pas cela naturel, madame ; c'est un des prodigieux effets de l'amour, mais il n'appartient pas à l'amitié de faire des incurables. Je demeure d'accord avec vous que vous pouvez avoir des aversions et des inclinations dont vous n'êtes pas la maîtresse, j'en ai bien aussi, et tout le monde en a ; mais quelque fortes qu'elles puissent être, elles ne durent à qui que ce soit qu'autant qu'on y répond, et surtout les inclinations, et il est certain que plus vous avez aimé les gens, et plus vous les haïssez, quand vous apprenez qu'ils ne vous aiment point.

Depuis que je suis sorti de la Bastille, il n'y a pas eu un grand bruit de guerre que je n'aie offert mes services au roi, et vous croyez bien que je n'y manquerai pas encore en cette rencontre. Il faut un ami pour donner ma lettre, et je n'en manque pas ; mais je n'ai que faire de consulter personne pour savoir si je dois faire ce compliment-là ; car il est toujours honnête à faire, et personne ne sait non plus que moi s'il fera son effet. Pour vous, madame, si vous aviez autant de crédit que je suis assuré que vous avez de bonne volonté pour moi, je n'aurois pas sujet de me plaindre de la fortune. Il faut dire le vrai, je vous aime bien aussi.

Madame de Montglas, dites-vous, parle si bien et si tendrement de moi, que vous ne voudriez pas pour l'intérêt de ma conscience que je l'eusse entendue. Je vous assure, madame, que vous n'auriez rien à craindre là-dessus : ce qu'elle dit de doux pour moi pourroit bien m'empêcher de lui dire des injures, mais il ne me sauroit jamais obliger à lui dire des douceurs.

423. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 6 septembre 1671.

Je ne puis vous exprimer, monsieur, combien je suis touché de l'amitié que vous avez bien voulu me faire par les remarques que vous venez de m'envoyer. Je ne vous dis point le profit que je prétends en faire, car vous le verrez vous-même dans ma seconde édition. Il y a un air judicieux dans toutes ces remarques, et un discernement qui se sent si fort de votre caractère, qu'on pourroit vous y reconnoître. J'espère, monsieur, par l'accueil favorable que vous venez de me faire, que nous aurons un peu de commerce ensemble. J'y trouverai fort mon compte, parce que je ferai profit de vos lumières et de ce goût exquis que vous avez pour les lettres, et qui vous est naturel. Ne vous lassez donc pas de moi, monsieur, s'il vous plaît; et puisque vous avez commencé à me faire sentir vos bontés, ayez un peu de persévérance pour les continuer. Je pars dans deux jours avec M. le premier président pour passer deux mois avec lui en sa maison de campagne. J'y pourrai, monsieur, recevoir de vos lettres que madame de Scudéry enverra chez lui en sa maison de Paris. Je vais faire imprimer à mon retour un recueil de trois comparaisons; celle de Virgile et d'Homère, de Démosthène et de Cicéron que vous avez vue, et celle de Platon et d'Aristote. Je sais, monsieur, par ceux qui ont l'honneur de vous connoître, que vous avez plus de commerce dans l'antiquité que le commun des gens de qualité, et que vous avez fort étudié; c'est ce qui m'encourage le plus, monsieur, à lier commerce avec vous. Ayez la bonté de le souffrir, et j'aurai le soin de vous désennuyer dans votre solitude : *Si te haberem otiosum, clamores faceremus.* C'est

un mot de Cicéron à un de ses amis qu'il estimoit. Je veux dire par là, monsieur, que si je pouvois vous engager à jeter les yeux sur ce que j'écris, pour y mettre de cet air naturel qui vous est propre, et qui n'est que de vous, je pourrois peut-être mériter des applaudissements : je me retrancherois volontiers à mériter votre suffrage, et à avoir votre approbation. Je suis, avec un respect sans égal, à vous, etc.

424. — *Bussy à madame de Thianges.*

A Bussy, ce 9 septembre 1671.

Je fais ce que je puis pour ne vous point importuner, madame; cela m'arriveroit fort souvent si je vous écrivois toutes les fois qu'il m'ennuie d'être ici, mais avec les autres considérations qui me peuvent donner votre amitié, je serai encore bien aise de mériter qu'elle continue par ma discrétion. Voici une rencontre, madame, où il me semble que je suis dispensé de vous laisser en repos. Tout le monde me mande la guerre, j'offre là-dessus mes très-humbles services au roi, et je vous prie de lui présenter ma lettre (1). J'espère qu'il m'accordera la grâce que je lui demande. On enrôle tous les jours des gens qui ne sont pas meilleurs à faire tuer que moi.

425. — *Bussy à madame Bossuet.*

Ce 10 septembre 1671.

Je couche à Dijon où vous êtes, madame. Je vous aime et je vous estime infiniment, et je passe sans vous voir.

---

(1) Voy. à l'Appendice.

Comment cela se peut-il faire? Je m'en vais vous le dire : c'est que j'arrivai hier au soir à onze heures avec ma famille, et que je repars ce matin pour aller à la Borde, d'où je serai de retour ici dimanche, et ce sera pour lors que je m'irai plaindre à vous du malheur qui m'arrive aujourd'hui, et vous assurer que je suis mille fois plus empressé de vous que le premier jour que je vous trouvois pourtant fort aimable.

426. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 19 septembre 1671.

Je ne gagnerois rien à disputer plus longtemps sur l'amitié contre vous; car, avec la meilleure cause du monde, vous savez tant de choses pour la détruire que j'aurois toujours tort. Cependant, c'est tel et tel dont on ne se peut louer sur l'amitié, mais c'est le genre humain dont en général on se peut plaindre. Il faut que je vous dise encore ces deux mots-là : Eh! Seigneur-Dieu, n'avez-vous point encore éprouvé que la plupart du monde quitte les malheureux?

J'ai donné votre lettre et vos remarques au P. Rapin sans que je les pusse voir; car j'étois malade, et il partit le lendemain pour Basville où il est avec M. le premier président dont, comme je vous ai mandé, il est l'ami intime. J'espère bien d'en avoir le plaisir à son retour.

Madame de Montglas est partie pour la campagne. Ses maladies la détruisent fort. Les dames sont bien folles de s'accoutumer à la galanterie; car quand elles n'ont plus le visage propre à cela et que l'humeur y est encore, c'est un grand ridicule. On est belle si peu de temps, qu'on fait bien par prudence, quand ce ne seroit pas par modestie, de se mettre sur un pied où l'on puisse vivre agréa-

blement dans le monde sans que cela y entre. Cependant, si on en croit l'abbé de Cérisy (1),

> Chacun doit deux tributs : sa franchise et sa vie;
> Mais le temps de payer est dans les mains du sort,
> Et l'amour a son heure aussi bien que la mort.

Encore si chaque dame ne payoit qu'un tribut; mais nous n'en voyons guère qui en demeurent là. En vérité notre sexe est bien foible, et les femmes qui ont un peu de beauté et beaucoup de modestie, méritent ce me semble, de grandes louanges, quand elles sont à la cour; car dans les provinces, la vertu ne leur coûte guère. Je ne vous demande pas si vous y avez trouvé des écueils, car vous êtes toujours trop en colère contre madame de Montglas pour que je ne voie bien que rien ne vous a touché le cœur.

J'attends votre lettre au roi avec impatience. Vous n'êtes pas malheureux de trouver à point nommé ce qu'il y a d'honnêtes gens pour vous rendre ce service. Pour moi, qui vois la cour de près, j'en vois tant trembler dès qu'il faut approcher le roi et lui donner une lettre d'un ami malheureux, que je trouve que vous ne l'êtes pas tout à fait d'avoir des amis plus fermes. Si M. de Saint-Aignan étoit ici, il le feroit assurément; mais il est à la campagne pour jusqu'après la Saint-Martin. Vous avez raison de me désirer en faveur, je vous servirois assurément.

---

(1) Bussy, dans ses *Mémoires* (t. I, p. 38), a cité ces vers, que nous n'avions su à qui attribuer, et qui sont bien réellement de Habert, abbé de Cérisy, mort en 1655. Le dernier vers a été copié par madame de Villedieu, à qui la Biographie Universelle en fait honneur.

427. — *Mademoiselle Dupré à Bussy* [fragment] (1).

19 septembre 1671.

Après le prix de l'éloquence qu'a remporté mademoiselle de Scudéry, votre province a eu l'honneur de donner un homme qui a remporté celui de la poésie. Tout le monde dit que ce M. de la Monnoye (2) avoit si bien réussi à cause qu'il étoit né sous le même climat que vous. En effet, ses vers, que vous avez vus sans doute, sont pleins de bons mots et d'un grand feu d'esprit, mais vous saurez mieux en juger que moi.

428. — *L'abbé de Choisy à Bussy.*

A Paris, ce 19 septembre 1671.

Le comte de Guiche a eu permission de venir voir son père (3) qui a été à l'extrémité. Sa guérison va faire Brayer, qui l'a traité, premier médecin.

Madame de Chevreuse a, dit-on, la petite vérole. Son mari s'est enfermé avec elle (4).

Patry (5) mourut hier à quatre-vingt-treize ans. Le vent a

---

(1) Ce fragment est donné dans le *Supplément*, t. I, p. 106.

(2) Bernard de la Monnoie, le spirituel érudit, auteur des charmants *Noels bourguignons*, né à Dijon en 1641, mort en 1728. — Le sujet proposé par l'Académie française était l'*Abolition du duel.*

(3) Le maréchal de Gramont.

(4) Charles-Honoré d'Albert de Luynes, marié à Jeanne-Marie Colbert.

(5) Patrix, poëte, né à Caen en 1583, mort en 1671. Madame de Sévigné en parle plusieurs fois dans sa correspondance.

renversé les enchantements de Trianon. Le cadet de M. d'Avaux (1) va ambassadeur à Venise. M. de Berny (2), fils de M. de Lionne, est maître de la garde-robe pour quatre cent cinquante mille livres qu'il achète cette charge. Bonnelles (3) achète la charge de premier écuyer trois cent cinquante mille livres. Ma gazette est courte, mais ce n'est pas ma faute.

429. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 25 septembre 1671.

Je n'ai jamais trouvé plus d'esprit et de bon sens que j'en ai trouvé dans votre lettre, madame, et premièrement je suis persuadé de tout ce que vous dites sur l'amitié; mais quoiqu'il soit rare de rencontrer un bon ami, je ne m'en afflige pas davantage. Je n'aurois jamais fait, si je voulois prendre à cœur toutes les foiblesses humaines; et vous voyez comment il en a pris à M. de L***. Il seroit plein de vie s'il avoit eu moins de sensibilité. Pour revenir au P. Rapin, je suis bien content de lui. Mon Dieu! qu'il me paroît un honnête homme. Si vous saviez avec quelle docilité il a reçu les remarques que j'ai faites sur son livre, vous l'estimeriez encore plus, s'il se peut, que vous ne faites. Il vous montrera ces remarques, et j'en serai bien aise; car j'estime fort votre approbation.

Ce que vous me dites sur le ridicule des dames qui ont encore l'humeur galante, quoiqu'elles n'aient plus de beauté, est fort plaisamment dit et du meilleur sens du

---

(1) Jean-Antoine de Mesmes, seigneur d'Irval, habile diplomate, mort en 1709, à 69 ans.

(2) Louis, marquis de Lionne, mort le 22 août 1708, à 62 ans.

(3) A. Claude de Bullion, mort le 27 novembre 1671, à 27 ans.

monde. Cependant c'est sur le chapitre de madame de Montglas que vous avez fait ces belles réflexions. Vous croyez donc, madame, aussi bien que moi, que madame de Montglas est une infidèle! Je suis assuré que ce n'est pas d'aujourd'hui que vous le savez, mais vous ne me le confessiez pas, et je suis bien aise de vous voir sincère là-dessus comme sur toute autre chose. Au reste, ne sauriez-vous vous ôter de l'esprit que je suis en colère contre elle; et ne voyez-vous pas, dans tout ce que j'en dis, un air de plaisanterie qui sent la dernière indifférence?

Je ne trouve pas aussi extraordinaire que vous faites de rencontrer des gens qui donnent mes lettres au roi, et assurément, il n'est pas si rare d'en trouver que vous pensez : mais c'est que personne ne se vante de servir son ami auprès de Sa Majesté, de peur que cela ne lui nuise : et voilà pourquoi on croit que personne ne parle.

430. — *Bussy au comte de Guiche.*

A Bussy, ce 25 septembre 1671.

Je ne sais où a été votre lettre, monsieur, depuis près de trois mois qu'elle est écrite, je ne fais que de la recevoir. Je vous assure qu'elle m'a donné une très-grande joie, et que j'en aurai toujours en recevant des marques de l'amitié que vous m'avez promise : vous jugez bien qu'on ne peut être aussi aise que je l'ai été sans vous aimer extrêmement. M. de Corbinelli vous pourra dire avec quel plaisir nous avons parlé de vous. Mon Dieu! que ne sommes-nous en état vous et moi, d'avoir souvent des conversations ensemble! Cela nous aideroit fort à soutenir notre mauvaise fortune, et nous trouverions assurément de quoi nous consoler dans l'examen des actions des héros qu'on nous a préférés. Pour moi, j'ai plus besoin

de secours que vous; car on prétendra me faire une grande grâce de me remettre en l'état où vous êtes. Tout mon soin présentement est de vivre, et je ne doute pas que je ne vive plus que tous mes ennemis; car je n'en ai guère qui ne soient plus vieux que moi; et ceux qui sont plus jeunes craignent, s'ils ont un peu de sens, de tomber en disgrâce, et moi j'espère en sortir; la crainte leur échauffe le sang, et l'espérance me le rafraîchit. Deux choses soutiennent fort mon espérance : un peu d'amour-propre et beaucoup de confiance en la justice du roi. Quoi qu'il en arrive, j'ai de la patience et de la fermeté. J'entrerois dans de plus grands détails, si nous étions tête à tête. Je vous dirai donc seulement que vous n'avez pas un ami plus fidèle que moi, ni qui vous estime plus que je fais.

431. — *Bussy à l'abbé de Choisy.*

A Bussy, ce 26 septembre 1671.

J'ai regretté le maréchal de Gramont avec douleur, le croyant mort; j'y perdois un bon ami. Mais quoique le chagrin me fasse plus de mal qu'à un autre, je lui pardonne de bon cœur de me l'avoir donné, et je suis ravi de sa résurrection. Il n'y a que Brayer qui en ait plus de joie que moi.

M. de Chevreuse donne un bel exemple d'amour conjugal, bien des maris le suivront *per l'onore*. Il n'y a que les vents qui ne sachent pas respecter le roi. C'est grand dommage qu'ils aient renversé Trianon. M. d'Irval (1) va bien jeune en ambassade.

---

(1) Il avait 31 ans. Voy. plus haut, p. 54, *note* 1.

Il est vrai qu'aux âmes bien nées
Le bon sens n'attend pas le nombre des années.

Mais il me semble qu'il faut de la barbe à un ambassadeur. Adieu, monsieur, quand vous aurez plus de choses à m'écrire, vos lettres et les miennes seront plus longues.

432. — *Bussy à madame Bossuet.*

A Bussy, ce 2 octobre 1671.

Où êtes-vous, madame? Avez-vous quitté Dijon? Seriez-vous malade? Je suis en peine de vous, et j'envoie ce laquais pour savoir la raison de votre silence. Je suis, comme vous voyez, madame, un ami fort empressé; c'est que vous n'êtes pas une amie ordinaire, et qu'on ne peut longtemps avoir de l'amitié pour vous, sans trouver que Patry avoit raison de dire

Qu'il est mal aisé
Que l'ami d'une jeune dame
Ne soit un amant déguisé.

433. — *Madame Bossuet à Bussy.*

A Dijon, ce 3 octobre 1671.

Il ne me falloit pas moins que la fièvre continue, monsieur, pour être si longtemps sans vous dire mot. La délicatesse de votre amitié se contentera, s'il lui plaît, de cette bonne raison. Pour moi, mon cœur en est content et mon corps encore si foible, que vous n'aurez de moi que ces quatre lignes aujourd'hui. Si Patry avoit fait pour moi les vers que vous m'avez envoyés, je lui aurois répondu :

Soyez amant, si vous voulez,
Je ne le défends à personne.
Brûlez, parlez, persévérez;
Mais sachez que mon cœur se donne
Moins aisément qu'une couronne.

434. — *Le P. Rapin à Bussy.*

Ce 5 octobre 1671.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, monsieur, et je l'ai fait voir à M. le premier président qui se sent obligé de ce que vous dites de lui. Il m'a dit combien il vous estime et que vous étiez même son allié. Je lui ai fait voir votre lettre au roi qu'il a trouvée très-belle. En effet, monsieur, il y a un certain air de qualité dans tout ce que vous écrivez, qui n'est que de vous : cet air est de dire les choses d'une manière aisée, mais noble et élevée. J'attends avec impatience vos *Mémoires*, et je vous en rendrai un compte exact. Je les ferai même voir au P. Bouhours qui est mon ami, si vous me le permettez, puisqu'il a mérité votre approbation, et que son livre est à votre gré.

Vous avez su l'affliction où nous avons été ici de la mort de madame la procureuse générale (1). Il est vrai que j'ai vu peu de douleurs semblables à celle que j'ai vue ici; car les personnes avec qui je suis ont le cœur fait autrement que les autres. Nous retournons dans cinq ou six jours à Paris. Je vais faire imprimer quelque chose de nouveau, que je vous enverrai pour entretenir commerce avec vous,

(1) Anne-Madeleine de Lamoignon, fille du premier président Nicolas de Lamoignon, marquis de Basville, mariée le 12 septembre 1667 à Achille de Harlai, troisième du nom, alors procureur général, morte le 8 octobre 1671.

puisque vous voulez bien le souffrir. Personne ne sait mieux que moi l'estime qu'on doit faire de vous, et personne n'est plus touché de votre mérite. J'ai de l'impatience de savoir quel effet aura eu votre lettre au roi; mon cœur s'intéresse déjà dans votre fortune, et je trouve à redire qu'un homme d'un aussi grand mérite que vous soit malheureux. Ce doit être une consolation pour vous de ce que ce n'est pas la mode aujourd'hui à la cour d'avoir de l'esprit et de la vertu; et on est moins à plaindre que les autres quand on est éloigné, lorsqu'on sait faire d'aussi belles choses que vous en faites. Je suis, monsieur, avec un profond respect et une estime pour votre mérite sans égale, entièrement à vous.

435. — *Bussy à la maréchale d'Humières.*

A Bussy, ce 12 octobre 1671.

Je viens d'apprendre que vous aviez eu la petite vérole pour la seconde fois, madame. La première vous avoit si fort embellie, que je ne doute pas du progrès de la seconde. Si vous êtes assez heureuse pour l'avoir une troisième fois, vous effacerez les plus jeunes beautés. Sérieusement vous n'avez jamais eu tant d'éclat qu'après cette première maladie. Quoique ce soit la moindre de vos prospérités, madame, je ne laisse pas de vous en faire mon compliment; car enfin ce mal tue plus souvent qu'il n'embellit, et vous et moi lui sommes fort obligés d'avoir respecté votre vie et votre beauté.

436. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 18 octobre 1671.

J'ai toujours cru la guerre pour l'année prochaine, quoi qu'on m'ait mandé; et quelque raison que je sache que les ministres ont de ne la pas souhaiter, il est certain qu'elle plaît aux malheureux, parce qu'elle peut les accommoder, et qu'on croit ce qu'on désire.

Eh bien! madame, voilà le comte de Guiche revenu, que l'on croyoit chassé pour toute sa vie. Je vous avoue qu'un exilé est fou de croire qu'il retournera bientôt à la cour : mais les autres ne le sont pas moins de croire que son retour est fort éloigné. L'heure est comme celle de la mort, la plus incertaine du monde. Ce n'est point ce que le comte de Guiche a laissé à la cour et qu'il n'y retrouve pas, qui le rend si déconcerté que vous dites : il y a longtemps que les larmes de cette perte (1) sont essuyées, s'il en a jamais versé. Vous ne savez donc pas que pour voir à qui il tenoit de lui ou de sa femme, de ce qu'ils n'avoient point d'enfants, il en a fait un à une fille de qualité de son pays. Il est vrai aussi que ce pourroit être par politique, afin de faire croire qu'il n'avoit plus rien dans le cœur que cela. Tant y a qu'il retourne, dit-on, avec plus de réputation qu'il n'est parti. Il faut voir si cela durera. Au reste, il se moque de dire que la cour est plus difficile qu'elle n'étoit avant son départ : ce n'est pas elle, c'est lui qui est changé : elle étoit à peu près comme elle est, mais il ne la connoissoit pas : sept ou huit ans de plus qu'il n'avoit l'ont rendu plus sage et le font marcher en tâtonnant; et il fera bien si, tant que la cour sera comme elle est, il tâtonne tou-

(1) La mort de Henriette d'Angleterre.

jours. Ajoutez à cela que tout lui rioit en ce temps-là. On le cherchoit, et il faut aujourd'hui qu'il cherche les autres. Il est vrai que son retour me réjouit, mais c'est pour lui qui est mon ami, plus que pour moi : car quoiqu'on puisse tirer des conséquences du plus au moins, je n'ai point de père mourant. Ce n'est pas que je n'aie bonne espérance : car enfin le roi est juste, et il y a présentement peu de gens qui ne s'étonnent de la durée de mes malheurs. La cour ne perd rien en moi, et je ne perds pas trop en elle; si elle étoit faite autrement qu'elle est, nous y perdrions tous deux.

J'ai grande impatience du retour de notre ami le duc de Saint-Aignan. Il verra ce qu'il y aura à faire pour moi.

Quand madame de Montglas vous mande qu'on devroit bien me faire revenir à cette heure que les exilés sont en bonheur, elle veut vous faire parler là-dessus et savoir si l'on n'en dit rien. C'est la chose du monde qu'elle craint le plus, et j'en suis fort persuadé.

437. — *Le comte de Limoges à Bussy.*

A Moitier Saint-Jean, ce 2 novembre 1671.

Le temps qu'il fait est si propre à déborder les vingt-neuf rivières que vous avez à passer, monsieur, pour aller de Bussy à Chaseu, que bien que vous n'ayez que seize lieues à faire, je suis en peine de savoir comment vous aurez passé ce trajet. J'ai peur que la neige ne vous ait assiégé dans le Morvan en quelque gîte pareil à celui de Mailly-la-Ville. Enfin la part que je prends à tout ce qui vous touche, me figure tous les accidents qui peuvent arriver à un aussi grand équipage que le vôtre, et me fait craindre qu'ils ne vous soient arrivés. Ayez la bonté, monsieur, de me tirer de peine en m'apprenant vos aventures, car il n'est pas possible qu'il ne vous en soit arrivé.

438. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 5 novembre 1671.

J'ai été si longtemps sans avoir l'honneur de vous écrire, parce que j'ai été fort incommodée de vapeurs. Quand la raison se joint à la rate, monsieur, les vapeurs ne finissent pas sitôt. Cependant quoique je ne sois pas tout à fait guérie, je me porte beaucoup mieux. Je vous envoie la réponse du P. Rapin. Je lui ai envoyé la copie de votre lettre, comme vous me le mandiez. Je l'admire en vérité; elle est admirablement bien écrite.

Le comte de Guiche est en l'état que vous pouvez croire, voyant sa charge entre les mains de la Feuillade pour cinq cent mille livres (1). C'eût été assurément le dernier homme du royaume qu'il auroit choisi pour son successeur. Le roi en a donné six vingt mille écus à la Feuillade et un brevet de retenue (2) pour le reste, afin qu'il pût trouver de l'argent. Quand les étoiles s'y mettent, elles couronnent les gens en dépit d'eux, ou tout au moins sans qu'ils s'en mêlent. Ce n'est assurément pas le comte de Guiche qui est changé, c'est la cour qui est changée pour lui. Tout le monde le fuit, comme vous savez qu'autrefois tout le monde le cherchoit. Il avoit une charge et une maîtresse, et il n'en a plus; aussi est-il si enragé qu'il se

(1) La charge de colonel des gardes françaises, dont le maréchal de Gramont et le comte de Guiche, reçu en survivance, avaient remis la démission au roi.

(2) « Le brevet de retenue, dit le *Répertoire* de Merlin, est un acte par lequel le roi assure une certaine somme à la personne qui y est nommée, laquelle doit être payée par celui qui possédera une telle charge ou un tel gouvernement après la mort ou la démission du titulaire actuel. »

souhaite maintenant en exil, comme il se souhaitoit, il y a trois mois, à Paris.

L'abbé de Choisy va encore faire un voyage en votre pays à ce qu'il m'a dit; pour moi j'ai peur qu'il n'aille voir Philis plutôt que ses fermiers. Mandez-moi, je vous prie, si vous ne lui en avez point découvert quelqu'une; car il est tout propre à ne s'embarrasser pas d'en avoir une à Paris et une à Dijon. Quand il sera guéri de l'amour, j'ai retenu la place de sa première amie; car je le trouve agréable et délicat et fort propre à l'amitié, s'il ne s'amusoit point à l'amour. Pour madame de Montglas, je vous assure, monsieur, que vous ne m'en avez jamais rien écrit qui sente l'indifférence, ni par vos plaisanteries, ni par vos vers, ni par vos plaintes; elle est toujours en possession d'un poste considérable chez vous, qui est votre mémoire. Vous faites ce que vous pouvez pour vous tromper et les autres aussi sur son sujet : mais examinez-vous bien, vous n'êtes point pour elle comme pour les autres personnes que vous n'aimez pas. Mais enfin, si elle vous a aimé, cela se doit-il oublier, et un honnête homme ne doit-il pas être plus sensible aux bienfaits qu'aux injures? Si vous autres fripons songiez un peu combien il faut qu'une femme vous aime, pour faire une chose autant contre elle-même qu'est celle de s'abandonner à vous, vous lui pardonneriez toutes les voies qu'elle peut prendre pour se retirer de vos mains.

439. — *Madame Bossuet à Bussy.*

A Dijon, ce 6 novembre 1671.

J'ai toujours entendu dire qu'un malheur n'arrivoit jamais seul; et j'ai justifié ce proverbe; à peine ai-je été quitte de huit accès de fièvre tierce, que j'ai eu à essuyer la dou-

leur d'avoir pendant trois semaines un frère que j'aime tendrement et un enfant malades à l'extrémité d'une maudite petite vérole; et pour comble de maux, je reçus seulement hier la lettre que vous m'avez écrite le 16 du mois passé. Elle m'eût été d'un grand secours, monsieur, dans le plus fort de mon affliction. J'estime trop les marques de votre amitié, pour qu'elles ne me donnent pas une égale joie en tout temps.

Il y a très-longtemps aussi bien que vous, que je n'ai eu de nouvelles de notre ami l'abbé : à dire le vrai, je lui devois bien des réponses. Je lui écrivis hier, et je lui reproche comme un crime la négligence qu'il a pour vous. Cela est bien honteux à lui : il le seroit fort à moi de ne vous avoir pas envoyé la réponse du marquis de V*** plus tôt, après me l'avoir demandée, si je n'avois pas des excuses trop légitimes : c'est un petit plaisir que je vous ai retardé, et que je suis sûre qui vous en fera plus à présent qu'il ne vous en auroit fait, en me sachant malade et affligée.

Je ne sais ce qu'est devenue la lettre de l'abbé B*** (1); vous n'y perdez pas grand'chose. La réponse que vous lui faisiez pour moi l'a tellement étourdi, à ce que me mande le seigneur, qu'il ne sait où il en est. Il étoit assez téméraire pour prétendre qu'une déclaration d'amour de sa façon devoit être mieux reçue. Enfin, il a donné la comédie huit jours durant, en récitant tout ce qu'il s'étoit imaginé que je lui devois répondre. Voyez, monsieur, si je ne vous dois pas être bien obligée de m'avoir si fort aidée à faire ma cour. J'ai eu beau dire que c'est une réponse qu'une de mes amies a faite pour moi, on n'en veut rien croire et on m'en donne tout l'honneur. A ce compte-là, je voudrois bien que vous fissiez toutes mes lettres, j'aurois en peu de temps acquis la gloire de bien écrire.

---

(1) Voy. plus haut, p. 23.

Vous ne vous vantez pas que vous ayez vu une pèlerine à Sainte-Reine ; je le sais cependant. Dites la vérité, monsieur ; vous auriez cru manquer à l'ordre de chevalerie si vous n'aviez pas été rendre hommage à sa beauté.

*Lettre du marquis de V*** à madame Bossuet.*

Je suis bien heureux que mon entremise ne vous soit pas désagréable, et que le négociateur ait quelque part à l'honneur de la négociation. Mais, madame, préparez-vous à voir durer mon emploi. La réponse que vous m'avez faite me donne le goût du commerce ; et quelque ennuyeux que soit le métier d'ambassadeur, je consens à être continué, pourvu que vous y consentiez aussi. Je sais que je parle pour un prince (1) accompagné de succès heureux, et qu'au seul bruit de son nom mille choses qui paroissent impossibles se sont trouvées faisables et faciles ; mais quelque fortune qui le suive, je craindrois que mon malheur ne fût un contre-poids à sa bonne destinée, si quelques endroits de votre lettre ne me rassuroient un peu. Et quoique vous ayez prétendu par là me rendre suspect, ils ne laissent pas de me donner une confiance qui me feroit aller jusqu'à la témérité de B*** ; et je comprends que si j'arrivois ce soir à Dijon vous me verriez privé demain de cette bienheureuse santé, dont vous vous vantez tant dans la lettre que vous lui écrivez. Croyez-moi, madame, c'est une erreur que de vouloir toujours se porter bien.

Le trouble est fort souvent préférable au repos,
Iris, la vie oisive en misères abonde,
Et je connois de certains maux
Dont on fait tous les jours les plus grands biens du monde.

---

(1) Probablement le prince de Condé, gouverneur de Bourgogne et qui devait se trouver alors à Dijon pour la tenue des États de Bourgogne.

440. — *Bussy à madame Bossuet.*

A Bussy, ce 9 novembre 1671.

J'étois extrêmement en peine de vous, madame, quand j'ai reçu votre lettre du 6 de ce mois, avec celle que le marquis de V*** vous a écrite. Enfin, vous voilà hors d'intrigue et moi d'inquiétude : vous et toute votre famille êtes en bonne santé ; j'en ai la plus grande joie du monde, je vous supplie de le croire, et que je m'intéresse fort à tout ce qui vous touche. Je ne saurois m'empêcher de vous dire encore cela, quoique je ne sois pas un grand faiseur de compliments.

Je vous rends grâces de ne m'avoir envoyé la lettre du marquis de V*** que quand vous vous portez bien et que vous avez l'esprit content; et je vous suis très-obligé d'avoir eu assez de confiance en mon amitié pour croire que cette lettre me réjouit plus maintenant qu'elle n'eût fait, si je l'eusse reçue pendant que vous étiez malade et affligée.

Si on a trouvé la réponse que vous m'avez fait faire à l'abbé B*** bien écrite, vous ne désabuserez jamais le monde qu'elle ne vienne de vous. On vous connoît trop, madame, pour prendre le change là-dessus ; et vous-même, quand vous faites la modeste, en ne voulant pas vous parer de la gloire d'autrui, vous savez bien que vous en avez de reste, et votre modestie ne vous coûte guère. Cependant je ne laisserai pas de vous servir de secrétaire quand il vous plaira ; je ferai les lettres où vous voudrez vous réjouir, et vous réserverai celles qui passent la raillerie. Je croyois que vous eussiez fait déjà réponse au marquis de V*** ; mais puisque cela est encore à faire, voyez si vous vous accommoderez de celle que je vous envoie. Si vous

voulez être plus douce, répondez-lui vous-même : je ne suis pas propre à vous faire parler tendrement aux autres.

Je ne me vante pas, dites-vous, d'avoir vu la belle pèlerine que nous avons eue à Sainte-Reine. Je ne vous en ai fait de secret, madame, que parce que je ne vous ai pas écrit depuis qu'elle y a été. Je l'ai vue, il est vrai, et je ne pouvois pas honnêtement m'en défendre, après les compliments qu'elle me fit faire en arrivant, quoique je ne l'eusse jamais vue : peut-être n'eussé-je pas laissé de la voir sans cela; car, comme vous dites, l'ordre de chevalerie demandoit cette visite. Je ne l'ai pas trouvée si belle qu'on me l'avoit faite : du reste, quatre ans de cour ne l'ont pas encore rendue la plus éveillée demoiselle de ce pays-là; cependant vous savez quel bruit elle y a fait.

Il est bien difficile que les gens de l'âge de M. le Duc, de son rang et de son mérite, aiment longtemps en mêmes endroits. On leur fait tant d'avances, et ils ont tant de facilité à être infidèles, qu'il leur est presque impossible d'y résister; mais ces réflexions ne consolent guère les pauvres abandonnées : il n'y a que le temps capable de les guérir.

*Réponse pour madame Bossuet au marquis de V***.*

Si l'on pouvoit faire ses affaires soi-même, je serois d'avis qu'on se passât d'un ambassadeur; mais, s'il en faut un, je vous aimerois autant qu'un autre. Je ne sais pas à quoi vous pensez de me mander que vous songerez beaucoup plus à vos intérêts qu'à ceux de votre maître. M'estimez-vous assez peu pour croire que vous me plairez en faisant une méchante action pour l'amour de moi? Car vous ne pouvez pas douter que je ne tire la conséquence que qui est infidèle à son maître le peut bien être à d'autres. Au reste, monsieur, vous avez beau décrier la santé, c'est un bien que j'essayerai toute ma vie de me conserver; je ne vous réponds pas que j'en vienne toujours à bout, car l'air est quelquefois si corrompu, et il est

si difficile de n'avoir jamais de commerce qu'avec des gens sains, qu'on ne peut s'assurer de rien sur ce chapitre : toujours y ferai-je de mon mieux et ne serai-je malade qu'à mon corps défendant.

441. — *Bussy au comte de Limoges.*

A Chaseu, ce 15 novembre 1671.

Les aventures de notre voyage, monsieur, sont innombrables. Je n'entreprendrai pas de vous en faire le récit; je vous dirai seulement qu'à un cheval près qui a crevé tout le reste se porte bien. Nous n'avons été que quatre jours en chemin, quand nous croyions en être cinq; nous ne connoissions pas nos forces. Nous avons fort parlé de vous dans notre voyage ; il ne nous arrivoit aucun accident que nous ne vous souhaitassions pour le partager. Si vous voulez encore de plus sûres marques de notre tendresse, vous n'avez qu'à les venir chercher ici, où nous vous attendons avec impatience.

442. — *Bussy au P. Rapin.*

A Bussy, ce 20 novembre 1671.

Je ne fais que de recevoir votre lettre du 5 octobre, je ne sais où elle a tant demeuré.

Je suis fort obligé, mon R. P., à M. le premier président de l'estime qu'il a témoigné avoir pour moi. Cela m'aide bien à soutenir l'état dans ma mauvaise fortune, que de telles gens ne m'en estiment pas moins. Je lui écris sur la perte qu'il a faite, que je n'ai apprise que par vous. Mais, mon R. P., j'ai peur que vous ne me gâtiez avec

vos louanges. Je crois que vous appréhendez que tout le mal qu'on m'a fait depuis quatre ou cinq ans ne m'ait donné des pensées de désespoir, et que vous croyez m'en consoler par vos éloges. Il est certain que votre approbation soutient fort la fermeté que Dieu m'a donnée : aussi ferai-je toute ma vie tout ce que je pourrai pour la conserver.

Je vous prierai de me dire quelque jour votre sentiment et celui de M. le premier président sur mes *Mémoires ;* mais je vous les mettrai moi-même entre les mains, car je ne les exposerai pas au hasard de se perdre par les voies que je vous les enverrois d'ici.

Je n'ai pas encore eu réponse de la personne qui a dû donner ma lettre au roi ; je vous la manderai aussitôt que je l'aurai eue. Cependant Dieu m'a mis le cœur au meilleur état du monde pour celui de ma fortune. Je fais des pas pour la rétablir, car je dois cela à ma famille, à mes services passés et à ma réputation, mais je le fais sans impatience ; et, prenant au pis tous les succès, je tâche à rétablir le désordre où j'avois mis mes affaires domestiques pour le service du roi. Je fais des réflexions sur la folie des hommes de se tant tourmenter pour des établissements qui durent si peu. Je m'occupe à embellir mes maisons, j'entretiens un commerce agréable de lettres avec mes bons amis, et enfin les jours se passent, sinon avec d'aussi grands plaisirs qu'on en a dans la cour, au moins avec mille fois moins de peines. Voilà, mon R. P., la vie que je fais et par où je prétends survivre à ma mauvaise fortune : si je me trompe, je mourrai toujours avec moins de chagrin que si j'eusse eu les biens et les honneurs que je devois avoir.

443. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 23 novembre 1671.

J'ai appréhendé pour vous, madame, de plus grands maux que des vapeurs; dans l'inquiétude où j'ai été, j'eusse bien voulu en être quitte pour cela. Ce n'est pas que je n'aie ouï dire à mille gens que c'est un mal fort incommode, mais on n'en meurt pas, et cette assurance doit bien aider ceux qui l'ont à n'être guère malades.

Quand la raison se joint à la rate, les vapeurs ne finissent pas sitôt : on ne sauroit dire cela plus agréablement ni plus juste. La lettre du P. Rapin est du 5 octobre; je ne sais où elle a pu demeurer si longtemps. Il est toujours le plus honnête ami du monde; je ne serai pas fâché qu'il fasse voir à ses bons amis la lettre que j'ai écrite au roi, mais je n'aimerois pas qu'elle courût le monde. Je suis bien aise qu'elle soit à votre gré, car j'estime fort votre goût.

Je crois, comme vous, que si le comte de Guiche se fût choisi un successeur, il n'eût pas pris la Feuillade, et que celui-ci n'eût pas même songé de son chef à l'être : il a fallu que le roi s'en mêlât. Mais disons la vérité, madame : quoique peut-être nous aimions mieux le comte de Guiche que l'autre, le roi a raison d'aimer mieux la Feuillade que le comte de Guiche. Ce n'est pas que la Feuillade ne soit fort heureux : véritablement il a cherché assez la fortune; mais les fautes qu'il a faites en la cherchant ne l'ont pas empêché de la trouver. Il a persuadé au roi qu'il l'aimoit, et le comte de Guiche a fait croire à Sa Majesté le contraire. Voilà les véritables raisons de l'état des affaires de chacun d'eux. Cependant le comte de Guiche est un homme de qualité, qui a encore de grands établissements, de l'esprit et du courage, et que je n'estime pas moins pour être fui

de la plupart du monde : au contraire, madame, je crois qu'il est de ces gens à qui il ne manquoit que d'être malheureux pour être les plus honnêtes gens de leur siècle. Vous verrez que l'adversité lui donnera les derniers traits. Pour peu qu'un galant homme vive, il arrive des conjonctures où il faut que l'on compte avec lui ; et cependant il passe le mauvais temps sans foiblesse et sans brutalité.

Je vous ai dit plusieurs fois, madame, que je songeois plus à rire et à vous faire rire de madame de Montglas qu'à vous persuader que je ne l'aimois plus : puisque je n'ai pu réussir, mon opiniâtreté a ses bornes. Si, après avoir dit toutes mes raisons pour faire croire une chose on ne la croit pas, je n'en parle plus, quoique je n'en pense pas moins. Pour répondre à ce que vous me mandez, que je ne dois pas oublier que madame de Montglas m'a aimé, et qu'un honnête homme doit être plus sensible aux bienfaits qu'aux injures, je vous dirai, madame, qu'il y a des honnêtes gens de tous les tempéraments : les bilieux se vengent et les autres pardonnent ; ceux-ci font bien et les autres ne font pas mal. Pour la vengeance, elle n'en vaut pas la peine : il faudroit que j'en fusse encore amoureux ; mais quand je n'aurai rien autre chose à faire et qu'il me viendra quelque plaisanterie sur son sujet, je ne la supprimerai pas.

444. — *Bussy au comte de Limoges* (1) [fragment] (2).

1671.

Vous ne saviez pas l'affaire de M. de Lauzun (3) quand vous m'avez écrit; elle m'a presque autant surpris que son mariage avec Mademoiselle; ce n'est pas qu'on me mandât depuis six mois que sa faveur diminuoit, mais je pensois tout au plus qu'il mourroit de mort violente; je n'ai jamais ouï parler d'une fortune qui ait eu en si peu de temps de si grands hauts et bas que la sienne.

Il entre dans le monde en 1655 avec une compagnie de chevau-légers et pas un quart d'écu de bien; il gagne les bonnes grâces du cardinal et puis celles du roi par des rapports et des..... On le fait mestre de camp du régiment de dragons du roi avec de grands appointements. Quelque temps après Sa Majesté le voulant envoyer à sa garnison, il se figure que c'est pour l'éloigner de sa maîtresse (4); la jalousie le fait parler insolemment à Sa Majesté qui l'envoie à la Bastille, en 1665 (5). Trois mois après, le roi l'envoya quérir pour le voir avec une barbe de capucin qu'il s'étoit laissé croître dans la prison et en rit avec lui; ensuite il se remet si bien aux bonnes grâces de Sa Majesté, qu'elle crée en sa faveur une charge de colonel général des dra-

---

(1) Charles-François de Rochechouart, marquis de Bellenave et de Chandenier. Il fut sur le point d'épouser madame de Coligny, et fut blessé mortellement devant Ypres, en 1678.

(2) Ce fragment se trouve dans le *Supplément*, avec la date fautive du 27 septembre.

(3) Lauzun fut arrêté le 25 novembre 1671 et mené à Pignerol. — Voy. *Mémoires de Mademoiselle*, p. 470; *Segraisiana*, p. 123.

(4) Madame de Monaco.

(5) Il y était avec Bussy. Voy. *Mémoires*, t. II, p. 231 et suiv.

gons de France, exprès pour la lui faire vendre bientôt après, et du prix avec quelque autre secours qu'elle lui donne, lui fait acheter une charge de capitaine des gardes du corps. En 1669, il commande l'armée royale en Flandre. Mademoiselle, qui par sa naissance et ses grands biens est un parti pour des têtes couronnées, et qui même en a refusé, et qui jusque-là a paru le cœur du monde le plus rude et le plus mal propre à l'amour, devient amoureuse de lui et le veut épouser. Le roi y consent et se rétracte quatre heures (1) après par le grand bruit que fait toute la maison royale. Il n'en est pas plus mal auprès du roi. Au contraire, Sa Majesté lui remplace cette fonction manquée par mille autres douceurs, jusqu'en 1671, qu'elle le fait arrêter et conduire par deux cents mousquetaires à Pierre-Encise.

Nous avons des conjectures du sujet de sa prison, mais on ne le dit pas encore ouvertement.

Je vous le répète, monsieur, je n'ai jamais vu ni ouï parler de si francs et si prompts revers de fortune, et les réflexions que je fais sur elle m'occupent tellement, que vous trouverez bon qu'aujourd'hui je ne vous parle d'autres choses.

445. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 1er décembre 1671.

N'ayez pas peur de ma lettre pour mesdemoiselles vos filles, monsieur; il y a un mois que je sors depuis ma petite vérole : je n'en ai point été marquée. Elle ne fait de mal à personne cette année que de faire mourir d'ennui

(1) Lisez : quatre jours.

les pauvres convalescents, que personne ne veut seulement apercevoir. On écriroit si quelqu'un vouloit recevoir les lettres, mais il n'y a que des gens de quatre-vingt-dix ans avec qui on osât avoir commerce, et le remède seroit pire que le mal. J'ai donc passé quarantaine dans une retraite dont je suis tout abrutie. J'étois réduite à jouer le soir au héré (1) avec mes femmes et mes laquais. Après tous ces maux, je me trouve trop heureuse de n'être ni morte ni affreuse. Je ne vous manderai point de nouvelles, car à moins qu'elles ne m'eussent été dites par mon génie, je n'en puis savoir aucune; mais j'ai rarement de conversation avec lui.

446. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 1er décembre 1671.

Enfin, monsieur, j'arrive d'un voyage de Normandie; et, comme j'y allois pour sauver le reste de mon bien, j'étois partie avec précipitation et sans avoir le temps de rien dire à personne. Je n'en ai pas beaucoup; mais enfin, quoi qu'on aie, on ne laisse pas d'être alarmé quand on court hasard de le perdre. Et, comme dit madame de Cornuel, un gueux à qui on prend son écuelle de bois est aussi affligé qu'un roi à qui on prend sa couronne. Comme je n'y devois pas tarder, on ne m'y a envoyé nulles lettres, et j'ai trouvé les deux vôtres à mon retour. Vous ne sauriez croire combien elles m'ont touchées. Se moque qui voudra de moi, je crois que vous avez de la tendresse pour vos amis; et, c'est bien une autre affaire, j'en ai pour vous aussi. Les dames sages et réglées ont permis-

(1) Jeu de cartes. « C'est le jeu des pères de famille, dit le Dictionnaire de Trévoux, parce qu'ils y font jouer jusqu'aux petits enfants. »

sion de vous dire cela, même bien des années avant qu'on vous appelle le bonhomme Bussy. J'ai trouvé M. de L(auzun) perdu à mon retour. On dit qu'il souffre sa prison fort impatiemment et qu'il s'est fait une plaie horrible au ventre. Cela fait voir que ce sont deux sortes de courages différents que celui qu'il faut pour souffrir la prison, et celui qu'il faut pour aller à la brèche. On vient de donner son gouvernement de B(erri) à M. de M(arsillac) (1), qui dit au roi, lorsque Sa Majesté le lui donna, qu'il ne croyoit pas qu'il fût permis à un homme d'honneur d'accepter le bien d'un homme vivant. Le roi le loua et l'assura que M. de Lauzun n'avoit ce gouvernement que par commission.

Je ne vous parlerai plus de madame de Montglas, car vous êtes si accoutumé à gronder en parlant d'elle, qu'en m'écrivant vous me grondez moi-même, qui n'en puis mais.

447. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Chaseu, ce 15 décembre 1671.

Vous venez d'avoir la petite vérole, madame? J'ai été ravi d'apprendre par vous, que vous vous en portez bien, et par nos amies qu'elle n'a pas touché à votre beau teint: c'eût été grand dommage. Vous allez être aussi aise de revoir le monde que si l'on vous sortoit d'un couvent à dix-huit ans, et vous goûterez bien mieux les plaisirs et la liberté après le jeûne que vous en venez de faire. Pour votre beauté, madame, vous l'auriez pu perdre sans que je vous en eusse moins aimé, l'amitié n'y regarde pas de si près. Je puis même vous assurer que, si j'avois été votre amant,

(1) Voy. madame de Sévigné, lettre du 23 décembre 1671.

je vous aurois laissé la liberté de devenir laide impunément. Iris n'a pas fait de même : je l'aimai devenue laide et elle cessa de m'aimer quand je devins malheureux. Je me passerai fort bien des nouvelles du monde, madame, quand vous m'écrirez d'aussi jolies lettres que la dernière que j'ai reçue de vous.

448. — *Madame Bossuet à Bussy.*

A Dijon, ce 19 décembre 1671.

A mon retour ici d'un voyage que j'ai fait, j'ai trouvé votre lettre du mois passé, qui m'a fait tout le plaisir que tout ce qui vient de vous a accoutumé de me faire. Je ne sais pas, monsieur, si ce que je vous dis n'est point un peu trop doux ; mais il est dit, et avec mes amis il ne m'est pas possible de mesurer mes paroles.

Je ne vous écris que pour vous dire que je suis arrivée; je vous ferai réponse quand je serai un peu remise de la fatigue que je viens d'avoir; mais je ne puis remettre plus tard à vous dire que je n'ai jamais rien lu qui soit si à mon gré que la lettre que vous avez écrite pour moi. Je vous suis très-obligée de vouloir bien être mon secrétaire : ce que vous me dites là-dessus est pourtant bien malicieux, et, si vous me fâchez, je vous ferai faire les réponses que vous croyez qui passent la raillerie; et en dépit que vous en ayez, je vous forcerai à me faire parler tendrement.

449. — *Bussy à madame Bossuet.*

A Chaseu, ce 22 décembre 1671.

J'étois en peine de vous, madame, lorsque j'ai reçu votre lettre; je craignois quelque rechute d'un frère ou d'un

enfant, et j'aurois soupçonné toutes choses avant que de soupçonner un voyage en cette saison. Mais quel est ce voyage, madame? Ne suis-je pas assez de vos amis pour que vous me le disiez? Vous feriez mieux de vous en attirer une obligation : aussi bien crois-je le savoir. Cependant, si vous ne me le voulez pas dire, je ne vous en parlerai plus; si vous ne me donnez pas lieu de montrer ma discrétion à bien garder vos secrets, je vous la ferai voir au moins à ne vous pas trop presser à me les dire.

Vous avez raison de n'examiner pas vos paroles avec vos amis, et vous me faites le plus grand plaisir du monde de me mander que tout ce qui vient de moi vous en fait. Pour moi, j'ai reçu quelquefois des lettres de maîtresses que j'aimois fort qui ne me plaisoient pas tant que les vôtres et qui ne me touchoient pas davantage. Je suis bien aise que la lettre que j'ai écrite pour vous au marquis de V*** (1) soit à votre gré : elle étoit au mien aussi, mais je n'en voulois rien témoigner en vous l'envoyant, sachant bien que ce qu'il y avoit de délicat n'échapperoit pas à vôtre jugement. Sur ce que je vous ai mandé que j'étois prêt de faire toutes vos lettres badines, et que je vous laisserois le soin de celles qui passeroient la raillerie, vous me menacez de me forcer à faire même celles-ci. Je sens bien, madame, que je ferois tout ce que vous voudriez, mais ce ne seroit pas sans qu'il se fît un grand combat dans mon cœur entre la complaisance que j'ai pour vous et une certaine amitié tendre qui n'est jamais sans jalousie. D'ailleurs je ne vous réponds pas que j'y réussisse aussi bien qu'aux autres : les lettres passionnées de commande ne valent jamais rien.

---

(1) Voy. plus haut. p. 47.

450. — *Bussy à M. de Pomponne* (1).

A Chaseu, ce 24 décembre 1671.

Je vous assure, monsieur, que je prends la plus grande part du monde aux grâces que vous avez reçues du roi, et que je n'aurois pas été si longtemps à vous en faire mon compliment si je n'avois appris que vous n'étiez pas revenu de votre ambassade sitôt après. Vous voulez bien que je vous dise, monsieur, que le choix que Sa Majesté vient de faire de vous est une de ces actions qui lui attirent les louanges publiques ; et quoique mille gens vous l'aient dit, votre bonne fortune vous auroit pu faire douter de leur sincérité si vous ne sentiez bien qu'ils ont eu raison de le dire. Pour moi, je le dis comme je le pense, parce que personne ne vous estime plus que je fais et n'est plus assurément, etc.

451. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 26 décembre 1671.

J'ai reçu votre lettre avec grande joie, car elle m'a tiré de la peine où j'étois de ne point recevoir de vos nouvelles depuis longtemps. Elle m'a fait encore un autre plaisir : c'est que je vous ai trouvée plus gaie qu'à l'ordinaire, et j'ai jugé que vous aviez laissé vos affaires en bon état. Les gens qui se moquent de vous quand vous vous attendez à

---

(1) Simon Arnauld, marquis de Pomponne, fils d'Arnauld d'Andilly, né en 1618, mort en 1699. Il était ambassadeur en Suède, lorsque le roi, à la mort de Lionne (septembre 1671), le nomma secrétaire d'État aux affaires étrangères.

ma tendresse sont de sottes gens. S'ils me connoissent fort, ils parlent contre ce qu'ils savent; et s'ils ne me connoissent guère, ils sont fort injustes de décider sur les sentiments de mon cœur. La nature m'avoit fait tendre pour tout le monde; mais le monde m'a endurci pour lui, hors pour mes amis, pour lesquels j'ai ramassé toute ma tendresse. Vous me faites donc justice de m'aimer, et j'ai pu toute ma vie être appelé le bonhomme Bussy pour mes amis. Il est vrai que je me suis fait un petit air malin pour me faire craindre des gens dont je méprisois l'amitié; mais cela est acquis, comme je vous ai déjà dit, et la tendresse est naturelle.

Je comprends fort bien le désespoir de M. de Lauzun. J'étois assez comme cela les premiers mois que j'étois à la Bastille, mais non pas jusqu'à me tuer, car il faut qu'un galant homme prenne son parti et cherche de la gloire à souffrir constamment sa disgrâce. J'estime fort la réponse que M. de Marsillac a faite au roi sur le gouvernement de Berri qu'il lui donne. Elle est d'un fort honnête homme, et le roi ne l'est pas moins d'avoir pris cette réponse comme il a fait. Comment vous gronderois-je en vous répondant sur madame de Montglas que je ne la gronde pas elle-même? Il faut être en colère pour gronder, et je ne veux que plaisanter sur la belle.

452. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Chaseu, ce 27 décembre 1671.

Enfin, madame, vous venez d'avoir la petite vérole; mandez-moi comment elle vous a laissé le teint. Un amant seroit plus inquiet que je ne le suis là-dessus; pour les amis, ils ne songent qu'à la vie en pareille rencontre. Quelque outrage pourtant que vous ait fait ce vilain mal,

vous ne m'auriez pas perdu si j'avois été votre amant; vous savez les preuves que j'ai données sur cela de ma constance, et voici la maxime que j'en fis :

Lorsque deux vrais amants se sont trouvés aimables,
Rien de leur passion ne les peut affranchir.
Devenir laids, Iris, devenir misérables,
Tout cela ne fait que blanchir (1).

Iris n'a pas fait comme moi; je l'aimai devenue laide et elle cessa de m'aimer quand je devins malheureux. C'est pour me réjouir avec vous de vous savoir délivrée d'un mal si dangereux que je vous écris, et j'ai bien de l'impatience d'apprendre de vous si je me pourrai réjouir de ce qu'il ne vous aura point laissé de fâcheux restes.

453. — *Le duc de Montausier à Bussy.*

A Saint-Germain, ce 2 janvier 1672.

Je suis persuadé, monsieur, qu'il vous est plus agréable de me donner des marques de votre amitié dans des choses avantageuses que dans des occasions de douleur. Mais comme on est bien plus touché de ses malheurs que de sa bonne fortune, je vous suis encore plus obligé de vous être plus intéressé à l'extrême affliction où je suis de la mort de madame de Montausier que si vous m'aviez fait la même grâce en une occasion de joie. Croyez bien, monsieur, que j'en aurai toute ma vie une extrême reconnoissance et que je prendrai toujours un très-sensible intérêt à tout ce qui vous peut arriver, car vous n'avez pas un de vos serviteurs qui vous honore plus que je fais et qui vous soit plus assuré que moi.

---

(1) Voy. les Maximes d'amour dans les *Mémoires*, t. II, p. 189.

454. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 4 janvier 1672.

Depuis la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, monsieur, j'ai eu une pleurésie dont j'ai cru mourir; je ne me serois pas trouvée trop malheureuse de le faire, car je passe la vie assez désagréablement. Au reste, monsieur, je vous dirai, moi qui viens des portes du trépas, qu'en cet état-là les pensées de l'éternité sont terribles, et la vie et le monde paroissent bien peu de chose. Cependant me voilà guérie; il faut encore songer à vivre et vous souhaiter cette année ici plus heureuse que l'autre. Le roi ne fait point le voyage de Champagne, et l'on croit fort la paix malgré notre grand armement. Tout le monde craint Sa Majesté : quand il est question de dégaîner, on lui donne tout ce qu'il demande. Adieu, monsieur, faites-moi toujours l'honneur de m'aimer. Personne, si j'ose m'en vanter, ne le mérite comme moi et n'est plus zélée pour vos intérêts assurément.

455. — *Bussy au P. Rapin.*

A Chaseu, ce 6 janvier 1672.

Mon fils donna votre livre (1), mon R. P., à un gentilhomme de mes amis pour me le faire tenir, sans lui dire qui le lui avoit donné. L'épître à M. l'avocat général de Lamoignon et le sujet du livre me firent soupçonner que vous l'aviez fait. Je crus qu'il n'appartenoit qu'à vous à faire des réflexions sur l'éloquence; et la lettre à M. de

(1) Les *Réflexions sur l'éloquence*, 1672, in-12.

Lamoignon me fit songer à l'amitié que vous aviez pour M. son père. Mais je n'eus pas lu la première partie, que je vous y reconnus tout à fait, et je vous admirai jusqu'à la fin du livre. Il est vrai, mon R. P., que vous y êtes partout admirable. Vous n'êtes pas comme ces gens dont vous parlez, qui ne font rien de toutes les bonnes choses qu'ils enseignent. Dans le même temps que vous donnez des préceptes de l'éloquence, vous les exécutez. Où la matière est belle d'elle-même, vous vous contentez d'une expression aisée; où le sujet n'est pas si heureux, vous l'embellissez par un tour fin et délicat : et partout vous avez cette justesse de sens, que vous dites si bien que le peuple sent, mais que les habiles gens sont seuls capables de remarquer. Je ne sais, mon R. P., s'il n'y a pas un peu de vanité à moi de vous dire qu'on ne peut trouver tout ce que vous écrivez aussi beau que je le trouve, sans être en quelque façon capable de faire ce que vous enseignez. Mais je suis sincère avec mes bons amis. Comme je vous dis du bien de moi, je vous en dirois du mal s'il s'en présentoit l'occasion. Par exemple, je vous avoue que j'ai trouvé jusqu'ici la théologie sèche, sévère et obscure entre les mains de tout le monde; mais aujourd'hui elle me paroît douce, agréable et intelligible entre les vôtres. Pour mes *Mémoires*, mon R. P., je vous ai déjà mandé que je vous les voulois donner à lire moi-même, parce que c'étoient des choses que je ne pouvois pas mettre au hasard d'être perdues par la voie des messagers, outre qu'ils étoient fort amples; mais je ne désespère pas de vous les porter bientôt, car le roi est bon et juste. Voilà cependant une lettre que je viens de lui écrire, dont je vous prie de me mander votre sentiment, et de me croire à vous plus que personne du monde (1).

---

(1) Voy. l'*Appendice*.

456. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 9 janvier 1672.

Je suis fort aise, madame, que la pleurésie ne vous ait pas fait plus de mal que la petite vérole à notre amie (1), et même que j'aie su votre guérison avant votre maladie, cela m'a sauvé bien des inquiétudes. Je n'aime pas que vous me disiez que vous n'auriez pas été trop malheureuse de mourir; car, comme un des plus grands plaisirs que j'ai dans le monde, c'est d'avoir des amis, ils me dégoûtent de la vie quand je vois qu'ils ne s'en soucient pas, et je ne veux pas en être dégoûté. De la manière dont vous parlez, madame, je vois bien que vous craindriez autant la petite vérole par la solitude qu'elle cause que par les autres inconvénients. Pour moi, quand je suis malade, je suis fort aise d'être seul et qu'on me laisse en repos, et il n'y a que des médecins dont je crains d'être abandonné. Ces pensées de l'éternité, que vous avez trouvées si terribles quand vous avez été prête à mourir, je les ai souvent en la meilleure santé du monde. Savez-vous ce qu'elles me font, madame? Marcher plus droit et réformer mes mœurs; mais je n'en suis pas plus chagrin, et j'observe, tant que je puis, le précepte de Salomon : *Bien faire et se réjouir*. Si ma fortune change, je ne serai guère plus gai que je suis, et si elle s'opiniâtre à me persécuter, je n'en serai pas plus triste.

Je ne doute pas de la paix, et j'en serai fort aise, puisque c'est le roi qui la donnera. Je l'aime quoi qu'il m'ait fait, parce que je l'estime infiniment, et que je crois qu'il n'en veut qu'aux vices qu'il croit que j'ai. Mais j'espère

(1) Madame de Montmorency. Voy. plus haut, lettres nos 445, 447.

que Dieu qui a soin de moi, me fera connoître tôt ou tard à Sa Majesté tel que je suis, et que cela étant, il m'aimera. Vous avez raison de dire que je le crois, et j'ai fait mettre sous un portrait que j'ai de lui : *Louis XIV, roi de France, les délices et la terreur du genre humain.*

Cette inscription n'est-elle pas juste, madame?

457. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 9 janvier 1672.

Je vous assure que je n'ai pas plus d'argent que j'en avois, et s'il vous a paru plus de gaieté dans ma lettre qu'à l'ordinaire, elle ne venoit pas de mon abondance, elle venoit assurément de ce que j'avois reçu deux lettres de vous, monsieur, toutes pleines d'amitiés, à quoi je suis fort sensible; car enfin je crois de votre tendresse et de votre personne tout ce que vous m'en dites, et il est vrai que votre physionomie ne vous dément point; assurément vous êtes né avec de la bonté. J'entends fort bien ce que vous dites de la malice que vous avez acquise pour vous parer de celle du monde, et il ne s'en faut rien qu'il ne me fasse maligne aussi, moi qui suis née la meilleure femme qui vive. L'abbé de Choisy a justement fait comme vous dites; il m'a dit, pour me satisfaire, ce qu'il connoissoit que je voyois bien. Il y a deux mois que je ne l'ai vu; mais l'amitié n'a rien à dire quand l'amour parle, et je pardonne tout aux amants et aux gens des Petites-Maisons. Madame de*** ne se console point de la mort de*** (1). Je trouve cela honnête, quand on a aimé les gens pendant leur vie, de les regretter après leur mort; les amis du tombeau ne scandalisent point.

(1) Il s'agit probablement de mademoiselle d'Armentières et de l'abbé de Foix. Voy. tome I, lettres nos 372 et 374.

458. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 14 janvier 1672.

Pour répondre à votre lettre du 9 de ce mois, madame, je vous dirai que suis fort fâché de m'être trompé au sujet de votre joie, parce que si c'eût été l'argent qui en eût été cause, vous en seriez plus à votre aise, et vous ne m'en aimeriez pas moins.

Vous me mandez qu'il ne s'en faut rien que le monde ne vous fasse maligne aussi bien que moi ; je vois bien que vous voulez dire qu'il s'en faut peu, mais je le prends au pied de la lettre, et je crois que vous le seriez en un besoin. Je vous en estime davantage, car comme je ne veux cette malignité que pour la défensive, je tiens que c'est bassesse de cœur que de ne l'avoir pas.

Vous dites plaisamment que vous pardonnez tout aux amants et aux gens des Petites-Maisons. Je demeure d'accord avec vous que c'est quasi la même chose : cependant il est certain qu'une passion aide bien à supporter et même à rendre insensibles les chagrins inséparables de la vie.

Vous dites fort bien, madame, sur la douleur de madame de*** (1), que les amis du tombeau ne scandalisent point ; et moi j'ajoute : Les amis de la Bastille bien loin de scandaliser, ils honorent ; cependant on ne voit guère de morts ni de prisonniers aimés, comme vous savez.

---

(1) Voy. la note de la lettre précédente.

459. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 15 janvier 1672.

Je soupai hier en débauche avec madame d'Usez (1) et mademoiselle de Portes. La duchesse a une fille de treize ans qui est la plus belle chose du monde et qui a plus d'esprit qu'une fille n'en a d'ordinaire à vingt ans. M. d'Autun a fait l'oraison funèbre (2) de madame la princesse de Conti (3) qui est morte d'apoplexie; elle menoit la vie d'un ange. Il y un million de morts. La comtesse de Fiesque s'est mise dans un couvent à celle de madame de Guerchy, sa fille, qui est morte prête d'accoucher, pour avoir vu le feu à sa cheminée. La comtesse est bien embarrassée d'une affliction. M. le chancelier Séguier est mort fort chrétiennement avec toute sa raison (4). M. de Tulle (5), mon bon ami, l'a assisté à la mort et m'a conté tout cela. Il le chargea de ses derniers compliments au roi. Mais ce qui vous paroîtra extraordinaire, c'est qu'il est mort avec trente mille livres de rente moins qu'il n'avoit quand il fut fait chancelier, il y a trente-neuf ans.

Madame de Montmoreney sort de ma chambre. La taille lui est devenue comme à fanfan Fosseuse, son teint plus

---

(1) Marguerite d'Apcher, mariée à François de Crussol, duc d'Usez, morte en 1708, à 91 ans.

(2) Elle a été imprimée, en 1672, in-4°.

(3) Anne-Marie Martinozzi, nièce de Mazarin, mariée le 22 février 1654, au prince de Conti.—Voy. sur elle et sur sa mort, les Mémoires de Cosnac, la lettre de madame de Sévigné à sa fille, en date du 5 février 1672, et A. Renée, *Les nièces de Mazarin.*

(4) Le 28 janvier.

(5) Jules Mascaron, célèbre prédicateur, né à Marseille, en 1634, mort en 1703.

éclatant que jamais. Enfin la comtesse de Fiesque et elle sont dans les plus beaux jours de leur vie, et moi dans les plus tristes de la mienne, mais toujours très-zélée pour votre service.

460. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 18 janvier 1672.

Voici le comte de Limoges, mon parent et mon ami, que je vous présente, madame. Quand il ne seroit pas fils de M. de Chandenier, votre ami, je crois que vous le plaindriez si vous le connoissiez autant que je le connois. Il a trop peu vécu pour que je vous fasse son éloge, et si je l'avois fait à l'âge qu'il a, il faudroit y faire de grandes additions quand il aura soixante ans.

Mais enfin, madame, il a un beau naturel; il fait des réflexions, et il paroît avoir la plus grande envie du monde d'être un chevalier accompli. Adieu, madame, le gentilhomme qui vous a rendu ma dernière lettre, me vient de mander que vous étiez au lit avec un rhume; j'en suis en peine; mandez-moi promptement comme vous vous portez, et croyez bien que personne ne vous aime plus que je fais.

461. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 21 janvier 1672.

On n'est jamais à plaindre, monsieur, d'attendre longtemps vos lettres, car on est toujours bien récompensé de son attente. Quoique je sois peu sensible aux louanges contre lesquelles je me suis endurci, je ne laisse pas d'être touché des vôtres et me savoir un peu de gré d'avoir mé-

rité votre approbation. Il me paroît qu'elle est sincère, par ce que vous en avez écrit à mademoiselle Dupré. Elle et moi, nous nous fîmes hier un grand plaisir de parler à l'envi l'un et l'autre de votre mérite. Je suis bien aise que vous la connoissiez. Votre commerce avec elle et avec un bonhomme comme moi, peut vous rétablir dans le public sur la bonté. Elle m'a assuré que vous étiez vous-même un très-bon homme; j'en ai eu de la joie; car comme j'ai un peu d'expérience dans le monde que je connois très-bien, je ne suis plus sensible à rien qu'à la bonté, et je compte l'esprit pour peu de chose, quand ce n'est que de l'esprit. Adieu, monsieur, aimez-moi un peu, je le mérite par mon ingénuité. Je me fais un grand plaisir de l'espérance que vous me donnez de me faire voir vos *Mémoires*. Je suis, avec un respect sans égal, à vous.

462. -- *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 22 janvier 1672.

Tant que vous ferez des débauches comme celle que vous me mandez, madame, votre salut et votre santé n'en pâtiront point. Il y a un certain âge où l'on croit impossible de se réjouir sans incommoder l'un ou l'autre. La petite d'Usez sera bien heureuse d'apprendre de bonne heure comment il faut faire pour être contente en ce monde-ci et en l'autre.

Il n'appartient qu'à des vies comme a été celle de madame la princesse de Conti de mourir de mort subite. C'est la plus heureuse ou la plus funeste de toutes les morts. Mais le danger de l'alternative la doit faire craindre; cependant je ne puis m'empêcher de la désirer, et je demande à Dieu tous les jours de m'en rendre digne pour le ciel.

M. d'Autun avoit une ample matière pour faire une belle oraison funèbre, et son grand talent est pour ces sortes de discours. Celle de M. de Candale étoit plus difficile. C'est la plus délicate et la plus parfaite chose que j'aie vu en ces sortes de sujets : il avoit à parler de l'homme du royaume le plus galant, et sans blesser la vérité ni la sainteté du lieu, il a fait de lui l'éloge d'un prédestiné.

Je plains bien la pauvre comtesse d'avoir perdu sa fille et d'être obligée d'être triste. Je crois que sa joie lui est bien aussi chère que ses enfants. La comtesse de Guiche perd beaucoup à la mort du chancelier, il l'aimoit fort, j'en suis très-fâché pour tous deux. Le chancelier a été de mes amis dans tous les temps ; il a assez vécu pour apprendre à bien mourir.

C'est un conseil à donner cette année aux demoiselles de chercher à prendre la petite vérole ; non-seulement elle ne tue point, mais elle embellit ; la maréchale d'Humières le vient d'éprouver aussi bien que madame de Montmorency.

463. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Bussy, ce 24 janvier 1672.

Je trouve fort plaisant, mon cousin, que ce soit précisément dans la chambre de notre petite sœur de Sainte-Marie, que l'envie me prenne de vous écrire (1). Il sembleroit quasi que notre amitié fût fondée sur la sainteté de notre grand'mère. Le moyen d'en juger autrement, en voyant que tant d'autres lieux où je vous ai vu, me font moins souvenir de vous que celui-ci où je ne vous ai vu de ma vie. Vous avez ici une fille qui contribue à ce miracle. Elle

(1) Voy. la lettre du 17 mai 1671, n° 369.

n'est non plus sotte que si elle vous voyoit tous les jours, et elle est aussi sage que si elle ne partoit pas de Sainte-Marie. C'est une créature dont le fonds est d'un christianisme fort austère, chamarré de certains agréments de Rabutin qui lui donnent un charme extraordinaire. Je doute que tous vos autres enfants vaillent mieux que celle-ci. Mais en voilà assez pour lui donner de la vanité. J'ai été huit mois en Bretagne, pendant lesquels je ne me suis jamais trouvé assez d'esprit pour vous écrire. J'ai eu dessein de ressusciter notre commerce à mon retour, et je commence ici. Bon jour, bonne œuvre. Je ne dirai point de nouvelles et je ne vous parlerai point du prochain. Vous savez tout ce qui se passe, au moins je le veux croire : car je ne crois pas qu'il soit trop sûr d'écrire de certaines choses.

On sait de cent paquets les tristes aventures,
Et tous les grands chemins sont remplis de parjures.

Il y a des comédies nouvelles dont j'ai la vanité de croire que vous jugerez comme moi. Adieu, mon cousin, vous ne sauriez croire combien je mérite l'honneur de votre amitié.

464. — *Bussy au P. Rapin.*

A Chaseu, ce 25 janvier 1672.

Je commencerai ma réponse, mon R. P., par l'endroit où vous me mandez que votre commerce avec mademoiselle Dupré et avec un bonhomme comme vous, peut me rétablir dans le monde sur la bonté, c'est-à-dire me faire passer pour meilleur que je n'y ai passé. Il faut que vous sachiez d'où m'est venue cette réputation de méchant, que mille gens de la cour qui ne l'ont pas méritent mille fois mieux que moi. Premièrement, je suis né bon et doux, et

personne n'a ces deux qualités avec ses amis en un plus haut degré que je les ai; mais j'ai un air froid avec les gens que je ne connois pas, qui passe pour de la gloire; et cela à vous parler franchement, soutenu d'un peu d'esprit et de courage, m'a fait craindre. Ceux qui m'ont craint, m'ont haï, et ces ennemis n'osant m'attaquer d'une autre manière, m'ont débité dans le monde pour un méchant homme qui n'épargnoit personne. Pour moi, qui étois satisfait de ce que j'étois, et de la connoissance qu'en avoient mes amis, je ne me mettois guère en peine de désabuser le public; au contraire, tenant pour maxime qu'à la cour on traverse plus aisément les gens qu'on méprise que les autres, je laissois dire le monde, et je me contentois d'aimer le roi et de le servir de mon mieux. Quelque jour je vous ferai convenir, sans vanité, que le mérite nuit plus à la cour qu'il ne sert, et que hors les enfants de la fortune qu'elle élève de quelque manière qu'ils soient faits, la principale qualité qui avance tout le monde, c'est la bassesse.

Mademoiselle Dupré ne me flatte pas trop de dire que je suis bon; mais je ne laisse pas de lui en être fort obligé: ce n'est pas cette louange qui me la fait aimer; j'avois ces sentiments-là pour elle, avant que je susse la bonne opinion qu'elle avoit de moi. Vous me priez de vous aimer, mon R. P., je le fais du meilleur de mon cœur, mais il ne vous déplaira que ce soit à votre mérite plutôt qu'à vos prières que je donne mon amitié. Je vous assure que je n'aime personne plus que vous.

465. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 28 janvier 1672.

Savez-vous bien, madame, ce qui fait que vous m'écrivez de Sainte-Marie, où vous ne m'avez jamais vu, plutôt

que de mille autres lieux où vous m'avez vu mille fois? C'est que ma fille vous y fait ressouvenir de moi; et qu'étant bientôt lasse des matières qu'on traite en ces lieux-là, vous usez une partie du temps de votre visite à faire une lettre à son père. Ainsi, madame, tout ce que j'en puis juger, c'est que vous aimez mieux parler au monde qu'à moi; mais que vous aimez mieux me parler qu'à Dieu; vous en conviendrez, si vous êtes sincère. Quand j'ai lu l'endroit où vous me mandez *que ma fille n'est non plus sotte que si elle me voyoit tous les jours, et qu'elle est aussi sage que si elle ne partoit pas de Sainte-Marie*, je croyois qu'il y eût, *aussi sage que si elle ne m'avoit jamais vu.* Car effectivement une demoiselle peut devenir agréable à me pratiquer; mais il est difficile qu'elle devienne par là bonne religieuse. Ma fille de Sainte-Marie en est une, à ce que j'ai appris par d'autres que par vous, et le témoignage que vous me donnez des agréments de son esprit est ce qu'on appelle l'approbation des docteurs. Ses sœurs ont aussi leur mérite, et si ma disgrâce leur a fait perdre des avantages du côté de la fortune, elle leur en a donné du côté de la bonne nourriture et de l'esprit.

Vous me deviez écrire de Bretagne : nous y avons perdu tous deux. Vous vous moquez de me mander que vous ne vous êtes pas trouvé assez d'esprit pour cela. Songez-vous à faire de belles lettres pour moi ? Il est vrai que je sais ce qui se passe; mais je ne le saurois point, si tous mes amis avoient sur cela autant de prudence que vous.

Avez-vous fait les deux vers que vous m'envoyez sur ce sujet? les avez-vous retournés, ou seulement copiés? Ils sont capables de faire trembler tous les gazetiers de France; il est vrai qu'en voici qui les rassurent :

Qu'il se perde tant de paquets
Qu'on dit tous les jours par la ville,
Ce sont contes à plaisir; mais,
Pour un perdu, l'on en dit mille.

466. — *Bussy au comte de T(avannes).*

A Chaseu, ce 22 février 1672.

Je suis bien fâché de votre incommodité, mais j'espère qu'elle vous aura quitté à présent. Pour moi, je me porte le mieux du monde. Dieu n'afflige pas les siens de tous points : aux uns, il donne la goutte à Paris; aux autres, l'exil et la santé. Enfin nous avons la guerre, j'en suis bien aise; car outre la gloire qui en reviendra au roi, peut-être cela donnera-t-il occasion à ses bons serviteurs de lui témoigner leur zèle pour son service. J'espère que nous nous verrons cet automne, si Dieu n'en dispose autrement. Pour le bruit qui court que je suis dévot, je vous dirai que je suis bien loin de l'être, mais il n'y a pas de chartreux au monde plus retiré que moi. Adieu, mon cher, je suis plus à vous qu'à qui que ce soit. Je vous conjure de n'en pas douter.

467. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 27 février 1672.

Plus je reçois de vos lettres, monsieur, et plus je trouve de bonté, de véritable vertu et d'honnêteté dans votre procédé et dans votre commerce; et quand on a un peu de vertu, on ne doit être sensible qu'à cela. Ainsi, monsieur, vous pouvez juger par là combien je ressens l'honneur que vous me faites et l'état que je fais d'avoir quelque liaison avec vous. C'est à moi de me rendre digne de cet honneur par mon ingénuité; car de la manière que je vous comprends, on doit fort vous plaire par là. Je ne vous ferai pas de grands discours pour cette fois. Je vous enver-

rai mon livre de dévotion que je vous ai promis au commencement du Carême. Je suis avec bien du respect à vous.

468. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 1er mars 1672.

Je vais vous dire, madame, qui sont les amis généreux que ma disgrâce n'a pas rebutés de donner quelquefois mes lettres au roi; mais je vous demande le secret, et pour tout le monde sans en excepter un seul. C'est madame de Thianges et MM. de Saint-Aignan et de Noailles tour à tour. Ils ne disent rien de moi en donnant mes lettres, car le roi me connoît assez; et s'il ne m'a pas encore fait retourner, ce n'est pas qu'il ne me croie avoir quelque mérite pour la guerre, mais c'est qu'il a croyance en des gens qui ne m'aiment point, et qu'il croit pouvoir battre les Hollandois sans moi: ce que j'avoue franchement sans m'en estimer moins, car il les battroit bien sans M. le Prince et sans M. de Turenne. Pour la gaieté de M*** elle ne signifie rien bien souvent. Vous autres dames, vous ne prenez pas longtemps les matières à cœur, et je suis de l'avis de Sarrasin :

Peu de femmes vont à l'école
De la veuve du roi Mausole.

Pour revenir à moi, je vous dirai, madame, qu'il faut se donner patience jusqu'à ce qu'il arrive quelque changement dans les personnes ou dans les affaires, et cependant s'adresser directement au roi, et lui faire des offres de service aux occasions, qui peuvent être bien reçues lorsqu'on y pensera le moins. M. de Turenne ne m'aime point; la Feuillade et le maréchal de Créqui m'ont toujours envié

jusqu'à ma disgrâce. Je ne les tiens pas assez généreux pour me servir de leur mouvement, et je ne suis pas assez foible pour les en prier. Notre ami est longtemps hors de la cour; je pense qu'il y reçoit si peu de satisfaction, qu'il ne peut gagner sur lui d'y demeurer. Si ses affaires n'étoient pas encore faites, il pourroit être blâmable de ne se pas contraindre, de ne pas tâcher de réchauffer le maître; mais il a du bien et des honneurs dont il jouit avec douceur dans la province, au lieu des couleuvres qu'il avaleroit à la cour.

Il y avoit deux mois que vous n'aviez vu l'abbé de Choisy quand il retourna l'autre jour chez vous. Pour moi, il y en a six qu'il ne m'a écrit. Mais, comme vous dites fort bien, l'amitié n'a pas le mot à dire quand l'amour parle; cela m'obligera de ne me pas plaindre. Je ne suis pas trop surpris de l'esprit de mademoiselle d'Usez, et je tiens que cela n'en fait pas plus d'honneur à sa maison. Madame sa mère a toujours hanté bonne compagnie.

469. — *Marigny* (1) *à Bussy.*

A Paris, ce 4 mars 1672.

Ne reviendrez-vous point à Paris, monsieur? je voudrois que vous y vinssiez faire un aussi long séjour que l'a été votre absence. Vous y trouveriez bien des embellissements, qui le rendent encore plus agréable qu'il n'étoit. On ne laisse pas d'y mourir comme l'on faisoit auparavant; les morts subites y sont fréquentes. On a dansé des ballets, on a fait toutes sortes de réjouissances à l'arrivée de Ma-

(1) Jacques Carpentier de Marigny. Voy. sur lui, *Mémoires*, t. I, p. 192, 336, et la Correspondance de madame de Sévigné, *passim*.

dame et l'on fait en même temps des préparatifs de guerre. Il n'y a que le roi qui puisse soutenir avec tant de grandeur les dépenses de la guerre et celles de la paix.

470. — *Bussy à madame Bossuet.*

A Chaseu, ce 4 mars 1672.

Jusqu'à huit jours près d'ici, j'ai été en peine de votre santé, madame, sur ce que je ne recevois plus de vos lettres. Mais m'étant informé de vous à des gens qui venoient de Dijon et ayant su que vous vous portiez le mieux du monde, j'ai changé mon inquiétude en de la colère, non-seulement de ce que de propos délibéré vous ne m'écrivez plus, mais encore de ce que j'ai été alarmé pour une ingrate. Tout ce petit préambule a l'air d'un reproche amoureux, et je ne pense pas qu'à cause de cela, il en doive plutôt déplaire; au contraire, l'amitié est plus parfaite plus elle approche de l'amour. Mais enfin, madame, sans entrer dans la discussion de mes sentiments, confessez que vous avez tort et que quand je ne serois que votre ami, je vaux plus de soins que vous n'en avez de moi. En voici assez pour un homme incertain de sa destinée. Si je vous ai tout à fait perdue, je ne dirai plus mot. Si vous n'êtes qu'égarée et qu'il me paroisse que vous vouliez marcher plus droit à l'avenir, j'en serai ravi et je redoublerai de soins pour vous et d'envie de vous plaire.

471. — *Le duc de Noailles à Bussy.*

A Paris, ce 4 mars 1672.

J'ai attendu quelques jours pour trouver un temps à vous rendre le service que vous attendez de moi; car vous

pouvez compter que mon amitié pour vous est toujours la même. Ce fut le premier jour que le roi travailla au sceau, que je pris ce temps-là pour lui parler du zèle que vous conserviez toujours pour son service et de la passion que vous aviez d'y employer votre vie. Il me parut que le roi ne reçut pas mal ce que je lui dis, mais qu'il trouvoit qu'il n'étoit pas encore temps. J'aurois souhaité que ma sollicitation eût été plus puissante pour vous servir plus utilement. Il faut espérer que la confiance que vous avez en Dieu et en la bonté du roi ne sera pas vaine, et que vous serez quelque jour plus heureux. Je prendrai toujours beaucoup de part à tout ce qui vous arrivera, étant fort sincèrement et cordialement votre ami, etc.

472. — *Bussy au P. Rapin.*

A Chaseu, ce 12 mars 1672.

Pour répondre à votre lettre du 27 février, mon R. P., je vous dirai que je prends les louanges que vous me donnez, pour des leçons, et j'essayerai d'être ce que vous me dites que je suis.

Je suis bien aise que mon fils vous plaise par sa douceur et par son honnêteté : j'estime fort ces deux qualités en tout le monde, mais surtout dans les jeunes gens, car cela les fait aimer, qui est la chose qu'ils doivent souhaiter préférablement à toute autre.

Je venois de recevoir des nouvelles de madame de Scudéry, quand j'ai reçu la lettre que vous m'avez envoyée.

J'estime fort la fable latine de votre ami; et elle est fort bien dans le sujet, et elle est bien écrite. Celle de la Fontaine est d'un caractère plus badin, mais très-jolie comme la plupart de ce qu'il fait. Vous m'avez fait grand plaisir de me les envoyer, mon R. P., et vous m'en

ferez un bien plus grand de m'envoyer votre livre de dévotion; car rien ne me plaît tant que ce que vous faites.

473. — *Bussy à Morigny.*

A Chaseu, ce 18 mars 1672.

Je vous suis fort obligé, monsieur, des souhaits que vous faites pour mon retour; j'y songe pour l'intérêt de ma famille; sans cela je dirois de la fortune comme le renard des mûres : aussi bien n'en voulois-je point. Vous jugez bien qu'avec de tels sentiments les mauvais succès ne troublent pas ma tranquillité.

Je sais ce que vous me mandez des embellissements de Paris, mais je n'ai aucun mérite à me passer de les voir, car je ne suis pas curieux; et ce qui m'en console encore, c'est qu'on y meurt tout comme avant qu'il ne fût pas si beau; si l'on n'y mouroit pas, on auroit bien de la peine à m'empêcher d'y être.

Je vous avoue que si j'ai du chagrin, c'est de n'être pas de quelque chose sous le plus beau règne qui ait jamais été en France. Les disgrâces honoroient autrefois les disgraciés; elles les convainquent aujourd'hui de les mériter. Déplaire au roi et avoir tort, c'est la même chose; et quand ce ne seroit que pour l'intérêt de ma réputation, je travaillerai avec plus de chaleur que je n'ai fait à mon retour; mais surtout pour voir de près les actions d'un prince qu'on admire par tout le monde, et en particulier, pour avoir le plaisir de vous embrasser.

474. — *Mademoiselle Dupré à Bussy.*

A Paris, ce 18 mars 1672.

Le roi a donné la charge de maître des requêtes qu'avoit M. de Fieubet à M. Pellisson, et a fait M. de Fieubet conseiller d'État ordinaire. Jamais prince, à mon avis, n'a mieux mérité que le roi l'éloge que vous en faites en deux mots au bas de son portrait, et il n'a jamais tant été la terreur du genre humain et les délices de ses peuples qu'il l'est aujourd'hui. Il me semble que vous devriez bien faire les siens.

Je suis ravie que le P. Rapin soit devenu de vos amis; il mérite bien d'en être. Il est éloquent, d'une conversation agréable, zélé pour ce qu'il aime, tout plein de probité et d'une vertu sans reproche. J'ai été voir M. votre fils au collége : il est très-joli et tout plein d'esprit; les jésuites s'en louent fort. Il m'a dit que mesdemoiselles ses sœurs jouoient des comédies; c'est un très-agréable amusement et qui donne de la grâce en formant l'esprit, car il faut en avoir pour bien dire des vers comme pour les faire bons. Le roi veut bien être protecteur de l'Académie (1).

475. — *Bussy à M. de Louvois.*

A Chaseu, ce 19 mars 1672.

Depuis le jour que j'ai été assez malheureux pour déplaire au roi, il ne s'est pas passé un moment que je n'aie songé à rentrer en sa grâce; mais je vous assure, mon-

---

(1) Le chancelier Séguier en avait été le protecteur jusqu'à sa mort.

sieur, que ma plus forte envie a été de vous en avoir l'obligation. Le compliment que vous me faites l'honneur de me faire, monsieur, me fait prendre la liberté de m'adresser à vous pour vous supplier très-humblement de vous employer pour moi auprès de Sa Majesté. Quand vous lui direz que de tout ce grand nombre de gens qui vont le servir il n'y en a pas un seul qui meure, s'il le faut, de meilleur cœur que moi pour son service, vous lui direz la vérité; mais vous vous la direz à vous-même quand vous serez persuadé qu'il n'y a personne au monde qui ait plus de reconnoissance que moi de l'obligation que je vous aurai, ni qui soit plus assurément, etc.

476. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 19 mars 1672.

C'est un régal pour moi que vos lettres, monsieur, et je sens par le plaisir que j'y prends, que vous m'eussiez donné de l'esprit si j'eusse eu plus tôt commerce avec vous. Je vous envoie mon livre de dévotion (1). Vous y devez prendre intérêt, parce que je le dédie à une de vos parentes, qui est une de mes amies, quoiqu'elle n'ait que vingt-trois ans; car je la connois il y a plus de douze ans, et elle a toujours eu un peu de confiance en moi. Vous ne serez pas mécontent de la manière dont je la traite. Vous trouverez dans ce livre de nouvelles découvertes dans le cœur humain que j'ai tâché un peu de connoître dans les réflexions que je fais sur les actions des hommes. Et quoique j'aie un peu approfondi cet abîme qu'on a peine à pénétrer, et qu'il y paroisse peut-être du raffinement dans les

(1) *L'Esprit du christianisme,* dédié à l'abbesse de Fontevrauld.

réflexions que j'en ai faites, vous ne laisserez pas, monsieur, de trouver une morale bien pure et bien chrétienne dans tout cet ouvrage, et j'espère même qu'ayant l'esprit et le cœur faits comme vous l'avez, il ne vous déplaira pas. J'ai à vous consulter la première fois que j'aurai l'honneur de vous écrire sur quelque chose à quoi je travaille, et je prétends, si vous m'en donnez la permission, avoir encore un commerce plus étroit avec vous pour vous obliger à m'aimer. Vous trouverez, de la manière dont j'ai le cœur fait, que je n'en suis pas indigne; mais j'attends votre sentiment sur ce livre de dévotion. Cependant je suis à vous.

477. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 19 (ou 29) mars 1672.

Un honnête marchand de Semur, parent des Lamaison, vos fermiers, qui me fait crédit quelquefois et qui ne me presse pas trop, a une affaire à Paris qu'il vous dira, madame. Je vous supplie de l'y servir; vous me ferez un très-grand plaisir : il s'appelle Versy.

J'espère que vous me ferez réponse, encore que vous ne soyez pas dans la cellule de notre petite sœur Jacqueline-Thérèse. Vous ne commencez à m'écrire que des Saintes Maries, mais vous me faites réponse de partout.

Enfin voici la guerre, madame. Si ce n'est que pour une campagne, cela ne vaut pas la peine de me faire sortir de chez moi. Si elle dure davantage, peut-être me verra-t-on encore sur les rangs. J'ai écrit au roi pour lui offrir mes services, comme j'ai déjà fait cinq fois depuis que je suis en Bourgogne; je suis content de sa réponse. Que ceci soit entre nous, ma belle cousine, car vous savez que rien ne réussit que par le secret. Je ne vous le cacherois pas, si j'en avois de plus grande conséquence.

478. — *La comtesse de la Roche à Bussy.*

A Saché, ce 20 mars 1672.

Eh quoi! monsieur, vous n'écririez pas en mille ans à vos amies si elles ne vous écrivoient? Avez-vous oublié, vous qui êtes né si galant, que c'est toujours aux cavaliers à faire les trois quarts du chemin avec les dames? Ma bonté vous gâte. Quoi! si j'étois malade, dans les affaires par-dessus la tête, éloignée d'ici et cent autres choses qui peuvent m'empêcher de vous écrire, je ne recevrois jamais de vos lettres! Cela est insupportable. Il m'est arrivé une partie de tout cela pendant que je n'ai pas ouï parler de vous; je ne m'accommode point de si tièdes amis, et je gronde très-sérieusement.

479. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Chaseu, ce 22 mars 1672.

Le roi ne sauroit faire du bien à personne qui le mérite mieux que M. Pellisson. Je me trouve bien indigne de faire les délices d'un roi comme le nôtre, mademoiselle; mais je vous avoue que je ne me croyois pas digne de ses rigueurs, et il faut que j'aie aussi bonne opinion de lui que je l'ai pour me persuader que j'aie mérité tout ce que je souffre.

Je n'ai point d'ami que j'estime davantage que le P. Rapin. Il y en a peu qui aient comme lui tant de sortes de mérites. Mes filles s'amusent à la répétition de leurs comédies, qui en font les trois quarts du plaisir. Je conviens avec vous que rien ne polit davantage le corps et l'esprit que ces sortes d'occupations. Nous serons bien glorieux d'a-

voir le roi pour protecteur de l'Académie. Je trouve qu'il nous honorera encore plus par son mérite que par sa naissance. Je vous envoie le rondeau que je vous ai promis.

Contre une infidèle.

Autant en emporte le vent
De vos serments d'aimer fidèlement,
J'en ferai pourtant un mystère.
Mais je ne me veux jamais taire
De votre dernier changement.
Je vous avois promis souvent
De vous aimer éperdument,
Et vous m'aviez juré d'en faire
Autant.

Vous pensiez bien en ce moment
Pouvoir tenir votre serment;
Mais fortune m'étant contraire,
Le moyen, Iris, de vous plaire
Et d'avoir pour vous d'agrément
Autant?

480. — *Bussy au duc de Béthune-Charost* (1).

A Chaseu, ce 26 mars 1672.

Je viens d'apprendre avec bien de la joie, monsieur, la manière honnête dont le roi en avoit usé pour vous, lorsque vous vous êtes défait de votre charge de capitaine des gardes du corps. Elles sont belles ces charges-là, je l'a-

(1) Louis de Béthune venait d'être créé duc de Charost, et son fils Armand, lieutenant général de Picardie. Louis, né en 1605, mourut en 1681. Voy. la lettre de madame de Sévigné à sa fille, du 9 mars 1672.

voue; mais on ne souhaite de les avoir que pour mettre un duché dans sa maison. Et un duc qui est lieutenant général pour le roi en Picardie, gouverneur de Calais, et qui a d'ailleurs des biens considérables, est un grand seigneur en France. Je vous assure, monsieur, que vous ne sauriez avoir tant de bonne fortune que je ne vous en souhaite encore davantage, parce que vous m'avez témoigné de l'amitié dans tous les temps et que vous êtes l'homme du royaume que j'aime et que j'estime autant, etc.

481. — *Bussy à la comtesse de la Roche.*

A Chaseu, ce 26 mars 1672.

Vos reproches sont obligeants, madame, et plus ils sont vifs et plus je vous en remercie. Cependant vous allez un peu vite à me condamner de tiédeur pour vous; vous me connoissez assez pour savoir que je ne puis jamais être tiède sur quoi que ce soit. Je ne suis que trop chaud; à plus forte raison pour une bonne amie comme vous l'êtes, madame, je suis incapable de froideur : par exemple, vous m'avez fait une injustice; j'ai fait un voyage, j'ai été malade, et c'est tout cela que vous deviez penser et m'écrire. Je conviens que c'est aux hommes à faire dix pas quand les femmes en font quatre, et que nous sommes trop heureux de les faire marcher tant soit peu. Mais elles nous lassent enfin, quelque aimables qu'elles soient, si elles ne font aussi du chemin. L'amitié a le sien comme l'amour; et quand vous m'avez réduit à suivre cette route vous m'avez promis d'y marcher d'un pas égal.

482. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 29 mars 1672.

Le roi a donné la nomination de France pour le chapeau de cardinal à M. de Furstemberg (1).

On croit que l'affaire de madame de Courcelles ira bien pour elle, et que ce sera le mari qui sera rasé et mis dans un couvent. Madame Cornuel l'a averti d'y prendre garde et l'a assuré que le parlement de Paris ne croyoit non plus aux cocus qu'aux sorciers.

Je suis fort aise que dans le grand nombre de lettres que vous recevez, vous trouviez les miennes à lire. Vous en aurez toutes les semaines, pourvu que vous me répondiez, car je n'ai point accoutumé de parler aux rochers.

Les Anglois font merveille pour nous; ils ont bien battu les Hollandois sur la mer. Ceux-ci ont mandé à tous les princes à qui ils devoient de l'argent qu'ils leur feroient banqueroute s'ils ne les assistoient; et, à ceux à qui ils en prêtent, qu'ils ne leur en prêteroient plus.

483. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 4 avril 1672.

Je me trouve si mal d'avoir été parmi tout ce deuil de Luxembourg (2), que je ne vous aurois point écrit, mon-

---

(1) Guillaume Égon, prince de Furstemberg, l'un des chefs du conseil de l'électeur de Cologne, né en 1629, évêque de Strasbourg (1682), confirmé dans le cardinalat (1686), mort en 1704.

(2) Du palais du Luxembourg.

sieur, sans qu'il y a longtemps que je ne l'ai fait; car j'étois à la campagne avec mademoiselle de Portes fort en solitude. Mais revenons au deuil : Madame douairière est morte en une heure de temps (1). Elle se promena samedi tout le jour, et la nuit elle mourut de délicatesse et de foiblesse, car ce ne fut pas tout à fait d'apoplexie. Madame de Guise en hérite de dix-huit cent mille livres. Mademoiselle est obligée de prendre le Luxembourg tout entier, et de donner sept cent cinquante mille livres à madame la grande duchesse sa sœur.

Je n'ai vu M. le duc de Saint-Aignan que deux fois depuis son retour; car je n'ai pas été à Paris, et puis il est toujours à Versailles ou enfermé dans sa maison. Je n'y vais jamais que comme en Italie, par audience. La comtesse de Fiesque est une amie qui n'aime rien fortement que le plaisir, et qui n'a pas assez de fonds pour entretenir un commerce de longue haleine. Pour moi, je n'oublierai jamais les sentiments que vous m'avez témoignés. Depuis que j'ai été une fois bien convaincue de l'amitié de mes amis, il leur seroit difficile de me perdre. Je me fais des lois assez austères envers les gens à qui j'ai de l'obligation, auxquelles j'obéis toujours. Si vous n'étiez pas généreux, vous pourriez présentement me gourmander, me maltraiter, que je le souffrirois sans vous échapper. La reconnoissance est une chaîne, à mon gré, qu'une personne qui a le cœur bien fait ne doit jamais rompre. Comptez donc, s'il vous plaît, monsieur, que vous n'avez pas obligé une ingrate; car je ne distingue point la bonne volonté de l'effet.

L'on dit hier au roi que le marquis de Villeroy (2) faisoit

---

(1) Marguerite de Lorraine, deuxième femme de Gaston. Voy. les Mémoires de Mademoiselle.

(2) François de Neufville, marquis, puis duc (1673) de Villeroy, pair et maréchal de France, gouverneur de Lyon, etc., mort en 1730,

piquer un buffle d'une nouvelle invention; il répondit : « Nous n'aurons point l'honneur de voir ce buffle cette campagne. » Ainsi, voilà qui est réglé : il n'aura point permission de servir.

Toute la galanterie de l'habillement n'est que pour les cardinaux : ils sont à la cour avec des habits de belles étoffes noires, tout couverts de broderies ou de dentelles, avec des habits courts, des bas de soie couleur de feu, des garnitures de même, des jarretières de tissu d'or, et les vendredis ils ont toutes les mêmes choses en beau gris de lin. Le cardinal de Bouillon et celui de Bonzi (1) sont les plus jolis de la cour.

484. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 9 avril 1672.

Je vous plains bien, vous autres gens du monde, de voir mourir à vos yeux les grandes princesses; vous en avez pendant trois ou quatre jours de fâcheuses idées. Pour nous autres exilés, c'est tout le contraire : si vous saviez la consolation que nous avons d'apprendre que les personnes qui sont les plus heureuses de la terre meurent, non-seulement comme nous, mais même avant nous, je vous assure que vous ne vous soucieriez guère d'être chassée et en disgrâce.

à 86 ans. On l'appelait le *charmant*. On sait quel triste rôle il joua au commencement du XVIIIe siècle, à la tête de nos armées, et comme gouverneur de Louis XV. Voy. sur lui Saint-Simon et madame de Sévigné, *passim*.

(1) Pierre de Bonzi, archevêque de Narbonne, cardinal (1672), mort en 1703. Voy. sur lui Saint-Simon, t. VII, p. 52 et suiv. (édit. in-18).

Ce sont là des plaisirs de misérables, me direz-vous; j'en suis d'accord, mais ce sont des plaisirs. Vous avez raison de parler de la comtesse de Fiesque comme vous en parlez; elle a de bonnes choses, mais l'essentiel lui manque : on la peut mettre au rang de ses agréables connoissances, mais on est bien attrapé quand on en a fait son amie.

Le marquis de Villeroy doit marcher plus droit qu'un autre, car le roi a naturellement de l'aversion pour lui.

Les cardinaux ont raison de se parer : ils sont jeunes, ils ont de l'argent et ils n'ont plus de fortune à faire.

485. — *Bussy au comte de L(imoges).*

A Chaseu, ce 9 avril 1672.

Je suis fort aise, monsieur, de n'avoir pas perdu madame Bossuet; c'est une des plus jolies femmes que j'aie jamais vues, et cela par quelque endroit qu'on la regarde. Elle ne doute pas de son mérite, mais elle ne le connoît pas au point qu'il est. Si elle en étoit autant persuadée que moi, elle seroit un peu plus précieuse, et cela feroit taire ses ennemis ou les rendroit ridicules, s'ils parloient d'elle sans fondement. J'attends sa lettre avec impatience; ses raisons seront bien méchantes si je ne les trouve bonnes, car je suis fort disposé à la justifier; mais il ne faut pas qu'elle abuse une autre fois de l'aveuglement de mon amitié.

On me dit avant-hier que le marquis de V(illeroy?) étoit à Dijon depuis quelque temps, qu'il étoit amoureux d'elle et bien traité. Si l'on m'eût parlé ainsi avant que j'eusse reçu la lettre par laquelle vous me mandez mille honnêtetés de sa part sur les plaintes que vous lui aviez faites de la mienne, de ce qu'elle m'avoit tout à fait oublié, je vous

avoue que, bien loin de la défendre, j'aurois été fort aise de voir condamner la conduite d'une personne dont j'aurois eu sujet de me plaindre; mais votre lettre m'avoit tellement réchauffé pour elle, que je fis merveille en sa faveur, et enfin convenir les plus acharnés qu'on lui faisoit fort grand tort. Et il est vrai qu'on est bien enragé de vouloir que dès qu'on l'aime on en soit aimé. Il n'y a rien de si faux. Elle n'aime point les personnes de la plupart de ses amants; mais, entre nous deux, elle aime les passions de tous tant qu'ils sont, et les laissant dire ils se flattent et croient aisément qu'ils sont ou qu'ils vont être aimés. Et voilà, comme je vous ai dit, ce qui donne prise sur elle à ses ennemis. Pour revenir maintenant au marquis, il faut que sa passion soit grande pour lui faire oublier son devoir; il devroit être à sa charge. Ce qu'il faut est bon à faire quand on n'a point de meilleure occupation; mais parmi les chevaliers sans reproche, l'honneur a le pas devant l'amour. Si le (marquis) continue à faire le coquet, sa femme crèvera de jalousie; car elle n'osera la faire connoître au public, de peur qu'on ne recommence à se moquer d'elle comme on fit quand elle l'épousa. Adieu.

486. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Chaseu, ce 10 avril 1672.

Les Anglois ne peuvent pas mieux prouver leur amitié pour nous, dont on vouloit douter, qu'en battant bien les Hollandois comme ils viennent de faire. Je ne crois pas que les princes à qui ils ont prêté de l'argent s'embarquent à les secourir de peur de le perdre, car ils pourroient être battus aussi, et ce seroit alors qu'on auroit raison de dire que les battus payent l'amende.

Les parlements ont raison de ne croire ni aux cocus ni aux sorciers : les uns et les autres sont gens à vision ; encore est-il moins douteux que l'on voie des diables que des cornes aux maris : les preuves en seroient difficiles, et l'on ne doit rien punir que ce qui est prouvé.

J'avois de la régularité à écrire dans les emplois de la guerre et dans les divertissements de la cour; vous croyez bien, madame, que je n'en manquerai pas dans un exil où je fais mon plus grand plaisir et mon premier devoir du commerce de mes amis.

487. — *Bussy à mademoiselle d'Armentières.*

A Chaseu, ce 10 avril 1672.

Il me semble, mademoiselle, que notre commerce se ralentit un peu trop : pourvu que cela ne fasse pas plus d'effet sur votre amitié que sur la mienne, je serai trop heureux, car pour moi je vous réponds d'une aussi vive tendresse que si je vous écrivois tous les ordinaires. Cependant il ne me paroît pas honnête que nous soyons si longtemps sans nous rien dire; peut-être êtes-vous malade et je suis assurément exilé : ces deux états nous demandent plus d'empressement l'un pour l'autre.

J'écris à mon *Cœur* sur ce qui est arrivé à son mari (1). Elle l'aime assez pour être bien aise de cette petite disgrâce, qui le mettra cette campagne à couvert des périls de la guerre. Au reste, je ne croyois pas avoir le *Cœur* si dur : il y a un an que je lui demande son portrait; il me le promet et n'en fait rien. C'est belle malice, car il se porte bien et il est plus vif que jamais.

---

(1) Le marquis de Villeroy venait d'être exilé dans son gouvernement de Lyon.

488. — *Madame Bossuet à Bussy.*

A Dijon, ce 12 avril 1672.

Je suis en colère, je dis en grosse colère. Vous allez croire que c'est de mes lettres perdues : il est vrai que c'est un peu de cela; mais le plus fort de mon chagrin va directement contre vous. Quoi! monsieur, vous n'avez pas cru toutes choses plutôt que de croire que je vous ai oublié! Non, je ne puis vous pardonner cette injustice. Vous prenez bien vite votre résolution quand il s'agit d'avoir méchante opinion de vos amies; car, pour vous, ce n'est pas cela : vous savez bien ce qu'on perdroit en vous négligeant, et je le sais trop bien moi-même, pour perdre quelque chose par un endroit qui seroit si honteux pour moi. C'est assez vous dire, monsieur, que je me souviens de vous avec plaisir et que votre amitié aura encore pour moi dans vingt ans d'ici toute la grâce de la nouveauté. Je me radoucis fort. N'est-il pas vrai qu'à voir le commencement de ma lettre vous ne vous attendiez pas à une si bonne fin d'amitié? Je ne sais comment cela s'est fait. Je m'attends en récompense à une grande lettre bien remplie d'amitiés et de repentirs de m'avoir accusée si injustement. Quand je dis une grande lettre, c'est qu'on ne peut jamais avoir assez des bonnes choses; je me contenterai bien à moins : trois lignes d'un homme comme vous valent mieux qu'un manuscrit in-folio d'une dame de province telle que je suis.

489. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 14 avril 1672.

J'ai été ces jours passés retirée avec mademoiselle de Portes. Ne vous semble-t-il pas que je me faufile avec des gens dévots autant que je puis? C'est en vérité que je les trouve plus heureux et à la vie et à la mort, et que je voudrois bien attraper l'état où je les vois. C'est un vrai métier de malheureuse que celui de dévote : non-seulement il console des chagrins mais il en fait des plaisirs. Je n'ai pourtant pas la force de le prendre. D'ailleurs les feintises ne sont pas de mon goût, et la vérité se découvre enfin : et l'on devient comme madame de Gouville, chose horrible selon moi.

Notre ami le duc de Saint-Aignan vint hier me voir : il me parla de vous avec beaucoup d'amitié ; mais cependant nous ne pûmes avoir nuls propos particuliers, car la maréchale d'Humières et madame de Hauterive étoient chez moi qui ne s'en alloient point : ainsi, nous ne parlâmes de vous qu'à la dérobée. Connoissez-vous madame de C*** (1)? Pour moi je la connois beaucoup. C'est à mon gré un médiocre génie; le fard l'a gâtée : elle a des dents qui puent aux yeux avant que d'empoisonner le nez; elle est devenue fort grosse et sur le tout une humeur coquette : un ramas de toute sorte de gens à son parloir; trois ou quatre amants évêques, dont M. de Noyon (2) est le plus apparent, tout fou qu'il est; trois ou quatre étrangers, quelques chanteurs :

---

(1) Probablement madame de Canaples. Voy. p. 96.

(2) F. de Clermont-Tonnerre. Voy. sur lui Saint-Simon, t. I, p. 153, t. II, p. 21 et suiv., et sur sa réception à l'Académie française un piquant article de M. Sainte-Beuve dans l'*Athenæum français* (1855), 1856, p. 706.

voilà par qui la dame est encensée. Les dames sont bien folles d'être coquettes : encore celles qui ont une passion, j'en ai pitié, car je crois que cela n'est pas volontaire, et qu'une personne qui a un peu de raison, de quelque sexe qu'elle soit, n'aime jamais que malgré elle. On a fait un petit roman qui s'appelle *les Exilés* (1), qui est très-joli. Il y a un endroit qui dit qu'une grande haine qui succède à un grand amour marque encore de l'amour caché ; cela m'a fait souvenir de vous. C'est un amant qui dit à sa maîtresse qu'il la prie de ne haïr pas tant un homme qu'elle avoit aimé avant lui, et il lui en dit cette raison-là. Voyez ce petit roman ; rien n'est plus joli : il est de mademoiselle Desjardins (2). Adieu, je commence fort à m'accoutumer à votre amitié, et, qui plus est, je commence à y croire : car je suis une vraie femme à n'en pas promettre à moins qu'on n'en eût.

490. — *Bussy à madame Bossuet.*

A Chaseu, ce 15 avril 1672.

Bon, bon, madame, grondez fort : avec toute votre grosse colère, vous voudriez bien faire quitte à quitte avec moi ; et moi je n'y consentirois jamais si je cherchois noise avec vous : mais je ne demande qu'amour et simplesse, et que vous teniez un peu plus la main, à l'avenir, que vos lettres ne se perdent pas. Vous entendez bien que c'est vous demander de m'écrire. Pour parler maintenant de

---

(1) Il est intitulé : *Les Exilés de la cour d'Auguste.*

(2) Marie-Hortense Desjardins, dame de Villedieu, célèbre par ses galanteries, née à Alençon en 1632, morte en 1683. Voy. son historiette dans Tallemant des Réaux. Ses œuvres ont été réunies, 1721, 12 vol. in-12.

notre brouillerie, madame, je vous dirai que je n'ai pas pris si vite que vous pensez mauvaise opinion de votre constance : il n'y a rien que je ne me sois dit en votre faveur auparavant; car vous saurez, par parenthèse, que je vous aime et que je vous estime autant que si j'étois votre amant. Mais voyant trois mois et plus se passer sans recevoir de réponse à trois de mes lettres, et apprenant que vous vous portiez bien, mon cœur n'eut plus rien à dire pour vous à ma raison, et ce fut avec douleur que je ne trouvai plus rien pour vous défendre. Mais à propos de votre bonne santé, madame, le comte de L(imoges) m'a mandé que vous la devez à M. de Saint-Félix; j'en entends dire mille biens et je voudrois bien qu'il vînt ici.

Les exilés s'augmentent et font un corps de réserve qui sera d'une grande ressource en cas de besoin. Adieu, madame; il m'arrivera bien des affaires, ou je vous irai voir cet été : cependant écrivez-moi quelquefois et ne prétendez plus ne le pas faire sur l'assurance du pouvoir de vos charmes et qu'avec eux vous pouvez offenser les gens impunément. Cela n'est pas d'un cœur aussi bien fait que je crois le vôtre : et puisque je fais mon devoir d'ami honnête et tendre, faites le vôtre aussi, car vous ne serez pas toujours belle, et vous serez fort aise alors d'avoir en moi une personne qui ne laisse pas de vous aimer.

491. — *La comtesse du Plessis à Bussy.*

A Paris, ce 16 avril 1672.

Je suis fort paresseuse quand il n'est question que de faire des compliments à des amis ou de les assurer que je les aime toujours. Je crois qu'ils ne doivent pas douter du dernier, et pour l'autre il me semble qu'il n'importe guère à celui qui l'écrit et à celui qui le reçoit. Voilà mes raisons,

bonnes ou mauvaises; je vous les mande comme je les pense. Il n'en est pas de même quand il est question du service de quelqu'un que j'aime autant que vous et à qui je suis aussi proche. Mandez-moi à quoi je puis vous être utile, monsieur, et vous verrez avec quelle vivacité je m'emploierai pour vous marquer ma tendresse.

492. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 19 avril 1672.

Il est vrai que je vous trouve en bonne et sainte compagnie, madame, et que je commence à appréhender que vous ne me trouviez un peu profane pour avoir commerce avec vous. Je vous déclare pourtant que quelque progrès que vous fassiez du côté de la réforme, je ne changerai pas ma manière de vie : et quoique je vous avoue que la dévotion soit le métier des misérables, je me contente de recevoir mes disgrâces avec une résignation intérieure sans en faire parade; et puis, comme vous dites, il se faut défier de pouvoir soutenir un personnage à quoi l'on n'est pas propre. Vous me mandez que je devrois presser pour avoir la liberté de servir. N'avez-vous pas vu la dernière lettre que j'ai écrite au roi et que lui a donnée M. de Noailles, et ne savez-vous pas la réponse qu'il m'a fait faire? Il me refuse; mais ce refus est accompagné de quelques marques de bonté, de sorte qu'il faut que j'aie patience, aussi bien que MM. de R*** et de R***. Mon tour viendra peut-être si la guerre dure, et si c'est un feu de paille je serai fort aise de n'avoir point fait de dépense extraordinaire pour une affaire de trois jours. Pour des voyages, je n'en ferai point qu'à la suite du roi. Si j'avois à sortir de France, ce ne seroit point pour aller en Angleterre,

comme M. de V*** (1). Je ne me croirois jamais assuré de mon établissement chez une nation aussi légère que les Anglois. Je connois madame sa femme : je l'ai trouvée jolie avant sa petite vérole; mais elle m'a paru toujours si sotte, que j'ai méprisé les gens qui s'y sont fort attachés. Quelque complaisance que j'aie eue dix ans durant pour madame de Montglas, elle ne m'a pu associer dans l'amitié qu'elle avoit pour elle. Je demande pardon à MM. du clergé qui l'aiment, si je n'entre point dans leurs sentiments, mais je serois hérétique plutôt que de croire qu'ils ont raison.

Je suis d'accord avec mademoiselle Desjardins, qu'une grande haine pour une personne que nous avons fort aimée et qui nous vient de quitter, est une marque presque infaillible qu'on l'aime encore; et je vous avoue que j'ai passé par là. J'ai aimé madame de Montglas deux ans croyant la haïr; mais enfin, cette grande passion s'étant usée par le temps, par une longue absence et par les réflexions, je me trouve rempli tantôt d'une grande indifférence, tantôt de mépris et quelquefois de haine pour elle.

Le couplet de chanson de l'impudique qui a gâté M. de Harlay, archevêque de Paris, m'a fort réjoui (2). Est-il

---

(1) Cette initiale est probablement fausse, et alors il s'agirait d'Alphonse de Créqui, comte de Canaples, puis duc de Lesdiguières (1704), mort en 1711, à 85 ans. Il venait de demander au roi la permission d'aller servir en Angleterre. Voy. la lettre de madame de Sévigné à sa fille, en date du 8 avril 1672.

(2) Voici cette chanson :

Sire, dedans votre ville,
On parle d'un grand malheur,
La sacrilége de Gouville
A gâté notre pasteur.
La donzelle n'est pas saine,
Le prélat en a dans l'aine.

possible que ce pasteur, qui est beau, qui a de l'esprit et encore assez de jeunesse, s'attache en un si vilain endroit; il connoît ses forces.

Je m'en vais mander qu'on m'envoie le roman des *Exilés*, puisque vous le trouvez joli. Ne faites-vous que commencer à vous accoutumer à mon amitié, madame? Pour moi, il me semble que je suis né avec la vôtre; cela s'entend pour la sûreté et pour la confiance; car, pour la grâce, elle a pour moi toute celle de la nouveauté.

493. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 24 avril 1672.

Savez-vous bien que je reçus hier seulement votre lettre du 19 mars par cet honnête marchand qui fait crédit et qui ne presse pas trop? Plût à Dieu qu'il s'en trouvât ici présentement d'aussi bonne composition! Ils sont devenus chagrins depuis quelque temps. Chacun sait si je ne dis pas vrai. On est au désespoir, on n'a pas un sou, on ne trouve rien à emprunter, les fermiers ne payent point, on n'ose faire de la fausse monnoie, on ne voudroit pas se donner au diable, et cependant tout le monde s'en va à l'armée avec un équipage. De vous dire comment cela se fait, il n'est pas aisé. Le miracle des cinq pains n'est pas

---

Nous le verrons sous l'archet (*),
En camail et en rochet.

Voyez sur les galanteries, ou pour mieux dire les débauches de l'archevêque de Paris, les Mémoires de l'abbé Blache, publiés dans la *Revue rétrospective*, t. I, et Saint-Simon.

(*) « On dit qu'un homme est *sous l'archet*, lorsqu'il a passé par le grand remède, qu'il a été obligé de suer, et cela à cause de la manière dont est fait le bois de lit où on met coucher ces sortes de malades » (Dict. de Trévoux.)

plus incompréhensible. Mais revenons à votre marchand (j'admire où m'a transportée la chaleur du discours); je vous assure que je lui rendrai tout le service que je pourrai. Vous avez dû croire que je ne faisois réponse qu'à Sainte-Marie, par la longueur du temps que vous avez été à recevoir celle-ci, mais ce n'est pas ma faute. Je vous trouve fort heureux, dans votre malheur, de ne point aller à la guerre. Je serois fâchée que depuis longtemps vous n'eussiez obtenu d'autre grâce que celle d'y aller. C'est assez que le roi sache vos bonnes intentions; quand il aura besoin de vous, il saura bien où vous prendre; et comme il n'oublie rien, il n'aura peut-être pas oublié ce que vous valez. En attendant, jouissez du plaisir d'être présentement le seul homme de votre volée qui puisse se vanter d'avoir du pain.

Je ne sais si je ne vous ai pas parlé de quelques-unes de vos lettres au roi, mais je les admire toujours. J'ai vu au collége de Clermont un jeune gentilhomme qui paroît fort digne d'être votre fils. Je lui ai fait une petite visite; je l'enverrai quérir l'un de ces jours pour dîner avec moi. Je soupai l'autre jour avec Manicamp et avec sa sœur la maréchale d'Estrées. Elle me dit qu'elle iroit voir notre Rabutin au collége. Nous parlâmes fort de vous, elle et moi. Pour Manicamp et moi, nous ne finissons point en quelque endroit que nous soyons, mais d'un souvenir agréable, vous regrettant, ne trouvant rien qui vous vaille, chacun de nous redisant quelque morceau de votre esprit; enfin vous devez être fort content de nous. Adieu, mon cher cousin; mille compliments, je vous prie, à madame votre femme; elle m'a écrit une très-honnête lettre, mais j'ai passé le temps de lui faire réponse. Me voilà dans l'impénitence finale; j'ai tort, je ne saurois plus y revenir; faites ma paix. Je ne sais si vous savez que les maréchaux d'Humières et de Bellefonds sont exilés pour ne vouloir pas obéir à M. de Turenne quand les armées seront jointes.

494. — *Bussy à la maréchale d'Humières.*

A Chaseu, ce 26 avril 1672.

J'ai été extrêmement surpris, madame, d'apprendre ce qui vient d'arriver à mon cousin (1). On me venoit de mander qu'il alloit servir cette campagne sous M. le Prince, et l'on m'écrit qu'il a ordre de se retirer chez lui; je vous assure que j'en ai tout le chagrin qu'un proche parent et un bon ami en peut avoir; mais je ne puis croire que cette affaire dure. Le roi, qui l'a si bien traité jusqu'ici, ne sera pas longtemps en mauvaise humeur contre lui, le sujet même m'en paroissant léger. J'en serai ravi, car personne ne vous aime ni ne vous estime plus que je fais.

495. — *Bussy au maréchal d'Humières.*

A Chaseu, ce 26 avril 1672.

J'ai appris avec bien du déplaisir ce qui vous est arrivé, monsieur, parce que je m'intéresse fort à tout ce qui vous touche. Je ne doute pas que votre plus grande douleur en cette rencontre ne soit d'avoir déplu à un aussi bon maître qu'est le nôtre, et que ce ne soit pour cela que vous aurez plus de besoin de votre fermeté : car pour les traverses de la fortune, je m'en fie bien à votre courage. Outre que cette même fortune vous a fait jusqu'ici assez de plaisir, pour que vous lui pardonniez quelque peine, j'espère que celle-ci ne durera pas. Je le souhaite fort, car je suis assurément à vous de tout mon cœur.

---

(1) Voy. les dernières lignes de la lettre précédente, et plus loin la lettre de Bussy, n° 497.

496. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 29 avril 1672.

N'ayez pas peur, monsieur, que je ne devienne trop sainte; je crains bien plus de ne la devenir jamais assez. Savez-vous bien que mes amies les saintes sont de meilleure compagnie que tout ce qu'il y a dans le monde? Vous trouveriez presque toutes les femmes d'aujourd'hui très-sottes, elles ne savent pas dire deux mots; et quand les messieurs sont las de conter fleurette, il faut qu'ils plantent-là les belles : et attendu que la société est un plaisir, ils les cherchent avec nous : car encore une fois, toutes les femmes de la cour sont des oisons, j'entends les nouvelles venues. Mais pour revenir à moi, monsieur, quand je quitterois le monde, je ne quitterois pas mes amis; et comme vous êtes un des plus considérables, et le plus agréable que j'aie, je vous conserverai avec soin. Je savois bien que vous aviez écrit au roi : mais je ne sais pas ce qu'il a répondu à M. le duc de Noailles, vous me ferez le plaisir de me l'apprendre. L'on ne parle que de l'affaire des maréchaux. Vous m'écrivez si flatteusement et si obligeamment sur votre amitié, que ne voulant pas en dire moins, je n'ose presque pas répondre à cet article-là. Cependant dans l'amitié il n'est point question de sexe : et je serois fort fâchée de recevoir plus de marques de la vôtre, que vous n'en recevriez de la mienne. Voilà un des priviléges de nous autres dames pas belles, et il faut avouer que c'est peut-être le seul. Nous disons en tendresse tout ce qui nous plaît, sans que cela scandalise (1).

---

(1) Madame de Scudéry, en écrivant ces lignes, pensait peut-être à sa belle-sœur mademoiselle de Scudéry.

497. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 1er mai 1672.

Vous me remettez en goût de vos lettres, madame. Je n'ai pas encore bien démêlé si c'est parce que vous ne m'offensez plus, ou parce que vous me flattez, ou parce qu'il y a toujours un petit air naturel et brillant qui me réjouit.

Pour vous parler des pas que je fais pour me relever de ma chute, je vous dirai qu'on demande quelquefois des choses qu'on est bien aise de ne pas obtenir. Je suis aujourd'hui en cet état sur la permission que j'ai demandée au roi d'aller à l'armée. Mais voici des maréchaux exilés qui en augmentent la bonne compagnie. Ce sont ces gens-là qui sont heureux d'être exilés quand leur fortune est faite, car enfin ils ont des établissements que vraisemblablement on ne leur ôtera pas, et, au pis aller, des titres et des honneurs qu'on ne leur sauroit ôter. Le roi a grand'-raison d'être mal satisfait d'eux, et ils reconnoissent bien mal l'obligation infinie qu'ils lui ont de les avoir faits ce qu'ils eussent eu peine à mériter d'être, après dix ans encore de grands services à la guerre. Ce seroit une question de savoir si, étant aussi redevables au roi qu'ils l'étoient, ils eussent été excusables de refuser de lui obéir aux choses qui eussent effectivement intéressé l'honneur de leurs charges; mais désobéir à leur bon maître en chose où ils ont tout à fait tort, c'est une tache dont leur ignorance ne se sauroit laver. Je leur apprends que les maréchaux de camp généraux ont été faits pour faire la fonction de connétable. Lesdiguières, n'étant encore que maréchal de camp général, commanda, au siége de Clérac, le maréchal de Saint-Géran, qui venoit d'être son ca-

marade. A plus forte raison M. de Turenne, qui commandoit des armées quand ces messieurs étoient au collége, et qui leur a appris ce peu qu'ils savent.

Il faut qu'on me croie quand je parle ainsi ; du moins ne sauroit-on penser que ce soit une amitié aveugle qui me fasse parler en faveur du parti que je tiens, c'est la seule vérité qui m'y oblige; et il y a dix ans que j'ai appris ce que je viens de vous dire, madame, au maréchal de Clérembault, qui me disoit déjà que la charge de maréchal de camp général de M. de Turenne n'avoit que des prétentions chimériques.

Ce qu'il y a de plus surprenant en cette rencontre, c'est qu'il y a un de ces messieurs qui doit son bâton aux seuls bons offices de M. de Turenne. Le voilà bien payé.

J'ai cru que vous ne seriez pas fâchée de savoir ceci, madame, tant parce que vous aimez à savoir la vérité, que parce que celle-ci, à mon avis, ne vous sera pas désagréable.

Je vous sais bon gré des amitiés que vous faites à notre petit Rabutin. Je souhaite qu'il soit heureux, mais je souhaite qu'il soit honnête homme, préférablement à toutes choses, car je fais bien plus de cas d'un particulier de mérite, quand il seroit exilé, que d'un indigne maréchal de France à la tête d'une armée. Je viens d'écrire à Humières et à sa femme sur leur disgrâce; ils sont mes parents et mes amis.

Je passai dernièrement un après-dîner avec la marquise de Saint-Martin; nous passâmes légèrement sur le chapitre de toute la cour, mais nous nous arrêtâmes sur le vôtre, que nous rebattîmes à plusieurs reprises. Vous savez quel torrent d'éloquence c'est que le sien. Je vous assure que de ce qu'elle dit de vous, en y ajoutant quelques passages de l'Écriture sainte et des Pères, on feroit bien un jour votre oraison funèbre. Pour moi, qui ne lui cédois en rien, quant à l'intention, je prenois mon temps entre deux pé-

riodes pour y fourrer un trait de ma façon. Car, il faut dire la vérité, elle avoit tellement pris le dessus sur moi, que j'étois comme Scaramouche quand Trivelin ne le vouloit pas laisser parler. Conclusion : Madame, nous fîmes bien tous deux notre devoir de vous louer, et cependant nous ne pûmes jamais aller jusqu'à la flatterie.

Je me suis amusé à traduire des épîtres d'Ovide. Je vous envoie celle de Pâris à Hélène et la réponse (1). Qu'en dites-vous?

498. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Bagnolet, ce 1er mai 1672.

Savez-vous bien que les maréchaux d'Humières et de Bellefonds sont disgraciés pour avoir refusé d'obéir à M. de Turenne quoiqu'il soit maréchal de camp général? On a envoyé un courrier au maréchal de Créqui pour savoir s'il en fera autant. Je vous fais mon compliment sur ce qui regarde le maréchal d'Humières, je sais qu'il est votre parent et votre ami. Le lendemain que j'eus reçu votre lettre, Satan (madame de Montglas) entra dans ma chambre après dîner à qui je dis : *vade Satana*, dont il fut fort étonné; mais ayant vu votre lettre, que je tenois pour y répondre, il se reconnut pour votre infidèle, et comme il est assez bon diable, il me pria de l'attendre pour vous faire réponse. Cependant comme il a un corps, il s'est démis un pied; ainsi je l'ai attendu inutilement. Je suis à Bagnolet avec madame de Nemours, j'y passerai une partie de l'été. Je vous assure que je ne m'y ennuie point quoique nous y sachions peu de nouvelles. N'aurai-je point

(1) Voy. ces pièces à l'Appendice.

aussi de vos rondeaux et de vos bouts-rimés? Votre diable m'a permis de vous en demander; il dit que les injures en vers n'offensent point. Je ne sais si les Hollandois penseront de même du virelai qu'on apporta hier à madame de Nemours contre eux. On dit qu'il est de la Fontaine, je vous l'envoie (1).

499. — *Bussy à la comtesse de la Roche.*

A Chaseu, ce 5 mai 1672.

Ce ne seroit seulement pas pour raisonner sur les nouvelles, madame, que je voudrois être auprès de vous; nous ferions d'autres raisonnements, car j'aimerois fort à vous conter des raisons et surtout les miennes. Je vais à Bussy où j'aurai encore plus souvent des nouvelles de la guerre qu'ici, mais si vous venez à la Roche, j'aurai bientôt des affaires à Chaseu. Je ne connoissois Langés que de réputation, et vous en héritez, madame : vous croyez bien que sa mort ne m'afflige pas beaucoup. Les dames ne le pleureront pas plus que je fais (2), cependant je crois qu'il ne mourra personne cette campagne qui ait tant fait parler de lui. Je ne crois pas que vous ayez jamais raison de vous plaindre de moi, madame, et vous avouerez qu'il ne tient qu'à moi de me plaindre souvent sur des apparences, mais c'est que je n'aime pas à y croire contre mes amies et que j'ai plus d'expérience que vous, qu'elles sont presque toujours fausses.

---

(1) Il est en effet de La Fontaine et figure dans ses œuvres. C'est celui qui commence ainsi :

A vous, marchands de fromage, etc.

(2) On connaît le procès d'impuissance que sa femme lui avait intenté.

500. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 6 mai 1672.

Je remarque aujourd'hui plus que je n'ai fait, madame, qu'outre l'agrément qu'il y a dans tout ce que vous écrivez, il y a toujours un fonds de vérité et de bon sens. Rien n'est plus vrai que tout ce que vous dites. Le commerce de vous autres dévotes ou aspirantes est mille fois plus agréable que celui de la plupart des belles et jeunes dames de la cour. Celles-ci qui font leur capital de leur âge et de leur beauté ne se sont pas mises en peine du reste; et il faut que leurs galants soient bien brutaux pour avoir longtemps du plaisir avec elles. Aussi vous savez que les éveillés disent que quand on ne sait plus que leur faire on ne sait plus que leur dire.

Le roi témoigna à M. de Noailles n'avoir pas désagréables les offres que je lui faisois de mes services; mais il ajouta qu'il n'étoit pas encore temps. Pour venir aux pas que je fais pour me relever de ma chute, je vous dirai qu'on se console quelquefois de ne pas obtenir ce qu'on demande. Je suis aujourd'hui en cet état sur la permission que j'ai demandée au roi d'aller à l'armée; mais voici des maréchaux exilés qui en augmentent la bonne compagnie (1). A la bonne heure, la pluie les prend. Ce sont ceux-là qui sont heureux d'être exilés quand leur fortune est faite; car enfin ils ont des établissements que vraisemblablement on ne leur ôtera pas : et, au pis-aller, des titres et des dignités qu'on ne leur sauroit ôter. Ce seroit une question de savoir si, étant aussi redevables au roi qu'ils sont, ils

(1) Ce qui suit se retrouve presque textuellement dans la lettre de Bussy à madame de Sévigné. Voy. n° 497.

eussent été excusables de refuser de lui obéir en choses qui eussent effectivement intéressé l'honneur de leurs charges ; mais de le refuser en choses où ils ont tort, je ne puis les excuser. Il est certain que les maréchaux de camp généraux ont été faits pour faire la fonction de connétable. Il y en a eu peu jusqu'ici en France. Cette charge a été créée pour faire espérer l'épée de connétable à celui qu'on en pourvoiroit, et cependant pour en faire une partie des fonctions sous un autre titre. Je ne sache guère que le maréchal de Biron, le connétable de Lesdiguières et M. de Turenne qui en aient été pourvus. Une raison convaincante qui fait voir que la charge de maréchal de camp général est au-dessus de celle de maréchal de France, c'est que quand le maréchal de Biron fut fait maréchal de camp général, il étoit doyen des maréchaux. Si on n'eût pas voulu lui donner quelque chose au-dessus de ce qu'il étoit, on l'eût laissé comme il étoit. Mais pour ajouter l'exemple à la raison, vous saurez qu'au siége de Clérac, M. de Lesdiguières, qui n'étoit encore que maréchal de camp général, commanda le maréchal de Saint-Géran, qui étoit son camarade il n'y avoit pas longtemps. M. de Turenne est aujourd'hui en bien plus forts termes avec les maréchaux exilés. Il commandoit les armées du roi que ceux-ci étoient encore au collége. Il faut me croire quand je parle ainsi, ou du moins ne sauroit-on penser que ce soit une amitié aveugle qui me fasse parler en faveur du parti que je tiens : c'est la seule vérité ; et il y a dix ans que j'ai appris ce que je viens de vous dire du feu maréchal de Clérembault. J'ai cru que vous ne seriez pas fâchée de savoir ceci, tant parce que vous aimez la vérité que parce que celle-ci, à mon avis, ne vous sera pas désagréable. Au reste, tout ce vous m'écrivez me plaît; mais quand vous traitez le chapitre de l'amitié je vous trouve incomparable : c'est votre bel endroit. Vous avez raison de dire que dans l'amitié il n'est point question de

sexe : vous ne sauriez donc mieux faire que de m'aimer bien tendrement. Pour moi, j'en use de même pour vous.

501. — *Madame Bossuet à Bussy.*

A Dijon, ce 6 mai 1672.

Non, non, monsieur, ne vous y attendez pas, je ne veux point faire quitte à quitte avec vous sans que j'aie cherché noise : vous m'en avez fourni une ample matière. Mais ce sera au voyage que vous me promettez que vous saurez ce que j'ai sur le cœur. Qu'il vous suffise à présent que vous avez tort et que j'en suis au désespoir. Au reste, monsieur, je crains bien que la délicatesse ait eu moins de part à tout ce que vous avez pensé contre mon amitié que la mauvaise opinion que vous avez de mon âme : ceci soit toujours dit par avance. Mon Dieu! que j'ai d'impatience de vous voir pour vous faire honte des erreurs où vous êtes! On les pardonneroit à l'impertinente pénétration de M. de T***, car à tout propos il se vante d'en avoir; mais on ne le peut pardonner à M. de Bussy. Le comte de L(imoges) est témoin de mille choses qui vous regardent; mais dans le dépit où je suis contre vous j'aimerois mieux mourir que de vous faire le moindre petit plaisir. Il est vrai, monsieur, qu'il y a beaucoup de vision dans tout ce qui tourmente les maris, et le parlement de Paris a raison de n'y croire pas plus qu'aux sorciers (1). Je ne sais si tous les exilés flattent leurs maux par des réflexions aussi ingénieuses que les vôtres, ni si elles feront la consolation des maréchaux de France qui grossissent cet illustre corps de réserve, mais je meurs d'envie de la donner à un de ces

(1) Voy. plus haut, p. 85 et 90.

messieurs qui est fort de mes amis. Adieu, monsieur, je vous promets que je ferai mon devoir en amitié pour le moins aussi bien que vous, et je n'aurai rien de nouveau à faire qu'à prendre un grand soin que mes lettres vous soient rendues. Je ne veux pas vous dire que ce soin-là me sera très-agréable : je me contente seulement de vous assurer que je n'aurai point de vues pour l'avenir, que je ne suis pas intéressée, et de plus je ne saurois penser que je devienne jamais assez laide pour être obligée aux gens qui m'aimeront.

502. — *Bussy à madame Bossuet.*

A Chaseu, ce 9 mai 1672.

Ni vos plaintes ni ma conscience ne me reprochent rien, madame : je suis si sûr de la droiture de mes intentions sur votre sujet, que je ne crains nullement les éclaircissements avec vous. Pour ce que vous dites que vous craignez bien que la délicatesse n'ait eu moins de part à ce que j'ai pensé contre votre amitié que la mauvaise opinion que j'ai de votre cœur, je vous dirai que j'ai une extrême délicatesse sur la conduite de mes amis : avec cela je connois les foiblesses humaines et je n'en crois pas tout à fait exempts mes amis les plus parfaits. Ne vous fâchez pas, madame, personne n'a meilleure opinion de vous que moi. Du reste, je ne pénètre point : si je le voulois faire, je voudrois être sur les lieux et voir les choses de plus près. Le ressentiment de l'offense que vous prétendez que je vous ai faite vous fait assez bien cacher l'amitié que vous avez pour moi ; mais le comte de L(imoges), qui en est témoin, n'a pas bien gardé le secret. Il a tellement cru que c'étoit moi qui avois sujet de me plaindre de vous, qu'il n'y a point de douceurs qu'il ne m'ait dites de votre part pour vous

justifier. Ainsi, madame, vous avez beau faire pour m'obliger à vous craindre, je ne saurois que vous aimer. Vous me mandez que vous ne sauriez penser que vous deveniez jamais assez laide pour être obligée aux gens qui vous aimeront. A cela je vous réponds que votre jeunesse et votre beauté font que vos amis pourroient aujourd'hui souffrir des négligences et des tiédeurs de votre part, qu'ils ne vous pardonneront pas quand vous ne serez plus jeune : car, pour laide, vous mourrez plutôt que de la devenir.

503. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 9 mai 1672.

Je suis fort fâché de la disgrâce des maréchaux de Bellefonds et d'Humières : ils sont de mes amis, et Humières a épousé ma nièce. Sans entrer dans leurs raisons de part ou d'autre, je crois qu'après avoir remontré les leurs au roi ils obéiront à qui l'ordonnera Sa Majesté : il lui appartient de donner des rangs à qui il lui plaît au-dessus des autres.

J'aimerois mieux n'avoir point reçu votre réponse, madame, que si le diable vous avoit aidé à me la faire; votre lettre auroit été moins badine et ne m'auroit pas tant réjoui. J'aurois fort bien connu que vous étiez seule à me la faire quand vous ne me l'auriez pas dit. Il y a toujours de l'aigreur quand le diable (madame de Montglas) vous obsède; si je puis aussi un jour être auprès de vous, je vous ferai bien renoncer à Satan et à ses œuvres.

Vous avez raison de passer l'été à Bagnolet. Vous chercheriez inutilement une plus agréable maison et une plus aimable compagnie que celle de madame de Nemours. Vous seriez bien surprises toutes deux si vous m'alliez voir un de ces jours, en vous promenant, sortir de derrière

une palissade. Si ce n'étoit pour me jeter dans un des canaux, comme fit Saint-Preuil (1), ce seroit pour vous réjouir et pour me faire un très-grand plaisir. Ah! vous êtes donc fragile, madame; vous ne vouliez pas entendre mal parler de Satan parce qu'il est de vos amis, et vous me demandez aujourd'hui des vers contre lui et vous lui faites accroire que les injures n'offensent qu'en prose. Savez-vous bien ce que c'est, madame, et dont vous ne vous apercevez peut-être pas vous-même? C'est que vous êtes à Bagnolet, que le diable n'y peut aller à cloche-pied, et que vous voulez divertir la princesse (2). Je le veux bien aussi. Voilà un rondeau ; si cela l'amuse, je ne l'en laisserai pas manquer.

Contre une infidèle.

Debout, muse, debout ; viens encor me servir
A parler du sujet qui m'a tant fait souffrir,
Qui mérite si bien quelque rude épigramme.
C'est pour un seul rondeau qu'ici je te réclame,
Fais-moi dire comment Iris me pût trahir.

Elle me conjuroit de me bien souvenir
De la déshonorer, de la faire mourir,
Si je voyois jamais à l'ardeur de sa flamme
de bout.

Elle me protestoit lorsque j'allois partir,
Que si j'étois un peu trop long à revenir,
Je trouverois son corps privé de sa belle âme.
Mais tous les beaux discours de cette honnête dame,
Ce n'étoient que chansons, que contes à dormir
de bout.

---

(1) Voy. sur le fait auquel Bussy fait allusion, *Mémoires*, t. I, p. 93.

(2) Madame de Nemours.

504. — *La maréchale d'Humières à Bussy.*

A Paris, ce 13 mai 1672.

L'on ne peut vous être plus obligée que je la suis des marques que vous me donnez de l'honneur de votre souvenir dans l'occasion présente. Si nos malheurs nous étoient particuliers ou arrivés par notre faute, j'aurois une douleur bien grande de nous voir éloignés de la cour; mais nous ne sommes pas les seuls accablés de cette disgrâce : ainsi, il faut espérer de la bonté du roi qu'il voudra bien considérer quels ont été les motifs de ces messieurs en cette rencontre. Notre plus grand déplaisir est d'avoir déplu à un aussi bon maître que le nôtre, à qui nous devons tout. Je souhaite qu'il connoisse quelle a été l'intention de M. le maréchal, qui n'a nulle ambition que de lui rendre de continuels services, et de sacrifier sa vie pour cela mille fois le jour s'il le falloit. En cas que les choses changent, je vous en donnerai avis et serai ravie de vous persuader qu'on ne peut vous honorer plus sincèrement que je fais.

505. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 15 mai 1672.

Vous êtes malade, et il y a longtemps que vous n'avez reçu de mes lettres. Ainsi, madame, c'est votre seule amitié qui vous a pressée de m'écrire. Il faut dire la vérité : je serois bien ingrat si je ne vous aimois pas; mais il faut aussi que vous confessiez que je n'ai pas attendu toutes vos bontés pour vous aimer, et que si vous ne m'aimiez pas vous seriez bien ingrate. Nous allons avoir de grandes

et de cruelles choses cette campagne. Parmi les spectateurs, les malheureux seront moins touchés que les autres, car, comme ils gardent toute leur pitié pour eux, les malheurs publics les trouveront insensibles, et ils seront bien généreux s'ils n'en ont même de la joie. Pourvu que Dieu conserve le roi, toute la maison royale et mes amis particuliers, j'abandonne volontiers le reste à sa colère. Si votre sexe, comme vous dites, a sujet de se plaindre des manières brutales du nôtre, la fortune vous vengera bien cette année : car, sans compter les filles héritières et les veuves de maris dont le nombre sera infini, il y aura bien aussi des veuves de galants qui n'auront qu'à ne pas laisser prendre les dessus aux nouveaux qu'elles choisiront. Il n'est pas possible que vous croyiez, quoique vous en fassiez semblant, que madame de Montglas ne me soit la plus indifférente personne du monde; mais j'ai remarqué qu'aussitôt qu'elle vous a vue et priée de m'adoucir sur son sujet, vous me mandez, afin de me faire taire, que ce que j'en dis vous persuade que j'en suis amoureux. Et moi, qui ne mords pas à l'hameçon, j'en fais encore pis.

506. — *Madame du Bouchet à Bussy.*

A Paris, ce 15 mai 1672.

M. du Bouchet a écrit à M. le maréchal de Créqui, qui l'avoit prié de lui dire ses sentiments sur le refus que les maréchaux de Humières et de Bellefonds ont fait d'obéir à M. de Turenne. Je vous envoie la copie de cette lettre (1), monsieur; nous serons bien contents si vous l'approuvez : je le souhaite préférablement à toute autre approbation.

---

(1) Voy. cette pièce à l'Appendice.

Mon paquet sera assez gros sans faire ma lettre plus longue, outre que je ne sais point de nouvelles que les publiques, que vous savez assurément. Pour mon estime et mon amitié pour vous, monsieur, vous n'en doutez pas.

507. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 16 mai 1672.

Il faudroit que je fusse bien changée pour ne pas entendre vos turlupinades et tous les beaux endroits de vos lettres. Vous savez bien, monsieur le comte, qu'autrefois nous avions le droit de nous entendre avant que d'avoir parlé. L'un de nous répondoit fort bien à ce que l'autre avoit envie de dire ; et si nous n'eussions point voulu nous donner le plaisir de prononcer assez facilement des paroles, notre intelligence auroit quasi fait tous les frais de la conversation. Quand on s'est si bien entendu, on ne peut jamais devenir pesant. C'est une jolie chose à mon gré que d'entendre vite, cela fait voir une vivacité qui plaît et dont l'amour-propre sait un gré non pareil. M. de La Rochefoucauld dit vrai dans ses Maximes : *Nous aimons mieux ceux qui nous entendent bien que ceux qui se font écouter.* Nous devons nous aimer à la pareille, pour nous être toujours si bien entendus. Vous dites des merveilles sur l'affaire des maréchaux de France ; je ne saurois entrer dans le procès, je suis toujours de l'avis de celui que j'entends le dernier. Les uns disent oui, les autres disent non, et moi je dis oui et non ; vous souvenez-vous que cela nous a fait rire à une comédie italienne? Je vous prie de parler toujours de moi à tous venants, et de ne pas perdre le temps de donner quelques petits traits de votre façon au panégyrique que vous fait de moi la marquise de Saint-

Martin (1). Soyez alerte, et vous placez entre deux périodes avec autant d'habileté qu'elle a de facilité à parler.

Nous ne savons ici aucunes nouvelles. Le roi marche, on ne sait où. Les desseins de Sa Majesté sont cachés, comme il le souhaite. Un officier d'armée mandoit l'autre jour à un de ses amis qui est ici : « Je vous prie de me mander si nous allons assiéger Maestricht, ou si nous allons passer l'Issel. »

Je vous assure que cette campagne me fait peur. Ceux qui ne sont point à la guerre, par leur malheur plutôt que par leur volonté, ne me paroissent point malheureux. Une marque que le roi n'est pas fatigué de vos lettres, c'est qu'il les lit : il ne se contraindroit pas. Adieu, comte ; je suis fort aise que vous aimiez mes lettres, c'est signe que vous ne me haïssez pas. Je vous laisse avec notre ami.

De Corbinelli.

J'ai bien dans la tête de refaire encore un voyage en Bourgogne, monsieur : je meurs d'envie de discourir de toutes sortes de choses avec vous ; car ce que j'ai fait en passant a été trop précipité. Je n'ai pas laissé de bien profiter de la lecture de ces endroits que vous m'avez montrés. J'en ai l'esprit rempli ; car personne à mon gré ne dit de si bonnes choses, ni si bien que vous. Vous savez que je ne suis point flatteur. Gardez toujours bien cette divine manière que vous avez au suprême degré, qui est celle

(1) La seigneurie de Saint-Martin-le-Châtelet, en Bresse, avait été érigée en marquisat, en 1584, par le duc de Savoie, en faveur de Françoise de la Baume, dame de Carnavalet et de son fils Antoine de la Baume, comte de Montrevel. La personne dont il est question dans la lettre de madame de Sévigné est Thérèse-Antoine de Thrasignies, mariée, en 1663, à Charles de la Baume, marquis de Saint-Martin, qui passa au service de l'Espagne.

d'un homme de qualité, et qui plaît au dernier point; je veux dire, d'avoir toujours plus de choses que de paroles, et de ne pas dire un mot superflu. Ce n'est pas pour faire tomber à propos le précepte d'Horace que je vous dis cela : car je suis homme à dire un précepte hors de propos, et seulement pour montrer que je le sais, si la fantaisie m'en prenoit : il y a longtemps que vous me connoissez sur ce pied-là. Voici donc le précepte que vous suivez mieux que personne, à mon gré : Horace parle du genre d'écrire appelé *satire*, sous lequel il entend un certain discours agréable, et des réflexions utiles et douces sur les mœurs, tant bonnes que mauvaises; et voici comment il dit qu'il les faut faire. Ce n'est pas assez, dit-il, de faire rire, quoique ce soit un très-grand talent,

Ergo non satis est risu diducere rictum
Auditoris, et est quædam tamen hic quoque virtus.

Il faut encore, dit-il, écrire ou parler bref, et ne pas dire plus de paroles que de choses, afin que nos pensées se voient tout d'un coup et qu'elles ne soient point enveloppées dans un tas de paroles qui les offusquent :

Est brevitate opus, ut currat sententia, neu se
Impediat verbis lassas onerantibus aures.

De plus, il ne faut pas être ni toujours grave et sévère, ni toujours plaisant dans nos discours :

Et sermone opus est modo tristi, sæpe jocoso.

Il ne faut pas même ni toujours argumenter les preuves en main, comme un orateur, ni aussi n'être que dans les agréments de l'éloquence des poëtes, qui ne songent qu'à divertir et à plaire, et non pas à profiter :

Defendente vicem modo rhetoris atque poetæ.

De plus, il faut quelquefois n'être rien de tout cela, mais simplement un galant homme, qui parle sans trop d'ordre ni de règle, et qui ne laisse pas de charmer par sa négligence, qui ne pousse jamais trop avant tout son esprit, qui supprime souvent mille belles choses qui lui viennent en foule sur son sujet, parce qu'il ne veut point paroître bel-esprit.

—— *Interdum urbani parcentis viribus, atque*
Extenuantis eas consulto (1).

Voilà, monsieur, sur mon Dieu et sur mon honneur, ce qu'il me paroît que vous observez mieux que personne que je connoisse. Je le dis incessamment parmi nos savants. Si je vais à Bussy, je veux lire avec vous les satires et les épîtres d'Horace, et vous demeurerez d'accord qu'il n'y a que lui dans l'antiquité et qu'il n'y aura que lui dans les siècles à venir qui soit incomparable. Voici le caractère qu'en fait Perse :

Omne vafer vitium ridenti Flaccus amico
Tangit, et admissus circum præcordia ludit (2).

Madame de Sévigné me charge de l'éloge de vos épîtres. En vérité, monsieur, elles mériteroient qu'Ovide le fît lui-même, par reconnoissance de se voir si fort embelli.

---

(1) Tous ces vers qui se suivent sont tirés du commencement de la satire X (liv. I). — « Il ne suffit pas pourtant de faire ouvrir par le rire les lèvres de l'auditeur, quoique cependant il y ait à cela un certain mérite. Il faut de la rapidité afin que la pensée vole et ne s'embarrasse pas de mots qui surchargent les oreilles fatiguées. Il faut que le style soit tantôt grave, tantôt enjoué ; que l'écrivain se fasse tantôt orateur, tantôt poëte, tantôt homme du monde; qu'il ménage ses forces et les affaiblisse à propos. »

(2) L'ingénieux Horace effleure tous les défauts de l'âme qu'il égaye, et se joue autour du cœur où il a pénétré. (Perse, Sat. I, vers 118.)

508. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 25 mai 1672.

Je vois bien, ma belle cousine, que vous avez cela de commun avec beaucoup d'honnêtes gens, qu'il vous faut louer pour avoir du plaisir de vous : parce que je vous assurai, il y a quelque temps, de l'agrément que j'avois trouvé dans une de vos lettres, vous venez d'en remplir toute celle-ci. Je sais bien qu'il faut avoir de l'esprit pour bien écrire, qu'il faut être en bonne humeur, et que les matières soient heureuses ; mais il faut surtout que l'on y croie que les agréments qu'on aura ne seront pas perdus; et sans cela, on se néglige. En vérité, rien n'est plus beau ni plus joli que votre lettre : car il y a bien des choses du meilleur sens du monde, écrites le plus agréablement. Je demeure d'accord avec vous que nous nous devons aimer. Personne ne sait si bien que moi ce que vous valez, ni ce que je vaux, que vous.

Nous nous aimons aussi, ce me semble, et cela durera toujours, pourvu que nous n'ayons pas plus de confiance en autrui qu'en nous-mêmes ; pour moi, je vous réponds de résister aux tentations de vos ennemis plus qu'à celles du diable. Nous ne savons aucunes nouvelles, parce que non-seulement les desseins sont fort cachés, mais, après même qu'ils sont découverts, on ne veut pas qu'on les mande; passe pour le premier, il est juste, les secrets éventés réussissent rarement; pour le second, il est inutile et malin. Vous avez raison de dire que cette campagne fait peur. Je crois, comme vous, qu'elle sera terrible, et voilà comme je les aime; si j'y étois, je prétendrois acquérir de la gloire ou mourir; et n'y étant pas, la fortune me détrompera de bien des gens que je n'aime point. Vous savez que les spectateurs sont cruels; et je vous ap-

prends que les spectateurs malheureux sont mille fois plus cruels que les autres. Je ne demande à Dieu que la conservation du roi, de Monsieur, de M. le Prince, de M. le Duc, et d'un petit nombre d'amis. Après cela, je ne trouve pas mauvais que les Hollandois se défendent en gens d'honneur; mais je veux à la fin que le roi prenne leurs places; car j'ai soin de la réputation de mon maître aussi bien que de sa vie. Adieu, ma belle cousine, je vous assure que je vous trouve fort aimable et que je vous aime fort aussi.

A Corbinelli.

Vous me réjouissez fort, monsieur, de me dire que j'ai de l'air d'Horace. Si cela est, c'est à la nature à qui j'en ai l'obligation, car je ne l'ai jamais lu. Je ne sais pas si c'est à cause de la ressemblance que ce qu'il dit me touche extrêmement, mais rien ne me touche davantage. Ma modestie m'empêchera pourtant désormais de lui donner beaucoup de louanges, de peur que vous ne croyiez que je me loue sous son nom, comme on fait quelquefois quand on estime un homme contre qui l'on s'est battu. Cependant il faut encore que je vous dise, pour la dernière fois, qu'Horace me charme; mais que s'il voyoit le commentaire que vous faites de lui, il en seroit charmé. Mon Dieu, que vous l'entendez bien, et que vous l'expliquez agréablement! Si le roi pensoit sur cela ce que je pense de vous, je suis assuré qu'il vous feroit lire Horace à monseigneur le dauphin, et peut-être à lui-même.

509. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 29 mai 1672.

Je ne crois pas, monsieur, que j'écrive aussi bien de l'amitié que vous le dites, mais assurément j'en parle moins mal que de toute autre chose; car il est vrai que c'est ce qui me touche le plus. Je n'ai jusqu'ici trouvé ni ami ni amie à qui j'aie découvert pour moi les sentiments que j'avois pour eux, et je suis toujours forcée de renfermer dans mon cœur une partie de ceux que j'ai pour mes amis, par la honte que j'ai de voir les miens si tendres quand les leurs le sont si peu. Vous êtes assurément un des meilleurs hommes que je connoisse, n'en déplaise au public; mais cependant vous ne savez pas encore aimer à ma mode : je vous donnerois bien des leçons sur l'amitié.

Dans l'affaire des maréchaux de France, on a fort examiné le temps passé : ni le maréchal de Biron, ni le connétable de Lesdiguières, ne les ont, dit-on, commandés, si fait bien précédés, et leur commission le portoit. Mais le malheur de cette affaire ici, c'est que celle de M. de Turenne ne le portoit pas, et qu'on ne l'a pas voulu mettre dans ses lettres, et MM. les maréchaux de France ne demandoient pour toute grâce, sinon que l'on lui donnât des lettres qui attribuassent ce privilége-là à sa charge. Le roi n'a pas voulu et l'on ne vouloit obtenir cela d'eux que par prières : ce qu'ils n'ont osé accorder, de peur de faire tort à leur honneur : car vous croyez bien qu'ils avoient envie tous trois de ne se pas perdre. C'est une affaire très-malheureuse pour eux, car quand on déplaît au roi on a toujours tort.

510. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 10 juin 1672.

Je crois qu'effectivement vous avez poussé les sentiments de la véritable amitié aussi loin qu'ils peuvent aller, et que peu de gens sont de votre force sur ce chapitre. Pour moi, qui présumois autrefois d'être un amant sans reproche, je pense être un ami de même : car une grande amitié a bien l'air de l'amour. Je voudrois bien demander à ceux qui vous disent que l'on ne fit le maréchal de Biron maréchal de camp général que pour précéder les maréchaux de France, où ils ont trouvé cela. Car je leur dirai que quand on lui donna cette charge nouvelle, il étoit le doyen des maréchaux : et cela étant, il les précédoit par sa seule ancienneté. Pour le maréchal de Lesdiguières, n'étant encore que maréchal de camp général (1) au siége de Clérac, il envoya dire au maréchal de Saint-Géran de se retirer, parce qu'il étoit allé à l'escarmouche comme un simple officier. Je vous cite des endroits de l'histoire que tout le monde peut voir ; et l'on vous allègue des provisions d'une charge qui ne sont pas publiques. Il faut dire aussi la vérité : jusqu'ici j'avois cru que les provisions de M. de Turenne n'étoient pas publiques ; mais l'ordonnance que le roi vient de faire, par laquelle il veut que M. de Turenne commande les maréchaux de France seulement pour cette campagne et sans tirer à conséquence, me fait croire que ses lettres de maréchal de camp général ne lui en donnoient pas le privilége. Cela pourtant m'embarrasse, car quelles grâces font-elles donc à un vieux maréchal de France, qui a rendu de grands services pendant la guerre

(1) On sait qu'il devint plus tard connétable.

et que l'on a voulu récompenser en faisant la paix? Il me dit, aussitôt qu'il fut fait maréchal de camp général, que le roi en lui donnant cette charge lui avoit dit : « Je voudrois que vous m'eussiez obligé à faire quelque chose de plus pour vous; » voulant dire de le faire connétable, à quoi sa religion pour lors étoit un obstacle.

511. — *L'abbé de Choisy à Bussy.*

A Paris, ce 15 juin 1672.

Le roi ayant commandé au comte de Guiche de reconnoître un endroit du Rhin pour tâcher de faire passer de la cavalerie, pendant que l'on faisoit des ponts de bateaux pour l'infanterie, le comte trouva un gué à Tolluits, et passa avec deux mille chevaux, partie à nage et partie à gué, malgré le feu des ennemis qui étoient à l'autre bord et qui, voyant l'assurance de nos gens, tirèrent en l'air et prirent la fuite. Le comte de Guiche les poursuivit avec une partie de sa cavalerie et laissa l'autre en bataille sur le bord de la rivière (1).

Cela se passa avec tout le bonheur et tout l'éclat que nous pouvons souhaiter, n'y ayant eu que Nogent noyé et peu de blessés. Mais M. le Prince, qui avoit passé dans un petit bateau pour mettre des gens dans le château de Tolluits et reconnoître les postes de ce lieu-là, voyant M. le

(1) Le comte de Guiche a laissé une relation de ce célèbre passage du Rhin, dans ses *Mémoires* sur les Provinces-Unies, publiés à Amsterdam en 1744, 2 vol. in-12.—Voy. encore la Hode, histoire de Louis XIV, t. XXXIII, p. 415; Limiers, t. II, p. 185; Basnage, *Annales*, ch. 78-80; Louis XIV, Œuvres, t. III, p. 193; lettre de madame de Sévigné à sa fille, en date du 3 juillet, etc. Cf. la *République des Provinces-Unies en* 1672 *et* 1673, par Knoop, 1854, Bois-le-Duc, in-12.

Duc et M. de Longueville courir à toute bride à une barrière où les trois escadrons qui avoient fui devant le comte de Guiche s'étoient joints à quelque infanterie, il y courut aussi et fut suivi de tout ce qui étoit auprès de lui, qui, après un tel exemple, ne garda plus de mesure. D'abord M. le Prince et ces messieurs poussèrent les ennemis, et le comte de Guiche, les prenant par derrière, ils se disposoient à mettre bas les armes à condition d'avoir bon quartier; mais M. de Longueville étant entré dans la barrière en criant : « Point de quartier! » le désespoir fit faire une salve aux ennemis, dont M. le Prince a eu l'os du poignet gauche froissé, MM. de Longueville et Guitry tués, avec Aubusson, Théobon, Saint-Reux et le chevalier de Brouilly, Tallard, Dubourg, blessés; Marcillac l'épaule cassée, Vivonne de même; le comte de Saulx blessé au visage, le duc de Coislin une main fracassée, Beringhen blessé au travers du corps, Termes à la mâchoire, la Sale, aide-de-camp du roi, blessé de cinq coups d'épée; Revel, frère de Broglio, un coup au travers de la cuisse; le Meny-Montauban, un coup de pertuisane; Montrevel cinq coups de sabre; Aubeterre et Beaumont blessés. Si j'en apprends davantage vous le saurez. Cependant voilà un *Te Deum* bien sanglant.

512. — *Bussy à Corbinelli.*

A Bussy, ce 19 juin 1672.

Vous n'avez point reçu la lettre que je vous écrivis l'année passée : je n'ai point reçu votre réponse; mais enfin, quoi qu'il en soit, il faut recommencer un peu notre commerce. Mandez-moi à quoi vous vous occupez, si Horace vous entretient toujours, si vous êtes gai et quel secours vous tirez de votre philosophie. Pour moi, plus j'approche

de la mort et plus je trouve qu'il n'est rien tel que de vivre. Je mêle mes affaires avec mes plaisirs; mais je prends bien plus à cœur mes plaisirs que mes affaires. On m'a dit qu'il vous étoit arrivé une succession. Seroit-il possible que la fortune se voulût réconcilier avec vous? Vous ne doutez pas que je n'en eusse bien de la joie; mais je voudrois que la succession fût en Bourgogne. A propos, n'y reviendrez-vous pas cet été? Nous en avons tous la plus grande envie du monde. Je sais bien qu'il est difficile de sortir des lieux où l'on se divertit fort, mais il faut songer d'un autre côté que

Pinguis amor nimiumque patens in tædia nobis
Vertitur (1).

Un peu d'absence fait grand bien. Venez donc nous voir, quand ce ne seroit que pour retrouver vos amis de Languedoc meilleurs après quelque temps d'absence, et pour vous réveiller l'appétit. Eh bien! que dites-vous des conquêtes du roi? Avez-vous jamais ouï parler de plus belles actions de guerre? Pour moi, j'en suis étonné. Jugez ce que je serois, s'il m'avoit fait autant de bien qu'il m'a fait de mal. S'il continue cette campagne de même force, je tiens MM. les États en méchant état, et Josué a plus grand besoin que jamais d'arrêter le soleil (2); mais les miracles ne se font pas tous les jours. Adieu, monsieur, je vous assure que je vous aime toujours bien.

---

(1) Un amour rassasié et trop facile nous amène le dégoût. (*Ovide*, *Am.* II. Eleg. XIX, vers 25.)

(2) On prétendait que les Hollandais avaient frappé une médaille où l'on voyait la tête de Van Beuningen, bourgmestre d'Amsterdam et principal médiateur du traité de la triple alliance entre l'Angleterre, la Hollande et l'Espagne contre la France (23 janvier 1668), avec cette devise : *in meo conspectu stetit Sol.* — Après les premiers succès de la guerre de Hollande, on fit courir à Paris une médaille,

513. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 19 juin 1672.

J'ai présentement dans ma chambre votre grand garçon. Je l'ai envoyé quérir dans mon carrosse pour venir dîner avec moi. Mon oncle l'abbé (de Coulanges), qui y étoit aussi, a présenté d'abord à mon neveu un grand papier plié, et l'ayant ouvert, il a trouvé que c'étoit une généalogie des Rabutins. Il en a été tout réjoui, et il s'amuse présentement à regarder d'où il vient. Si tout d'un train il s'amuse à méditer où il va, nous ne dînerons pas sitôt; mais je lui épargnerai la peine de faire cette méditation, en l'assurant qu'il va droit à la mort, et à une mort assez prompte, s'il fait votre métier, comme il y a beaucoup d'apparence. Je suis certaine que cette pensée ne l'empêchera pas de dîner : il est d'une trop bonne race pour être surpris d'une si triste nouvelle. Mais enfin je ne comprends pas qu'on puisse s'exposer mille fois, comme vous avez fait, et qu'on ne soit pas tué mille fois aussi. Je suis aujourd'hui bien remplie de cette réflexion. La mort de M. de Longueville, celle de Guitry, de Nogent et de plusieurs autres; les blessures de M. le Prince, de Marsillac, de Vivonne, de Montrevel, de Revel, du comte de Saulx, de Termes et de mille gens inconnus, me donnent une idée bien funeste de la guerre.

---

représentant le roi sous la figure d'un soleil dont les rayons perçaient un brouillard avec ces mots :

J'ai su les élever, je saurai les détruire.

On fit aussi ce vers pour répondre à la devise de Van Beuningen :

Hunc Solem, o Josue, sistere tempus adest.

Voy. *Histoire de Louis XIV*, par Limiers, t. II, p. 170 et 192.

Je ne comprends point le passage du Rhin à la nage. Se jeter dedans à cheval, comme des chiens après un cerf, et n'être ni noyé, ni assommé en abordant, tout cela passe tellement mon imagination que la tête m'en tourne. Dieu a conservé mon fils jusqu'ici; mais peut-on compter sur ceux qui sont à la guerre? Adieu, mon cher cousin, je m'en vais dîner. Je trouve votre fils bien fait et aimable. Je suis fort aise que vous aimiez mes lettres. On ne peut être à votre goût sans beaucoup de vanité.

514. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 26 juin 1672.

Ne diroit-on pas, comme vous en parlez, madame, qu'il n'y a que les gens de guerre qui meurent? Cependant la vérité est que la guerre ne fait que hâter la mort de quelques-uns, qui auroient vécu davantage s'ils n'y étoient point allés. Pour moi, je me suis trouvé en plusieurs occasions assez périlleuses sans avoir seulement été blessé. Mon malheur a roulé sur d'autres choses; et, pour parler franchement, j'aime mieux avoir été moins heureux que d'être mort jeune. Il y a cent mille gens qui ont été tués à la première occasion où ils se sont trouvés, et cent mille autres à la seconde. *Cosi l'ha voluto il fato* (1). Cependant je vous vois dans de grandes alarmes; mais il faut que je vous rassure, madame, en vous apprenant qu'on fait quelquefois dix campagnes sans tirer une fois l'épée, et qu'on se trouve souvent dans des batailles sans voir l'ennemi : par exemple, quand on est à la seconde ligne, ou à l'arrière-garde, et que la première ligne a décidé du combat,

(1) Ainsi l'a voulu le destin.

comme il arriva à la bataille des Dunes, en 1658. Dans une guerre de campagne, les officiers de cavalerie courent plus de hasard que les autres; dans une guerre de siéges, les officiers d'infanterie sont mille fois plus exposés : et sur cela, madame, il faut que je vous dise ce que M. de Turenne m'a conté avoir ouï dire au feu prince d'Orange Guillaume : que les jeunes filles croyoient que les hommes étoient toujours en état, et que les moines croyoient que les gens de guerre avoient toujours, à l'armée, l'épée à la main.

L'intérêt que vous avez à cette campagne vous fait faire des réflexions que vous n'aviez jamais faites. Si M. votre fils n'étoit pas là, vous regarderiez cette affaire comme cent autres dont vous avez ouï parler sans être émue, et vous trouveriez seulement de la hardiesse au passage du Rhin, où vous trouvez aujourd'hui de la témérité. Croyez-moi, ma chère cousine, la plupart des choses ne sont grandes ou petites qu'autant que notre esprit les fait ainsi. Le passage du Rhin à la nage est une belle action, mais elle n'est pas si téméraire que vous pensez. Deux mille chevaux passent pour en aller attaquer quatre ou cinq cents. Les deux mille sont soutenus d'une grande armée où le roi est en personne, et les quatre ou cinq cents sont des troupes épouvantées par la manière brusque et vigoureuse dont on a commencé la campagne. Quand les Hollandois auroient eu plus de fermeté en cette rencontre, ils n'auroient tué qu'un peu plus de gens, et enfin ils auroient été accablés par le nombre. Si le prince d'Orange avoit été à l'autre bord du Rhin avec son armée, je ne pense pas que l'on eût essayé de passer à la nage devant lui, et c'est ce qui auroit été téméraire si on l'avoit hasardé. Cependant c'est ce que fit Alexandre au passage du Granique. Il passa avec quarante mille hommes cette rivière à la nage, malgré cent mille qui s'y opposoient. Il est vrai que s'il eût été battu, on auroit dit que c'eût été un fou; et ce

ne fut que parce qu'il réussit que l'on dit qu'il avoit fait la plus belle action du monde.

Je suis fort aise, ma belle cousine, que votre déchaînement contre la guerre n'ait d'autre raison que la crainte de l'avenir, et que M. de Sévigné se soit tiré heureusement d'affaire. Il faut espérer qu'il sera toujours heureux. Ce n'est pas que le maréchal de la Ferté ne dise que la guerre dit : *Attends-moi, je t'aurai.* Mandez-moi si monsieur votre fils étoit commandé de passer. Si mon fils vous plaît, madame, il peut bien plaire à d'autres. Vous avez le goût bon.

515. — *Madame de Scudéry à Bussy* (1).

A Paris, ce 26 juin 1672.

La désolation est terrible à l'hôtel de Longueville; dans la vérité c'est une perte publique que celle de ce jeune prince : il avoit beaucoup d'esprit et de grandeur d'âme, une libéralité fort peu commune; il a laissé un enfant de la maréchale de la Ferté, baptisé sous son nom, à qui il a laissé par testament cinq cent mille livres sur ses meubles (2); madame sa mère y a signé, mais une chose assez bizarre, c'est qu'il y a six mois que M... fit une donation de deux cent mille livres à cet enfant par tendresse pour la mère, sachant bien qu'il étoit à M. de Longueville.

Madame Colonne (3) et madame Mazarin sont entrées à

---

(1) Cette lettre et la suivante sont tirées du *Supplément aux Mémoires.*

(2) Il porta le nom de chevalier de Longueville, et fut tué par accident (1688) au siége de Philipsbourg.

(3) Marie Mancini, mariée au connétable Colonne.—Voy. A. Renée, *Les nièces de Mazarin*, 3e édition, p. 309.

Aix ; l'histoire dit qu'on les y a trouvées déguisées en hommes, qui venoient voir les deux frères, le chevalier de Lorraine et le comte de Marsan ; le roi, dit-on, est fâché qu'on les ait arrêtées, car comme il aime madame Colonne, il ne lui voudroit pas nuire ; le pape et les cardinaux ont envoyé prier Sa Majesté de la renvoyer. Pour vous dire la vérité, je conçois bien qu'on peut aimer, mais je ne comprends pas qu'une femme de qualité se puisse résoudre à renoncer à toute sorte d'honneur, de bienséance et de réputation ; je tiens qu'il y devroit avoir une punition corporelle pour les dames si fort emportées.

Je parlai hier au soir de vous, monsieur, j'y ai pensé ce matin, je vous écris, cela ne va trop mal ; je fus hier à la porte Saint-Honoré, j'y vis une dame (1) qui avoit mal au pied, elle étoit dans son lit, assez grasse et un peu abattue, le teint plus beau que de coutume, les yeux beaux, brillants et pleins de feux, et toutefois un peu triste quand elle parloit de vous ; les dents et la bouche aussi belles qu'elle les ait jamais eus ; les bras, les mains et la gorge de même, une certaine joie mêlée de mélancolie dont vous étiez le sujet, force dames auprès d'elle, des hommes qu'elle ne regardoit point et à qui elle ne répondoit pas. Croyez-moi, si vous l'eussiez vue dans cet état, vous ne feriez plus de si sensibles rondeaux ; je n'ose louer le dernier que vous m'avez envoyé, à cause de la matière, mais il faut pourtant avouer que la forme en est admirable ; tout de bon, si vous aviez vu ce que je vis, vous ne feriez que des élégies amoureuses ; je voudrois que vous eussiez ce mal-là plutôt que celui que je vous vois, il est plus doux. Je ne sais comment vous pouvez faire pour garder si longtemps de la colère, car enfin je juge d'autrui par moi-même ; j'ai l'âme douce, et il me seroit im-

(1) Madame de Montglas.

possible d'y garder longtemps ni haine ni vengeance, et la grande punition dont je me servirois, ce seroit le mépris, l'indifférence et l'oubli. Vous me paroissez avoir naturellement de la bonté; comment pouvez-vous donc garder autant de malice dans votre cœur pour faire de terribles rondeaux? Croyez-moi, monsieur, revenez aux vers tendres et ne vous aigrissez point l'esprit. Je dis en riant à la dame que je la trouvois ce jour-là fort à mon gré : elle me répondit en riant aussi : « mandez-le donc à votre ami. » Comme il y a des rivières et des montagnes entre vous et elle, je ne crois pas me mêler de rien de dangereux en vous disant ce que je dis; je ne voudrois vous voir qu'en bonne amitié. Je vous avoue que je ne conçois pas comment on peut haïr ce qu'on a tant aimé; je connois bien comme on gronde mais non pas comme on peut se résoudre à vouloir du mal à une personne qu'on a aimée; cependant on en voit tous les jours des exemples.

Mais parlons un peu des conquêtes du roi; avez-vous lu rien de pareil, vous qui savez si bien l'histoire? Sa Majesté va être roi de Hollande comme de France. Les Hollandois ont levé les écluses d'Amsterdam, mais ils ne nous ont donné qu'un demi-bain, car ils n'ont pas eu assez d'eau pour inonder la campagne.

Il faut tâcher de revenir au moins à Paris cet hiver; le roi l'accordera au besoin de vos affaires, et la présence d'un homme comme vous animera fort vos amis; les plus généreux ont besoin d'être fortifiés. Mon Dieu! quelle joie j'aurois de vous voir au coin de mon feu, avec espérance de vous revoir à la cour comme vous y devriez être!

516. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 26 juin 1672.

Voici de grandes victoires, madame, qui font bien de l'honneur au roi et à ceux qui les gagnent, mais en vérité, elles coûtent cher aux particuliers. La perte que vient de faire madame de Nemours de M. son frère, est de celles qu'aucune autre ne surpasse. Quoique je n'eusse pas l'honneur de le connoître par moi-même, j'en avois ouï dire tant de bien depuis que je suis hors la cour, que je ne l'eusse pas estimé davantage si je n'en avois bougé. Ainsi je le regrette comme un prince qui paroit une cour où j'espérois de le voir un jour; mais je le regrette surtout par la douleur qu'en aura madame de Nemours, aux intérêts de laquelle je prendrai part toute ma vie. Comme je n'ai jamais eu l'honneur de lui écrire, je ne commencerai pas aujourd'hui par un si triste sujet; je vous supplierai seulement, madame, de l'assurer que pas un de ceux qu'elle honore de son amitié, n'est plus sensiblement touché que moi de sa douleur, car un cœur fait comme le sien sent mille fois plus, en ces rencontres, ce qu'il perd que tout ce qu'il gagne.

Je ne vous dis pas, madame, que je suis affligé de la part que que vous prenez à la perte que madame de Nemours vient de faire, car vous savez que vous n'avez ni bien ni mal qui ne me fasse du plaisir et de la peine.

517. — *Bussy à la comtesse du Plessis.*

A Bussy, ce 3 juillet 1672.

Je crois, madame, que vous ne doutez pas de la part que je prends à la perte que vous venez de faire de

M. votre mari (1). Ce qui doit diminuer votre affliction, c'est que ses grandes blessures lui aient donné le temps de mourir en bon chrétien. C'est assez pour que vous ne doutiez pas de ma douleur, madame, de savoir que vous êtes la personne du monde que j'aime le mieux et que j'estime autant. Cette perte est grande, je l'avoue, mais vous avez de la fermeté, et je suis assuré qu'il n'est point d'événements au-dessus de votre courage.

518. — *Madame de Sévigné à madame de Bussy.*

A Paris, ce 7 juillet 1672.

J'avois résolu, je ne sais pourquoi, de pousser mon impertinence jusqu'au bout, et puisque j'avois manqué une fois à vous faire réponse, je croyois bien n'en pas demeurer là, et continuer tant que vous me feriez l'honneur de m'écrire. Mais, malgré cette belle résolution, je me sens forcée de le faire. Votre lettre me désarme, je ne sais plus où trouver de la brutalité, je n'eusse jamais cru voir en moi une telle foiblesse. J'ai trouvé très-plaisant tout ce que vous m'avez mandé, et j'ai plutôt manqué de vous faire réponse par la crainte de ne rien dire qui vaille, que par l'envie de vous faire un affront, comme j'ai déjà fait. Est-ce ainsi que vous écrivez, madame la comtesse? Il y a du Rouville et du Rabutin dans votre style, la province ne l'a point gâté; et bien loin de vous apostropher dans la lettre de mon cousin, je lui écrirai dans celle-ci, si je m'en avise. Voilà un changement qui vous doit surprendre. Vous me donnez une nouvelle envie d'avoir soin de mon

(1) Alexandre de Choiseul, comte du Plessis. Il fut frappé mortellement par un boulet de canon, en faisant construire un pont.

petit rejeton, et je la passerois sans doute, cette envie, si je ne m'en allois point en Provence; mais je m'en vais voir cette pauvre Grignan. Je ne sais si je passerai en Bourgogne : quoi qu'il en soit, si je ne vous en donne avis, c'est que je passerai trop loin de vous, et que je ne veux point m'arrêter. Voilà un assez long temps que j'abandonnerai notre écolier. Je ne me dédis point de tout le bien que j'ai dit de lui; son esprit paroît doux et aimable. J'ai perdu depuis huit jours ma pauvre tante de la Trousse (1), après une maladie de sept mois. Cette longue souffrance, et cette mort ensuite, m'a bien fait répandre des larmes : je l'aimois et honorois parfaitement. Je ne lui ferai donc point vos compliments, mais bien à mon oncle l'abbé, qui vous honore toujours, et qui vous est trop obligé de votre souvenir.

519. — *Mademoiselle Dupré à Bussy.*

A Paris, ce 15 juillet 1672.

Que dites-vous de la campagne du roi, monsieur? Ne vous surprend-elle pas? Pour moi, je n'ai jamais rien lu de pareil. Je suis depuis un mois en Beauce chez une belle et jeune veuve de trente mille livres de rente, qui me fait et à une autre de mes amies la plus grande chère du monde. Nous goûtons mille plaisirs innocents qu'on ne connoît point à la cour, et qui ne laissent pas de suites fâcheuses. M. l'abbé Fléchier est sur le point d'entrer à l'Académie à la place de M. Godeau (2) : il seroit bien glorieux s'il pouvoit avoir votre voix.

---

(1) Voy. les lettres de madame de Sévigné à sa fille, en date des 24, 27 juin et 1er juillet 1672.

(2) Ant. Godeau, évêque de Grasse et de Vence, littérateur et poëte, mort en 1672. Voy. son historiette dans Tallemant des Réaux.

520. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 16 juillet 1672.

Comme j'ai ouï parler du dernier duc de Longueville, c'est une grande perte pour la cour et une perte épouvantable pour sa maison.

Je ne pense qu'il y ait d'exemple qu'une femme de grande qualité ait eu un enfant d'un galant, du vivant de son mari, qu'elle lui ait pu cacher. M. de Longueville a eu raison de laisser du bien à celui qu'il a eu de la dame, le croyant le sien.

Quand je fais réflexion sur la postérité de ces grands cardinaux de Richelieu et Mazarin, je trouve qu'il semble que Dieu ait pris un soin particulier de rendre leur mémoire ridicule par les sottises qu'elle fait faire à ses héritiers.

Pour répondre à ce que vous me mandez que vous avez bien parlé de moi à la porte Saint-Honoré avec la dame qui a mal au pied et qui est aussi belle qu'elle ait jamais été, je vous dirai que je serai bien fâché de ses maux et fort aise de ses biens, quand elle m'aura payé ce qu'elle me doit; jusque-là tout ce qui lui arrivera me sera fort indifférent. Mais vous vous étonnez, dites-vous, que ma rudesse dure si longtemps contre elle, vous ne croyez donc plus que j'en sois encore amoureux; ma foi, vous avez raison, on ne peut pas le moins être. Je ne saurois aimer si je n'estime, car pour le commerce des sens seulement je le rechercherois avec cent mille autres plutôt qu'avec elle, si je ne voulois que cela : la connoissance que j'ai de son cœur m'a gâté l'imagination sur son cœur.

Il est vrai que je suis né naturellement doux et tendre ; aussi ai-je pris pour ma devise une ruche de mouches à

miel avec ce mot : *Spontè favos, ægrè spicula* « la douceur naturelle et l'aigreur étrangère. » Mais la pratique du monde, qui la plupart ne vaut rien, m'a donné de l'aigreur aux occasions où il en faut avoir, et il n'y en a point où elle soit mieux employée que sur le sujet de madame de Montglas.

Mes rondeaux pourtant ne viennent pas d'un esprit aigre ; je me réjouis quand je les fais, et quand ils paroissent quelquefois rudes, cela vient autant de la rime que de la raison, car enfin je suis rempli de beaucoup d'indifférence pour elle.

Quant à l'élégie que vous me conseillez, vous ne m'y réduirez jamais : je suis tourné à l'épigramme, et les sentiments que j'ai pour madame de Montglas ne me feront pas changer de caractère.

Au reste, vous pouvez sans scrupule me mander qu'elle est belle et même qu'elle a fait une infidélité à quelqu'un en ma faveur, vous ne vous mêlerez de rien de dangereux. Ce ne seront pas les rivières et les montagnes qui m'empêcheront de me réchauffer pour elle, ce sera le souvenir de son inconstance dans ma disgrâce.

521. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Dijon, ce 22 juillet 1672.

Les victoires du roi sont admirables, mademoiselle. Le seul inconvénient que j'y trouve, c'est qu'il met la gloire bien haut, lui seul y peut atteindre. Je crois de la manière dont vous en parlez, que vous et les dames avec qui vous êtes, vous vous divertissez fort à la campagne : mais avec toute votre vertu, je crois qu'un honnête homme ou deux avec vous ne gâteroient rien. Quelque fonds de belle humeur que vous ayez toutes, vous n'avez pas toujours tant

de soins de vous plaire les unes aux autres que s'il y avoit un sexe différent. Nous trouvons cela quand nous sommes quatre ou cinq hommes ensemble, cependant nous avons plus de matières à traiter que vous. Je ne doute pas que M. l'abbé Fléchier n'ait dans l'Académie la place de M. Godeau, personne ne la pourroit mieux remplir que lui. Je lui donne ma voix de tout mon cœur. Je la lui enverrois en écrit, si on comptoit les absents pour quelque chose.

Quand le prélat (1) a quitté madame de ... pour l'impudique, cela ne s'appelle point sacrifice. C'est proprement désespoir de n'avoir pas réussi; au lieu de s'aller pendre, il a cherché un autre genre de mort. C'est comme s'il s'étoit allé jeter dans un précipice. Tout ce que vous écrivez me plaît; mais quand vous traitez le chapitre de l'amour, je vous trouve incomparable, c'est votre bel endroit. Vous avez raison de dire que dans l'amitié, il n'est point question de sexe; vous ne sauriez donc mieux faire que de m'aimer tendrement. Pour moi, j'en use de même avec vous.

522. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Montjeu, ce 22 juillet 1672.

Vous dites toujours des merveilles, monsieur le comte; tous vos raisonnements sont justes; et il est fort vrai que souvent à la guerre l'événement fait un héros ou un étourdi. Si le comte de Guiche avoit été battu en passant le Rhin, il auroit eu le plus grand tort du monde, puisqu'on lui

(1) L'archevêque de Paris, Harlay de Champvallon. Voy. plus haut lettre n° 492, p. 96.

avoit commandé de savoir seulement si la rivière étoit guéable; qu'il avoit mandé que oui, quoiqu'elle ne le fût pas; et c'est parce que ce passage a bien réussi qu'il est couronné de gloire. Le conte du prince d'Orange m'a réjoui. Je crois, ma foi, qu'il disoit vrai, et que la plupart des filles se flattent. Pour les moines, je ne pensois pas tout à fait comme eux, mais il ne s'en falloit guère. Vous m'avez fait plaisir de me désabuser. Je commence un peu à respirer. Le roi ne fait plus que voyager, et prendre la Hollande, en chemin faisant. Je n'avois jamais tant pris d'intérêt à la guerre, je l'avoue; mais la raison n'en est pas difficile à trouver. Mon fils n'étoit pas commandé pour cette occasion. Il est guidon des gendarmes de monseigneur le dauphin, sous M. de la Trousse : je l'aime mieux là que volontaire. J'ai été chez M. Bailly pour votre procès; je ne l'ai pas trouvé, mais je lui ai écrit un billet fort *amiable*. Pour M. le président Briçonnet (1), je ne lui saurois pardonner les fautes que j'ai faites depuis trois ou quatre ans à son égard; il a été malade, je l'ai abandonné; c'est un abîme, je suis toute pleine de torts; je me trouve encore le bienfait après tout cela de ne lui pas souhaiter la mort. N'en parlons plus. J'ai vu un petit mot italien dans votre lettre, il me sembloit que c'étoit d'un homme qui l'apprenoit, et plût à Dieu! Vous savez que j'ai toujours trouvé que cela manquoit à vos perfections. Apprenez-le, mon cousin, je vous en prie, vous y trouverez du plaisir. Puisque vous trouvez que j'ai le goût bon, fiez-vous-en à moi. Si vous n'aviez pas été à Dijon occupé à voir perdre le procès du pauvre comte de Limoges, vous auriez été en ce pays quand j'y ai passé; et, suivant l'avis que je vous aurois donné, vous auriez su de mes nouvelles chez mon

---

(1) Guillaume Briçonnet, seigneur de Leveville et d'Auteuil, président au grand conseil, mort le 3 février 1674.

cousin de Toulongeon : mais mon malheur a dérangé tout ce qui nous pouvoit faire trouver à ce rendez-vous, qui s'est trouvé comme une petite maison de Polémon. Madame de Toulongeon, ma tante, y vint lundi me voir, et M. Jeannin (1) m'a priée si instamment de venir ici, que je n'ai pu lui refuser. Il me fait regagner le jour que je lui donne par un relais qui me mènera demain coucher à Chalon comme je l'avois résolu. J'ai trouvé cette maison embellie de la moitié, depuis seize ans que j'y étois venue : mais je ne suis pas de même, et le temps, qui a donné de grandes beautés à ses jardins, m'a ôté un air de jeunesse que je ne pense pas que je recouvre jamais. Vous m'en eussiez rendu plus que personne par la joie que j'aurois eue de vous voir, et par les épanouissements de rate à quoi nous sommes fort sujets quand nous sommes ensemble. Mais enfin Dieu ne l'a pas voulu, ni le grand Jupiter, qui s'est contenté de me mettre sur sa montagne (2) sans vouloir me faire voir ma famille entière. Je trouve madame de Toulongeon, ma cousine, fort jolie et fort aimable. Je ne la croyois pas si bien faite ni qu'elle entendît si bien les choses. Elle m'a dit mille biens de vos filles, je n'ai pas eu de peine à le croire. Adieu, mon cher cousin; je m'en vais en Provence voir cette pauvre Grignan. Voilà ce qui s'appelle aimer. Je vous souhaite tout le bonheur que vous méritez.

---

(1) Jeannin de Castille, trésorier de l'épargne, mort en 1691. — Voy. sur lui les *Mémoires* (t. I, p. 455, t. II, p. 81) et l'*Histoire amoureuse des Gaules* (Ibid., t. II, p. 317 et suiv.).

(2) Montjeu, en latin *mons jovis*.

523. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 24 juillet 1672.

Je crois certainement que vous n'êtes pas pour madame de Montglas comme vous étiez autrefois, monsieur; mais je pense aussi que vous n'êtes pas pour elle, comme vous seriez pour une autre que vous n'auriez pas tant aimée. Pour moi, en pareille occasion, je ne tâcherois qu'à me donner de l'indifférence pour la personne de qui je me plaindrois, en sorte q e je ne la distinguasse pas dans la foule. Mais à vous dire le vrai, si cela n'est pas impossible, il est très-difficile, et les grandes impressions du cœur sont ineffaçables. On attend le roi et Monsieur, avant le 15 août. Dès que Crèvecœur et Bomel seront pris, ils partiront. Pour les troupes, elles demeurent. Tout le monde croit la paix des Hollandois faite, et que le roi d'Angleterre fera la guerre au roi d'Espagne avec nos troupes.

Vous ne sauriez imaginer combien la plupart de tout ce qui nous suit, et qui vient en homme ou en femme, est sot: en vérité on ne le peut souffrir; et je vous défie quand vous reviendrez à la cour, de pouvoir aimer une jeune femme. Vous dites que vous m'aimez fort. Savez-vous bien, monsieur, que si vous avez quelque chose de plus agréable à faire, au moins n'avez-vous rien de meilleur et de plus sûr? Je ne vois personne ici à votre égard qui me vaille. Je suis la première personne pour l'amitié. Comme je n'ai jamais fait que cela, j'en ai fait mon capital, et peu de femmes y savent autant que moi. N'est-ce pas un grand avantage en ce monde, que d'avoir quelqu'un qu'on ne sauroit perdre? Pour vous, monsieur, ne vous en déplaise, vous seriez toujours tout prêt de vous en aller à la première occasion : il m'en faudroit cent à moi, pour

me résoudre à quitter ce que l'estime et l'amitié m'auroient fait prendre.

524.—*L'abbé de Brosse* (1) *à Bussy.*

A Autun, ce 25 juillet 1672.

Il n'y a pas moyen de vivre davantage, monsieur, sans vous dire tout ce que je vous suis devenu depuis que j'ai eu l'honneur de vous voir. Il est certain, et j'en ferai serment quand il vous plaira, que l'on ne peut avoir pour vous plus d'estime que j'en ai. Il y a bien de la tendresse mêlée à cette estime, et vous n'avez jamais enchaîné personne si vite et pour si longtemps.

Permettez-moi, monsieur, de vous traiter en oracle, en vous suppliant de nous dire, si en parlant de ces appartements bas d'une grande maison qu'on appelle les *offices*, on leur donne le genre masculin ou féminin. Il y a ici un grand procès sur cela, et l'on est convenu de vous consulter et de vous croire.

525. — *Bussy à l'abbé de Brosse.*

A Bussy, ce 28 juillet 1672.

Votre lettre m'a fait plaisir, monsieur, vous aimant et vous estimant comme je fais. Je n'étois pas content de m'être séparé de vous si brusquement, je voulois un peu plus appuyer sur les assurances que je vous avois

(1) Louis Gabriel de Brosse, moine bénédictin, né à Auxerre, en 1619, mort en 1685. Il a laissé un certain nombre d'hymnes et d'écrits en vers.

données de mon estime et de mon amitié, et m'en attirer de votre part, mais l'intérêt d'un de mes bons amis renversa mes desseins pour ce moment-là, et je remettois à cet hiver à bien établir notre liaison, sur ce qu'on m'avoit mandé que vous étiez allé faire un tour à Paris. Mais puisque nous sommes encore voisins et que nous pouvons aisément nous écrire, n'y manquons pas, je vous prie; c'est le moyen de nous parler souvent en dépit de l'absence.

Au reste, vous me faites trop d'honneur de me traiter d'oracle. Il étoit de la gravité des dieux de parler obscurément, et même de l'intérêt de leur réputation de n'être point entendus pour que les événements ne pussent jamais les démentir, et personne ne les pouvoit obliger à en user autrement; pour nous autres, pauvres mortels, on nous a forcés à nous faire entendre.

Quand le mot d'*offices* est pris pour *services*, il est masculin : je vous rendrai de bons offices. Quand il est pris pour une charge, encore masculin : c'est un office de la couronne. Quand il signifie les appartements bas d'une grande maison, comme les cuisines, les sommelleries, les caves, il est féminin : il y a de belles offices dans cette maison. Mais vous suffisiez, monsieur, pour décider des doutes plus importants, et si j'en avois sur la langue, je ne prendrois point d'autre juge que vous.

526. — *Bussy à madame de Sévigné* (1).

A Bussy, ce 29 juillet 1672.

Cette lettre-ci sera un peu hors de saison quand vous la recevrez, madame; car il faut qu'elle aille à Paris, et de là

(1) Cette lettre a été omise dans les éditions Monmerqué et Gault de Saint-Germain.

en Provence. La date sera vieille, mais acte de mes diligences. J'aurai toujours fait mon devoir. Voilà, dit-on, la paix faite avec les Hollandois, et le roi de retour. S'il n'étoit content de sa gloire, il seroit insatiable : il en a pour le moins de quoi faire quatre héros. On me mande que l'Angleterre déclare la guerre à l'Espagne, et que le roi assiste ses amis les Anglois d'un petit secours qui pourra être d'environ cent mille hommes, commandés par M. de Turenne. Mesdemoiselles de Bussy apprennent l'italien, et j'en ramasse les miettes. Quand je n'aurois pas été à Dijon pour le procès du comte de Limoges, je n'aurois pas été à votre passage en l'Autunois; car je n'en ai rien su que lorsque vous n'y étiez plus. Ceux que vous aviez chargé de me le faire savoir, ne l'ont pas fait. J'en suis fâché, car j'y aurois couru, et le procès de ce pauvre garçon n'auroit pas été plus perdu. Si vous voulez tenir la même route en revenant, et que ce soit depuis la Saint-Martin jusqu'au mois de mai, j'aurai la joie de vous voir à Chaseu, quand Jupiter ne le voudroit pas (1). Vous n'y mangerez pas de si bons morceaux que sur sa montagne; mais en récompense vous y aurez plus de plaisir. Quand je vous parle ainsi, je vous traite comme moi-même. Vous savez le peu de cas que je fais de la bonne chère. Vous avez raison de dire que les dehors de Montjeu sont fort embellis depuis seize ans, et que ce temps-là n'a pas fait le même effet en vous : je n'en sais pourtant rien, mais je m'en doute. Cependant j'ai ouï dire à des gens qui vous ont vue depuis peu, que, comme disoit Benserade de la lune :

> Et toujours fraîche et toujours blonde,
> Vous vous maintenez par le monde.

Ce qui vous tient en cet état, c'est à mon avis le contraire

---

(1) Voy. plus haut, p. 137.

de ce qui embellit les jardins. Il y faut travailler, et si l'on vous cultivoit, vous ne seriez pas si belle que vous êtes; mais vous avez mis bon ordre à réparer les dommages que les années feront un jour à vos attraits. Vous avez fait une certaine provision d'esprit, outre celui que Dieu vous a donné, que vous n'useriez pas en un siècle. Si nous nous voyions souvent vous et moi, nous nous en porterions mieux; car rien ne contribue tant à la santé que la joie. Ce sera quand il plaira à Jupiter, puisque Jupiter y a.

Je suis bien aise que vous ayez trouvé la petite Toulongeon à votre gré. C'est un ouvrage de mes mains, aussi bien que mesdemoiselles de Bussy; cela soit dit sans offenser l'honneur de feu madame de Pinac. Mes filles sont vos servantes. Elles vous aimeroient fort quand vous ne seriez pas leur tante et leur marraine; cela ne gâte rien. Il faut dire le vrai, vous êtes bien tendre de faire plus de trois cents lieues pour voir les gens que vous aimez. Ce ne seroit rien à nous autres galants pour une dame comme madame de Grignan qui seroit fort aise de nous voir : mais pour une mère qui n'a que de la tendresse, c'est quelque chose que cette peine. Ramenez la belle, j'en serai fort aise.

527.—*Bussy à madame Bossuet.*

A Bussy, ce 30 juillet 1672.

En arrivant ici, madame, je vous écris une lettre et une à mademoiselle Perrault, avec un empressement digne de l'amitié que vous m'aviez toutes deux promise, et vous ne m'avez non plus fait de réponse qu'à ma dernière lettre. A-t-on encore pris vos lettres à la poste, madame? Faudra-t-il que je croie toujours des choses hors de la vraisemblance pour vous excuser? Il est bien extraordi-

naire qu'on ne prenne que les lettres que vous m'écrivez et qu'on laisse librement passer tout ce que vous écrivez en Hollande. Si cela est, je me passerois bien de l'honneur qu'on me fait de croire que vos lettres à moi sont les seules de conséquence. Mais parlons franchement, madame, vous ne vous souciez guère de moi; cependant de quelque côté que vous me vouliez regarder, je n'étois ni un amant ni un ami incommode, et ceux qui reçoivent vos lettres ne le méritent peut-être pas tant que moi.

528. — *Le comte d'Estrées à Bussy.*

A bord du Saint-Philippe, ce 2 août 1672.

Je suis très-sensible, monsieur, à l'honneur de votre souvenir. Vous jugerez, sans doute, que recevant des marques si obligeantes à vingt lieues des côtes de Jutland, et pour ainsi dire dans un pays perdu, je dois penser que le cœur a plus de part que la coutume et la bienséance qui s'observent en ces rencontres. Je vous avoue, monsieur, que la promotion de M. le cardinal d'Estrées a été la plus agréable nouvelle que je pouvois recevoir, après les difficultés qui s'y étoient rencontrées, que l'étoile victorieuse du roi a peut-être eu plus de peine à surmonter que les villes de Hollande; et quoique cette victoire n'ait pas tant d'éclat, elle ne laisse pas de faire connoître dans toute l'Europe, la déférence que l'on a pour les volontés du roi. Du reste, je ne demeure pas d'accord d'avoir fait de si grandes choses que la renommée publie; mais quoi que j'aie fait, monsieur, je suis payé d'avance, et rien ne me touche que de rendre quelques services dignes des bontés d'un si bon maître. Quand il lui plaira de me faire plus de bien que je n'en ai et que je n'en mérite, il faudra bien le recevoir de peur de lui déplaire. Ce-

pendant comme il vous plaît de me flatter sur tous les endroits qui peuvent flatter le cœur, trouvez bon que je ne m'y laisse pas trop aller, et que je vous assure avec sincérité, que j'aime mieux que mes amis me jugent digne de quelque bonne fortune, que de l'avoir sans leur estime. Vous prendrez ce discours-là pour vous, s'il vous plaît, puisque vous êtes à la tête de ceux que j'ai toujours estimés, aimés et honorés infiniment.

529. — *Madame Bossuet à Bussy.*

A Dijon, ce 2 août 1672.

Je ne vous ai point écrit, monsieur, et j'ai bien voulu ne vous point écrire. Mais ce n'est par aucune des raisons que vous pensez. Les sentiments que je puis avoir pour mes amis Hollandois n'auroient pas été trahis par l'amitié que mon cœur vous préparoit. Ne vous prenez donc ni à eux ni à moi de mon silence : tâtez-vous bien, et vous trouverez que vous avez mérité pis : et comme amant ou comme ami, vous ne deviez vous plaindre qu'à moi des préférences dont vous m'avez accusée injustement en bonne compagnie.

530. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 12 août 1672.

Si j'avois su écrire de la main gauche, monsieur, vous n'auriez pas été si longtemps sans recevoir de mes lettres. J'ai eu un grand rhumatisme à la main droite dont je ne suis pas encore bien guérie, mais je vais essayer de m'en servir pour vous entretenir.

M. votre fils m'a fait l'honneur de me venir voir; j'en ai

fort bonne opinion, il est très-joli, il a un tour agréable dans l'esprit. Mais le moyen qu'il fût fils d'un tel père et qu'il ne fût pas un honnête homme? Puisque nous sommes sur le chapitre des enfants, je vous avouerai ingénument que je suis un peu folle du mien; sa figure plaît, et assurément il a de l'esprit, il n'a encore que quatorze ans. Je ne me repens pas de l'avoir souvent envoyé au Louvre dès son enfance; vous ne sauriez croire combien cela leur avance l'esprit, et même combien cela donne bon air à leur petite personne. J'ai fait mon fils d'église, je prétends en faire un prélat. Que faire autre chose quand on est né avec quelque qualité sans bien? Et, entre nous, je suis ravie, dans cette vue, que ma cour soit un peu ecclésiastique, j'ai pourtant sans vanité des amis de toutes les couleurs.

L'on ne dit présentement aucunes nouvelles. La Seine est tout comme elle étoit avant le départ du roi.

Tréville n'a point fait la campagne, et à mon avis, il a bien fait. Quand on a fait de si grands pas du côté de Dieu, il ne faut plus, ce me semble, en faire pour le monde. Je ne le vois plus du tout.

Mademoiselle de Vandy est guérie. Nous sommes éternellement ensemble, elle, mademoiselle de Portes et moi. Je vous assure que je me trouve délicieusement avec ces deux béates. Il n'y a point de coquettes à la cour de si bonne compagnie qu'elles.

531. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 13 août 1672.

Cela est bien honteux pour moi, monsieur, d'être à Paris depuis huit jours sans vous l'avoir dit; il est vrai qu'à mon retour j'ai trouvé des affaires qui m'ont empêché

d'avoir l'honneur de vous écrire. Ne m'en croyez pas moins à vous, car je vous assure que je vous honore très-parfaitement. Je ne vous rendrai point compte du voyage que je viens de faire; car vous ne devez y prendre aucun intérêt, quoique j'aie tâché à vous faire connoître à madame de Fontevrault, qui a tout ce qu'il faut d'esprit pour avoir de vous toute l'estime que vous méritez. Je lui ai fait voir votre lettre que vous m'aviez fait l'honneur de m'écrire, où vous me parliez d'elle, qu'elle m'a volée : elle en a été charmée, parce qu'elle écrit elle-même très-bien. Mais comme vous m'aviez fort touché le cœur par vos lettres, souffrez que pour m'en attirer, je vous écrive, et que je vous consulte pour avoir des réponses, comme on consultoit les oracles.

J'attends vos *Mémoires*, car vous êtes homme d'honneur; vous ne me l'avez pas promis pour m'en faire venir le goût et m'en frustrer; mais cependant dites-moi votre sentiment sur un dessein que j'ai, qui peut être de votre ressort et qui en est effectivement. J'ai fait trois comparaisons, la première d'Homère et de Virgile, la seconde de Démosthène et de Cicéron, la troisième de Platon et d'Aristote. J'ai envie de faire imprimer ces trois comparaisons ensemble avec des réflexions en forme de préceptes sur chacune; c'est-à-dire des réflexions sur l'usage de la philosophie et de la poésie de ce temps, comme celles que j'ai faites sur l'usage de l'éloquence. Je travaille aux réflexions sur la poétique. Je prétends qu'il y a peu de poëtes, quoiqu'il y ait bien des gens qui se mêlent de faire des vers; que la plupart de ceux qui font un sonnet, un madrigal, une ode, n'ont qu'un peu d'imagination mais peu de génie. Je fais état de dire mon sentiment sur la plupart des poëtes grecs et latins les plus célèbres. Voici sur quoi je demande votre sentiment. Premièrement : Si vous ne croyez pas comme moi que notre langue est peu capable d'un poëme épique et d'un travail de longue

haleine à cause de l'uniformité de son nombre qui ne peut pas se varier, comme celui des vers grecs et latins. Le vers grec héroïque a même plus de grâce que le latin à cause de sa variété; notre langue va toujours sur un même ton, ce que Despréaux appelle psalmodier. Secondement : pourquoi l'*Électre* de Sophocle et les autres tragédies de cet auteur, et quelques-unes d'Euripide paroissent toujours belles au bout de deux mille ans, et qu'on ne peut souffrir plus d'un hiver à Paris les comédies de nos auteurs? Est-ce que le peuple qui en fait la réputation par le concours du parterre, n'est pas un bon juge; est-ce que ces tendresses outrées qui en font le caractère, dégénèrent de cet art héroïque, qui doit être l'esprit de ces poëmes : ou bien est-ce que je me trompe moi-même? Troisièmement : Ne trouvez-vous pas que les comédies de nos poëtes (je ne nomme personne, car Molière est de nos amis) font tous les objets plus grands qu'ils ne sont, et qu'elles ne copient presque point au naturel, comme fait Térence? Il en est de même des satires : on veut plaire au peuple par les uns et par les autres, et pour lui frapper l'esprit, on grossit les choses : on fait un misanthrope plus misanthrope qu'il n'est; un tartuffe plus hypocrite qu'il n'est. Cela est-il à votre gré? Le génie du peuple est grossier : il faut de grands traits pour le toucher. Que dites-vous de ce caractère d'amour et de tendresse, qui est d'ordinaire un caractère badin, qu'on mèle dans toutes les pièces, au lieu que les tragédies des Grecs, et même celles des Latins, ne roulent que sur de grands sentiments qui font l'héroïque qui en est l'âme, le magnifique et le grand? Il y a mille autres choses que je réserve, car il ne faut pas vous rebuter. Comme personne dans le royaume n'écrit et ne parle mieux que vous, pardonnez à l'envie que j'ai de vous faire parler et de vous faire écrire. Si vous me souffrez cette fois, vous m'encouragerez à avoir encore dans la suite commerce avec

vous sur cette matière. Je veux vous écrire tout exprès pour vous parler de dévotion, mais ce n'en est pas ici le lieu : je remets cela à une autre fois. Je suis, avec mon respect ordinaire, à vous.

532. — *Bussy à madame de Scudéry* (1).

Ce 14 août 1672.

La campagne du roi est admirable, madame. Tout ce qu'il fait tous les jours augmente le chagrin que j'ai de ma disgrâce : et je ne saurois plus supporter d'être si mal auprès d'un si grand prince que lui. Je crois que nous aurons la guerre avec l'Espagne directement ou indirectement. Quand je ne la souhaiterois pas pour l'espérance qu'elle me donneroit d'y servir, je la souhaiterois pour l'intérêt de la gloire du roi. Il est merveilleux dans tous les temps, mais il brille plus dans la guerre, et je suis bien aise de voir des choses que non-seulement je n'ai jamais vues, mais dont il n'y a point même eu d'exemple depuis plusieurs siècles. Je meurs d'impatience de revoir un si bon maître. Il ne semble pas naturel que je l'appelle ainsi; cependant, comme personne ne se fait plus de justice que moi, je ne pense pas, pour tout ce qu'il m'a fait justement, lui devoir retrancher une qualité qu'il a et dont il donne tous les jours tant de marques. Mon Dieu! madame, quand viendra le temps que nous ferons son éloge vous et moi au coin de votre feu? Ce que je dirai toujours de lui fera bien de la honte aux ingrats. Je crois, comme vous dites, que je n'aimerai guère les jeunes femmes si je retourne à la cour, car quand elles seroient fort aima-

(1) C'est la réponse à la lettre du 24 juillet, Bussy n'ayant point encore reçu la lettre du 12 août.

bles, je me défierois d'être assez jeune pour leur plaire. Ce n'est pas que je ne fusse peut-être plus aimable par quelque autre endroit qu'elles me regardassent, que beaucoup de jeunes gens bien faits; mais je sais que cela ne suffit pas pour la plupart des femmes, et que la jeunesse toute sotte et imparfaite qu'elle puisse être, leur agrée davantage que de plus âgés pleins d'esprit et de mille bonnes qualités; mais aussi prenons garde que nous ne tombions dans le défaut qu'Horace reproche aux vieillards de louer trop le temps de leur jeunesse. Vous ne me perdrez jamais, madame, car quand je serois capable de quelque passion, j'aurois toujours pour vous la plus grande estime et la plus grande amitié du monde; mais *j'ai passé le temps d'aimer* (1).

533. — *Le duc de Saint-Aignan à Bussy.*

Au Havre, ce 15 août 1672.

Il est juste, monsieur, que je vous rende compte de la vie que je fais ici, et que je m'informe de celle que vous faites où vous êtes. J'espère que le roi vous en tirera bientôt, et je n'épargnerai pas mes soins pour cela. Je fais continuer ici les ouvrages du port et commencer quelques travaux au dehors de peu de dépense et de grande utilité. La noblesse de ce pays-ci a de l'esprit et du bien. Les dames y sont bien faites : mais ce qui vous surprendra assurément, c'est qu'il y a dans la ville vingt-deux mille faiseuses de dentelles; et ce que vous allez prendre pour roman, et qui est histoire, c'est qu'une de nos dames fort

(1) Allusion au dernier vers de la fable des *Deux pigeons :*

Ai-je passé le temps d'aimer ?

parée, sautant beaucoup à un bal, fit voir malheureusement, par sa jupe qui tomba, qu'elle étoit sans chemise : on ne l'a pas vue depuis en public.

La campagne vous a fourni d'assez belles et grandes nouvelles, les petites vous feront rire, et je suis assuré qu'un cœur fait comme le vôtre, recevra avec plaisir les assurances que je vous donne de mon estime et de ma sincère amitié.

534. — *Corbinelli à Bussy.*

Ce 17 aout 1672.

Je reçus il y a trois jours, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Il me faudroit une main de papier, pour vous expliquer la cause de la perte de vos lettres et des miennes. Le hasard est un compère qui fourre son nez partout, et l'on est bien fin quand on l'est autant que lui. Je vous écris celle-ci fort incertain si vous la recevrez; peut-être que le caprice de ce maître brouillon vous la fera tenir plus vite. Je ne vous fais pas les remercîments que je vous dois sur la part que vous prenez aux visions qu'on a eues à Florence pour moi. Dès que j'aurai de vos nouvelles, je remplirai tous mes devoirs.

535. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 20 août 1672.

Je sais marcher si droit avec mes amis, que je ne vous crains point, et ce sera tout ce que vous pourrez faire que de me suivre en matière de soins.

Le roi a donné le gouvernement de Lorraine à Roche-

fort (1) avec vingt mille écus d'appointements. Voilà une fortune cela.

M. de la Vauguyon (2) a été envoyé à M. de Brandebourg pour le faire déclarer.

J'ai fait vos compliments à madame de Nemours qui vous en remercie de bonne grâce. Elle dit que quand on en devroit médire, elle vous permet de venir vous cacher derrière une de ses palissades, et d'en sortir quand elle se promènera à la lune; de vous jeter à ses pieds et de faire toutes les cérémonies mystérieuses des amants (3). Sérieusement nous serions fort aises de vous voir au soleil ou aux étoiles, comme vous voudrez.

La pauvre comtesse du Plessis est fort fâchée que son mari ne l'ait pas laissée duchesse. Il est bien dur pour elle de voir sa belle-mère aujourd'hui et un jour sa belle-fille avec le tabouret, et demeurer ainsi ce qu'on appelle entre deux selles le cul à terre.

Quoiqu'il y ait quinze jours que le roi soit de retour, je n'en sais plus de nouvelles. On dit toujours la paix en général. On ira, dit-on, à Chambord. M. le Prince se porte bien, on l'attend avec M. le Duc. On ne parle que de leur valeur.

536. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Bussy, ce 24 août 1672.

Il n'y a rien de plus honnête, monsieur, que de songer à ses amis malheureux et de leur donner le premier des

---

(1) H.-L. d'Aloigny, marquis de Rochefort, maréchal de France (1675), mort en mai 1676.

(2) Voy. t. I, p. 95, *note* 2.

(3) Voy. plus haut, p. 110.

marques de leur souvenir. Je reçois les vôtres avec la reconnoissance qu'elles méritent.

J'ai vu dans la Gazette ce que vous faisiez au Havre avant que vous eussiez pris la peine de me le mander. Vous n'avez que faire d'être à la vue du roi pour le bien servir, monsieur; votre zèle pour Sa Majesté vous le rend présent partout. Pour la vie que je mène ici, elle est assez douce pour moi, et seroit fort triste pour un autre. Je n'aime point la chasse. Vous savez d'ailleurs ce que c'est que les conversations des nobles de province; la plupart, persuadés sottement qu'on ne sauroit rien dire devant moi dont je ne me moque, n'ouvrent pas la bouche; d'autres ayant découvert que bien loin de me moquer, j'étois doux, honnête et indulgent, hasardent avec une noble confiance et une familiarité qu'ils croient du bel air mille sottises. Ainsi je n'ai de plaisirs que dans ma famille; j'ai deux filles dont je dirois du bien si je n'étois pas leur père; je vis avec elles d'une manière qui, sans les contraindre par l'autorité paternelle, ne laisse pas de les tenir dans le respect qu'elles me doivent, en leur donnant avec moi tout l'agrément et toute la liberté qu'elles auroient avec un honnête homme de leurs amis.

On m'écrit de Paris que mon fils s'y tourne fort bien, et je puis aussi vous dire comme à mon ami qu'il a de l'esprit et de la raison, et que ce seroit encore une agréable compagnie pour moi, si un père exilé pouvoit se dispenser de faire élever son fils comme les gens de sa naissance doivent l'être.

Le roi de Pologne est à Sainte-Reine où il prend les eaux. Il me fait souvent l'honneur de venir se promener ici et trouve ma maison jolie. Il a d'honnêtes gens à sa petite cour; nous lui faisons la nôtre fort assidûment, cela nous amuse. Il a un fonds d'esprit et de savoir, qui avec beaucoup de bonté le rend fort aimable.

Je ne lis plus, car je suis devenu délicat; mais j'ai

été fort content des relations que j'ai vues du roi à la reine pendant la campagne (1). Il n'a que faire de moi ni de personne pour faire son histoire; lui seul, comme César, est capable de faire dignement ses commentaires. Adieu, monsieur, aimez-moi toujours, pour que je ne sois pas de tous points malheureux.

537. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 24 août 1672.

On ne s'est point avisé jusqu'ici de faire apprendre à écrire de la main gauche comme de la droite, cependant ce seroit une précaution fort utile à tous les sexes.

Mon fils ne peut avoir approbation dans le monde qui me donne meilleure opinion de lui que la vôtre, madame; pour ce que vous me dites qu'étant mon fils, il faut qu'il soit honnête homme, ce n'est pas une conséquence; le mérite s'acquiert. Nous voyons tous les jours des enfants accomplis dont les pères étoient des misérables, comme des coquins, fils de héros. On peut naître avec plus de disposition qu'un autre à être honnête homme, mais c'est l'éducation qui les fait. Je conviens avec vous que la cour est la meilleure école qu'on puisse donner aux jeunes gens, et qu'on ne peut les y envoyer trop tôt. Quand vous avez fait M. votre fils d'église, vous avez eu plus de soin de son repos que de son nom, et c'est là le solide. Il se passera fort bien de postérité, et il se seroit fort malaisément passé de bien. La plupart des jeunes enfants perdent à la mort de leur père, le vôtre y a gagné, car vraisemblablement il l'auroit voulu marier et l'auroit par là rendu malheureux.

---

(1) Voy. l'Appendice.

Je trouve que Tréville (1) a eu raison de ne pas faire la campagne. Après les pas qu'il a faits du côté de la dévotion, il ne faut plus s'armer que pour les croisades. Un homme du monde ne peut justifier sa retraite, à quoi la plupart des gens veulent trouver à redire, qu'en ne se démentant point et la soutenant jusqu'au bout.

Il me souvient bien que Tréville vous voyoit fort autrefois, madame, et qu'il paroissoit être fort de vos amis. Si vous étiez devenue coquette, je ne m'étonnerois pas qu'il ne vous vît plus; mais une dame qui passe sa vie entre mademoiselle de Vandy et mademoiselle de Portes, n'est pas trop profane pour lui.

---

(1) H. Joseph de Peyre, marquis de Troisville, gouverneur de Foix, mort le 13 août 1708, à 67 ans. Il était très-avant dans l'intimité d'Henriette d'Angleterre et se trouvait à Saint-Cloud lors de la mort de cette princesse. Suivant le *Dictionnaire* de Moréri, il en fut tellement frappé qu'il prit dès lors la résolution de renoncer au monde, et consacra le reste de sa vie à des exercices de piété et à des études religieuses. Tel n'est point tout à fait le récit de Saint-Simon, qui attribue d'autres motifs à sa retraite et nous raconte comment sa vie « dégénéra en un haut et bas de haute dévotion, de mollesse et de liberté qui se succédèrent par quartiers. » Ses liaisons avec les écrivains de Port-Royal, qui utilisèrent plus d'une fois son profond savoir, et son éloignement obstiné de la cour le mirent mal avec Louis XIV; aussi lorsqu'il fut élu membre de l'Académie française, le roi refusa de ratifier son élection. « Il faisoit de jolis vers dont la galanterie et la délicatesse étoient charmantes... Il étoit riche et ne fut jamais marié. » — Voy. Saint-Simon, édit. in-18, t. VII, p. 221, XII, 89, 90.

Dans le *Supplément aux Mémoires de Bussy* (t. II, p. 22) on lit ce passage que nous ne savons à quelle date rapporter :

« Dans ce temps-là, l'évêque de Condom, demandant à un de ses amis les moyens de faire réussir une affaire dont il avoit envie, celui-ci lui dit qu'il falloit qu'il s'adressât à Tréville. L'évêque lui dit : « C'est un homme tout d'une pièce, il n'a point de jointure. » Quelqu'un redit cela à Tréville qui, malgré sa grande dévotion, ne put s'empêcher de dire que M. de Condom n'avoit point d'os. »

538. — *Bussy au P. Rapin.*

A Bussy, ce 24 août 1672.

Je viens de recevoir votre lettre du 13 de ce mois, mon R. P., qui m'a donné bien de la joie; je commençois de m'impatienter de n'avoir point de nouvelles, et cela, comme je vous ai déjà dit, sans m'en prendre à vous; car on ne peut pas être plus persuadé de quelque chose, que je le suis de votre amitié pour moi.

L'estime que madame de Fontevrault fait de mes lettres, me donne de la vanité, car je sais combien elle a le goût délicat en ces matières.

Il ne faut pas vous servir de grands stratagèmes, mon R. P., pour m'obliger à vous écrire, vous n'avez qu'à laisser faire l'amitié que j'ai pour vous.

J'ai pour le moins autant d'envie de vous montrer mes *Mémoires*, que vous en avez de les voir, mais il nous faut donner patience. Je suis plus proche de mon retour que je n'en étois l'année passée. Tout finit, les disgrâces aussi bien que les bonnes fortunes; il ne faut que vivre pour voir cela, et je me porte le mieux du monde. J'ai vu depuis peu vos *Observations sur Homère et sur Virgile*, et je les ai trouvées encore plus belles que celles que vous avez faites sur Démosthène et sur Cicéron. Je n'ai pas encore vu la *Comparaison* de Platon et d'Aristote. Je crois que les réflexions que vous ferez sur tout cela seront admirables. Et pour répondre à ce que vous me demandez, je conviens qu'un poëme épique ne peut réussir en notre langue : il est aisé de le prouver par les exemples. Le *Moïse*, le *Saint-Louis*, *la Pucelle*, le *Clovis* et l'*Alaric* (1), en sont de bons

(1) Le *Moïse sauvé*, par Saint-Amand; le *Saint-Louis*, du P. Le-

témoignages. Pour les raisons, je n'en sais point d'autres que celles que vous me mandez. Il est vrai que la cadence, les rimes et les repos de nos vers lassent à la longue; ce qui n'arrive pas dans les latins qui plaisent par la diversité. Il est encore certain que les sentiments de tendresse poussés trop loin ont je ne sais quoi de fade qui dégoûte dans les tragédies. Cet abus s'est introduit pour plaire aux dames, qui veulent de l'amour dans tout ce qu'on leur présente, et qui ne sont pas satisfaites, si cet amour ne va pas dans l'excès.

Pour les ouvrages de Molière, je vous l'avoue, je les trouve incomparables : ce n'est pas que si on les avoit bien examinés, on ne pût trouver quelque chose à retrancher, mais il y en a très-peu. Il a copié Térence, et même il l'a surpassé; et je ne l'estime pas moins pour avoir été assez souvent un peu plus loin que la nature. Le but de la comédie doit être de plaire et de faire rire. Qui ne représenteroit que des défauts ordinaires ne feroit pas cet effet : il faut donc quelque chose d'extraordinaire, et pourvu qu'elle soit possible, elle réjouit bien davantage que ce qui se voit tous les jours. Despréaux est encore merveilleux : personne n'écrit avec plus de pureté : ses pensées sont fortes, et ce qui m'en plaît, toujours vraies. Il a attaqué les vices à force ouverte, et Molière plus finement que lui. Mais tous deux ont passé tous les François qui ont écrit en leur genre.

Voilà ce que je pense, mon R. P., sur les demandes que vous m'avez faites. Vous m'obligez extrêmement d'en user ainsi : vous m'exercez par les réflexions que vous me faites faire, que je ne ferois pas sans vous. Continuez donc, s'il vous plaît, et surtout de m'aimer, puisque je vous aime de tout mon cœur.

---

moyne; *Clovis ou la France chrétienne*, de Demarets de Saint-Sorlin; *la Pucelle*, de Chapelain ; l'*Alaric* , de Scudéry.

Ma femme vous rend mille grâces de l'honneur de votre souvenir. Mon fils est ici; je lui parle et lui fais parler pour lui ôter cette trop grande retenue. Je l'aime pourtant bien mieux ainsi que s'il avoit trop de confiance en lui-même. Il fera moins de sottises et cela marque du jugement. J'avois envie de le tenir encore un an au collége et de lui faire faire une seconde année de rhétorique. Mandez-moi, je vous prie, votre sentiment.

539. — *Bussy à mademoiselle Perrault.*

A Bussy, ce 25 août 1672.

Vous voulez qu'on ne parle qu'à vous, mademoiselle; eh bien! vous aurez contentement; je ne vous confondrai avec personne, c'est-à-dire personne ne partagera rien avec vous. Nous avons souvent parlé le comte de Limoges, mademoiselle de Bussy et moi, du jeu de l'arquebuse. Je ne sais si les violons avoient fait impression sur votre cœur, mais je vous trouvai encore plus aimable qu'à votre ordinaire. Si vous avez un mois durant cette symphonie à votre disposition, vous allez devenir tout sucre et tout miel : vous serez bonne pour ceux qui voudront vous aimer, mais vous serez trop douce pour ceux qui confieroient quelque trésor à votre garde : car il faut être un peu dragon pour cet emploi. Si on s'aperçoit de ce changement, on vous ôtera bientôt la musique. Pour moi, je vous enverrois de bon cœur les vingt-quatre (violons) si je pouvois : car j'aime fort à adoucir sans autre vue que celle des douceurs qu'on peut trouver en vous-même. J'irai dans deux mois à Dijon, nous nous réjouirons alors vous et moi. Cependant comme j'aime assez à me faire craindre, je ne me contenterai pas de faire des jaloux sur votre sujet, j'en ferai partout ailleurs où je pourrai; mais

ce ne seront que vos amants qui auront une véritable raison de l'être, au moins quant à mes intentions.

Le roi de Pologne est à Sainte Reine depuis quinze jours; il a été ici deux fois; tout cela n'a pu me faire vous oublier, et ne croyez pas que ce soit à cause qu'il n'a plus de couronne; car je vous assure que s'il étoit encore sur le trône, je vous aimerois toujours plus que lui.

540. — *Mademoiselle Perrault à Bussy.*

A Dijon, ce 26 août 1672.

Vous voyez, monsieur, que quand on s'adresse à moi seule, je fais réponse. Vous me faites tort d'attribuer à l'harmonie le radoucissement que vous trouvâtes dans mon humeur, la nuit que nous passâmes en concerts; elle venoit du plaisir que j'avois d'être en si bonne compagnie. Si vous m'aviez vue cette nuit dernière, comme j'ai été dragonne pour les amants, quoique la symphonie fût aussi tendre que les cœurs qui la donnoient, vous auriez jugé que les absents n'ont pas tort avec moi. Au reste permettez-moi de vous dire, monsieur, que la colère où vous êtes contre mon amie (1), vous fait croire que vous ne voudriez point donner de jalousie à ses amants; et moi je vous assure que vous n'auriez pas de plus grande joie, et si je n'étois encore un peu dragonne aujourd'hui, je vous ferois bien aise sur ce chapitre. Quand vous m'aimerez mieux que le roi de Pologne, je ne m'en croirai pas plus aimable; de la manière dont on m'a dit qu'il étoit fait, la préférence ne me fait pas grand honneur.

---

(1) Madame Bossuet.

541. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 28 août 1672.

Votre lettre est bien fanfaronne, madame. Est-il possible que vous croyiez que c'est tout ce que je pourrai faire de vous suivre en matière de soins, moi qui en amour et en amitié donne le reste à tout le monde?

M. de Rochefort a du mérite et de bons amis à la cour, il n'est pas surprenant qu'il fasse beaucoup de chemin en peu de temps. Je m'étonne que M. de la Vauguyon, jadis Fromenteau, soit devenu un grand négociateur. Je savois bien qu'il l'étoit sur un autre chapitre qui n'a pas, je crois, nui à sa première fortune.

La comtesse du Plessis a la tête assez bonne pour faire compensation du tabouret à la viduité. J'admire la plupart des femmes qui achèteroient cette chimère au prix du repos de leur vie, et qui ne peuvent comprendre que par l'expérience, que tout le plaisir de cet honneur est dans le premier jour qu'elles le reçoivent; et que s'il étoit à vendre, elles le donneroient volontiers dans la suite pour des biens plus réels et moins éclatants.

Je me réjouis de la paix, je me réjouis de la guerre, car je veux me réjouir de tout; et mon grand talent est de trouver des raisons à toutes choses pour ne me point fâcher. Ma disgrâce, toute complète qu'elle est, n'a pu me rendre triste, et je remarque que les maux que l'on craint font toujours plus de peine que ceux que l'on sent. C'est que l'imagination va plus loin que l'expérience. La valeur de M. le Duc ne me surprend pas, le sang et l'exemple de M. son père me répondent de son courage.

542. — *Bussy à mademoiselle Perrault.*

A Bussy, ce 30 août 1672.

Si vous étiez aussi douce, mademoiselle, que vous êtes régulière à faire réponse, on vous dresseroit des autels; mais Dieu qui nous a voulu garantir de l'idolâtrie, a mêlé je ne sais quoi d'amer dans la plupart des bonnes qualités qu'il vous a données, et l'on est bien heureux quand on vous trouve avec celles qui sont sans mélange. C'est là votre heure du berger, mademoiselle, que nous trouvâmes au jeu de l'arquebuse, et que vos meilleurs amis ne trouvèrent point la nuit que vous m'écrivîtes. Cela fait voir que vous n'êtes pas dragonne par votre choix, et que quand la grêle doit tomber, les terres amies n'en sont pas plus exemptes que les autres. Au reste, mademoiselle, vous me mandez que la colère où je suis contre de certaines gens, me fait croire que je ne voudrois pas donner de la jalousie à leurs amants. Je vous demande pardon si je vous dis que je ne vous entends pas. Je devine seulement que vous voulez dire que je suis en colère contre de certaines gens, et que malgré ce que je vous ai mandé, j'aimerois mieux rendre leurs amants jaloux que ceux des autres. Si c'est cela que vous ayez voulu dire, je vous avoue que vous avez fort bien jugé; mais vous saviez que mes forces en cette rencontre sont au-dessous de mes désirs, et que chasser les dieux des postes qu'ils occupent n'est pas ouvrage de mortel. Les expériences journalières nous apprennent qu'il ne nous appartient pas de leur rien disputer. Vous êtes bien difficile de ne vous pas contenter de la préférence que je vous donne dans mon cœur sur le roi de Pologne; vous mériteriez que je l'aimasse mieux que vous, et je le ferois, si ce n'étoit se venger sur soi-même.

543. — *Bussy à Corbinelli.*

A Bussy, ce 31 août 1672.

Je viens de recevoir votre lettre du 17 de ce mois, monsieur, et le hasard a été bon homme pour le coup. Nous avons à Sainte-Reine, le roi de Pologne qui prend des eaux; je l'ai vu souvent, il a été deux fois ici; il nous donna à dîner l'autre jour; il a de la raison et de l'honnêteté. Il me demandoit hier pourquoi mon exil duroit si longtemps; je lui répondis : « Votre Majesté ne se souvient-elle plus comment elle faisoit quand elle étoit sur le trône? Ces choses-là qui sont bien importantes pour nous sont des bagatelles pour vous. » Il demeura d'accord avec moi de tout cela, et me dit seulement que tout le monde étoit ainsi. Il me parla de M. de Vardes, et me demanda ce qu'il faisoit, et je lui dis qu'il faisoit comme moi, contre fortune bon cœur.

Ne viendrez-vous point en Bourgogne cette année? Nous en aurions ici toute la joie imaginable; on vous y aime à qui mieux mieux; mandez-le moi, je vous prie; mais si vous ne venez pas, écrivons-nous souvent. Adieu.

544. — *Bussy à l'abbé de Brosse*

A Bussy, ce 1er septembre 1672.

Vous me mandez, monsieur, que vous aimeriez mieux me voir que le roi de Pologne; vous me faites trop d'honneur. Je pourrois bien croire devoir attirer plus de curiosité que quelques souverains sans mérite, mais pour ceux qui méprisent des couronnes, ce sont des personnes si rares qu'on doit souhaiter de les voir préférablement à

tout le monde. J'ai eu l'honneur de voir souvent celui-ci et d'avoir de longues conversations avec lui. Il est homme de bon sens et a du savoir. Ç'a été une vie fort mêlée que la sienne; il a été jésuite, cardinal et roi; il a été prisonnier d'État en France vingt-deux mois. Après la mort du roi son frère, il épousa sa veuve : en montant sur le trône et devant et après, il a fait des actions héroïques à la guerre : il a encore un cheval sur lequel il s'est trouvé à vingt-deux batailles, et enfin mêlant quelque égard pour son salut à l'amour de son repos, il est devenu particulier ecclésiastique (1). Peu de gens approuveront son abdication, car on trouve l'ambition si honorable qu'on n'a garde de ne pas mépriser ceux qui la méprisent. Pour moi qui peut-être ne me serois pas détrôné, si j'avois été à sa place, je ne laisse pas de trouver fort beau ce qu'il a fait, sachant que ce n'a pas été par foiblesse.

545. — *Bussy au P. Rapin.*

A Bussy, ce 4 septembre 1672.

Je vous envoie ce qu'il m'a semblé de l'épître de M. Despréaux au roi (2), mon R. P., je vous supplie de me mander ce que vous pensez des remarques que j'y ai faites, afin que vous me redressiez si j'ai mal jugé, et je vous supplie même de me mander ce que vous trouvez à redire au reste.

La campagne que le roi vient de faire a les plus belles apparences du monde. On n'a pas besoin d'être poëte pour en faire un beau panégyrique. Je donnerois bien un

---

(1) Le roi l'avait nommé abbé de Saint-Germain.

(2) Sur le passage du Rhin.

tour en prose à ce que j'en dirois qui feroit honneur au roi et qui diroit la vérité, mais aussi, si je voulois dire d'autres vérités, je ferois voir que rien n'est si aisé que de faire ce qu'on a fait.

Un grand roi, puissant en argent et en hommes, qui a beaucoup de vieilles troupes aguerries de longue main et qui en fait beaucoup de nouvelles, qui a les deux plus grands capitaines qui soient aujourd'hui dans le monde et qui en a tant d'autres au-dessous de ceux-là qu'à la veille de se mettre en campagne, il en exile trois (1); ce grand roi, dis-je, se ligue avec un autre grand roi, son voisin, et avec encore deux autres souverains, attaque par mer et par terre une petite république, laquelle épouvantée de tant d'ennemis se défend mal et ouvre les portes de ses villes à la première sommation.

Ce qu'on peut dire de ce grand roi, c'est qu'il est fort heureux et que la foiblesse de ses ennemis lui a fait tort, en ne lui donnant pas matière par leur résistance de faire voir toute sa vertu, mais enfin l'exécution n'a rien coûté et l'on n'estime la gloire qu'autant qu'elle a donné de peine à acquérir.

Le passage du Rhin est une belle action. J'ai ouï-dire qu'il est de l'avis du comte de Guiche qui l'exécuta fort hardiment (2). Le roi de Pologne qui a été trois semaines à Sainte-Reine et qui m'a fait l'honneur de venir quatre fois ici, m'a dit que le comte de Guiche a appris ces passages de rivières en Pologne, et qu'ils y sont fort ordinaires

---

(1) Voy. plus haut, p. 98 et suiv.

(2) Voy. plus haut, p. 121.

546. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 5 septembre 1672.

Vous me mandez que votre rhumatisme vous empêche de m'apprendre d'autres nouvelles, sinon que vous ne sauriez croire que je sois autant de vos amis que vous êtes de mes amies. Il valoit autant que ce rhumatisme vous empêchât encore de m'écrire cela, madame; les douleurs que vous souffrez vous accoutument à vous plaindre; malheureusement je me suis représenté à votre esprit dans ce moment-là, et vous m'avez confondu avec une sérosité plus aiguë que les autres. Car enfin ai-je fait quelque faux pas sur l'amitié que je vous dois? Mais vous vous entêtez si fort de la grandeur des sentiments que vous avez d'elle que, sans rien examiner, vous ne croyez que vous digne d'en avoir. Estimez votre cœur tant qu'il vous plaira, madame, mais n'offensez plus le mien.

Vous me mandez que vous me croyez aussi peu galant en Bourgogne, que vous coquette à Paris. Savez-vous ce que je suis, madame? J'ai vu depuis peu à Dijon madame Bossuet qui a de l'esprit et de la beauté, et qui pourroit donner une passion à un honnête homme dans Paris et à Versailles. Pour coquette à Paris, je ne crois pas que vous la soyez, là non plus qu'ailleurs, et je suis persuadé que vous aimerez mieux gagner un bénéfice pour M. votre fils, qu'un cœur pour vous. Je parlai avant-hier au roi de Pologne du bruit de son mariage avec madame la palatine. Il me dit de fort bon sens qu'il ne falloit pas à une princesse un roi détrôné, mais qu'il lui falloit encore moins une femme à lui.

547. — *Bussy au maréchal de la Ferté-Sennectère* (1).

A Bussy, ce 9 septembre 1672.

Il me revient de tant d'endroits que vous témoignez d'être fort mon ami, monseigneur, que je ne puis être plus longtemps sans vous en rendre mille grâces; ce n'est pas que j'en aie douté jusqu'ici, car j'en ai reçu des marques trop effectives; mais je ne me suis pas empressé de vous écrire, sachant bien que le commerce des malheureux n'est pas agréable. C'est aux amis heureux, ce me semble, à faire les premiers compliments; et c'est aussi ce que vous avez fait avec tant de générosité. Je vous assure, monseigneur, que j'en ai la reconnoissance que j'en dois avoir, et que personne n'a pour vous plus d'estime, d'amitié et de respect que moi.

548. — *L'abbé de Choisy à Bussy.*

A Paris, ce 13 septembre 1672.

Il faut bien se réveiller sur les miracles que vous faites, monsieur. Est-il vrai que vous avez éteint le feu chez vous avec votre scapulaire? Si cela est, je vous prie de trouver bon que j'en fasse mettre un article dans la Gazette, afin que toute la France ait une édification aussi imprévue que celle-là. Je ne puis être fâché du peu de mal que cet incendie vous a fait, si vous avez pu vous convaincre de l'utilité qu'il y a d'être dévot. Comme ce n'est pas trop la

(1) H. de Sennectère (Saint-Nectaire ou Senneterre), duc de la Ferté, maréchal de France, né en 1600, mort en 1681.

vertu des héros du monde, je ne crois pas que jusqu'ici elle ait eu beaucoup de part à votre histoire; mais le cœur me dit que vous allez devenir aussi un héros chrétien. Vous serez bien heureux un jour, monsieur, de n'avoir pas été sur les dévotions populaires du sentiment du cardinal Duperron (1). C'étoit un bel esprit, une grande âme et un homme d'honneur; mais il vécut toujours avec peu de dévotion pour les images et pour les confréries. Et comme on voit à la mort les choses tout autrement que pendant la vie, il leur fit en mourant une réparation publique, en rendant justice à la simplicité de l'Église. La postérité vous citera aussi sur l'embrasement de votre maison, et je vous enverrai cependant tous les incrédules que je trouverai en mon chemin.

549. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 14 septembre 1672.

Quelque bon et quelque brave que soit votre cœur, je ne lui conseille pas, monsieur, de rien disputer au mien; car assurément, je l'emporterois, et j'en sais plus en amitié que vous n'en avez su jamais en amour. Quand vous voudrez me dire ce que vous pensez sur le chapitre de la tendresse (car l'amitié a la sienne aussi bien que l'amour), nous verrons un peu à qui le cœur en a plus appris, de vous ou de moi, il faudra tout chercher en nous-mêmes : car dans le siècle où nous sommes, l'exemple ne nous a guère instruits assurément. Je ne me plains pas de votre amitié, mais ne sauriez-vous endurer que je loue la mienne? Nous verrons quelque jour laquelle est de la

(1) Jacques Davy-Duperron, archevêque de Sens, né en 1556, mort en 1618.—Voy. sur lui la *Confession de Sancy*, de d'Aubigné.

meilleure trempe. Cependant je suis ravie de m'être fait dire par un aussi honnête homme que vous qu'il m'aime.

Je croirois bien que vous êtes galant en Bourgogne, mais je voudrois bien savoir le nom de la belle dont vous me faites mystère. Après tout, les aimeriez-vous si belles? Ne les aimeriez-vous point mieux bonnes, spirituelles et agréables? Je penserois bien qu'il faut un peu de beauté pour faire le marché; mais c'est le mérite, l'esprit, l'humeur égale et agréable qui l'entretient et qui fait durer la galanterie aussi bien que l'amitié. Du moins, je m'imagine que cela est ainsi. J'ai ouï-dire aux hommes que, quand ils sont une fois engagés, ils s'accoutument si fort à la beauté et à la laideur de la dame en trois mois, que les yeux ne se mêlent plus de rien, et qu'ils ne se servent plus que de leur cœur et de leur esprit. Il est vrai que je ne suis pas coquette; mais il ne l'est pas que j'aimasse mieux un bénéfice qu'un cœur; car il en est de si bons que je les préférerois à l'abbaye de Saint-Denis. Je suis la femme de France la moins intéressée, il y paroît à ma fortune. Avec tout cela, à vous parler confidemment, je suis bien lasse d'elle, et je vois bien que j'ai là une sotte maxime de préférer ce qui regarde l'amitié à ce qui regarde la fortune.

Ce que vous a promis le roi de Pologne n'est pas mauvais. Je le connois un peu ce roi-là, et quand il sera ici, je l'irai voir et je lui parlerai de vous. Mademoiselle de Vandy est aussi de ses amies. Quand il vous a dit qu'il ne pensoit pas à madame la palatine, cela n'y fait rien. Que sait-il le pauvre homme, à quoi il pense? Ne veut-il pas ce qu'on lui fait vouloir? Au reste, la honte me prend de vous avoir demandé des truffes, moi qui ne me soucie presque point de tout ce qui se mange : cela est plus vilain qu'à une autre; mais vous saurez que mesdames de*** qui se trouvèrent l'autre jour chez moi, comme je recevois une de vos lettres, me condamnèrent à vous faire

cette proposition; je dis condamnèrent, car je n'aime pas à donner de la peine à mes amis, et je suis fort fâchée de celle que je vous donne en cette rencontre.

On dit qu'on a envoyé ordre à M. de Turenne de combattre, s'il en trouve l'occasion.

550. — *Corbinelli à Bussy.*

A Grignan, ce 18 septembre 1672.

J'ai reçu ici votre lettre, monsieur, avec d'autant plus de joie que je l'ai pu montrer à madame de Sévigné, et parler de vous avec elle, comme vous pouvez juger qu'on doit faire. J'ai eu un plaisir extrême d'apprendre d'elle que vous étiez mieux ensemble que jamais; je ne doute pas que vous ne la voyiez en repassant. Le marquis d'Oraison (1) m'a dit vous avoir vu à Dijon, et qu'il étoit fort de vos amis. Au reste, monsieur, il me semble que nous devrions nous adresser nos lettres en droiture; madame de Sévigné est de mon avis. Je vous prie de me dire comment vous avez digéré le plaisir de n'être pas témoin des grandes victoires du roi et de la ruine de toute une république en une demi-campagne. Comment persuaderiez-vous ce prodige à la postérité, si vous étiez son historien? *Hoc opus, hic labor est.* Je sais que votre éloquence égale ses hauts faits; mais égalera-t-elle le peu de disposition que cette postérité aura de croire des choses si peu vraisemblables? Mais que dira-t-elle, cette postérité, pour justifier le roi de vous avoir traité comme il l'a fait, après tant de services considérables, et que direz-vous vous-même pour le mettre à couvert du blâme qu'il en pourroit recevoir? Comment se

(1) Probablement André, marquis d'Oraison, dont la seconde fille épousa Joseph Adhémar, comte de Grignan.

portent mesdemoiselles de Bussy? On m'a dit qu'elles apprenoient l'italien, c'est très-bien fait à elles : je meurs d'envie de voir ce qu'elles savent dans le *Pastor fido* et dans l'*Aminte;* car je ne les crois pas encore assez habiles pour entendre le Tasse (1).

551. — *Madame de Sévigné à Bussy* (2).

Les oreilles ne vous ont-elles point corné depuis que j'ai ici notre cher Corbinelli, et surtout l'oreille droite, qui corne quand on dit du bien? Quand nous avons fini de vous louer par tout ce que vous avez de louable, nous pleurons sur votre malheur et sur l'abîme où votre étoile vous a jeté. Mais finissons ce triste chapitre, en attendant que la mort finisse tout. Je vous conseille de vous mettre dans l'italien, c'est une nouveauté qui vous réjouira. Mes nièces, vos filles, sont aimables, elles ont bien de l'esprit; mais le moyen d'être auprès de vous sans en avoir? M. et madame de Grignan vous font mille compliments; si Bussy étoit en Provence, ou Grignan en Bourgogne, nous nous en trouverions tous très-bien.

552. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 19 septembre 1672.

Vous me mandez que vous ne vous plaignez pas de mon amitié; et en même temps vous me demandez si je ne

---

(1) Le *Pastor fido* de Guarini. — L'*Aminta* est du Tasse, et Corbinelli, par ces mots « entendre le Tasse, » veut sans doute désigner l'œuvre capitale du poëte, la *Gerusalemme liberata.*

(2) Cette lettre était jointe à la précédente.

saurois endurer que vous donniez des louanges à la vôtre. Souvenez-vous, madame, que je ne l'ai pas trouvé mauvais, mais seulement que vous abaissassiez la mienne. Avec tout cela, je crois bien que nous nous accommoderons, la dispute que nous avons ensemble a de trop bons principes. La jolie dame dont je vous ai parlé s'appelle madame Bossuet. Je ne suis point amoureux d'elle; si je l'étois, je ne vous la nommerois pas si franchement. Je suis d'accord avec vous que, pour la durée de la galanterie, il faut de l'honnêteté et de l'esprit; mais pour commencer cette galanterie, convenez qu'il faut de la beauté, et j'y ajoute encore de la propreté. Ce sont là les fondements d'un commerce amoureux.

Nous avons trouvé fort plaisant l'endroit où vous me dites du roi de Pologne : « Quand il vous a dit qu'il ne pensoit pas à madame la palatine, cela n'y fait rien; que sait-il le pauvre homme à quoi il pense? » Il est vrai qu'on le fera penser à ce qu'on voudra; et qu'après il trouvera même qu'il y aura pensé avant qu'on lui en parlât. Je ne sais à quoi je songeois, moi, de vous mander qu'il disoit vrai, quand il me mandoit qu'il ne pensoit pas à quelque chose. Je vois bien, maintenant que j'y fais réflexion, qu'il ne savoit ce qu'il disoit.

553. — *Bussy à l'abbé de Choisy.*

A Bussy, ce 22 septembre 1672.

Il est vrai, monsieur, que je jetai un scapulaire dans l'embrasement de mes écuries et que le feu s'éteignit dans l'instant; mais le bonheur de cet événement fut que le vent changea dans le moment que je jetai le scapulaire. J'ai toujours tenu un milieu entre l'incrédulité et la superstition, qui ne me fait pas crier au miracle légèrement. Il

peut même y avoir de la vanité à croire qu'on soit digne d'en faire. Pour l'étonnement du public sur des miracles de ma façon, vous en parlez fort plaisamment, monsieur, mais je ne le mérite pas tant que vous le pensez. Mes ennemis ne pouvant m'attaquer sur le courage et sur la probité, se sont attachés à décrier mes mœurs, sur lesquelles le témoignage de ma conscience me met en repos. Je ne me suis pas trop contraint de désabuser le monde, à qui ma gaieté naturelle et un certain air libertin qu'ont les gens de guerre a fait croire toutes les sottises qu'on a dites, et feroit douter aujourd'hui des miracles qui passeroient par mes mains. Peu de gens en font en ce siècle-ci; mais peut-être que si vous me connoissiez davantage, vous auriez aussi bonne opinion de mon âme que de mon esprit.

554. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 24 septembre 1672.

M. l'abbé de Choisy vient de sortir de ma chambre; il revient du voyage avec le cardinal de Bouillon. Il part demain pour aller en Bourgogne. Il vous ira voir, monsieur, et vous demander pardon d'avoir tout d'un coup cessé de vous écrire depuis un an. Il faut pardonner l'irrégularité aux jeunes gens qui ont deux passions aussi tyranniques que les siennes, le jeu et l'amour; cependant, je vous assure qu'il a de la bonté et des amis. Je suis quelquefois six mois sans le voir. Je lui pardonne tout cela; je vous conseille d'en faire de même. Il a, comme je viens de vous dire, beaucoup d'amis; et quand il se met à servir, il sert bien, et je serois assez aise que vous fussiez ensemble de manière que je me le pusse associer cet hiver pour vous servir.

555. — *La comtesse de la Roche à Bussy.*

A Paris, ce 2 octobre 1672.

Si vous avez cru, monsieur, que Paris étoit cause que je ne vous écrivois plus par les plaisirs qui m'occupoient, vous n'avez pas bien jugé. Si j'avois eu le temps d'en chercher, je vous aurois écrit, comme le plus divertissant que je puisse avoir ici comme ailleurs. Mais ce qu'il y a de vrai, c'est que depuis que j'y suis, j'ai été très-malade, et je n'ai sorti de mon lit que pour solliciter un procès. Cela joint à la foiblesse d'un restant de fièvre, un peu de paresse et beaucoup de mauvaise humeur m'a empêché de faire mon devoir. Pardonnez-le-moi, monsieur, et soyez toujours de mes bons amis. Quand je serai moins chagrine, mes lettres seront plus longues et plus réjouissantes que celle-ci.

556. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 2 octobre 1672.

Je donnai l'autre jour au P. Talon (1) la Comparaison de Platon et d'Aristote pour vous l'envoyer de ma part, puisque vous ne l'avez pas vue. C'est celle des trois qui me paroît la plus achevée; je ne suis pas fâché que vous la voyiez. J'ai fait voir à M. Despréaux la lettre où vous le

---

(1) Nicolas Talon, jésuite, né à Moulins en 1605, mort en 1691.— Ses ouvrages les plus connus sont : L'*Histoire sainte*, 4 tomes in-4°; on y trouve des descriptions et des réflexions fort singulières dans la bouche d'un religieux; L'*Histoire sainte du Nouveau-Testament*, 1669, 2 vol. in-f°, rare; *Les Peintures chrétiennes*, 1667, 2 vol. in-f°, avec 200 gravures.

remerciez et louez son épître. Puisque vous avez eu la bonté de souffrir mes questions sur la poétique, et que vous avez bien voulu y répondre, permettez-moi de vous en faire de nouvelles. Premièrement, si vous croyez qu'on puisse plaire au peuple dans une comédie ou dans une tragédie, c'est-à-dire dans une pièce de théâtre, contre les règles? La difficulté est, que les actions publiques, surtout dans l'éloquence, sont principalement du ressort du jugement du peuple, *in eloquentia provocabatur ad populum*; mais il se trouve que souvent dans ces actions, le parterre est d'un sentiment différent des honnêtes gens. En second lieu, supposé que l'on puisse plaire de la sorte, savoir : s'il est mieux de quitter les règles sans s'y captiver, ou s'il n'est pas mieux de s'attacher aux formes? En troisième lieu, en quoi vous croyez particulièrement que consiste le génie du poëte, si c'est dans l'imagination ou dans le jugement, s'il faut plus d'un que d'autre, ou si le tempérament doit être égal? En quatrième lieu, quelle idée vous avez du genre sublime, et de cet air de majesté qui est essentiel à la belle poésie, où les petits génies ne peuvent atteindre que par de vains efforts qui vont dans le galimatias? Car tous nos poëtes tombent dans ce défaut, pour être destitués de cette noblesse d'expression qui est nécessaire à la poésie. En cinquième lieu, quelle opinion vous avez de l'ode françoise où personne ne réussit? Malherbe même qui a commencé d'en donner l'idée, me paroît foible par un air trop compassé; l'ode veut de l'emportement. Je ne veux pas vous rebuter; une autre fois je vous demanderai votre sentiment sur le reste; je serois bien aise que vous eussiez la bonté de ne pas parler de mon dessein, je ne veux pas me déclarer pour parler avec plus de liberté; excusez celle que je prends, vous me l'avez permise. Je n'estime rien tant que vos sentiments et la manière dont vous vous expliquez. Je suis à vous de tout mon cœur et avec tout le respect que je vous dois, etc.

557. — *Bussy à Corbinelli.*

A Bussy, ce 5 octobre 1672.

J'ai eu bien de la joie, monsieur, de recevoir votre lettre avec celle de ma cousine, c'est-à-dire des deux personnes du monde que j'aime et que j'estime le plus. J'ai été quinze jours à Dijon, où j'ai vu le marquis d'Oraison quatre ou cinq fois à la comédie, et une ou deux fois à une symphonie qui se fait chez un conseiller du parlement tous les dimanches, et nous nous sommes parlé deux ou trois fois. S'il ne faut que cela en Provence pour faire une grande amitié, on y va bien vite, et je vois bien par là qu'il y fait fort chaud. Vous voulez savoir comment j'ai supporté le chagrin de n'avoir pas été auprès du roi pendant cette campagne : avec toutes les peines du monde. Ma philosophie, qui me sert fort bien sur l'état de ma fortune, est une bête quand il est question de me consoler de n'avoir pas passé le Rhin à la vue du roi. Vous me demandez comment je ferois, si j'étois son historien, pour persuader à la postérité les merveilles de sa campagne : je dirois la chose uniment, et sans faire tant de façons, qui d'ordinaire sont suspectes de fausseté, ou au moins d'exagération; et je ne ferois pas comme Despréaux, qui, dans une épître qu'il adresse au roi, fait une fable des actions de sa campagne, parce que, dit-il, elles sont si extraordinaires, qu'elles ont déjà un grand air de fable. Vous me demandez ce que je crois que dira la postérité sur l'état de ma fortune, après les services que j'ai rendus : elle dira que j'étois bien malheureux; et sachant, comme elle le saura, la droiture du cœur du roi, elle le plaindra de n'avoir pu me connoître et de ne m'avoir vu que par les yeux de gens qui ne m'aimoient pas; elle dira encore que j'étois sage

de parler comme je fais, et que se plaindre de ses disgrâces avec autant de discrétion est une grande marque qu'on ne les mérite pas.

558. — *Bussy à madame de Sévigné* (1).

A Bussy, ce 5 octobre 1672.

Vous pensez peut-être vous moquer, madame, quand vous me demandez si les oreilles ne m'ont point corné depuis que notre ami de Corbinelli est avec vous. Il y a environ un mois que je crus avoir un rhumatisme dans la tête, tant elles me cornoient; mais je vois bien que c'est dans le temps que vous parliez de moi tous deux. Vous me faites grand plaisir de me louer; j'aime extrêmement votre estime. Pour vos plaintes, je vous en rends grâces, je n'aime pas à faire pitié; et puis il y a longtemps que les regrets des maux qu'on m'a faits sont passés; je songe à m'en tirer sans impatience : et le grand fondement que je fais de mes espérances, c'est sur le soin que j'ai de vivre. Pourvu que je vive, je sortirai d'ici, et j'en sortirai agréablement. Cependant je suis mieux que les gens de la cour les mieux établis, en ce que j'espère un peu, et que je ne crains rien. Je me divertis, je goûte la vie, j'ai l'esprit net, une raison assez droite, et je suis content de ce que j'ai. J'en connois de plus misérables.

J'ai passé le temps d'apprendre l'italien; j'en laisse la curiosité à mes filles, je me dresse en les dressant; je serai bien aise qu'elles aient l'esprit agréable; mais ce que je veux qu'elles aient préférablement, c'est de la raison, car c'est de quoi on a le plus affaire dans la vie. J'oubliois de vous dire

(1) Cette lettre, qui était jointe à la précédente, a été omise par M. Monmerqué.

que mes écuries furent brûlées il y a un mois. Si la fortune ne m'avoit dressé aux malheurs, je romprois la tête à tout le monde sur cela de mes lamentations; mais je n'ai non plus songé à cette perte que si c'étoient les écuries d'un autre. Je viens de vous dire que je passois assez bien mon temps pour un exilé; mais je le passerois encore bien mieux si j'étois votre voisin; et j'aurois plus d'indifférence pour mon rappel à la cour que je n'en ai.

559. — *Bussy à la comtesse de la Roche.*

A Bussy, ce 6 octobre 1672.

Je ne vous croyois point à Paris, madame. Le séjour en est bien plus désagréable qu'un autre, quand on y est malade et qu'on y a un procès. C'est une espèce de limbes d'être au milieu des plaisirs sans en jouir. Pour moi qui cherche des raisons pour me consoler de n'y être pas, je me représente toutes les maladies que j'y ai eues, et surtout les chagrins d'une cour où j'ai trouvé toute ma vie tant d'épines. Si j'étois assuré de vous y trouver quand j'irai, madame, mes désirs d'y retourner seroient plus violents qu'ils ne sont, car je vous aime toujours bien, et si vouliez, je vous aimerois encore davantage.

560. — *Bussy au P. Rapin.*

A Bussy, ce 12 octobre 1672.

Je m'étonne de ne recevoir que maintenant votre lettre du 22 septembre, mon R. P., je ne sais où elle a demeuré si longtemps; je vous vais envoyer mon fils, il entrera en philosophie puisque vous le trouvez à propos. Je trouve

comme vous qu'il s'y formera le jugement et s'y fortifiera le corps pour l'académie. Je vous le recommande, mon R. P. Je vous rends mille grâces, de votre Comparaison de Platon et d'Aristote. Je l'ai lue avec admiration; je suis d'accord avec vous qu'elle est plus achevée que les deux autres. Cependant comme j'aime mieux la poésie et l'éloquence que la philosophie, les deux premières me plaisent davantage.

Il y a tant de choses à dire sur la première question que vous me faites, que je ne sais par où commencer; car quelquefois les pièces de théâtre naturelles, de bon sens et dans les règles, plaisent au peuple, quelquefois non; la fortune se mêle de la réputation des ouvrages comme de celle des hommes. Une personne de ces gens hardis à décider, qui sera en mauvaise humeur le jour qu'il verra jouer une comédie, ou qui aura l'esprit de travers, dira mal à propos qu'elle ne vaut rien. Cette autorité préviendra ceux qui l'entendront, qui par foiblesse ou pour ne se pas donner la peine d'examiner, diront la même chose, et voilà une bonne pièce décriée.

Une autre fois une autre pièce plaira, parce que quelque sot de qualité l'aura louée hardiment. Il n'y a point de coup sûr pour l'applaudissement; mais dans l'incertitude, il faut toujours faire son devoir, et tôt ou tard on fait justice aux gens.

Il me semble qu'un poëte ne sauroit avoir trop d'imagination; mais aussi qu'il ne sauroit avoir trop de jugement; il faut, s'il se peut, que cela soit égal; mais s'il y avoit de la différence, je voudrois que le jugement dominât.

Je crois comme vous, mon R. P., qu'il n'y a point de poëtes françois qui aient ce grand air de majesté dans leurs vers, qui fait le genre sublime de la poésie, et vous remarquez fort bien qu'il consiste dans la noblesse de l'expression, et moi j'ajoute dans la justesse. Il est vrai qu'on ne voit point de belle ode françoise; la plupart de ceux

qui en ont fait n'avoient pas assez de feu, ils auroient été plus propres à l'églogue. Quant à Malherbe, où il dit bien je ne conviens pas avec vous qu'on puisse dire mieux. Le mal est que les beaux endroits sont rares. Quelquefois il a cet emportement que vous demandez dans les odes, joint à une grande justesse. C'est vous, mon R. P., qui m'avez fait faire le premier réflexion sur ces choses-là, de sorte que je n'y suis pas si fort que si j'y avois songé de longue main. J'y prendrai plus garde à l'avenir, et je vous manderai mes sentiments sur ce que j'aurai découvert. Cependant je vous donne ma parole que je ne parlerai de votre dessein à qui que ce soit. Adieu, mon R. P., je suis à vous de tout mon cœur.

P. S. Depuis ma lettre écrite, il m'est souvenu d'une ode que feu M. de Racan fit pour feu mon père (1). Je vous l'envoie, elle me paroît belle, et si l'on y avoit corrigé quelques méchantes expressions, elle seroit à mon avis fort bien faite.

En écrivant ceci, il me passe par la tête que vous me mandez que vous seriez bien content si vous pouviez contribuer à mon retour. Pourquoi non, mon R. P.? Vous avez des amis considérables et plus qu'il ne faut pour une affaire comme la mienne qui me semble consommée. Le R. P. Février ne pourroit-il pas se mêler de cela? Parlez-lui franchement, car je ne veux point embarrasser mes amis.

---

(1) Elle commence ainsi :

Bussy, notre printemps s'en va presque expiré...

561. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 12 octobre 1672.

Je n'ai jamais été plus aise que ce matin, monsieur, car j'ai reçu trois de vos lettres à la fois; ce qui est pour moi un plaisir infini, non-seulement parce qu'elles me sont une marque de l'honneur que vous me faites de votre amitié, mais parce que rien n'est plus délicieux pour moi que vos lettres. Votre esprit est le charme du mien; et si vous saviez combien tout ce que vous écrivez est différent de tout ce que les gens de la cour les plus merveilleux disent et écrivent, vous verriez bien que j'ai grande raison de vous estimer. Tout ce que vous avez laissé ici ne vous vaut pas, il y a bien à dire.

On me vient de dire que le roi de Pologne (1) est tombé en apoplexie sur la nouvelle de la prise de Kaminiec par les Turcs. J'avoue que je ne le croyois pas si sensible; j'aurois regret à sa mort, c'est un bon homme. Notre ami l'abbé de Choisy a eu raison d'être honteux de vous avoir oublié, et vous devez lui pardonner. Ce n'étoit pas un péché de malice que le sien. Il n'y a, ce me semble, que l'amour et une grande amitié, qui aient droit de prétendre une grande régularité. Son frère B*** est mort : il a été tué par des paysans, retournant du quartier de M. de Turenne à son quartier. Voilà une succession qui lui vient.

Votre madame Bossuet a de la réputation ici; n'est-ce pas la belle-sœur de M. de Condom?

La reine a la fièvre quarte, et Madame est grosse. Nous avons accepté la médiation du roi de Suède. Le comte de

(1) Jean Casimir V. Il avait abdiqué en 1668.

Tot (1) est ici pour cela. Il dit hier à Delbène qui me l'a dit, qu'il croyoit qu'on s'assembleroit à Calais pour traiter. Il me semble que voici une lettre qui n'est remplie que de nouvelles : je le sens bien ; mais comme j'ai toujours beaucoup d'amitié pour vous, je mérite bien que vous enduriez ma méchante narration.

562. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 15 octobre 1672.

Il n'y a rien de si flatteur ni de si obligeant pour moi que le commencement et la fin de votre lettre, madame, un peu de prospérité avec cela, vous me feriez tourner la tête; mais le Seigneur y a mis bon ordre, et si quelque chose m'a gâté jusqu'ici, ce n'a pas été la bonne fortune. Au reste, si mes lettres et mon amitié sont un bien pour vous, je vous comblerai de mes grâces. Je suis fort surpris de la sensibilité du roi Casimir. Je pensois qu'un homme qui ne se souvenoit pas de la perte d'un royaume, ne se soucieroit pas de la perte d'une place; et je crois aussi que ce n'est pas cela qui a fait son mal; et il seroit assurément tombé en apoplexie lorsqu'il y tomba, si on lui avoit dit la plus agréable nouvelle du monde. Je serois assez fâché qu'il mourût. Je ne doute pas que la paix ne se fasse, puisque la Suède s'en mêle, mais elle ne durera pas, à mon avis. Vous avez tort, madame, de mépriser votre manière de narrer; vous êtes bonne à écrire des nouvelles et à faire des réflexions. J'en dirois davantage, si je ne craignois qu'il parût que ce fût la reconnoissance qui me fît parler.

---

(1) Claude, comte de Tott, ambassadeur de Suède en France, né en 1616, mort en 1674.

563. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 21 octobre 1672.

Les plus douces heures de ma vie, monsieur, sont celles où je reçois vos lettres. Elles plaisent à mon esprit, et elles touchent mon cœur. Dieu m'a fait une belle grâce de n'être pas galante. J'aurois écrit trop tendrement. Je ne sais si vous êtes de mon avis, vous autres messieurs; mais je voudrois une extrême modestie en paroles et en actions à ma maîtresse, si j'étois homme. Je suis très-malheureuse à tout ce que j'entreprends pour moi, mais il n'est pas toujours de même des choses dont je me mêle pour mes amis. L'amitié me fait ce que la fièvre fait à de certaines gens, elle m'échauffe l'esprit, et j'ose dire que je ne manque pas, quand il est question de rendre un service aux gens que j'aime. Enfin j'espère fort votre retour cet hiver. Je suis du sentiment de madame de Puizieux, qu'on vient à bout de tout quand on se le met fortement dans la tête. Je crois que vous savez comment M. de Luxembourg a battu le prince d'Orange en secourant Woerden (1), et que le roi lui a donné à vendre la charge de Nogent, pour récompenser celle de capitaine des gardes du corps de M. de Lauzun.

564. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 12 novembre 1672.

M. de Turenne ne donnera point bataille. On dit que les troupes allemandes se retirent à cause d'une révolte des

(1) Voy. dans les *OEuvres de Louis XIV* (1806), t. III, p. 258, la lettre du roi au duc de Luxembourg.

protestants de Hongrie qui ont déjà pris deux places. Les troupes de Brandebourg se retirent aussi à cause de l'irruption que le Turc a faite dans la Prusse ducale, où il a pris Kaminiec, dont le roi de Pologne est si fâché, qu'il en est tombé en apoplexie.

Je vous envoie un couplet qu'on dit être du comte de Guiche, c'est sur l'air des *Ennuyeux*.

M. de Luxembourg a secouru Woerden, et défait avec quatre mille hommes huit mille des ennemis. Un plus ample récit de cette action passe ma capacité ; mais je puis bien vous apprendre la manière dont le roi a fait ce maréchal capitaine des gardes du corps en lui donnant la charge de Nogent pour la vendre, et de l'argent, pour en rembourser Lauzun. Le roi a donné aussi à Marsillac la charge de Guitry, de grand-maître de la garderobe.

Le roi de Pologne tombe de deux jours l'un en apoplexie. Je ne croyois pas qu'on fût sujet à ce mal comme à la migraine : c'est que les rois ne sont pas faits comme les autres hommes. On dit que la princesse palatine l'est allée voir pour l'épouser, ou pour lui faire donner l'extrême-onction. Je vous dirai au premier ordinaire lequel des deux sacrements il aura reçu.

565. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Paris, ce 20 novembre 1672.

Il est bien aussi beau à M. de Turenne de savoir éviter une bataille quand il est le plus foible, que de la donner; et il n'y a que lui qui, par sa bonne conduite et par la science de s'emparer toujours des meilleurs postes, peut obliger les ennemis à se retirer devant lui les plus forts, sans avoir été battu. Cette conduite est à mon gré, une des plus belles choses qu'on puisse faire à la guerre. Le roi qui

fait beaucoup pour M. de Turenne, ne sauroit trop faire, ce me semble.

Quand on est sujet à l'apoplexie, on n'y est pas sujet longtemps. Vous voyez comme les plus grands maux ont de bons côtés. Si le roi de Pologne veut se guérir encore plus vite, il n'a qu'à se marier. Mais je crois que le pauvre homme ne fera de noces qu'en l'autre monde, si noces y a.

Le couplet que vous m'envoyez est un de ces galimatias qui ont de belles apparences, et qui n'ont ni sel ni justesse. Le comte de Guiche seroit bien changé depuis que je ne l'ai vu, si ce couplet étoit de lui. Je l'avois laissé avec beaucoup d'esprit; j'aurois peur pour moi, si on en perdoit tant en exil.

566. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 3 décembre 1672.

Vous saurez, monsieur, qu'il n'y a qu'une heure que je vous ai écrit une grande lettre; elle est si bien égarée sur ma toilette, qu'on ne la trouve point; ainsi il faut que je commence à vous écrire avec une migraine horrible. Je ne sais pas pour qui j'en ferois autant; vous m'avez si bien persuadée que vous me faites l'honneur d'être de mes amis, qu'enfin je n'en doute point. Je vous dirai aussi que je suis très-sincèrement des vôtres, et que je ne pourrois avoir une plus grande joie que de vous en donner des marques. Vous me devez savoir quelque gré de m'être laissée persuader en ce temps-ci, car je deviens bien déniaisée, et je ne crois en vérité à l'amitié de personne; je suis mon sentiment et mon inclination en étant de vos amies. Cependant si vous m'alliez manquer, tout le monde se moqueroit de moi, et il faudroit que je fisse comme

ces femmes, qui s'étant mariées contre la volonté et l'avis de leurs parents, quand elles s'en trouvent mal, ne savent à qui s'en prendre. Enfin je vous crois homme d'honneur, de probité, et même tendre et de bonne amitié. Je ne me soucie pas de ce que les autres en pensent.

567. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 8 décembre 1672.

Vous êtes bien indulgent sur le sujet de madame de M***; car je lui pardonne aussi peu un amour qu'un dessein. Ces passions violentes, qui tyrannisent le cœur et font oublier le devoir, sont pardonnables aux personnes qui n'ont pas le cœur usé de mille coquetteries; mais entre nous, de la part des femmes de la cour, il n'y en a pas une en état d'avoir une grande passion. Il faut de la vertu pour être capable de ces grands attachements-là. Quoique vous prétendiez ne me point offenser, en me disant que j'entends fort bien la langue de la galanterie, je ne laisse pas d'être offensée, et je ne pense pas vous avoir assez bien écrit en cette langue pour que vous deviez croire que je l'entende aussi bien que vous dites. Je n'ouvre pas la bouche sur ces sujets-là, qu'on ne me fasse taire comme une personne qui n'y entend rien. J'ai la réputation de n'avoir là-dessus que des idées qui ne se peuvent jamais réduire en actes. L'autre jour j'étois dans une maison où l'on demandoit l'avis de chacun sur une matière galante; jamais Toulongeon, qui y étoit, ne voulut que je parlasse; il dit qu'il n'appartenoit de décider qu'à des gens qui avoient fait leurs preuves en amour. Après tout, la vertu est d'un assez doux usage dans le monde, et je ne sais comment la plupart des femmes hasardent leur réputation à si bon marché. Adieu, monsieur; je vous écris malade, chagrine, et dans le plus cruel embarras d'affaires que j'aie encore eu.

568. — *Le comte de Tavannes à Bussy.*

A Paris, ce 10 décembre 1672.

Il n'y a que trois jours que je suis arrivé ici, mon cher; je sais peu de nouvelles. M. le Prince et M. le duc sont dans Thionville et ont mis les troupes qu'ils ont dans des quartiers. M. de Turenne fait tête aux Allemands. Ils attendent les uns et les autres qui s'impatientera le premier. M. de Vaudemont (1) a joint le prince d'Orange, ils vont assiéger Tongres; le Montal (2) a eu ordre de se jeter dans cette place. On fait compliment à un homme à la cour et à la ville comme d'un grand malheur quand il a perdu dix pistoles.

---

(1) Charles Henri de Lorraine, prince de Vaudemont, chevalier de la Toison d'or, gouverneur du Milanais, fils de Charles IV, duc de Lorraine, né le 17 avril 1649, mort le 14 janvier 1723.—Voy. sur lui Saint-Simon *passim* et entre autres t. III, p. 115 à 120.

(2) Charles de Montsaulnin, comte du Montal, lieutenant général des armées, mort en 1693. « C'étoit, dit Saint-Simon (t. I, p. 70), un grand vieillard de quatre-vingts ans, qui avoit perdu un œil à la guerre où il avoit été couvert de coups. Il s'y étoit infiniment distingué et souvent en des commandements en chef considérables. Il avoit acquis beaucoup d'honneur à la bataille de Fleurus et encore plus de gloire au combat de Steinkerke qu'il avoit rétabli. » Il ajoute ailleurs (t. II, p. 173): « C'étoit un très-galant homme et qui se montra tel jusqu'au bout, à plus de 80 ans... Le public et les troupes qui lui rendirent justice trouvèrent honteux qu'il n'eût pas été fait maréchal de France. » Voy. sur lui un long article dans *Moréri*, et son *Éloge funèbre*, par Le Clerc, prêtre, Paris, 1699, in-4°.

569. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 14 décembre 1672.

Votre lettre est toute pleine des marques de votre amitié pour moi, madame, aussi me les faites-vous remarquer soigneusement. Quand vous vous en fussiez fiée à ma reconnoissance, vous n'auriez pas perdu vos bienfaits, et puisque votre exemple m'autorise à me faire un peu valoir, je vous dirai qu'en amour et en amitié, j'ai toute ma vie été le moins ingrat et le plus tendre homme du monde. Il me paroît que, quand vous m'écrivîtes cette lettre du 3, il n'y avoit pas longtemps que vous aviez vu quelqu'un, qui vous avoit décrié mon amitié. Je ne sais pas quel crédit il a sur vous, mais je vous trouve un peu alarmée : cependant je vous conseille à mon tour de vous défier de lui. Il est injuste, s'il ne me connoît pas, de décider de moi sur ce qu'il a ouï dire; et s'il me connoît, je vous assure, moi, que c'est un méchant homme, et vous me devez croire autant que lui. Adieu, madame, ne craignez rien de mon cœur ; je l'ai mieux fait que cent mille gens qui passent dans le monde pour bons amis. Je vous aime fort, et le P. Rapin aussi ; je ne crois pas que vous en soyez jalouse.

570. — *Bussy au comte de Tavannes.*

A Chaseu, ce 14 décembre 1672.

Je ne serois pas aussi bon François que je suis, si je n'aimois les prospérités de la France ; mais je vous avoue, mon cher, que je ne serois pas trop fâché que le roi eût un peu plus besoin qu'il n'en a de ses très-humbles serviteurs. Je l'espère un peu, parce que je le désire fort.

Montal rendra bon compte de tout ce qu'on lui confiera. Nous sommes bien plus heureux que vous autres gens du monde, nous perdons fort bien vingt pistoles sans affliger nos amis et sans les obliger à nous en faire compliment.

On me vient mander que le Montal s'étoit jeté dans Charleroi si à propos, qu'il avoit rompu le dessein des ennemis sur cette place comme sur Tongres (1). La marche du roi a bien aidé à sa bonne fortune.

571. — *Bussy à Madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 15 décembre 1672.

J'ai répondu exactement à toutes vos lettres, madame, et je m'étonne que vous n'ayez pas reçu mes réponses. Je vous ai même écrit une lettre outre ces réponses, où je vous parlois de conférer avec le P. Rapin de mes affaires. A la sotte pièce que vous m'envoyâtes, en me mandant qu'on me l'attribuoit, je vous répondis qu'il n'y avoit rien qui me ressemblât que le dessein de louer le roi; mais que quand je le faisois, je croyois que c'étoit bien plus délicatement, et que j'eusse voulu qu'on eût puni comme d'une espèce de médisance les impertinents loueurs des princes. Au reste, si vous vous plaignez de moi pour vous attirer une satisfaction sur ce que je dis que vous parlez fort bien de la galanterie, vous êtes prise, et je ne m'en dédis pas; et quand vous vous faites flatter sur ce chapitre par les gens de la cour, vous savez bien ce que vous faites, et vous ne dites pas tout ce que vous savez; je les sifflerois moi, si j'étois-là. Ce n'est pas

(1) Ce dernier paragraphe n'appartient certainement pas à la lettre, ou la date de celle-ci est fausse. Voy. la note de la page 190.

qu'ils soient excusables en quelque façon de vous croire ignorante en cette matière; vous avez si peu fait parler de vous, qu'il vous est aisé de leur imposer. Mais si vous aviez été aussi peu en garde avec eux, que vous l'avez été avec moi, vous ne les tromperiez pas, et ils sauroient qu'on parle quelquefois fort bien des choses qu'on n'a jamais pratiquées. Je demeure d'accord avec vous, que vous avez des idées sur ce sujet qui ne se peuvent réduire en actes; mais cela n'empêche pas que vous n'entendiez fort bien la langue de la galanterie. Il est vrai que vous parleriez quelquefois plus juste, si vous aviez l'usage comme nous. Vous me mandez que vous ne savez pas comment la plupart des femmes hasardent leur réputation à si bon marché : vous voulez dire pour si peu de mérite; car qui entendroit ces mots de «à si bon marché,» dans leur signification naturelle, cela voudroit dire que la chose n'iroit qu'au plus ou au moins, et ce n'est pas comme vous l'entendez. Ce que vous dites sur le sujet de madame de M***, que Dieu mesure les consolations aux peines, est fort bien dit : Dieu fait cette grâce presque à tout le monde, et ceux à qui il ne la fait pas, sont ceux qui se vont pendre.

Je voudrois avoir été au souper que vous donna M. de H***; c'est un des hommes du monde que j'estime autant. Vous m'auriez tous aidé à supporter la vanité du prélat, qui m'est d'ailleurs insupportable. J'ai bien du chagrin de savoir le vôtre; et si j'étois capable de le diminuer, je le ferois de tout mon cœur. Tout ce que je puis, c'est de vous exhorter à soutenir vos peines avec la fermeté d'une femme de votre vertu et de votre courage; et Dieu vous assistera.

572. — *Bussy au P. Rapin.*

Ce 23 décembre 1672.

J'ai bien du chagrin d'être longtemps sans recevoir de vos lettres, mon R. P.; mais c'est encore plus pour la raison qui vous empêche de m'écrire, que pour le plaisir que je n'ai pas, quand vous ne m'écrivez point. Je voudrois bien que vous fussiez toujours en bonne santé; car je n'aime point que mes amis souffrent. Au reste, vous n'avez pas sujet de me craindre quand vous m'écrivez; ce n'est pas parce que je suis indulgent, c'est parce qu'il vous est aisé de bien écrire. Je vous avoue que je suis un peu juste et délicat; mais vous l'êtes aussi, et pour écrire des lettres familières, il ne faut qu'être naturel. Madame de Scudéry m'a mandé vos conversations sur mes affaires. J'ai écrit au roi, et je lui ai envoyé la copie de ma lettre. Il faut voir ce que cela produira. Cependant je continue de demander à Dieu qu'il fasse de moi tout ce qu'il lui plaira, qu'il donne un heureux succès aux pas que je fais pour mon retour, s'il y va de sa gloire et de mon salut, sinon qu'il m'empêche de retourner à la cour. Si je savois quelque chose de plus soumis et de plus résigné, je vous assure, mon R. P., que je le dirois à Dieu de tout mon cœur.

573. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 23 décembre 1672.

La conjoncture est la plus favorable du monde, monsieur, pour que votre lettre au roi soit bien reçue; car Charleroi est assiégé, le roi a affaire de ses braves, et l'on

est fort embarrassé à la cour. Le roi, la reine et toutes les dames sont allés à Compiègne fort précipitamment pour être plus près du mal. On espère au bonheur du roi que cette place si considérable se sauvera, quoique toutes les apparences soient contraires; car enfin il n'y a que quatre cents hommes dedans. C'est le prince d'Orange et Marsin qui l'assiégent. Ils ont pris ce dessein sur ce qu'ils ont su qu'il y avoit un million dedans, et quantité de munitions de guerre et de bouche. Elle sera prise dans trois ou quatre jours, si elle n'est secourue; c'est une grande affaire, et qui tient tout le monde en alarme (1). Chacun est agité; pour moi je suis assez tranquille, car je me fie au bonheur du roi; et pour ma fortune particulière, elle est d'une façon, qu'il ne me peut arriver pis. Adieu, monsieur, mandez-moi ce que le roi a dit à M. de Noailles sur votre lettre, et m'aimez toujours.

574. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 24 décembre 1672.

Vous auriez grande raison, monsieur, de vous plaindre de ma négligence à vous rendre réponse, après la déclaration que vous m'avez faite dans votre dernière lettre que vous m'aimiez. Il est vrai que je n'ai pas été en état de cela; car je ne me suis pas bien porté depuis mon retour à Paris, et il se faut bien porter pour vous écrire. Il ne faut pas broncher devant vous, quoique je vous croie bon et indulgent; mais quand on a un peu l'hon-

(1) Le comte du Montal qui, sur l'ordre du roi s'était d'abord jeté dans Tongres, rentra dans Charleroi et y résista si vigoureusement, du 15 au 22 décembre, que le prince d'Orange fut obligé de lever le siége. Voy. les lettres de Louis XIV, *OEuvres*, t. III, p. 265 à 293.

neur de vous connoître comme je fais, on n'est pas bien aise de paroître foible. Il est vrai que vous m'avez donné de la vanité, en m'assurant de votre amitié, et je ne devois pas être négligent à vous le dire. Vous me faites un peu de justice de m'aimer, monsieur, car personne ne vous estime tant, ni avec une plus grande connoissance de cause que moi. Je connois tout ce qu'il y a de mérite moderne dans le royaume. J'ai commerce avec tous ceux qui se mêlent d'écrire; il n'y en a point à qui je ne vous préfère, et c'est avec la plus grande sincérité du monde que je vous en assure. Mon indisposition m'empêche de vous envoyer mes réflexions; car je ne suis pas assez bien pour m'appliquer à les arranger; ce sera pour une autre fois, s'il vous plaît. J'ai eu de grandes conférences avec madame de Scudéry sur le dessein que vous avez de revenir à Paris pour vos affaires; elle doit vous avoir mandé nos pensées. S'il vous venoit dans l'esprit quelque expédient où nous pussions quelque chose, mandez-le nous. Je crois que vous pourriez réussir à écrire à madame de Thianges du besoin que vous avez de revenir à Paris pour vos affaires. Je suis avec mon respect ordinaire, à vous.

575. — *Bussy à Madame de Scudéry.*

Ce 28 décembre 1672.

Il est vrai que si M. de Noailles n'avoit point encore donné ma lettre au roi, lorsque la nouvelle du siége de Charleroi est arrivée, c'est une assez bonne conjoncture pour la donner. Outre le besoin qu'on a dans une guerre où l'on est sur la défensive, des gens d'aussi bonne volonté que moi, on est encore plus tendre dans l'adversité. Je n'ai point encore eu de réponse sur cette lettre.

J'attends le salut de Charleroi de la bonne fortune du roi; et il ne faut pas demander si je le souhaite, aimant le roi comme je l'aime et sachant comme je sais, que la perte de cette place le toucheroit fort. Je suis sur la fortune comme vous, madame, il ne me sauroit arriver pis, et cela me console assez; car si elle continue, j'y suis accoutumé, et si elle change, ce ne peut être qu'en mieux. Ayons bon courage, soutenons nos malheurs avec de la soumission aux ordres de la Providence, et de la fermeté; nous en serons plus estimés, et Dieu nous assistera.

576. — *Bussy à la marquise de T(hianges).*

A Chaseu, ce 1er janvier 1673.

Que vous ai-je fait, madame, pour vous obliger à m'abandonner? J'étois déjà malheureux quand vous me promîtes de m'assister, et je ne le suis pas davantage. Outre que les disgrâces de vos amis et de vos serviteurs ne vous rebutent pas, vous m'avez fait l'honneur de me le mander, et je n'en doutois pas même auparavant. Je vous assure, madame, que j'ai été sensiblement touché de la manière dont vous m'avez traité; rien ne pouvoit plus me surprendre. Je ne tenois pas que ce fût un coup sûr à vous que de rétablir mes affaires; mais j'aurois juré que connoissant l'estime et l'amitié que j'ai toujours eues pour vous, et vous répondant de ma reconnoissance sur vos dernières bontés pour moi, vous m'auriez au moins témoigné le déplaisir que vous auriez eu de n'être pas en pouvoir de me servir. Trouvez bon, madame, que je m'en plaigne à vous, et que je vous dise que personne au monde ne méritoit moins que moi ce traitement de votre

part; car personne ne vous aime, ne vous honore et ne vous estime tant que je fais.

Au commencement de l'année 1673 (1), étant dans ma maison de Chaseu, j'appris que le roi avoit donné le bailliage de Binche et une lieutenance de roi en Bourgogne au Montal, gouverneur de Charleroi, et qu'il lui avoit promis une abbaye pour un de ses enfants : tout cela pour avoir rompu le dessein des ennemis sur Tongres et sur Charleroi, en se jetant si à propos qu'il avoit fait dans ces places, et je lui écrivis cette lettre :

577. — *Bussy au comte du Montal.*

A Chaseu, ce 6 janvier 1673.

J'ai appris avec beaucoup de joie, monsieur, votre action de Tongres, celle de Charleroi, l'accroissement de votre réputation et la reconnoissance que le roi vous a témoignée de ces services. Je vous supplie de croire que de tous ceux qui vous feront compliment en cette rencontre, personne ne vous le fera plus sincère que moi et n'est plus absolument à vous, etc.

Voici, ce me semble, une occasion fort propre à faire des réflexions sur la fortune :

Le Montal étoit assurément un des plus braves hommes de

---

(1) Ici commence le manuscrit de la Bibliothèque de l'Institut, dont nous avons parlé dans la Notice.—Dans ce manuscrit comme dans les autres, les lettres sont souvent entremêlées de réflexions et d'anecdotes que nous aurons soin de rapporter en les mettant en plus petit caractère pour les distinguer des lettres. —A partir de cette époque, jusqu'à la fin de 1686, les lettres inédites deviennent si fréquentes que nous jugeons inutile de les indiquer.

France et un des plus entendus à la guerre, particulièrement en la défense des places. Cependant tous ces talents seroient cachés si la fortune ne lui donnoit des occasions de les faire paroître. Il faut que les ennemis veulent assiéger la ville de Tongres, voisine de Charleroi, afin que cela oblige le roi de commander au Montal de se jeter dedans;

Qu'ensuite les ennemis, croyant insulter Charleroi en l'absence de son gouverneur, l'assiégent;

Que ce dessein oblige le roi de s'avancer en personne sur les frontières et de faire marcher tout ce qu'il peut de troupes pour les secourir;

Que les ennemis, voyant venir fondre cet orage sur eux, se retirent.

Il faut, dis-je, que la fortune fasse toutes ces choses pour donner lieu au Montal de faire une action de vigueur, qui a été payée avec usure par la récompense qu'elle a eue. Mais le roi a proportionné ses bienfaits à l'importance de Charleroi.

Les ennemis lèvent le siége aussitôt que le Montal est entré dans la place, afin qu'il ait lui seul l'honneur de leur retraite. Cependant, avec toute sa réputation, ce fut la marche du roi qui les fit retirer. S'ils s'étoient entendus avec le Montal pour le faire valoir, ils n'auroient pas fait autre chose que ce qu'ils ont fait.

578. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Chaseu, ce 7 janvier 1673.

J'ai perdu ma fortune, monsieur; si je vous avois encore perdu, j'aurois perdu toutes mes espérances et la personne du monde que j'aime, que j'estime et que j'honore le plus. Si cela n'étoit pas vrai, je ne vous le dirois point. Je ne suis point de ces gens qui frappent à toutes les portes, et qui font des compliments à tous les malades; peut-être que si j'en avois usé ainsi, mes affaires seroient en meil-

leur état qu'elles ne sont; mais j'aurois forcé mon inclination, et je prétends aussi être plus croyable quand je vous protesterai que personne n'est de meilleur cœur et avec plus de tendresse que moi, etc.

579. — *Madame de Fiennes à Bussy* (1).

A Paris, ce 8 janvier 1673.

Ce n'est ni oubli ni paresse qui m'a empêchée de vous écrire, mais comme mes véritables raisons ne seroient pas agréables à mander, ce que je vous dirai, c'est que je n'ai pas avec vous tout le tort qui vous paraît; mais pour éviter à l'avenir l'effet de vos menaces, je vous écrirai plus régulièrement que je n'ai fait, et je prétends aussi, monsieur, quand je ferai si bien mon devoir que vous fassiez mieux le vôtre, et que je ne trouve pas en mon chemin des gens à qui vous donnez des choses dont vous ne prenez pas seulement la peine de me parler. Sachez que je suis jalouse de mes amis comme je l'eusse été autrefois de mon amant, et que je crois avoir bien autant de mérite que madame la comtesse de la Roche (2) à l'égard de tout le monde, mais plus que tout le monde à votre égard.

Pour des nouvelles, je vous dirai que notre ami le comte des Chapelles (3) est mort il y a deux jours, et madame de Nouveau (4) ce matin.

---

(1) Cettre lettre a été tronquée dans l'imprimé comme presque toutes les autres. Elle y est donnée comme adressée à madame de M.

(2) L'édition de 1721 porte madame Bossuet.

(3) Le fils de François de Rosmadec, comte des Chapelles, décapité en 1627 avec Boutteville. Il était ami de madame de Sévigné et de madame de Grignan. Voy. la lettre qu'il a écrite à cette dernière en date du 9 septembre 1671 (Correspondance de madame de Sévigné).

(4) Probablement la femme de Hiérôme de Nouveau, commandeur

Le roi se porte à merveille : on a fait une grande fête à Saint-Germain la veille des Rois.

Il entre une fille chez Madame à la place de Villanova, qui est retournée en Allemagne; elle s'appelle Villemaur (1); elle est belle, c'est madame de Montespan qui l'a fait venir à la cour.

La Gazette vous apprendra la dernière action de M. de Luxembourg (2).

M. de Chaulnes (3) s'en va promptement en Bretagne pour du bruit qui y est arrivé; on dit qu'il sera surintendant des finances et Villeroi sous lui, M. Colbert étant bien aise de se décharger de ce fardeau.

Je sais bien d'autres choses, mais je veux me venger. Tremblez, si vous ne me traitez à l'avenir comme votre première amie.

580. — *Le comte de Tavannes à Bussy.*

A Paris, ce 9 janvier 1673.

On ne doute pas de la guerre avec les Espagnols.

On ne parle à présent que de la querelle du chevalier de Lorraine avec M. de Rohan. On a si bien fait par les contes qu'on a faits, qu'on a quasi rendu cette querelle immortelle.

---

et grand trésorier de l'Ordre, surintendant général des postes, mort le 24 août 1665, à 52 ans.

(1) Ou Villemor. Peut-être la fille du comte de Villemor, tué au siége de Candie (1669).

(2) Il avait repris plusieurs villes (Bodegrave, Swammerdam) sur les Hollandais.

(3) Il était gouverneur de Bretagne. — Suivant Saint-Simon, il mourut de chagrin après que Louis XIV lui eut enlevé son gouvernement pour le donner au comte de Toulouse. Voy. Saint-Simon, édit. in-18, t. I, p. 164, 241 et suiv., t. II, p. 248.

M. de Turenne est assez près des Allemands. On croit qu'il y aura bataille.

Le roi a donné le gouvernement de Brest à Chaseron (1) qui est lieutenant des gardes du corps.

Que dites-vous de toutes les grâces que vient de recevoir le Montal; ne le trouvez-vous pas bien heureux?

Je vous envoie une relation exacte de l'état de nos affaires avec les Hollandois (2).

581. — *Bussy au comte de Tavannes.*

A Chaseu, ce 11 janvier 1673.

Je serai bien aise de la guerre avec les Espagnols, vraisemblablement elle durera. Je n'aime pas ces levées de boucliers pour quatre jours; c'est le seul moyen qui me reste pour sortir de disgrâce; car vous croyez bien, mon cher, que j'offrirai mes services au roi.

Le chevalier de Rohan est bien fou. Je le connois, et je ne connois pas le chevalier de Lorraine.

Si M. de Turenne combat les Allemands, il les battra; il en sait plus qu'eux, et il ne se commettra pas qu'il ne voie son coup sûr.

Je suis fort aise de l'avancement de Chaseron. C'est un garçon de qualité qui a de la valeur et qui étoit de mes amis. J'ai encore eu plus de joie de la bonne fortune du

---

(1) Il était lieutenant général sous les ordres du maréchal de Noailles, dans la campagne de celui-ci en Catalogne (1691). Voy. Saint-Simon, t. II, p. 2. — Les papiers de Noailles, à la Bibliothèque du Louvre, contiennent un certain nombre de lettres autographes de Chazeron au maréchal.

(2) Cette relation qui occupe les pages 5, 6 et 7 du manuscrit, ne nous a pas paru mériter la peine d'être insérée ici.

Montal; il est de mes amis de longue main, et je le connois dès le temps qu'il étoit page de mon cousin de Monperroux. Il est brave et plus intelligent pour la guerre que Chaseron. Je ne laisse pas de vous avouer qu'il a été bien heureux dans cette dernière rencontre. Il avoit beau se jeter dans Charleroi; si le roi n'avoit pas marché avec la promptitude qu'il a fait, les ennemis ne se seroient pas retirés.

Je vous rends grâces de vos nouvelles. Elles me paroissent bonnes, et les Hollandois bien fiers. Adieu.

582. — *Bussy à madame de Fiennes* (1).

A Chaseu, ce 13 janvier 1673.

Je crois qu'effectivement ce n'étoit ni oubli ni paresse qui vous empêchoit de m'écrire, madame, mais bien une façon de jalousie que j'aime autant qu'une ou deux de vos lettres qu'elle m'a fait manquer de recevoir. On écrit souvent aux gens sans les aimer, mais on n'en est pas jaloux sans avoir bien de l'amitié pour eux. C'est assurément cela, madame, qui vous a empêchée de m'écrire, car pour vos chagrins, je ne pense pas qu'ils en soient la cause. A qui peut-on mieux qu'à son ami *misérable* conter qu'on est malheureux? Vous me l'auriez dit infailliblement si le dépit vous l'avoit pu permettre, mais cette madame de la Roche vous tenoit au cœur, et vous m'auriez gardé cela bien plus longtemps, si les avances que je vous ai faites n'avoient sauvé votre gloire.

---

(1) Cette lettre, aussi tronquée que la précédente, a été publiée dans la correspondance de Bussy, t. IV, p. 3. Madame de Fiennes y est encore désignée par l'initiale M***.

Parlons maintenant de la prétendue préférence dont vous vous plaignez. Il ne me souvient pas d'avoir rien donné à madame la comtesse de la Roche qu'une lettre que j'écrivis à M. le Prince pendant qu'elle étoit en ce pays-ci, mais je vous donnai avis de cette lettre; véritablement je ne vous l'envoyai pas, car c'est tout ce qu'on peut faire que de montrer ces choses-là à ses amis, quand on est avec eux. Du reste, je n'ai point aimé madame de la Roche tant que vous. Pour en bien juger, il faudroit que nous fussions tous trois en même lieu, et l'on verroit à qui des deux je rendrois plus de soins; madame de la Roche est une femme qui a de l'esprit, et que je fus fort aise de trouver dans mon voisinage. Vous ne savez pas, vous autres gens qui n'avez jamais bougé de Paris, ce que c'est que la rusticité des provinces, et surtout de celle-ci; je ne saurois bien vous le dire, cela se peut mieux connoître par l'expérience que par l'expression. Mais enfin soyez un peu en repos sur mon cœur, madame, vous êtes ma première amie.

Je suis fâché de la mort du pauvre comte des Chapelles; pour celle de madame de Nouveau, je ne m'en soucie guère.

Je suis ravi de la santé du roi, Dieu le conserve *muchos años*. Il a raison de se réjouir, les rieurs sont de son côté. Il n'est bruit que des hauts faits de notre cousin de Luxembourg; j'en suis fort aise, car je l'ai toujours aimé et estimé.

Je ne pense pas qu'on ôte au maréchal de Villeroi le titre de surintendant des finances, qu'il a toujours conservé, quelque soin qu'ait pris M. Colbert de le décharger des fatigues de cette fonction.

583. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 17 janvier 1673.

J'irai à Saint-Germain entretenir M. de Noailles de vos affaires. Je vous dirois : demain, si j'avois un carrosse; mais ce sera au plus tôt assurément. Les premiers de mes amis qui iront m'y mèneront, et je le réveillerai quoique je sache qu'il n'en a pas besoin.

Voilà un page de M. de Saint-Aignan qui me vient dire que son maître est arrivé, et qu'il me verra demain : nous aviserons ensemble au moyen de vous servir.

Le P. Rapin se promet de faire faire à M. le Prince par G(ourville?) qui le gouverne absolument, la même chose que le roi de Pologne vous avoit promise. J'enfilerai tout cela au bout l'un de l'autre le mieux que je pourrai. Je vous assure, monsieur, que je songe à votre retour dans un temps où mes chagrins deviennent tellement les plus forts, que je ne songe presque pas à vivre. Le monde suspend un peu mes maux. J'en ai vu beaucoup aujourd'hui céans. On ne dit rien de nouveau. On croit assurément la guerre.

On m'a dit que vous mariez mademoiselle de Bussy à M. de Coligny, de la maison de Langheac; je vous en fais mes compliments. C'est un beau nom; il a, dit-on, bien du bien. Une femme de mérite dans une telle maison se peut bien faire valoir (1).

M. de G*** vient de sortir de ma chambre; il a un procès contre sa femme dont madame de Longueville est l'arbitre, il est honnête homme et elle est folle. C'est un

(1) Le mariage ne se fit qu'en 1675. Nous en reparlerons à cette date.

grand malheur à un homme de mérite d'être le mari de telles femmes. La galanterie et la vertu ne sont pas, à mon avis, incompatibles; j'ai vu cela en plusieurs femmes. Je plains même celles qui ont des passions, plus que je ne les condamne; mais pour les coquettes et les débauchées, on en devroit purger le monde à frais publics; et je ne crois pas qu'un honnête homme puisse aimer ces dernières avec un grand attachement. Tout ce discours-là n'est que pour vous faire croire que j'entends ce que je n'entends pas.

Adieu, monsieur, je suis à vous avec toute l'estime qu'on doit avoir pour votre mérite, et j'y suis même avec beaucoup d'amitié. Je suis un peu réservée à vous le dire, car j'ai peur que vous ne trouviez que je parle trop bien de tendresse, et j'ai mon honneur à garder.

584. — *Bussy à Madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 18 janvier 1673.

Il y a quatre ou cinq jours que je vous écrivis sur ce que j'étois en peine de votre santé. Il faut dire la vérité; vous êtes une bonne amie, et vous méritez de trouver des gens qui vous aiment bien. Il est fort à propos que vous ayez commerce avec M. de Noailles, afin vous soyez entre lui et M. de Saint-Aignan pour empêcher les contre-temps qu'ils pourroient prendre dans les tentatives qu'ils feroient pour moi.

J'ai bien de l'obligation au P. Rapin du soin qu'il veut prendre de me servir. Je crois la continuation de la guerre; et peut-être que l'Espagne y pourroit bien entrer.

Il est vrai qu'il y a des propositions de mariage pour mademoiselle de Bussy de la part du marquis de Coligny, et

cela est même assez avancé. Cependant je n'assure jamais rien que je ne sois bien assuré.

Je connois M. de G*** il y a longtemps; il étoit lieutenant des chevau-légers de M. le duc d'Enghien quand j'étois lieutenant de chevau-légers de M. le Prince. C'est un brave et honnête gentilhomme, et il en a bien usé sur le sujet de sa femme, quand il a vu qu'elle vivoit d'une manière à lui attirer de la honte ; il l'a quittée pour ne se pas charger de ses iniquités. Il n'y a que cela à faire quand on ne veut pas se servir du feu ou du poison.

Allez, allez, madame, vous en savez sur le chapitre de l'amour autant que les maîtres, j'entends pour en parler, et vous l'avez appris à force d'être tendre pour vos amis. Je ne sais pas si vous avez eu quelques amants : mais si cela est, vous avez bien caché l'affaire, et l'on vous prendroit pour un cœur neuf.

585. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Bussy, ce 18 janvier 1673.

J'envoie, monsieur, des vers de trois demoiselles de mes amies à mademoiselle de Bussy. On dit que c'est une merveille que vous formez dans votre solitude et qu'elle a autant d'esprit que vous. Si elle veut m'envoyer de ses ouvrages, je les ferai voir aux demoiselles qui ont fait les vers que je lui envoie. C'est une belle occasion de se faire connoître, si vous lui en donnez la permission; et, en vérité, vous ne devez pas tout retenir pour vous, monsieur; vous aurez part à la gloire qui lui en reviendra, si vous souffrez que nous voyions quelque chose de ce qu'elle fait sous votre direction.

Vous ne savez pas au reste combien je m'intéresse pour

votre retour à Paris, et quelle joie j'aurois d'y pouvoir contribuer. Nous en parlons, madame de Scudéry et moi, quand nous nous voyons. Elle m'a fait voir votre dernière lettre au roi. Je voudrois qu'elle eût fait sur son esprit le même effet qu'elle a fait sur le mien : j'en ai été attendri, et elle n'est faite que pour cela. Si vous ne persuadez pas, ce n'est pas la faute de votre art, de votre esprit, ni de votre cœur.

Je ne me porte pas encore assez bien pour mettre au net les réflexions que je vous ai promises et que vous me devez corriger.

586. — *La comtesse de la Roche à Bussy* (1).

A Paris, ce 18 janvier 1673.

Tout est extrêmement froid à Paris, monsieur; le temps l'est fort, et les divertissements encore plus; point de jeu, point de festins, point de bals; il n'y a plus de tout cela qu'à Saint-Germain : il s'y est fait plusieurs fêtes, qui continueront, dit-on, si la trêve se fait comme l'on croit.

Je pense que vous savez l'exil de Genlis à Dijon, et celui de la Mark chez lui, pour les concussions qu'ils ont faites.

Le bruit est grand de la grossesse de la reine. Le roi chasse fort, cela et le jeu sont les plaisirs de la cour. Pour Paris, tout le monde y est ruiné, et je vous trouve fort heureux de n'y être pas, car vous êtes trop galant homme pour ne pas faire comme les autres.

---

(1) Voy. la lettre 596.

587. — *Bussy à la comtesse de la Roche.*

A Chaseu, ce 22 janvier 1673.

Je trouve les choses bien mieux réglées qu'elles n'étoient il y a dix ans, madame; il y avoit mille et mille gens qui faisoient aussi bonne chère que le roi, et qui avoient autant de plaisirs que lui; aujourd'hui tout cela est réservé pour la bouche du maître. Personne n'a d'argent, ni de bons morceaux; chacun est réduit à sa pièce de bœuf et à sa femme; cela n'est-il pas juste? Ne doit-il pas y avoir entre les plaisirs d'un grand roi et ceux de ses sujets autant de différence qu'il y a entre leurs conditions?

Je sais l'exil de Genlis et celui de la Mark, et j'y prends la même part que je crois qu'ils ont prise au mien, c'est-à-dire que j'en suis bien aise; car je rends justice aux gens sur les sentiments qu'ils ont pour moi. Je ne suis ni ingrat ni insensible, et je proportionne toujours autant que je puis ma reconnoissance à mon ressentiment.

Vous me trouvez fort heureux, madame, de ce que je ne suis pas à Paris, parce que (dites-vous) je serois ruiné comme ceux qui y sont; je vous assure que je ne suis guère mieux en mes affaires que ceux qui n'ont rien; je ne mourrai pas de faim, madame; mais qu'est-ce que c'est que cela pour un homme comme moi?

588. — *Le comte de *** à Bussy* (1).

A Wesel ce 23 janvier 1673.

Il y a près de deux mois que je me suis donné l'honneur de vous écrire (2). J'attendois toujours quelque action importante qui me fournît la matière d'une lettre, et j'espérois que M. de Brandebourg ou le prince d'Orange entreprendroient quelque chose de grand qui relevât la réputation de leurs armes : mais comme nous avons été assez longtemps dans un repos apparent; que les gazettes n'ont point parlé de combats ni de victoires, et qu'il n'y a eu que les gens qui entendent parfaitement le métier de la guerre qui aient pu juger équitablement des raisons qui ont arrêté M. de Turenne auprès de Witlich (3), j'ai laissé passer ce temps sans vous rien dire. Cependant comme la vertu la plus éclatante a ses envieux, il nous est revenu ici que M. de Turenne avoit été attaqué par beaucoup de gens qui trouvoient à redire qu'il n'avoit pas été chercher les ennemis au fond de l'Allemagne pour les combattre, ou tout au moins pour les empêcher de faire un pont sur le Rhin.

---

(1) Dans le manuscrit de l'Institut, Bussy n'a pas indiqué le signataire de cette lettre. Il l'a seulement fait précéder des lignes suivantes :

« Il courut en ce temps-là par le monde une lettre en faveur du maréchal de Turenne, et quoique j'aie été assez malheureux pour n'être pas des amis de ce grand homme, je n'ai pas laissé de l'estimer comme il le méritoit, et j'ai été bien aise qu'on lui rendit justice, encore que je sache qu'il ne me l'a pas faite. Voici cette lettre qu'on m'envoya de Paris. »

(2) Cette lettre manque dans la correspondance de Bussy.

(3) A 32 kilomètres N. E. de Trèves.

Je sais bien que ces sortes de discours n'auront trouvé chez vous aucun crédit, et que la raison qui vous persuadera davantage pourquoi M. de Turenne n'a pu tenter aucune de ces entreprises, est qu'il ne l'a pas fait. Quoique vous n'ayez pas eu lieu de l'aimer, vous l'estimez assez pour en juger ainsi : mais outre cela, je serai bien aise de vous en dire ce que j'en sais, et ce que j'ai vu.

M. de Turenne n'a dû raisonnablement avoir devant les yeux autre objet que de conserver les alliés du roi et ses conquêtes, et ruiner les desseins que les ennemis pourroient avoir au contraire.

Je vous ai ci-devant écrit comme M. de Turenne, ayant su la contre-marche des ennemis auprès de Wesel, et l'intention qu'ils avoient de venir à Coblentz ou sur le Rhin, avec quelle promptitude il fit un pont sur la Roëre, et se vint mettre vis-à-vis de Cologne, avançant la tête de ses troupes sur le chemin de Coblentz pour fixer l'esprit vacillant de l'électeur de Trèves, et pour être à portée d'empêcher les ennemis de former aucun dessein de ce côté-là; et comme cette diligence obligea M. de Brandebourg de se porter auprès de Francfort, pour se couvrir du Mein, en cas que M. de Turenne le voulût suivre. Il est vrai que nous laissâmes paisiblement M. de Brandebourg auprès de Francfort plus d'un mois, et c'est sur ce repos particulièrement qu'on attaque M. de Turenne ; mais ces gens-là n'ont jamais conduit d'armées ou ignorent tout à fait la carte, s'ils ne savent qu'entre Cologne et Francfort il y a trente lieues de montagnes ou de défilés, où il n'est pas possible de mener des équipages sans les ruiner. Les grandes armées ne subsistant pas sans pain ni sans bagages, comment traîner du canon dans des rochers inaccessibles, et comment faire des magasins de blé dans les lieux dont les habitants, quoique dans une neutralité apparente, ne pensoient pourtant qu'à favoriser des gens de même nation qu'eux et à incommoder ceux du parti

contraire? En vérité, ces sortes d'objections sont de celles qui ne méritent aucune réponse ; et je crois qu'il faudroit dire à ces critiqueurs ce que le cardinal Mazarin disoit à un importun qui l'entretenoit malgré lui : *No t'ascolto.*

Mais revenons un peu à ce qui est de fait, et examinons le repos de M. de Turenne à Witlich. Sitôt qu'il sût que M. de Brandebourg avoit passé le Mein, et qu'il faisoit faire un pont sur le Rhin auprès de Mayence, et que les Espagnols donnoient toutes leurs troupes au prince d'Orange, qui avoit tiré tout ce qu'il avoit pu des armées de Hollande, et qu'il s'approchoit par le Brabant de la Meuse, il jugea qu'ils pouvoient avoir dessein de se joindre vers Trèves ; et il n'eût pas été agréable d'avoir sur les bras, après sept mois de campagne, une armée de quarante mille hommes. Il résolut de se mettre promptement entre eux pour les combattre séparément et pour les empêcher de se joindre. Il est vrai que sa bonne fortune, jointe à ses soins infatigables, le servit à propos; car quoiqu'il eût envoyé de toutes parts inutilement pour avoir des bateaux, heureusement il en passa quinze que des marchands faisoient remonter le Rhin, et il se détacha d'auprès de Coblentz une flotte de planches et de poutrelles qui lui donnèrent moyen d'achever son pont en huit jours, qui sans ce secours eût à peine été fait en quinze. Il fit donc promptement passer son armée, ne laissant que trois mille hommes de pied pour garder le fort qui couvroit son pont, qu'il avoit bien garni de canons et de toutes les provisions nécessaires, et se vint poster à Witlich, où il apprit par les courriers que deux mille chevaux du prince d'Orange étoient venus le jour précédent à sept heures de là, qui ayant su la marche de M. de Turenne, s'étoient contentés d'en faire porter la nouvelle à M. de Brandebourg par deux cents chevaux, et s'étoient retirés et leurs gens auprès de la Meuse; et certes M. de Brandebourg avoit grande raison de croire indubitable le projet de sa jonction au

prince d'Orange, puisqu'on ne pouvoit s'imaginer que M. de Turenne, n'ayant pas le premier bateau, pût en huit jours faire un pont, en ayant lui, pour faire le sien, employé quinze avec le secours des villes de Francfort, de Mayence et de Worms, qui lui avoient abondamment fourni toutes les choses nécessaires. M. de Brandebourg fut donc obligé de retirer quatre mille chevaux qu'il avoit déjà avancés à Kreuznach, et lui et le prince d'Orange se virent réduits, comme des gens qui se noyent, à se prendre à toutes choses et à former mille projets inutiles dont aucun ne leur réussit.

M. de Brandebourg envoya trois mille chevaux et mille dragons pour brûler notre pont du Rhin; mais plusieurs volées de canon du fort qui leur tuèrent assez de gens et même des officiers, et deux escadrons de cavalerie qu'ils virent sous le fort leur firent faire une retraite, qui avoit tout l'air d'une fuite honteuse et précipitée. Le prince d'Orange passa inutilement et repassa deux fois la Meuse, tenta le siége de Tongres et vint enfin échouer à Charleroi (1).

M. de Brandebourg voyant qu'il ne pouvoit rien entreprendre contre M. de Turenne, crut trouver mieux son compte avec M. de Cologne et avec M. de Munster; qu'il ravageroit impunément leur pays, qu'il y incommoderoit ses troupes, que rien ne l'empêcheroit de donner la main aux Hollandois par la Frise, et que cette marche rétabliroit l'honneur de leur parti; de sorte qu'ayant défait son pont du Rhin et repassé le Mein, il reprit à peu près le même chemin par où il étoit venu et se vint mettre autour de Paderborn et de Lippstadt. M. de Turenne sachant cette marche, vit de quelle conséquence il étoit de soutenir les alliés. C'est pourquoi il fit descendre dans des bateaux une partie de son infanterie à Wesel, et ayant aussi

(1) Voy. plus haut, p. 190, 193.

envoyé devant quelques brigades de cavalerie, il marcha lui-même à grandes journées et arriva bien à propos dans cette ville, puisque M. de Munster forcé par son chapitre qui ne vouloit point entendre parler de ruiner le pays, s'accommodoit avec de Montecuculi et remettoit deux jours après entre ses mains toutes ses places. La perte d'une bataille n'eût assurément pas été d'une si grande conséquence que cet accommodement, et c'est l'étoile du roi et la réputation de M. de Turenne qui nous ont garantis de ce malheur. Car voir l'empereur, les Espagnols, les Hollandois et M. de Brandebourg maîtres des places de M. de Munster et de tout le pays jusqu'à l'Issel, ce n'étoit plus voir les affaires du roi en bon état et celles des ennemis délabrées; il ne restoit plus de princes neutres en Allemagne, et les François n'eussent pas été dans la déroute ce qu'ils sont dans la prospérité.

Sitôt que M. de Munster fut assuré de M. de Turenne à Wesel, il envoya à l'instant des contre-ordres aux commandants de ses places qui devoient recevoir les Impériaux; et ce parti reprit une telle vigueur, que quatre cents hommes des troupes de M. de Munster qui étoient dans Werl, soutinrent huit jours de siége et trois assauts et firent des sorties, et enfin se défendirent si bien que les ennemis furent obligés de lever le siége.

Mais afin que vous puissiez mieux juger de l'état des affaires de ce pays-ci, il faut vous dire la situation des troupes des ennemis et celles des nôtres. M. de Montecuculi est à Paderborn, et toutes ses troupes sont étendues dans des quartiers qui sont entre le Weser et les sources des rivières de la Roër et de la Lippe, comme Rüden, Büren, Brakel, etc. M. de Brandebourg est auprès de Ladberg, à la source de l'Ems, etc. M. de Turenne a fait passer depuis deux jours M. Renel avec deux mille chevaux à Arensberg, sur la Roër, pour serrer les ennemis par les flancs à notre droite. M. de Munster a ses troupes à Wa-

rendorf, qui marcheront à notre gauche; et M. de Turenne part demain avec le reste de son armée. Il passera par Dostern et par Recklinghausen, et marchera entre Lünen et Dortmund droit aux ennemis. Si bien que nous allons à l'heure qu'il est faire ce qu'on appelle en latin *gerere bellum*, prendre des postes, tomber sur des quartiers, et peut-être engager une affaire décisive; et comme c'est particulièrement à cette nature de guerre qu'excelle M. de Turenne, je ne puis exprimer la joie et la confiance avec laquelle les troupes le suivent.

589. — *Bussy au P. Rapin.*

A Chaseu, ce 28 janvier 1673.

Mademoiselle de Bussy vous rend mille grâces, mon R. P., des vers que vous lui avez envoyés. Elle les a trouvés fort beaux.

Au reste, on vous a dit trop de bien d'elle. Je m'en vais vous la définir : c'est une fille qui a été nourrie ou chez sa grand'mère de Toulongeon ou dans les Saintes-Maries : ce sont-là de bonnes écoles pour les mœurs. Depuis que je suis hors de la cour, elle a toujours été auprès de moi, où je lui ai plus appris à vivre que toute autre chose. Cependant elle ne laisse pas d'avoir assez lu, comme vous pourriez dire, des histoires et des ouvrages d'esprit, de prose et de vers. Elle n'en fait point, car je compte pour rien un bout-rimé qu'elle pourra faire quelquefois par compagnie; elle se contente d'en bien juger. Mais il faut dire le vrai : non-seulement elle discerne les bons ouvrages d'avec les mauvais, mais de deux bons, elle connoît bien le meilleur. Enfin, mon R. P., nous avons lu ensemble tout ce qui vient de vous : elle l'a admiré comme

moi et n'a pas attendu bien souvent que j'eusse parlé pour se récrier aux plus beaux endroits. Il y a encore une chose que j'ai voulu qu'elle sût mieux que tout le reste, qui est de ne point faire parade de ce qu'elle sait, de craindre même qu'on ne croie trop qu'elle sache, de peur que la plupart des gens, qui d'ordinaire ne savent rien, avec qui l'on est obligé d'avoir commerce, ne la craignent; et quand elle est avec d'honnêtes gens de mes amis de ne débiter ce qu'elle sait qu'avec grande réserve et grande modestie. Voilà comment est mademoiselle de Bussy, et comment il me semble qu'il faut qu'une fille de qualité soit.

Je ne doute pas, mon R. P., que vous ne vous intéressiez à mon retour : car je crois que vous aimez fort vos amis.

Pour la lettre que j'ai écrite au roi, vous l'estimez plus qu'elle ne mérite. Pour moi, ce que je trouve de plus fort, c'est qu'elle est naturelle et que rien n'est plus véritable que la tendresse que j'ai eue et que j'ai encore pour Sa Majesté, malgré tous les maux qu'il m'a faits : et c'est ce qui me fait croire que Dieu, qui ne veut pas encore que je retourne à la cour, endurcit le cœur du roi pour moi, qui naturellement ne résisteroit pas aux marques sincères d'amitié que j'ai si souvent données à Sa Majesté.

Je n'ai point encore de réponse de mon ami sur cette lettre.

J'attends avec impatience vos réflexions, et d'autant plus qu'elles me seront une assurance de votre bonne santé.

Je crois que mon fils feroit assez bien ses études, s'il avoit assez d'application; ma femme vous rend mille grâces de votre souvenir; elle est votre très-humble servante et moi à vous plus que je ne saurois vous le dire.

590. — *M. l'abbé Fléchier* (1) *à Bussy.*

A Paris, ce 28 janvier 1673.

Monsieur, la grâce que MM. de l'Académie viennent de me faire en me donnant une des places vacantes de leur compagnie; et la bonté que le roi a eue d'approuver le choix qu'ils ont fait, m'ont touché très-sensiblement : mais ma joie n'est point accomplie, et je ne me tiens ni bien choisi ni bien reçu, jusqu'à ce que vous ayez eu la bonté de confirmer mon élection et ma réception. Je sais de quel poids doit être votre suffrage; et je serai bien glorieux quand je serai mis encore de votre main dans la place qu'on m'a donnée. J'espère que vous ne me refuserez pas votre agrément. N'ayant pas l'honneur d'être connu de vous, vous jugerez favorablement de moi, et vous voudrez bien vous tromper en ma faveur, après que tant d'autres de qui j'ai l'honneur d'être connu s'y sont trompés eux-mêmes. Ce qui me donne encore quelque confiance, c'est que mademoiselle Dupré en qui vous en avez beaucoup, vous dira hardiment que je ne suis pas indigne de la grâce qu'on m'a faite, et ne croira point charger sa conscience quand elle corrompra votre jugement. Je l'ai priée de mêler à ses mensonges officieux au moins quelque vérité, en vous assurant comme je fais ici, qu'il n'y a personne au monde qui vous honore plus que moi, et qui soit plus sincèrement et plus respectueusement, etc.

---

(1) Esprit Fléchier, l'un de nos plus célèbres orateurs sacrés, né à Pernes en 1632, évêque de Lavaur (1685), de Nîmes (1687), mort en 1710. Ses œuvres forment 10 vol. in-8. Il faut y ajouter les *Mémoires sur les grands jours d'Auvergne*, réimprimés chez Hachette, in-8.

591. — *Mademoiselle Dupré à Bussy.*

A Paris, ce 29 janvier 1673.

Je m'étois fait une nécessité d'attendre M. Fléchier qui a cru qu'il n'avoit point de droit de se donner l'honneur de vous écrire, jusqu'à ce qu'il ait été de l'Académie françoise (1), ce qui a été différé longtemps à cause du voyage que le roi a fait à Compiègne, et qui s'est enfin conclu avec l'approbation générale, à laquelle il ne manquoit que votre voix, monsieur, qu'il auroit comptée pour trente. Je ne doute pas qu'il ne vous mande qu'il vous enverra sa harangue, si elle s'imprime. Elle a charmé toute la compagnie.

La *Pulchérie* de M. Corneille est imprimée depuis peu. Je ne vous en dis rien; car peut-être l'avez-vous vue : en ce cas-là vous en saurez mieux juger que personne. M. le maréchal de Gramont lui dit qu'il lui savoit bon gré d'avoir trouvé un caractère d'amant pour les vieillards, dont on ne s'étoit point encore avisé, et qu'il lui en étoit obligé pour la part qu'il y pouvoit avoir.

Je ne vois point le P. Rapin sans que nous parlions de vous, et vous pouvez juger en quels termes.

---

(1) Il y fut reçu en 1673 en remplacement de Godeau, évêque de Vence, le même jour que Racine. Il parla avant celui-ci et son discours eut tous les honneurs de la séance. Racine, à ce qu'il paraît, ne fut pas content du sien, car il ne le fit pas imprimer, et son fils Louis n'a pu le retrouver dans ses papiers.

592. — *Bussy à l'abbé Fléchier.*

Ce 2 février 1673.

Il y a si longtemps que je connois votre mérite, monsieur, que quoique je n'aie pas l'honneur de connoître votre personne, je vous ai donné mon estime avec une très-grande envie de vous donner mon amitié. Le compliment que vous me faites vaut mieux qu'elle : mais si quelque chose la rend considérable, c'est que je ne la donne qu'à peu de gens. Je vous demande aussi la vôtre, en vous assurant que je prends une très-grande part à la justice que le roi et MM. de l'Académie vous ont faite, et que je suis persuadé qu'ils ne pouvoient choisir un plus digne sujet. Quand je vous parle ainsi, ne croyez pas que ce soit par reconnoissance. Ce qui doit faire estimer les louanges que je donne, c'est un peu de connoissance et beaucoup de sincérité. Je ne suis ni flatteur ni tout à fait ignorant, et vous me devez croire, quand je vous assure que vous êtes à mon gré un des hommes de France dont j'estime autant la beauté de l'esprit, et que j'aimerai autant, etc.

593. — *Madame de Fiennes* (1) *à Bussy.*

A Paris, ce 2 février 1673.

Il faut donc pardonner à l'ennui de la campagne la connoissance et l'amitié que vous avez faite avec madame de

(1) L'imprimé porte à madame de Montmorency, c'est une erreur. Voy. lettre n° 582, p. 198.

la Roche (1) et pardonner à sa vanité d'aller montrant par les maisons les lettres que vous lui écrivez.

Il manquoit à du Cambout pour le bal de Saint-Germain six boutons de diamant. Jugez de sa douleur et de sa joie, quand à six heures du soir de ce jour-là, on lui apporta une boîte d'acier garnie de ses chiffres d'or, dans laquelle elle trouva six boutons de diamants qui valent quatre cents pistoles. Le porteur bien interrogé et encore mieux instruit ne voulut jamais dire d'où venoit le présent. On en soupçonne le duc de Créqui. Rien n'est plus galant, et rien n'est si commode que de recevoir et d'être soulagée de la reconnoissance.

Le roi n'a point voulu danser à ce dernier bal, il fait le barbon de bonne heure. M. le Grand (2), le duc de Monmouth, Termes et le marquis de Villeroi dansèrent dimanche une entrée à l'Opéra. Le dernier emporta le prix de la danse.

Le roi a donné une parure de diamants de deux mille pistoles à du Cambout pour le bal. Je ne crois pas que sa famille lui en eût donné une aussi belle.

594. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Chaseu, ce 4 février 1673.

Tout ce que j'ai vu de M. l'abbé Fléchier, m'a donné une idée bien agréable de la délicatesse de son esprit. Je suis ravi qu'il veuille être de mes amis; je n'en ai point assurément dont le mérite me touche davantage. Je plains celui qui aura été chargé de répondre à sa harangue.

---

(1) L'imprimé porte à tort madame Bossuet. Voy. la lettre n° 579.
(2) Le comte d'Armagnac, grand écuyer.

Le maréchal de Gramont a raison d'être bien aise qu'on accoutume le monde à voir des vieillards amoureux, pour se sauver du ridicule, en cas qu'il le devînt : car il n'en est pas en France comme en Espagne, où les premières passions des hommes commencent à cinquante ans, et durent d'ordinaire plus que les nôtres.

J'ai vu un petit *Traité de la Justesse* du chevalier de Méré (1) qui me plaît assez ; mais il se moque de Voiture mal à propos ; s'il n'est pas toujours juste, sa négligence plaît mieux que la justesse de la plupart des autres, et le secret est de plaire.

595. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 13 février 1673.

Vous donnez un grand éloge à mademoiselle de Bussy en disant qu'elle sait sans en faire de façon. C'est la plus grande louange qu'on puisse donner à une personne de son sexe et de sa qualité. Il seroit bon qu'elle vît les *Femmes savantes* de Molière pour la confirmer dans ce caractère. Mandez-moi si vous ne les avez pas vues, car je les lui enverrois. Il y a dans cette comédie des caractères rares et d'une grande instruction pour une jeune personne ; car le ridicule des femmes qui font vanité de ce qu'elles savent y est bien exprimé.

---

(1) George Brossin de Méré, né au commencement du XVIIe siècle, mort en janvier 1685. Voici ce qu'en dit Dangeau à la date du 23 de ce mois. « J'appris la mort du chevalier de Méré ; c'étoit un homme de beaucoup d'esprit qui avoit fait des livres qui ne lui faisoient pas beaucoup d'honneur. » (Édit. Didot, t. I, p. 111.) — Ses œuvres ont été réunies, 1692, 2 vol. in-8. — Le traité *de la Justesse* avait paru en 1671.

Vous voulez bien que je vous demande votre avis sur le *tu* et sur le *toi* dont se servent nos poëtes en vers. Madame la marquise de Sablé (1) m'a dit quelquefois qu'elle ne le pouvoit souffrir. Le latin le dit en vers, parce qu'il le dit en prose, mais il n'en est pas de même de notre langue, qui ne parle par *tu* et par *toi* qu'aux valets et aux petites gens : ce qui est si vrai, qu'un amant ne dit jamais à sa maîtresse ni *tu* ni *toi;* c'est sans doute par respect; et on prétend qu'on le peut dire au roi et à Dieu même? Si j'étois d'humeur à décider, je dirois que cela me choque, mais j'attends votre sentiment sur cela.

Je vous enverrai de mes réflexions ce Carême, car je trouve que je commence à être un peu mieux. Je suis toujours à vous avec le plus grand respect et le plus grand attachement du monde.

596. — *La comtesse de la Roche à Bussy* (2).

A Paris, ce ... février 1673.

Tout est entièrement froid à Paris, monsieur; le temps l'est fort et les divertissements le sont encore plus; point de festins, point de bals. Il s'en fit un lundi à Saint-Germain assez beau. C'est le seul qu'il y a eu, et il n'y en aura

---

(1) Augustine le Roux, veuve de Jacques Hurault, marquis de Vibraye, avait épousé en deuxièmes noces le surintendant Abel Servien, marquis de Sablé, mort en 1659. Voy. sur elle le livre de M. Cousin. — Au sujet du tutoiement, question qui paraît alors avoir été à la mode, voy. la dissertation de J. Rou, à la suite de ses *Mémoires* (1857), t. II, p. 2 et suiv.

(2) Ce billet, rapporté dans le manuscrit de l'Institut où il est daté du 8 février, est à peu près la répétition de la lettre 586, tirée du même volume. La réponse de Bussy (voy. lettre 587) y est aussi donnée deux fois à des dates différentes.

pas davantage, à moins que les bruits de guerre ne changent, le roi ayant déclaré aux dames qu'il emploieroit tout son argent à ses troupes.

597. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 17 février 1673.

Ce qui m'avoit empêché de vous écrire, monsieur, c'est que j'ai été un mois entier à la campagne avec mademoiselle de Portes (1) à médire du genre humain, à lire, à rêver et à essayer d'oublier le monde; je vous avoue ingénument que je me trouve à mon retour presque comme j'étois partie, plus mélancolique et guère plus dévote; le retour de notre cœur vers Dieu n'est pas notre ouvrage ni celui de personne; il faut pour cela (comme disent les jansénistes) la grâce victorieuse qui nous entraîne presque malgré nous.

Qui est-ce qui devineroit que je vous entretiendrois de la grâce victorieuse?

J'ai cherché M. de Noailles, et je ne l'ai pu rencontrer; je lui ai écrit et envoyé votre lettre; je n'ai point ouï parler de lui, j'en suis étonnée et chagrine; car je lui demandois un rendez-vous pour l'entretenir de vos affaires.

On dit que madame Bossuet est cachée à Paris, et qu'on l'a fait chercher pour la renfermer dans un couvent. M. de

---

(1) Mademoiselle de Portes, dont il est parlé souvent dans les lettres de mademoiselle de Scudéry, est probablement Marie Félicie de Budos (fille d'Antoine Hercule de Budos, marquis de Portes), par le testament de laquelle la terre de Portes, érigée d'abord en vicomté (1585), puis en marquisat (1613), passa (1698) à Armand de Bourbon, prince de Conti. Ce dernier était par sa mère, Charlotte de Montmorency, petit-fils de Louise de Budos.

Condom, son beau-frère, me loua l'autre jour sa beauté et son esprit, mais je vois bien qu'il n'est pas content de sa conduite.

Est-il vrai (ne vous en déplaise) que c'est vous qui l'avez amenée à Paris? Notre ami l'abbé de Choisy a, dit-on, de grands soins d'elle; il y a trois mois que je l'ai vu; l'amour démonte fort sa cervelle.

Je ne sais si vous avez su que le duc de Créqui a envoyé sous un nom inconnu à mademoiselle du Cambout une garniture de pierreries de mille louis; il y a longtemps que l'on n'avoit rien fait de si galant; il n'est pas accommodé quoiqu'il soit riche, et l'on a su qu'il avoit emprunté cet argent; c'est un rustre (1) qui a le cœur fort noble, et tout à fait les manières d'un grand seigneur.

Vous me deviez bien venir voir quand vous amenâtes madame Bossuet ici; je ne prétends pas que vous me veniez visiter malgré les défenses du roi, il ne pardonneroit pas un voyage qu'on ne feroit que par amitié, mais je crois qu'il vous pardonneroit celui que vous avez fait pour madame Bossuet, s'il le savoit; car le tyran qui vous a fait marcher est de sa connoissance.

598. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 22 février 1673.

L'endroit de votre lettre m'a fait rire, où vous me mandez que vous avez passé un mois à la campagne à médire du genre humain. J'ai eu peur d'abord pour votre conscience : mais après y avoir un peu songé, j'ai

---

(1) On a corrigé dans l'imprimé et mis : « C'est un homme. » Voy. sur Créqui une anecdote rapportée dans les *Mémoires*, t. II, p. 127.

trouvé qu'on se damnoit à déchirer le monde en général, comme on se damnoit à déchirer les particuliers. Mais enfin, dites-vous, vous êtes revenue à Paris aussi peu dévote que vous en étiez partie, et vous croyez que c'est parce qu'il faut que la grâce victorieuse nous entraîne : je le crois aussi, madame, et que tout ce que nous pouvons faire, c'est de ne nous pas laisser trop tirailler quand elle veut nous avoir.

Ne parlez plus à M. de Noailles; j'ai reçu réponse de lui; il avoit, de son mouvement, parlé au roi de mon retour, trois jours avant qu'il reçût ma lettre pour Sa Majesté, et elle lui avoit dit qu'il n'étoit pas encore temps. Il y a plus de quatre mois de cela; j'écris à notre ami Saint-Aignan, je vous supplie de lui donner ma lettre.

M. de Condom a raison de vous louer la beauté et l'esprit de madame Bossuet, mais surtout son esprit; personne ne l'a plus agréable qu'elle. Pour sa conduite, ce n'est pas la même chose; elle ne plaît à personne, pas même à ses amants, en faveur de qui elle est si mauvaise; et ce n'est pas seulement comme beau-frère ou comme aîné que M. de Condom y trouve à redire, il en a eu d'autres raisons : je ne sais si elles durent encore.

Où avez-vous appris cette belle nouvelle, que j'ai mené madame Bossuet à Paris? Je vous assure, madame, qu'il n'y a rien de si faux.

Pour conduire un objet charmant,
Au hasard de déplaire au maître,
Il faudrait être son amant,
Et je n'ai pas l'honneur de l'être (1).

---

(1) Si Bussy ne l'était pas, ce n'était pas faute d'avoir cherché à le devenir. Voyez plutôt la lettre qu'il a adressée à madame Bossuet, le 30 juillet 1672, et la réponse à cette lettre en date du 2 août. — Il lui écrit entre autres cette phrase : « De quelque côté que vous vouliez me regarder, je n'étois ni un amant ni un ami incommode. »

La vérité est que je ne l'ai pas vue depuis l'année passée, au mois d'août, que je l'ai quittée à Dijon, et quoiqu'elle fût assez de mes amies, je n'ai appris de ses nouvelles que par le bruit public : elle a été à Paris, et puis en Lorraine, et puis retournée à Paris où elle est, dites-vous, cachée, et l'abbé de Choisy avec elle.

Si le duc de Créqui fait encore deux ou trois galanteries comme celle de mademoiselle du Cambout, il pourra se raccommoder avec les dames avec lesquelles il étoit brouillé il y a longtemps.

599. — *Bussy à Madame M.*

A Chaseu, ce 23 février 1673.

J'ai appris avec le chagrin que vous pouvez vous imaginer, madame, étant votre serviteur comme je le suis, la douleur que vous avez reçue de l'exil de la M*. Ce sont de ces événements où l'esprit humain a de la peine à retenir les mouvements du cœur. Cependant, madame, ne vous laissez point aller à ces mouvements. J'espère, moi, qui connais la force de votre esprit en de certaines rencontres, que vous soutiendrez ce coup constamment; répondez à mon attente. Vous avez un si bel exemple de fermeté devant les yeux dans toutes mes disgrâces. Aurait-on dit, à voir madame de Montglas, que c'était son amant qui étoit persécuté? Au contraire n'auroit-on pas juré que cette belle ne m'aimoit plus, tant elle savoit maîtriser ses passions? Je ne doute pas, madame, que cet exemple ne vous donne de l'émulation. Vous avez de la gloire, et je suis assuré que les clairvoyants ne pourront jamais découvrir que l'exil de la M* vous afflige.

600. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Chaseu, ce 23 février 1673.

J'ai appris avec grande joie votre retour auprès du roi, monsieur, tant parce que les gens au poste où vous êtes font mal quand ils en sont éloignés, que parce que je sais le plaisir que vous avez d'être auprès d'un maître aussi aimable que le nôtre, et que vous aimez autant que vous faites. Je vous avouerai aussi, avec ma sincérité ordinaire, qu'il y entre un peu de mon intérêt, et que j'espère que vous pourrez quelquefois faire souvenir Sa Majesté de moi.

Avec la plupart des princes, je désespérerois du changement de ma fortune. Quand ils ont commencé à faire du mal, justement ou non, ils continuent seulement parce qu'ils ont commencé. Pour notre maître, il récompense la même personne pour son mérite et pour ses services, qu'il avoit punie pour sa conduite; ou bien il la punit après l'avoir récompensée. Les exemples que nous avons de tout cela me donnent une entière confiance en lui. Il a châtié les fautes que j'ai faites : mais cela ne lui a pas fait oublier mes services passés ni ôté la considération de ceux que je lui puis rendre à l'avenir. Je suis même assuré qu'il a remarqué avec quel respect j'ai reçu ses châtiments, et qu'il a observé la justice que je me suis faite. Je n'ai pas seulement perdu ma fortune sans murmurer; mais depuis dix ans que je suis exilé, j'ai perdu trois procès par mon absence. Cependant le roi sait bien que je ne lui ai demandé que de le servir. C'est ce que je fais encore aujourd'hui, monsieur, et dont je vous conjure de supplier très-humblement Sa Majesté de ma part, et en

attendant la campagne, de me permettre d'aller solliciter moi-même à Paris deux affaires qui me sont de très-grande conséquence (1). Et afin que le roi sache la vérité de ceci, prenez la peine, monsieur, de supplier très-humblement Sa Majesté de commettre un maître des requêtes pour l'en informer. J'espère qu'elle aura la bonté de m'accorder cette grâce; car elle n'a voulu faire qu'un exemple de moi, et point du tout ruiner ma maison. Je fus même persuadé qu'elle a eu de la peine à se résoudre à me faire du mal, parce que parmi quelques bonnes qualités qu'elle a pu reconnaître en moi, elle a toujours pu voir un fonds de tendresse, de respect et d'admiration pour sa personne, qui méritoit quelques égards et qui m'auroit assurément sauvé des effets de sa justice, si elle n'avoit préféré l'intérêt public à sa reconnoissance. Adieu, monsieur. Il me semble que notre amitié est à présent au-dessus de tous les compliments qui ont coutume d'être à la fin des lettres.

601. — *Bussy à madame de Fiennes.*

A Chaseu, ce 26 février 1673.

Madame de la Roche a beau montrer mes lettres, son exemple ne me gâtera pas; je ne montrerai pas les siennes : mais j'ai envie de prendre un peu plus garde à l'avenir à qui je ferai des faveurs; car cela n'est pas plaisant, voyez-vous, qu'on les aille publier à tout le monde.

Le bruit de guerre retranche un peu les plaisirs des

---

(1) Dans l'une d'elles, il s'agissait d'une somme de 60,000 livres que l'on disputait à Bussy.

dames, et si elle se déclare et qu'elle dure, adieu la galanterie, il se faudra contenter du solide. Mais cette pauvre galanterie est bien réduite, de n'être plus que chez le duc de Créqui. De quoi s'avise-t-il à l'âge qu'il a d'être galant? Croit-il que les dames lui pardonnent de s'être rangé si tard sous leur empire? C'est un rendu à qui elles ne se fieront pas. Je suis bien aise que la femme de qualité ait été mortifiée; car il y a plaisir de voir abaisser l'orgueil de ces grandes naissances qui regardent si fort le reste des humains du haut en bas.

Il est beau au Roi de répandre de temps en temps de petites grâces parmi les jolies filles de la cour, purement par galanterie. M. de Mortemart ne la fera pas longue. Je crois l'affaire de C*** (1) une galanterie et point un mariage.

602. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 27 février 1673.

Vous avez raison, monsieur, de dire que je devrais avoir des amis; car assurément je suis une très-bonne femme. Cependant je vous avoue sincèrement que de la manière dont je conçois l'amitié, je n'ai que d'agréables apparences d'amis; et je me trouve des sentiments tellement au delà de ceux qu'on a pour moi, quand je me mets à regarder de près aux choses, qu'à la réserve de mes deux amies mesdemoiselles de Vandy et de Portes, je laisserois là le métier d'amie comme fort inutile. Il est vrai que ces deux amies réparent un

(1) Il s'agit ici de René de Gillier, marquis de Clérambault, qui épousa la comtesse du Plessis, dont le mari avait été tué en 1672. — Voy. plus loin.

peu dans mon esprit l'opinion que j'avois, que ceux qui cherchent la véritable amitié étaient aussi fous que ceux qui cherchent la pierre philosophale. Je ne dis pas tout ceci pour vous, monsieur : car il me semble que vous faites fort bien votre devoir. Il paraît que vous ne me connaissez guère encore, parce que vous dites que j'en sais tant sur l'amour; cependant c'est un tyran qui m'a respectée, ou qui m'a méprisée, mais il y a eu des gens assez redoutables qui m'ont dit je ne sais quoi que je n'entendois point. Je vous en fais la confidence : cela ne me paroît pas trop joli. Si ce n'est que cela, je m'en sauverai bien.

603. — *Bussy au P. Rapin.*

A Chaseu, ce 28 février 1673.

J'ai appréhendé pour votre santé, mon R. P., quand j'ai été un peu longtemps sans recevoir de lettres de vous. Pour répondre à celles du 13 de ce mois, je vous dirai que je vous crois sur le chapitre de mon fils, non-seulement plus que ceux qui le voient et le pratiquent, mais encore plus que moi-même, si je le voyois tous les jours; non pas que je me défie de l'aveuglement paternel, mais c'est que je me fie à votre jugement plus qu'au mien propre.

Nous n'avons point vu les *Femmes savantes* de Molière; mais à propos de lui, le voilà mort en un moment (1); j'en suis fâché, de nos jours nous ne verrons personne prendre sa place, et peût-être le siècle suivant n'en viendra-t-il pas un de sa façon.

---

(1) Le 17 février 1673.

Je suis de votre avis sur le *tu* et sur le *toi* de notre poésie et la raison que vous en dites me paroît très-bonne; qui est que notre prose ne s'en sert pas. Cet abus s'est introduit par la gloire dont la plupart des poëtes sont assez remplis, et qui aiment à tutoyer de plus grands seigneurs qu'eux, ou bien souvent par la nécessité du vers; mais enfin c'est un abus que les honnêtes gens ne sauroient souffrir, et pour moi, j'aimerois mieux traiter un valet de vous que de tutoyer un prince.

J'attends quelques-unes de vos réflexions avec bien de l'impatience, et cependant je suis à vous du meilleur de mon cœur.

Ma femme vous rend mille grâces de votre souvenir; elle est votre très-humble servante.

604. — *Le comte de Limoges à Bussy.*

A Paris, ce 2 mars 1673.

Il n'y a pas eu de combat entre l'armée de M. de Turenne et celle des Allemands, monsieur. Ceux-ci y ont mis bon ordre, à ce qu'on dit; car ils ont abandonné leur bagage et leur canon, et se sont retirés à grandes journées, pour ne pas dire en fuyant. Vous pouvez juger quelle joie on a à Saint-Germain.

Il est vrai que la perte de Molière est irréparable: je crois que personne n'en sera moins affligé que sa femme (1); elle a joué la comédie hier. Je vous envoie une épitaphe qu'on a faite sur cette mort, et un sonnet pour madame de Courcelles.

M. de Brandebourg a donné avis à M. de Turenne qu'il

---

(1) Armande Béjart, morte en 1700.

y avoit un homme dans son armée qui lui avoit offert de l'empoisonner, et que cela lui avoit fait horreur.

Epitaphe de Molière.

Passant, ici repose un qu'on dit être mort.
Je ne sais s'il l'est, ou s'il dort.
Sa maladie imaginaire
Ne peut pas l'avoir fait mourir :
C'est un tour qu'il joue à plaisir;
Car il aimoit à contrefaire.
C'étoit un grand comédien.
Quoi qu'il en soit, ci-gît Molière.
S'il fait le mort, il le fait bien.

Madame de Courcelles aux pieds de ses juges.

SONNET.

Pour un crime d'amour dont je ne suis coupable
Que pour avoir le cœur trop sensible et trop doux,
Dois-je avoir un tyran sous le nom d'un époux,
Arbitres souverains de mon sort déplorable?

Et le barbare auteur des maux dont on m'accable,
Ose-t-il se servir de Thémis et de vous,
Pour m'immoler bientôt à ses chagrins jaloux,
Et me faire périr pour être trop aimable?

Ah! consultez de grâce et vos yeux et vos cœurs,
Ils vous inspireront d'être mes protecteurs.
Tout ce que fait l'Amour n'est-il pas légitime?

Et vous qui tempérez la sévère Thémis,
Pourriez-vous vous résoudre à châtier un crime
Que la plupart de vous voudroit avoir commis?

605. — *Bussy au comte de Limoges.*

A Chaseu, ce 3 mars 1673.

Ils ont raison de se réjouir à Saint-Germain; leurs affaires vont bien. Le roi est bien heureux : mais il faut dire le vrai, il aide bien la fortune à le favoriser.

Le roi d'Angleterre est dans nos intérêts, parce qu'il espère que nous l'aiderons à reprendre l'autorité que les rois ses prédécesseurs ont eue, et plus grande encore s'il se peut.

Il faut non-seulement être bien méchant pour faire l'action de l'assassin du médecin, mais encore bien sot; car il n'y a pas d'exemple que de tels coups aient été impunis.

La femme de Molière ne se contraint pas trop de monter sur le théâtre trois jours après la mort de son mari. Elle peut jouer la comédie à l'égard du public : mais sur le sujet du pauvre défunt, elle ne la joue guère; à ce que je vois son deuil ne lui coûtera pas beaucoup.

L'épitaphe est assez plaisante et le sonnet fort beau. Un de mes amis m'a écrit une espèce d'apologie de M. de Turenne (1) : mais la plus belle apologie pour lui, c'est de faire savoir partout que ses ennemis le craignent assez pour faire des conspirations contre lui.

Cela est beau à M. de Brandebourg de n'avoir pas voulu profiter de la mort d'un ennemi redoutable aux dépens d'un scélérat; et l'avis qu'il a donné à M. de Turenne peut venir d'un grand courage, qui veut faire voir à son ennemi qu'il viendra à bout de lui par les voies de gloire et d'honneur, et qu'il méprise toutes les autres.

---

(1) Voy. plus haut, lettre n° 588.

606. — *Bussy au président de R**** (1).

A Chaseu, ce 4 mars 1673.

Quand j'ai assuré M. le comte de Limoges que j'avoi bien envie d'être de vos amis, monsieur, j'ai souhaité qu'il vous le dit, afin que cela me pût attirer votre amitié, sans songer précisément de quelle manière elle me viendroit. Aujourd'hui que vous me faites l'honneur de m'en assurer vous-même, je vous en rends mille grâces, et j'en ai la plus grande joie du monde : car j'ai toute ma vie recherché soigneusement l'amitié des gens qui ont de l'esprit et le cœur aussi bien fait que vous.

607. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 6 mars 1673.

Je vous trouve toujours plaisante, madame, sur le chapitre de l'amitié; vous y êtes inépuisable. Pour moi, je ne me vante de rien; cependant je le pourrois faire en cette rencontre. Quand vous voudrez, je vous nommerai dix ingrats célèbres que j'ai faits en ma vie, sans les ingrats obscurs qui sont sans nombre.

Si vous n'avez pas trouvé trop jolies les douceurs que des gens assez redoutables vous ont dites, c'est peut-être qu'elles ne l'étoient pas, ou qu'elles ne l'étoient pas pour vous; vous les eussiez peut-être trouvées meilleures de tel autre. Peut-être eussent-elles fait impression, si on les eût

(1) Peut-être le président de Rezay, avec qui plus tard Bussy échangea quelques lettres.

recommencées une autre fois. Car il n'y a pas de quoi se vanter de ne s'être pas rendue d'abord : cela vient par degrés; et telle dame a eu une grande passion pour un tel homme qui lui avoit déplu à la première visite, et peut-être à la première déclaration d'amour. Ne vous assurez donc pas trop là-dessus, et croyez que votre heure peut encore fort bien venir.

608. — *Fléchier à Bussy.*

A Versailles, ce 9 (ou 25) mars 1673.

Je ne saurois assez vous témoigner, monsieur, la joie que j'ai de l'honneur que vous me faites d'approuver le choix que l'Académie a fait de moi, et de me donner votre suffrage et même quelque part en l'honneur de votre amitié. Je n'avois osé espérer tant de prospérités à la fois, et je suis plus heureux que je ne pensois, puisque vous voulez bien me compter au nombre de vos serviteurs, après m'avoir reconnu pour un de vos confrères.

Je vous envoie le discours que j'ai prononcé dans l'Académie, et je vous prie de le recevoir, non pas comme un ouvrage qui mérite d'être estimé mais comme une marque de l'estime et du respect que j'ai pour vous. Je m'assure que lorsque j'aurai l'honneur d'être plus connu de vous, vous vous détromperez peut-être de la bonne opinion que vous avez de moi sur le bel esprit; mais vous trouverez que j'ai le cœur bon, et que personne n'est à vous avec plus de zèle, plus d'estime et plus de respect que moi.

P. S. Comme je sais, monsieur, que les louanges du roi vous plaisent, je vous envoie un sonnet qui vient d'être fait pour Sa Majesté, que vous trouverez beau.

609. — *Bussy à Fléchier* (1).

A Chaseu, ce 14 (ou 30) mars 1673.

Je viens de recevoir votre lettre, monsieur, et la harangue que vous avez faite à l'Académie. Je la trouve très-belle : il y a du feu, il y a du jugement; mais surtout elle est naturelle, et l'art y est bien caché. L'éloge du roi y est admirable; et quoique vous ne lui fassiez point de grâce, vous dites si agréablement la vérité, qu'il en doit avoir pour vous autant de reconnoissance que les autres grands rois qui sont au-dessous de son mérite, en ont pour ceux qui les flattent.

Vous serez peut-être surpris de voir combien j'ai de plaisir à entendre les louanges du roi : car enfin il m'a fait du mal ; et quand je l'aurois mérité, peu de gens se font justice : mais j'aime encore mieux qu'on ait mauvaise opinion de ma conduite passée et avoir droit d'espérer un changement à ma fortune d'un grand prince qui peut avoir été surpris et qui ne trouve pas de honte à se repentir, que d'être justifié par les injustices d'un maître sans honneur, qui n'en reviendroit jamais.

Je suis allé plus loin que je n'avois pensé, monsieur. Mais je ne me retiens pas aisément quand il s'agit de louer notre maître, et moins encore quand j'en parle à un homme qui l'aime et qui l'estime autant que vous faites.

Je viens de faire faire un grand portrait de Sa Majesté, au-dessous duquel j'ai fait mettre cet éloge :

Louis quatorzième, roi de France, arbitre de l'Europe, fort considéré et même craint dans les autres parties du

---

(1) Le texte de cette lettre diffère un peu du texte du manuscrit, nous croyons que Bussy l'a retouchée en la recopiant.

monde; aimable et terrible, enfin le plus brave et le plus galant prince de la terre.

On ne sauroit en dire plus; mais on ne doit pas en dire moins.

610. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 15 mars 1673.

Je vous envoie, monsieur, les *Femmes savantes* de Molière. Vous y trouverez des caractères qui vous plairont, et des choses naturelles. La querelle des deux auteurs, le caractère du mari qui est gouverné et veut paroître le maître, ont quelque chose d'admirable, aussi bien que le caractère des deux sœurs. Le ridicule des femmes savantes n'est pas tout à fait poussé à bout; il y a d'autres ridicules plus naturels dans ces femmes, que Molière a laissé échapper, et ce n'est pas le plus beau. Néanmoins, à tout prendre, vous serez content : je ne laisse pas de vous en demander votre avis. J'envoie à mademoiselle de Bussy un livre de dévotion de ma façon, pour l'opposer aux *Femmes savantes.* Ayez la bonté de le lui offrir de ma part. Je vous envoie le commencement de mes *Réflexions sur la poétique;* vous m'encouragerez à continuer, si vous avez la bonté de me les corriger, et de me dire franchement vos pensées. Ce que je vous envoie n'est qu'un projet mal dirigé, mais il se pourra rectifier sur vos lumières.

611. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 18 mars 1673.

En vérité, monsieur, il y a peu de choses au monde que je souhaite plus ardemment que votre retour; et

attendu que nous ne sommes pas en galanterie, je pense que je puis vous dire aussi que je vous aime fort tendrement; je ne m'y connais pas, ou vous êtes un des meilleurs hommes du monde.

On croit présentement la paix, puisque M. de Brandebourg envoie offrir la carte blanche au roi. Sur cela il ne faut rien désirer, nous sommes des taupes qui ne voyons goutte, et souvent ce que nous pensons qui nous fera du bien nous fait du mal : l'avenir nous est impénétrable.

Je vois bien que vous avez trouvé madame Bossuet aimable, et que vous lui savez mauvais gré de ce que sa conduite vous a empêché de l'aimer : car, après tout, vous n'en parlez pas comme d'une indifférente. M. de Condom veut qu'on croie qu'il l'est fort pour tout le sexe. Il est en un pays où il n'y a plus de galanterie, rien que de la débauche, hormis le roi qui seul est galant à la cour; toute chevalerie y est éteinte.

Adieu, monsieur, vos quatre vers sont jolis; il faut dire le vrai, vous rimez, vous parlez, et vous écrivez plus agréablement que personne, je m'y connais fort bien.

612. — *Mademoiselle Dupré à Bussy.*

A Paris, ce 19 mars 1673.

J'ai fait tenir vos lettres à leurs adresses, et je vous en envoie les réponses. Si on ne me les avoit fait attendre si longtemps, je vous aurois écrit plus tôt.

Je ne suis pas encore consolée de la mort du Père Lallemant (1). Il étoit fort de mes amis, et de ceux du

(1) F. Lallemant, prieur de Sainte-Geneviève, chancelier de l'Université, écrivain ascétique, né en 1622, mort en 1673.

P. Rapin. Je crois qu'il (Rapin) vous aura envoyé son livre de *la Perfection du Christianisme*, et que vous l'aurez trouvé beau.

C'est une chose étrange combien il s'est passé d'actions extraordinaires depuis peu, et le tout pour de l'argent. On n'entend parler ici que d'empoisonnements et d'assassinats. Il ne se passe rien de semblable en Bourgogne; tout le monde y vit dans la bonne foi.

Je vous envoie, monsieur, une épitaphe de Molière par la Fontaine (1). Je causerai plus longtemps avec vous une autre fois. Adieu, monsieur.

613. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 23 mars 1673.

Vous jugez fort bien, madame, du comte de Limoges. Il a de l'acquis, mais il n'a point cette routine du monde, sans laquelle les meilleures qualités sont insupportables, ou du moins ne plaisent pas. Je vous rends mille grâces des amitiés que vous lui avez faites. Son père est plaisamment gouverné, et M... a un beau gouvernement; ils sont tous deux dignes l'un de l'autre.

Vous avez raison de me croire un bon homme; je le suis à un point que j'en serois ridicule, si je n'avois de l'esprit pour sauver ma réputation sur ce sujet.

Ce que vous me mandez que nous sommes des taupes, et que la paix est quelquefois bonne à tel qui souhaite la

---

(1) Elle commence ainsi :

Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence,
Et cependant le seul Molière y gît.

guerre, est du meilleur sens du monde. Cependant il ne faut pas que ce raisonnement nous fasse attendre notre destin les bras croisés : il nous faut évertuer pour nous retirer des méchants pas où nous tombons; et si malgré nos soins il faut périr, on n'a rien à se reprocher quand on périt par les formes.

Il n'est pas vrai que je sois fâché que la conduite de madame Bossuet m'ait empêché de l'aimer : car je ne veux plus avoir de passions : mais il est certain que si du temps que j'en voulois, j'eusse trouvé une femme comme elle, fidèle et tendre, je l'eusse aimée plus que ma vie.

Je crois comme vous, que toute chevalerie est éteinte à la cour : mais c'est plus la faute des dames que celle des chevaliers. Cependant pour être galants les courtisans ne manquent pas d'exemples.

Si madame de Montglas devient veuve, je lui ferai un compliment. De commerce avec elle, je n'en veux point qu'en pareille rencontre.

Adieu, madame, je suis fort aise des louanges que vous me donnez, et je les crois justes par la confiance que j'ai en vous, et par un peu d'amour-propre. Si je n'avois peur que vous ne crussiez que je vous veux payer de votre encens, je vous dirois aussi l'estime que je fais de vous; mais ce sera pour une autre fois quand vous y penserez le moins.

614. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 24 mars 1673.

Vous ne sauriez vous imaginer, madame, combien j'ai de patience sur mes affaires de la cour. Mon honneur me reprocheroit quelque chose si j'en avois autant sur les affaires de mes bons amis. Cette tranquillité ne m'em-

pêche pourtant pas de songer à tout ce que je puis faire : mais après l'avoir fait, j'en attends l'événement avec indifférence.

Il est certain que la paix est fort incertaine; je ne pense pas même que les ministres sachent ce qui en arrivera.

Adieu, madame, espérons. Ce nous est un grand avantage de ne pouvoir être pis que nous sommes, et de pouvoir être mieux. Quand l'espérance ne nous apporteroit aucun bien que celui de la santé qu'elle nous conservera, il en faut avoir. Il me souvient toujours sur cela de ce que disoit le P. Senault (1) : que l'âme et le corps avoient de grandes liaisons ensemble, que cependant ils se contrarioient toujours : et qu'en un mot, c'étoient deux ennemis qui ne se pouvoient quitter, et deux amis qui ne se pouvoient souffrir. Il n'y a rien de mieux dit, ni de plus véritable.

615. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Chaseu, ce 23 mars 1673.

Je vous suis très-obligé, mademoiselle, et je vous rends mille grâces d'avoir fait tenir mes lettres à leurs adresses. Voici matière encore à de nouvelles obligations. J'ai trouvé fort belle la harangue de M. l'abbé Fléchier : elle m'a plu d'un bout jusqu'à l'autre. Je ne connoissois pas le P. Lallemant; mais quand vous et le P. Rapin aurez de l'affliction, je ne serai pas content. J'ai vu la *Perfection du christianisme*, et j'ai admiré cet ouvrage : notre ami est merveilleux sur la théologie, aussi bien que sur les belles-lettres.

---

(1) F. Senault, supérieur général de la congrégation des prêtres de l'Oratoire, mort le 3 août 1672, à 71 ans.

L'affaire de madame de Brinvilliers (1) est épouvantable, et il y a longtemps qu'on n'a ouï parler d'une femme aussi méchante qu'elle. La source de tous ses crimes vient de l'amour, et ensuite de ce que nous autres Latins appelons : *Auri sacra fames.*

L'arrêt qui a été rendu contre elle est trop doux, il la falloit condamner à être brûlée toute vive. Il est vrai que l'argent fait faire depuis peu des choses bien extraordinaires à Paris, et que l'on l'aime moins en Bourgogne, ou que l'on n'y est pas si hardi.

Sur ce que j'appris alors qu'on avoit fait madame Dufresnoy (2), femme du premier commis de Louvois, et maîtresse de celui-ci (une des plus belles femmes de France), dame du lit de la reine, charge nouvelle qui étoit au-dessous de la dame d'atour et au-dessus des femmes de chambre, j'écrivis cette lettre à Dufresnoy :

---

(1) Marie Marguerite, fille du lieutenant civil d'Aubray, marquise de Brinvilliers, célèbre empoisonneuse. Après la mort de son amant et de son complice Gaudin de Sainte-Croix, elle s'enfuit à l'étranger. L'arrêt dont parle Bussy est celui qui fut rendu contre elle par contumace. Elle ne fut arrêtée et exécutée qu'en 1676.

(2) Il était fils d'un secrétaire du duc de Saint-Simon, le père de l'auteur des *Mémoires*. « Il devint dans la suite, dit celui-ci (t. I, p. 93) un des plus accrédités commis de M. de Louvois, et qui n'a jamais oublié d'où il étoit parti. Sa femme fut cette madame Dufresnoy, si connue par sa beauté conservée jusque dans la dernière vieillesse, pour qui M. de Louvois fit créer une charge de dame du lit de la reine (qui a fini avec elle), parce qu'avec la rage de la cour, elle ne pouvoit être dame et ne vouloit pas être femme de chambre. » — Madame de Coulanges écrivait à madame de Sévigné, le 20 mars 1673 : « Madame Dufresnoy fait une figure si considérable que vous en seriez surprise. » Cf. *Mémoires de Mademoiselle*, p. 484, 485.

616. — *Bussy à Dufresnoy.*

Ce 29 mars 1673.

J'ai appris avec une grande joie la grâce que la reine a faite à madame Dufresnoy ; si j'avois l'honneur d'être connu d'elle plus particulièrement que je n'ai, je lui en ferois mes compliments, mais celui-ci servira pour vous deux, s'il vous plaît, et je vous assurerai de plus qu'il ne vous arrivera jamais rien à quoi je ne m'intéresse extrêmement, parce que je suis tout à vous.

617. — *Bussy à madame de Lamorésan* (1).

Ce 29 mars 1673.

Vous m'avez bien abandonné, madame ; je sais bien qu'au lieu où vous êtes, on a d'autres choses à faire que de se souvenir d'un exilé, et c'est aussi ce qui m'a empêché de vous importuner davantage ; mais quand il s'agit de témoigner ma joie sur la prospérité de mes amis je n'ai plus de retenue : la grâce que madame votre sœur vient de recevoir m'a fait perdre toute considération, et je n'ai plus songé qu'à vous dire que j'en étois ravi, qu'il n'arrivera jamais rien à votre maison à quoi je ne prenne la plus grande part du monde.

---

(1) Sœur de madame Dufresnoy, ainsi que nous l'avons déjà dit.

618. — *La comtesse de la Roche à Bussy.*

A Paris, ce 8 avril 1673.

Madame Bossuet et moi donnons donc de la jalousie à vos amies, monsieur : cela nous fait beaucoup d'honneur; mais ce seroit à moi à être jalouse d'une aussi belle dame que madame Bossuet. Gardez-moi au moins dans votre cœur le rang de l'ancienneté, car je suis de vos amies avant elle. Mais ne croyez point que je puisse jamais parler des confiances que vous avez eues en moi : j'ai tourné la connaissance que j'avois de votre mérite sur mon voisinage de Bourgogne de trois lieues entre vous et moi, et je ne me vante pas légèrement de mes bonnes fortunes. Sérieusement vous me devez une réparation de l'injustice que vous m'avez faite.

M. le Prince et le Duc partirent hier pour Utrecht. Le roi et Monsieur doivent partir à la fin du mois à la tête de cent mille hommes pour mieux appuyer les raisons de nos députés qui marchent à grand train. Le duc de Chaulnes qui va ambassadeur à Rome, mène cinq carrosses. Madame sa femme se charge de quatorze filles de qualité qui font le voyage. Il y va beaucoup de messieurs prétendants aux négociations futures, pour prendre l'air de ministres. Toute la députation est fort dorée. Les plénipotentiaires des couronnes seront peut-être plus contents de nos parures que de nos raisons. Madame de Monaco est surintendante de la maison de Madame. Cela ne fera pas plaisir à votre cousine (1), car la dame d'honneur marche après la surintendante.

---

(1) Madame du Plessis. Voy. l'*État de la France*, 1677, p. 452.

L'affaire de madame de Brinvilliers fait grand bruit. Mandez-moi de vos nouvelles, monsieur; j'en suis plus curieuse que de toutes celles que je ramasse pour vous.

619. — *La comtesse de la Roche à Bussy.*

Ce 8 avril 1673.

Le roi a créé une charge de la maison de la reine, de dame du lit en faveur de madame Dufresnoy; elle ira après la dame d'atour. Ceux qui l'ont bercée ne l'avoient pas fait dans l'intention qu'elle occupât une si belle place. Ninon a dit une folie là-dessus dont il faut que je vous fasse part : elle dit que M. de Louvois a fait en cette rencontre comme Caligula qui fit son cheval consul. Toutes les femmes sont fort déchaînées contre ce choix-là.

620. — *Bussy au P. Rapin.*

Ce 10 avril 1673.

(*Fragment.*)

Il a passé en ce pays un ami de Despréaux, qui a dit à une personne de qui je l'ai su, que Despréaux avoit appris que je parlois avec mépris de son *Épître au Roi* sur la campagne de Hollande, et qu'il étoit résolu de s'en venger dans une pièce qu'il faisoit. J'ai de la peine à croire qu'un homme comme lui soit assez fou pour perdre le respect qu'il me doit et pour s'exposer aux suites d'une pareille affaire. Cependant, comme il peut être enflé du succès de ses satires impunies, qu'il pourroit bien ne pas savoir la différence qu'il y a de moi aux gens dont il a parlé, ou croire que mon absence donne lieu de tout en-

treprendre, j ai cru qu'il étoit de la prudence d'un homme sage d'essayer à détourner les choses qui lui pourroient donner du chagrin et le porter à des extrémités.

Je vous avouerai donc, mon révérend père, que vous me ferez plaisir de m'épargner la peine des violences, à quoi pareille insolence me pousseroit infailliblement. J'ai toujours fort estimé l'action de Vardes, qui sachant qu'un homme comme Despréaux avoit écrit quelque chose contre lui, lui fit couper le nez. Je suis aussi fin que Vardes, et ma disgrâce m'a rendu plus sensible que je ne serois si j'étois à la tête de la cavalerie légère de France.

Le même jour, j'écrivis au comte de Limoges à peu près dans le sens de la lettre du P. Rapin, et le priai de voir Despréaux. Dix jours après, je reçus une lettre du comte de Limoges (1).

621. — *Bussy au P. Rapin.*

A Chasen, ce 11 avril 1673.

Je vous rends mille grâces, mon révérend père, des livres que vous m'avez envoyés; le vôtre est admirable, je l'ai lu avec deux de mes bons amis, M. Sabbatier, grand vicaire d'Autun et M. de Brosse, très-habile homme, qui a prêché l'avent et le carême dans cette ville; ils en sont charmés aussi bien que moi.

Pour la comédie des *Femmes savantes*, je l'ai trouvée

---

(1) Voy. cette lettre plus loin, n° 623.—Les éditeurs de Boileau qui ont parlé de cette querelle, ont rapporté la lettre du comte de Limoges, sans donner celle que Bussy avait écrite à Rapin.—Ces lettres se trouvent dans le *Supplément aux Mémoires*, t. II, p. 198, 201.

un des plus beaux ouvrages de Molière; la première scène des deux sœurs est plaisante et naturelle; celle de Trissotin et des savantes, le dialogue de Trissotin et de Vadius, le caractère de ce mari qui n'a pas la force de résister en face aux volontés de sa femme et qui fait le méchant quand il ne la voit pas; ce personnage d'Ariste, homme de bon sens et plein d'une droite raison, tout cela est incomparable. Cependant, comme vous remarquez fort bien, il y avoit d'autres ridicules à donner à ces savantes plus naturels que ceux que Molière leur a donnés. Le personnage de Bélise est une foible copie d'une des femmes de la comédie des *Visionnaires;* il y en a d'assez folles pour croire que tout le monde est amoureux d'elles, mais il n'y en a point qui entreprennent de le persuader à leurs amants malgré eux.

Le caractère de Philaminte avec Martine n'est pas naturel; il n'est pas vraisemblable qu'une femme fasse tant de bruit et enfin chasse sa servante parce qu'elle ne parle pas bien françois; et il l'est moins encore que cette servante, après avoir dit mille méchants mots, comme elle doit dire, en dise de fort bons et d'extraordinaires comme quand Martine dit :

> L'esprit n'est point du tout ce qu'il faut en ménage:
> Les livres quadrent mal avec le mariage.

Il n'y a pas de jugement à faire dire le mot de *quadrer* par une servante qui parle fort mal, quoiqu'elle puisse avoir du bon sens.

Mais enfin, pour parler juste de cette comédie, les beautés en sont grandes et sans nombre et les défauts rares et petits.

Je trouve vos Réflexions sur la poésie très-belles, et je vois bien par là que vous n'aurez rien fait de plus beau, quand il sera achevé; cette considération m'oblige à vous en parler plus franchement.

Dans la première réflexion il y a deux fois excellence et deux fois excellent.

Dans la troisième vous dites :

Ou la seule imagination échauffée par la chaleur de la débauche.

Je voudrois dire seulement : échauffée par la débauche.

Dans la même vous dites :

Le génie de la guerre ou des affaires n'a rien d'approchant à celui que nous cherchons.

Premièrement il me semble qu'il faut dire : approchant de celui que nous cherchons ; mais comme le génie de la guerre ou des affaires pourroit n'avoir rien d'approchant de celui de la poésie et de ne laisser pas d'être plus beau que lui, et que ce n'est pas ce que vous voulez dire, je dirois :

N'a rien d'approchant de la beauté de celui de la poésie, ou, de la grandeur de celui de la poésie.

Dans la même réflexion vous dites :

Une occasion bien ménagée, jointe à un peu de hasard, peut faire le succès d'un grand capitaine.

Je voudrais dire : l'heureux succès.

Je vous dis librement mes sentiments, mon révérend père, parce que vous le voulez, et que je les soumets toujours aux vôtres.

Madame de Scudéry ne sait encore rien de mes affaires de la cour ; j'ai demandé au roi permission d'aller cette campagne à l'armée, ou du moins celle d'aller solliciter des affaires de conséquence que j'ai à Paris. J'attends la réponse de Sa Majesté avec la même indifférence dont j'ai reçu jusqu'ici toutes les autres. Je ne sais où le P. Talon a appris ce qu'il vous a dit de mon retour, et j'ai de la peine à croire qu'on le cache avant qu'il arrive ; pour vous, mon révérend père, je ne doute point des souhaits que vous en faites, et je sais même que vous ne vous en tenez pas là ; aussi suis-je à vous avec la plus grande reconnoissance du monde.

622. — *Bussy à la comtesse de la Roche.*

A Chaseu, ce 15 avril 1673.

Il est vrai, madame, que je mandai à mes amies en badinant, que puisque vous étiez une indiscrète je vous retrancherois mes faveurs. Mais vous avez pu voir si je vous ai écrit moins souvent, et s'il y avoit plus de froideur dans mes lettres. Si j'avois cru ce que vous me mandez, je m'en serois plaint à vous, madame, car avec ses amis, non plus qu'avec sa maîtresse, il faut ne rien garder sur le cœur. Au reste, ce seroit à moi à montrer vos lettres, elles peuvent faire honneur au plus honnête homme de la cour.

Je trouve comme vous, madame, que dans un traité de paix, rien n'éclaircit mieux le bon droit que cent mille hommes à la tête de la négociation. Ces messieurs qui ont suivi nos députés vont toujours apprendre l'air du ministère. Je trouve qu'une école de politique seroit aussi utile dans les États qu'une de philosophie.

Je suis fâché de la mortification qu'aura la (comtesse), car elle est fort de mes amies; elle ne sera jamais au-dessous de madame de Monaco dans mon cœur ni dans mon estime.

Il est certain que si Nostradamus eût été de notre siècle, il eût perdu sa réputation s'il eût prédit à madame Dufresnoy, quand elle n'avoit que dix ans, qu'elle seroit un jour dame du lit d'une grande reine.

Pour le bon mot de Ninon là-dessus, il est incomparable, et la comparaison est fort juste, à cela près que Caligula étoit le maître et que M. de Louvois ne l'est pas.

623. — *Le comte de Limoges à Bussy.*

A Paris, ce 26 avril 1673.

Aussitôt que j'ai eu reçu votre lettre, monsieur, j'ai été trouver Despréaux, qui m'a dit qu'il m'étoit très-obligé de l'avis que je lui donnois, qu'il étoit votre serviteur, qu'il l'avoit toujours été et qu'il le seroit toute sa vie; qu'il étoit vrai qu'étant, pendant ces vacations, à Bâville avec le P. Rapin, il le pria de vous envoyer son épître de sa part avec un compliment; que, quelques jours après, le P. Rapin lui avoit dit que vous lui aviez fait une réponse fort honnête au compliment; qu'à son retour à Paris, mille gens lui étoient venus dire que vous aviez écrit une lettre sanglante contre lui, pleine de plaisanteries contre son épître et que cette lettre couroit le monde; qu'il répondit à cela qu'on la lui montrât, et que si elle étoit telle, il y répondroit, non-seulement pour justifier son ouvrage, mais encore pour avoir l'honneur d'entrer en lice avec un tel combattant; que personne ne la lui ayant montrée, il n'y avoit pas songé davantage, son seul dessein étant de répondre par un ouvrage d'esprit justificatif à un ouvrage qui avoit critiqué le sien, mais sans y mêler les personnes; que quand vous auriez dit pis que pendre de lui, il étoit trop juste et trop honnête homme pour ne pas toujours vous fort estimer, et par conséquent pour en dire quelque chose qui pût vous déplaire; que les choses d'esprit que vous aviez faites, sans compter vos autres faits, étoient dignes de l'estime de tout le monde (1). Le voyant parler si raisonnablement, je crus être obligé de lui dire (2).... Là-dessus il me montra

(1) Le texte donné par M. Viollet-Leduc, dans son édition de Boileau, ajoute : et dureroient même à la postérité.

(2) Il y a ici une lacune.

une pièce manuscrite que Linières avoit faite contre son épître, dans laquelle, après avoir dit cent choses offensantes, il ajoute que M. de Bussy en a dit bien d'autres plus fortes dans une lettre qu'il a écrite à un de ses amis. Il me dit ensuite qu'on lui avoit dit que dans votre critique, il y avoit des choses un peu contre le roi, comme, par exemple, sur ce qu'il disoit que le roi prendroit tant de villes qu'il ne le pourroit suivre et qu'il l'alloit attendre au bord de l'Hellespont (1), vous mettiez au bout *tarare-pon-pon*. Il ajouta, en sortant, qu'il vous feroit un compliment s'il croyoit que sa lettre fût bien reçue, parce qu'il savoit bien qu'il n'y avoit point d'avances qu'il ne dût faire pour mériter l'honneur de vos bonnes grâces.

624. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce 6 mai 1673.

Madame de Courcelles avoit perdu vendredi dernier une instance de son procès, ce qui lui ayant fait craindre de perdre le principal, elle se sauva de la Conciergerie samedi au soir déguisée en laquais (2); voilà son procès aux calendes grecques et son mari au désespoir.

Le marquis de Seignelay (3) a acheté un collier de perles que marchandoit le roi. Sa Majesté a demandé au père ce qu'elle devoit faire à un de ses sujets qui alloit sur son marché; il a répondu ce que vous pouvez vous imaginer.

---

(1) Puisqu'ainsi dans deux mois tu prends quarante villes
Assuré des bons vers dont ton bras ne répond,
Je t'attends dans deux ans aux bords de l'Hellespont.

(2) Voy. ses *Mémoires*, édit. P. Pougin (Bibliothèque elzevirienne), p. 35.

(3) J.-B. Colbert, marquis de Seignelay, né en 1651, mort en 1690.

Quand le roi lui a nommé son fils après cela, il fut prêt de s'évanouir, et ce n'est pas sans raison, car la chose et la manière dont le roi l'a dite auront des suites.

Vivonne aime avec passion madame de Ludre ; madame de Montespan, qui veut gagner par tout moyen l'amitié de son frère, fait tout le mieux qu'elle peut à madame de Ludre, et même lui fait faire des présents par le roi; ce qui fait que beaucoup de gens s'y méprennent et croient que le roi a eu des intentions pour elle.

Le cardinal de Bouillon est encore fort amoureux d'elle, il la suit partout; tout le clergé s'en réjouit, car il leur avoit mis le carême si haut, que personne n'y pouvoit atteindre, et le voilà comme les autres.

625. — *Bussy à madame de Montmorency.*

(Réponse à la précédente, sans date.)

Madame de Courcelles a mieux fait de se sauver en laquais que d'attendre d'être mise peut-être dans un couvent; ce n'est pas qu'elle ne passe de méchantes heures pour n'être point reprise, mais enfin elle est libre, et avec le temps tout s'adoucit. Cependant il n'y a guère de gens qui ne prennent volontiers ce petit laquais et qui ne lui donnent des chausses de page.

Vivonne est assez bon avec ses passions; je ne sais pas si les voyages par terre et par mer l'auront rendu plus propre à l'amour, mais je lui ai vu de grands travers sur ce chapitre; si j'étois à la place de madame de Ludre j'aimerois mieux le cardinal de Bouillon, il me paroît plus galant que son rival.

Le comte de Limoges, fils du marquis de Chandenier aîné, de la maison de Rochechouart, m'avoit fait demander, il y

avoit quelque temps, ma fille de Bussy en mariage, et comme il paroissoit alors qu'il devoit avoir le bien de sa mère, qui étoit de quatorze ou quinze mille livres de rentes, et les soixante mille écus que son père avoit refusés du remboursement de sa charge de capitaine des gardes du corps (1), je la lui avois promise, en cas qu'il gagnât son procès contre les créanciers de son père, qui prétendoient que le bien de sa mère étoit obligé aux dettes. Cependant, ne jouissant d'aucun bien alors, et ne subsistant que par le moyen de son oncle, l'abbé de Moutier Saint-Jean, il ne pouvoit avoir d'équipage pour servir; je m'avisai donc de lui conseiller d'aller sur mer, auprès du comte d'Estrées, vice-amiral de France, à qui j'en écrivis cette lettre :

626. — *Bussy au comte d'Estrées.*

A Chaseu, ce 15 mai 1673.

M. le comte de Limoges, mon parent et mon ami, ayant dessein de servir le roi auprès de vous, monsieur, j'ai été bien aise de le charger du compliment que je vous dois sur la satisfaction que j'ai apprise que Sa Majesté vous a témoignée avoir de vos services; c'est quelque chose en attendant les récompenses solides, et même c'en est une espèce d'assurance; vous ne doutez pas de l'impatience que j'en ai, et je vous jure que je pâtis pour votre intérêt quand je vois donner à d'autres des établissements et des dignités dont il me semble que vous êtes digne.

Mais pour revenir au comte de Limoges, monsieur, vous connoîtrez qu'il a du courage et de l'esprit, et verrez par-là les raisons que j'ai de l'estimer; mais il vous dira d'autres choses qui vous feront voir pourquoi je l'aime. Je me promets qu'outre les considérations qui vous obligeront de

(1) Voy. sur cette affaire, Saint-Simon, t. II, p. 182 et suiv.

lui donner votre estime et vos égards, l'amitié que vous avez pour moi lui attirera encore la vôtre; je vous en supplie, et de me croire à vous plus que personne au monde.

627. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 20 mai 1673.

Je vous envoie la suite de mes Réflexions, monsieur; ayez la bonté, en repassant les yeux sur cet ouvrage, de retrancher ce qui ne sera pas à votre gré. Je voudrois pouvoir réduire cela à la manière sobre avec laquelle vous écrivez et exprimez cet air naturel qui est votre caractère. Prenez un peu intérêt, monsieur, que cet ouvrage soit bien; le fond en est bon. J'espère de vous en donner l'honneur quelque jour que j'aurai la liberté de parler, et je pourrai me vanter que le tout a passé par vos mains, mais jusque-là je vous demande le secret. Vous avez un sens naturel qui vous fait pénétrer toutes choses, c'est ce qui me fait vous demander le secours de vos lumières. Je prétends dire mon sentiment sur tous les poëtes grecs, latins, espagnols, italiens, françois, et je vous demande la grâce de me redresser. J'espère que vous ne vous rebuterez pas des peines que je vous donne.

Je vous envoie une relation des campagnes de Rocroi et de Fribourg. C'est M. de la Chapelle qui en est l'auteur (1). Vous ne trouverez rien de mieux ni de plus purement écrit, et cela peut servir de modèle; mais il y manque un certain agrément que vous mettez à tout ce que vous écrivez, et que personne ne sait imiter.

---

(1) Henri de Bessé, sieur de la Chapelle-Milon, inspecteur des Beaux-Arts. — La relation dont il est question ici parut en 1673, in-12. Le style en fut fort vanté lorsqu'elle parut. Voy. *Biblioth. histor. de la France*, t. II, n° 22185.

628. — *La comtesse de la Roche à Bussy* (1).

A Paris, ce 21 mai 1673.

Les Hollandois n'ont pu empêcher l'armée navale d'Angleterre de se joindre à la nôtre.

Les Espagnols sont sortis des places de Hollande, et la reine d'Espagne ne veut point de guerre avec nous; on dit même qu'elle retire Monterey de Flandre.

Le roi est aujourd'hui à la tête de quarante mille hommes. On dit qu'il se fera un grand siége, mais on ne sait encore de quel côté.

Le bruit avoit couru que madame de Nemours avoit fait assassiner Saint-Micaut qui lui avoit voulu empêcher l'entrée de Neuchâtel, mais on sut hier que c'étoient les habitants d'une petite ville voisine qu'il vouloit mettre à feu et à sang qui l'ont tué.

Le mariage de la comtesse du Plessis avec Clérambault se déclarera au premier jour; ses amis n'en font plus de mystère.

Il faut finir ma lettre par une historiette lugubre; je ne sais si je vous ai mandé le désespoir amoureux d'un gentilhomme de M. de Montausier, appelé Clausier, qui se donna il y a un an (2), un coup de poignard au cœur, pour adoucir la cruauté de sa maîtresse, dont pourtant il ne mourut pas; il vient d'être tué en Allemagne par des paysans. Ainsi finit l'histoire lamentable d'un martyr d'amour à qui la guerre a été encore plus funeste.

---

(1) Dans le *Supplément* cette lettre est indiquée comme écrite par mademoiselle Dupré.

(2) *Var.* Il y a deux ou trois ans. (*Supplément aux Mémoires*, t. II, p. 6.)

629. — *Bussy au P. Rapin.*

A Chaseu, ce 23 mai 1673.

Je n'ai pas encore examiné vos Réflexions, M. R. P. Il ne faut pas voir ces choses-là en courant. J'ai lu seulement le livre de M. de la Chapelle. Je n'ai rien vu de ma vie de mieux écrit. Il manquoit aux grandes actions de M. le Prince un historien comme celui-là; s'il continue d'écrire la bataille de Nortlingue, en 1645, les siéges de Courtrai, de Bergues, de Mardick et de Dunkerque en 1646, la campagne de Catalogne en 1647 et la bataille de Lens en 1648, il fera un grand honneur à M. le Prince. Je pourrois lui donner de bons mémoires.

Je vais à Bussy passer l'été, et je vous manderai de là mon sentiment sur vos Réflexions.

630. — *Despréaux à Bussy*

A Paris, ce 25 mai 1673.

Je vous avoue, monsieur, que j'ai été inquiet du bruit qui a couru que vous aviez écrit une lettre par laquelle, moi et l'épître que j'ai écrite au roi sur la campagne de Hollande étions fort mal traités : car, outre le juste chagrin que j'avois d'être désapprouvé par l'homme du royaume que j'estime et que j'admire le plus, j'avois de la peine à digérer le plaisir que cela alloit faire à mes ennemis. Je n'en ai pourtant jamais été bien persuadé. Hé ! le moyen de croire que l'homme de la cour qui a le plus d'esprit pût entrer dans les sentiments et dans les intérêts de l'abbé Cotin et se résoudre à avoir même raison avec lui ?

La lettre que vous avez écrite à M. le comte de Limoges (1), m'a entièrement désabusé, et je vois bien que tout ceci n'a été qu'un artifice très-ridicule de mes très-ridicules ennemis. Mais, quelque mauvais dessein qu'ils aient eu contre moi, je leur ai obligation de m'avoir donné lieu de vous assurer, monsieur, que personne n'est plus touché que moi de votre mérite et n'est avec plus de respect, etc.

631. — *Bussy à la comtesse de la Roche.*

A Chaseu, ce 27 mai 1673.

La jonction de l'armée navale d'Angleterre et la nôtre est un des coups de la fortune du roi; si la flotte de Hollande étoit arrivée trois heures plus tôt à l'embouchure de la Tamise, elle auroit fermé le passage à celle d'Angleterre, en enfonçant cent quarante flûtes chargées de pierres à cet effet.

Il est vrai que les Espagnols sont sortis des places de Hollande dans lesquelles ils étoient, mais ils y ont mis des Flamands et des Allemands; ce sont de méchantes finesses avec un ennemi qui a deux cent mille hommes sur pied.

On me mande qu'on assiégera Maëstricht; le roi la prendra, car rien ne lui résiste, mais on y perdra bien du monde.

Je ne sais qui a tué Saint-Micaut, mais je sais bien que j'en suis fort fâché, il étoit de mes amis il y avoit longtemps.

Clérambault est bien heureux d'épouser la comtesse du Plessis; ce sont des miracles de l'amour, car il a cinquante ans passés, et elle n'en a pas trente.

---

(1) Voy. plus haut, p. 241, 245.

Je n'avois point su l'aventure amoureuse de Clausier. Il vouloit, par son emportement contre lui-même, toucher le cœur de sa maîtresse, mais assurément il en vouloit profiter; ces amants qui se donnent des coups de poignard et qui n'en meurent pas me sont fort suspects, et je les crois de grands comédiens: pour les paysans d'Allemagne, ils n'y entendent pas tant de finesse.

632. — *Le comte de Limoges à Bussy.*

A bord de *la Reine*, à la rade de Larie, en Angleterre, ce 29 mai 1673.

Il y a deux jours que je suis arrivé à notre armée, monsieur; j'ai donné votre lettre à M. le vice-amiral. Il l'a reçue avec bien de la joie et me témoigna être extrêmement de vos amis. Il me traite fort bien et vit très-honnêtement avec moi. Je vous dois une grande partie de ces honnêtetés, monsieur, et je les mets au rang des autres obligations que je vous ai.

Le même soir que je joignis l'armée, le roi d'Angleterre arriva avec son amiral, le duc d'York. M. le comte d'Estrées l'alla voir le lendemain, et me présenta à lui. Nous dînâmes avec Sa Majesté, et sur le soir nous revînmes. J'appris là que l'on faisoit de grandes levées en Angleterre, que l'on les faisoit filer sur la côte pour s'embarquer. Nous sûmes aussi que nous partirions dans trois jours pour aller aux ennemis; car cela fut résolu dans le conseil que l'on tint. Aujourd'hui comme nous y songions le moins, nous avons vu le roi à notre bord avec M. son frère, M. l'ambassadeur de France, M. de Canaples(1), le milord d'Orcey, et maints autres grands seigneurs de cette cour. Le

(1) V. la note 1 de la p. 96.

roi y a dîné ; et quoique M. le comte d'Estrées ait été surpris, il n'a pas laissé de lui faire la plus grande chère du monde. Sa Majesté nous a encore fait dîner avec lui ce que nous étions de gens de condition. Là nous avons entendu dire à M. le duc d'York que si nous ouvrions les passages où nous allons, il nous suivroit bientôt avec dix mille hommes. Cela joint avec le grand nombre de soldats qui sont dans l'armée navale fait croire assurément que nous tenterons une descente.

Le roi a donné depuis peu une pension de deux mille écus à Canaples.

Il a aussi donné à mademoiselle de Quéroualle, dont il a fait sa maîtresse, une terre qu'il avoit en France, quinze mille livres de rente. Celle-ci avoit été fille de feue Madame, duchesse d'Orléans, Henriette d'Angleterre. Elle est à présent fille de la reine (1).

M. le comte d'Estrées me vient de donner la réponse qu'il vous fait, et je vous l'envoie.

On a raison de dire que le roi d'Angleterre n'est pas seulement un très-grand roi, mais encore un très-honnête homme. On ne sauroit parler plus à propos, ni plus juste de toutes choses qu'il a fait : être plus humain et se familiariser davantage en gardant son rang : être plus enjoué, ni plus spirituel dans la conversation. Mais, monsieur, vous le

---

(1) Louise de Keroual ou Kerouaille avait été emmenée en Angleterre par Henriette, lors de la visite de celle-ci à Charles II (1670).— Elle revint en France avec la princesse, mais peu de temps après le monarque anglais, l'ayant appelée auprès de lui et nommée fille d'honneur de la reine, en fit sa maîtresse et la créa duchesse de Portsmouth.—Le fils qu'elle eut du roi, le duc de Richmond, fut naturalisé par Louis XIV, le 12 janvier 1685, trois semaines après la mort de son père. — Suivant l'écrivain anglais, Evelyn, « cette fameuse beauté avait une figure insignifiante et de poupée. » — Voy. Lingard, trad. de Wailly, t. V, p. 618 et t. VI, p. 28.

connoissez mieux que moi, aussi bien que le duc d'York (1). Je vis hier chez l'amiral d'Angleterre Saint-Evremont. Nous parlâmes fort de vous, et de la manière que vous pouvez penser.

633. — *Le comte d'Estrées à Bussy*

A la côte d'Angleterre, ce 29 mai 1673.

Je vous ai déjà averti, monsieur, que le commerce que l'on a avec les gens de mer est souvent interrompu et très-difficile à entretenir; mais aussi je puis vous assurer que l'amitié qu'ils emportent pour les personnes qu'ils laissent à terre ne diminue pas par l'absence, et que je sens le même désir de mériter la continuation de vos bonnes grâces, que j'ai toujours fait depuis que vous m'avez fait l'honneur de me laisser flatter d'y avoir quelque part. Ce seroit à moi à vous faire des excuses de ne vous avoir pas écrit après que je fus arrivé à Paris; mais je vous assure que j'y ai été si peu que le mouvement rapide qui m'a fait faire tant de chemin par terre et par mer l'année passée, m'avoit laissé le même étourdissement en arrivant, qu'à ceux qu'on dit qui font de si grandes diligences avec des caractères (2). Je ne fais pas partout également de chemin; mais c'est beaucoup de marcher sûrement et de ne rien faire qui déplaise aux supérieurs : le reste viendra quand on m'en croira digne; je ne dois pas me le juger par mes propres sentiments.

Puisque M. le comte de Limoges est de vos parents et de vos amis, c'est assez pour me faire souhaiter de lui

---

(1) Voy. *Mémoires*. t. I, p. 425, 433.
(2) Magiques.

rendre quelque service, si la fortune m'en donne les occasions ; j'espère que celles qui se passeront à la mer seront assez grandes cette campagne pour donner du mérite à ceux qui s'y trouveront : au moins il y a toutes les apparences du monde, si les événements ne nous trompent pas. Il ne faut pas finir cette guerre plus tôt que les plénipotentiaires. Après cela, il sera temps de se reposer, et d'entretenir un commerce plus régulier avec vous, comme avec la personne du monde que j'honore et que j'aime le plus. Adieu, monsieur, aimez-moi toujours et croyez que personne ne vous honore et ne vous aime plus que je fais.

634. — *Bussy à Despréaux.*

A Bussy, ce 30 mai 1673.

Je ne puis assez dignement répondre à votre lettre, monsieur (1). Elle est si pleine d'honnêtetés et de louanges, que j'en suis confus. Je vous dirai seulement que je n'ai rien vu de votre façon, que je n'aie trouvé très-beau et très-naturel, et que j'ai remarqué dans vos ouvrages un air d'honnête homme que j'ai encore plus estimé que tout le reste. C'est ce qui m'a fait souhaiter d'avoir commerce avec vous; et puisque l'occasion s'en présente aujourd'hui, je vous en demande la continuation et votre amitié en vous assurant de la mienne. Pour mon estime, vous n'en devez pas douter, puisque vos ennemis mêmes vous l'accordent dans leur cœur s'ils ne sont les plus sottes gens du monde.

---

(1) Voy. plus haut, lettre n° 630.

635. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 30 mai 1673.

Il est vrai que la tante de notre ami (le comte de Limoges) est bien ridicule. Je lui pardonnerois, si elle prévoyoit un mauvais usage de l'argent qu'elle donneroit à son neveu. Mais ne pouvant pas douter qu'il ne fût bien employé, elle n'a pas assurément le cœur aussi bon que sa maison. Cependant, n'en faisons point de bruit, car peut-être voudroit-elle qu'on s'en plaignît pour autoriser la suite de ses duretés. Il la faut toujours mettre dans son tort; qui sait si elle ne pourroit pas se repentir?

Comme vous dites, madame, on ne fera que dormir sur la mer cette année, et je ne pense pas que, hors l'amour, rien puisse troubler le repos du petit comte (de Limoges).

Sa Majesté ne me sauroit guère faire de réponse si rude, que ma patience ne me fasse prendre en gré. Il n'y a que l'incertitude de mon sort qui me fasse de la peine.

Il ne me souvient plus de Madelon; c'est tout ce que je puis faire de me souvenir de sa maîtresse. J'ai cela de commode que ceux qui m'ont oublié, je les ai si fort oubliés aussi, qu'ils ne doivent pas craindre mes reproches.

Adieu, madame. Je vous assure que je vous aime autant que vous le méritez. Cela va si loin qu'il approche d'une déclaration d'amour.

636. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 7 juin 1673.

La mélancolie commence à m'accabler, et cela m'oblige de me retirer assez du monde, par dégoût de lui et par mauvaise santé.

Paris est tout seul : toute la cour est à l'armée. La reine n'y est pas; mille gens sont à la campagne; je ne l'ai de ma vie vu plus désert que cette année; je pourrois ajouter si gueux : on mourroit plutôt que d'y trouver mille pistoles avec toutes les sûretés imaginables. Les courtisans n'ont trouvé de l'argent cette année que sur gages pour leur campagne. La cour s'ennuie horriblement à Tournai. Toutes les femmes, ne sachant que faire, font les malades et prennent médecine pour se divertir.

Personne ne doute plus du mariage de la comtesse du Plessis. C'est son amie (1) qui a fait cet opéra; le tout pour de l'argent. On devroit étouffer une créature comme celle-là. Voyez quel tour elle fait au maréchal de Clérambault. Cependant la pauvre madame du Plessis en a tout à travers du cœur; l'amour est de la partie et c'est ce qui a secondé à merveille les bonnes intentions de la dame. Je vous avoue que je suis toute étonnée de voir l'amour faire de si étranges choses à des femmes d'esprit et qui ne sont plus jeunes. A ce que je vois, quelque bonne que soit la tête, elle ne peut presque rien contre le cœur. Le mien est fort bon assurément, et je vous assure qu'il ne se trouve point du tout offensé de la presque déclaration d'amour que vous me faites. Quand vous me l'auriez faite sans ce presque-là, de Bussy à Paris, je ne m'en effaroucherois pas; et je suis persuadée que l'amour dans l'absence est tout à fait comme une grande amitié. Ainsi je vous exhorte à m'aimer d'amour jusqu'à votre retour, si vous pouvez. Quand j'aurois un amant, je vous assure que je n'aurois pas plus d'envie de le voir et de le servir.

---

(1) Madame de Gouville?

637. — *Le comte de Limoges à Busssy.*

A bord de la Reine, ce 8 juin 1673.

Enfin, monsieur, nous avons combattu les Hollandois hier septième. Nous les allâmes attaquer sur les dix heures du matin, et le combat commença à midi et ne finit qu'à la nuit entièrement fermée. Nous eûmes affaire à Ruiter, à Tromp et à l'amiral de Flessingue (1). Enfin de quatre amiraux qu'il y avoit dans l'armée ennemie, nous essuyâmes le feu de trois. L'amiral Ruiter et celui de Flessingue nous passèrent l'un après l'autre à la portée du pistolet, pourtant sous le vent de nous, malgré leur habileté; et cela par la bonne manœuvre de M. le comte d'Estrées; car sans le flatter, les connoisseurs disent qu'il fit en cette rencontre tout ce que les plus anciens officiers de la marine eussent pu faire. Tous les capitaines de l'escadre de France firent aussi des merveilles. Il y en eut un nommé Gabaret qui aborda un de leurs vaisseaux monté de cent pièces de canon (2), en tua le capitaine et le lieutenant, et s'en rendit si bien le maître qu'il en fit passer plusieurs des gens dans son navire; mais comme il vit Tromp qui venoit avec le reste de son escadre sur lui, il fut obligé de l'abandonner. Il y en eut un autre nommé Tivas qui, après avoir tenu tête à Tromp et l'avoir si fort pressé qu'il l'obligea de sortir de son navire et de se mettre sur un autre, fut emporté d'une volée de canon. C'est très-grand dommage;

---

(1) Ruiter, né à Flessingue, en 1607, mort de ses blessures à Syracuse, en 1676. — Corneille Tromp, né en 1629, mort en 1691. — Adrien Bankert, amiral de Flessingue.

(2) Cent soixante-six pièces de canon, suivant le manuscrit de l'Institut.

il étoit l'un des plus braves et des plus honnêtes hommes de notre armée. C'est le seul homme connu que nous ayons perdu, les autres qui ont été tués et qui sont en petit nombre n'étant que deux ou trois enseignes et quelques matelots et soldats. Nous en avons eu quelques-uns dans ce navire blessés de la mousqueterie de Ruiter qui fit grand feu sur nous, comme la nôtre fit sur lui. Tout le monde et les Anglois mêmes avouent que notre escadre a fait des miracles, et qu'outre la grandeur de l'entreprise d'aller attaquer ces gens-là dans leurs bancs, qui est un fort où ils avoient été en sûreté jusqu'à hier, l'action qu'a fait notre escadre de soutenir l'effort de trois aussi grands et aussi braves hommes de mer qu'il y en ait au monde et de les avoir fait plier sous nous, est une des plus belles choses qui se soient faites. Je ne doute pas que cette action ne fasse le comte d'Estrées maréchal de France. Je le lui dis moi-même au sortir du combat et que vous en seriez ravi. Il me répondit que c'étoit vous qui le deviez être, et qu'il ne croyoit pas, il y a dix ans, qu'il passeroit à cette dignité avant vous.

Le bruit est qu'on a prédit à Ruiter que sa bonne fortune finiroit cette année. Il faut que ce soit par nous que les prophéties soient accomplies, et alors j'irai avec joie en porter la nouvelle à la cour. Je ne me suis pas soucié de le faire cette fois : car il n'eût pas été trop bien de voir les autres aller se battre à terre, et peut-être attaquer Flessingue, pendant que je courrois la poste. J'aime mieux, comme je vous ai dit, perdre une occasion d'être agréablement présenté au roi que d'en manquer une de faire voir si je vaux quelque chose.

Les Anglois ont perdu cinq capitaines de leur armée, et Hamilton (1), frère de la comtesse de Gramont, commandant

(1) Jacques Hamilton, frère aîné du célèbre auteur des Mémoires du comte de Gramont.

le régiment des gardes du roi d'Angleterre et fort bien avec lui, a eu la jambe emportée sur le navire du prince Robert (1) où il étoit avec sa compagnie. Nous sommes aux environs du champ de bataille, et les ennemis à trois lieues de nous. Il fait un très-gros temps.

J'oubliois de vous dire qu'il y a trois navires hollandois qui sont échoués et deux perdus. Le navire sur lequel pour la seconde fois étoit monté Tromp fut sur la fin du combat démâté de son grand mât par un de nos capitaines, nommé le chevalier de Valbelle, comme il alloit aborder un vaisseau anglois : mais la nuit qui vint là-dessus finit le combat. Je ne crois pas que désormais Tromp demande en grâce d'attaquer l'escadre de France (2).

J'ai demandé un brûlot, et M. le comte d'Estrées s'est joint à moi pour cela; c'est un emploi dangereux; car de neuf capitaines de brûlots, il ne s'en est sauvé que deux; mais il n'y a que de ces actions qui puissent rétablir une fortune aussi délabrée que la mienne.

638. — *Bussy au comte de Limoges.*

A Bussy, ce 10 juin 1673.

J'ai reçu votre lettre du 29 mai, monsieur, et celle de M. le comte d'Estrées. On ne peut être plus régulier pour ses amis que vous l'êtes. Je suis bien aise que vous ayez

---

(1) Robert de Bavière, dit le prince Robert ou Rupert, neveu de Charles Ier, pour la cause duquel il combattit vaillamment. Il avait été nommé amiral en 1666. Il mourut en 1682 à l'âge de 63 ans.

(2) Les deux partis s'attribuèrent la victoire. Les Hollandais, comme nous verrons plus loin, recommencèrent le combat le 12 juin.—Voy. les *Annales* de Basnage, ch. 45 et suiv.; La Hode, Hist. de Louis XIV, p. 34; Limiers, t. II, p. 216; *Mercure hollandois*, 1673, p. 214 et suiv., etc.

joint l'armée navale; j'appréhendois plus pour votre passage que je ne fais un combat général.

Il y a longtemps que je connois le mérite du roi d'Angleterre, mais il faut dire la vérité : le roi m'a bien gâté les autres rois. Je trouve même que la droite raison a fait sur lui ce que l'adversité a fait sur le roi d'Angleterre, qu'il y ait jamais eu que notre maître, que la bonne fortune de tant d'années ait laissé honnête homme.

Si vous combattez les Hollandois, je crois que ce sera bien malgré eux. La mort de feu Madame est cause de la bonne fortune de Quéroualle (1); sans cela, je ne pense pas qu'elle eût trouvé en France un amant comme celui qu'elle a.

J'aime et j'estime extrêmement M. de Saint-Évremont, et j'aurois ces sentiments-là, quand il ne seroit pas cousin-germain de ma femme.

639. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 11 juin 1673.

Je suis fâché de vous savoir malsaine et malheureuse : ces deux choses se trouvent souvent ensemble ; le chagrin fait d'ordinaire la mauvaise santé. Cependant, il faut que la raison vous empêche de prendre si fort les affaires à cœur. Il faut vous consoler par le meilleur endroit de votre fortune; car il n'y en a pas de si déplorée qui n'ait quelque côté agréable. Il vous faut aider et bien espérer : le chagrin fait mourir à la fin, et du moins, tant que l'on vit, on est en état de changer en mieux. Je vous conseille, madame, comme à moi-même; et ma mauvaise fortune ne m'empêche pas d'être sain et gaillard : le tempérament

(1) Voy. plus haut, p. 254.

m'aide un peu, mais j'aurois succombé sans la philosophie.

Puisque vous trouvez Paris si gueux que vous dites, vous pouvez juger des provinces, c'est-à-dire pour l'argent; car pour la vie, elle y est à rien. Je crois que les denrées seront désormais la seule monnoie qui aura cours; on achètera du vin avec du blé, et du blé avec du vin.

Je comprends aisément l'ennui des dames de la cour; il vous faut des hommes pour vous divertir vous autres dames, plus nécessairement qu'à nous des femmes.

Ce que vous dites sur le mariage de madame la comtesse du Plessis avec Clérembault, est le plus juste et le plus agréablement dit du monde. Mais j'ajoute cette réflexion, qui est que l'amour, en cette rencontre, n'en a pas usé comme il fait d'ordinaire ailleurs : on voit toujours le jeune galant gueux toucher le cœur de la vieille riche; ici c'est le contraire.

Je demeure d'accord avec vous que les empressements de l'amour sont tous faits en l'absence comme ceux d'une grande amitié; et puisque les miens et mes douceurs ne vous offensent pas de cinquante lieues, j'en aurai et je vous en dirai de temps en temps. Quand nous nous verrons, nous verrons.

640. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 11 juin 1673.

Je vous envoie une lettre de madame de Noailles. On dit ici qu'il y a des troupes dans la Franche-Comté, et que c'est M. de Lorraine qui les commande. Cela est-il vrai? En ce cas-là, la guerre vous iroit vous trouver, et malgré le roi, il faudroit que vous la fissiez.

Il court ici un bruit que l'armée navale est aux mains.

Au moins, monsieur, je vous supplie de n'en rien dire à la belle (1); si j'en sais des nouvelles, je vous en manderai. J'ai pensé dire, je vous défends de lui en parler; car depuis votre presque déclaration d'amour, je m'imagine que j'ai quelque droit de vous commander. Je vous assure que j'ai peur de n'être pas si honnête femme que je pensois; car cet endroit-là de votre lettre me plut fort, le mot d'amour ne me choqua point. Si mademoiselle de Vandy savoit cela, je serois bien grondée, mais enfin je ne veux pas montrer plus de délicatesse que je n'en ai.

Je n'aimerois pas, je crois, qu'on me parlât d'amour, mais je ne hais pas qu'on m'en écrive de cinquante lieues. Adieu, monsieur. Je suis bien folle aujourd'hui pour une malheureuse : mais encore faut-il rire quelquefois

641. — *Le comte de Limoges à Bussy.*

A bord de la Reine, ce 15 juin 1673.

J'espère enfin, monsieur, que toutes mes lettres ne seront plus que des relations de combats. En voici encore une.

Hier, 14 juin, sur les onze heures du matin, les Hollandois ayant le vent sur nous, levèrent l'ancre du fond de leurs bancs, près de Flessingue, et nous obligèrent de faire la même chose à l'entrée de ces mêmes bancs, où nous étions demeurés mouillés depuis le dernier combat. Ils étoient à quatre ou cinq lieues de nous, et ils vinrent environ soixante-cinq voiles, tant vaisseaux de guerre que brûlots, si doucement que nous ne commençâmes le com-

(1) Mademoiselle de Bussy qui devait épouser le comte de Limoges, alors sur l'escadre du comte d'Estrées, comme on l'a vu plus haut.

bat que sur les cinq heures du soir. Il dura jusqu'à dix sans que les Hollandois, qui étoient maîtres du vent, osassent nous approcher plus près que la portée de canon. La tête des Anglois, qui étoit à l'avant-garde, fit des merveilles, entre autres Sprag, second commandant des Anglois (1). Tourville (2), frère de madame de Gouville, qui a un navire et qui est un des plus braves hommes de France et un des mieux faits, se trouva au milieu des Anglois, se fit admirer de M. le prince Robert, amiral, en ne le quittant jamais et se mettant autant qu'il le pouvoit entre lui et les ennemis. Sur les dix heures et demie du soir, ils se retirèrent sur les côtes, et nous de notre côté pour nous réparer, ayant quelques navires percés et voulant reprendre de nouvelles munitions. Nous allons aussi aux côtes d'Angleterre pour revenir ensuite chercher les ennemis sur les leurs, et les rebattre si nous pouvons. Nous n'avons perdu ni navires ni officiers. Les Anglois n'ont perdu qu'un capitaine, jeune homme de la cour et qui même avoit été à celle de France, nommé Sarlington.

Ce combat ne fut pas si rude que le premier, quoique l'on y tirât plus de coups de canon (3). Hamilton, beau-frère du comte de Gramont, est mort de sa blessure.

On mande à M. le comte d'Estrées que Maëstricht se défend fort bien ; que le roi y fait tout ce qui se peut bien exprimer, et qu'il aura lui seul l'honneur de cette prise.

---

(1) Sir Édouard Sprag. La flotte anglo-française était divisée en trois escadres : l'escadre du Pavillon blanc, commandée par le comte d'Estrées; celle du Pavillon rouge, commandée par le prince Robert; celle du Pavillon bleu, commandée par Sprag.

(2) Anne-Hilarion de Cotentin de Tourville, l'un des plus grands hommes de mer que la France ait produits, né en 1642, mort le 28 mai 1701. — Voy. sur lui, Saint-Simon, t. V, p. 212.

(3) Voy. sur ce combat Limiers, Hist. de Louis XIV, t. II, p. 216; la *Gazette*, et le *Mercure hollandois*.

642. — *Bussy au comte d'Estrées.*

A Bussy, ce 17 juin 1673.

Il me paroît que l'action que vous venez de faire, monsieur, est une des plus grandes et des plus hardies qui se puissent faire à la mer. On ne dira pas de vous que par vos lenteurs et par vos ménagements vous voulez faire durer la guerre. On ne peut pas moins ménager les Hollandois que vous avez fait. Je vous assure, monsieur, que j'en ai la plus grande joie du monde, et que rien ne la peut augmenter que la récompense que j'attends pour vous; je la tiens infaillible, car le roi est juste. Je voulus d'abord attendre à vous faire compliment du gain de la bataille, en vous le faisant de la promotion; mais je ne me suis pu retenir en cette rencontre.

643. — *Bussy au P. Rapin.*

A Bussy, ce 21 juin 1673.

Je vous envoie les remarques que vous avez voulu, mon R. P., que je fisse sur vos Réflexions : mais je n'en ferai plus si vous ne m'envoyez les remarques que vous ferez sur celles que je vous envoie ; car de la manière dont vous les traitez, il semble que ce soient des arrêts en dernier ressort : cependant, je ne suis nullement persuadé de mon infaillibilité, et si je n'ai pas le génie aussi beau que celui de Virgile, j'ai bien autant de modestie que lui. Raisonnez donc un peu à l'avenir sur mes raisonnements, quand ce ne seroit que pour me sauver de l'aveuglement de l'amour-propre.

644. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 24 juin 1673.

On me mande que Maëstricht (1), Breda et Bois-le-duc sont pris. L'année passée, je ne pouvois croire toutes les conquêtes du roi d'abord qu'on me les disoit. Ce n'étoit pas par défiance que j'eusse de son pouvoir : mais je ne croyois pas qu'il fît presque des miracles. Aujourd'hui, je crois tout de lui.

On m'écrit que nos armées de mer ont battu celles des Hollandois. Je n'en doute pas; je crois même que le comte de Limoges y a fait des merveilles et qu'il a porté cette nouvelle au roi.

Au reste, je suis ravi, madame, que mes douceurs vous plaisent, quand ce ne seroit que pour vous remettre en goût du monde, pour lequel vous commenciez à avoir du mépris. Il n'en faut rien dire à mademoiselle de Vandy, car cela fait du plaisir de faire du mystère. Nous ne lui cachons pas encore grand chose, mais enfin il se passe quelque chose entre nous qu'elle ne sait pas.

Vous dites, parce que vous badinez aujourd'hui, que vous êtes bien folle pour une malheureuse, et moi je vous maintiens que c'est à nous autres malheureux de badiner. Il ne faut pas que nos joies soient publiques, mais seulement avec nos bons amis; et cela étant, je suis l'un des hommes du monde avec lequel vous devez le plutôt rire.

---

(1) Maëstricht se rendit le 29 juin, après treize jours de tranchée ouverte. Voy. le récit détaillé que Louis XIV a écrit de ce siége, *OEuvres*, t. III, p. 303 à 390.

645. — *Bussy à madame de Gouville.*

A Bussy, ce 26 juin 1673.

Voici une grande interruption de commerce, madame, je m'en étonne, car nous ne manquons, vous et moi, ni d'esprit ni d'amitié pour le continuer. Pour moi, je me sers de la première occasion que j'ai trouvée pour vous témoigner celle que j'ai pour vous. J'ai appris que M. votre frère (1) avoit fait des merveilles dans le dernier combat naval, et je vous assure aussitôt que vous n'avez pas un ami qui en ait plus de joie que moi. Remettons-nous donc à nos bonnes coutumes, madame. Mandez-moi en gros ce que vous avez fait depuis que vous ne m'avez écrit, car pour en détail, c'est tout ce que pourroit vous demander votre amant si vous en aviez. Mandez-moi ce que fait la petite comtesse, car je n'espère pas de l'apprendre de sa paresse. Pour moi, je ne me suis pas mal diverti. Il y a une si grande différence des plaisirs de Paris et de la cour à ceux des provinces que l'on ne s'y accoutume pas d'abord, mais à la fin on oublie les autres : et comme il faut vivre, on vit fort bien de pain bis quand on a perdu le goût du pain blanc.

646. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 26 juin 1673.

Je m'ennuie fort, madame, de n'avoir aucune nouvelle de vous depuis que vous êtes en Provence. Quand vous

(1) Tourville.

seriez en l'autre monde, je n'en aurois pas moins. Est-ce qu'on ne revient plus de Provence quand on y est? Mandez-le moi, je vous en prie, parce qu'en ce cas-là je vous irois trouver; et j'aimerois mieux me mettre au hasard de me brouiller à la cour que de n'entendre jamais parler de vous. Le roi, qui ne m'a défendu que la cour et Paris, trouveroit aussi bon que je fusse en Provence qu'en Bourgogne. Raillerie à part, madame, mandez-moi de vos nouvelles et où je pourrai vous envoyer quelque projet de généalogie de notre maison, que je serai bien aise de vous faire voir et à l'abbé de Coulanges pour en avoir vos avis. Je suis bien en peine de n'avoir aucune nouvelle de notre ami Corbinelli. On m'a dit qu'il étoit dans une dévotion extrême. Si c'étoit cela qui l'empêchât d'avoir commerce avec moi, j'aimerois autant qu'il fût en paradis. Mandez-moi ce que vous en savez.

647. — *Bussy au comte de Limoges.*

A Bussy, ce 29 juin 1673.

Je viens de recevoir votre lettre du 15. La dernière action des Hollandois faite le 14 de ce mois me paroît hardie; je crois qu'ils n'ont pas tant songé à vous battre (la chose étant trop difficile) qu'à soutenir leur réputation. Et, en effet, cela la soutient un peu. Ils m'ont fait plaisir aussi en cette rencontre; car ils ont fourni aux armes du roi une nouvelle matière de gloire, et à notre ami M. le comte d'Estrées une nouvelle occasion de mériter. J'espère que ce ne sera pas la dernière, et qu'après avoir vu ses louanges dans les relations, nous y verrons ses récompenses. Pour vous, monsieur, vous n'aurez point votre brûlot, mais vous aurez une partie de l'estime qu'il vous auroit

acquise : nous aimons mieux pour vous moins de gloire et moins de danger.

La défense de Maëstricht ne me surprend pas et moins encore ce qu'y fait le roi de beau. Je ne suis pas même en peine si Sa Majesté prendra cette place, quelque résistance qu'elle fasse. Dieu garde de mal le roi, Monsieur, la maison royale et mes amis. Je suis déjà consolé de la perte du reste.

648. — *Bussy au comte de Gramont.*

A Bussy, ce 29 juin 1673.

Je suis assuré que vous ne vous attendez pas à cette lettre : cependant quand vous verrez mon nom, vous verrez que personne n'est plus votre ami que moi et ne doit prendre plus de part à tout ce qui vous touche. J'ai appris la mort de M. votre beau-frère (1) avec beaucoup de joie, parce que je ne le connoissois pas, que je crois que vous en héritez, et que je ne pense pas qu'il y eût grande amitié entre vous deux. Au reste n'allez pas montrer ma lettre à la comtesse, car je pense qu'elle n'y entendroit point de raillerie. On me la devroit pourtant bien pardonner pour cette fois, il ne m'arrive pas trop souvent de rire, et particulièrement quand le roi assiége en personne la meilleure place du monde, que je sais qu'il s'y expose et qu'il fait tout lui seul, pendant que je suis dans ma maison, comme tous les coquins du royaume.

---

(1) Hamilton. Voy. plus haut, p. 265.

649.—*Le duc de Noailles à Bussy.*

Au camp de Maëstricht, ce 1er juillet 1673.

J'ai présenté votre placet au roi, monsieur, à la première occasion que j'ai trouvée propre, et en le présentant à Sa Majesté je lui ai dit tout ce que j'ai cru qui pouvoit vous être plus utile. Le roi m'a répondu qu'il vous permettoit d'aller présentement à Paris mettre ordre à vos affaires pendant trois semaines, et il m'a paru que s'il ne vous accordoit pas un plus long temps, c'étoit pour des raisons qui vous regardoient et qui ne partent d'aucune mauvaise volonté de la part de Sa Majesté. J'aurois souhaité avoir pu obtenir pour vous davantage. Vous devez me faire la justice de croire que j'y ai fait tout de mon mieux, et que personne ne peut être plus sincèrement que moi votre très-obéissant serviteur.

650.—*Madame de Montmorency à Bussy*

A Paris, ce 3 juillet 1673

Maëstricht est pris, et le gouvernement donné à l'Estrade (1) On s'y est fort bien défendu, et le roi a tout l'honneur de cette conquête. Je ne doute pas que le comte de Limoges ne vous ait bien instruit de tout ce qui s'est passé sur la mer. Je suis fâché que ce ne soit pas lui qui en ait apporté les nouvelles au roi. Vous savez que l'on va

---

(1) Godefroy, comte d'Estrades, né en 1607, maréchal de France (1675), mort en 1686. Il fut successivement ambassadeur en Angleterre (1661) et au congrès de Nimègue. Il a laissé un recueil considérable de ses négociations, dont une partie seulement a été publiée.

faire une descente en Zélande. Le roi a choisi pour général sous M. le duc d'York M. de Schomberg (1).

Il y a deux mois que je combats un rhumatisme sans pouvoir le vaincre; je ne crois point d'ennemi si indomptable.

On ne sait point encore qui remplira la charge de colonel des Suisses vacante par la mort de M. le comte de Soissons (2).

651.—*Le P. Rapin à Bussy.*

A Paris, ce 6 juillet 1673.

Je n'ai jamais eu une plus sensible joie, monsieur, qu'en apprenant la permission que vous avez de venir à Paris. J'aurai l'honneur de vous y embrasser et le plaisir de voir vos Mémoires. En vérité, monsieur, vous seriez bien content de mon cœur si vous en connoissiez toute la tendresse pour vous. Ce n'étoit que foiblement que je pensois au voyage de Sainte-Reine, et plus pour vous voir que pour me guérir, mais puisque vous venez à Paris je ne suis plus malade.

Je me tiens à tout ce que vous me marquez sur mes réflexions, je n'ai pas le mot à dire dès que vous avez parlé; je vous demande grâce seulement pour cet endroit : *ce n'étoit qu'en tremblant que Virgile*, au lieu que vous mettez, *la modestie de Virgile*. J'ai besoin du mot de *mo-*

---

(1) Armand Frédéric de Schomberg, né en 1619, maréchal de France (1675), s'attacha à Guillaume III après la révocation de l'édit de Nantes et fut tué à la bataille de la Boyne (1690).

(2) Eugène Maurice de Savoie, comte de Soissons, né en 1633, mort en 1673. Il eut de son mariage avec Olympe Mancini le célèbre prince Eugène.

destie dans la même réflexion, de sorte que je suis obligé de le ménager. Tout le reste est d'une manière qui m'engage, monsieur, à vous faire de grands remercîments.

652. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 7 juillet 1673.

La joie que j'ai de vous envoyer un ordre de votre retour, monsieur, est un peu bornée à cause du temps. Mais elle est extrême à l'égard de l'amitié que j'ai pour vous et de l'envie que j'ai de vous voir. C'est peu de chose que trois semaines, mais il n'y a qu'à commencer. Un bienfait en attire un autre. Étant près de la cour, vous presserez vos amis d'agir, qui redoubleront de chaleur pour vous, vous voyant avoir reçu une grâce. Vous prendrez des mesures ici pour M. le Prince, qui assurément est la pierre d'achoppement, et avec madame de Noailles qui achèvera ce qu'elle a commencé; car c'est elle qui pousse son mari, et je vous assure que c'est une très-bonne femme. Je me lèverai demain, quoique malade, pour l'aller remercier et la louer de vous avoir remis dans le chemin de l'espérance. Enfin, monsieur, je ne vous veux plus écrire; je veux vous dire moi-même tout ce que l'on est obligé de dire aux amis après une si longue absence : car quelque esprit qu'ils aient, ils ont besoin d'être instruits.

Si vous saviez le plaisir que j'ai que l'on vous ait fait ce petit rayon de grâce sur un placet que j'ai fait de ma tête et que j'ai signé de votre nom, croyant bien que vous ne me désavoueriez pas, vous verriez bien que je vous aime fort.

Au reste, vous allez trouver ici mille amis tièdes que l'absence seule vous a fait perdre, et dont il ne faut pas que vous fassiez semblant d'avoir vu la foiblesse et l'ou-

bli; car dès qu'ils verront que vous pourrez revenir pour eux, vous les verrez bien réchauffés. Quand on veut emplir sa bourse, il y faut mettre des pistoles légères. On en trouve trop peu de poids.

653. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Bussy, ce 7 juillet 1673.

Je croyois bien que le roi prendroit Maëstricht, car il prend tout, mais je ne croyois pas que les ennemis le défendissent assez bien pour lui donner autant de gloire qu'il y en a acquise.

Le comte de Limoges ne voulut pas porter la nouvelle du combat naval au roi, craignant (ce qui est arrivé) qu'il n'y en eût un second, et le comte d'Estrées a fait la cour du petit comte au roi, en lui mandant cette raison de ne le lui avoir pas envoyé. J'ai eu l'honneur de servir avec M. le duc d'York (1), et j'ai souvent été témoin de sa valeur. Je crois toujours que le roi supprimera la charge de colonel des Suisses comme il a supprimé celle de colonel de l'infanterie françoise. Il y gagnera cent mille livres de rente, et les Suisses n'ont aucun intérêt à s'y opposer; au contraire, il leur sera bien plus honorable que le roi soit leur colonel.

Je connois comme vous le rhumatisme, madame. Vous avez raison, c'est le plus dangereux ennemi du genre humain : il est impitoyable; ni force ni douceur ne sauroient le réduire, et cependant je suis de l'avis de la Fontaine :

Plutôt souffrir que mourir,
C'est la devise des hommes (2).

---

(1) Voy. *Mémoires*, t. I, p. 425, 443.
(2) Derniers vers de la fable de *la Mort et le Bûcheron.*

654. — *Le comte de Limoges à Bussy.*

A Londres, ce 7 juillet 1673.

Me voici à Londres depuis vendredi à midi. C'est une très-belle ville et à qui sa destruction a été fort avantageuse (1); car au lieu de vilaines maisons que le feu lui a consumées, on en a rebâti de belles, toutes d'une même structure, d'une même hauteur et qui n'avancent pas plus les unes que les autres. Il n'y a pas une de ces maisons qui n'ait un balcon de fer ouvragé, peint ou doré. Toutes les rues de Londres sont droites et assez larges : elle est plus longue de beaucoup que Paris, et je crois plus grande. Tout s'y sent de la richesse des habitants du pays. Tout y paroît aisé, mais peu de choses y paroissent très-magnifiques. Ce qu'on peut dire de Paris et de Londres, c'est que celle-ci est une ville de commerce, et l'autre une ville de qualité. Paris a sur Londres les avantages du bon air que les gens de la cour ont sur les marchands; mais aussi Londres a sur Paris ceux de la richesse, que les habitants de la rue Saint-Denis ont sur ceux de la place Maubert. Il n'y a point à Londres de grands palais ni d'hôtels magnifiques; et à la réserve de trois ou quatre maisons, pas une n'a de porte cochère, et tous les plus grands seigneurs demeurent dans des logis à petites portes : mais aussi quasi tous ont de beaux jardins. Whitehall où demeure le roi, est une très-grande maison; vous en conviendrez quand vous saurez qu'il y loge présentement plus de quatre mille personnes, dont la plupart sont gens de la cour, qui ont plusieurs chambres de suite

(1) Elle avait été brûlée aux deux tiers en 1666. Voy. Lingard, trad. de Wailly, t. V, p. 177.

dans leurs appartements, et que la seule mademoiselle de Quéroualle en occupe quarante sans compter les galeries. Le parc qui sert de jardin est d'une très-vaste étendue. Il y a dedans un mail de trois cent trente pas de long, qui ne fait guère plus de la moitié de la longueur. Le roi a encore un autre jardin qu'on nomme le Boulingrin, où il y a des simples.

Saint-Cômes (1), où demeure le duc d'York, est encore une grande masse de pierres et une confusion fort grande d'appartements. La grande Bourse, autrement la nouvelle, est une très-belle chose. Figurez-vous une grande place entourée de portiques soutenus par des colonnes de marbre, sur lesquelles sont élevés des bâtiments dont les croisées, qui sont en grand nombre, font un agrément considérable. Vous montez à ces grands bâtiments par un grand degré orné d'une belle balustrade de fer doré, qui vous mène dans des galeries à peu près faites comme celles du Palais de Paris, excepté que celles de la Bourse sont pleines de boutiques ajustées avec de la menuiserie très-simple. Là on trouve de toutes choses pour dépenser son argent. Il y a mille autres belles choses à Londres : mais je ne me suis encore attaché depuis que j'y suis qu'à faire ma cour au roi, ou à voir les grands seigneurs du pays, chez qui nous sommes tous les jours en fêtes.

Le parlement d'Angleterre qui a été tenu le dernier, ayant ordonné que tous ceux qui avoient des charges ou des commandements de troupes seroient obligés d'aller faire leur cène publiquement avant le 28 juin (2), M. le duc d'York remit le 28 sa charge de grand-amiral au roi, disant qu'il ne vouloit point être contraint; que ce n'étoit pas qu'il ne fût de la religion du roi son père. Le grand-

(1) Peut-être faut-il lire Saint-James.

(2) Voy. Lingard, trad. de Wailly, t. VI, p. 19 et suiv.

trésorier, nommé milord Clifford de Chudeloi (1), a aussi remis sa charge pour la même raison. Le roi fait régir l'amirauté par onze commissaires, et a donné la charge de trésorier à milord Thomas Osborn. L'on ne sait si M. le duc d'York commandera notre descente. On attend M. de Schomberg pour la commander sous lui, s'il y est, sinon en chef.

655. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 10 juillet 1673.

Je veux toujours vous écrire en vous attendant, monsieur, jusqu'au jour que vous me manderez votre départ. Vous ne sauriez trop vous presser, quand ce ne seroit que pour faire voir au roi que vous ne méprisez pas ses petites grâces; cela invite à en accorder de plus grandes. Je vis hier madame de Meckelbourg (2) à l'hôtel de Longueville. Le maréchal de Gramont la vint voir. Il y avoit nombreuse compagnie d'hommes et de femmes, et pour elle, elle étoit sur un lit de gaze bleue et blanche, en vérité plus charmante que tout ce qu'il y a de plus jeune à la cour, et le maréchal de Gramont plus galant mille fois que tous nos jeunes gens. Cela me fait voir que ce qui s'en va vaut mieux que ce qui vient. Madame de Meckelbourg me flatta si fort, que j'eus peur, moi qui ne hais pas de l'être, de m'y laisser enjôler.

---

(1) Sir Thomas Clifford, créé lord de Chudleigh, l'un des membres de ce conseil royal que l'on appelait la *cabale*.

(2) Élisabeth-Angélique de Montmorency, veuve en premières noces du duc de Châtillon, tué au combat de Charenton, remariée en 1664 à Christian Louis, duc de Meckelbourg (ou Mecklenbourg), prince des Vandales. Elle mourut en janvier 1695, à 69 ans. C'était la sœur du maréchal de Luxembourg.

Je n'entends plus parler du comte de Limoges; je crois qu'il est toujours sur le tillac du vaisseau, songeant à la belle. Il devoit venir apporter la nouvelle du combat naval, il n'y entend rien : on fait aussi bien sa fortune à la cour par l'intrigue que par la valeur.

Il y a mille ans que vous ne m'avez envoyé de vers, monsieur. Mais je vous demande quartier pour l'infidèle. Je ne puis me résoudre à recevoir d'elle des lettres tendres pour vous, et des rondeaux de vous cruels pour elle. Votre haine doit être sur ses fins, n'en parlons plus. Parlons plutôt de nos commencements; cela ne va pas mal, je n'en dis rien à mademoiselle de Vandy, quoiqu'elle m'ait dit qu'elle ne sera jamais confidente que de moi. Je vous comprends fort dangereux, quoiqu'un homme longtemps occupé à la haine ait bien de la peine à remettre son cœur en train de tendresse : mais enfin nous nous écrirons si galamment et même si tendrement que vous voudrez. Nous nous servirons le mieux que nous pourrons en toutes occasions. Enfin, si vous m'en croyez, nous déroberons tout cela à l'amour pour le donner à l'amitié, et vous verrez qu'en ne faisant pas tant de peines, elle donne autant de plaisir, à couvert des remords et des horreurs de la débauche.

656. — *Bussy à madame de Scudéry* (1)

A Bussy, ce 10 juillet 1673.

Voilà le charme rompu, madame, et c'est à vous à qui je dois cette grâce. Je vous laisse à penser ce que cela fait dans un bon cœur et bien reconnoissant comme le mien.

---

(1) C'est la réponse à la lettre du 7 juillet.

Je trouve mille sujets de me réjouir de cette permission, dont le plaisir de vous voir est un des plus grands. Nous raisonnons depuis hier sur cette affaire, et nous disons à propos de vous, que l'amitié accompagnée d'esprit est capable de venir à bout de tout ce qu'elle entreprend. Il faut dire aussi la vérité, madame : M. et Mme de Noailles sont d'honnêtes gens pour tout le monde; mais pour moi qui les ai trouvés réchauffés à mon égard depuis ma disgrâce, que ne sont-ils pas? Je les aime bien aussi.

Cependant je vous promets que le roi de France ne songera pas à venger les querelles du duc d'Orléans, et que je sauverai autant que je pourrai à mes faibles amis la honte qu'ils auront de m'avoir oublié.

Adieu, ma chère madame. J'aime autant finir ici ma lettre que d'en dire davantage; aussi bien, je vous écrirois un volume, je ne dirois pas tout. J'écris au roi une lettre de remercîment, et je prie M. de Noailles de la présenter à Sa Majesté.

657. — *Bussy au duc de Noailles.*

A Bussy, ce 11 juillet 1673.

Je viens de recevoir votre lettre du 1er juillet, monsieur, par laquelle je vois la grâce que le roi m'a faite à votre sollicitation. Cette grâce, que je sens au fond du cœur, à l'égard du roi, et la manière dont vous vous êtes toujours employé pour moi me touchent si sensiblement, que j'ai de la peine à vous dire au point où cela est; mais monsieur, aidez-moi, je vous supplie, à bien remercier le roi : dites bien à S. M. que je sens pour elle toute la reconnoissance imaginable du bienfait et même des châtiments que j'ai reçus de sa part, comme venant de la part d'un bon maître qui m'a empêché de me perdre. Je me

donne l'honneur de lui écrire pour l'en remercier moi-même. Je vous supplie, monsieur, de lui présenter ma lettre; et ce n'est pas seulement de la permission d'aller à Paris, dont je vous rends mille grâces, c'est encore de celle de suivre le roi en ses conquêtes, car il n'a pas tenu à vous que je ne l'aie obtenue. Je partirai d'ici au premier jour pour Paris. Que je serois heureux si je vous y trouvois et si je pouvois vous dire que personne ne sera jamais à vous plus que moi, ni plus votre très-obéissant serviteur.

658. — *Bussy à la duchesse de Noailles.*

A Bussy, ce 11 juillet 1673.

Je voudrois bien vous pouvoir dire, madame, à quel point je sens ce que monsieur votre mari vient de faire pour moi; je suis assuré que vous seriez bien contente, et vous n'auriez pas de regrets de la peine que vous avez prise de faire quelquefois souvenir M. le duc de Noailles de mes intérêts. Un des plus grands plaisirs que j'attends de la permission que le roi m'a donnée, c'est celui d'aller vous rendre mille grâces moi-même de toutes vos bontés, et vous assurer que personne n'est peut-être plus touché que moi, ni plus votre très-humble et très-obéissant serviteur.

659. — *La marquise de Gouville à Bussy.*

A Paris, ce 11 juillet 1673.

Vous ne sauriez croire, monsieur, la joie que m'a donnée votre lettre par les marques de votre amitié. Je consens

que nous recommencions à nous écrire, je m'en trouvois fort bien. Mais, est-il vrai que vous allez revenir? Je n'ose m'abandonner à la joie de cette nouvelle, que vous ne me l'ayez mandée vous-même. Je vous dirai mille choses qu'on a peine d'écrire et, en attendant, vous saurez que je glisse insensiblement pour me trouver où la raison et les années doivent amener. Je cherche moins les plaisirs, je suis souvent seule, quelquefois avec trois ou quatre de mes amies, dont votre cousine (1) est la plus fidèle et celle aussi que j'aime le mieux. Elle va bientôt changer de condition, et quoique celle de veuve ne soit pas mauvaise, elle en va trouver assurément une meilleure, puisque le futur est un très-honnête homme, qui n'est pas dans cette première jeunesse qui rend d'ordinaire les femmes malheureuses. Votre cousine pouvoit épouser un duc, il est vrai, mais elle préfère la douceur de la vie et la commodité d'avoir un mari raisonnable à la vanité d'avoir cinq ou six fois l'année le tabouret avec quelque jeune étourdi, peut-être extravagant. Cette fortune paroît extraordinaire pour un cadet; cependant il a en argent ou en terres, trente mille livres de rente, et ils jouiront ensemble de cent mille. Si la comtesse écrivoit, elle vous auroit fait ses compliments en cette rencontre, mais comme elle n'a pas cette faculté, il faut que vous l'excusiez, et que vous soyez persuadé de son amitié comme de la mienne.

660.— *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 11 juillet 1673.

Enfin, madame, le roi vient de se radoucir pour moi, j'estime bien plus cela que les trois semaines qu'il me

(1) La comtesse du Plessis.

donne permission de demeurer à Paris ; je n'aurai presque le loisir que de vous remercier de toutes les marques d'amitié que vous m'avez données depuis sept ans.

Au reste, madame, je ne suis pas persuadé de ce que vous dites, que M. le Prince est la pierre d'achoppement dans mon affaire; je crois bien qu'on s'est servi de son nom auprès du roi, mais sans sa participation ; il a bien d'autres choses à demander à Sa Majesté, que la durée de mon exil. Nous parlerons à fond de cela quand nous nous verrons; cependant je vous promets de sauver autant que je pourrai à mes foibles amis la honte qu'ils auroient de m'avoir oublié ; bien plus, je vais arriver à Paris comme Sosie dans l'Amphitryon, *ami de tout le monde.*

661. — *Bussy au P. Rapin.*

A Bussy, ce 11 juillet 1673.

Un des plus grands plaisirs que je me propose étant à Paris, mon révérend père, est celui de vous voir et de vous entretenir. Vous avez bien des attraits pour moi, de l'honneur, de la vertu, de l'esprit, de la franchise et de l'amitié. Je serois fort fâché que vous vinssiez à Sainte-Reine quand je ne serai plus à Bussy, et je voudrois bien que le plaisir de me voir aidât à rétablir votre santé. Ce peut fort bien n'être pas une exagération ; rien ne fait si bien porter que la joie. J'ai peur que vous n'ayez plus de complaisance pour mes remarques, que je n'en ai pour vos réflexions. Quoi qu'il en soit, on n'a jamais reçu des avis avec tant de modestie que vous faites, mon révérend père, et personne ne pourroit avec plus de justice n'en point avoir.

Je vais mettre ordre aux affaires que je laisse en ce

pays-ci pour partir le plus tôt que je pourrai, car je sais bien quand je pars, mais quoique le roi ait mis de courtes bornes à mon séjour à Paris, j'espère qu'il les étendra, et je ne sais pas enfin quand je reviendrai.

662.—*Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 12 juillet 1673.

Avec toute la fermeté de votre esprit, madame, les flatteries que vous fit madame de Meckelbourg, vous la firent trouver bien aimable. Avouez la vérité, il faut être bien ridicule, quand on est flatteur, pour ne pas plaire aux intéressés.

Vous avez raison, ne parlons plus de madame de Montglas, et ne soyons plus occupés que de nos propres affaires. S'il est vrai que vous les cachiez à mademoiselle de Vandy, je tiens que vous y entendez finesse, et je compte cela pour la première faveur. La dernière me paroît encore bien loin de celle-là : mais enfin j'aime assez le ragoût des difficultés et des longueurs, et je trouve que c'est le fondement de l'estime et des grandes passions.

663.—*Madame de Sévigné à Bussy.*

A Grignan, ce 15 juillet 1673.

Vous voyez bien, mon cher cousin, que me voilà à Grignan. Il y a justement un an que j'y vins ; je vous écrivis avec notre ami Corbinelli, qui passa deux mois avec nous. Depuis cela j'ai été dans la Provence me promener. J'ai passé l'hiver à Aix avec ma fille. Elle a pensé mourir en

accouchant, et moi de la voir accoucher si malheureusement. Nous sommes revenus ici depuis quinze jours, et j'y serai jusqu'au mois de septembre, que j'irai à Bourbilly où je prétends bien vous voir. Prenez dès à présent des mesures, afin que vous ne soyez pas à Dijon. J'y veux voir aussi notre grand cousin de Toulongeon, mandez-le lui. Je vous mènerai peut-être notre cher Corbinelli; il m'est venu trouver ici, et nous avions résolu de vous écrire, quand j'ai reçu votre lettre. Vous le trouverez pour les mœurs aussi peu réglé que vous l'avez vu; mais il sait mieux sa religion qu'il ne savoit, et il en sera bien plus damné, s'il ne profite pas de ses lumières. Je l'aime toujours, et son esprit est fait pour me plaire. Que dites-vous de la conquête de Maëstricht? Le roi seul en a toute la gloire. Vos malheurs me font une tristesse au cœur qui me fait bien sentir que je vous aime. Je laisse la plume à notre ami. Nous serions trop heureux si nous le pouvions avoir dans notre *délicieux* château de Bourbilly. Ma fille vous fait une amitié, quoique vous ne songiez pas à elle.

De Corbinelli.

J'aurois un fort grand besoin, monsieur, que le bruit de ma dévotion continuât. Il y a si longtemps que le contraire dure que ce changement en feroit peut-être un à ma fortune. Ce n'est pas que je ne sois pleinement convaincu que le bonheur et le malheur de ce monde ne soient le pur et unique effet de la Providence, où la fortune ni le caprice des rois n'ont aucune part. Je parle si souvent sur ce ton-là, qu'on l'a pris pour le sentiment d'un bon chrétien, quoiqu'il ne soit que celui d'un bon philosophe. Mais quand le bruit qui a couru eût été véritable, ma dévotion n'eût pas été incompatible avec ma persévérance à vous honorer et à vous confirmer souvent

les mêmes sentiments que j'ai eus pour vous toute ma vie. Vous savez quel bonheur je me suis toujours fait de votre amitié, et si la grâce *efficace* aurait pu détruire une pensée si raisonnable. Nous vous écrivîmes une grande lettre à notre autre voyage ici, et nous avons vingt fois raisonné sur votre indolence. Mais va-t-elle jusqu'à ne point regretter de n'être point à Maëstricht à tuer des Hollandois et des Espagnols à la vue du roi? Qu'en dites-vous? Les poëtes vont dire des merveilles; le sujet est ample et beau. Ils diront que leur grand monarque a vaincu la Hollande et l'Espagne en douze jours, en prenant Maëstricht, et qu'il ne manque à sa gloire que la vraisemblance. Ils diront qu'il en est lui-même le destructeur, à force de la rendre incroyable, et mille pensées dont je ne m'avise pas, tant parce que j'ai l'esprit peu fleuri que parce que je l'ai sec depuis un an, à cause que je me suis adonné à la philosophie de Descartes. Elle me paroît d'autant plus belle qu'elle est facile et qu'elle n'admet dans le monde que des corps et du mouvement, ne pouvant souffrir tout ce dont on ne peut avoir une idée claire et nette. Sa métaphysique me plaît aussi; ses principes sont aisés et ses inductions naturelles. Que ne l'étudiez-vous? Elle vous divertiroit avec mesdemoiselles de Bussy. Madame de Grignan la sait à miracle et en parle divinement. Elle me soutenoit l'autre jour que plus il y a d'indifférence dans l'âme, et moins il y a de liberté. C'est une proposition que soutient agréablement M. de la Forge (1), dans un *Traité de l'Esprit de l'Homme*, qu'il a fait en françois, et qui m'a paru admirable. Voilà de quoi combattre les ennuis de la province. Nous lisons à Montpellier tout l'hiver Tacite, et nous le traduisons, je vous assure, très-bien. J'ai fait un gros traité de rhétorique en françois, et

(1) Louis de la Forge, docteur en médecine.

un autre de l'art historique, comme aussi un gros commentaire sur l'*Art poétique* d'Horace. Plût à Dieu que vous fussiez avec nous, car l'esprit des provinciaux n'est pas assez beau pour nous contenter dans nos réflexions! Donnez-nous de vos nouvelles quelquefois, s'il vous plaît, et soyez persuadé que quand je serois en paradis, je n'en serois pas moins votre serviteur.

664. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 16 juillet 1673.

Vous n'avez que faire de me presser de partir, madame; l'envie que j'ai d'avoir l'honneur de vous voir me presse assez, et les sages réflexions que vous faites pour hâter mon départ m'y font travailler avec encore plus d'empressement. Mais comme je ne m'attendois pas à cette petite grâce que le roi m'a faite, je n'avois mis aucun ordre à mon absence; cependant c'est le solide que le bon ordre de ses affaires.

Nous examinerons ensemble quel est le plus doux d'aimer d'amour ou d'amitié. J'ai trop d'occupation pour vous dire aujourd'hui tout ce que je pense là-dessus. Mais en gros je vous dirai qu'il y a des temps pour l'un et pour l'autre, et que nous sommes tous deux à peu près à celui de l'amitié. Je vous envoie un Dialogue que j'ai traduit d'Horace (1). Si vous n'êtes pas contente de la tendresse du style, j'avouerai que vous êtes plus tendre que moi. Adieu, madame, ne m'écrivez plus, je serai à Paris à la fin de ce mois.

---

(1) Ce n'est point une traduction, mais une imitation très-faible de la charmante ode (l. III. 9) *Donec gratus eram tibi.*

L'amant.

Pendant que j'étois dans votre âme,
Que vous n'aimiez d'autre que moi,
Vous l'avez bien pu voir, madame,
Je me croyois cent fois plus heureux que le roi.

La maîtresse.

Pendant que j'allumois vos feux,
Votre flamme me rendoit vaine;
J'étois au comble de mes vœux,
Et n'aurois pas changé de sort avec la reine.

L'amant.

Je soupire aujourd'hui pour un objet charmant
Qui fait bien en vers, bien en prose;
Pour qui je mourrois librement,
Si ma mort lui pouvoit servir de quelque chose.

La maîtresse.

Et moi j'aime de mon côté
Le garçon de la cour le plus digne d'envie,
Pour qui je ferois vanité
De donner mille fois ma vie.

L'amant.

Si ma nouvelle Iris cessoit de me charmer,
Si j'avois du dégoût pour elle,
Si revenant à vous aimer
Je vous promettois bien de vous être fidèle.

La maîtresse.

Quoiqu'il soit beau, bien fait, dans la fleur de jeunesse,
Que vous soyez plus prompt que la mer en courroux;
J'aimerois mieux, je le confesse,
Vivre et mourir avec vous.

665. — *Mademoiselle Dupré à Bussy.*

A Paris, ce 20 juillet 1673.

Trois semaines de campagne m'ont différé la joie que j'ai aujourd'hui de votre retour, monsieur; croyez bien que personne ne la sent mieux que moi. M. Conrard, à qui j'ai dit cette bonne nouvelle, me vouloit disputer quelque chose sur les sentiments; mais après quelques réflexions que je lui ai fait faire, il est demeuré d'accord qu'il me devoit céder, à condition que je vous manderois de sa part qu'après moi personne ne s'intéresse plus que lui à tout ce qui vous touche. Tous vos amis vous attendent avec autant d'impatience que j'en ai.

666. — *Bussy à mademoiselle Dupré.*

A Bussy, ce 25 juillet 1673.

Je me doutois bien que vous étiez à la campagne, mademoiselle, quoique personne ne me l'eût dit, par la seule raison que vous ne m'écriviez point sur la petite grâce que le roi m'a faite. Je sais bon gré à M. Conrard de vous avoir voulu disputer quelque chose sur cela, et à vous de l'avoir emporté. C'est beaucoup pour lui qu'il approche de votre amitié pour moi. Je vous prie, mademoiselle, de l'en bien remercier. Je ne serai à Paris qu'environ le 15 du mois prochain.

Vous m'avez fait grand plaisir de m'envoyer encore un bout-rimé. Vous êtes bien loin de foiblir sur votre sujet, j'ai peur que vous ne l'emportiez sur moi à la fin; cependant il y va de mon honneur; voilà encore un sonnet qui est assez vif :

Contre une infidèle.

Le tour qu'Iris m'a fait, c'est un tour *singulier*,
Je l'ai souffert sans bruit, quoique l'âme assez *fière;*
Mais peut-être qu'un jour lui romprai-je en *visière*
Et lui ferai-je aussi le tour d'un *écolier*.

Je sais bien qu'il n'est pas d'un brave *chevalier*
De traiter les Chloris d'une indigne *manière*.
Il faut de leurs faveurs ne rien mettre en *lumière*
Et ne leur dire mot, ou toujours *supplier*.

Je recevrai pourtant une sensible *joie*
Et croirai que mes jours seront remplis de *soie*,
Si sans honte pour moi je puis être *indiscret*.

Mais sa lâche action sauve assez ma *rancune*,
Et dans le vilain trait que m'a fait cette *brune*,
J'aimerois presqu'autant mourir qu'être *muet*.

667. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Bussy, ce 27 juillet 1673.

Je reçus la lettre que vous m'écrivîtes de Grignan l'année passée, madame, dans laquelle notre ami m'écrivoit aussi, comme il a fait aujourd'hui. J'y fis réponse, et vous n'en devez pas douter : car je suis homme à représailles en toutes choses. Je ne sais ce qu'elle est devenue.

C'eût été grand dommage si madame de Grignan fût morte en couche! Quel que soit un jour le mérite de son enfant, il ne vaudra jamais mieux que sa mère; et pour vous, madame, aimez-la fort pendant sa vie; mais laissez-la mourir si elle ne s'en pouvoit empêcher une autre fois, et vivez; car il n'y a rien de tel que de vivre. Vous ne me verrez point à Bourbilly au rendez-vous que vous m'y donnez. Je vous envoie la gazette de Hollande qui vous en

dira la raison, voyez l'article de Paris. Cela n'est pas tout à fait comme elle le dit (1); mais elle a su que le roi m'avoit fait quelque grâce, et elle a cru que ce ne pouvoit être moins que ce qu'elle dit. Cependant elle se trompe; le roi ne m'a permis que d'aller à Paris pour six semaines mettre quelque ordre à mes affaires. Il faut espérer que ce temps se pourra prolonger. Je pars donc dans huit ou dix jours pour la bonne ville avec ma famille. Je ne sais si j'y passerai l'hiver. Ce sera suivant les nouvelles que j'aurai de la cour : mais toujours me trouverez-vous à Paris, si les délices de Bourbilly ne vous y arrêtent point. Je voudrois bien que vous amenassiez notre ami, et que nous pussions un peu moraliser tous trois sur les sottises du monde, dont nous devons être désabusés. Pour moi, je le suis à un point que, sans l'intérêt de mes enfants, je me contenterois d'admirer le roi dans mon cœur, sans me mettre en peine de le lui faire connoître. Ainsi, madame, voyez les conquêtes du roi sans me plaindre, puisqu'aussi bien cela ne sert de rien, et m'aimez toujours, puisque je vous aime de tout mon cœur. Je ne veux faire pitié qu'au roi; à lui seul appartient de ne me pas faire maréchal de France. Tout le reste du monde me doit regarder comme si je l'étois.

Je songe à madame de Grignan plus que vous ne pensez : mais je suis discret, et je ne dis pas toujours, sur le chapitre d'une aussi belle dame qu'elle est, tout ce que je pense.

A Corbinelli.

Je crois, monsieur, que votre dévotion ne feroit point de changement à votre mauvaise fortune, et qu'elle ne vous serviroit qu'à vous la faire prendre en gré; mais la

(1) La Gazette avait annoncé qu'il allait avoir un commandement.

philosophie peut faire la même chose : ainsi la dévotion ne vous peut servir que pour l'autre monde, et j'en suis persuadé, non pas encore assez pour la prendre fort à cœur, mais assez pour ne faire à autrui que ce que je voudrois qui me fût fait. Il y a mille petits collets qui ne sont pas si justes (1). Pour vous répondre maintenant à ce que vous me demandez, si je ne suis pas fâché de n'être point à Maëstricht, je vous dirai qu'il y a si longtemps que j'ai été bien fâché de n'être pas où je devois être, que je ne reprends pas de nouveaux chagrins toutes les fois qu'il se présente de nouvelles occasions de m'en donner. A quoi me serviroit ma raison? Pour le roi, je l'admirerois quand je serois bourgmestre d'Amsterdam; et pour dire la vérité, il m'a un peu traité à la hollandoise; cependant je ne laisse pas de le trouver un prince merveilleux : jugez ce que j'en penserois s'il m'avoit fait du bien; car vous savez que, quelque juste qu'on soit, on pense toujours plus favorablement de son bienfaiteur que du contraire.

Si nous avions quelqu'un pour nous mettre en train sur la philosophie de Descartes, nous l'apprendrions; mais nous ne savons comment enfourner. Puisque madame de Grignan vous soutient que plus il y a d'indifférence dans une âme, moins il y a de liberté, je crois qu'elle vous peut soutenir qu'on est extrêmement libre quand on est passionnément amoureux. Mais, à propos de Descartes, je vous envoie des vers qu'une fille de mes amies a faits en faveur de son ombre (2); vous les trouverez de bon sens, à mon avis.

---

(1) L'expression *petit collet*, qui servait à désigner les ecclésiastiques, se prenait aussi dans le sens de dévot et d'hypocrite.

(2) L'*Ombre* de Descartes, par mademoiselle Dupré, a été insérée dans le *Recueil de vers choisis*, publié par le P. Bouhours (1693), p. 25.

668. — *Le comte de Limoges à Bussy.*

A bord de la Reine, à la voile vers les Bancs de Hollande, ce 1er aout 1673.

Le vent nous servant hier, nous vînmes mouiller le soir à la vue des ennemis. Nous avons appareillé ce matin, et eux aussi, et nous nous sommes disputé le vent jusque sur le midi, qu'étant changé, les ennemis se sont trouvés l'avoir. Cela fait qu'ils viennent à nous à toutes voiles à l'heure que je vous écris au nombre de cent quatre vaisseaux en tout, c'est-à-dire soixante-quinze vaisseaux de guerre ou environ, et trente brûlots ou vaisseaux de charge. Leur ordre est admirable, et c'est en vérité une belle chose à voir que la disposition de deux armées navales. Celle de notre navire pour le combat est aussi très-agréable, et tout y est préparé pour le commencer dans une demi-heure, les ennemis n'étant pas présentement à plus de trois ou quatre portées de canon. Je vais voir ce que l'on fait là-haut sur le pont, et remettre la lettre après le combat pour pouvoir vous en dire toutes les particularités; car il est près de quatre heures et demie et les ennemis ont le vent, ainsi ils ne nous approchent que comme il leur plaît; ce qui d'ordinaire leur plaît est de ne nous pas trop approcher. L'on me fait, dans le moment que je vous écris, un si grand bruit en ôtant la cloison de notre chambre et en la rangeant pour le combat, que je ne sais quasi ce que je vous mande.

Je viens de dessus le pont, tout est changé; les ennemis viennent de changer de bord, et jugent par ce que nous faisions, que nous voulions les attirer au large, et ne trouvant pas à propos d'y venir, ils s'en retournent dans leurs bancs sans combattre. Je crois que c'en est fait pour cette campagne à la mer. Nous nous en allons à l'entrée

du Texel, qui (comme vous savez) est le port d'Amsterdam. Je crois que ce sera pour favoriser la descente. C'étoit une chose fort agréable à voir que tous les caracols que nous avons faits ce matin pour avoir le vent. Tantôt ils conroient après nous, puis nous allions après eux, et puis eux après nous : enfin rien n'étoit si joli que les tours que nous faisions les uns après les autres.

Je ne doute pas que vous n'ayez le plaisir de voir cet hiver M. le comte d'Estrées à Paris, et j'attends avec la plus grande impatience les embrassades que vous me promettez.

Mes affaires ne m'ayant pas permis de partir de Bussy aussitôt que je l'avois espéré, j'y reçus encore cette lettre de madame de Sévigné, le 10 de septembre :

669. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Grignan, ce 27 août 1673.

En vérité, mon cousin, je suis fort aise que vous soyez à Paris. Il me semble que c'est là le chemin d'aller plus loin, et je n'ai jamais tant souhaité de voir aller quelqu'un à de grands honneurs, que je l'ai souhaité pour vous, quand vous étiez dans le chemin de la fortune. Elle est si extravagante, qu'il n'y a rien qu'on ne puisse attendre de son caprice ; ainsi j'ai toujours un peu d'espérance. Vous avez tant de philosophie, que l'un de ces jours je vous prierai de m'en faire part, pour m'aider à soutenir vos malheurs et mes chagrins. Je me console de ne point vous voir à Bourbilly, puisque je vous verrai à Paris. Je voudrois bien que ma fille vous y pût faire son compliment elle-même; mais, dans l'incertitude, elle vous le fait ici, elle et M. de Grignan.

Corbinelli à Bussy.

Vous croyez bien, monsieur, que je ne suis pas le dernier de vos serviteurs à prendre une bonne part à la petite douceur que le roi vous a faite. M. de Vardes ne l'a jamais pu obtenir pour deux mois à la mort de son oncle, ce qui me fait juger que son affaire tient plus au cœur du roi que la vôtre. Pendant votre séjour de Paris, je vous conseille de vous faire instruire de la philosophie de Descartes : mesdemoiselles de Bussy l'apprendront plus vite qu'aucun jeu. Pour moi, je la trouve délicieuse, non-seulement parce qu'elle détrompe d'un million d'erreurs où est tout le monde, mais encore parce qu'elle apprend à raisonner juste. Sans elle nous serions morts d'ennui dans cette province. Les vers que vous me faites l'honneur de m'envoyer sont très-bons et très-justes. Je vous montrerai aussi mes traités de rhétorique, de poétique et de l'art historique ; je les ai faits sur les principes des meilleurs maîtres, mais je crois plus intelligiblement et plus succinctement qu'eux. Je ne douterai point de leur bonté s'ils parviennent à vous plaire. J'estime fort votre résignation : on est bien heureux, quand on a autant de mérite que vous en avez, de se passer des récompenses des rois courageusement et sans chagrin. Je m'imagine que vous dites assez souvent comme Horace :

Et mea me virtute involvo.

Deux jours après (le 12 septembre) que j'eus reçu ces lettres, je partis de Bussy pour Paris avec ma famille, et j'y arrivai le 16 de septembre.

670. — *Madame de Scudéry à Bussy* (1).

A Paris, ce ... septembre 1673.

J'ai la plus grande joie du monde de vous savoir à Paris. Je vous l'irois dire chez vous si je n'étois un peu malade; mais vous êtes arrivé dès mardi dernier, monsieur; êtes-vous comme les lettres de change, à trois jours de vue?

671. — *Le P. Rapin à Bussy.*

A Basville, ce 1er octobre 1673.

Madame la présidente (2) me dit hier, quand vous fûtes sorti, qu'elle n'avoit jamais vu M. le premier président s'attacher tant à personne et avec tant de plaisir qu'à vous, et qu'en vérité vous étiez charmant; et M. le président m'ordonna de vous prier de le venir voir avant ou après la Toussaint. Y a-t-il lieu de l'espérer, monsieur? Ce seroit un grand plaisir pour moi; cependant, n'oubliez pas d'aller voir mademoiselle de Clisson (3). C'est pour l'a-

---

(1) Dans les anciennes éditions, les lettres écrites pendant le séjour de Bussy à Paris ont presque toutes une date fausse. Ainsi cette lettre de madame de Scudéry y est datée du 14 août, et d'après ce qu'il nous dit lui-même, le comte n'arriva à Paris que le lundi 16 septembre.— Nous avons rectifié ces dates en partie d'après le manuscrit de la Bibliothèque de l'Institut.

(2) Madelaine Potier, femme de Guillaume de Lamoignon, premier président au parlement de Paris, morte le 18 octobre 1705.

(3) Constance de Bretagne, demoiselle de Clisson, morte à Paris sans avoir été mariée, le 19 décembre 1695, à 78 ans. Elle était fille de Claude de Bretagne, comte de Vertus, et sœur de madame de Montbazon. — (Voy. le P. Anselme, t. I, p. 71.)

mour de vous, comme pour lui faire plaisir, que je vous invite à la voir. Vous ne verrez rien à Paris qui égale son mérite pour le cœur et pour l'esprit auquel sa grande dévotion n'ôte aucun agrément, et vous lui trouverez un certain air naturel qui est son caractère, et qui vous plaira d'autant plus que c'est le vôtre.

672. — *Bussy au P. Rapin.*

A Paris, ce 2 octobre 1673.

A peine ai-je le temps de respirer, tant j'ai d'affaires à conduire et de devoirs à remplir. Cependant, mon R. P. je verrai demain mademoiselle de Clisson; il faut bien se donner un peu quelque plaisir pour se soulager de tant de peine. Je ne puis plus me passer de Basville; c'est une maison de Dieu où les hommes se trouvent fort bien. Ce n'est pas à vous que je promets d'y retourner, c'est à moi, mon R. P., car j'y aurai plus de plaisir que personne. M. le premier président m'en a fait un très-grand de m'aimer, et vous de me le dire; c'est l'homme du monde le plus selon mon cœur.

673. — *Le P. Bouhours à Bussy.*

A Basville, ce 4 octobre 1673.

Je serois un ingrat, monsieur, si je ne vous témoignois un peu de reconnoissance pour tous les plaisirs que vous me donnez. Magré les vilains jours que nous avons ici depuis que vous nous avez quittés, et une furieuse cohue, que je crains encore plus que les vilains jours, vous me faites passer le temps le plus agréablement du monde. Je

suis fâché seulement de me voir sur les fins de ce que vous m'avez donné à lire. Pour m'en consoler, je relis plusieurs fois ce que j'ai déjà lu, et je vous avoue que plus je vous recommence, plus je trouve mon compte avec vous. En vérité, monsieur, vous êtes un homme admirable; et si j'étois roi, je sais bien ce que je ferois; mais par malheur je ne le suis pas, et il n'y a pas trop d'apparence que je le devienne; je suis du moins votre admirateur et de plus votre, etc.

674. — *Bussy au P. Bouhours.*

A Paris, ce 4 octobre 1673.

Je suis fort aise, mon R. P. de vous avoir donné du plaisir, et c'est tout ce que je pourrois faire que de n'en pas tirer vanité. Il est vrai qu'il a fait un vilain temps ces jours passés, et j'aurois eu grand besoin de votre conversation ou de vos ouvrages, aussi bien que vous de mes *Mémoires*, pour m'entretenir au logis.

Puisque vous aimez ce qui vient de moi, je vous ferai voir les réflexions que j'ai faites pendant sept ans d'exil sur toutes les nouvelles que l'on m'a mandées. La variété des matières et les tours dont je les traite vous divertiront peut-être.

Je ne doute pas que si vous étiez roi, je ne fusse mieux que je ne suis en mes affaires; et je fais bien l'honneur à notre maître de croire que, s'il s'étoit donné la peine de me vouloir connoître autant que vous me connoissez, il souhaiteroit autant de me voir qu'il témoigne le craindre : mais cela ne diminue pas sa bonne fortune et fait grand tort à la mienne. Je serai toute ma vie malheureux, et ce ne sera que la postérité, si elle entend parler de moi, qui

me fera plus justice que mon siècle. Cependant, je ne dois pas m'en plaindre, puisque M. le premier président, le P. Rapin et vous, avez de l'estime pour moi.

675. — *Bussy à Pomponne.*

A Paris, ce 8 octobre 1673.

Monsieur,

Le roi a eu la bonté de me permettre de venir à Paris, pour travailler moi-même à mes affaires domestiques pendant trois semaines; mais, comme ce temps-là n'est pas à beaucoup près suffisant pour les terminer, ou du moins pour les mettre en état qu'on les puisse achever en mon absence, je vous supplie très-humblement, monsieur, de demander à S. M., pour moi, une prolongation de cette grâce, et pour cet effet, je vous envoie un mémoire des affaires que j'ai ici.

Du temps que j'étois dans le chemin de la fortune, les espérances que j'avois me pouvoient faire négliger ces sortes d'affaires; mais aujourd'hui que je n'ai plus d'autres réjouissances, je supplie très-humblement le roi d'avoir pitié de ma maison et de me donner moyen d'avoir encore quelque chose pour le servir, quand il me jugera digne de cet honneur. J'ai même un fils qui ne peut mais de mes disgrâces, qui servira S. M. avec autant de chaleur et de fidélité que j'ai fait, et que j'espère qui ne sera pas si malheureux que de lui déplaire.

Le poste où vous êtes, monsieur, me fait m'adresser à vous en cette rencontre. Il me semble que c'est à MM. les secrétaires d'État à porter au roi les très-humbles requêtes de ses sujets, et l'estime particulière que j'ai pour vous me fait aimer mieux vous avoir obligation qu'aux autres. Je suis, etc.

676. — *L'abbé de Brosse à Bussy.*

A Autun, ce 9 octobre 1673.

Si je ne vous connoissois le cœur autrement fait qu'à la plupart du monde, monsieur, je craindrois quelques froideurs de vous pour moi, ou tout au moins un parfait oubli dans l'embarras où vous êtes d'affaires et de plaisirs à Paris, après en avoir été sept ans absent. Mais je suis assuré que vous m'aimez toujours, puisque vous m'avez aimé, et que je n'ai rien fait qui vous pût déplaire que d'avoir été deux fois à l'extrémité; mais j'en suis revenu pour éviter le malheur de vous fâcher. Ce qui vous surprendra davantage, c'est qu'on m'a voulu tuer; et qui pis est, on s'est efforcé de noircir ma réputation. Mais ces horribles desseins ont si mal réussi qu'à l'heure que je vous parle, monsieur, j'ai plus de vie et plus d'honneur que je n'en eus jamais. Si les persécutions qu'on souffre pour prêcher la vérité font les saints, je pourrai parvenir à la canonisation. En attendant cet honneur incertain, je veux vivre, quand ce ne seroit que pour vous aller faire ma cour à Paris, où je serai à la fin de ce mois.

677. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Paris, ce 10 octobre 1673.

Je viens de demander au roi plus de temps qu'il ne m'en avoit accordé pour faire ici mes affaires; je crois qu'il m'en accordera (1). De la manière dont j'ai réduit mon esprit,

(1) Le texte de ce qui suit est ainsi dans le manuscrit de l'Institut: « Je suis d'accord avec vous, madame, que la fortune est bien folle,

ce ne seront que les grâces qui me surprendront. Comme je vous ai déjà mandé, ma raison m'a rendu fort tranquille. Faites comme moi, madame, il vous est bien plus aisé, car le sujet de vos peines est fort au-dessous du mien. Si le roi ne me continue pas ses grâces ou que vous ne veniez pas bientôt ici, vous ne m'y trouverez plus : j'en serois bien fâché. Adieu.

678.—*Bussy au duc de Montausier.*

A Paris, ce 11 octobre 1673.

Le roi m'a fait la grâce de me permettre de venir ici pour trois semaines mettre ordre aux affaires que j'y ai; je ne pense pas, monsieur, que je les puisse faire à beaucoup près de ce temps-là; mais si Sa Majesté ne me continue cette grâce (laquelle je lui ai fait demander) je repartirai le lendemain du terme. J'ai bien du déplaisir, monsieur, d'être si près de vous, sans oser vous aller assurer moi-même de mes très-humbles services, et d'être obligé de repartir sans avoir eu l'honneur de voir monseigneur le Dauphin, ce prince que le roi et vous avez achevé de tous points. C'est une curiosité que j'aurois quand je serois du Japon, à plus forte raison étant né François, et aimant le roi au point que je l'aime. Mais il faut avoir patience, et cependant vous protester que personne n'est plus véritablement que moi votre, etc.

---

et j'ai pris mon parti sur ce que sa persécution durera toute ma vie. Les grands chagrins mêmes en sont passés, et comme je vous ai déjà mandé, ma raison, etc. »—Cette lettre a été omise par M. Monmerqué.

679. — *Bussy à l'abbé de Brosse.*

A Paris, ce 15 octobre 1673.

Vous avez raison d'avoir bonne opinion de mon cœur, monsieur, il est honnête et tendre pour mes amis. Il est vrai que j'ai été accablé d'affaires et de visites de vieilles et de nouvelles connoissances; mais je n'ai pas laissé de songer à ma province et de vous y trouver entre mes bons amis, sans avoir pu prendre le moment de vous le dire. Je n'ai rien su de vos aventures. Vous vous en êtes tiré heureusement, j'en suis ravi, et je vous rends grâces de n'être pas mort. Vous n'auriez pu rien faire qui m'eût déplu davantage; et puisque vous voulez vivre, venez vivre où je suis; je ne vous empêcherai pas de mériter la canonisation, et peut-être m'y conduirez-vous.

680.—*Pomponne à Bussy.*

A Nancy, ce 15 octobre 1673.

Monsieur, j'ai satisfait à ce que vous avez désiré de moi, et j'ai rendu compte au roi des raisons pressantes de vos affaires qui vous obligeoient de recourir de nouveau à Sa Majesté pour en obtenir la permission de pouvoir faire un plus long séjour à Paris. Sa Majesté a bien voulu ajouter encore deux mois au terme qu'elle vous avoit donné et m'a commandé de vous l'écrire. Je suis bien aise, monsieur, que vous m'ayez fait naître une occasion de vous rendre ce petit service; et je trouverois beaucoup de plaisir à pouvoir vous témoigner par de plus considérables combien je suis, monsieur, etc.

681.—*Madame de Scudéry à Bussy.*

A Vincennes, ce 17 octobre 1673.

Je suis plus alerte sur vos affaires que sur les miennes, monsieur, car je suis résolue à voir aller mal les miennes, et je n'ai pas encore pris ce parti-là sur les vôtres. Je vous supplie de m'en apprendre des nouvelles.

Je me doutois bien que madame de M*** vous plairoit. Elle m'a écrit pour le moins aussi entêtée de vous que vous me le paroissez d'elle. Quand l'amitié commence par des services, elle va bien vite. J'envie tous ceux qui vous en peuvent rendre; je voudrois tout faire moi seule, mais je suis fort inutile à mes amis, et il faut qu'ils aient le cœur aussi bon que vous l'avez, pour compter mes intentions pour quelque chose. Mandez-moi des nouvelles du monde.

682. — *Le duc de Montausier à Bussy.*

A Versailles, ce 20 octobre 1673.

J'ai eu bien de la joie, monsieur, d'apprendre que le roi vous ait permis d'aller à Paris pour mettre ordre à vos affaires. Je voudrois bien qu'il vous eût enfin permis de le voir. Pour moi, je vous assure que je serai ravi en mon particulier d'avoir l'honneur de vous embrasser avant que vous vous en retournassiez. Car vous savez bien, monsieur, que je suis votre serviteur de longue main, et que personne ne vous estime et ne vous considère au point que je fais. Je vous conjure de me conserver vos bonnes grâces et d'être persuadé que vous ne les accorderez jamais à personne qui les chérisse plus que je fais, ni qui soit plus votre, etc.

683. — *Bussy à Pomponne.*

A Paris, ce 22 octobre 1673.

Monsieur, je reçus hier la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je voudrois bien vous faire voir par mon remercîment jusqu'où va ma reconnoissance; mais je vous assure que, quoi que je vous puisse dire, ce ne seroit pas tout ce que je penserois. Vous m'avez fait plaisir dans une affaire de conséquence, promptement et le plus honnêtement du monde; je ne saurois augmenter d'estime pour vous, monsieur, car elle a toujours été très-grande; mais j'augmenterai d'amitié, et je serai de tout mon cœur, toute ma vie, etc. (1).

Le lendemain du jour que je reçus cette seconde grâce du roi, je l'allai dire à madame de Thianges, ma parente et ma bonne amie. Après m'avoir témoigné sa joie sur les assurances d'un plus agréable avenir pour moi, elle me demanda s'il étoit vrai que je fusse raccommodé avec madame de la Baume (2). Je lui dis qu'elle m'avoit fait faire des honnêtetés,

---

(1) A cette lettre était jointe une lettre adressée au roi; nous la donnerons à l'Appendice.

(2) C'était madame de la Baume qui avait trahi Bussy en divulguant l'Histoire amoureuse dont il lui avait confié le manuscrit (Voy. *Mémoires*, t. II, p. 152 et suiv.). — Madame de Sévigné redoutait beaucoup la réconciliation de Bussy avec cette femme qui était son ennemie. Le 21 octobre elle écrit à sa fille : « Bussy est encore à Paris, faisant tous les jours des réconciliations; il a commencé par madame de la Baume. Ce brouillon de temps, qui change tout, changera peut-être sa fortune. Vous serez bien aise de savoir qu'avant de partir, il se fit habiller à Semur, lui et sa famille. Jugez comme il

auxquelles j'avois répondu de même, et que j'étois résolu non-seulement de recevoir les amitiés que me pourroient faire ceux qui m'avoient fait du mal, mais encore de leur faire des avances. Elle me dit que j'avois raison, que cependant on l'avoit assurée que, parlant, il n'y a pas longtemps, du passage du Rhin à Tollvits, j'avois extrêmement loué son frère et fort blâmé Marcillac. Je lui répondis qu'il ne tenoit qu'à moi de lui faire ma cour de la moitié du conte, en niant l'autre, mais que je ne mentois jamais, et que je n'avois pas dit un mot du passage du Rhin ni de ces deux messieurs, depuis que j'étois à Paris, et que cela, inventé d'un bout à l'autre, ne pouvoit venir que de Montalais, avec qui j'étois brouillé depuis peu; elle me témoigna être persuadée de ce que je lui disois, et sur cela, je sortis d'auprès d'elle.

684. — *Bussy à madame de Thianges.*

A Paris, ce 25 octobre 1673.

J'ai fait réflexion sur ce que vous me fîtes l'honneur de me dire avant-hier qu'on vous avoit dit, et je n'ai pas douté que cela ne vînt de la personne que je vous ai nommée, car je crois qu'il n'y a qu'elle au monde assez méchante et assez folle pour inventer une chose dont la fausseté est aussi facile à découvrir que celle-là.

---

sera d'un bon air. Il s'est raccommodé en ce pays avec Jeannin et avec Fouquet. »

Il faut que madame de Sévigné ait eu ou ait cru avoir à se plaindre de Bussy à cette époque, car elle parle un peu aigrement de lui et des siens dans les lettres qu'elle écrivait à sa fille. « J'ai eu, écrit-elle le 6 novembre, quelques visites du bel air et mes cousines de Bussy qui sont fort parées des belles étoffes qu'elles ont achetées à Semur. » Et ailleurs (lettre du 15 décembre) « Bussy a ordre de s'en retourner en Bourgogne. Il n'a pas fait la paix avec ses principaux ennemis; il veut toujours marier sa fille avec le comte de Limoges. C'est la faim et la soif ensemble; mais la beauté du nom le charme. »

Mais pour entrer plus clairement en matière, je vous dirai, madame, que M. de la Rochefoucault est l'homme du monde pour qui j'ai toujours eu le plus d'estime par tous les endroits par où l'on le puisse regarder, et je serois très-fâché qu'un des plus honnêtes hommes de France à mon gré eût sujet de se plaindre de moi; pour M. de Marcillac, quand on m'a fait autrefois parler de lui autrement que je n'ai fait (1), il sait le soin que j'ai voulu prendre de le désabuser, et aujourd'hui qu'on dit que j'ai mal parlé de lui sur le passage du Rhin, je réponds que cela est faux, et vous me ferez un très-grand plaisir, madame, de le creuser pour l'éclaircir, quoique je sache que les plus délicats sur le point d'honneur doivent être satisfaits quand on désavoue. M. de la Rochefoucault ne sauroit m'obliger davantage que de remonter à la source, et de s'informer où, quand, et en présence de qui j'ai parlé de monsieur son fils, il a autant d'intérêt que moi à savoir la vérité de cela : ce sont des affaires pour les uns et pour les autres, et avant que de se charger de grandes haines (comme pareilles choses le mériteroient), il est de la prudence de tâcher à découvrir si le rediseur n'a pas dessein de faire prendre sa querelle. Encore une fois, madame, je vous déclare que je n'ai point du tout parlé de M. de Marcillac depuis mon retour à Paris, et que si je l'avois fait ç'auroit été avec l'estime qu'on doit à son courage; il n'y a personne en France qui puisse rendre de plus assurés témoignages que moi de la valeur du père et de celle du fils : ils ont été blessés en deux occasions où j'avois l'honneur de commander, l'une à Mardick et l'autre à Valenciennes.

Dans ce temps-là, les Espagnols ayant commencé l'infraction de paix, par le brûlement de quelques villages dans le

(1) Voy. l'*Hist. amour.*, dans les *Memoires*, t. II, p. 326 à 370.

Boulonnois et du côté d'Ath, et en prenant des prisonniers, on fit publier à son de trompe, une ordonnance du roi, par laquelle S. M. défendoit à ses sujets d'avoir aucun commerce avec les Espagnols, en conséquence de leur infraction.

Le dernier d'octobre, on mit dans la Bastille, Martel (1), lieutenant général à la mer, pour s'être brouillé avec le comte d'Estrées, vice-amiral, et par là, avoir été cause qu'on n'avoit pas absolument battu les Hollandois dans les combats de cette campagne; et je serai bien aise, en disant le sujet de leur brouillerie, d'apprendre les ordres de la guerre à ceux qui ne les sauront pas.

Martel étoit un vieil officier de mer qui, pour devenir lieutenant général, avoit passé par tous les degrés : il étoit brave, et il savoit la marine, de sorte qu'il lui fut fort fâcheux d'être obligé d'obéir au comte d'Estrées, quand le roi le fit vice-amiral; car bien que celui-ci fût un homme de grande qualité, très-brave, et qu'il eût servi longtemps de lieutenant général dans les armées de terre, Martel ne croyant pas qu'il en sût autant que lui à la mer, avoit eu peine à s'y soumettre. La première chose qui l'obligea de s'en plaindre, fut que le comte d'Estrées lui ayant envoyé un ordre, lui avoit mis : « Il est ordonné au sieur marquis de Martel de faire, etc. » Il vouloit qu'il mît : « M. le marquis de Martel fera, s'il lui plaît, etc. »

Cependant Martel avoit tort, car non-seulement le vice-amiral, qui a une charge, peut mettre « Il est ordonné, » à un lieutenant général qui n'a qu'une commission sous lui, mais même un capitaine de vaisseau, quand il commande comme plus ancien, le peut mettre à son camarade qui le suit. C'est l'ordre de la guerre qui donne toute l'autorité au commandant, sans laquelle il arriveroit mille inconvénients tous les jours.

—Aussitôt que j'étois arrivé à Paris, j'avois cherché des gens

---

(1) En mai 1672, il était commandant de marine à Toulon. Voyez la lettre de madame de Sévigné à sa fille, en date du 13 mai de la même année.

en état de me raccommoder avec le prince de Condé, et personne ne m'avoit semblé plus propre à mon dessein que la duchesse de Longueville, sa sœur, qui avoit beaucoup de crédit auprès de lui. Mademoiselle de Portes, ma bonne amie, fille d'une rare vertu et d'un mérite extraordinaire, m'avoit promis d'obliger la duchesse d'en parler au prince son frère, ce qu'elle fit; et enfin, le 21 novembre, la princesse me manda par mon amie que M. son frère ne me vouloit point pardonner ma prétendue offense, et qu'en lui témoignant beaucoup d'aigreur encore contre moi, il lui avoit dit qu'il ne souffriroit pas que je fusse sur le pavé de Paris en même temps que lui. Ce discours me surprit, et je répondis à mademoiselle de Portes qu'il n'appartenoit qu'au roi de parler ainsi ; elle en convint et me dit encore que madame de Longueville avoit trouvé que cette aigreur, si longue pour si peu de chose, étoit un sentiment bas dans un grand prince, et que c'étoit une espèce de honte aux personnes de leur rang de témoigner une grande colère contre des gens au-dessous d'eux, sans les écraser en même temps.

685. — *Bussy au P. Rapin.*

A Paris, ce 26 octobre 1673.

Je me hâte de vous faire réponse, mon révérend père, pour vous dire que, puisque M. de Basville (1) sera de re-

---

(1) Chrétien-François de Lamoignon, marquis de Basville, fils du premier président et président lui-même au parlement de Paris, né en 1644, mort en 1709. (Voy. Saint-Simon, t. XIII, p, 236.) La terre de Basville, dont il portait le nom, est située dans le département de Seine-et-Oise, auprès de Saint-Chéron-Mont-Couronne. Le château subsiste encore et dans le parc on montre une charmille qui porte le nom de Boileau. — Le poëte était, comme on sait, l'un des grands amis de la famille de Lamoignon, qu'il allait visiter souvent à Basville. Il a même parlé dans une de ses épîtres (VI, 151) de la fon-

tour après la Toussaint, je remettrai mon voyage à ce temps-là ; j'aurai pour le moins autant de plaisir de le voir que lui moi ; car outre son mérite particulier, il est fils de l'homme du monde que j'aime et que j'honore le plus.

Je vous renvoie la lettre du roi comme je l'ai corrigée et même raccourcie ; vous verrez par là combien je défère aux sentiments de M. le premier président et aux vôtres, c'est-à-dire à la raison ; je me sais fort bon gré de me rendre dès que je la découvre ; peu de gens en usent ainsi ; ce n'est pas à mon avis que je voie plus clair que la plupart d'eux ; cela ne vient pas de l'esprit, mon révérend père, cela ne vient que du cœur.

J'envoie présentement cette lettre à M. de Pomponne, avec un petit compliment pour lui. J'attends le succès de ma demande avec une indifférence que je ne tiens que de Dieu, car je serois présomptueux si, après les espérances que mes services me devoient donner et la crainte que je devrois avoir de la continuation de ma mauvaise fortune, je croyois que la tranquillité où je suis vient de moi.

Ce que vous me mandez, que M. de la Rochefoucault doit aller à Basville, me fait ressouvenir d'une lettre que j'écrivis sur son sujet, il y a quelque temps à madame de Thianges, laquelle je n'ai pas vue depuis. Je vous envoie cette lettre, par où vous jugerez si j'entends raison (1).

Ma femme et mes filles vous assurent de leurs services très-humbles ; mademoiselle de Bussy se porte fort bien ; mais elle dit qu'elle aura désormais l'honneur de vous voir, saine ou malade, car vous lui serez bon en quelque état qu'elle soit.

---

taine de la Rachée située à une lieue du château et qui est célèbre dans le pays par la beauté de son eau.

(1) Voy. plus haut, p. 304.

— Dans ce temps-là (1), il m'arriva une affaire avec une demoiselle, qui m'oblige, pour la faire entendre, à reprendre les choses de plus haut.

Il y avoit trois semaines que j'avois fait une promenade avec madame de Montmorency, la marquise d'Aubigny et mademoiselle de Montalais (2) : celle-ci étoit une fille de qualité, assez belle, mais dont l'esprit intrigant lui avoit attiré mille aventures et mille disgrâces ; elle avoit été extrêmement amie de la duchesse de la Vallière lorsqu'elles étoient ensemble filles d'honneur d'Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans ; cette princesse n'avoit rien eu de caché pour elle, de sorte que si elle eût fait un bon usage de la faveur de l'une et de l'amitié de l'autre, elle eût fait une grande fortune ; mais pour mieux faire connoître le caractère de Montalais, et pour faire que ce qui se passa entre elle et moi, en suite de la promenade, ne surprenne point, j'en veux faire un petit conte.

Quelque temps après qu'elle fut chassée par Madame, et mise aux Petites-Angloises du faubourg Saint-Victor, elle m'envoya prier de l'aller voir, et me dit lorsque j'y fus, que Vardes, Corbinelli et elle avoient fait un projet dans lequel il leur falloit un homme pour faire l'amoureux de la reine-mère, qu'ils avoient d'abord proposé la Rochefoucault pour cela, mais qu'enfin ils l'avoient trouvé tout cassé, et qu'ils m'avoient jugé plus propre pour faire ce personnage. Cette proposition me parut si folle, que je lui éclatai de rire au nez, et je lui dis après que je ne savois point du tout jouer la comédie. Elle me répondit qu'il ne falloit que de regarder, et un peu plus d'assiduité ; que la cour que je faisois à cette princesse m'obligeoit de lui en rendre d'ordinaire ; que c'étoit par là seulement qu'on témoignoit son amour à des reines.

---

(1) Tout ce qui suit, jusqu'à la page 317, est tiré du *Supplément aux Mémoires*, t. II, p. 7 et suiv.

(2) Nous en avons déjà parlé plus haut (Voy. t. I, p. 403 et suiv.) ; elle était sœur de madame de Marans, dont parle si souvent madame de Sévigné. C'est à l'anecdote rapportée ici que Bussy faisait allusion dans la lettre adressée à madame de Scudéry le 22 mai 1671. Voy. t. I, p. 407.

Je lui répliquai que j'étois incapable de m'assujettir, que je pourrois bien m'acquitter de ma commission huit ou dix jours durant, mais qu'à la longue je me démentirois, et que je tiendrois la place d'un homme qui les serviroit mieux que moi. Ce fut avec bien de la peine que je pus faire consentir Montalais que je n'entrerois point dans cette folle intrigue.

Mais, pour revenir à notre promenade, il faut savoir que la demoiselle se mit à me faire mille questions à la fois, auxquelles elle répondoit dès que je commençois à lui vouloir répondre: ce que j'avois fait pendant sept ans à la campagne, ce que j'y avois écrit, si j'aimois la chasse, que j'avois été amant aimé d'une dame qu'elle me nomma.

Ces manières folles m'échauffèrent; je voulus me mettre en devoir de justifier la dame, en disant, comme il étoit vrai, que je n'avois pas songé seulement à l'aimer; elle m'empêcha de le dire le prenant d'un ton plus haut pour m'interrompre, et répétant deux ou trois fois la même chose quand la matière lui manquoit. Véritablement, je m'emportai, et je lui dis, quand je m'aperçus qu'elle commençoit à perdre haleine, qu'elle croyoit le mal trop légèrement, et que si j'avois cru toutes les sottises qu'on avoit dit d'elle... Je n'achevai pas, non pas que Montalais m'interrompît; au contraire, son grand silence m'empêcha de continuer, et les dames rompirent cette conversation par d'autres matières.

Il ne me parut point par la suite que Montalais eût rien sur le cœur; elle me reparla de mille choses avec un air d'amitié et me témoigna être bien aise quand je lui dis que je l'irois voir.

Cependant, trois semaines après, il me revint qu'elle s'étoit déchaînée contre moi, et cela ouvertement, en présence de mes meilleurs amis, leur disant qu'elle ne trouveroit jamais une occasion de me nuire qu'elle ne la prît avec la plus grande chaleur du monde.

D'abord, je fis dessein de lui envoyer un de mes amis pour la menacer le plus honnêtement qu'il se pourroit, et puis je résolus de lui envoyer une espèce de bravo obscur; enfin, je m'en tins à la résolution de lui envoyer, comme venant de la poste, ce billet non signé et écrit d'une autre main que la mienne :

Pour mademoiselle de Montalais.

« Une personne de qualité a eu avis que vous parliez mal d'elle dans le monde; elle vous prie de ne le plus faire, vous promettant aussi de ne pas nommer votre nom, et ce qui l'obligera le plus, c'est qu'en cas que la prière qu'elle vous fait aujourd'hui ne fasse aucun effet, elle veut être en état de se pouvoir venger de vous, sans qu'on la puisse convaincre de l'avoir fait. »

Montalais reçut ce billet le soir en revenant de la ville en son logis, et le lendemain matin, elle alla le porter à madame de Montmorency, lui disant qu'elle voyoit bien qu'il étoit de moi, et qu'elle la prioit de me faire faire mille honnêtetés de sa part. Je n'en fis pas grand cas, connoissant le motif qui me les attiroit, mais je lui tins aussi la parole que je lui avois donnée de n'en point parler.

Deux jours après, j'allai voir madame de Thianges. Après nous être épuisés de nouvelles, elle me demanda s'il étoit vrai que madame de la Baume et moi fussions bons amis: je lui dis qu'elle m'avoit fait faire des honnêtetés auxquelles j'avois répondu de même, et que j'étois revenu à Paris ami de tout le monde; elle me dit que j'avois raison, et que cependant on l'avoit assurée que parlant, il n'y a pas longtemps du passage du Rhin à Tollvits, j'avois extrêmement loué son frère et fort blâmé Marcillac. Je lui répondis qu'il ne tenoit qu'à moi de lui faire ma cour de la moitié du conte en lui niant l'autre, mais que je ne mentois jamais, et que je n'avois pas dit un mot du passage du Rhin ni de ces messieurs depuis que j'étois à Paris; que cela, inventé d'un bout à l'autre, ne pouvoit venir que de Montalais, dont je lui contai l'histoire. Elle me témoigna être désabusée, et m'ayant prié de ne point parler de ce qu'elle m'avoit dit, nous finîmes notre conversation par mille assurances d'amitié que nous nous donnâmes. (1).

—Le 20 octobre, j'allai dîner avec le comte de Gramont, mon

---

1) Ce paragraphe est en partie une répétition de ce qui se trouve plus haut, p. 303.

ancien ami ; il me fit mille contes, mais comme l'agrément de cela consiste plus en sa figure et en son accent gascon que dans les choses mêmes, quoiqu'il y eût de l'esprit, je me contenterai de rapporter de quelle manière il avoit trouvé moyen de parler de moi au roi, il y avoit un mois ou six semaines. Il me dit donc qu'ayant reçu, il y a quelque temps, une de mes lettres sur la mort de son beau-frère, milord Hamilton (1), il se mit dans la tête de nommer mon nom au roi, pour tâcher à découvrir comment il prendroit la chose ; qu'un matin parlant à Pellisson de l'Académie Françoise en sa présence, et lui (le roi) disant qu'il y vouloit aller une fois l'hiver prochain, le comte de Gramont lui dit que la première fois qu'on y alloit, quand on étoit de ce corps, comme étoit S. M., il falloit y faire une harangue. Le roi lui répondit en riant que ce seroit donc lui qui la composeroit. — « Je ne serois pas aussi embarrassé que vous pensez, Sire, lui répliqua le comte ; quand M. de Bussy fit la sienne, il commença par : Messieurs, si j'étois à la tête de la cavalerie ; il faudroit que V. M. dit : Si j'étois à la tête de mon armée. » Cela fit rire le roi, et dans la suite de la conversation, S. M. me nomma comme si de rien n'avoit été.

Personne ne savoit mieux prendre son temps que le comte de Gramont, pour rendre un bon office ou pour donner un ridicule à quelqu'un ; c'est ce qui faisoit qu'il étoit un fort bon ami, mais un ennemi terrible.

Sur la fin de notre repas, s'échauffant d'amitié pour moi : « Savez-vous bien, mon ami Bussy, me dit-il, que je veux vous faire revenir à la cour ? » Cela nous ayant tous fait rire : « Oui, parle sang-Dieu, ajouta-t-il, se tournant à deux femmes de nos amis qui dînoient avec nous et me montrant, je ferai revenir cet homme. — Je n'en doute pas, lui dis-je ; il est bien plus aisé de sortir d'une affaire de la nature dont est la mienne et qui a duré aussi longtemps, par un ami qui est en possession de badiner auprès du roi aussi agréablement que vous faites, que par le sérieux d'un ministre. » Et après quelques autres discours, nous nous séparâmes.

Le 30 octobre, je m'en allai à Basville, chez le premier pré-

---

(1) Voy. p. 210, lettre n° 270.

sident, d'où je revins quatre jours après. Le lendemain de mon retour, j'allai au logis de Dufresnoy, premier commis de Louvois, savoir si madame de Lamoresan, sa belle-sœur, étoit arrivée; j'avois impatience de la revoir et d'en recevoir toutes les amitiés à quoi le soin qu'elle avoit eu de m'écrire assez régulièrement trois ans durant me devoit faire attendre. Je la trouvai avec le duc de Bouillon et la femme d'un capitaine aux gardes; je fus surpris d'abord de la froide réception qu'elle me fit, mais je le fus bien davantage quand je remarquai que, pendant une grosse heure que je fus avec elle, elle ne me dit que deux ou trois mots d'un ton rude et sans me regarder. Cela me parut si extravagant, que je n'en cherchai point de raison le reste du jour; cependant, le lendemain, je crus en avoir trouvé quelques-unes : la première, que Louvois ou son père, l'archevêque de Reims, ayant su le commerce de madame de Lamoresan et de moi, lui avoit témoigné ne le pas approuver; l'autre, que le duc de Bouillon, neveu du maréchal de Turenne, étant chez elle et pour le moins de ses amis, elle lui avoit voulu faire sa cour des froideurs qu'elle avoit eues pour moi: mais la raison qui me parut la plus assurée de ce changement étoit une vanité insupportable, que les égards extraordinaires que mademoiselle d'Orléans avoit pour elle lui avoient donnée, exemple qui avoit été suivi par tout ce qu'il y avoit de grands seigneurs à la cour et qui lui avoit fait tourner la tête; et sur cela on ne sauroit assez admirer l'usage de la cour de France qui non-seulement fait rendre des devoirs par les courtisans aux gens qui ont du crédit, mais encore aux parents de ceux qui sont avec eux. Louvois paroissoit tenir auprès du roi par la guerre, à cause de sa charge, et par l'amour, à cause des liaisons qu'il avoit avec madame de Montespan; tout le monde faisoit à qui mieux mieux des bassesses devant madame de Lamoresan, parce qu'elle étoit sœur de madame Dufresnoy, maîtresse de Louvois. Je le pardonnois à des capitaines d'infanterie, et même de cavalerie, mais non à mademoiselle d'Orléans, qui devoit avoir honte de faire comme eux, pour une personne qui ne pouvoit lui faire ni bien ni mal.

Deux jours après, je priai Mérille, valet de chambre de M. le

duc d'Orléans, que je le pusse voir; il me vint trouver, et je lui fis plainte de cette femme, parce qu'il étoit assez de ses amis, et qu'il m'en avoit parlé à mon arrivée à Paris. Il me dit qu'assurément elle avoit appréhendé que je ne la voulusse employer auprès de sa sœur pour mettre Louvois dans mes intérêts; qu'il pouvoit bien encore entrer dans cette conduite quelque sacrifice au duc de Bouillon, comme neveu du maréchal de Turenne; que tout cela n'empêchoit pas qu'elle ne fût folle d'en avoir usé ainsi, mais que les honneurs que les plus grands seigneurs de la cour lui rendoient lui faisoient perdre l'esprit; qu'il la verroit et sa sœur, pour savoir d'elles la raison de ce procédé, et qu'il m'en rendroit réponse.

Le lendemain, je reçus ce billet de Mérille :

« Tout ce que je vous puis dire, monsieur, sur le compte de madame de Lamoresan, c'est que je ne fais nul doute que la tête ne lui ait tourné; je la trouve si remplie de chimères et de visions de grandeurs imaginaires, qu'elle n'est plus capable d'aucun commerce avec ses vieux amis : à moins qu'on ne soit prince, cardinal, duc ou maréchal de France, on ne la peut plus voir. Je crois même qu'elle ne parle plus aux comtes ni aux marquis qu'en cachette; pour moi qui ne suis rien de tout cela, je n'ose plus paroître devant elle. Je ne sais pas si elle y perd, mais je sais bien que je n'y perds rien : de tels cœurs que celui-là ne conviennent pas au mien, car j'aime que les honneurs ne changent pas les mœurs. Je pense monsieur, que vous ne vous souciez guère de la perte de semblables amies. »

Deux jours après, madame de Lamoresan vint chez moi pour me dire le chagrin où elle étoit de ne m'avoir point connu, sur ce qu'un laquais lui avoit dit, quand j'avois demandé à la voir, que c'étoit M. le comte du Plessis, et que cela avoit été cause de toutes les plaintes que j'avois faites d'elle. Je connus effectivement qu'elle avoit été trompée, et comme toutes ces incivilités avoient été adressées à un autre qu'à moi, je n'y pris point de part. Elle me donna une lettre qu'elle m'avoit écrite en cas qu'elle ne m'eût pas trouvé (1), et me pria de l'al-

(1) Voy. cette lettre plus loin, p. 318, n° 688.

ler voir le lendemain. J'allai donc la voir comme je lui avois promis; le Fresnoy et sa femme s'y trouvoient, et la conversation se passa à rire de la méprise de madame de Lamoresan et à nous renouveler des assurances d'amitié. Comme j'y fus jusqu'à l'entrée de la nuit, il y vint beaucoup de gens, et entre autres, mesdames de la Baume et de Louvois; j'en sortis bientôt après, ne pouvant soutenir la présence de gens que j'aimois si peu.

— Madame de Scudéry, m'étant venue voir, me dit entre autres nouvelles, qu'il y avoit deux ou trois jours que le duc de Montausier parlant à Vineuil (1) de Despréaux, lui avoit dit que c'étoit un pendard qui avoit choqué mille gens dans ses satires, mais qu'à la vérité jamais un homme n'avoit fait de plus beaux vers que lui, et qu'il le falloit envoyer aux galères avec une couronne de lauriers sur la tête ; que Vineuil avoit redit cela, que Despréaux, qui l'avoit su, l'avoit menacé de s'en venger, disant qu'il avoit vingt rimes en écrit, toutes plus fortes les unes que les autres.

Elle me dit encore que le duc d'Orléans avoit perdu cent mille écus au jeu la campagne dernière, contre Dangeau, Langlée et quelques autres, et n'ayant point d'argent, avoit commandé à Mérille, un de ses premiers valets de chambre, de vendre sa vaisselle d'or, son balustre d'argent et quelques-unes de ses pierreries pour payer ces gens-là; que Mérille sachant avec quel chagrin M. le duc se défaisoit de tout cela, avoit, sans lui en rien dire, ruiné ses parents et amis pour trouver de l'argent à emprunter; qu'il avoit trouvé cinquante mille écus, qu'il avoit donnés à Dangeau et Langlée sur et tant moins; qu'il avoit rapporté à Monsieur tous ses meubles; que cette action lui avoit attiré une grande amitié de son maître et l'estime de tout le monde.

— Le comte de Limoges, revenant de Saint-Germain, me dit qu'il avoit donné au comte de Vivonne la lettre que je lui avois écrite; que celui-ci avoit fait mille protestations d'amitié pour moi et que rien au monde ne me le feroit jamais

(1) Voy. sur lui l'*Histoire amoureuse des Gaules*, passim.

perdre; cependant, c'étoit un ami fort irrégulier, et il est si extraordinaire d'ailleurs qu'il n'y avoit point d'exemples dans les siècles passés de manières semblables à la sienne.

Le roi, après l'amour qu'il avoit eu pour la Vallière, en avoit un bien plus grand pour Louise de Rochechouart, dame de Montespan, sœur de Vivonne; et il faut dire la vérité, jamais femme ne mérita si bien l'attachement d'un grand prince par sa beauté, par l'agrément de son esprit et par la grandeur de son âme.

Les frères les plus délicats sur l'honneur sont ravis quand pareille fortune s'adresse à leur sœur et particulièrement quand ils n'y ont rien contribué. Vivonne, non-seulement n'en fut point aise, même il en témoigna du chagrin, soit qu'il crût sans raison que les passions des rois font honte aux familles comme les passions des particuliers, soit qu'il craignît que le monde ne crût que les dignités qu'il auroit ne lui vinssent par la faveur. Cependant il perdoit par ce caprice, non-seulement le fruit de l'amour du roi pour sa sœur et d'une grande blessure qu'il avoit eue au passage du Rhin, mais il recevoit encore tous les jours mille dégoûts dans la fonction de sa charge de général des galères.

— Dans ce temps-là, le chevalier de Grémonville (1), ci-devant envoyé auprès de l'empereur, reçut de Vienne la copie d'un opéra que l'empereur venoit de faire jouer, et dont il avoit fait toute la musique, car c'étoit là son grand talent. Un Italien en avoit fait le sujet; il introduisoit deux génies : l'un

---

(1) C'est probablement le fils de Nicolas Bretel, sieur de Grémonville, président au parlement de Rouen et qui fut chargé de diverses négociations à Venise, de 1643 à 1647, puis à Rome. Les manuscrits de ces ambassades sont conservés à la Bibliothèque impériale. Il y a plusieurs lettres écrites par lui à l'abbé Boulliau dans le Supplément fr. n° 981. — Le chevalier, ou pour mieux dire le commandeur de Grémonville, fut envoyé comme ambassadeur à Vienne en 1671. Un extrait de sa négociation est aussi dans les manuscrits du même établissement. — M. Mignet a publié une partie de sa correspondance dans les *Négociations relatives à la guerre de la succession d'Espagne*. Cf. *Remarques sur les Discours ducomman deur de Grémonville, faits au conseil d'État de Sa Majesté impériale*, la Haye, 1673, in-12.

Genio buono, qui étoit l'Empereur ne prenant jamais que le bon parti; l'autre, *Genio cattivo* qui étoit le François, s'attirant toujours de méchantes affaires. Le roi fut choqué de l'insolence de cet Italien et commanda quelque temps après à Despréaux d'y répondre.

686. — *Pomponne à Bussy.*

A Laon, ce 4 novembre 1673.

Monsieur, le foible service que j'ai tâché de vous rendre, ne méritoit pas la manière dont vous me témoignez que vous l'avez reçu; et vous deviez me laisser la satisfaction d'avoir fait une action que vous désiriez, sans y mêler un compliment que je n'avois point attendu. Je m'acquitte aujourd'hui seulement du compte que je vous dois de la lettre que vous m'avez envoyée et que j'ai eu l'honneur de remettre entre les mains du roi. Soyez assuré, monsieur, du plaisir que je trouverai toujours à vous témoigner par mes services la vérité avec laquelle je suis, etc.

687. — *Bussy à la maréchale de Villeroi* (1).

Ce samedi, 19 novembre 1673.

Je vous envoie l'histoire du Grand-Mogol, madame; vous y verrez des choses curieuses. Je serai bien aise qu'elles vous divertissent; et je n'en doute pas, car les voyages donnent du plaisir : et c'est pour cela que je

(1) Madeleine de Créqui, seconde fille de Charles, duc de Lesdiguières. Elle mourut le 31 janvier 1675.

voudrois bien vous faire voir du pays, mais j'en voudrois voir en même temps que vous. Faites-moi donc la grâce, madame, de m'envoyer l'histoire de Perse, comme vous me l'avez promis.

688. — *Madame de Lamoresan à Bussy.*

A Paris, ce 28 novembre 1673.

J'ai été bien surprise, monsieur, d'apprendre que vous vous plaigniez de moi sur la manière dont j'avois reçu votre dernière visite (1). Peut-être ne croirez-vous pas ce que je m'en vais vous dire, mais assurément je n'eus point l'honneur de vous connoître. Le laquais, qui vous vint annoncer, vous nomma le comte du Plessis; cela, avec ce qu'il me parut que vous ne me connoissiez pas aussi en entrant dans ma chambre et que je vous voyois à contre-jour, m'empêcha absolument de vous reconnoître. J'avoue que vous deviez en être surpris; mais n'ai-je pas raison de me plaindre de vous de n'avoir pas dit un mot qui eût pu me tirer de l'erreur, car j'aurois reconnu votre esprit bien mieux que votre visage? M. de Bouillon vous méconnut comme moi, et quand vous fûtes sorti, nous cherchâmes une heure qui pouvoit être ce comte du Plessis, sans le pouvoir deviner. Mais ce qui est plaisant, c'est que dans le même temps que je vous recevois si mal, j'avois envoyé un laquais chez vous vous faire des reproches de ma part d'être si longtemps sans me voir. J'ai conté cette aventure à M. et à Mme de Louvois qui en ont fort ri. Revenez vite, monsieur, car je veux réparer ma sottise : je ne puis être plus longtemps mal avec

(1) Voy. plus haut, p. 313.

vous et souffrir que vous puissiez me soupçonner d'avoir été aussi ridicule que je l'aurois été, si j'avois reçu M. de Bussy comme un M. du Plessis dont je n'ai jamais ouï parler.

689. — *Bussy au comte de Vivonne.*

A Paris, ce 29 novembre 1673.

J'allai hier chez vous, monsieur, pour vous dire adieu. Vous veniez de partir pour Saint-Germain. Je voulois vous supplier encore de faire revivre notre ancienne amitié qui me paroît comme morte de votre part, car ma fortune a été si déplorable que c'étoit à vous à prendre un peu de soin de moi. Ce n'a pas été un de mes moindres chagrins que vous ne l'ayez pas fait; car comme je vous aime toujours sincèrement, je ne trouvois beau ni pour vous ni pour moi que vous m'eussiez abandonné. Ne m'oubliez donc plus à l'avenir, je vous en supplie; je le mérite moins à votre égard qu'à celui de qui que ce soit au monde.

690. — *Bussy au duc de Montausier.*

A Paris, ce 30 novembre 1673.

Je n'ai su obtenir du roi un plus long séjour à Paris, monsieur; je pars demain avec ma résignation ordinaire aux volontés de Sa Majesté. Vous m'avouerez que j'en ai besoin pour supporter une disgrâce aussi dure et aussi opiniâtre qu'est la mienne. Ces réflexions ne m'ont jamais obligé à murmurer contre mon maître, et c'est une grâce que j'ai à rendre à Dieu; car s'il ne m'avoit assisté, et qu'il m'eût laissé la sensibilité naturelle que j'ai pour tous les

maux qu'on me fait, ceux que j'ai soufferts depuis huit ans m'auroient enfin porté au désespoir. J'espère qu'il me continuera le même secours dont il m'a soutenu ou qu'il changera le cœur du roi. Quoi qu'il fasse de moi, monsieur, je vous aimerai toute ma vie et je vous estimerai plus qu'homme du monde.

Le premier de décembre, mes affaires étant fort peu avancées au parlement, et moins encore au conseil, et les deux mois que le roi m'avoit donnés finissant le quinze de celui-ci, je résolus de demander à S. M. une prolongation, et pour cet effet je lui écrivis :

691. — *Bussy à Pomponne.*

En lui envoyant une lettre pour le roi (1).

A Paris, ce 2 décembre 1673.

Monsieur, la générosité et la franchise, avec lesquelles vous me fîtes l'honneur de m'offrir dernièrement de présenter mes très-humbles prières au roi, m'obligent encore aujourd'hui de m'adresser à vous. Je balancerois un peu davantage pour ne pas abuser de vos honnêtetés, si ce que je demande ne me paroissoit le plus juste du monde, et si je n'avois une entière confiance en la bonté du roi. Faites-moi donc la grâce, monsieur, d'appuyer mes raisons auprès de Sa Majesté et de croire que vous ne ferez jamais plaisir à personne qui soit avec plus de reconnoissance que moi votre, etc.

---

(1) Voy. cette lettre à l'Appendice.

692. — *Bussy à la comtesse de Guiche.*

A Paris, ce 6 décembre 1673.

Je ne vous saurois bien dire, madame, la part que je prends à la douleur que vous avez de la mort de M. votre mari (1). Ma philosophie m'a rendu assez insensible à mes propres malheurs; mais je ne me suis pas encore étudié à supporter ceux des personnes que j'aime autant que vous. Je vous assure, madame, que votre affliction me touche à un point que j'aurois besoin qu'on m'en consolât, et que tout ce que je vous puis dire, c'est que si Dieu ne vous

---

(1) Le comte de Guiche était mort le 29 novembre à Kreuznach, à 36 ans, sans laisser de postérité. Madame de Sévigné, dans une lettre qu'elle écrivit à sa fille, le 8 décembre, donne de longs détails sur la manière dont cette mort fut reçue par la famille du comte. « Madame de Monaco (sœur du comte) est inconsolable. Madame de Louvigny (sa belle-sœur) l'est aussi, mais c'est par la raison qu'elle n'est point affligée. N'admirez-vous point le bonheur de cette dernière? La voilà dans un moment duchesse de Gramont. La chancelière (grand'mère de la comtesse) est transportée de joie. La comtesse de Guiche fait fort bien; elle pleure quand on lui conte les honnêtetés et les excuses que son mari lui a faites en mourant. Elle dit : « Il étoit aimable, je » l'aurois aimé passionément s'il m'avoit un peu aimée; j'ai souffert » ses mépris avec douleur. Sa mort me touche et me fait pitié. J'es- » pérois toujours qu'il changeroit de sentiments pour moi. » Voilà qui est vrai, il n'y a point là de comédie. Madame de Verneuil (mère de la comtesse) en est véritablement touchée. » — C'était le P. Bourdaloue que l'on avait chargé d'apprendre au maréchal de Gramont la mort de son fils. « Il étoit, dit madame de Sévigné, comme un homme condamné. Le roi lui a écrit; personne ne le voit. » Cette grande douleur dura peu. Le 25 décembre la marquise écrit encore à sa fille : « Hélas! nous n'y pensons plus ici à cette mort, pas même le maréchal qui a repris le soin de faire sa cour. Il n'y a plus que la maréchale qui se meurt de douleur. »

La comtesse de Guiche se remaria, en 1681, avec le duc du Lude.

soutient en cette malheureuse rencontre, l'esprit humain ne le fera pas; mais j'ai grande espérance en votre vertu.

693. — *Bussy à la marquise de Villeroi.*

A Paris, ce 8 décembre 1673.

Je n'ai jamais été plus content de mon *cœur* que je le suis aujourd'hui, madame. J'aurai grand soin de le tenir toujours éveillé, car je n'aime point les cœurs endormis. Je n'ai garde de manquer à me trouver demain de bonne heure chez vous, avant que les visites vous viennent, car étant parti pour le public, je prends grand soin de me cacher.

694. — *La marquise de Villeroi à Bussy.*

A Paris, ce 8 décembre 1673.

Vous me faites un grand plaisir, monsieur, de m'apprendre que vous êtes parti pour tout le monde, hors pour trois ou quatre de vos amies, et que je suis du petit nombre. Je veux en profiter tant que je serai à Paris auprès de M. le maréchal de Villeroi qui a la goutte. Venez me voir demain, vous y trouverez deux de vos bonnes amies. J'arrivai hier au soir fort tard à Saint-Germain, et je vous écris aujourd'hui avant huit heures. Vous auriez tort de m'accuser de paresse; aussi suis-je de tous vos *cœurs* celui qui est le plus éveillé, quand il est question de paroître la plus empressée de vos amies.

La lettre que j'avois écrite à madame de Thianges (1) en intention qu'elle la fît voir au duc de la Rochefoucault et que

(1) Voy. plus haut, p. 304, n° 684.

cela m'attirât quelque honnêteté de sa part, ne m'ayant rien attiré, je priai ma cousine de Sévigné d'employer sa bonne amie madame de la Fayette auprès de ce duc, pour lui faire consentir que nous nous vissions. Madame de Sévigné s'en chargea, et quatre ou cinq jours après, elle me dit que le duc de la Rochefoucault avoit répondu à son amie que, puisqu'avant que nous fussions brouillés, nous ne nous voyions pas les uns chez les autres et que nous nous contentions de vivre ensemble honnêtement quand nous nous rencontrions, une plus grande liaison n'étoit pas nécessaire; que pour lui il seroit très-aise de me rencontrer souvent et qu'il se cloueroit volontiers où je serois (ce furent ses propres termes). Cette réponse me fit juger que j'aurois toujours à craindre ce côté-là et que je ne devois espérer de soutien que de la bonté du roi.

Trois jours après, ayant appris que madame Scarron servoit sur mon sujet la haine des la Rochefoucault, j'écrivis cette lettre à madame de Sévigné :

695. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Paris, ce 13 décembre 1673.

Vous pouvez vous souvenir, madame, de la conversation que nous eûmes l'autre jour; elle fut presque toute sur les gens qui pouvoient traverser mon retour, et quoique je pense que nous les ayons tous nommés, je ne crois pas que nous ayons parlé des voies dont ils se servent pour me nuire; cependant j'en ai découvert quelques-unes depuis que je ne vous ai vue, et l'on m'a assuré entre autres que madame Scarron en étoit une.

Je ne l'ai pas cru au point de n'en pas douter un peu; car bien que je sache qu'elle est amie de personnes qui ne m'aiment pas, je sais qu'elle est encore plus amie de la raison, et il ne m'en paroît pas à persécuter, par complaisance seulement, un homme de qualité qui n'est pas

sans mérite, accablé de disgrâces. Je sais bien que les gens d'honneur entrent et doivent entrer dans les ressentiments de leurs amis, mais quand ces ressentiments sont ou trop aigres ou poussés trop loin, il est (ce me semble) de la prudence de ceux qui agissent de sang-froid de modérer la passion de leurs amis et de leur faire entendre raison. La politique conseille ce que je vous dis, madame, et l'expérience apprend à ne pas croire que les choses soient toujours en même état. On l'a vu en moi, car enfin quand je sortis de la Bastille, ma liberté surprit tout le monde; le roi a commencé à me faire de petites grâces sur mon retour dans un temps où personne ne les attendoit, et sa bonté et ma patience me feront tôt ou tard recevoir de plus grandes faveurs. Il n'en faut pas douter, madame, les disgrâces ont leurs bornes comme les prospérités.

Ne trouvez-vous donc pas qu'il est de la politique de ne pas outrer les haines et de ne pas désespérer les gens? Mais quand on se flatteroit assez pour croire que le roi ne se radouciroit jamais pour moi, où est l'humanité? où est le christianisme? Je connois assez les courtisans, madame, pour savoir que ces sentiments sont bien foibles en eux, et moi-même, avant mes malheurs, je ne les avois guère; mais je sais la générosité de madame Scarron, son honnêteté et sa vertu, et je suis persuadé que la corruption de la cour ne la gâtera jamais. Si je ne croyois ceci, je ne vous le dirois pas, car je ne suis point flatteur, et même je ne vous supplierois pas, comme je le fais, madame, de lui parler sur ce sujet. C'est l'estime que j'ai pour elle qui me fait souhaiter de lui être obligé et croire qu'elle n'y aura point de répugnance. Si elle craint l'amitié des malheureux, elle ne fera rien pour avoir la mienne; mais si l'amitié de l'homme du monde le plus reconnoissant (et à qui il ne manquoit que de la mauvaise fortune pour avoir assez de vertu) lui est considérable, elle voudra bien me faire plaisir.

Deux jours après que j'eus écrit cette lettre, je reçus ce billet de madame de Sévigné :

696. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 15 décembre 1673.

Je fis voir hier soir à madame Scarron la lettre que vous m'avez écrite. Elle me dit n'avoir jamais entendu nommer votre nom en mauvaise part. Du reste, elle a très-bien reçu votre civilité. Elle ne trouvera jamais occasion de vous servir qu'elle ne le fasse. Elle connoît votre mérite et plaint vos malheurs.

697. —*La marquise de Villeroi à Bussy.*

A Paris, ce 15 décembre 1673.

Je suis au désespoir, monsieur, d'être obligée de partir pour Saint-Germain sans vous dire adieu. Je veux espérer de vous retrouver encore à Paris quand j'y retournerai. Souvenez-vous de moi, et ne dites pas comme la plupart de vous autres messieurs : malheur pour les absents. Vous auriez grand tort, car je suis très-sincèrement votre amie; votre *cœur* vous en fera souvenir, et s'il se passe quelque chose de nouveau en ce pays-ci, il aura grand soin de vous l'apprendre.

698. — *Bussy à la marquise de Villeroi.*

A Paris, ce 15 décembre 1673.

Si vous m'eussiez mandé, madame, que vous alliez partir, j'y aurois couru, et je n'aurois pas lieu de me plaindre

de vous de m'avoir ôté le plaisir de vous voir peut-être pour longtemps, car je crois que je serai plus tôt en Bourgogne que vous ne serez à Paris. Du reste, c'est à moi à craindre le malheur des absents, on les oublie plus facilement où vous êtes que dans la solitude; mais j'ai si bonne opinion de mon *cœur* que je me fie bien à lui de me faire souvenir de vous.

Le lendemain, étant allé au Luxembourg rendre mes devoirs à mademoiselle d'Orléans, je la trouvai montant en carrosse pour aller à Saint-Germain. Elle me dit qu'elle eût bien voulu me parler sur mes affaires. Je lui répondis que je la suivrois volontiers, si j'avois permission d'aller à la cour, et que j'avois aussi une très-grande envie d'avoir l'honneur de l'entretenir. Elle me commanda de lui écrire, et je le fis ainsi dès le soir même :

699. — *Bussy à mademoiselle de Montpensier.*

A Paris, ce 16 décembre 1673.

La part que Votre Altesse Royale m'a toujours témoigné prendre en ce qui me touchoit, Mademoiselle, m'obligeoit, en lui allant rendre mes très-humbles respects, de lui dire l'état de mes affaires de la cour.

Après un an de prison, après la démission de ma charge et sept années d'exil, le roi m'a permis de venir ici pour trois semaines travailler à mes affaires domestiques, et ce temps ne m'ayant pas suffi, Sa Majesté l'a prolongé encore de deux mois. Je vous assure, Mademoiselle, que ces petites grâces m'ont fait oublier tous mes maux passés. J'espère enfin que la longueur de ses châtiments et la manière dont je les ai reçus m'attireront sa clémence, et que Dieu, qui a soin de sa gloire, lui inspi-

rera un jour quelque bonté pour un sujet qui l'a bien servi toute sa vie, qui est encore en état de le faire mieux qu'il ne l'a jamais fait; mais ce qui est bien plus considérable, qui a toujours eu pour la personne de Sa Majesté un zèle et une admiration extraordinaires. Vous savez, Mademoiselle, que si les damnés pouvoient aimer et louer Dieu dans l'enfer, et ne point murmurer contre lui de leurs peines, il leur feroit miséricorde. Il y a plus de huit ans que je suis dans la disgrâce du roi, c'est-à-dire dans l'enfer de ce monde. J'ai souffert une étroite prison, j'ai perdu toutes mes espérances en me défaisant de ma charge, et il y a sept ans que je suis exilé. Cependant, Mademoiselle, il ne m'est jamais échappé un mot que je fusse fâché que le roi eût ouï; et après avoir mangé une partie de mon bien à son service, je voudrois qu'il m'en eût coûté le reste, et qu'il sût ce que j'ai dans le cœur pour lui, comment j'ai toujours parlé de Sa Majesté, et même ce que j'en ai écrit. Je ne l'ai pas fait pour me faire sortir de mes malheurs, car je n'ai pas dessein qu'on le voie tant que j'y serai. Si je meurs en disgrâce, on verra que je méritois que le roi, après avoir satisfait les gens qui se plaignoient de moi, récompensât mes services et les sentiments de tendresse et de vénération que j'avois eus pour lui.

Je ne me suis pas retenu, Mademoiselle, en vous traitant ce chapitre; je sais combien l'on vous fait sa cour quand on vous témoigne un profond respect et une grande amitié pour le roi, et que je ne vous déplairai pas davantage quand je protesterai à Votre Altesse Royale qu'elle n'a pas un serviteur qui lui soit plus acquis que moi.

Le lendemain du jour que j'écrivis cette lettre, je l'envoyai à Saint-Germain et je donnai charge en même temps à celui qui la portoit de savoir de Pomponne, s'il avoit présenté ma

lettre au roi et quelle réponse il avoit à m'en rendre. — Voici ce qu'il m'écrivit :

700. — *Pomponne à Bussy.*

A Saint-Germain, ce 17 décembre 1673.

J'aurois attendu jusqu'à cette heure que la même personne qui m'avoit apporté votre lettre, en vînt quérir la réponse, qui étoit que je m'étois acquitté de la commission que vous m'aviez donnée, mais que je n'y avois pas réussi comme je l'aurois souhaité. Le roi n'a point voulu continuer le temps qu'il vous avoit permis de demeurer à Paris. Ainsi il ne me reste qu'à vous assurer que n'ayant pas été assez heureux pour vous rendre dans cette occasion ce que vous en aviez désiré, j'embrasserai avec plaisir toutes celles qui me donneront lieu de vous faire paroître la vérité avec laquelle je suis, etc.

Ce refus me toucha d'autant plus que je ne m'y attendois pas. Il m'avoit semblé que le roi avoit plus de douceur pour moi qu'à l'ordinaire, et la justesse qui me paroissoit dans ma demande m'empêchoit de douter que S. M. ne me l'accordât. D'ailleurs, il falloit que je laissasse des affaires de conséquence imparfaites, c'est-à-dire quasi perdues; de sorte que je fus dans de grands embarras, à savoir si je me mettrois au hasard de déplaire au roi en demeurant à Paris, ou si je perdrois une partie de mon bien en obéissant. Enfin, je crus que si je me cachois si bien qu'on ne me vît pas, ce seroit comme si j'étois parti. Je le fis donc après avoir dit adieu aux secrétaires d'État et à tous mes amis à la réserve du duc de Saint-Aignan, à qui je ne me cachois pas.

701. — *Bussy à madame de Puisieux* (1).

A Paris, ce 18 décembre 1673.

Il me revient de tant d'endroits que vous m'aimez, madame, et que vous m'en voulez donner des marques aux occasions, que si je suivois l'impétuosité de ma reconnoissance, j'irois me montrer partout pour dire combien je vous aime, combien je vous honore, et l'obligation que je vous ai. Mais comme le grand air m'est contraire ici, et qu'il faut m'y tenir clos et couvert, c'est-à-dire que ma permission pour être ici est finie, trouvez bon que je vous assure par cette lettre, que vous n'avez jamais eu un serviteur plus passionné que moi, et que ceux qui vous ont le plus d'obligation ne vous peuvent aimer plus que je fais.

702. — *Madame de Puisieux à Bussy.*

A Paris, ce 19 décembre 1673.

Je suis bâtie d'une certaine façon que je compte pour fort peu de chose la bonne volonté quand elle n'est pas accompagnée d'effets. Voilà comme je suis pour vous, monsieur; mais je n'épargnerai ni peines ni soins pour tâcher de vous témoigner combien je fais cas de votre amitié. Je croyois vous aller voir ce soir sur la brune, mais ma fille est malade, et je ne puis la quitter. Ne pourriez-vous

(1) Charlotte, fille de Jean d'Estampes, seigneur de Valançay, seconde femme de Pierre Brulart, marquis de Silleri et de Puisieux, secrétaire d'État, morte le 8 septembre 1677, à 80 ans. Il en est souvent question dans la correspondance de madame de Sévigné.

point venir ici demain en bonne fortune, la nuit, sans flambeau, c'est-à-dire entre huit et neuf heures du soir, pour ne trouver personne; j'ai des choses de conséquence à vous dire, etc.

703. — *Bussy à mademoiselle d'Armentières.*

A Paris, ce 28 décembre 1673.

Quand je serois en Bourgogne, mademoiselle, nous n'aurions ce me semble, guère moins de commerce que nous n'en avons. C'est la facilité qui nous fait relâcher, et je crois, si cela continue, que je serai obligé de m'en retourner à Bussy pour recevoir plus souvent des marques de votre souvenir. Depuis le retour du marquis de Villeroi, sa femme en est si occupée que je n'entends plus parler d'elle. Je n'avois pourtant point encore ouï dire que quand on avoit un mari, on n'avoit plus affaire de son *cœur*.

Les derniers jours de l'année, on eut nouvelle que le duc de Luxembourg étoit embarrassé pour sa retraite. Il avoit quinze à seize mille hommes des meilleures troupes de France, et le prince d'Orange et Monterey, qui en avoient quarante mille, le tenoient comme assiégé sous le bastion de Maëstricht. — On envoya des ordres à toutes les troupes qui étoient le moins éloignées, et le prince de Condé, sous lequel on envoya le maréchal de Turenne, fut commandé pour aller avec cette armée dégager le duc de Luxembourg.

Je crus que c'étoit une occasion propre pour offrir mes services au roi, et que si S. M. découvroit ensuite que je fusse à Paris après sa défense, elle me pardonneroit volontiers, voyant que j'abandonnois sans peine mes affaires dès qu'il étoit question de la servir. Je lui écrivis donc une lettre

comme de Bussy, le 31 décembre 1673, et je l'adressai à Pomponne.

704.—*Bussy à M. de Pomponne.*

En lui envoyant une lettre pour le roi (1).

A Bussy, ce 31 décembre 1673.

Je n'ai pu apprendre, monsieur, le dessein qu'a le roi de faire marcher des troupes en Flandre, sans offrir mes très-humbles services à Sa Majesté. Si j'avois quelque chose de plus précieux que ma vie, je vous assure que je ne balancerois pas à la lui présenter. Cependant, monsieur, il y a huit ans passés que je souffre et que je ne suis pas un moment sans songer à ce que je pourrois faire pour radoucir le roi. Il n'y a point de si grand crime devant Dieu sur lequel je n'eusse désarmé sa colère avec une aussi longue pénitence que la mienne, et faite avec un cœur aussi humilié. J'ai pourtant aimé et admiré le roi toute ma vie, je l'ai bien servi, et même dans les plus fâcheux temps ; et après huit ans de prison, de démission de charge et d'exil, je ne suis pas au bout de mes disgrâces, pour avoir offensé quelques particuliers, sans avoir eu intention de le faire : car outre que ce qui court le monde sous mon nom n'est pas conforme au manuscrit que j'ai donné au roi, c'est qu'il n'y a personne qui ne sache que ce que j'ai donné à Sa Majesté n'étoit pas fait pour être public.

Tout ce que je viens de vous dire, monsieur, n'est pas pour me justifier ; mais c'est qu'il me semble que la justice du roi pourroit être maintenant satisfaite, et que

---

(1) Voy. cette lettre à l'Appendice.

l'exemple que Sa Majesté a fait de moi fera trembler tout le monde.

Je vous conte tous mes maux, monsieur, parce que vous êtes mon bon ami, et par-dessus cela, généreux et honnête. Je m'adresse à vous, pour vous supplier très-humblement de présenter ma lettre au roi, parce que s'agissant de son service, j'espère que vous me ferez cette grâce. Je vous en supplie, et de me croire, etc.

Comme le prince de Condé et le maréchal de Turenne se préparoient à marcher au secours du duc de Luxembourg, il arriva nouvelle que les ennemis s'étoient retirés, de sorte que ces généraux ne partirent pas.

Le 8 janvier 1674, le roi fit le garde des sceaux d'Aligre, chancelier. Le 9, on eut nouvelle que les ennemis avoient fait mine de se retirer, peut-être pour obliger le duc de Luxembourg à tenter le passage d'une rivière, et pour l'attaquer à moitié passé, ou pour faire que sur la nouvelle de leur retraite, le prince de Condé ne se hâtât pas tant de partir, mais enfin il marcha le 10, et il alla jusqu'à Laon où il apprit que les ennemis s'étoient effectivement retirés.

Ce même jour 10 janvier, le roi donna le gouvernement de Champagne au comte de Vivonne, et je lui en écrivis cette lettre :

705. — *Bussy au comte de Vivonne.*

A Bussy (Paris), ce 13 janvier 1674.

Je viens d'apprendre la grâce que le roi vous a faite, monsieur, avec pour le moins autant de joie que pas un de ceux qui vous en ont fait compliment.

Ne vous souvenez-vous point que quand j'eus l'honneur de vous voir, vous me dites que je vous retrouvois, le comte de Guiche et vous, aussi peu avancés que je vous

avois laissés tous deux, et que je vous répondis que si vous vouliez vous aider, vous n'attendriez pas longtemps à recevoir quelque grâce. Je ne prétends pas par là passer pour un grand astrologue. Il ne faut que connoître le roi et savoir ce que vous avez fait pour son service pour en pouvoir juger ainsi et par le seul bon sens. Je vous dirai encore que si vous échappez des périls d'une campagne ou deux, vous irez à de bien plus grands honneurs. Je vous assure que j'en serai fort aise, car je vous aime et je vous estime sincèrement, et je crois même que si vous aviez bien du crédit, je ne serois pas aussi malheureux que je suis, puisque vous savez que je suis de tout mon cœur à vous.

706. — *Bussy à la marquise de Thianges.*

A Paris, ce 13 janvier 1674.

Si vous avez songé à moi, madame, depuis que M. votre frère est gouverneur de Champagne, je suis assuré que vous avez cru que j'en aurois autant de joie que personne du monde, car, outre que vous savez combien je l'ai toujours aimé et estimé, vous ne doutez pas que la part que vous y avez n'ait bien augmenté ma joie. Elle sera parfaite quand vous aurez tous deux ce que vous méritez, et j'espère ne pas passer longtemps sans être bien aise sur ce sujet. Cependant, bien loin d'appréhender que toute cette bonne fortune ne vous fasse oublier vos parents et vos amis malheureux, je crois assurément que mes affaires seront en meilleur état, si vous pouvez jamais les y mettre.

707. — *Bussy à l'abbé de Brosse.*

A Paris, ce 17 janvier 1674.

M. le prince marche en Flandre avec un grand corps de troupes, j'ai sur cela offert mes services au roi; je ne suis pas assez heureux pour qu'il les accepte, et je ne m'y attends pas. Quand je fais des pas que je crois inutiles, c'est pour que le monde et moi n'ayons rien à me reprocher. Mais au fond, je me suis mis dans un état d'indifférence dont je me trouve fort bien, et si je fais encore quelques pas vers la cour, c'est pour ne m'y pas laisser oublier. Dieu y donnera tel succès qu'il lui plaira, je le recevrai en chrétien et en homme ferme; je suis éprouvé sur de plus grands malheurs qu'il ne m'en peut vraisemblablement arriver. Mais il me semble que je suis bien philosophe aujourd'hui; ce n'est pas que je le sois plus qu'à l'ordinaire, mais c'est que je suis en humeur de le paroître, et je trouve même qu'il est bon de répéter de temps à autre cette leçon. Je ne puis le faire avec un ami qui sache mieux m'y fortifier que vous, et que j'estime davantage.

L'Angleterre alors non-seulement ne renouvela point avec nous l'alliance qui duroit depuis quelques années, mais elle s'accommoda même avec les Hollandois (1).

Le 19 février 1674, il se trouva un paquet pour le roi sous le chevet du lit de la reine; elle l'envoya à S. M. qui le fit lire par Louvois. L'on dit que c'étoient des avis contre celui-ci et

---

1) Le 9 février 1674. Voy. Basnage, *Annales*, ch. 129-133; Limiers, liv. VII, p. 236 et suiv.; *Mémoires du chevalier Temple*, etc.

l'on soupçonna la comtesse de Soissons et la femme de Colbert de les avoir donnés.

Le 20, l'on apprit que l'on avoit fait enlever Furstemberg (1) de Cologne, parce qu'il étoit dans nos intérêts et qu'il empêchoit l'électeur de Cologne de s'accommoder avec l'empereur; cela passa pour une violation du droit des gens, car Furstemberg étoit ambassadeur et dans un lieu neutre.

Quelques jours après, le roi fit enlever Strossi, capitaine de cavalerie dans les troupes de l'empereur, par représailles de Furstemberg.

Le 26, on eut nouvelle que l'électeur palatin (2), père de la duchesse d'Orléans, avoit quitté notre alliance pour s'accommoder avec l'empereur.

Tant d'événements désagréables fâchèrent le roi avec raison, mais bien loin de l'abattre, ils ne firent que l'obliger à prendre de plus grandes précautions pour attaquer ses ennemis, dans la confiance qu'il eut en la bonté de ses troupes et surtout en sa propre vertu; et, en effet, peu de temps après, le duc de Navailles (3) prit Gray avec quinze cents hommes qui le défendoient.

Dans ce temps-là, le maréchal de Turenne fut commandé de partir pour aller commander l'armée d'Allemagne. Ce qui le fit partir de si bonne heure fut la prise de Cologne par les impériaux, contre le droit des gens; car c'étoit là le lieu qu'on avoit choisi pour traiter la paix, qui par cette raison devoit être un lieu sacré.

Le 14 mars, Hauterive me vint donner avis qu'on avoit dit à l'abbesse de Merreton que j'avois fait des chansons contre le respect qu'on doit au roi, et contre les ministres, et qu'elle

---

(1) Guillaume de Furstemberg, favori et ministre de l'électeur de Cologne, dont il était alors le ministre plénipotentiaire au congrès de Cologne. Cet attentat au droit des gens eut lieu le 14 février. — Voy. Basnage, année 1674, p. 484; Flassan, *Histoire de la diplomatie*, t. III, p. 409; Limiers, liv. VII, p. 239; Lettre de Louis XIV à l'électeur de Cologne, dans ses *OEuvres*, t. V, p. 521.

(2) Charles-Louis.

(3) Il était lieutenant général en Bourgogne.

avoit soutenu que cela était faux; là-dessus, je lui écrivis cette lettre :

708. — *Bussy à l'abbesse de Merreton.*

A Paris, ce 15 mars 1675.

J'appris hier avec quelle générosité vous avez pris mon parti, madame, lorsqu'on vous a dit des sottises de moi. Je vous avoue que quoiqu'il soit fâcheux de s'entendre calomnier, je ne suis pas fâché qu'on m'ait traité ainsi, puisque cela m'a fait recevoir des marques de votre bonté.

Au reste, je ne trouve pas étrange que le misérable qui a fait ces chansons-là les ait mises sous mon nom, sous lequel toutes les calomnies sont crues; mais je suis surpris qu'il y ait des gens désintéressés assez sots pour croire qu'un homme de mon âge, du rang que je tiens dans le monde et qui n'a pas fait un faux pas dans huit années de disgrâces, soit capable de si grandes extravagances; encore une fois, madame, je lui pardonne, puisque cela m'a attiré des témoignages de votre amitié, et m'a donné lieu de vous renouveler l'assurance de mes très-humbles services et d'une reconnoissance éternelle.

709. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Paris, ce 20 mars 1674.

Je vous envoie le cotignac que je vous ai promis, madame : vous ne le trouverez pas mauvais; il ne vaut pourtant pas ce qu'il me coûte, mais je ne suis pas heureux en bons marchés.

Je ne vous aime pas plus que je ne vous aimois hier

matin, madame, mais la conversation d'hier au soir me fait plus sentir ma tendresse: elle étoit cachée au fond de mon cœur, et le commerce l'a ranimée; je vois bien par là que les longues absences nuisent à la chaleur de l'amitié, aussi bien qu'à celles de l'amour. Je voudrois bien savoir des nouvelles de madame de Grignan, car je l'aime bien aussi, et il entre dans cette amitié autant d'inclination que de reconnoissance.

710. — *Bussy au P. Rapin.*

Ce 22 mars 1674.

J'ai appris par une lettre que vous avez écrite à madame de Scudéry, mon R. P., que vous alliez partir pour Basville. Je vous demande pardon, mais je vous en ai porté un peu d'envie. Il y a si longtemps que je n'ai eu l'honneur de voir M. le premier président que je souhaite la place de tous ses amis qui sont auprès de lui. Je vous supplie, mon R. P., de lui dire quelquefois combien je l'honore, combien je l'estime, et surtout combien je l'aime. S'il n'étoit pas tant qu'il est en état de me faire plaisir, je lui donnerois plus souvent que je ne fais des marques de cette amitié; mais j'appréhende que ces marques ne paroissent venir de mon intérêt plus que de mon cœur. C'est une suite des malheurs de ceux qui sont dans la mauvaise fortune de ne pouvoir guère donner de témoignages d'amitié qui ne soient suspects; cependant il ne seroit pas juste que l'on parût indifférent et même ingrat, de peur que les sentiments qu'on auroit de tendresse et de reconnoissance ne fussent mal interprétés. Je ne retiendrai donc plus rien de tout ce que je sens pour M. le premier président, dans la confiance que j'ai qu'il me connoît jusqu'au fond de l'âme et qu'il juge bien que si la fortune

changeoit, et même dans l'autre extrémité, je ne l'aimeroit pas moins que je fais. Vous voyez bien, mon R. P., que toute sa famille m'est en vénération singulière; le mérite de chacun d'eux m'oblige à les estimer tous infiniment et à les aimer de même. Je ne vous dis rien à vous en particulier, mon R. P., car vous savez combien je suis à vous.

Les derniers jours du mois de mars, le duc de Saint-Aignan étant venu passer l'après-dînée avec moi, après avoir parlé des affaires sérieuses, nous nous mîmes sur les bagatelles. Je lui montrai un recueil de rondeaux, de devises et d'autres petites pièces de cette nature, à quoi je m'étois diverti pendant mon exil; il me pria qu'il le pût voir à loisir. Je le lui donnai à emporter, et un des premiers jours d'avril, m'étant venu revoir (car je ne sortois point), il me dit que mon manuscrit l'avoit fort réjoui, qu'il iroit le lendemain à Versailles et qu'il en parleroit au roi, ne doutant pas que S. M. ne fût bien aise de le voir. Je lui répondis qu'il me feroit grand plaisir, mais que je voulois écrire au roi pour lui offrir mes services pour cette campagne; il me dit qu'il présenteroit volontiers ma lettre, et je lui en envoyai une (1) le soir même à son logis.

711. — *Le duc de Saint-Aignan à Bussy.*

A Versailles, ce 3 avril 1674.

Ma cour ne m'a pas empêché de lire votre recueil de vers contre votre infidèle, et je l'ai lu avec le plaisir qu'il est digne de donner. J'admire l'abondance avec laquelle vous dites tant de choses différentes, et si agréables sur une

---

(1) Voy. l'Appendice.

même matière. Je pourrai bien en réjouir le roi à quelques heures de son loisir. J'ai voulu essayer de faire de cette sorte de vers. Je vous envoie mon coup d'essai, et je vous convie d'en remplir les rimes sur votre sujet ordinaire.

Amour, cruel amour, plus amer que *rhubarbe*,
Je suis sans pouvoir boire en l'eau jusqu'au *menton;*
Je vois sans cesse Iris, sans en avoir de *don*,
Et j'en tire souvent tous les poils de ma *barbe.*

Hélas! mon cher Bussy, j'ai beau tenir ma *garbe* (1),
J'ai beau me rabaisser, puis me hausser d'un *ton*,
Paroître aux yeux d'Iris aussi doux qu'un *mouton*,
Rimer comme Malherbe et sauter comme un *barbe.*

Tout ne me sert de rien, je vous le dit tout *net.*
Je crains qu'un étourdi, qui jase en sansonn*et*,
Ne la vienne enlever un jour sur ma *moustache.*

Mon espoir le plus doux est passé *désormais.*
Je suis prêt de partir, et c'est ce qui me *fâche*,
Car je sens que mon cœur ne guérira *jamais.*

712. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Paris, ce 4 avril 1674.

Il faut avoir un cœur comme le vôtre, monsieur, pour vouloir tâcher de mettre à profit pour votre ami jusqu'à ses moindres amusements. J'en ferois bien plus de cas s'ils pouvoient divertir le roi quelques moments. Sa Majesté est bien heureuse de n'avoir non plus à se plaindre de l'amour que de la fortune. Car si l'une a toujours respecté sa vertu, l'autre, qui est bizarre, pourroit fort bien faire que le prince du monde le plus aimable fût le moins aimé.

---

(1) Mine; en italien, *garbato*, de bonne mine.

Pour moi, qui ai éprouvé tout ce que peut souffrir l'une et l'autre de plus rude et qui n'ai plus de plaisirs que celui de m'en plaindre, je m'en donne à cœur joie, car je veux vivre et espérer que le roi ne me laissera pas mourir malheureux. J'ai rempli vos rimes, monsieur, moins heureusement que vous.

Contre une infidèle.

Tes fruits sont plus amers, faux amour, que *rhubarbe*,
Tu donne avant le temps, des poils gris au *menton*,
Et tu sais qu'un mortel n'a jamais eu le *don*
De prendre, comme on dit, le Grand Turc à la *barbe*.

J'étois amant aimé d'une assez bonne *garbe*,
Quoique fier, et prenant les choses d'un haut *ton*,
J'étois, pour mon Iris, aussi doux qu'un *mouton*,
Et pour ses intérêts bien plus vif qu'est un *barbe*.

Sur la fidélité j'eus toujours le cœur *net*.
Pour bien chanter Iris, je fus un *sansonnet*,
Et cette Iris me traite en vrai broute-*moustache*.

Ne prétends pas, Amour, me ravoir *désormais*.
Il m'importe fort peu que ce dessein te *fâche*,
Je ne le changerai *jamais*.

Le 5 avril, j'envoyais ma lettre au duc de Saint-Aignan, et le 7, à son retour de Versailles il me vint voir, et me dit qu'ayant présenté la veille ma lettre au roi dans son lit, S. M. lui avoit dit qu'on m'accusoit d'avoir fait des chansons qui couroient contre les ministres et contre quelques gens de la cour ;

Qu'il lui avoit répondu que cela étoit bien étrange que je fusse toujours accusé et jamais convaincu ;

Que le roi lui avoit dit qu'il ne le croyoit pas, mais que cependant on le disoit;

Qu'il lui avoit répliqué que, si S. M. le trouvoit bon, il lui

répondoit que je me mettrois à la Bastille jusqu'à ce qu'on eût éclairci la chose, et qu'il étoit contre toute apparence de raison d'accuser de pareilles sottises un homme de mon âge, et du rang que j'avois tenu dans le monde;

Que le roi lui avoit répondu qu'il eût fallu que j'eusse perdu l'esprit;

Qu'il lui avoit répliqué que personne n'étoit plus éloigné d'être fou que moi, et que S. M. le pouvoit voir dans la lettre qu'il lui avoit présentée de ma part, et dans un recueil de pièces qui le pouvoient divertir, s'il avoit agréable de le voir;

Que le roi lui avoit répondu qu'il recevroit tout cela quand il seroit habillé, et qu'en effet S. M. l'avoit fait appeler au sortir de son prie-dieu, avoit pris de lui le manuscrit et la lettre, et étoit entré dans son cabinet.

En me quittant, le duc m'assura qu'il ne laisseroit pas partir le roi qu'il n'eût encore une conversation avec S. M. sur mon sujet.

713. — *Bussy au premier président de Dijon* (1).

A Paris, ce 8 avril 1674.

Depuis que vous êtes parti d'ici, il m'est arrivé tant d'affaires, et de tant de sortes, que je n'ai pas eu le loisir de vous écrire. Je commence à respirer un peu, mes affaires de la cour sont en assez bon train. C'est tout ce que je vous en puis dire, car le détail seroit trop long. Je vous envoie la lettre que je viens d'écrire au roi. Ne dites rien, s'il vous plaît, de tout ceci à personne; il n'y a point d'affaire divulguée qui réussisse, mais surtout les affaires des malheureux. Vous aurez su assurément la conversation

(1) Nicolas Brulart, marquis de la Borde, premier président au parlement de Dijon, né le 19 janvier 1627, mort le 29 août 1692. Il avait épousé en premières noces Marie Cazet, et en secondes Marie Bouthillier de Chavigny.

de M. de Turenne avec le roi sur les affaires d'Allemagne; c'est pourquoi je ne vous en parlerai pas. Il est parti d'ici avec pouvoir de tout faire de son chef, et même de n'avoir aucun aucun égard aux choses qu'on lui pourroit mander, s'il le jugeoit à propos. Il me semble que je récompense assez bien aujourd'hui le temps que je ne vous ai point écrit. Je vous assure que ce m'est un grand plaisir, et que ce m'en seroit encore un plus grand de causer avec vous.

Le jeudi 19 avril 1674, le roi partit de Versailles pour aller prendre le comté de Bourgogne, et le soir de ce jour-là, je reçus cette lettre du duc de Saint-Aignan :

714. — *Le duc de Saint-Aignan à Bussy.*

A Paris, ce 19 avril 1674.

Je m'approchai du lit du roi, mardi 17, à neuf heures du matin, et m'étant mis à genoux, je pris la liberté de lui dire :

«Oserois-je, Sire, demander à Votre Majesté, si elle a lu le livre que je lui ai donné de la part du comte de Bussy, et au cas qu'elle ne l'ait pas encore lu, si elle l'emportera avec elle? » Le roi me répondit :

« A propos, Saint-Aignan, j'ai un reproche à vous faire: Bussy est à Paris, et vous ne m'en avez rien dit.» Je lui répondis :

«Mon Dieu! Sire, y va-t-il du service de Votre Majesté de lui donner ces sortes d'avis? Un pauvre homme de qualité malheureux est accablé d'affaires, et pour y mettre quelque ordre il se cache le plus qu'il peut, cependant il se trouve des gens assez lâches pour lui rendre encore en cet état-là de méchants offices.

— Mais enfin, me répliqua le roi, il est à Paris après que le temps que je lui avois donné est expiré, il faut qu'il s'en aille; cela a trop paru, et si vous ne voulez vous charger de le lui dire de ma part (à cause que vous êtes son ami) je serai contraint de le lui faire dire par quelque autre peut-être moins doucement. » Je répliquai au roi :

« Sire, je lui ai toujours vu tant de soumission et tant d'obéissance aux volontés de Votre Majesté, que je ne doute pas qu'il n'abandonne toutes ses affaires en quelque état qu'elles puissent être, quand il saura de quelle manière vous prenez ceci; mais je supplie très-humblement Votre Majesté de trouver bon que je ne le lui dise que dans deux jours, et de vouloir se représenter cependant par sa bonté ordinaire, et par une charité agréable à Dieu, en quel état elle met un gentilhomme qui l'a si longtemps servi, en lui refusant de la suivre à la guerre et en lui ôtant le moyen en même temps de mettre en ordre ses affaires. »

Le roi, au lieu de me répondre à cela précisément, me répondit ceci :

« Je n'ai pas encore lu son recueil, il est dans ce petit cabinet et sur la table. » Je lui répliquai :

« Sire, il faut l'emporter, et je voudrois que V. M. y voulut joindre le premier tome de ses *Mémoires*; outre qu'il est bien écrit, elle y verroit de petites histoires galantes qui la divertiroient.

— Songez seulement à lui dire ce que je vous ai dit, et à mon retour toutes choses nouvelles. »

Et la conversation finit ainsi; je ne voulus rien vous mander de tout cela hier mercredi, et ce matin je suis retourné à Versailles, et prenant le même temps, après avoir pris congé du roi, baisé un bout de ses draps, les yeux humides, et qu'il m'a eu dit qu'il avoit l'esprit en repos du côté où j'allois, je lui ai dit :

« Sire, je n'ai pu encore me résoudre à parler au pauvre

comte de Bussy de ce que V. M. m'a commandé de lui dire, parce qu'il auroit voulu partir dans le même instant, au préjudice d'une affaire qu'il a prête à juger, et j'ai encore espéré quelque grâce de la bonté de V. M. » Le roi m'a répondu :

« Eh bien! qu'il demeure encore quinze jours ou trois semaines, et qu'il s'en aille chez lui après. Entendez-vous, Saint-Aignan? Dites-lui cela, au moins, et n'y manquez pas. » Je lui ai répliqué :

« Je le ferai, Sire. »

Voilà, monsieur, mot pour mot ce qui s'est passé dans les conversations que j'ai eu l'honneur d'avoir avec le roi sur votre sujet. Vous ne doutez pas que je ne voulusse avoir été plus heureux en cette rencontre.

Aussitôt que j'eus reçu ce billet, j'allai voir Saint-Aignan, et je lui rendis grâces à proportion de la dureté de celui à qui il avoit eu à faire, plutôt que de ce qu'il avoit obtenu pour moi. En effet, c'étoit peu de chose, mais qui considérera la sécheresse de la cour alors, trouvera que mon ami se signala en cette occasion, et qu'il fit une action extraordinaire en demandant au roi une grâce, et l'obtenant en partie, pour un homme contre qui, deux jours auparavant Sa Majesté étoit en colère et avoit raison de l'être.

— La duchesse de Vaujours (1) entra dans les grandes Carmélites du faubourg Saint-Jacques, jeudi 19 avril 1674. Elle pleura fort en disant adieu à la reine et lui demanda publiquement pardon des chagrins qu'elle lui avoit donnés et du tort qu'elle lui avoit fait. La maréchale de la Mothe lui disoit qu'elle ne devoit pas dire cela devant tout le monde; elle ré-

---

(1) La terre de Vaujours et la baronnie de Saint-Christophe avaient été érigées (1667) en duché-pairie sous le nom de la Vallière, en faveur de Louise-Françoise de la Baume le Blanc de la Vallière, plus connue sous ce dernier nom que sous celui de Vaujours.

pondit que comme ses crimes avoient été publics, il falloit que la pénitence le fût aussi. Le roi lui dit adieu en particulier.

Tous ces adieux cependant fatiguoient fort madame de Montespan, soit qu'elle craignît que la pitié dans le cœur du roi ne réveillât l'amour, soit pour quelque autre raison ; il parut qu'elle avoit grande impatience que la duchesse fût dans un couvent. Celle-ci laissa au roi toutes ses pierreries pour ses enfants, M. de Vermandois et mademoiselle de Blois. Le soir même qu'elle arriva aux Carmélites, elle se coupa les cheveux et y parut la plus contente du monde; je ne sais pas si elle servira d'exemple aux maîtresses des rois, mais il n'y en a point encore eu de ce qu'elle a fait.

Quatre jours après, je gagnai le procès que j'avois au conseil, et le lendemain j'écrivis une lettre au roi (1).

715. — *Bussy à la comtesse de la Roche.*

A Paris, ce 20 avril 1674.

J'ai été fort agréablement surpris, madame, quand j'ai reçu votre lettre, car je ne vous croyois plus en Bourgogne. Je travaille ici à mes affaires domestiques, et je suis bien persuadé que le bon état des affaires est la source des plaisirs. Mes affaires de la cour ne s'avancent guère. Je ne fais plus de démarches de ce côté-là que par manière d'acquit et pour n'avoir rien à me reprocher. Le succès m'en est indifférent. Cette indifférence ne me fait pourtant rien relâcher de ce que je dois à ma famille et à mes services passés. Je travaille et mes amis aussi. Dieu y donnera tel succès qu'il lui plaira, je le recevrai en chrétien et en homme ferme. Je suis éprouvé sur de plus grands malheurs qu'il ne m'en peut vraisemblablement arriver.

---

(1) Voy. l'Appendice.

716. — *Bussy au marquis de Châteauneuf* (1).

A Paris, ce 26 avril 1674.

Monsieur,

La manière obligeante avec laquelle vous m'avez offert de présenter au roi la lettre que je me donnerois l'honneur d'écrire à S. M. me fait adresser à vous en cette rencontre. Vous verrez ce que je lui demande. Ma prière peut n'être pas exaucée, mais toujours est-elle honnête et me donne occasion de vous assurer que je suis, etc.

717. — *Bussy au premier président de Dijon.*

A Paris, ce 26 avril 1674.

Je suis bien aise, monsieur, que ma dernière lettre au roi vous ait plu. Huit jours après que Sa Majesté eût reçu ma lettre, elle apprit que j'étois encore à Paris. Elle s'en plaignit, et me commanda d'en partir tout aussitôt. Mais deux jours après, par une bonté toute particulière de Sa Majesté, non-seulement elle me pardonne mon séjour ici sans ses ordres, mais me permet même d'y demeurer quinze jours ou trois semaines. Cependant, je viens d'écrire au roi la lettre que je vous envoie, pour lui demander pardon, et pour lui dire que je m'en vais à Bussy attendre qu'il me permette de l'aller trouver en Comté; et en effet, je partirai les premiers jours du mois prochain. Je suis bien aise que vous ayez trouvé à votre goût la lettre pour le roi que je

(1) Balthasar Phélypeaux, marquis de Châteauneuf, aumônier du roi, puis (1669) secrétaire d'État en survivance de son père, sur la démission de son frère aîné. Il mourut le 27 avril 1700. Voy. sur lui et sur sa femme Saint-Simon, t. IV, p. 259, XVI, p. 216.

vous ai envoyée : beaucoup de mes amis sont du même avis que vous.

718. — *Le marquis de Châteauneuf à Bussy.*

Au camp devant Besançon, ce 3 mai 1674.

Monsieur,

J'ai reçu avec la lettre qu'il vous a plu de m'écrire, du 26 passé, celle que vous m'avez adressée pour le roi, laquelle ayant été présentée à S. M., bien qu'elle eût d'abord marqué un peu de chagrin de votre séjour de Paris, au préjudice de ses ordres, elle ne l'a pas néanmoins trouvé mauvais après avoir considéré l'importance de l'affaire qui vous y a fait demeurer. Mais elle n'a pas estimé à propos de vous permettre de vous rendre ici pour y servir ; ainsi j'attendrai quelque occasion plus favorable pour vous témoigner que je suis véritablement,

Monsieur, votre très-humble et très-affectionné serviteur.

Je ne saurois m'empêcher de faire ici réflexion sur la manière incivile dont les secrétaires d'État écrivent aux gens de qualité, aux mestres de camp généraux de la cavalerie, aux lieutenants généraux des armées du roi et aux lieutenants de S. M. dans les provinces. Ils ne leur mettent que votre très-humble et très-affectionné serviteur, quand les autres leur mettent votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Et ils allèguent pour leur raison, qu'ils ne leur ont jamais écrit autrement et que c'est un style ancien qu'ils ne veulent pas changer ; mais à cela on leur répond que, quand ils ont commencé autrefois d'écrire ainsi aux gens qui avoient les charges dont je viens de parler, ceux-ci leur mettoient : votre très-affectionné à vous faire service. Tel étoit l'usage de ces temps-là ; la naissance et les armes conservoient encore leur rang, et chacun se faisoit justice, mais depuis que les

secrétaires d'État ont senti leurs forces et reconnu leur crédit, ils ont continué le style ancien malgré la politesse de notre siècle, et les gens à grandes charges, connoissant que les secrétaires d'État leur pouvoient faire du bien et du mal, ont été leurs très-humbles et très-obéissants serviteurs.

719. — *Bussy au même.*

A Paris, ce 7 mai 1674.

J'ai bien connu par votre lettre, monsieur, la joie que vous avez de la dernière grâce que le roi m'a faite. Elle ne m'a pas surpris, cette joie, car je sais combien vous m'aimez. Sur ce que vous me dites que vous n'auriez pas voulu, si vous aviez été en ma place, demander au roi la permission d'aller à Besançon, je vous dirai qu'il m'a paru que c'étoit une demande à faire en tous temps à son maître d'aller hasarder sa vie pour son service, et que quand il ne me l'accorderoit pas, il ne peut que m'en savoir bon gré. Et sur ce qu'on vous a dit que mon retour à la cour étoit une affaire qui n'étoit pas encore prête à finir, je vous dirai, monsieur, que c'est un bruit que font courir mes ennemis pour découvrir ceux qui me servent. Et pour vous montrer que ce bruit est sans fondement, c'est qu'assurément le roi n'a dit cela à personne. Je vous dirai bien plus : je ne pense pas que Sa Majesté le sache elle-même, et je crois que mon retour plus ou moins prompt dépend assez des conjonctures et du crédit ou de la chaleur de ceux qui me serviront. Les gens qui vous ont dit ce que vous me mandez, n'en savent pas tant que moi sur mes affaires, et la dernière grâce que le roi me vient de faire a si fort surpris tout le monde, que je ne comprends pas qu'il y ait des gens assez fous pour oser assurer que le roi fera quelque chose ou qu'il ne le fera pas. Encore une fois monsieur, j'en sais plus que les autres sur ce qui me re-

garde, et quand après cela, mes affaires de la cour ne finiroient pas sitôt que je l'espère, je ne laisserois pas d'avoir eu bon sens d'espérer, et meilleur que ceux qui désespèrent de la proximité de mon retour, lesquels assurément ne fondent leur jugement que sur des conjectures, car je vous réponds qu'ils n'en savent rien de particulier. Cependant cela peut finir en un moment. Mais quand je croirois en être encore fort éloigné, je ne laisserois pas d'offrir au roi mes services lorsqu'il va à l'armée, et de croire que cela ne lui déplaira pas. Je l'aime, quelque mal qu'il m'ait fait, car outre que je suis persuadé qu'il l'a cru juste, c'est que, sans vanité, je ne suis pas un homme destiné à devoir mourir malheureux sous un roi aussi plein de gloire que le nôtre.

Le 12 mai 1674, les trois semaines que le roi m'avoit accordées d'augmentation étant expirées, je partis de Paris avec ma fille de Bussy, et je m'en vins en Bourgogne.

720. — *Bussy au comte de Gramont.*

A Bussy, ce 18 mai 1674.

Le comte de Limoges passant ici pour aller servir à l'armée du roi, j'ai été bien aise de vous faire souvenir de moi par lui. S'il avoit plu à Sa Majesté, je vous aurois moi-même dit de mes nouvelles, mon cher, mais le roi ne l'a pas encore jugé à propos. Cependant, je lui souhaite autant de bonne fortune qu'il en mérite, c'est-à-dire, en peu de mots, que je voudrois qu'il eût battu l'empereur et le roi d'Espagne, et qu'il fût maître de l'empire aussi bien que de Besançon. Si le comte de Limoges a besoin de votre crédit à la cour, vous m'obligerez fort de l'en assister. Il

est mon parent et mon ami, et sa fortune est à sa manière aussi endiablée que la mienne. Adieu, mon cher, je vous aime fort assurément, parce que je sais que vous ne m'aimez pas moins pour être malheureux.

Le 22 mai, j'appris que la citadelle de Besançon se venoit de rendre, sans en apprendre les particularités. Cela m'auroit surpris, cette place étant fort bonne, si je n'avois su que le roi y étoit, qu'il ne se contentoit pas comme les autres rois les plus braves, qui apprenoient de leur tente les événements des siéges et la prise de la place qu'ils assiégent eux-mêmes. Le roi voyoit de ses propres yeux et pouvoit être tué comme les officiers généraux de ses armées.

721. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 25 mai 1674.

Enfin voici ce vendredi arrivé auquel je me dois donner le plaisir de vous entretenir, monsieur; et quoique j'aie un peu de mal à la tête, j'espère que je m'en vais guérir en vous écrivant.

Au reste, monsieur, comment vous trouvez-vous de l'absence de vos amis? La campagne est-elle belle, et n'avez-vous point encore trouvé quelque heure pour vous ennuyer à Bussy? Pour moi, je vous avoue sincèrement que j'en ai eu de très-chagrines à Paris depuis votre départ; et c'est un grand vide que la place d'un ami agréable et fidèle. On ne sauroit remplir cela, quoi qu'on y mette; et je vous assure que cette vie tumultueuse et occupée qu'on mène à Paris n'empêche point qu'on ne trouve fort à redire à l'absence d'un ami comme vous. Je vous défie, monsieur, de me répondre quelque chose de plus tendre.

Je crois encore mieux parler le langage de l'amitié que vous. Il y en a en récompense plusieurs autres que vous parlez et que vous entendez mieux que moi.

Cinq ou six jours après que j'eus appris la prise de la citadelle de Besançon, j'écrivis à mademoiselle d'Orléans, qui étoit à Dijon auprès de la reine.

722. — *Bussy à mademoiselle de Montpensier.*

A Bussy, ce 28 mai 1674.

Je ne fais que d'arriver ici, Mademoiselle, et aussitôt j'envoie savoir l'état de votre santé et assurer Votre Altesse Royale de la continuation de mes très-humbles respects. Si j'avois pu y aller moi-même, je n'en aurois pas donné la commission à un autre, mais le roi ne m'a pas encore jugé digne de cette grâce. Elle viendra, Mademoiselle. Le roi est trop juste pour éterniser les châtiments des fautes qui ne sont pas capitales, et pour ne les pas proportionner aux offenses. J'espère qu'après avoir voulu qu'on le craignît, il voudra qu'on l'aime. Pour moi, j'ai toujours sur son sujet mêlé la crainte avec l'amitié, quoiqu'il m'ait fait plus de mal que de bien. Il est vrai que je suis tellement persuadé de la gloire et de la justice de S. M., que je crois avoir plus failli qu'il ne m'avoit paru d'abord, et peut-être qu'il n'avoit paru à personne.

Le bruit est en ce pays-ci que la reine viendra faire ses dévotions à Sainte-Reine. Si Sa Majesté prend cette pensée, je voudrois bien lui pouvoir offrir ma maison, et j'en sortirois pour ne me pas présenter devant elle en l'état où je suis à la cour. Elle seroit mieux logée que dans le village de Sainte-Reine, et n'en seroit qu'à une demi-lieue. En

tout cas, Mademoiselle, si la reine ne me faisoit pas cet honneur, je l'espérerois de Votre Altesse Royale. Je l'en supplie très-humblement et de me croire avec tout le respect que je lui dois, etc.

723. — *Bussy à la comtesse de Guiche.*

A Bussy, ce 29 mai 1674.

Je suis bien fâché, madame, de me trouver si près de vous sans oser vous aller assurer de mes très-humbles services et vous faire les honneurs de mon pays. Si la reine vient, comme l'on dit, à Sainte-Reine, j'espère, madame, que vous voudrez bien accepter un bon lit chez moi. Il y a quinze jours que nous nous promenâmes, madame d'Orval, mademoiselle d'Armentières et moi à la plaine. Nous nous souvînmes agréablement de vous, et nous en parlâmes comme si vous eussiez pu nous entendre. Elles vous aiment fort toutes deux, mais elles ne sauroient aller plus loin que moi sur ce chapitre.

724. — *Mademoiselle d'Armentières à Bussy.*

A Paris, ce 30 mai 1674.

Je ne sais s'il y en a de plus diligentes que moi à vous écrire, monsieur, mais je sais bien que personne ne le peut faire avec plus de désir de n'être pas oublié de vous. Je n'en excepte pas même votre *cœur*, des nouvelles duquel je ne puis rien dire, ne faisant que d'arriver d'un voyage que nous avons fait en Picardie. Pour des nouvelles de la guerre, c'est à vous à nous en apprendre, au moins de celle qu'on fait dans le comté de Bourgogne.

Madame de la Vallière prit hier l'habit aux Carmélites. Elle n'a jamais été si belle ni si contente.

Les Hollandois ont cent quarante vaisseaux en mer. Cela fait peur à bien des ports. On me vient dire qu'on entendoit à Dunkerque le bruit du canon de la flotte hollandoise.

725. —*Mademoiselle de Montpensier à Bussy.*

A Dijon, ce 31 mai (ou 2 juin) 1674.

Vous ne sauriez croire combien on est fâché d'être en ce pays-ci et de ne vous pas voir, et combien j'ai pensé de fois que c'étoit une occasion au roi de vous rappeler auprès de lui à ce voyage. On ne peut pas l'avoir souhaité plus que j'ai fait. Il est comme Dieu, il faut attendre sa volonté avec soumission, et tout espérer de sa justice et de sa bonté, sans impatience même, afin d'en avoir plus de mérite. Voici un vrai sermon; mais je vous assure que si j'en avois besoin, je pratiquerois ce que je prêche.

La reine ne songe pas à aller à Sainte-Reine. Si elle avoit eu cette intention, j'aurois offert votre maison, quand ce n'auroit été que pour donner lieu de parler de vous au retour du roi. Je ne trouverai jamais de moment favorable que je ne le fasse. Je les chercherai avec plaisir, puisque j'en aurai toujours un très-grand de vous donner des marques de l'estime que j'ai pour vous; c'est de quoi vous devez être persuadé.

726. — *La maréchale d'Humières à Bussy.*

A Dijon, ce 1er juin 1674.

Je n'ai pas été, je vous assure, monsieur, moins sensible à cette petite lueur de bonne fortune, que je l'ai été

à tous vos malheurs. Il faut user de tout sagement. Si je vous avois ici, je vous en dirois davantage ; et cela se feroit en venant *incognito*. Je ferois trouver chez moi une dame qui est fort dans vos intérêts, avec laquelle j'ai bien parlé de vous ce matin. Mais nous ne serons plus ici que peu de jours, il n'y en auroit point à perdre. Vous me ferez un grand plaisir si vous voulez me donner cette joie, et je vous assure cependant que je serai toujours constamment attachée à vos intérêts par cent raisons plus fortes les unes que les autres. La reine n'ira point à Sainte-Reine, mais je lui ferai votre cour de vos offres.

727. — *La comtesse de Guiche à Bussy.*

A Dijon, ce 1er juin 1674.

J'ai été ravie de savoir de vos nouvelles, monsieur ; je l'aurois été bien davantage, si l'on pouvoit vous voir librement en ce pays-ci ; vous n'avez point d'amie assurément qui le souhaite de meilleur cœur que moi. La reine n'ira point à Sainte-Reine. Je ne crois pas que sa dévotion entreprenne un si mauvais chemin, et nous ne serons plus ici que trois ou quatre jours. On attend aujourd'hui la nouvelle de la prise de Dole. J'espère que nous ferons bien encore quelque promenade avec vos amies. Le roi n'en demeurera peut-être pas à la petite grâce qu'il vous a faite, et si je puis seulement faire la moitié de ce que je voudrois, j'avancerai bien vos affaires. Quand vous serez à Paris, nous serons souvent ensemble.

728. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 3 juin 1674.

Vous êtes bien bonne, madame, de m'écrire avec la migraine. Feu ma Chimène manquoit à m'écrire fort souvent pour de moindres maux que celui-là. Si j'ai fait une maxime d'amour par laquelle je dis qu'un peu d'absence fait grand bien (1), vous ne devez pas douter qu'en amitié, je ne croie la même chose. A Paris, on a de quoi ne pas trop sentir l'absence de ses amis, par le commerce qu'on a avec ceux qui y restent; et même à la campagne, les affaires tiennent compagnie. Vous voyez, madame, que ma sincérité m'empêche de vous laisser croire que je sois inconsolable de ne vous plus voir, et me fait aussi vous dire que je ne pense pas que vous soyez autant fâchée de mon absence que vous le dites.

729. — *Bussy au marquis de Châteauneuf.*

En lui envoyant une lettre pour le roi.

A Bussy, ce 6 juin 1674.

Monsieur,

Trouvez bon, s'il vous plaît, que je m'adresse à vous, pour vous supplier de présenter encore au roi la lettre que je me donne l'honneur d'écrire à Sa Majesté. Quand vous ne seriez pas naturellement le médiateur de la noblesse de mon pays auprès du roi, l'inclination que vous avez à bien faire et celle que vous m'avez témoignée à m'assis-

(1) Voy. *Mémoires*, t. II, p. 183.

ter m'obligeroient de vous supplier de m'accorder cette grâce et de me croire, etc.

730. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 8 juin 1674.

Vous me mandez qu'il ne vous ennuie pas trop de ne me point voir, monsieur, il faut que cela soit bien vrai, puisque vous le dites. Cependant je ne puis vous en dire autant, je vous trouve ici fort à redire. Je vis hier madame de Longueville, elle me fit mille caresses. Je lui parlai de vous, elle me répondit fort gracieusement. Pour mademoiselle de Portes, je vois bien qu'à force de vous aimer elle vous tourmentera, car enfin elle voudroit vous faire saint.

C'est tout de bon que le grand maréchal Sobieski est roi de Pologne. Nous avons une reine Arquien (1). Voilà une belle fortune pour une demoiselle sans bien; cela fait honneur à la noblesse françoise. J'ai peur que la marquise d'Epoisses, sa tante, n'en meure de joie. J'ai vu votre ami l'abbé de Brosse; je le trouve fort honnête homme. Je l'entendrai prêcher lundi, et je battrai des mains, qu'il fasse bien ou mal, car pour un ami que vous donnez, j'i-

---

(1) Jean Sobieski fut élu le 19 mai 1674 et mourut le 17 juin 1696, à 72 ans. Il avait épousé, le 6 juillet 1665, Marie-Casimire, fille de Henri de la Grange, marquis d'Arquien. Elle était veuve de Jacques de Radziwil, prince de Samoski, palatin de Sandomir. Voy. sur les aventures du marquis d'Arquien et de sa famille, Saint-Simon, t. I, p. 165; X, 184 et suiv.; XXVI, p. 31 et suiv. — Cf. l'*Histoire de Jean Sobieski*, par M. de Salvandy (1855), t. II. — On peut encore consulter sur les seize dernières années de Sobieski, une correspondance inédite dont on n'a jusqu'à présent point tiré parti : celle de Desnoyers, secrétaire de la reine de Pologne, avec l'abbé Boulliau. Elle est conservée à la Biblioth. imp., *Supp. fr.*, n° $\frac{969}{1\text{-}5}$.

rois jusqu'à la préoccupation. Il trouva hier chez moi madame de Puisieux un peu chagrine de tous les survenants, parce qu'elle avoit à me parler d'affaires; il fut bien étonné d'elle; c'est un mérite original qui ne ressemble à rien.

Voilà l'abbé de Suse (1) qui me vient prendre pour aller voir une de mes amies. L'abbé est de tous mes amis celui qui m'aime le mieux. Ne vous en déplaise, monsieur, c'est celui que je devrois le mieux aimer.

La présence d'un ami de ce mérite-là pourroit bien consoler de l'absence des autres. Je crois que vous trouverez ma lettre trop longue, et moi je trouve les vôtres trop courtes. Il me semble qu'à force de couper court les articles on les rend un peu secs, et que cela ôte d'une lettre un certain caractère de tendresse qui entretient l'amitié. Allongez donc vos articles, monsieur, et je racourcirai les miens.

Notre ami, le duc de Saint-Aignan, est fort occupé dans l'alarme générale que donne à tous nos ports de mer l'armée navale des Hollandois.

731. — *Bussy à mademoiselle d'Armentières.*

A Bussy, ce 10 juin 1674.

J'ai eu des lettres de mes amies avant la vôtre, mademoiselle, mais votre silence n'a pu me réduire à vous ou-

---

(1) Anne Tristan de la Baume de Suze, évêque de Tarbes en 1675, puis de Saint-Omer et enfin archevêque d'Auch, mort en 1705. Il était le second fils d'Anne de la Baume, comte de Suze et de Rochefort.

Je ne sais si ce prélat est le héros de l'histoire édifiante composée par madame de Simiane, la petite-fille de madame de Sévigné, à l'âge de dix ans, et dont le manuscrit était jadis conservé à Avignon, dans la bibliothèque de M. de Cambis. Voy. *Biblioth. histor. de la France*, t. IV, p. 336, n° 11464.

blier. Pour mon *cœur*, il est fort libertin, et surtout en province; j'en étois plus content à Paris. J'ai reçu une lettre de notre amie la comtesse de Guiche que je vous garde pour m'aider à la lire. A voir ses lettres, on mettroit ses mains au feu qu'elle n'a jamais eu de galanterie. L'amour est un maître d'école qui, entre autres choses, apprend à bien écrire. J'ai déchiffré toutes les amitiés que la comtesse me dit pour vous et pour la duchesse cousine. Vous allez revoir la cour. Le roi est maître de la Franche-Comté, avec toute la gloire que donne la résistance, car les ennemis se sont fort bien défendus.

Il n'y a que Dieu qui puisse embellir une carmélite. Ce n'est pas un moindre miracle de lui donner la joie.

La flotte des ennemis trouvera à qui parler; ce ne sont plus les maîtres de la mer.

732. — *L'abbé de Brosse à Bussy.*

A Paris, ce 12 juin 1674.

Il est temps, monsieur, de vous remercier de vos nouvelles bontés, qui sont toujours dignes d'un ami aussi généreux au point que vous l'êtes. C'est ainsi que j'appelle la connoissance que vous m'avez donnée de deux personnes admirables en esprit et en bonté, et (ce que j'estime autant en elles), en affection pour vos intérêts. Mais, monsieur, l'aimable femme que madame de Scudéry, et qu'elle s'entend bien à faire honneur aux prédicateurs qu'elle aime! Je l'ai déjà eue à un sermon où elle a fait toutes les mines qu'il faut faire pour avertir les gens des beaux endroits.

Je trouvai l'autre jour madame de Puisieux chez madame de Scudéry, et comme on parloit de M. de *** qui avoit présenté une requête au pape pour qu'il lui fût per-

mis d'épouser une autre femme, on dit que le Saint-Siége avoit accordé cette grâce une fois à un comte d'Allemagne auquel sa femme ne pouvoit suffire : il lui fut permis, pour le salut de son âme, d'en prendre une seconde avec la sienne. Madame de Puisieux, qui s'endormoit auparavant, s'éveilla en cet endroit, et dit en soupirant qu'il ne se trouvoit plus de maris faits comme celui-là (1).

733. — *Bussy à M. de Benserade.*

A Bussy, ce 15 juin 1674.

Il me semble qu'il y a assez longtemps que nous sommes amis pour que nous ayons ensemble plus de commerce que nous n'en avons. Outre la vieille amitié, notre confrérie nous y doit encore obliger. J'ai su par la Gazette les applaudissements que vous avez eus à votre réception dans l'Académie. Cette nouvelle ne m'a pas surpris; mais

---

(1) L'abbé confond ici deux histoires distinctes : 1° Hondorf, dans son *Theatrum exemplorum*, raconte qu'au XIIIe siècle un certain comte de Gleichen, fait prisonnier par les Turcs, fut sauvé de la captivité par la fille de son maître à laquelle il promit mariage, quoiqu'il eût déjà une femme et des enfants. L'écrivain protestant ajoute que le comte ayant été à Rome exposer son cas au pape, le souverain pontife lui accorda la permission de vivre avec les deux femmes. Inutile d'ajouter qu'on n'a jamais pu trouver aucun témoignage authentique de ce fait. — 2° Philippe, landgrave de Hesse, mort en 1567, obtint (à ce que raconte de Thou, sans trop y croire), non point du pape, puisque le prince était protestant, mais des pasteurs luthériens, la permission d'ajouter une seconde femme à celle qu'il avoit déjà et qui ne pouvoit lui suffire. — Voy. à ce sujet Bayle, art. *Gleichen* et *Luther*, note Q. Il s'y trouve assez de détails pour contenter les plus curieux. — Cf. de Thou (liv. XLI), qui nous donne sur la cause du fougueux tempérament de Philippe une explication anatomique plus ou moins fondée.

je voudrois bien voir votre harangue. Je vous supplie de me l'envoyer. J'attends avec grande impatience de voir vos rondeaux.

Mais venons à la guerre. Je crois Salins pris. On m'écrit que le gouverneur du fort Sainte-Anne demande mille pistoles pour rendre sa place, et on ne veut lui en donner que cinq cents, pour lesquelles je crois qu'on l'aura. Le roi est bien heureux ; si ce gouverneur n'étoit un coquin, sa place coûteroit à Sa Majesté plus de cent mille francs pour la prendre.

Duras (1) demeure gouverneur général du Comté et particulièrement de Besançon. La Feuillée (2) l'est de Dôle. On rase Gray.

Du temps de nos pères, la valeur étoit alternative entre les Espagnols et nous, et toujours la fougue étoit de leur côté. Le roi a mis les choses sur un autre pied. Les François sont aujourd'hui plus habiles qu'eux. La neutralité qu'ils ont refusée en est un bon témoignage, et nous avons même le dessus du côté de la valeur.

Le grand maréchal Sobieski a été élu roi de Pologne, et le roi a nommé le marquis de Béthune (3), son beau-frère, son ambassadeur auprès de lui.

Souche a refusé à Monterey d'entrer en France, disant qu'il n'avoit ordre de l'empereur que de défendre l'Empire.

---

(1) Jacques-Henri de Durfort, comte, puis duc de Duras, maréchal de France, mort en 1704, à 74 ans. Voy. t. I, p. 61 et 84, et Saint-Simon, t. VIII, p. 46-51.

(2) La Feuillée ou la Feillée, de la maison de Rieux.

(3) François-Gaston, marquis de Béthune, mort pendant une ambassade en Suède, le 4 octobre 1692. Il avait épousé, en 1668, Marie-Louise de la Grange d'Arquien, sœur de la reine de Pologne. Voy. sur lui et sur sa femme, Saint-Simon, t. II, p. 245, t. X, p. 185, t. XXVI, p. 313.

734. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 14 juin 1674.

Il m'ennuie de ne vous point voir, madame, mais pas tant que vous voudriez : plus que je ne faisois la première fois que je vous écrivis, et moins qu'il ne m'ennuiera quand vous viendrez ici au mois d'août. Tout cela va par degrés, et augmente à mesure que l'absence est longue. Je suis bien aise que madame de Longueville ait un peu d'amitié pour moi. Toute celle de mademoiselle de Portes ne m'incommodera jamais, et je résisterai à ses exhortations sans me plaindre d'elle et sans l'en aimer moins.

La conversion de mademoiselle de la Vallière me confirme de plus en plus que Dieu attire les gens à lui par toutes sortes de voies. Il auroit eu de la peine, si l'on ose parler ainsi, de tirer cette pénitente des mains de son amant, ou même s'il l'eût quittée pour ne rien aimer : mais la jalousie a fait ce miracle.

Je faisois ces jours passés réflexion sur le grand bruit qu'elle a fait contre sa vie passée, et il me paroissoit qu'elle n'en usoit pas tant ainsi par humilité que par vengeance, et que sous son nom elle prétendoit dire des injures à sa rivale (1).

Savez-vous bien, madame, que je m'aide encore de la prodigieuse fortune du grand maréchal Sobieski, pour me consoler de l'injustice de la mienne? Car quand je serois grand maréchal de France, duc et pair, enfin tout ce que je devrois être, aussi bien que les autres, je regarderois toujours Sobieski à cent piques au-dessus de moi. Vous

(1) Voy. plus haut, p. 334 et les Mémoires de Mademoiselle, p. 485.

voyez bien, madame, que je mets toutes mes pierres en œuvre pour ne pas avoir de chagrin; n'ai-je pas raison?

Je vois bien que madame de Portes m'avoit amusée de l'espérance de voir sa nièce, la duchesse de Brissac, afin que je ne songeasse point à la voir par d'autres moyens; mais il ne nous faut pas laisser mener par le nez.

Je ne sais pourquoi vous assurez que M. l'abbé de Suse est celui de tous ceux de tous vos amis qui vous aime le mieux : il faut avoir vu le fond des cœurs pour en juger ainsi; si ce n'est qu'il ait été assez heureux pour trouver des occasions de vous en donner de plus grandes marques que les autres.

Il est certain que le style laconique n'a pas l'air tendre, mais je l'aime mieux un peu dur et qu'il ne soit point fade. Demeurons-en donc où nous en sommes, madame, vos lettres ne sont jamais trop longues à mon gré, et moi qui aime tant à couper, je ne saurois que retrancher à ce que vous venez de m'écrire.

735. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

Ce 14 juin 1674.

(*Fragment.*)

Enfin j'ai vu prendre l'habit à mademoiselle de la Vallière. Elle fit cette action avec une grande piété. M. d'Aire (1) y prêcha. Je n'ai ouï de ma vie un si beau sermon. Je la trouve bien heureuse, quand ce ne seroit que de ne plus lasser madame de Montespan. Il faut dire la vérité, c'étoit là un grand martyre.

---

(1) Jean-Louis de Fromentières, évêque d'Aire de 1673 à 1681.

736. — *Le duc de Saint-Aignan à Bussy.*

Au Havre, ce 15 juin 1674.

Vous êtes trop juste, monsieur, pour ne pas excuser le temps que j'ai passé sans vous écrire, et vous connoissez trop mon estime et ma tendresse pour vous, pour n'être pas persuadé que si je vous avois été moins acquis, j'aurois pris le soin plus régulier de vous écrire.

Il faut que je vous rende compte de mes occupations, du bonheur qui m'a suivi et de l'état de l'armée navale de Hollande, aussi bien que des villes et des places de ce gouvernement.

J'ai donc appris en arrivant ici par des voies certaines que les Hollandois avoient formé leur dessein sur cette place avec quatre-vingts grands navires, force pontons, brûlots et barques plates, sur la connoissance qu'ils avoient que la ville et la citadelle étoient dépourvues de plusieurs choses et surtout de vivres; ce qui m'a obligé à les en fournir abondamment en très-peu de jours, à faire faire de belles plates-formes, à gazonner les lieux qui en avoient besoin, à mettre cent pièces de canon en batterie, surtout à ce qui regarde l'entrée du port, et puis à songer à la campagne et à me disposer, non pas à attendre ici les ennemis, non pas à me renfermer dans ce seul petit gouvernement, mais à marcher aux Hollandois s'ils étoient débarqués, tambour battant et trompettes sonnantes, partout où ils seroient en Normandie. Je fis revue de mes troupes, dimanche dernier, 10 de ce mois. Je trouvai mille chevaux et dix mille hommes de pied, bien armés et bien équipés, de manière que cela ne sent nullement la milice, mais paroît des troupes réglées.

Par la lettre que je reçois de la cour, je vois, monsieur,

que le roi est satisfait de ma conduite. — Par un assez grand bonheur, j'ai sauvé trois bâtiments de deux frégates de guerre ennemies, en faisant embarquer à demi-portée de leur canon plusieurs mousquetaires dans des chaloupes qui leur ôtèrent cette proie, pendant que je soutenois avec quelque cavalerie sur le bord de la mer.

Comme vous savez la guerre, monsieur, et que vous m'aimez, sans doute ni le progrès ni le succès de tout ce que je vous mande ne vous déplaira pas.

737. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 17 juin 1674.

Je ne crois pas que Vardes ait eu la permission de servir d'officier général en Catalogne. Pour volontaire ce n'est rien : il l'a déjà eue, il y a quatre ou cinq ans, de servir en Vivarais, et cela ne lui a rien produit.

Pour moi, je demande de retourner : mais ce qui me console un peu de ne pas obtenir ma demande, c'est l'incertitude où je suis du traitement que je recevrois à mon retour. J'aime mieux être exilé que de retourner sans emploi et sans considération. Mon exil marque que l'on n'est pas content de moi; mon retour, sans qu'on fît rien pour moi, marqueroit qu'on me méprise; je ne veux point de milieu entre la haine de la fortune ou son amitié.

Si on fait A*** et B*** ducs, il leur faudra donner du bien, pour n'être pas ridicules : je ne pense pas qu'ils aient de quoi avoir des dais de velours.

Quoique vous m'eussiez préparé aux exhortations de mademoiselle de Portes, je ne m'attendois pas au sérieux avec lequel elle me prêche. Elle me parle comme à un évêque qu'elle auroit attrapé en flagrant délit. Ce grand

déchaînement qu'elle témoigne contre l'amour marque bien qu'elle n'a jamais été aimée.

738. — *Bussy à mademoiselle de Portes.*

A Bussy, ce 17 juin 1674.

Je vous rends mille grâces, mademoiselle, du zèle que vous me témoignez pour mon salut : je vois bien que ce n'est pas seulement comme votre prochain que vous m'exhortez, mais encore comme votre ami. J'en ferai mon profit, si je puis : car je sais bien que vous avez raison : mais voulez-vous bien que je vous dise qu'il faut aller par degrés en ces espèces de conversions-là? Vous me faites trop d'honneur de croire que je sois déjà si proche de la perfection où vous me voulez conduire : j'ai de plus grands défauts par où il faut commencer. Je suis une terre pleines de ronces, d'épines, et de haut et bas, qu'il faut défricher et aplanir avant que d'y faire un parterre. Cependant, mademoiselle, je vous promets de travailler à me faire meilleur que je ne suis. Outre l'intérêt que j'y ai, je regarde fort le plaisir que vous en aurez et l'estime de notre princesse. Ne laissez pas de lui faire voir mes *Mémoires*, dans l'assurance, que vous lui donnerez de ma part, que j'en retrancherai les endroits qui vous ont déplu.

739. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Bussy, ce 19 juin 1674.

Lorsque j'ai appris la nouvelle de l'élévation au trône du grand maréchal Sobieski, monsieur, j'ai aussitôt pensé à vous. La reine, sa femme, étant fille de votre cousin ger-

main, tous vos amis vous en doivent témoigner leur joie, et vous croyez bien que je ne suis pas celui qui y prend le moins de part.

On m'a mandé que vous étiez à la tête de la noblesse de la haute Normandie. Je voudrois bien que Ruiter prit ce temps-là pour vouloir faire une descente, parce que vous en détromperiez le monde. Adieu.

740. — *Bussy à madame de M(ontmorency ?).*

A Bussy, ce 19 juin 1674.

Il y a un mois que je suis parti de Paris, madame, et vous ne m'avez point encore écrit. Cependant je vous laissai en bonne santé, et même avec assez d'amitié. Qu'y a-t-il donc, madame? Je crois (Dieu me veuille pardonner) que vous attendez que je fasse ces premiers pas, croyant qu'il est honteux à une belle dame de commencer avec un cavalier. Ne vous allez rien mettre de travers dans l'esprit, je vous prie, et me traitez comme un ami avec qui on ne fait point de façon. Je ne sais pas si vous ne voulez plus me disputer avec madame de Scudéry; mais je vous donne avis qu'elle m'a écrit trois fois depuis que je suis parti. Ne vous assurez pas tant à la vieille amitié; c'est quelquefois une raison de perdre son procès, outre que les soins l'emportent toujours sur la négligence.

741. — *Bussy au P. Rapin.*

A Bussy, ce 20 juin 1674.

J'ai trouvé ici mille affaires, j'ai fait un voyage à la cour (1); tout cela m'a empêché de vous écrire, mon R. P.

(1) La reine était alors à Dijon. Voy. plus haut, p. 351.

et de tous mes bons amis, je n'ai pu avoir de commerce qu'avec madame de Scudéry à qui j'ai fait réponse. Je ne sais si elle ne vous aura point dit que mes amies de la cour ayant souhaité de me parler, j'allai à Dijon, et je pris là avec elles les mesures que nous jugeâmes les plus propres pour servir à mon retour.

On me dit à Dijon que le P. Ferrier alloit revenir à Sainte-Reine prendre des eaux; je m'en réjouissois, car je lui aurois été offrir ma maison pour les prendre plus commodément; cependant il n'y est pas venu, et je crois qu'il n'y viendra pas, car le roi est sur le point de partir du comté. Je lui ai écrit une lettre sur cette conquête par le conseil de mes amis, et M. de Châteauneuf la lui a présentée. J'attends la réponse du secrétaire d'État.

J'admire la patience que j'ai en toutes ces affaires-là et j'en rends grâces à Dieu, car il a changé mon tempérament en cette rencontre. Je suis dans une tranquillité qui n'est pas imaginable; si l'on ne mouroit pas quand on est heureux, je ne me consolerois pas de n'avoir point fait de fortune, mais je vivrai peut-être plus que ceux qui sont dans la prospérité, et quand je mourrai, j'aurai moins qu'eux de regret à la vie. Voilà, mon R. P., les réflexions que Dieu me fait faire pour me mettre l'esprit en repos.

Mais c'est assez parler de ma philosophie; je vous supplie de me mander des nouvelles de M. le premier président et de toute sa famille. Je lui écrirois si je ne craignois qu'il ne me fît réponse et que cela ne le contraignît dans la quantité d'affaires qu'il a; mais, mon R. P., faites-lui un peu ma cour, et lui dites bien, s'il vous plaît, que je l'aime autant qu'il le mérite, c'est-à-dire infiniment. Pour vous, mon R. P., vous savez bien que je suis à vous de tout mon cœur.

742. — *Bussy au P. Bouhours.*

A Bussy, ce 20 juin 1674.

Ce que je mande au R. P. Rapin de mes affaires de la cour servira aussi, s'il vous plaît, pour vous les apprendre, mon révérend père. Du reste, je vous dirai qu'en mettant ordre ici à mes affaires domestiques, je passe une petite vie mille fois plus douce que celle des courtisans les plus heureux. La Fortune est une sotte, quand elle a cru m'avoir fait le plus grand mal du monde ; elle n'a montré que de la haine et s'est déshonorée pour rien en me voulant accabler.

Mais je fais réflexion sur mon chagrin, et je trouve que c'est un grand soulagement pour nous autres malheureux d'avoir établi la Fortune sous le nom de laquelle nous pouvons nous plaindre impunément de ceux qui nous font du mal ; sans cela, il nous faudroit crever ou nous exposer à de pires disgrâces que la première, si nous nous emportions contre nos maîtres.

Si nous étions ici seulement huit jours ensemble, je me trouverois bien plus heureux, et peut-être vous ferois-je oublier pour ce temps-là les douceurs de vos occupations de Paris : mais comme mes souhaits n'auront pas de lieu, je vous irai trouver le plus tôt que je pourrai. Cependant, aimez-moi toujours, mon R. P., et croyez que je vous aime bien aussi.

743. — *Benserade à Bussy.*

A Paris, ce 22 juin 1674.

Vous m'avez surpris le plus agréablement du monde, monsieur, et je ne m'attendois pas que l'Académie me dût

produire une chose aussi avantageuse que me le doit être l'honneur de votre souvenir. Il y a mille ans que nous nous connoissons, et il ne s'est rien passé depuis qui nous ait pu dégoûter l'un de l'autre par tout ce que nous avons fait. Madame de Clérambaut (1), notre amie, est témoin que j'ai toujours fait mon devoir à votre égard, jusqu'à être scandalisé du soin que vous preniez à vous cacher de moi. Quoi qu'il en soit, je suis ravi que vous soyez enfin revenu à vous et à moi.

Je vous envoie ce que vous m'avez demandé, et vous vous apercevrez bientôt que ce qui est fait pour être dit ne doit point être lu. Ce qu'il y a de moins mauvais ce me semble, dans ce discours (2), c'est qu'il ne convient qu'à moi, vous en jugerez.

Vous n'avez pas tant d'envie de voir les Rondeaux sur les Métamorphoses (3), que j'en ai de vous les montrer; et je suis bien aise que vous en ayez fait aussi pour m'aider à mettre ce style en honneur. Mais quand reviendrez-vous? et quelle bizarrerie de s'empresser d'obtenir une permission pour n'en pas user!

Le roi sera mardi à Fontainebleau, et trois jours après à Versailles, si la nouvelle de la défaite du duc de Lorraine et de quelques troupes de l'empereur par M. de Turenne ne rompt ses mesures.

Au nom de Dieu, monsieur le comte, revenez et soyez persuadé que je n'ai pas laissé d'être toujours de vos amis malgré vos froideurs; et que je ne vous l'ai point dit, parce qu'il m'a paru que vous ne vous souciez guère de le savoir. Mais au moindre signe que vous ferez, vous connoîtrez que personne au monde ne vous estime, et n'a plus d'inclination pour vous que, etc.

---

(1) La comtesse du Plessis.
(2) Son discours de réception à l'Académie.
(3) Voy. lettre n° 767, page 393, note 1.

744. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Bussy, ce 23 juin 1674.

Voici la seconde lettre que je vous écris, monsieur, depuis que je suis à Bussy. Celle-ci est pour répondre à la vôtre du 15 de ce mois. Je vous en rends mille grâces. C'est une véritable marque que vous me donnez de votre amitié, car je comprends bien qu'aux affaires que vous avez, il vous reste peu de temps pour écrire à vos amis.

Ce que vous me mandez que vous avez fait pour vous préparer à recevoir les ennemis me satisfait au dernier point. Il est conté de manière à divertir quand ce seroit une personne indifférente qui l'auroit écrit. Vous jugez bien que venant de la personne que j'aime le mieux, les choses et le récit m'en plaisent infiniment. Sans savoir tout ce détail, je vous mandois l'autre jour sur ce que j'avois appris que vous étiez à la tête de la noblesse de Normandie, que je souhaitois que Ruiter voulût faire une descente dans votre gouvernement, et que je croyois qu'il ne s'en retourneroit pas. Mais maintenant que je sais au vrai l'état où vous êtes, je tiendrois la défaite infaillible.

Je ne doute pas que le roi ne soit très-content de vous, monsieur; ce que vous faites me devroit raccommoder à la cour si j'en pouvois autant. Cela fait donc bien un autre effet, quand c'est un homme qui y est déjà fort bien qui rend de si bons services.

745. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 23 juin 1674.

Je n'ai en ma vie reçu une si agréable lettre que la dernière que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Elle l'est

à un point que quoique j'aime fort à voir mes amis, il n'y a pas moyen que je sois fâchée contre une absence qui me fait recevoir de leur part des lettres aussi bien écrites qu'est la vôtre.

Le roi sera mardi à Fontainebleau et samedi à Versailles pour n'en bouger du reste de l'année. Il a conquis une province. N'est-ce pas une belle campagne?

La nouvelle vint hier d'une bataille gagnée par M. de Turenne contre M. de Lorraine, à une petite ville qu'on appelle Sintzheim (1). On dit que ce combat fut fort opiniâtré, et que M. de Lorraine fut trois fois à la charge. M. de Turenne fut obligé aussi de se mêler deux fois. Il avoit de l'infanterie et du canon, et les ennemis n'en avoient point. Ils ont perdu plus de soldats que nous, et nous avons perdu plus d'officiers qu'eux; on en attribue la cause aux armes (2) que leurs officiers avoient, et à ce que les nôtres n'en avoient point. Saint-Abre, lieutenant général, a un coup qui lui a cassé la cuisse, et son fils (3) a été tué auprès de lui. Bauvesé, maréchal de camp et qui commandoit la cavalerie dans cette armée, y a été tué; Coulanges, brigadier, tué, et vingt capitaines de cavalerie, dont on ne dit pas encore les noms. Montgommery blessé, le chevalier de Puisieux, la Marck (4) et beaucoup d'autres blessés.

Ce succès nous va bien relever le courage et établir notre réputation.

---

(1) La bataille fut livrée le 16 juin. Voyez-en le plan dans l'*Histoire du vicomte de Turenne*, t. II, p. 260.

(2) C'est-à-dire aux armes défensives.

(3) Rochefort.

(4) Henri-Robert, comte de la Marck et de Braine, colonel du régiment de Picardie, tué à Consarbrück en 1675. Nous avons vu plus haut (p. 203, 204) qu'il avait été momentanément exilé.

746.—*Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 26 juin 1674.

J'aurai la tête bonne, madame, si vos louanges ne me la font pas tourner. Car enfin qui ne croiroit que vous dites vrai? Ma fortune n'est pas en état que je puisse avoir des flatteurs : tant y a, madame, que je suis fort aise de vous plaire.

Il est bien juste que le roi se délasse de toutes ses fatigues : il en a eu assez pour prendre du repos. Ceux qui n'approfondissent pas les choses, croient que la campagne du Comté (de Bourgogne) de 1668 est la plus grande action du monde, parce qu'elle fut faite en huit jours. Mademoiselle votre belle-sœur en fit un sixain que je n'oublierai jamais (1). Cependant il n'y a pas de comparaison entre la gloire que mérita le roi à cette fois, et celle qu'il vient d'acquérir. Les ennemis furent surpris la première, et ne se défendirent pas, et ils viennent de faire une grande résistance, parce qu'ils étoient préparés.

L'action de M. de Turenne à Sintzheim est fort belle, mais j'estime bien plus la diligence qu'il a faite pour combattre les ennemis, avant qu'ils fussent tous ensemble, que la vigueur avec laquelle il les a battus. Le dessein est d'un capitaine, et l'exécution est d'un soldat qui même n'a pas trop hasardé ; car il avoit du canon et de l'infanterie, et les ennemis n'en avoient point. Il faut dire la vérité, ma-

---

(1) Les héros de l'antiquité
N'étoient que des héros d'été;
Ils suivoient le printemps comme les hirondelles.
La Victoire en hiver pour eux n'avoit point d'ailes;
Mais malgré les frimats, la neige et les glaçons,
Louis est un héros de toutes les saisons.

dame, M. de Turenne est à mon avis le premier capitaine de son siècle. Vous savez que mes louanges lui doivent faire de l'honneur, car il ne m'a pas obligé d'avoir assez d'amitié pour lui pour en être aveuglé.

Mais je ne songe pas que je vous entretiens du détail de la guerre, comme si vous n'étiez une dame à qui on peut parler d'autre chose. Il est vrai que vous m'avez fait une relation qui m'a fait vous prendre pour un officier (1).

Dans ce temps-là, je partis de Bussy, et je vins à Chaseu. Je fus plus de trois semaines dans l'embarras des visites de mon voisinage, dont on n'est que trop accablé dans les provinces; cela étant enfin ralenti, je repris mes commerces.

747. — *Mademoiselle d'Armentières à Bussy.*

A Paris, ce 11 juillet 1674.

Ne vous attendez pas, monsieur, que je vous dise des nouvelles. J'aime à les savoir et je les oublie dans le moment; d'ailleurs vous n'en manquez pas. Faites-moi savoir des vôtres, je ne suis pas seule qui en demande.

---

(1) Voici comment les deux derniers paragraphes sont donnés dans les anciennes éditions :

« L'action de M. de Turenne est fort belle. Mais qui vous en a tant appris? vous parlez de la guerre comme un vieux capitaine. Puisque vous êtes donc si habile, je m'en vais vous dire mon sentiment sur cette affaire, comme je ferois avec un homme du métier; et je vous dirai que M. de Turenne ayant de l'infanterie et du canon, et les ennemis n'ayant ni l'un ni l'autre, c'étoit presque un coup sûr à lui de les battre; mais c'est l'action d'un homme vigilant de ne l'avoir pas manqué. »

Je crois que Bussy a changé le texte de cette lettre en la transcrivant sur le manuscrit qui appartient aujourd'hui à l'Institut.

Notre amie la comtesse de Guiche en veut avoir ; elle est embellie de toutes ses fatigues. On ne parle ici que de fêtes et de plaisirs à la cour dont je suis fort contente de ne voir que les relations. Je méprise aujourd'hui les plaisirs qui coûtent autant de peines que ceux que l'on a à la cour. C'en est un grand pour moi de voir bientôt madame la grande-duchesse (1) qui revient en France avec cent mille écus de pension de son mari.

748. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 19 juillet 1674.

Il n'y a plus que pour M. de Turenne à battre les ennemis. Il faut dire la vérité, c'est un grand homme de guerre. Vous savez bien que l'amitié que j'ai pour lui ne m'aveugle pas.

Je croirois assez l'accommodement secret des Hollandois avec nous, et que l'équipée de Belle-Isle (2) a été de concert; et sur cela j'admire la cruauté de la raison d'État, qui fait que Ruiter d'accord avec ses ennemis, sacrifie une partie de ses gens pour mieux tromper ses alliés. Quand nos soupçons ne seroient pas bien fondés en cette rencontre de Belle-Isle, tous les jours cela se pratique ailleurs. Je crois la paix cet hiver. Je ne sais si j'en retournerai plus tôt à la cour, mais cela ne sauroit faire moins qu'a fait la guerre.

---

(1) Marguerite Louise d'Orléans, née en 1645, mariée en 1661 à Cosme III, grand-duc de Toscane, dont elle se sépara en 1675 pour revenir en France. Elle mourut le 17 septembre 1721.

(2) Belle-Isle fut attaquée le 27 juin par les Hollandais, qui durent se borner à lever des contributions sur les habitants.

749. — *Bussy à l'évêque de Verdun* (1).

A Chaseu, ce 19 juillet 1674.

Votre lettre m'a extrêmement réjoui, monsieur. N'en recevoir point de vous et ce que m'écrivoit madame de Scudéry sur votre santé m'avoient extrêmement fort alarmé. Pour ma disgrâce, c'est une des injustices de la fortune que l'on voit quelquefois à la cour. Des bagatelles avec des ennemis en crédit font bien plus de mal que des crimes sans ennemis.

Je vous attendrai à Bussy avec impatience à la fin d'août, et quand je vous y aurai un peu gouverné, nous irons voir M. le cardinal de Retz. Je sens que mon amitié pour lui est tantôt égale à mon estime. On me mande que M. de Turenne vient encore de pousser l'arrière-garde des ennemis. C'est un vrai conquérant, il n'est plus reconnoissable: Fabius est devenu Alexandre. Ce qu'il fait est fort beau. Mais, sans l'offenser, l'habileté du roi fait aussi des miracles par les bons ordres qu'il donne. Vous me ferez un fort grand plaisir de me donner souvent de vos nouvelles. mais ce dont je vous supplie bien plus expressément, c'est de m'aimer toujours, car vous êtes l'homme du monde pour qui j'ai le plus de tendresse, d'estime et de respect.

Il y a deux jours que je soupai avec M. d'Autun; il me parla de vous comme on en doit parler. Je l'en aime davantage.

---

(1) Armand de Monchi d'Hocquincourt, évêque-comte de Verdun (1668), mort le 30 octobre 1679. Il était fils du maréchal d'Hocquincourt.

750. — *Bussy à mademoiselle d'Armentières.*

A Chaseu, ce 21 juillet 1674.

Non, mademoiselle, je ne m'attends pas à vos nouvelles. Il ne faut pas que vous nous en contiez, c'est à nous autres à vous en conter, et trop heureux que vous veuilliez nous entendre. Pour moi, je ne fais depuis deux mois que des comptes qui ne réjouissent personne, car c'est avec des fermiers qui sont en reste et qui n'ont point d'argent à me donner.

J'ai déjà ouï dire que notre amie la comtesse de Guiche est plus belle qu'elle n'a encore été. Je me suis toujours bien douté que le veuvage l'embelliroit. Je voudrois qu'au bout de son année quelque jeune prince la crût une aussi bonne fortune qu'elle l'est. Pour moi, si j'étois prince du sang à marier, je croirois ne pouvoir mieux faire que de passer ma vie avec elle.

751. — *Le comte de Coligny à Bussy.*

A Étang, ce 25 juillet 1674.

Vous incommoder et perdre deux heures de ma journée, ce sont deux choses dont j'ai cru que je pouvois bien me passer. A cela près, vous ne laisserez pas de croire que je suis toujours à vous du meilleur de mon âme.

J'apprends que vous devez aller bientôt à la cour. Si vous en êtes bien aise et moi aussi. Mais comme je ne vous ai pas cru beaucoup à plaindre quand vous n'y avez pas été, je ne crois pas aussi qu'il y ait grande matière de réjouissance pour ceux qui y sont. Pour moi qui y vais

quand il me plaît, j'y vais fort rarement, et je gouverne ma goutte avec beaucoup de repos et de grandes douleurs qui me font enrager les deux tiers de l'année. Tout podagre que je suis, c'est avec une forte passion de vous rendre les très-humbles services que vous a voués et promis, mon très-cher cousin, votre, etc.

752. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 4 août 1674.

Voici deux ordinaires que je n'ai pu vous écrire, monsieur. Le chaud m'avoit donné la fièvre et une fort grande douleur de tête. Je vous en demande pardon, car vous êtes l'homme à qui je dois et à qui je veux garder le plus de fidélité en toutes choses, et je me reproche fort aujourd'hui de n'avoir pas passé sur tout cela pour vous entretenir. Je sais bien que la tranquille amitié ne se pique pas d'ordinaire d'être si exacte; mais moi qui ne connais que cela, j'étends ses bornes le plus loin que je puis, et si je ne craignois point de vous contredire trop ouvertement, je vous dirois que quand elle est grande, je la tiens obligée à presque autant de choses que l'amour. En voilà beaucoup sur cette matière, et vous savez que j'y suis inépuisable.

Le bruit est que les ennemis ont investi Grave avec sept mille chevaux; ce sont des troupes de Frise, et leur grande armée marche droit à M. le Prince, lequel a, dit-on, mandé au roi qu'il ne se retireroit point, quoiqu'ils aient dix mille chevaux plus que lui.

Aimez vous, monsieur, que Despréaux ait nommé votre nom dans une de ses satires (1)? J'ai ouï dire que le roi avoit

(1) Moi, j'irois épouser une femme coquette!
J'irois, par ma constance aux affronts endurci,

demandé ce qu'il vouloit dire à l'endroit où il parle de vous et qu'on lui répondit d'une manière qui vous auroit fâché si vous le saviez.

753. — *Bussy à M. de Benserade.*

A Chaseu, ce 7 août 1674.

Je n'aurois pas été si longtemps sans recommencer notre commerce, si je n'avois eu mille tracas et des voyages à faire. Je reviens donc à vous pour vous dire que j'ai lu et relu le discours que vous fîtes à l'Académie, et que je l'ai trouvé digne d'un honnête homme de la cour qui a de la naissance. Je suis étonné seulement que vous ayez eu l'effronterie de dire qu'il vous faudroit, pour bien louer le roi, la force héroïque de Chapelain, dont vous n'avez que la place. N'avez-vous point de honte de cette modestie? Je suis assuré que vous ne persuadâtes personne de votre sincérité, quand vous vous mîtes tant au-dessous de Chapelain. Je meurs d'envie de voir vos rondeaux, car tout ce que vous faites me touche extrêmement. Je m'attends bien que vous me les enverrez dès qu'ils seront imprimés. Pour moi, je vous porterai mes amusements, aussitôt que j'aurai achevé mes affaires. Mais il faut travailler à la subsistance avant toutes choses; c'est la source de tous les plaisirs.

Me mettre au rang des saints qu'a célébrés Bussi!

Voyez, pour l'explication de ces vers de la Satire VIII, une note à l'Appendice, p. 473.

754. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 8 août 1674.

Vous avez des bontés pour moi qui me font de la peine, madame, car avec toute ma reconnoissance j'ai encore peur d'être ingrat.

Il paroît que les ennemis se sont réservés pour faire leur grand coup sur la fin de la campagne, qu'il sont persuadés qu'il nous faut laisser d'abord jeter notre feu et qu'il n'y a que notre première fougue à craindre. Cependant, ils se pourroient bien tromper. M. le Prince a gagné des batailles au mois d'août, aussi bien qu'au mois de mai, et pour le battre, il n'y a presque point de mesures à prendre ni de temps à choisir. En cas de combat, je suis bien plus alarmé pour sa vie que pour la victoire.

L'endroit où Despréaux m'a nommé dans ses satires fait plutôt contre lui que contre moi. — Pour dire les cocus, la métamorphose est ridicule. Pour moi, je ne vois pas que cela m'ait fait ni bien ni mal, ni la réponse qu'on avoit pu faire au roi eût dû me déplaire; d'ailleurs Despréaux est un garçon d'esprit que j'aime fort.

755. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

(Réponse à la précédente.)

(*Fragment.*)

Pour Despréaux, je ne trouve pas qu'un homme comme vous, quoique vous en puissiez dire, doive être cité si légèrement que vous l'avez été. Le roi, à ce qu'on m'a dit,

demanda ce que c'étoit que les saints que vous aviez célébrés; on lui répondit que c'étoit une badinerie un peu impie que vous aviez faite. Je ne trouve pas cela plaisant.

756. — *Le marquis d'Hauterive à Bussy.*

A Paris, ce 10 août 1674.

M. le Prince, par sa lettre du 6, mandoit que les ennemis s'étoient encore approchés de lui, et qu'ils n'étoient pas à trois heures les uns des autres, qu'ils avoient encore un assez gros parti vers notre camp et qu'ils devoient encore en envoyer le lendemain, qu'ils pourroient bien aussi en voir des nôtres.

Sa lettre est enjouée, et comme une personne qui n'étoit pas embarrassée de la force et du voisinage des ennemis, en quoi il ne surprend personne. Il est toujours à Pieton, où il ne manque pas de vivres, ayant la France derrière; les fourrages y sont un peu plus rares.

On écrit qu'on est tous les jours à la veille d'une bataille; les plus fins en pensent autrement. Quant à moi, je suis de leur avis. Je ne le crois ni ne le souhaite. Il y auroit de beaux raisonnements à faire là-dessus, sur quoi je vous laisse la liberté tout entière.

Grave est investi de tous côtés, à ce que l'on croit. Cependant, les derniers avis portoient que les ennemis qui avoient toujours demeuré au delà de la rivière, l'avoient passée et avoient investi la place, à la réserve du côté de Maëstricht et qu'ils s'étoient voulu loger aux Capucins qui ne sont qu'à cinq ou six cents pas de la ville, mais que le gouverneur les en pourroit bien avoir chassés l'épée à la main.

Nous avons appris par les nouvelles du 31 juillet que pendant le dégât que M. de Turenne faisoit autour de

Manheim, l'électeur étoit monté à cheval et s'étoit porté sur la contrescarpe, où il s'étoit tenu le sabre à la main à la tête d'une petite troupe, et avoit écrit ensuite à M. de Turenne une lettre dans laquelle, après lui avoir reproché son changement de religion et les obligations que feu M. de Bouillon avoit à sa maison et fait de grandes plaintes des désordres et surtout du feu que l'on avoit mis en plusieurs endroits, il finit en disant que, comme il n'a pas une armée si nombreuse que celle du roi pour la combattre, il le veut faire seul à seul, et lui demande un jour et un lieu pour le combat (1).

La réponse de M. de Turenne a été que, bien loin que le feu ait été commandé, il avoit été expressément défendu, mais que quelques soldats des nôtres ayant trouvé de leurs camarades brûlés par les paysans, ils s'étoient vengés sur les paysans par le feu même, et qu'il supplioit son Altesse Électorale de lui conserver sa bonne volonté.

---

(1) Gatien de Courtilz, qui sous le nom de du Buisson a publié une vie de Turenne, méritant peu de confiance, a raconté tout au long l'histoire de ce cartel et rapporté le texte des lettres échangées à ce sujet entre l'électeur et le maréchal. — Son récit a été réfuté par un nommé Colini, dans une *Dissertation historique et critique sur le prétendu cartel ou lettre de défi envoyé par Charles-Louis, électeur palatin, au vicomte de Turenne*, Manheim, 1737, in-8° de 135 pages. (Voy. *Curiosités biographiques*, 1846, p. 398 et suiv.) — D'après la lettre ci-dessus qui est inédite, on voit que le bruit du cartel avait couru au moment même où l'électeur avait envoyé, par un trompette, une lettre pour se plaindre des dévastations commises dans ses États.

757. — *Madame de Rabutin à Bussy* (1).

A Paris, ce 14 août 1674.

Enfin, on s'est battu en Flandre; M. le Prince a défait une partie de l'arrière-garde des ennemis à Senef (2). La nouvelle en a été portée cette nuit au roi par Briord (3). Ce que nous pouvons savoir des particularités, c'est que M. le Prince a été vingt-sept heures à cheval et a eu trois chevaux tués sous lui; que M. le duc a eu deux contusions, une légère blessure à la jambe et a eu un cheval tué sous lui; que M. d'Iliers, sous-lieutenant des chevau-légers de la garde et Chanvallon, cornette, ont été tués; que Fourille (4), mestre de camp général de la cavalerie et lieutenant général, y a été blessé à mort; que le Montal, maréchal de camp, y a eu la cuisse cassée. Rochefort, capitaine des gardes du corps, lieutenant général, y a été blessé à l'épaule. M. de Soubise,

---

(1) Cette lettre est donnée dans les anciennes éditions comme écrite par M. de M. ou par madame de M.

(2) Voy. sur cette sanglante bataille, qui fut livrée le 11 août, Basnage, *Annales*, année 1674, ch. 56-64; Limiers, l. VII. p. 259 et suiv., les *Mémoires* du chevalier Temple, et ceux de la Fare qui y assistait. Suivant Sismondi, il y aurait eu 25,000 morts des deux côtés. C'est une exagération évidente. Limiers dit, ce qui est plus près de la vérité, qu'il y eut environ six ou sept mille hommes de tués de part et d'autre.

(3) Premier écuyer du prince de Condé, auquel il avait montré un grand dévouement pendant la Fronde. « C'étoit, dit Saint-Simon, un très-homme d'honneur et de valeur, qui avoit du sens, quelqu'esprit et beaucoup d'amis qui firent si bien pour lui que son attachement pour M. le Prince ne nuisit point à sa fortune, chose fort extraordinaire avec le roi et peut-être unique » (t. VII, p. 147). Il avait été ambassadeur à Turin, puis à la Haye, et mourut de la pierre en 1703. Voy. sur lui les *Mémoires* de Bussy, t. I, p. 321 et suiv. II, 103, 143.

(4) Voy. sur sa mort, Limiers, l. VII, p. 259-260.

lieutenant des gendarmes du roi, y a été blessé dangereusement à la jambe; le marquis de Ragny blessé dans le ventre et le bras cassé; le marquis de Villeroi, maréchal de camp, la cheville du pied cassée; Gassé-Matignon, brigadier d'infanterie, blessé dangereusement; le marquis de Nesle, fils de Mailly, colonel du régiment de Condé-Infanterie, blessé; Sévigné, blessé à la tête; Chemeraut tué; Lebrun, Muret, Chevrières, Sirot et Lusancy, morts; quarante-deux officiers des gardes-françoises, tant morts que blessés. On ne sait pas encore le nom des officiers de cavalerie et d'infanterie moins connus, tués ou blessés.

Les ennemis ont perdu plus de trois mille hommes sur la place et plus de trois mille prisonniers, qui sont : le marquis d'Assentar, mestre de camp général de l'armée d'Espagne, mort depuis dans notre camp de ses blessures; le prince de Salm, le duc d'Holstein, le prince de Nassau, le comte de Solm, colonel du régiment des gardes du prince d'Orange, le comte de la Rivière, blessé et pris; les colonels Cachpin et Stokein, blessés et pris; le colonel Kamer, son lieutenant-colonel et dix capitaines de son régiment, pris; le général-major Vakenbourg, commandant le régiment de Hollandois de la marine, pris avec onze capitaines du même régiment, et plus de deux cents officiers subalternes.

L'on a su par les prisonniers que le comte de Waldeck, maréchal de camp, les princes Charles de Lorraine, Pio et Bitkenfeld, le marquis de Grana, le comte de Douglas, le colonel Ouverfkerke et le lieutenant général de l'armée de Frise, nommé Abou, ont été blessés; le landgrave et le colonel Vilomer ont été tués.

Ils y ont perdu deux pièces de canon, trente pontons et presque tout leur bagage pris ou brûlé; deux cent mille écus de l'argent du prince d'Orange, pris. Le combat commença à onze heures du matin et dura toute le journée du onzième de ce mois. On dit qu'ils étoient avantagés par le

terrain, y ayant des défilés qu'il a fallu passer pour aller à eux, et tout l'endroit où ils étoient étant coupé de petits fossés et retranché de haies, tellement que c'étoit presque autant de petits forts, dans lesquels ils se tenoient si fermes et si serrés, qu'on les battoit par pelotons. La nuit sépara les combattants. M. le Prince se retira de son côté et les ennemis du leur; ainsi le champ de bataille ne demeura à personne.

Au reste, monsieur, je vous supplie de ne vous pas moquer de moi de la manière dont je parle de la guerre. Je ne m'en mêlerois pas à un autre qu'à vous, mais j'aime mieux m'exposer à dire quelques termes impropres, que de ne pas tâcher de vous faire entendre tout ce qu'on dit ici d'une affaire aussi considérable qu'est ce combat.

J'oubliois de vous dire que le marquis de Tavannes (1), fils du comte notre ami, s'est fort distingué. Il a gagné trois étendards. L'on a, dit-on, convoqué l'arrière-ban (2). Cela seroit plaisant, qu'après vous avoir tant refusé d'aller à l'armée, le roi vous le commandât; mais cela n'est pas fait pour un homme comme vous.

Sur ce qu'on m'avoit mandé que madame de Sévigné avoit failli mourir d'apoplexie, je lui écrivis cette lettre :

---

(1) Charles Marie de Saulx, comte de Buzançois, marquis de Tavannes, lieutenant général de Bourgogne, mort à 54 ans, le 29 juin 1703.

(2) Voy. le texte de la convocation en date du 11 août, dans Limiers, l. VII, p. 263.

758. — *Bussy à madame de Sévigné* (1).

A Chaseu, ce 16 août 1674.

J'ai appris que vous aviez été fort malade, ma chère cousine; cela m'a mis en peine pour l'avenir, et j'ai appréhendé une rechute. J'ai consulté votre mal à un habile médecin de ce pays-ci. Il m'a dit que les femmes d'un bon tempérament comme vous, demeurées veuves de bonne heure, et qui s'étoient un peu contraintes, étoient sujettes à des vapeurs. Cela m'a remis de l'appréhension que j'avois d'un plus grand mal; car enfin, le remède étant entre vos mains, je ne pense pas que vous haïssiez assez la vie pour n'en pas user, ni que vous eussiez plus de peine à prendre un galant que du vin émétique. Vous devriez suivre mon conseil, ma chère cousine, d'autant plus qu'il ne sauroit vous paroître intéressé; car si vous aviez besoin de vous mettre dans les remèdes, étant à cent lieues de vous, comme je suis, vraisemblablement ce ne seroit pas moi qui vous en servirois.

Raillerie à part, ma chère cousine, ayez soin de vous. Faites-vous tirer du sang plus souvent que vous ne faites; de quelle manière que ce soit, il n'importe, pourvu que vous viviez. Vous savez bien que j'ai dit que vous étiez de ces gens qui ne devroient jamais mourir, comme il y en a qui ne devroient jamais naître. Faites votre devoir là-dessus. Vous ne sauriez faire un plus grand plaisir à madame de Grignan et à moi. Mais à propos d'elle, trouvez bon que je lui dise deux mots. Je vous envoie à toutes deux ma dernière lettre au roi sur la prise du Comté.

---

(1) Cette lettre a été tronquée dans les dernières éditions.

A madame de Grignan.

Comment vous portez-vous de votre grossesse, madame, et du mal de madame de Sévigné? Voilà bien des incommodités à la fois. J'ai ouï dire que vous étiez déjà délivrée de l'une, et que vous n'en aviez que quelques restes; pour l'autre, j'espère que vous en sortirez bientôt heureusement.

Voilà ce que coûtent les maris et les mères. Si on n'avoit pas tout cela, on ne seroit pas exposé à tant de déplaisirs, mais d'un autre côté, on n'auroit pas toutes les douceurs qu'on a. C'est là la vie : du bien, du mal. Celui-ci fait trouver l'autre meilleur. J'aurai plus de plaisir de vous revoir après quatre ou cinq mois d'absence, que si je ne vous avois pas quittée.

759. — *Bussy au marquis d'Hauterive.*

A Chaseu, ce 17 août 1674.

Je suis de votre avis, monsieur, il n'y aura point de bataille entre M. le Prince et les ennemis. Je n'ai peut-être pas toutes les raisons que vous avez pour ne le pas croire, mais quand on sait la guerre, on sait que lorsqu'on s'est approché sans se battre d'abord, c'est d'ordinaire signe qu'on se marchande, et l'on ne se bat plus, à moins que l'un ne charge l'arrière-garde de celui qui décampe le premier.

Il me paroît que Chamilly (1) acquerra de l'honneur à

(1) Noël Bouton, marquis de Chamilly, maréchal de France, né en 1630, mort en 1715. Il s'est illustré par la défense de Grave, qui dura quatre-vingt-treize jours et qu'il ne rendit que sur l'ordre de Louis XIV.

la défense de Grave. Il a quatre mille hommes là-dedans, presque tous François, et ce sont des Hollandois qui l'attaquent, gens qui font un siége dans les règles, mais que la témérité d'un jeune gouverneur déconcerte au dernier point.

La réponse de M. de Turenne est bien d'un homme sage qui méprise la colère et les reproches du plus foible et qui se moque de lui par des honnêtetés. Je crois que le Palatin, qui a de l'esprit, le hait plus pour cette réponse que pour le dégât de son pays.

760. — *Bussy à M. de Pomponne.*

A Chaseu, ce 20 août 1674.

Monsieur, les choses que je demande au roi me paroissent si honnêtes à demander, que je m'adresse librement à vous pour vous supplier très-humblement de m'assister de votre entremise. Il m'a semblé que la conjoncture est fort propre à lui offrir mes très-humbles services, comme vous verrez par la lettre que je me donne l'honneur d'écrire à S. M., et que je vous supplie de lui présenter (1). Je n'entre pas dans un grand détail avec elle, mais je vous dirai que si le roi veut que je lui fasse des troupes de cavalerie ou d'infanterie, je lui en ferai d'aussi bonnes que qui que ce soit pour l'argent que Sa Majesté donne aux autres.

Ce siége coûta 16,000 hommes au prince d'Orange.—C'est à Chamilly, servant en Portugal, qu'une jeune religieuse du pays, éprise d'amour pour lui, écrivit les célèbres lettres publiées sous le titre de *Lettres portugaises*.—Voy. Saint-Simon, t. VI, p. 259 et suiv., XXII, p. 133 et suiv. — Cf. Limiers, l. VII, p. 268.

(1) Voy. l'Appendice.

Par quelque voie que me viennent les grâces du roi, elles me seront toujours très-chères, mais elles augmenteroient de prix pour moi, si elles passoient par vos mains; car personne ne vous aime et ne vous estime plus que je fais et n'est plus que moi, etc.

761. — *Bussy à madame de Longueville* (1).

A Chaseu, ce 24 août 1674.

Le malheur que j'ai de n'être pas dans les bonnes grâces de M. le Prince, madame, peut bien empêcher de témoigner à Son Altesse les sentiments que j'ai de l'action qu'elle vient de faire à Senef, mais non pas de l'admirer et de m'adresser à Votre Altesse pour vous assurer de la part que je prends à celle que vous avez en cette rencontre. Je crois, madame, que vous me faites bien la grâce de n'en pas douter. Le hasard vous a fait voir dans mes *Mémoires* des choses qui n'étoient pas faites pour vous être montrées, qui doivent assurer Votre Altesse, madame, de la sincère admiration que j'ai de la gloire de monseigneur le Prince. Je ne désespère pas qu'il ne se radoucisse un jour sur mon sujet, quand il voudra bien se souvenir du zèle qu'il m'a vu pour sa personne, et quand il lui plaira d'en faire la différence avec ce que mes ennemis m'ont supposé. Mais quand je serois assez malheureux pour que Son Altesse ne me fît pas sur cela la justice que je mérite, je ne dis pas seulement que je l'estimerai toujours, ses plus grands ennemis y sont forcés, mais je l'aimerai encore avec tout le respect que je lui dois. Et pour

(1) Anne-Geneviève de Bourbon-Condé, sœur du grand Condé, née en 1619, morte en 1679. Voy. sur elle les livres de M. Cousin, les Mémoires de Cosnac, etc., etc.

vous, madame, je ne cesserai jamais d'être avec toute la reconnoissance et toute la soumission que doit à Votre Altesse, madame, etc.

762. — *Bussy à la marquise de Villeroi.*

A Chaseu, ce 25 août 1674.

Je me réjouis avec vous, madame, que M. le marquis de Villeroi n'ait été blessé qu'au pied dans un combat aussi rude que l'a été celui de Senef. S'y étant exposé comme il a fait, il ne pouvoit en être quitte à meilleur marché. Mais, madame, je ne sais pourquoi je vous écris, car vous m'avez bien oublié. Je vous écrivis en partant de Paris où vous étiez, sans que vous ayez daigné me faire réponse. Si je tenois mon *cœur*, je sais bien ce que j'en ferois; je vous le laisse à penser, et si vous le devinez, vous verrez bien que je vous aime encore plus que vous ne méritez.

763. — *Bussy au marquis de Renel* (1).

A Chaseu, ce 28 août 1674.

On me vient de mander que le roi vous avoit donné la charge de M. de Fourille (2). Je m'en réjouis, monsieur, non-seulement comme ami, mais encore comme trouvant de l'avantage d'avoir un successeur fait comme vous. Je

(1) Louis de Clermont d'Amboise, marquis de Renel, bailli et gouverneur de Chaumont, lieutenant général des armées, mestre de camp général de la cavalerie légère en remplacement de Fourille. Il fut tué au siége de Cambrai, le 11 avril 1677.

(2) La charge de mestre de camp général de la cavalerie légère, charge qu'avait eue Bussy.

n'avois ni le même plaisir ni le même honneur du temps de celui à qui vous succédez. Je souhaite que vous gardiez cette charge plus longtemps que lui, et qu'au moins elle vous procure les honneurs et les établissements qu'elle doit faire avoir aux gens qui ne sont pas malheureux. Cependant croyez bien que personne ne vous aime et ne vous estime plus que je fais et n'est plus à vous que moi.

764. — *Bussy à l'évêque de Verdun.*

A Chaseu, ce 29 août 1874.

Hé bien, monsieur, voilà un combat dont la gloire est toute personnelle pour M. le Prince : il a fait la seule chose qu'il y avoit à faire, étant le plus foible comme il l'étoit. La plupart des autres grands capitaines se seroient contentés, en pareille rencontre, de se tenir sur la défensive, et ils auroient cru même faire beaucoup de s'empêcher d'être battus. Mais M. le Prince, pour satisfaire à son courage et à sa réputation, a voulu attaquer, et il ne le pouvoit faire à propos qu'en faisant tout juste ce qu'il a fait. Le roi de son côté n'oublie rien pour soutenir M. le Prince et M. de Turenne.

Je crois bien que je n'aurai pas l'honneur de vous voir cette année à Bussy; vous ne pouvez quitter votre diocèse dans l'état où sont les affaires. Pour moi, j'attends réponse des offres que j'ai faites au roi, non-seulement de ma personne, mais encore de lui faire des troupes; peut-être que l'état des affaires présentes m'attirera plus d'égard que par le passé, car enfin la convocation de l'arrière-ban fait croire qu'on a besoin de tout le monde.

765. — *Bussy au comte de B***.*

A Chaseu, ce 30 août 1674.

On m'avoit dit la mort de mon cousin votre fils; mais comme on ne me l'avoit pas assurée, et que je doutois même que vous sussiez ce bruit, je ne me pressois pas de vous en témoigner mon déplaisir et la part que je prenois à votre affliction. Je suis ravi d'avoir appris que vous avez encore de l'espérance. Cependant il ne faut pas tellement vous y abandonner que, si mon cousin venoit à mourir, vous reçussiez une seconde fois une aussi grande douleur que vous avez eue à cette première nouvelle. Pour mon fils (1), je l'enverrai l'année qui vient à l'armée; Dieu me le gardera, s'il lui plaît, sinon sa volonté soit faite : il m'a appris depuis quelques années à me consoler de tout.

Il est vrai que jusqu'ici la convocation de l'arrière-ban n'avoit pas été la suite du gain d'une bataille. On nous fait voir tous les jours choses nouvelles. J'ai écrit au roi, et je lui offre de faire des troupes pour le même argent qu'il donne aux autres, et moi de servir de ce qu'il lui plaira. Nous verrons comme il répondra à ma demande. Je dois cela à mes services passés, à ma famille et à l'envie que j'aurois de plaire au roi.

---

(1) Aimé-Nicolas, l'aîné des fils de Bussy, qui plus tard fut appelé le marquis de Bussy. On verra dans le volume suivant qu'il fut fait prisonnier en 1676. Il avait alors vingt ans.

766. — *Madame de Puisieux à Bussy.*

A Paris, ce 1er septembre 1674.

Je vous remercie, monsieur, de m'avoir donné une petite commission. J'espère que vous m'en donnerez de plus grandes, et que vos lettres ne finiront pas à moitié de la demi-feuille. Pour moi, qui ne suis point laconique, je me trouve fort embarrassée à vous imiter, et je finirois malgré mon inclination babillarde, en vous assurant de mon estime et de mon amitié, si je n'avois à vous rendre compte de la lettre dont vous m'avez chargée pour madame de Longueville. Elle m'a commandé de vous dire de sa part, qu'elle vous étoit fort obligée et qu'elle ne perdra point d'occasion de vous rendre service. Pour moi, monsieur, je les chercherai toujours avec un grand désir de vous les rendre utiles.

767. — *Benserade à Bussy.*

A Paris, ce 2 septembre 1674.

Je suis bien fâché, monsieur, qu'il ait fallu que vous ayez lu le discours que je fis à l'Académie, et j'eusse bien mieux trouvé mon compte de toute manière à le prononcer devant vous. Si ces sortes de choses-là sont supportables, c'est quand on les dit, et les meilleurs sermons ne valent guère écrits.

Mais que ne revenez-vous, puisqu'on dit que vous avez permission d'être ici? Vous moquez-vous, et ne le trouveriez-vous bon que quand il vous seroit défendu? Il faut que vous ayez de grandes affaires où vous êtes, puisqu'elles vous empêchent d'être à Paris. Faites-les, monsieur, le

plus vite que vous pourrez; mais au moins tâchez à continuer le droit que vous avez de demeurer parmi nous.

Les rondeaux (1) s'en vont être imprimés, et il n'y a plus que les planches que le roi fait faire qui les retardent : mais elles seront bientôt achevées. C'est, je crois, ce qu'il y aura de mieux. Ce n'est pas que ce ne soit beaucoup que la grâce de la nouveauté. Je ne sais si je dois être bien aise que vous en ayez aussi voulu faire; et il n'est pas de l'intérêt d'un auteur de s'accommoder de cela. Aussi le suis-je moins que pas un autre, et je suis mille fois plus votre serviteur. Combien y a-t-il, bon Dieu! Je vous assure que cela n'a point été interrompu dans mon cœur, et je me suis toujours intéressé à tout ce qui vous est arrivé. Croyez-le, monsieur, si vous voulez me rendre justice, et employez-moi pour voir si je mens.

Que dites-vous du combat de Senef? Pour moi, je crois que si on estimoit la gloire par la cherté, comme on estime les étoffes, celle que vient d'acquérir M. le Prince à ce combat est des plus belles du monde, car elle lui coûte extrêmement.

768. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 5 septembre 1674.

Votre médecin qui dit que mon mal sont des vapeurs, et vous qui me proposez le moyen d'en guérir, n'êtes pas

---

(1) *Les Métamorphoses d'Ovide en rondeaux* ne parurent qu'en 1676 (in-4°). Cet ouvrage n'est recherché aujourd'hui que pour les belles gravures de Sébastien le Clerc, Chauveau et Lepautre. — On connaît le rondeau de Chapelle qui se termine ainsi :

Mais quant à moi je le trouve fort beau :
Papier, dorure, images, caractère,
Hormis les vers qu'il falloit laisser faire
A La Fontaine.

les premiers qui m'avez conseillé de me mettre dans les remèdes spécifiques; mais la raison de n'avoir point eu de précaution pour prévenir ces vapeurs par les remèdes que vous me proposez, m'empêchera encore d'en user pour les guérir.

Le désintéressement dont vous voulez que je vous loue dans le conseil que vous me donnez, n'est pas si estimable qu'il l'auroit été du temps de notre belle jeunesse : peut-être qu'en ce temps-là vous auriez eu plus de mérite. Quoi qu'il en soit, je me porte bien, et si je meurs de cette maladie, ce sera d'une belle épée, et je vous laisserai le soin de mon épitaphe.

Que dites-vous de nos victoires? Je n'entends jamais parler de guerre que je ne pense à vous. Votre charge vacante m'a frappé le cœur. Vous savez de qui elle est remplie. Le marquis de Renel n'étoit-il pas de vos amis et de vos alliés? Quand je vous vois chez vous dans le temps où nous sommes, j'admire le bonheur du roi de se pouvoir passer de tant de braves gens qu'il laisse inutiles.

Cette victoire nous coûte si cher, que sans le *Te Deum* et les drapeaux portés à Notre-Dame, nous croirions avoir perdu le combat.

Mon fils a été blessé légèrement à la tête. C'est un miracle qu'il en soit revenu, aussi bien que les quatre escadrons de la maison du roi qui furent postés huit heures durant à la portée du feu des ennemis, sans autre mouvement que celui de se presser à mesure qu'il y avoit des gens tués. J'ai ouï dire que c'est une souffrance terrible que d'être ainsi exposé. Vos lettres au roi me charment toujours. Adieu, mon cher cousin.

De madame de Grignan.

Je vous remercie d'avoir pensé en moi pour me plaindre du mal de ma mère. Je suis très-contente que vous con-

noissiez combien mon cœur est pénétré de tout ce qui lui arrive. Il me semble que c'est mon meilleur endroit; et je suis bien aise que vous, dont je veux avoir l'estime, ne l'ignorez pas. Si j'avois quelque autre bonne qualité essentielle, je vous ferois mon portrait : mais ne voyez que celle-là, et le goût que j'ai pour votre mérite, qui ne peut se séparer d'une très-grande indignation contre la fortune pour les injustices qu'elle vous fait.

769. — *Pomponne à Bussy.*

A Versailles, ce 7 septembre 1674.

Monsieur, j'ai remis entre les mains du roi la lettre que vous m'avez adressée pour Sa Majesté. La réponse que je puis vous en rendre est qu'elle trouve bon qu'une personne, qui a rempli comme vous d'aussi grandes charges dans la guerre, ne remplisse pas aujourd'hui les troupes de l'arrière-ban. J'aurois bien de la joie de pouvoir vous témoigner en des occasions plus importantes que je suis véritablement, etc.

770.—*Bussy à mademoiselle de Portes.*

A Chaseu, ce 10 septembre 1674.

La raison que vous avez eue, mademoiselle, de me renvoyer la lettre que j'avois écrite à madame de Longueville est la meilleure du monde, et je ne sais ce qu'étoit devenue la mienne quand je lui écrivis ainsi. Je crois que je n'envisageai que la maison où elle étoit entrée, et que j'oubliai celle dont elle sortoit. Quoi qu'il en soit, mademoiselle, voilà cette lettre dans les formes que je vous

renvoie et que je vous supplie très-humblement de vouloir bien présenter. Si j'avois besoin de votre entremise pour des affaires de plus grande conséquence, je me servirois des offres que vous me faites avec tant de franchise et tant de bonté; et quand je serai un peu plus en commerce avec vous, mes lettres ne seront pas si courtes. Pour les faire plus longues, il faut de la matière, et ce sont les occasions et les affaires qui la peuvent fournir; car pour des compliments les plus courts, comme vous savez, sont les meilleurs, pourvu qu'ils viennent du cœur; et c'est assez quand il est vrai que je vous assure que je suis à vous avec toute l'amitié et tout le respect imaginables.

771. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 10 (ou 19) septembre 1674.

Comme je ne trouve aucune conversation qui me plaise tant que la vôtre, madame, je ne trouve aussi point de lettres si agréables que celles que vous m'écrivez. Il faut dire la vérité; ç'auroit été grand dommage si vous fussiez morte : tous vos amis y auroient fait une perte infinie : pour la mienne, elle auroit été telle, que, quelque intérêt que je prenne en votre vertu, j'aimerois mieux qu'il lui en coûtât quelque chose, et que vous vécussiez toujours; car enfin ce n'est pas seulement comme vertueuse que je vous aime, c'est encore comme la plus aimable femme du monde.

Nos victoires sont fort chères, mais elles en sont plus honorables. Le roi est bien heureux, dites-vous, de se pouvoir passer de tant de braves gens qu'il laisse inutiles : j'en demeure d'accord; mais ce n'est pas une bonne fortune nouvelle pour lui, car il s'est autrefois passé de M. le Prince et de M. de Turenne, et les a même bien battus,

eux qui présentement avec ses armes battent tout le reste du monde. Après cela, nous pouvons bien nous faire justice et ne pas trouver étrange qu'on puisse faire la guerre sans nous. Dans d'autres États que celui-ci nous brillerions, et il faudroit que l'on comptât avec nous quand on auroit de grandes affaires sur les bras; mais en France il y a tant de gens de mérite, et beaucoup plus qui ont apparence d'en avoir, que ceux qui en ont un véritable ne sont distingués bien souvent que par la fortune : quand elle leur manque, on les laisse chez eux, pendant qu'on gagne fort bien des batailles sans eux, avec toutes sortes de gens mêlés. Ma charge est remplie par un galant homme : il a de la naissance et du mérite, et celui auquel il succède n'avoit que du courage et de la faveur. Je viens de lui écrire comme à mon ami et à mon allié.

Aussitôt après la nouvelle du combat de Senef, j'écrivis au roi, et je lui offris mes services. Je vous envoie la copie de cette lettre (1). Toutes mes honnêtetés et ma bonne conduite sont des œuvres mortes maintenant que la grâce me manque; mais peut-être que tout cela me sera compté et me tournera à profit, si je reviens jamais à la cour. Il faut espérer, et cependant se réjouir. M. votre fils a été bien heureux d'en être quitte pour une légère blessure à la tête. Ce que le peuple appelle *mener les gens à la boucherie*, c'est les poster où étoient les quatre escadrons de la maison du roi, et qui a passé par là a essuyé les plus grands périls de la guerre. Quand on affronte de la cavalerie ou de l'infanterie, l'action anime; mais ici c'est de sang-froid qu'on est passé par les armes.

A madame de Grignan.

Vous m'avez écrit d'une encre si blanche, madame, que

(1) Voy. l'Appendice.

je n'ai lu que dix ou douze mots par-ci par-là de votre lettre, et ce n'a été que votre bon sens et le mien qui m'ont fait deviner le reste. C'est une vraie encre à écrire des promesses qu'on ne voudroit pas tenir. De l'heure qu'il est, tout est effacé; mais enfin il me souvient bien que vous m'y avez dit des choses obligeantes. J'espère que ces bontés auront fait plus d'impression sur votre cœur que sur votre papier. Si cela étoit égal, vous seriez la plus légère amie du monde. Pour l'amitié que je vous ai promise, madame, elle est écrite dans mon cœur avec des caractères qui ne s'effaceront jamais. Voilà de grandes paroles!

772. — *Madame de Montmorency à Bussy.*

A Paris, ce ... septembre 1674.

Je suis ravie que vous me grondiez quoique je ne sois point grondable; mais comme vous ne saviez pas mes raisons, j'aurois trouvé fort mauvais si vous n'aviez pas fait le diable à quatre. Au fond je suis contente, et vous devez l'être de mon cœur qui ne manquera jamais d'amitié pour vous. J'ai eu un procès, une maladie, et j'ai fait un voyage depuis que je ne vous ai écrit. Voyez si je pouvois faire autre chose; n'étoit-ce pas assez de vivre avec cela? Mardi dernier M. d'Olonne, l'abbé d'Effiat, l'abbé de Bellébat, Vassé et Vineuil furent exilés. Voilà des camarades, monsieur, c'est une consolation de n'être pas seul misérable; je vous en fais mon compliment. M. de Turenne est campé dans un poste fort avantageux près de Candel (1), qui n'est accessible que par un défilé où deux escadrons

(1) Grand village du duché de Deux-Ponts, à 15 lieues de Strasbourg.

ont peine à marcher de front. Il y a vingt mille hommes qui ne demandent qu'à combattre; les ennemis ne sont qu'à six lieues de lui, plus forts en nombre, mais point comparables d'ailleurs. On croit l'Alsace en sûreté : on ne parle pas si affirmativement de la Lorraine; mais si les ennemis y vont, M. de Turenne les y suivra. Le chevalier de Rohan est à la Bastille : il est accusé d'intelligence avec les ennemis (1). Chandenier a été à l'extrémité, il en est revenu dévot.

773. — *Bussy à madame de Montmorency.*

A Chaseu, ce 19 septembre 1674.

Enfin vous m'avez mis à votre point, madame, je n'attendrai plus vos raisons pour faire beau bruit. Vous voyez que j'aime mieux être injuste que de vous déplaire; car, par exemple, vous n'aviez pas tort de ne me point écrire quand je vous ai chanté pouille pour ne l'avoir pas fait. Voilà un grand nombre de confrères qu'on donne à Vardes et à moi. Nous verrons dans dix ans s'ils soutiendront leur disgrâce comme nous soutenons la nôtre. Si nous étions tous en même endroit, nous nous trouverions bonne compagnie, et alors si vous m'aimiez autant que vous dites, vous diriez quelque sottise pour vous faire chasser. Mais dans le hasard où vous seriez d'être peut-être seule à Quimper, je vous conseille d'être toujours sage.

Je n'eusse jamais cru que M. de Rohan se fût perdu par les cabales. Je ne sais si M. de Turenne battra encore les ennemis cette année, mais je vous assurerois bien qu'il ne sera pas battu.

---

(1) Il avait traité avec les Hollandais, pour leur livrer Quillebeuf ou Honfleur. Voy. Limiers, liv. VII, p. 273.

Chandenier donnera sa démission cette fois, puisqu'il est dévot. Dieu veut que l'on obéisse à son maître.

774. — *Bussy au comte de Coligny.*

A Chaseu, ce 19 septembre 1674.

Est-ce vous, mon cher cousin, qui passez à ma porte à l'entrée de la nuit sans venir coucher chez moi (1)? Quoi! mon parent, mon ami, qu'il y a dix ans qui ne m'a vu, me faire un tour comme celui-là! Allez, vous ne méritez pas les reproches que je vous fais, ils sont trop tendres pour une pareille action. Quand vous n'auriez pas eu le plaisir de me revoir, je vous aurois dit mille nouvelles sur quoi nous aurions fait cent mille réflexions : nous nous serions montré l'un à l'autre la fermeté avec laquelle nous soutenons notre mauvaise fortune. Mais enfin, puisque tout cela vous est indifférent, je me contenterai de vous dire que je suis, etc.

775. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Chaseu, ce 20 septembre 1674.

Je vous envoie, monsieur, la copie de la lettre que je me suis donné l'honneur d'écrire au roi sur la nouvelle du combat de Senef et la réponse que Sa Majesté a commandé à M. de Pomponne de me faire. Quoique la grâce

---

(1) C'est ainsi que commence cette lettre dans l'édition de 1721. Dans d'autres on trouve cette phrase : « Le compliment que vous venez de me faire est une honnêteté qui ne s'accorde pas avec passer vous-même à ma porte, à l'entrée de la nuit, etc., etc.

qu'il me fait soit très-juste, il me l'a fait par des termes si obligeants et si honorables qu'elle me fait autant de plaisir que si je ne le méritois pas. Il ne reçoit pas les offres que je lui fais. Tout ce qui lui plaira, acte de mes diligences. Il est trop juste et trop bon pour ne me pas savoir quelque gré de mon zèle pour son service. Il se souviendra de tout cela quelque jour. Cependant, monsieur, je me réjouis avec vous des égards que j'ai appris que Sa Majesté avoit eus pour vous en faisant sortir du Havre un commissaire qui vous déplaisoit. Personne au monde n'aime mieux le roi que vous, monsieur; mais il faut dire la vérité, il vous oblige bien à l'aimer. Adieu, monsieur, aimez-moi aussi toujours. Vous le devez pour peu que vous ayez de disposition à la reconnoissance, car je vous aime de tout mon cœur.

Dans ce temps-là, je partis de ma maison de Chaseu pour aller à celle de Bussy, où quelques jours après je reçus ces lettres.

776.—*Le duc de Saint-Aignan à Bussy.*

Au Havre, ce 12 octobre 1674.

Il ne se peut rien ajouter, monsieur, à la lettre que vous avez écrite au roi, et vous m'avez infiniment obligé de m'en avoir envoyé la copie. Je trouve aussi que Sa Majesté vous a bien fait de l'honneur en vous rendant justice. En effet, il n'eût pas été raisonnable que celui qui avoit assez servi pour pouvoir commander l'arrière-ban de la manière que le maréchal de Créqui le commande, en fît partie après les offres pleines de zèle que vous avez faites de servir Sa Majesté à tous les commencements des six dernières campagnes.

Le chevalier de Rohan et ses complices en vouloient, dit-on, à ma place, dans l'abominable dessein qu'ils avoient. Ils ne s'adressoient pas mal. Le Havre en vaut bien la peine, mais ce dessein n'étoit pas trop aisé à exécuter, au moins de mon vivant.

Adieu, monsieur, aimez-moi toujours, je vous en conjure, et soyez bien persuadé que mon estime et mon amitié pour vous seront toujours égales à votre mérite, et par conséquent des plus grands.

777.—*Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 14 octobre 1674.

Je vous écris par pure tendresse, monsieur, car je ne sais point de nouvelles et j'ai si mal à la tête que je m'en meurs. Je voudrois bien que vous fussiez à Paris pour votre intérêt et pour le mien. C'est une grande douceur et même un remède à bien des maux, qu'un véritable ami à qui on se peut fier et qui entend la langue qu'on parle; car il ne faut que jargonner presque avec tout ce qu'on rencontre de gens. Mes chagrins me rendent si solide, que tous les discours inutiles commencent à me lasser. Vous avez raison, monsieur, de m'exhorter à me retourner du côté de Dieu. Ma raison est bien convaincue que c'est le meilleur parti, et je le veux prendre. Mais peut-on ce que l'on veut? C'est en vérité dans les affaires de salut, comme dans celles du monde, qu'il nous faut de la grâce et de la fortune pour réussir à tous les deux; et en sommes-nous les maîtres? Beaucoup sont appelés, mais peu sont élus. Cela me fait trembler. Je ferai bien aise mademoiselle de Portes quand je lui montrerai le sermon que vous me faites. Vous faites bien tout ce que vous voulez, monsieur; et je crois qu'il ne tiendra qu'à vous que vous ne soyez un saint.

778. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 15 octobre 1674.

Il me semble que je n'écris plus si bien; et si c'étoit une chose nécessaire à moi que d'avoir bonne opinion de mes lettres, je vous prierois de me redonner de la confiance par votre approbation.

J'ai donné à dîner depuis peu à mon cousin, votre fils, et à la petite chanoinesse de Rabutin, sa sœur, que j'aime fort. Leur nom touche mon cœur et leur jeune mérite me réjouit. Je voudrois que le garçon eût une bonne éducation. C'est trop présumer que d'espérer tout d'une heureuse naissance.

Il y a deux Rabutins dans le régiment d'Anjou que Saint-Géran commande; il m'en dit des biens infinis. L'un des deux fut tué l'autre jour à la dernière bataille que M. de Turenne vient de gagner près de Strasbourg (1), l'autre y fut blessé; la valeur de ces deux frères les distinguoit de celle des autres braves. Je trouve plaisant que cette vertu ne soit donnée qu'aux mâles de notre maison, et que nous autres femmes nous ayons pris toute la timidité. Jamais rien ne fut mieux partagé ni séparé si nettement; car vous ne nous avez laissé aucune sorte de hardiesse, ni nous à vous aucune sorte de crainte. Il y a des maisons où les vertus et les vices sont un peu plus mêlés. Mais revenons à la bataille.

M. de Turenne a donc encore battu les ennemis, pris huit pièces de canon, beaucoup d'armes et d'équipages, et demeuré maître du champ de bataille. Ces victoires continuelles font grand plaisir au roi. J'ai trouvé

(1) A Ensisheim, le 4 octobre.

la lettre que vous lui écrivez fort bonne; je voudrois qu'elle pût faire un bon effet. Jamais la fortune ne m'a fait un plus sensible déplaisir qu'en vous abandonnant. Elle a fait encore plus tort à M. de Rohan. Son affaire va mal. Il faut faire réflexion sur l'état de ceux qui sont plus malheureux que nous pour souffrir patiemment les nôtres.

Mandez-moi où en est l'histoire généalogique de nos Rabutins. Le cardinal de Retz est ici. Il a les généalogies dans la tête. Je serois ravi qu'il connût la nôtre avec l'agrément que vous y donnez. C'eût été un vrai amusement pour Commerci, mais il ne parle point d'y aller. Je crois que vous le trouverez plutôt ici. C'est notre intérêt qu'il y passe l'hiver; c'est l'homme de la plus charmante société qu'on puise voir.

Ma fille est fort contente de ce que vous lui écrivez, il n'y a rien de plus galant; elle vous promet de vous écrire au premier jour de la bonne encre.

Mon fils vous rend mille grâces de votre souvenir. Il est bien heureux, comme vous dites, d'en avoir été quitte à si bon marché. Il est vrai que d'être au poste où étoient les gendarmes au combat de Senef, c'est précisément être passé par les armes. Quel bonheur d'en être revenu! Adieu, mon cher cousin.

779. — *Le P. Bouhours à Bussy.*

A Paris, ce 16 octobre 1674.

Vous avez sujet de croire, monsieur, que je suis mort. Je crois moi-même que je l'ai été. Et quand je songe que mon mal ne m'a pas permis d'avoir commerce avec vous, il me semble qu'il m'a empêché de vivre. Quoique je ne sois plus malade, grâce aux eaux de Bellesme (1) et à l'air

(1) Dans le Perche, à 4 lieues de Mortagne.

de la campagne, je ne suis pas encore bien ressuscité; car ce n'est pas assez pour vivre que d'avoir de la santé, il faut avoir de la joie. Depuis mon retour, j'ai perdu presque en même temps un bon ami et une bonne amie; et on ne peut être plus touché que je le suis. Vous savez, monsieur, vous qui avez le cœur si bien fait et l'esprit si éclairé, que ce sont-là de véritables pertes, particulièrement pour des gens comme nous qui faisons fort peu de cas des autres biens de la vie. L'amitié que vous m'avez promise ne sert pas peu à me consoler; je vous en demande la continuation de tout mon cœur.

780. — *Bussy à la marquise d'Époisses.*

A Bussy, ce 20 novembre 1674.

Vous croyez bien, madame, que je ne savois pas que vous fussiez à Semur, puisque je ne vous y écrivis pas. Je n'y aurois pas manqué; car pour être tante d'une reine, je ne vous en aime pas moins; et devinssiez-vous reine vous-même, je vous aimerois toujours de tout mon cœur. Si vous êtes aux Bordes ce printemps prochain, je vous irai voir, et je vous mènerai ma fille de Bussy, si d'ici-là je ne la donne à quelque autre à mener. Elle ne m'a point quitté depuis ma disgrâce et m'aide fort à la soutenir.

781. — *Madame Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 24 novembre 1674.

Je me porte un peu mieux, monsieur. Cela n'est pas d'assez grande importance pour être dit, mais vous me faites l'honneur de m'aimer, et l'amitié rend les plus petites choses considérables. J'attends notre ami le duc au-

jourd'hui ou demain. Je crois que je n'ai que faire de vous renouveler ma protestation de foi pour que vous soyez assuré que je ferai de mon mieux pour souffler le feu de son amitié. Le bruit est grand que M. d'Autun aura Toulouse, parce qu'il ne le demande pas. Le roi a reçu Chamilly à merveille, et l'a fait maréchal de camp (1). Il fait bon servir un maître qui sait récompenser. Il est venu un ordre de l'empereur aux généraux des ennemis de ne pas repasser le Rhin et de prendre des quartiers d'hiver en Alsace.

782. — *L'évêque de Verdun à Bussy.*

A Paris, ce 26 novembre 1674.

Il y a si longtemps que je suis malade, monsieur, que vous n'avez non plus ouï parler de moi que si j'étois mort; je suis venu ici pour me faire traiter cet hiver; je souhaite que vous ayez assez d'affaires pour vous obliger de demander au roi permission d'y venir. Cependant je m'en vais vous dire des nouvelles.

Le chevalier de Rohan doit être condamné aujourd'hui; il a été sur la sellette avec un habit neuf et la meilleure mine du monde; il ne croit pas mourir. Ce qui me paroît digne de pitié, c'est qu'on croit qu'il aura la question; car, à mon gré, les tourments sont pires que la mort. Il a (dit-on) avoué le dessein du soulèvement de la Normandie dans ses interrogats, et puis il l'a nié sur la sellette : ce qui est vraisemblable, c'est qu'il a eu intention de tirer de l'argent des ennemis, et du reste de ne se mettre guère en peine de leur tenir parole. Cela ne laisse pas, à mon avis, de mériter la mort.

---

(1) Voy. plus haut, p. 386, *note*.

On parle fort de faire trois maréchaux de France, MM. de Luxembourg, de Duras et de Rochefort. On dit qu'ils ont parole de l'être cet hiver.

Le roi a reçu Chamilly à merveille, le fit maréchal de camp, et lui a promis dans peu un bon gouvernement; mais, monsieur, que pensez-vous de cet homme-là; l'avez-vous vu servir? J'ai ouï dire à des gens du métier que c'étoit un brave homme, et puis c'est tout.

783. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Bussy, ce 29 novembre 1674.

Que pourriez-vous me dire, madame, à quoi je m'intéresse plus qu'à votre santé? Songez à vous la conserver, c'est le plus essentiel de tous les biens de la vie. Pour moi, j'aime mieux l'état misérable où je suis, en me portant bien, que d'être le maître du monde avec la goutte ou la gravelle. Je m'attends bien que vous donnerez à l'amitié de notre ami pour moi le degré de chaleur qu'il lui faut pour me la rendre utile : il n'y en a guère qui ne s'éteigne, si on ne souffle de temps en temps. Je voudrois bien que M. d'Autun eût un grand établissement, mais je voudrois bien aussi qu'il fût toujours mon pasteur et mon voisin. Chamilly mérite bien toute la bonne réception que le roi lui a faite. La défense de Grave est une des plus belles qui se soit faite de nos jours. L'empereur a raison de vouloir faire hiverner ses troupes en Alsace; mais je crois que c'est de M. de Turenne qu'elles devroient prendre l'ordre. Il faut savoir s'il le trouvera à propos.

784. — *Bussy à l'évêque de Verdun.*

A Bussy, ce 30 novembre 1674.

J'espérois toujours que vous viendriez cet été prendre ici des eaux de Sainte-Reine, comme vous me l'aviez mandé; je crois qu'elles vous auroient plus servi que les remèdes des médecins.

Je n'irai point à Paris, c'est-à-dire je n'en demanderai pas la permission au roi, car je n'y ai point d'affaires.

Au reste, monsieur, je ne suis touché d'aucune compassion pour le chevalier de Rohan : un honnête homme à qui le pied glisse me fait pitié quand il tombe, mais un fou ne m'en fait point.

Je faisois réflexion ces jours passés à l'état où est celui-ci et je pensois que, quand il est criminel de lèze majesté, il a de qui tenir. M. son père est mort à la bataille de Sedan, l'épée à la main contre le feu roi Louis XIII (1) : vous savez de qui il étoit fils, monsieur.

Je crois bien que MM. de Luxembourg, de Duras et de Rochefort pourroient être maréchaux de France cet hiver; mais je ne pense pas qu'ils en aient parole ; ce n'est pas la manière du roi que d'en donner pour ces choses là. Ce qui me feroit douter de la promotion de ces messieurs, c'est qu'on ne nomme point la Feuillade, qui est de meilleure maison que Rochefort, qui n'a jamais servi contre le roi, comme lui, et qui en sait au moins autant à la guerre.

Un peu avant la paix des Pyrénées, je donnai attache à

---

(1) Le comte de Soissons qui avait été l'amant de madame de Montbazon, mère du chevalier de Rohan. Voy. l'historiette de celle-ci dans Tallemant des Réaux.

Chamilly pour servir de capitaine de cavalerie dans le régiment de feu M. le cardinal. Après la paix faite, il alla servir en Portugal avec Schomberg. Après cela je l'ai perdu de vue; mais quoi qu'il ait fait depuis, la défense de Grave mérite bien toute la bonne réception que le roi lui a faite. Cependant j'admire combien la fortune contribue à la réputation de la plupart du monde : le bonheur de Chamilly le fait trouver commandant dans l'une des meilleures places de Hollande, dans laquelle il y a trois mille hommes de pied et cinq cents chevaux des meilleures troupes de France, quatre cents pièces de canon, des munitions de guerre et de bouche pour un an, et pour lieutenant de roi un des plus braves et des plus entendus officiers de l'infanterie. Cette même fortune fait que la reprise de cette place est d'une extrême conséquence aux Hollandais et qu'ils l'attaquent contre les règles, et avec de méchantes troupes, de sorte que tout cela fait que Chamilly passe auprès de quasi tout le monde, qui ne voit que les dehors et qui n'entre point d'ordinaire dans le fond des choses, pour une merveille de nos jours en matière de défense de places. Cependant tous les braves gens du royaume, qui auroient été ignorants, auroient fait autant que lui.

785. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 23 décembre 1674.

J'attends la réponse du roi avec une tranquillité qui va au delà de la résignation. Cela me fait croire que cette réponse ne sera pas favorable, parce que Dieu qui me soutient dans ma disgrâce ne me donneroit pas tant de force inutilement. Nous parlons souvent de vous, mademoiselle de Bussy et moi, et de la manière dont vous le pouvez souhaiter. Nous passerons l'hiver à Autun avec

ma sœur, l'abbesse de Rougemont (1), qui a de la raison; avec ma belle-sœur de Toulongeon qui a du mérite, de l'agrément, et qui n'a pas vingt-cinq ans : avec Jeannin qui fait fort bonne chère et qui est un très-bon homme d'ailleurs. Il y aura encore d'autres gens qui nous divertiront par leur esprit ou par leurs sottises, car nous faisons profit de tout.

M. de Créqui a tant fait par son assiduité à la cour et par les couleuvres qu'il y a avalées sans se plaindre, qu'il est rentré dans l'emploi. Ce ne sont pas de grandes armées qu'il commande; mais cela vaut mieux que d'être maréchal volontaire. Il ne fait pas encore grand'chère, mais il ne meurt pas de faim. Avec de la patience les grands généraux mourront, et il se trouvera dans le service (2). Cependant le peu qu'il fait l'empêche de s'enrouiller.

Vous avez raison, madame, d'admirer M. de Turenne; il est admirable et personne n'est capable de faire tout ce qu'il fait aussi bien qu'il le fait. C'est seulement la force de son mérite qui me le fait louer. Je suis très-aise que le jeune Tavannes ait de la réputation, car son père est un de mes meilleurs amis.

---

(1) Anne-Marie-Agnès de Rouville, abbesse de Saint-Julien de Rougemont, sœur de la seconde femme de Bussy, morte en 1683. Son oraison funèbre fut prononcée dans l'église de l'abbaye à Dijon, le 1er septembre de la même année, par le P. Junot, provincial des Cordeliers. (Dijon, 1683, in-4°.) Voy. *Gallia Christiana*, t. IV, p. 749.

(2) C'est ce qui se vérifia l'année suivante, après la mort de Turenne.

786. — *Bussy à madame de Sévigné.*

A Chaseu, ce 6 janvier 1675.

Il y a, ce me semble, assez longtemps que je vous laisse en repos, madame; c'est que j'ai eu beaucoup d'affaires depuis mon retour à Paris; cela ne m'en eût pourtant pas empêché, si je n'avois craint sottement que si je vous écrivois, vous ne crussiez que j'avois affaire de vous. Il faut dire le vrai : on est quelquefois bien ridicule; mais pour vous montrer mon retour au bon sens, madame, je vous supplie de me mander la réponse qu'a eue M. le cardinal de Retz sur ce qui me regarde. Je n'oserois presque vous dire mon indifférence sur mon retour. Vous autres, gens de la cour, ne faites guère de différence entre un fou et un philosophe; vous appellerez ma tranquillité comme il vous plaira, mais je l'aime mille fois mieux que de l'inquiétude, qui ne sert de rien. Ce qui me consolera d'ailleurs du méchant succès de cette négociation, ce sera la marque d'amitié que j'aurai reçue de son Éminence; c'est sur cela que je ne serois pas indifférent, et sur votre tendresse, madame : il me faut l'une et l'autre pour que je ne sois pas tout à fait malheureux.

A madame de Grignan.

Il faut que je sache non pas de quel bois vous vous chauffez, madame, mais de quelle encre vous écrivez. Si vous n'en pouvez trouver d'autre que celle dont vous vous servîtes l'année passée (1), souvenez-vous de m'écrire sur

(1) Voy. p. 397.

du papier noir, car enfin je veux lire ce que vous m'écrivez. Je n'y trouve qu'un inconvénient, c'est que le commis de la poste, qui n'aura pas assurément de même encre que vous, jettera votre lettre au feu, n'y pouvant mettre de port. Badinerie à part, madame, je serai fort aise de savoir de vos nouvelles par vous-même, et surtout d'apprendre que vous ne retournerez pas de trois ans en Provence; car, sans m'informer de ce que vous aimez le mieux, je souhaite de vous retrouver à Paris, et je prends un terme un peu long pour n'y pas manquer.

787. — *La Tournelle* (1) *à Bussy.*

Au camp de Colmar, ce 7 janvier 1675.

M. de Turenne, ayant appris qu'il n'y avoit auprès de Mulhausen que les troupes de Munster, marcha avec la gendarmerie et la brigade de Sourdis. Il fit passer à ses troupes la rivière d'Ill devant les ennemis que l'on trouva beaucoup plus forts que l'on ne croyoit, car l'on vit d'abord seize gros escadrons en bataille, cinq desquels vinrent charger trois des nôtres qui achevoient de passer le gué. M. de Montauban, maréchal de camp, qui étoit à la tête de ces trois escadrons fit charger les cinq des ennemis et les renversa, ce qui donna le temps au reste de nos troupes de passer l'eau. Cependant M. de Montauban fut pris; nos troupes ayant achevé de passer la rivière chargèrent jusqu'à trois fois les ennemis et les battirent toujours. On leur prit quinze étendards, des timbales et près

(1) « Capitaine au régiment des gardes, mon parent et mon ami, » dit Bussy. C'est sans aucun doute Roger, marquis de la Tournelle, capitaine aux gardes Françaises, gouverneur de Marsal, puis de Gravelines.

de 200 hommes. Nous n'y eûmes qu'environ 60 hommes de tués ou blessés. Le comte de Broglia, lieutenant des gendarmes de Bourgogne, Beaumont, Sanguin et Rosamel y furent blessés, et deux autres officiers de cavalerie.

Il faut remarquer que l'épouvante fut si grande ce jour-là parmi les ennemis que huit ou dix escadrons qui étoient derrière une colonne à demi-quart de lieue du combat, avec quelque infanterie, n'osèrent venir au secours de leurs gens. M. de Turenne qui, de son côté, se sentoit fort foible ne fit pas suivre les ennemis et se repentit plusieurs fois, à ce que je lui ai ouï dire depuis, d'avoir passé la rivière devant eux. Les prisonniers dirent qu'ils ne croyoient pas M. de Turenne si proche et qu'ils prirent nos troupes pour celles de Brandebourg, jusqu'à ce qu'ils nous virent aller à eux l'épée à la main. M. de Caprara et M. d'Oneval, qui sont leurs plus habiles officiers, étoient à cette action. Un major de brigade, qui étoit venu demander permission à M. de Turenne d'enterrer leurs morts et d'emporter le corps d'un colonel allemand de grande qualité, nous dit que leurs généraux avoient un si grand chagrin de la perte de ce combat qu'ils vouloient faire décimer leurs troupes. On loue le marquis de Fervaques d'avoir fait marcher à propos l'escadron des chevau-légers de la Reine. La vérité est que ce fut par l'avis de Sesan.

Toute l'armée des ennemis devoit s'assembler deux jours après dans la plaine de Cernay, mais cela a changé les mesures qu'ils avoient prises. Le lendemain du combat, M. de Bournonville abandonna Ensisheim et nous prîmes dans un château le régiment de Portia tout entier. C'est un des vieux régiments de l'empereur. Il y avoit dix drapeaux, environ trente capitaines ou officiers et 500 soldats. Le colonel étoit allé à Bâle au-devant de sa femme, ce qui l'a empêché d'être pris. On fait tous les jours des prisonniers.

Après avoir séjourné deux jours, nous marchâmes en pleine bataille avec toute l'armée aux ennemis, et nous crûmes en donner une samedi dernier 5, mais ce ne fut qu'une grande escarmouche par six ou sept bataillons qui se trouvèrent les plus proches de la rivière que les ennemis avoient devant eux. Ces bataillons étoient *Navarre*, la *Marine*, le *Vaisseau*, *Anjou*, *Orléans*, la *Reine* et le premier bataillon des Gardes où je suis. Les ennemis furent d'abord chassés d'une petite ville nommée Turqueim (1), dans laquelle on mit un détachement de l'armée; nos bataillons chassèrent les ennemis de leurs postes, et se rendirent maîtres de la rivière que quelques escadrons passèrent. Le marquis d'Albret fut un des premiers à la passer, mais M. de Turenne les fit repasser promptement, n'ayant pas de cavalerie de l'autre côté, et craignant que celle des ennemis ne vint renverser ses bataillons.

Pendant la nuit du 5 au 6 de ce mois, les ennemis se retirèrent et tous les préparatifs que M. de Turenne avoit faits pour la bataille qu'il croyoit donner le dimanche matin se trouvèrent inutiles. A la pointe du jour, ses partis lui rapportèrent que toute l'armée ennemie avoit défilé pendant la nuit, qu'elle avoit passé la rivière d'Ill et qu'il n'y avoit personne dans Colmar. Aussitôt M. de Turenne envoya 300 soldats du régiment des Gardes se saisir de cette place et détacha les brigades de cavalerie de Lambert et d'Humières à la suite des ennemis.

M. de Turenne vient de recevoir nouvelles que les ennemis se retiroient en diligence. Nous ne doutons pas qu'ils n'aillent repasser le Rhin. Je ne vous dis rien de la prudence et de la capacité de M. de Turenne. Elle est admirable d'un bout à l'autre.

---

(1) Turckheim à une lieue de Colmar.

Au combat de Turqueim nous avons perdu M. de Foucault, lieutenant général, et le marquis de Moussy, brigadier, vingt-cinq ou trente capitaines ou officiers d'infanterie, et près de 300 soldats tués ou blessés. Le combat de Mulhausen ne fut que de cavalerie, et celui de Turqueim d'infanterie.

788. — *X.. à Bussy.*

Ce 12 janvier 1675.

(*Fragment.*) (1).

Madame de Thianges a donné à M. du Maine (2) en étrennes une chambre grande comme une table, toute dorée. Au-dessus de la porte il y a écrit *Chambre sublime*, et dedans un lit, un balustre et un grand fauteuil, dans lequel est assis M. du Maine fait en cire en petit, fort ressemblant. Auprès de lui M. de la Rochefoucault auquel il donne des vers pour les examiner; derrière le dos du fauteuil, madame Scarron. Autour de lui M. de Marsillac et M. de Condom (3); à l'autre bout de l'alcove, madame de Thianges et madame de la Fayette lisant des vers ensemble. Au dehors des balustres, Despréaux, avec une fourche, empêchant sept ou huit mauvais poëtes d'approcher. Racine auprès de Despréaux et un peu plus loin la Fontaine au-

---

(1) Tiré du *Supplément*, t, I, p. 181.—Cette lettre, qui y est donnée sans indication de signataire ni de destinataire, est peut-être de mademoiselle Dupré.

(2) Le duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV et de madame de Montespan, né le 31 mars 1670.

(3) Bien que Bossuet se fut démis de l'évêché de Condom en 1671 et qu'il y eût été remplacé, il continua à en porter le titre jusqu'au moment (1681) où il fut pourvu de l'évêché de Meaux.

quel il fait signe de la main d'approcher. Toutes ces figures sont faites en cire, en petit ; et chacun de ceux qu'elle représente a donné la sienne. On les appelle la *cabale sublime*.

789. — *Bussy au P. Rapin.*

A Chaseu, ce 14 janvier 1675.

J'écris à M. le premier président sur la blessure de M. le comte de Basville, mon révérend père. Je vous supplie de lui donner ma lettre. On m'a mandé que cette blessure n'étoit pas dangereuse, et qu'après y avoir fait mettre le premier appareil, M. de Basville retourna au combat. Quelque légère qu'elle fût c'est une belle action et fort extraordinaire ; pourvu qu'il guérisse bientôt, je serois très-fâché qu'il n'eût pas été blessé, car cela aide fort à la réputation et même à la récompense.

Je n'ai pas encore de réponse de la cour du côté que vous savez ; je l'attends avec ma tranquillité ordinaire. Je vous assure, mon révérend père, que je ne m'en fais pas l'honneur et que je connois bien qu'il n'est dû qu'à Dieu ; il ne me paroît pas qu'il soit de la force d'un homme d'être aussi patient que je suis dans tous les maux que je sais qu'on m'a fait et qui durent encore. J'espère que Dieu m'assistera jusqu'au bout, en continuant de me donner la fermeté que j'ai dans une mauvaise fortune, ou en la rendant meilleure. Cependant, mon révérend père, aimez-moi toujours, écrivez-moi quelquefois, et croyez que personne n'est plus à vous que moi.

790. — *Madame de Rabutin à Bussy.*

A Paris, ce 15 janvier 1675.

Les ennemis ont repassé le Rhin; c'est une grande gloire pour M. de Turenne, et un grand bonheur pour le roi. On me vient de dire que lorsqu'on apporta cette nouvelle à Sa Majesté, elle se fit apporter une lettre de M. de Turenne datée du jour de la Toussaint, par laquelle ce général lui mandoit ce qu'il prévoyoit que les ennemis feroient, et ce qu'il prétendoit faire pour s'opposer à leurs desseins; et l'on trouva que c'étoit une prophétie, et que rien n'étoit plus juste. Cela, avec les louanges que le roi donne à M. de Turenne, le rend aujourd'hui le plus considérable homme de l'État.

791. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 16 janvier 1675.

Voici mot pour mot, monsieur, ce que notre ami le duc m'a dit qui s'étoit passé sur votre sujet entre le roi et lui.

Le jour qu'il eut une audience particulière de Sa Majesté pour lui rendre compte de ce qu'il avoit fait à son voyage du Havre, il résolut de parler de vous; ce qu'il fit d'autant plus volontiers qu'il trouva le roi fort gai et tout plein de bonté pour lui. Il commença donc par lui demander votre manuscrit; le roi lui répondit qu'il avoit achevé de le lire à Versailles et qu'il l'y avoit laissé, qu'il le demandât à Bontems (1), et qu'il le lui rendroit. « Je sup-

(1) Le premier des quatre premiers valets de chambre du roi, gouverneur de Versailles et de Marly, mort à près de 80 ans, le 17 janvier 1701. Voy. sur lui Saint-Simon, t. I, p. 52; t. V, p. 114.

plie très-humblement Votre Majesté, Sire, reprit le duc, de trouver bon que je lui dise que mon malheureux ami a servi avec éclat vingt-cinq ans, qu'il y en a dix qu'il est en disgrâce pour une faute qui ne paroît pas irrémissible, qu'il adore Votre Majesté, que c'est le meilleur ami que j'aie au monde. » — Le roi l'interrompit en cet endroit, et lui dit : « Saint-Aignan, je vous arrête; ne me demandez pas son retour, car je ne vous le puis accorder.—Votre Majesté me permettra, Sire, que je lui dise encore un mot, répliqua le duc, qui est que je ne lui demande pas son retour à la cour, ce n'est qu'à Paris où il a des affaires considérables que sa femme ne sauroit faire. » Le roi lui répondit : « Je suis bien fâché, Saint-Aignan, d'avoir présentement des raisons invincibles qui m'empêchent de le lui pouvoir permettre. » Vous jugez bien, monsieur, que notre ami se tut.

Nous avons raisonné sur cette réponse madame votre femme, madame de Rabutin et moi, et nous avons jugé que ce que le roi appelle des raisons invincibles pour empêcher votre retour regarde M. le Prince et M. de Turenne, pour qui Sa Majesté a de grands égards.

Cela étant, monsieur, il faudroit faire en sorte que le roi sût que ces messieurs-là ne sont pas si échauffés contre vous que Sa Majesté peut croire.

792. — *La marquise de Villeroi à Bussy.*

A Paris, ce 17 janvier 1675.

Si vous saviez, monsieur, combien je vous désire, vous m'aimeriez bien plus que vous ne faites. Je crois en vérité qu'il n'y a que l'épaisseur d'un cheveu entre une belle passion et la tendresse que j'ai pour vous. Le mari de madame de Montglas est arrivé ici depuis deux jours en

pitoyable état; ses pieds et ses mains sont des carrières. Chamilly a le gouvernement d'Oudenarde qu'avoit Rochepaire, à qui le roi a donné une grosse pension. Mais à propos, j'avois oublié quand j'ai commencé ma lettre que j'étois en colère. Je ne sais comment j'ose vous mander des nouvelles après avoir su que votre nouvelle amie de trois jours vous écrit des lettres de dix pages, et qu'elle vous mande le présent, le passé et l'avenir; que vous n'avez confiance qu'en elle, et qu'en un mot, vous ne faites cas que de ses lettres. Vous n'allez pas manquer de dire que voilà mon humeur jalouse qui me tient. Eh bien! oui, la voilà, ai-je tort? Cette nouvelle amie a-t-elle des priviléges pour faire oublier des amies de quinze années? Lui écrivez-vous tous les jours des volumes, pendant que vous ne me ferez point de réponse? Je suis en colère, il est vrai, et j'ai grand regret aux larmes que j'ai répandues en vous disant adieu. Si vous continuez à me négliger, et si vous ne me dites des injures quand je ne vous écrirai pas assez souvent, vous verrez ce qu'il en arrivera.

793. — *Bussy à l'évêque de Verdun.*

A Chaseu, ce 17 (ou 27) janvier 1675.

Il faut dire la vérité, M. de Turenne a bien acquis de la gloire cette campagne. Je dirois volontiers de lui ce que Jean de Vert disoit avec bien moins de raison du comte d'Harcourt, quand il battit les Espagnols qui assiégeoient Turin, et qu'il secourut cette place (1) : *J'aime-*

(1) En 1640 le prince Thomas de Savoie, maître de Turin, assiégeait la citadelle occupée par les Français. Il était assiégé de son côté par d'Harcourt, qui lui-même l'était dans son camp par le marquis de Leganez.

rois mieux être général Harcourt qu'empereur; mais effectivement j'aimerois mieux être général Turenne qu'empereur. Je crois qu'on le hait bien en Allemagne : mais je crois qu'on le hait bien aussi en France, et voilà des haines qui valent bien mieux que des amitiés. On ne laissera point établir les Espagnols dans Ivoy. S'ils sont plus forts que nous, nous avons plus de bons officiers qu'eux, et plus de bonnes troupes. Dieu, si l'on ose parler ainsi, est bien François depuis quelques années. Je ne sais pas quand il tournera casaque; mais jusqu'ici il est bien déclaré pour nous.

794. — *Bussy à madame de Rabutin.*

A Chaseu, ce 18 janvier 1675.

(*Fragment.*)

Je n'aime pas trop M. de Turenne (comme vous savez) cependant, comme j'aime la justice, je trouve que le roi ne sauroit le rendre trop considérable.

795. — *Le P. Bouhours à Bussy.*

A Paris, ce 18 janvier 1675.

Je vois bien, monsieur, qu'il faut vous réveiller pour avoir de vos nouvelles. Si nous étions au printemps ou dans l'automne, je dirois que les plaisirs de la campagne vous occupent; mais il me semble que dans la saison où nous sommes, vous avez le temps de songer à vos amis. C'est peut-être, monsieur, que vous vous trouvez si bien au coin de votre feu avec mademoiselle de Bussy, que vous en oubliez tout le reste. J'avoue franchement que

quand vous êtes ensemble, vous pouvez vous passer de beaucoup de gens; mais je ne suis pas assez sincère ni assez modeste, pour demeurer d'accord que vous deviez m'oublier. Il me semble même que, vous estimant et vous admirant autant que je fais, vous êtes obligé en conscience de m'aimer un peu. C'est à vous, monsieur, à me détromper si je suis dans l'erreur. Je ne sais pourtant si je voudrois être détrompé là-dessus. Car il y a, comme vous savez, des erreurs agréables qui valent mieux que ce qu'on appelle *desengaño* en espagnol, et ce qu'on pourroit appeler en notre langue *désabusement*, si ce mot qu'un de nos meilleurs écrivains a hasardé avoit été reçu.

796. — *Bussy à madame de Scudéry.*

A Chaseu, ce 19 janvier 1675.

Je viens de recevoir votre lettre du 16 de ce mois, madame, j'y ai vu la réponse du roi à notre ami le duc, sur laquelle je n'ai pas fait le même raisonnement que vous. Je crois bien que Sa Majesté a de grands égards pour M. le Prince et pour M. de Turenne, mais je ne pense pas qu'elle les voulût nommer des raisons invincibles; il faut que ce soit encore quelque chose de plus grand qu'eux, que les gens galants mettent au-dessus des princes et des grands capitaines, tant y a que je ne crois pas que ce refus vienne d'aversion que le roi ait pour moi, et je rends grâces à Dieu de ce qu'il me donne ces sentiments-là; car si avec les traitements que je reçois depuis si longtemps, je croyois que Sa Majesté (que j'ai toujours aimée, et que j'aime encore plus que ma vie) me hait, je serois inconsolable. Je me fais justice, madame, et cela m'aide à recevoir tout ce qui me vient de la part du maître avec patience et résignation, ainsi je ne ferai pas les pas que vous me conseillez de faire, les croyant fort inutiles.

797. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

A Chaseu, ce 19 janvier 1675.

J'ai appris de madame de Scudéry, monsieur, avec combien de chaleur vous aviez parlé au roi de mon retour, et je vous assure que si vous l'aviez obtenu avec des grâces considérables ensuite, je ne vous serois pas plus obligé que je le suis, car il n'a pas tenu à vous. Aussi vous protestai-je qu'il n'y a jamais eu une reconnoissance si tendre qu'est la mienne, que je dirai toute ma vie, partout où je pourrai, les obligations que je vous ai, et que vous êtes le meilleur et le plus généreux ami du monde. Retirez, je vous supplie, des mains de Bontems le manuscrit que vous aviez mis en celles du roi; je serois au désespoir que ce j'ai fait dans le ressentiment d'un homme abandonné de sa maîtresse, et que les amants excusent, pût nuire (s'il devenoit public) à une femme de qualité (1).

Au reste, monsieur, je ne puis m'empêcher de vous dire avant que de finir, que le roi a beau faire durer ma disgrâce, je l'adorerai toute ma vie.

798. — *Bussy à la marquise de Villeroi.*

Ce 21 janvier 1675.

Je commençois à me détacher un peu de vous, madame, quand j'ai reçu votre lettre. Elle m'a fait rompre les demi-résolutions que j'avois faites de ne vous plus tant aimer, et me revoilà plus à vous que jamais. Si j'a-

(1) Madame de Montglas.

vois la liberté de vous l'aller dire moi-même, je vous assure que je ne serois pas ici; mais tel n'est pas encore le bon plaisir du roi. J'espère toujours que ceci finira bientôt. Cependant, madame, ayez un peu plus de soin de votre ami malheureux que vous n'avez eu jusqu'ici. Vous seriez la plus ingrate femme du monde si vous m'aviez oublié; car personne ne vous aime et ne vous estime tant que je fais.

799. — *Madame de Sévigné à Bussy.*

A Paris, ce 24 janvier 1675.

Et quand j'aurois cru que vous m'auriez écrit parce que vous auriez voulu me dire quelque chose pour vos intérêts, y trouveriez-vous un grand mal? Ne nous sommes-nous pas assez écrit pour rien, ne pourrions-nous pas bien nous écrire pour quelque chose? Il me semble qu'il y a longtemps que nous n'en sommes plus là.

Je songe fort souvent à vous, et je ne trouve jamais votre nièce, la maréchale d'Humières, que nous ne fassions, pour le moins, chacune un soupir à votre intention. Elle est toute pleine de bonne volonté aussi bien que moi; et tous nos désirs n'avancent pas d'un moment l'arrangement de la Providence; car j'y crois, mon cousin; c'est ma philosophie. Vous, de votre côté, et moi du mien, avec des pensées différentes, nous allons le même chemin: nous visons tous deux à la tranquillité; vous par vos raisonnements, et moi par ma soumission. La force de votre esprit et la docilité du mien nous conduisent également au mépris de tout ce qui se passe ici-bas. Tout de bon, c'est peu de chose; nous avons peu de part à nos destinées : tout est entre les mains de Dieu. Dans de si solides pensées, jugez si je suis incapable de comprendre votre tranquillité.

Vous me faites grand plaisir d'excepter de votre indifférence les bonnes grâces de votre cardinal; elles me paroissent d'un grand prix. Ce qui fait que je ne vous ai point rendu sa réponse, c'est qu'il n'a point vu M. le Prince depuis que vous êtes parti d'ici; il est à Chantilly, où il a pensé mourir. Il n'a point voulu recevoir la visite de son Éminence qu'il ne fût en état de jouir de sa bonne compagnie. Il ira dans peu de jours; il parlera comme vous pouvez souhaiter, et je vous manderai tous les tons de cette conversation.

Que dites-vous de nos heureux succès et du beau coup d'échec qu'a fait M. de Turenne en faisant repasser le Rhin aux ennemis? Cette fin de campagne nous met dans un grand repos et a donné à la cour une belle disposition pour les plaisirs. Il y a un opéra tout neuf qui est un des plus beaux qu'on ait vus. Avec votre permission, mon cousin, je veux dire ici deux mots à ma nièce de Bussy.

A mademoiselle de Bussy.

Comment vont les mariages dont on parle pour vous, ma chère nièce? L'arrière-ban vous auroit pu faire choisir en France, si votre oncle de Toulongeon n'en étoit pas revenu. Mais il est bien gardé que Dieu garde. Vous n'avez plus à compter que sur les infirmités ordinaires de la nature humaine.

Je prends toujours un très-grand intérêt à tout ce qui vous touche; cette raison me fait sentir le bonheur que vous avez eu de n'avoir point épousé le comte de Limoges, dont je trouve le mérite aussi petit que le nom en est grand; il faut avoir mieux ou rien. Adieu, ma nièce.

A Bussy.

Je reviens à vous, mon cousin, pour vous dire que je laisse la plume à madame de Grignan : je dis la plume,

car pour l'encre, vous savez qu'elle en a de toute particulière.

De madame de Grignan.

Si vous ne pouvez lire aujourd'hui mon écriture, monsieur, ce ne sera pas à cause de la blancheur de mon encre. Je vous écris de la plus noire de Paris. Il n'est festin que d'avaricieux : voyez comment celle de ma mère est effacée par la mienne. Je n'ai plus à craindre que les pâtés, qui sont presque indubitables avec une encre de cette épaisseur ; mais enfin il faut vous servir à votre mode.

En vérité, monsieur, vous feriez bien mieux d'épargner notre encre et notre papier, et de nous venir voir, puisque vous me faites le plaisir de m'assurer que mon séjour à Paris ne vous est pas indifférent. Venez donc profiter d'un bien qui vous sera enlevé à la première hirondelle. Si je vous écrivois ailleurs que dans une lettre de ma mère, je vous dirois que c'est même beaucoup retarder mes devoirs, qui m'appellent en Provence ; mais elle trouveroit mauvais de n'être pas comptée au nombre de ceux qui doivent régler ma conduite. Elle en est présentement la maîtresse; et j'ai le chagrin de n'éprouver son autorité qu'en des choses où ma complaisance et mon obéissance seront soupçonnées d'être d'intelligence avec elle.

Je ne sais pas pourquoi je m'embarque à tout ce discours. Il ne me paroît pas que j'aie besoin d'apologie auprès de vous : c'est donc seulement par le seul plaisir de parler à quelqu'un qui écoute avec plus d'attention et qui répond plus juste que tout ce qui est ici. Je vous demande une petite amitié à mademoiselle de Bussy.

Suite de la lettre de madame de Sévigné.

Voilà ce qui s'appelle écrire de bonne encre. Je reviens encore à vous, mon cousin, pour vous dire que je vou-

drois bien que vous fussiez ici. Nous causerions de mille choses, mais surtout des sentiments dont la Provençale vous parle, qu'il faut cacher à la plupart du monde, quelque véritables qu'ils soient, parce qu'ils ne sont pas vraisemblables.

Corbinelli est ici; il croit que vous ne songez plus à lui, cependant il vous honore et il vous aime extrêmement. Votre souvenir fait les délices de nos conversations, et des regrets ensuite de vous avoir perdu. Adieu, mon cousin.

800. — *Bussy au P. Rapin.*

A Chaseu, ce 28 janvier 1675.

Je ne fais que de recevoir votre lettre du 19 de décembre, mon révérend père; on me l'a adressée à Bussy et j'étois venu dans ce temps-là à la maison que j'ai dans le voisinage d'Autun; mais quand elle seroit venue tout droit je ne l'aurois pas reçue plus tôt, car je viens de faire un petit voyage qui m'a même empêché de vous écrire le premier comme j'aurois fait. J'avois laissé mademoiselle de Bussy avec deux de ses amies de province à Bussy, et nous nous sommes rassemblés pour venir passer l'hiver ici où il y a quelque noblesse de la campagne qui ne sait ni vivre ni parler; les plus supportables sont ceux qui ont assez d'estime pour moi pour se taire où je suis; et le mieux qui me puisse arriver c'est de leur entendre dire des nouvelles sur lesquelles ils ne fassent point de réflexions. Voici comment je passe les journées: j'écris le matin ou des affaires ou des lettres ou d'autres choses, et dès que j'ai dîné, je joue jusqu'au souper et depuis là jusqu'à onze heures. Si vous étiez ici, je ne jouerois pas tant et je gagnerois davantage; mais je nè suis pas assez heureux. Je ne sais quand ma fortune changera : c'est

une grande disgrâce à l'égard du monde; je me flatte quelquefois en croyant que ce n'en est pas une à l'égard de Dieu.

Aussitôt que j'eus lu l'épître de Despréaux (1), on me l'emprunta et je ne l'ai pu encore ravoir depuis; elle me sauta aux yeux comme tout ce qu'il fait et l'endroit que vous me marquez me parut admirable; cependant il faut que je la revoie à loisir pour vous en parler juste.

Je trouve plaisante la devise d'une belle dame en croupe derrière un cavalier et je la ferai peindre à Bussy dans ma galerie.

J'écris à M. du Bouchet; j'écrirois à madame, si je croyois qu'elle me pût faire réponse; je suis bien fâché de son mal, j'espère que M. Sanguin ne sera pas plus malheureux à son égard qu'il l'est à l'égard des autres.

Adieu, mon révérend père, aimez-moi toujours et m'écrivez quelquefois; pour moi je ne manquerai pas de faire pour vous l'un et l'autre.

801. — *Bussy à madame de Bussy* (2).

A Chasen, ce 1er février 1675.

Comme chrétiens il nous faut avoir de la patience dans nos maux, ma fille : mais quand je serois Turc, je souffrirois avec fermeté ce que je ne pourrois empêcher. J'espère toujours que je verrai la fin de tout ceci, et que plus elle sera éloignée, plus elle me sera avantageuse.

---

(1) L'épître V, composée en 1674 et publiée l'année suivante. Voy. plus loin, lettre n° 805', p. 432.

(2) Diane Charlotte, religieuse au couvent de la Visitation Sainte-Marie. — C'était la fille aînée de Bussy et issue de son premier mariage.

Cependant je suis aussi content que si j'avois les honneurs et les établissements que je devrois avoir, et je me fais des plaisirs dans ma petite fortune, qui sont plus purs et moins troublés que ceux que j'aurois dans une plus grande. On a tort à mon avis de me vouloir donner des soupçons du peu d'amitié, ou même de la mauvaise volonté de madame de Sévigné. Il me faut de grandes convictions pour me faire croire qu'une personne que j'aime et que j'estime, soit fourbe.

802. — *Le P. Bouhours à Bussy.*

A Paris, ce 6 février 1675.

J'ai reçu votre lettre, monsieur, avec toute la joie que donnent les lettres qu'on souhaite extrêmement, et qu'on n'attend presque plus. Je ne savois à qui me prendre de votre silence ; il ne s'en est rien fallu que je ne m'en sois pris à cette résignation que le ciel vous a donnée depuis peu, et qui vous a un peu endurci. A vous parler franchement, monsieur, quelque zèle que j'aie pour votre repos et pour votre salut, je ne serois pas bien aise que vous fussiez si philosophe et si chrétien pour moi. Je vous plains à la campagne ; mais je ne vous plains pas tant depuis que mademoiselle de Bussy est venue à votre secours. C'est une grande ressource pour vous qu'une personne aussi raisonnable qu'elle, parmi de sottes gens qui ne pensent pas l'être. La vie que vous menez est ce qu'on appelle une vie réglée. Je suis ravi que Dieu entre un peu dans vos réflexions, et que vous regardiez comme une faveur du ciel, ce qui est une disgrâce aux yeux du monde. Croyez-moi, monsieur, votre mauvaise fortune en est une bonne pour vous, à parler chrétiennement. La Providence a des desseins de miséricorde sur nous lors-

qu'elle nous afflige ; et les chemins les plus rudes sont d'ordinaire les plus sûrs pour aller où elle nous conduit. Mais parlons d'autres choses. Pour peu que je continuasse sur le même ton, vous prendriez ceci pour un sermon, et je craindrois de vous endormir. Enfin nous avons un confesseur du roi. C'est le père de la Chaise (1), provincial de la province de Lyon, homme de mérite et de qualité, qui a de l'esprit, du savoir, un grand fonds d'honneur et une droiture des premiers siècles, surtout beaucoup de piété et une conduite très-sage. Ceux qui le connaissent lui trouvent toutes les vertus d'un parfait religieux, avec tous les sentiments d'un vrai gentilhomme. Il est neveu de l'illustre père Cotton, (2) confesseur d'Henri le Grand ; et selon toutes les apparences il remplira dignement ce poste que je ne lui envie pas, je vous jure. Quand on a une fois renoncé à tout, on est trop heureux de n'être rien.

---

(1) François d'Aix de la Chaise, né en 1624, mort en 1709. Il fut pendant 34 ans le confesseur de Louis XIV et joua un rôle important dans toutes les affaires ecclésiastiques du temps. Voy. sur lui Saint-Simon, t. XII, p. 69, 170 et suiv.

La nomination du P. la Chaise donna lieu au couplet suivant que nous tirons du t. IV, p. 189, du chansonnier Maurepas :

Chantons, chantons, faisons bonne chère,
Notre monarque vainqueur
A pris pour son confesseur
La Chaise, père sévère.
Il promet que dans un an
Il rendra la Montespan
Compagne de la Vallière.

(2) Né en 1564, mort en 1626.

803. — *Bussy à l'abbé D.* (1)

A Autun, ce 10 février 1675.

J'ai appris avec bien du déplaisir, monsieur, la perte que vous avez faite de madame votre sœur : car outre la part que je prends aux choses qui vous touchent, j'avois encore l'honneur de la connoître, et j'en faisois le cas qu'elle méritoit. Vous vous direz sur cet accident tout ce qu'il y a à vous dire, tant de la part de Dieu que de votre raison; et pour moi, je me contenterai de vous assurer qu'il ne vous arrivera rien à quoi je ne m'intéresse extrêmement, et que je suis de tout mon cœur à vous.

804. — *Bussy au duc de Saint-Aignan.*

Ce 13 février 167

Je prends toujours patience sur ma mauvaise fortune, monsieur. Si l'impatience pouvoit servir de quelque chose, je n'en manquerois pas, mais je fais de nécessité vertu. J'ai gagné au moins une chose à mes malheurs, c'est de connoître combien est véritable et forte l'amitié que vous m'avez promise. Pour répondre à la nouvelle la plus considérable de votre lettre, qui regarde le choix que le roi a fait du P. de la Chaise pour son confesseur, je vous dirai que j'en suis fort aise. C'est un gentilhomme de mérite, de savoir et de grande vertu. Je connois fort sa maison, et même son ancienneté. Pour sa personne, je ne la connois point; j'en ai seulement entendu parler : mais s'il ar-

(1) Peut-être l'abbé Danse, dont il est parlé dans le tome I.(Voy. p. 234.)

rivoit que j'eusse affaire du confesseur du roi, j'aimerois toujours mieux que ce fût un homme de condition et de mérite comme lui qu'un autre. Il faut dire aussi la vérité, ce n'est pas sans raison que depuis l'institution de leur compagnie (1), les rois y ont toujours pris leurs confesseurs. Il n'y a point d'ordre si utile au public que celui-là, ni où il y ait eu tant de grands hommes. Nous en avons même dans ce temps-ci quelques-uns qui ont ajouté à la doctrine et à la vertu des premiers plus d'éloquence et plus de politesse qu'ils n'en avoient, comme entre autres, deux bons amis que j'y ai, les PP. Rapin et Bouhours, le P. Bourdaloue et bien d'autres.

Adieu, monsieur. Voilà un long discours sur les jésuites. Aussi je vous avoue que je les aime fort.

Je m'abandonne à vous pour tout ce que l'amitié vous inspirera en ma faveur. Imaginez. Je m'en fie bien à votre cœur et à celui de *** (2).

805. — *Bussy au P. Bouhours.*

A Autun, ce 16 février 1675.

Je viens de recevoir votre lettre, du 6 de ce mois, mon R. P., avec celle de la Fontaine à madame de Thianges. Cette lettre est, comme tout ce qu'il fait, d'un caractère aisé et naturel. Cependant j'aime mieux ses contes. Sa façon convient mieux à conter qu'à écrire. Il est certain que, si je n'avois mademoiselle de Bussy pour m'aider à soutenir les sottises de la plupart des gens de province, elles me fatigueroient bien plus qu'elles ne font. Si tous les

(1) La compagnie des Jésuites.
(2) Probablement madame de Scudéry.

sermons étoient aussi bons, aussi agréables et aussi courts que le vôtre, je n'en perdrois point.

J'écrivis avant-hier à M. Colbert sur le mariage de son fils avec M. d'Alègre (1); il me vient de prendre envie d'en faire compliment à M. de Seignelay et que vous me fassiez connoître à lui : je ne saurois m'imaginer qu'un homme que vous avez élevé n'ait pas l'esprit et le cœur bien faits, et qu'il ne veuille pas être mon ami encore plutôt en l'état où est ma fortune que si j'étois retourné à la cour. Voilà donc ma lettre, mon R. P., que je vous supplie de lui donner. Je ne lui mande qu'en gros que je suis dans son alliance; cependant je vous dirai que j'en ai une avec lui du côté de ma femme, et que le comte de Montpéroux, qui est beau-frère de mademoiselle d'Alègre, est mon cousin issu de germain. Vous lui direz ce détail si vous le jugez à propos.

On m'a déjà mandé que le P. de la Chaise est confesseur du roi : je m'en réjouis, car il a de la naissance et du mérite.

Despréaux est bien heureux d'avoir de si foibles ennemis, car il en pourroit avoir de tels qu'ils lui ôteroient une partie de sa réputation.

J'ai vu son épître à Guilleragues : le sens en est beau; c'est ma philosophie : il y a des endroits admirables, il y en a de médiocres, par exemple quand il dit :

> Oh ! que si cet hiver un rhume salutaire
> Guérissant de tous maux, etc.

Rhume salutaire guérissant de tous maux est une façon

---

(1) Le marquis de Seignelay épousa, le 8 février 1675, Marie-Marguerite d'Alègre, fille unique de Charles Yves, marquis d'Alègre, morte le 16 mars 1678. — Il se remaria, le 6 septembre 1679, avec Catherine-Thérèse de Matignon. — La lettre dont parle Bussy devait faire partie de la correspondance de Colbert à la Bibliothèque impériale, mais elle en a été enlevée avec beaucoup d'autres.

basse de parler pour dire un rhume faisant mourir.

D'ailleurs tout cela est mal conté et ennuyeusement; de plus, quoiqu'il écrive à Guilleragues (qui est un homme de savoir), c'est pourtant un homme de la cour et qui montrera sa lettre aux dames et aux courtisans : et cela étant, il y a des mots trop savants pour ces gens-là, comme : axe, parallaxe, astrolabe.

Vous me ferez grand plaisir, mon R. P., de me mander des nouvelles de madame du Bouchet; j'en suis fort en peine.

Mademoiselle de Bussy vous rend mille grâces de l'honneur de votre souvenir, et moi je vous assure que je n'aime personne plus que vous.

806. — *Madame de Scudéry à Bussy.*

A Paris, ce 22 février 1675.

Je penserois sur vos affaires, monsieur, tout ce que vous pensez, si ce n'étoit que je crois qu'il se faut souvent gouverner selon les rencontres que la raison ne peut prévoir; que d'ailleurs la fortune a ses caprices et son heure du berger aussi bien que l'amour; et après tout, comme vous le dites, il ne faut rien avoir à se reprocher.

On ne croit plus du tout la paix, et l'on dit que l'empereur a donné des commissaires à Furstemberg. Monterey (1) a passé par ici, habillé à la françoise, parlant françois, l'air bon, disant librement que le prince d'Orange est un

(1) Le comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas, avait obtenu le mois précédent la permission de venir en France. Voy. au sujet de la délivrance de son passe-port une lettre de Louvois à Colbert, en date du 22 janvier 1675, dans la correspondance de Colbert, Biblioth. impér., *mss. Colb.*, *mél.*, n° 170.

fou, de Souche, un traître; et que si le roi avoit choisi les généraux des Hollandois, des Impériaux et des Espagnols, il n'en auroit pas pris d'autres pour faire périr une armée, qui devoit être du côté de Flandre aux portes de Paris, et du côté d'Allemagne, au milieu de la Franche-Comté. Il dit encore que c'étoit une chose admirable que les avantages de la bataille de Seneff pour la France; qu'il les trouve bien plus grands que nous ne les trouvons; que personne n'avoit mieux servi que Villa-Hermosa. Il a confessé ingénument qu'il ne savoit pas la guerre quand on l'envoya en Flandre, mais qu'il l'avoit apprise sans qu'il en eût rien coûté à son maître.

APPENDICE.

I.

Lettres de Bussy au roi (1).

Sire,

Mes amis me mandent que Votre Majesté fait des troupes et qu'il court un bruit de guerre. Je vous supplie très-humblement d'agréer que je vous offre ma vie en cette rencontre. Il faut vous dire la vérité, Sire : ce que je vous offre ne m'est fort considérable, quoique je n'aie rien de plus cher à vous offrir. Le malheur de déplaire à Votre Majesté, où je suis depuis six ans passés, me rend la vie si ennuyeuse, qu'outre l'honneur que j'aurois en la perdant pour votre service, j'en regarde encore la perte comme la fin de tous mes ennuis. Si Votre Majesté les vouloit faire finir d'une autre manière en me pardonnant, Sire, je lui en serois plus obligé et je ne l'en servirois pas moins; au contraire, je joindrois au zèle que j'ai toujours eu pour

(1) Ces lettres, imprimées dans les anciennes éditions et dont Bussy parle souvent, sont conservées en copie dans le manuscrit Brottier, où elles sont parfois accompagnées d'un petit en tête que nous avons reproduit.

Votre Majesté, la reconnoissance d'un si grand bienfait, et dans ces sentiments-là, il n'y a rien que je ne fusse capable de faire. Pardonnez-moi donc, Sire, au nom de Dieu, je vous en supplie. Votre Majesté sait mieux que moi qu'il y a autant de gloire à pardonner qu'à punir, et depuis qu'elle règne, elle a exercé cette vertu si souvent, que je serois bien malheureux si je n'en ressentois pas les effets. Je ne vous parlerai point de mes services passés, Sire, car je serai ravi de ne devoir cette grâce qu'à vos seules bontés que j'implore, en vous assurant que personne n'est de meilleur cœur que moi, etc.

A Bussy, ce 9 septembre 1671.

Sur les bruits de guerre, le comte de Bussy écrivit cette lettre au roi et l'adressa au duc de Noailles le 8 décembre 1671 :

Sire,

J'ai failli, et quoiqu'il soit fort naturel de chercher à s'excuser, l'extrême respect que j'ai pour la justice de Votre Majesté fait que je n'essaye pas de paroître moins coupable devant elle ; mais, Sire, ce qui aide fort à ma sincérité en cette rencontre, c'est le zèle extraordinaire que j'ai eu toute ma vie pour la personne de Votre Majesté. Je me tiens si fort de ces sentiments, et je trouve qu'ils me font tant de mérite, que je n'ai pas de peine d'avouer franchement les fautes que j'ai faites. Je dirai bien plus à Votre Majesté, Sire : la créance que j'ai eue qu'un homme de qualité, qui avoit de longs services à la guerre et qui aimoit de tout son cœur Votre Majesté, ne pouvoit manquer de réussir avec de si bons principes, m'a fait relâcher sur le reste de ma conduite et négliger de faire des amis ; j'ai cru que Votre Majesté étant pour moi, je n'aurois pas à

craindre de ceux qui seroient contre, et j'aurois eu raison de le croire, si j'avois été aussi heureux à vous faire connoître mes bons endroits que mes ennemis l'ont été à vous faire voir les mauvais. Mais enfin, Sire, le passé ne se pouvant plus changer, après six ans de châtiments, je demande pardon à Votre Majesté avec toute la soumission et tout le repentir imaginables. Accordez-moi cette grâce, Sire, et si vous ne me jugez pas encore digne de m'aller jeter à vos pieds pour vous en remercier, permettez-moi d'aller mourir en quelque endroit au service de Votre Majesté. Aussi bien ne supportai-je qu'avec un regret très-sensible de voir tous ses fidèles sujets s'empresser de lui témoigner leur zèle, pendant que moi, qui ne cède en cela à pas un d'eux, demeure dans ma maison sans lui pouvoir faire connoître combien je suis.....

A Chaseu, ce 8 décembre 1671.

L'année d'après, la guerre continuant de se faire en Hollande, le comte de Bussy écrivit au roi cette lettre, qui fut présentée par le duc de Noailles à Sa Majesté :

Sire,

Il y a plus d'un an que je me donnai l'honneur d'écrire à Votre Majesté, pour lui demander très-humblement pardon et lui offrir mes très-humbles services. Elle ne me jugea pas encore digne de ses grâces. Je n'aurois pas si longtemps attendu à vous demander miséricorde, si je n'avois pas appréhendé d'importuner Votre Majesté, mais enfin à qui aurois-je recours qu'au meilleur maître du monde ? Pardonnez-moi donc, Sire, et, pour cet effet, permettez-moi d'aller à l'armée pour essayer de mériter les bonnes grâces de Votre Majesté par tous les services les

plus considérables que je pourrai lui rendre, ou pour mourir en lui témoignant mon zèle.

Si je pouvois faire à Votre Majesté un plus grand sacrifice que celui de ma vie, je le ferois de tout mon cœur; car personne n'aime plus Votre Majesté que je fais, et je prie Dieu qu'il m'abîme si je mens; oui, Sire, je vous aime plus que tout le monde ensemble, et si je n'avois plus aimé Votre Majesté que Dieu même, peut-être n'aurois-je pas eu tous les malheurs qui me sont arrivés; car enfin il n'y a guère de plus vieil officier d'armée en France que moi, ni qui ait guère mieux servi; et (le dirai-je encore?) guère qui soit plus en état de servir. Il faut bien que Dieu ait été en colère contre moi d'avoir aimé quelqu'un plus que lui, pour avoir rendu tout ce mérite inutile et pour m'avoir laissé tomber dans les fautes qui ont obligé Votre Majesté de me châtier aussi justement qu'elle a fait. Finissez, s'il vous plaît, ces châtiments, Sire, en considération du zèle ardent que j'ai toujours eu et que j'ai encore pour Votre Majesté. Par ce côté-là personne n'a plus de mérite que moi; car je suis avec plus de respect que tout le monde...

A Chaseu, ce 15 novembre 1672.

Le duc de Noailles ayant demandé au roi, le jour de la prise de Maëstricht, la permission pour le comte de Bussy d'aller à Paris pour ses affaires, Sa Majesté le lui accorda pour quinze jours ou trois semaines, et Bussy remercia le roi par cette lettre (remise au roi par le duc de Noailles):

Sire,

Je viens d'apprendre de M. le duc de Noailles la permission que Votre Majesté m'a donnée d'aller à Paris pour trois semaines. Quoique cette grâce me soit considé-

rable par l'ordre qu'elle me donnera moyen de mettre à mes affaires, elle me l'est bien plus par la marque qu'elle me donne du radoucissement de Votre Majesté pour moi. Il est vrai, Sire, que je la sens par cet endroit à un point que si Votre Majesté pouvoit voir mon cœur en cette rencontre, elle connoîtroit que je ne serois pas ingrat pour un plus grand bienfait, si elle m'en jugeoit digne. Il n'a pas tenu à moi, Sire, que je n'en aie obtenu de plus considérables de Votre Majesté. Elle sait que je l'ai plusieurs fois très-humblement suppliée de m'accorder l'honneur de la suivre à ses campagnes, c'est-à-dire d'aller employer ma vie pour le service d'un maître adorable dont j'eusse été ravi de baiser la main qui me frappoit, parce que je pensois que vous aviez du regret d'être obligé de me frapper. Oui, Sire, j'ai toujours cru que Votre Majesté, à qui rien n'est caché, avoit bien su que je l'avois aimée de tout mon cœur et que je l'admirois, mais que blâmant ma conduite, elle avoit mieux aimé satisfaire à sa justice qu'à quelque espèce de reconnoissance qu'elle me devoit. Hé! Sire, contentez-la un moment cette reconnoissance, vous finirez mes malheurs avec l'applaudissement de tous les gens raisonnables qui n'étoient pas contents de moi. Mais quoi que fasse Votre Majesté sur ce sujet, je la supplie très-humblement de croire que je l'aimerai toujours et que je serai toujours avec tous les respects que je dois...

A Bussy, ce 10 juillet 1673.

Sire (1),

Je demande très-humblement pardon à Votre Majesté si je ne puis plus retenir ma reconnoissance sur la per-

(1) Cette lettre est à peu de chose près une répétition de la précédente.

mission qu'elle m'a donnée de venir à Paris pour quelque temps, et sur celle d'y faire un plus long séjour qu'elle ne m'avoit accordé d'abord. Quoique ces grâces me soient considérables par l'ordre qu'elles me donnent moyen de mettre à mes affaires, j'en fais bien plus de cas par la marque qu'elles me donnent du radoucissement de Votre Majesté pour moi. Il est vrai, Sire, que je les sens par cet endroit à un point que si Votre Majesté pouvoit voir mon cœur en cette rencontre, elle connoîtroit que je ne serois pas ingrat pour un plus grand bienfait, si elle m'en jugeoit digne, Il n'a tenu à moi, Sire, que je n'en aie obtenu de plus de considérables de Votre Majesté. Elle sait que je l'ai plusieurs fois très-humblement suppliée de m'accorder l'honneur de la suivre à ses campagnes, c'est-à-dire d'aller employer ma vie pour le service d'un maître adorable, dont j'eusse été trop heureux de baiser la main qui me frappoit; car personne ne s'est tant fait de justice que moi. J'ai toujours cru, Sire, et j'en suis encore persuadé de la plus claire vérité du monde que Votre Majesté, à qui rien n'est caché, avoit toujours su que je l'avois aimée de tout mon cœur et toujours admirée, et que cela lui avoit même donné quelque bonté pour moi; mais que blâmant ma conduite avec raison, elle avoit mieux aimé satisfaire à sa justice qu'à ses propres inclinations. Suivez-les un moment en ce qui me regarde, Sire; vous finirez mes malheurs avec l'applaudissement de tous les gens raisonnables qui n'étoient pas contents de moi. Mais quoi que fasse Votre Majesté en cette rencontre, je la supplie très-humblement de croire que je l'aimerai toujours, et que je serai toujours avec la plus grande soumission et le plus grand respect du monde, etc.

22 septembre 1673.

Sire,

Les deux grâces que j'ai reçues depuis peu de Votre Majesté me font craindre que je ne lui sois importun, si je lui en demande la continuation. Cependant, Sire, je ne puis, sans abandonner le soin du peu de bien que j'ai, m'empêcher de la supplier très-humblement de commettre quelqu'un pour s'informer quelles sont les affaires que j'ai à Paris et pour examiner si j'y suis nécessaire. Je sais bien, Sire, que quand Votre Majesté a châtié ma mauvaise conduite, elle n'a pas voulu que ma maison en pâtît, et cela me donne plus de confiance en la très-humble supplication que je lui fais aujourd'hui. Je n'ai que faire de lui représenter, Sire, que le dernier temps qu'elle m'a fait la grâce de m'accorder, se passe présentement dans les vacations du parlement, puisque aussi bien quand ce temps-là n'auroit pas été inutile, il n'auroit pas toujours suffi aux longueurs naturelles des procès. Mais, Sire, la meilleure raison que j'aie, c'est la bonté de Votre Majesté en qui je me suis toujours confié, et dont j'espère que Dieu me fera sentir un jour les effets, puisqu'il voit bien que personne au monde n'aime de meilleur cœur Votre Majesté que je fais, et n'est avec de plus profonds respects et de plus grandes soumissions que moi. etc.

à Paris, ce 24 octobre 1673.

Sire,

La crainte que j'ai de manquer tant soit peu à l'extraordinaire respect que j'ai pour Votre Majesté m'a fait recevoir le refus de prolonger mon séjour à Paris pour mes affaires, non-seulement avec la plus grande soumission du monde, mais encore avec une résolution de ne lui en parler de ma vie. Véritablement, Sire, je n'aurai pas tant

de retenue quand il s'agira du service de Votre Majesté. Je trouve trop d'honneur à lui en rendre pour ne pas faire tous mes efforts pour en venir à bout, et c'est ce qui m'oblige aujourd'hui de supplier très-humblement Votre Majesté de me permettre d'aller en Flandre. L'occasion qui s'y présente est si belle, que je ne comprends pas qu'un gentilhomme françois la puisse savoir et ne souhaiter pas de s'y trouver. Accordez-moi donc, s'il vous plaît, cette grâce, Sire, qu'il y a tant de honte de ne pas obtenir; et je promets à Votre Majesté de mourir en la servant, ou de lui rendre quelque service considérable; car personne n'est avec plus de respect, ni de meilleur cœur que moi, votre, etc.

Ce 31 décembre 1673.

Sire,

Je trouve si beau de servir Votre Majesté, et si honteux de ne le pas faire dans une occasion comme celle-ci, et particulièrement à un gentilhomme qui vous a servi toute sa vie, que quelque méchant succès qu'aient eu jusqu'ici mes très-humbles supplications, cela ne m'a pas rebuté. J'espère même, Sire, que Votre Majesté, qui est l'image de Dieu, se laissera enfin fléchir (comme il fit) à la persévérance, et que, considérant qu'il y a neuf ans que je souffre, elle donnera des bornes à ses châtiments; c'est peut-être la mort que je vous demande, Sire; mais il n'importe: je commence à l'aimer mieux, en vous servant, que la vie dans la disgrâce de Votre Majesté. Accordez-moi donc la grâce de pouvoir vous suivre à cette campagne, j'en supplie très-humblement Votre Majesté, et de croire que jamais homme qui a eu le malheur de déplaire à son maître n'en a eu tant de repentir que moi, ne s'est fait tant de justice sur les châtiments qu'il a reçus, et n'est après tout cela

du meilleur cœur et avec plus de soumission, de Votre Majesté, etc.

A Paris, ce 3 avril 1674.

Sire,

Je demande très-humblement pardon à Votre Majesté d'être demeuré ici après le refus qu'elle m'avoit fait de la permission d'y demeurer davantage. J'y avois plusieurs affaires de conséquence, et une entre autres que je gagnai samedi au conseil de Votre Majesté, comme elle le peut savoir de M. le maréchal de Villeroi et de M. Colbert. Cette affaire m'importoit de plus de vingt mille écus, et si je n'en avois eu un très-grand soin par ma présence, je n'en serois jamais sorti, car elle étoit extrêmement embrouillée. Cependant, Sire, le respect extraordinaire que j'ai pour Votre Majesté et la crainte de lui déplaire m'avoient fait prendre de si grandes précautions pour me cacher, à un point, qu'il faut que la malice de mes ennemis soit bien grande, pour les avoir obligés de prendre toute la peine qu'ils ont prise pour me découvrir. J'ai encore une autre affaire ici, Sire, qui m'importe de plus de quatre-vingt mille livres; mais je la laisse de bon cœur pour obéir exactement à Votre Majesté, dans la confiance qu'elle aura enfin pitié de l'état de ma fortune et qu'elle ne veut pas ma ruine entière. Ce qui me fait encore retourner à Bussy plus volontiers, Sire, c'est qu'il n'y a que vingt lieues de là à Besançon, où je supplie très-humblement Votre Majesté de me permettre d'aller hasarder ma vie pour son service. Personne ne le fera de meilleur cœur que moi, et n'est avec de plus profonds respects...

Paris, ce 24 avril 1674.

Le roi ayant pris Dôle et Besançon, Bussy écrivit à Sa Majesté cette lettre, qui lui fut présentée par Châteauneuf, secrétaire d'État :

Sire,

Je supplie très-humblement Votre Majesté de me permettre de lui témoigner la joie que j'ai de ses dernières conquêtes et de voir que mon maître prenne le chemin de le devenir de tout le monde. Ma satisfaction auroit été tout entière si Votre Majesté avoit daigné accepter les offres de mon très-humble service; mais enfin comme je n'ai pu avoir ce plaisir, je m'en suis fait un autre qui est de me soumettre à vos volontés avec une résignation dont je suis assuré que Dieu se contenteroit. Si Votre Majesté la pouvoit connoître aussi bien que lui et voir le fond de mon cœur, je ne serois pas aussi malheureux que je le suis, car elle fait du bien à ceux qui l'aiment, et personne n'a plus de zèle et plus d'inclination pour elle que...

A Bussy, ce 9 juin 1674.

Après le combat de Senef, le roi ayant mandé les arrière-bans, Bussy écrivit à Sa Majesté cette lettre, qui lui fut présentée par Pomponne, ministre et secrétaire d'État :

Sire,

Je viens d'apprendre le combat que M. le Prince a gagné contre les ennemis de Votre Majesté. Elle me permettra, s'il lui plaît, de l'assurer que j'en ai toute la joie qu'un sujet fidèle et qui aime de tout son cœur la personne et la gloire de son maître en peut avoir; mais en même temps, je la supplie très-humblement de croire que j'ai tout le regret imaginable de n'y avoir pas été, et de me trouver à la veille de marcher avec les arrière-bans, moi

qui depuis huit ans offre, toutes ces campagnes, à Votre Majesté mes très-humbles services. C'est un grand honneur, Sire, à votre noblesse de vous servir quand vous lui faites la grâce de la mander, mais Votre Majesté me pardonnera si je lui dis que ce seroit une espèce de honte à moi, après les emplois que j'ai eus et les bonnes intentions que j'ai, si j'étois confondu avec ceux qui attendent un ordre pour marcher pour son service; je la supplie donc très-humblement, Sire, de me faire l'honneur de m'employer. Depuis les postes que j'ai tenus à la guerre jusqu'au métier de volontaire, tout me sera bon pourvu que je la serve; il n'y a que partir la servir par force qui me feroit de la peine, car personne au monde ne donnera plus volontiers que moi sa vie pour Votre Majesté, et n'est avec plus de zèle, de respect et de soumission...

A Chaseu, ce 20 août 1674.

La moitié de l'arrière-ban de France ayant marché à la fin de la campagne de 1674, les fiefs de l'autre moitié furent taxés pour l'exempter de marcher; et comme Bussy avoit accoutumé d'offrir au roi ses services au commencement des campagnes, il prit cette occasion pour parler en même temps à Sa Majesté de la taxe à quoi ses terres eussent été imposées, et il lui écrivit cette lettre, que Pomponne lui présenta :

Sire,

Je supplie très-humblement Votre Majesté de me permettre de l'aller servir en quelque condition que ce soit dans l'une de ses armées, et de croire que ce n'est pas par manière d'acquit que je lui offre mes très-humbles services, ni dans la pensée qu'elle me refusera cette grâce comme elle a fait les autres fois; c'est de tout mon cœur, Sire, que je la lui demande, et quoique trente années de

services sans récompense aient fort incommodé ma maison, j'ai encore un peu de bien à vendre pour en faire des équipages et pour en vivre pendant quelques campagnes au service de Votre Majesté.

Lorsque je me donnai l'honneur d'écrire à Votre Majesté l'année passée, Sire, et de la supplier très-humblement de ne me pas confondre, moi plein de zèle et de bonnes intentions, avec ceux de sa noblesse qui ne l'alloient servir que par ordre, elle eut la bonté de me faire répondre par M. de Pomponne qu'elle trouvoit bon qu'un homme qui avoit rempli comme moi d'aussi grandes charges dans la guerre, n'allât point à l'arrière-ban. La beauté et la justice de ce sentiment me charmèrent, Sire, non-seulement pour l'intérêt que j'y avois, mais encore de voir que Votre Majesté récompensoit par des égards les services de la même personne qu'elle châtioit pour sa mauvaise conduite. Aujourd'hui, Sire, j'ai besoin de cette même équité; Votre Majesté a fait faire des taxes sur les fiefs de sa noblesse qui n'a pas marché à l'arrière-ban. Je la supplie très-humblement de me faire la grâce de me décharger de la mienne; ce sont cent écus que je lui demande, Sire, non pas pour la considération de cette somme, car je lui offre d'en aller dépenser trente fois autant à son service, mais par une distinction dont il me semble que mes services passés et mon zèle pour Votre Majesté ne me rendent pas indigne.

A Chaseu, ce 22 mars 1675.

II.

Épître de Pâris à Hélène.

(Imitation d'Ovide) (1).

Salut au chef-d'œuvre d'amour,
Hélène, cette seule belle :
Pâris lui donne le bon jour
Qu'il ne peut recevoir que d'elle.

Vous dirai-je la passion
Dont pour vous mon âme est éprise?
Ou si mes seuls soupirs sans autre expression,
Servant bien mon intention,
Vous l'ont assez apprise?
Ah! je n'en doute pas et cela vous suffise.
J'ai peur même que les jaloux
Ne la connoissent comme vous ;
Car enfin on ne cache guère
Un feu qui se trahit par sa propre lumière.
Si toutefois vous voulez qu'un récit
Vous confirme par cette épître
Ce que mes soupirs vous ont dit,
Mon sort est dans vos mains, vous en êtes l'arbitre.
L'amour par vos beaux yeux s'est rendu mon vainqueur.
Voilà le secret de mon cœur.
Pardonnez-moi, madame, un aveu trop sincère,
En songeant que l'excès de l'amour l'a produit,
Et ne lisez pas ce qui suit
Avec un visage sévère ;
Mais avec cette gaieté
Qui s'accorde si bien avec votre beauté.
Vous agréerez que par avance
Je goûte en secret du plaisir
Que vous ayez reçu ma lettre, et que je pense

---

(1) Voy. la lettre de Bussy à madame de Sévigné, en date du 1er mai 1672, p. 102. — Cf. Ovide, *Heroïdes*, ep. XVI et XVII.

Que cela tire à conséquence;
C'est-à-dire en deux mots que j'ai quelque espérance
Que, pleine de reconnoissance,
Vous contenterez mon désir,
Et j'y vois beaucoup d'apparence;
Car, afin que vous le sachiez,
Je marche par ordre céleste;
Et vous verrez quand vous saurez le reste,
Que mes desseins sont fort bien appuyés.
Sachez donc que Vénus, cette grande déesse,
M'a fait solennelle promesse,
Que comme amant ou comme époux,
Je serois fort aimé de vous.
Elle a favorisé ma flotte,
Elle m'a servi de pilote,
Et su pour mon repos les tempêtes calmer.
La raison en est assez claire :
Comme elle est fille de la mer,
Elle a du pouvoir sur sa mère.
Ne vous imaginez donc pas
Que le hasard ou la tempête
Soient cause que j'admire aujourd'hui vos appas.
On m'en avoit tant fait de fête,
Que je fis dessein de partir,
Ou pour les voir, ou pour mourir.
Combien de soupirs et de larmes
Versois-je pour des yeux que je n'avois point vus!
Je brûlois d'amour pour vos charmes,
Sur la parole de Vénus.
Peut-être que la modestie
Vous obligera de douter
Que vous avez été choisie
Par la fille de Jupiter,
Comme étant la plus accomplie,
Qu'elle sût au monde trouver.
Mais n'en doutez pas, je vous prie.
Croyez-moi, rien n'est si certain,
Ainsi l'a voulu le destin;
Et de peur que par ignorance
Vous ne choquassiez ses décrets,
Apprenez de moi des secrets
Dont personne n'a connoissance,
Et qu'à d'autres qu'à vous je n'apprendrois jamais.

Un peu devant que ma mère
Hécube accouchât de moi,
Un songe extraordinaire
Lui donnant beaucoup d'effroi,
Lui mit du désordre en l'âme.
Elle songea qu'une flamme
Étoit le malheureux fruit
De sa grossesse. Elle fuit
De cette maudite place
Où le destin la menace,
Et va conter sur-le-champ
Ce songe au bon roi Priam.
Il consulte ses augures,
Que leurs fausses conjectures
Font parler obscurément
De Troie et d'embrâsement,
Par l'enfant qui devoit naître,
Et quoiqu'il pourroit bien être
Qu'ils entendissent parler
Du feu qui me fait brûler.
Le roi cependant m'envoie
Aussitôt que je suis né,
Hors des murailles de Troie,
Pour être aux champs élevé,
Ainsi qu'un enfant trouvé.
Mais malgré l'air du village
Et l'habit que je portois,
Et mon air et mon visage
Découvroient bien qui j'étois.
Sur la cime d'une montagne,
Célèbre par le nom d'Ida,
Est une plaine qu'accompagne
Un grand bois, et dans ce lieu-là,
Peuplé de sapin et de hêtre,
Je crois qu'autre que moi jamais ne se trouva,
Et que nul bétail n'y va paître.
De là regardant Troie et la mer d'alentour,
J'étois appuyé contre un arbre,
Justement au plus beau du jour,
Quand la terre tremblant, je devins comme un marbre.
Je sais que vous croirez avec difficulté
Ce que je m'en vais vous écrire,
Bien que ce soit la pure vérité.

Mais puisque de le voir j'eus bien la liberté,
Je puis bien l'avoir de le dire.
Sachez donc que Mercure apparut à mes yeux
Accompagné de trois déesses :
Junon avec son air grave et majestueux,
Pallas, le sien audacieux,
Et Vénus avec ses caresses.
« Rassure-toi, me dit le messager des dieux, »
Je ne t'apporte point de fâcheuses nouvelles ;
Et me montrant les trois beautés :
« Berger, ajouta-t-il, termine la querelle
De ces trois divinités,
En jugeant quelle est la plus belle.
Cet ordre vient de Jupiter :
Obéis donc sans résister. »
Et sans attendre une seule parole
Le messager des dieux s'envole.
Il ne fut pas parti, que m'étant rassuré,
J'observai ces beautés et les considerai
D'un air pas plus embarrassé
Que j'aurois fait sur la fougère
Quelque nymphe ou quelque bergère ;
Toutes trois méritoient le prix,
Qui n'étoit destiné qu'à l'une.
Cependant assisté de ma bonne fortune,
L'une des trois m'avoit d'abord surpris,
C'étoit l'adorable Cypris.
Chacun a tant d'ardeur pour un tel avantage,
Et comme un si grand bien regarde cet honneur,
Que pour avoir ma faveur,
Elle met tout en usage.
Junon me promet des États,
Minerve m'offre du mérite.
En cette rencontre j'hésite.
Je veux, et puis je ne veux pas.
Vénus voyant mon embarras :
« N'écoute pas ces bagatelles,
Me dit-elle avec des yeux
Capables de gagner le plus juste des dieux :
Moi je te donnerai le miracle des belles ;
Pâris, le cœur d'Hélène est le don précieux
Qui suivra bientôt le service
Que j'attends de ta justice. »

Elle n'eût pas plus tôt ce discours achevé,
Que cette agréable espérance
Me lui faisant trouver encor plus de beauté,
Je lui donnai la préférence,
Et la belle m'ayant quitté
Avec un air plein de reconnoissance,
Suivit les autres deux, de qui la brusque absence
Me fit voir au travers d'un air d'indifférence,
Qu'elles avoient fort affecté,
Un air chagrin et dépité.
Cependant le destin, peut-être,
Las de me faire tant de mal,
Me fait à la fin reconnoître
Enfant royal.
Pour dire la métamorphose,
De tristesse en plaisirs que causa mon retour,
A la ville comme à la cour,
Il faudroit être plus d'un jour
A ne faire autre chose.
J'avois tout le monde charmé,
Et comme à présent je vous aime,
En ce temps-là j'étois aimé
Des princesses, des nymphes mêmes.
L'une de celles-ci, dont Énone est le nom,
M'aime d'une passion
De qui l'ardeur est extrême.
Mais depuis l'heureux moment
Que j'eus fait le jugement,
Sur qui mon espoir se fonde,
Vous seule me captivez;
Et j'ai, quoiqu'Énone en gronde,
Le cœur et les yeux fermés
Pour tout le reste du monde.
Je vous voyois le jour, je vous voyois la nuit.
Devant mes yeux, dans mon esprit,
Votre image régnoit avecque tyrannie.
Qu'allez-vous faire, hélas! avec l'original,
Puisque seulement la copie,
Hélène, me fait tant de mal?
Enfin je ne pus pas différer davantage.
Il me fallut chercher les moyens de vous voir,
Et mes parens alors firent tout leur pouvoir
Pour s'opposer à mon voyage.

« Où cours-tu, pauvre malheureux,
Me cria Cassandre la blonde?
Tu ne sais pas combien de feux
Tu vas quérir au travers de cette onde. »
Personne en ce discours ne trouvoit aucun sens;
Moi seul je comprenois tout ce qu'il vouloit dire;
Mais loin de ralentir mes désirs violents,
Il augmentoit mon amoureux martyre.
Je pars donc, et bientôt j'aborde en votre port;
Votre mari sans me connoître,
Me reçoit, me caresse fort;
Et m'offrant sa maison, dit que j'en suis le maître.
Vous qui voyez si clair, ne voyez-vous pas bien
Que tout cela ne se fait pas pour rien?
En passant par la ville il m'exhorte, il me presse
D'en remarquer les raretés,
Comme si c'étoient ces beautés
Qui m'eussent fait venir en Grèce.
Cependant de l'honneur de son pays jaloux,
Me voyant taciturne, il demande à tous coups
Mon sentiment : il faut enfin que je réponde.
Je lui dis, en songeant à vous,
Que rien n'est si beau dans le monde.
Enfin nous arrivons à votre appartement,
Et bien que de vous voir fût toute mon affaire,
Quand je me vis en ce dernier moment,
Comme si j'avois eu quelque pressentiment,
Du mal que vous me deviez faire,
Il me prit un grand tremblement.
Pour ne point faire de sottise,
Je rappelai tous mes esprits,
Et j'entrai. Mais bon Dieu! quelle fut ma surprise,
Belle Hélène, quand je vous vis!
Je changeai de couleur, je ne sus que vous dire,
Et je suis assuré que si le dieu d'amour
Vous fit ressentir mon martyre,
Ce ne fut pas l'ouvrage de ce jour.
Jugez si je pouvois me défendre des armes
Dont vos yeux à mon cœur donnèrent tant de coups.
Vénus étoit à peu près comme vous,
Lorsque pour me gagner elle prit tous ses charmes.
Si pour lui disputer le prix de sa beauté,
Vous eussiez eu cette querelle,

(J'en demande pardon à la divinité),
Vous l'eussiez emporté sur elle.
Avec grande admiration,
De vos attraits partout il est mémoire;
Mais votre réputation
Est au-dessous de votre gloire.
Quand je vous vois, je ne m'étonne pas
Que le grand et fameux Thésée
Vous ait autrefois enlevée
Après avoir vu vos appas.
Mais je ne saurois pas comprendre
Comment il pût se résoudre à vous rendre.
Lorsqu'on a pu vous ravir
Il faut vous garder ou mourir.
J'eusse eu trop pour cela d'amour et de courage,
Ou si forcé de perdre un si grand avantage,
Il m'eût fallu vous rendre, au moins auparavant
J'aurois eu votre pucelage,
Ou quelque chose d'approchant.
Aimez-moi donc, belle princesse.
Je vous promets une extrême tendresse,
Et que jusqu'à la mort je ferai mon devoir.
Ce que j'ai fait pour vous est si considérable,
Que bien qu'à votre cœur rien ne soit comparable,
Je m'attends un jour de l'avoir;
Mais ne trompez pas mon espoir.
Lorsque votre reconnoissance
Vous aura dans l'hymen fait recevoir ma foi,
Vous n'en rougirez point; car enfin la naissance
N'a rien mis entre vous et moi.
Je dois à Jupiter, mon trisaïeul, la vie,
Sans compter mes autres aïeux.
Le roi mon père tient le sceptre de l'Asie,
Le plus charmant pays qui soit dessous les cieux.
Vous y verrez des campagnes fertiles,
Vous y verrez de grandes villes
Pleines de palais tout dorés,
Et des temples où l'art et la magnificence
Passent toute créance;
Et vous verrez partout des lieux si fréquentés,
Que la terre est trop petite
Pour le peuple qui l'habite.
Combien de fois direz-vous

(Me trouvant fort véritable) :
Que la Grèce est misérable
Au prix d'un pays si doux !
Ne croyez pas que je pense
Mépriser votre pays :
J'aurais toujours des respects infinis
Pour les lieux de votre naissance.
Mais ceux où vous demeurez
N'auroient pas trop de beautés
Pour mériter votre présence,
S'ils étoient des lieux enchantés.
Suivez moi donc, belle Hélène, mon ange,
Dans un pays digne de vous.
En quittant pour moi votre époux,
Vous ne perdrez rien au change.
Je suis sans vanité beaucoup mieux fait que lui,
J'ai pour le moins autant de courage et de gloire.
Quoique sa femme aujourd'hui,
Je veux fort bien vous en croire,
Il faut dire la vérité :
Je ne vous ferai pas, ô céleste beauté,
D'un parricide belle-fille.
Je n'ai pas comme lui, de tache en ma famille.
Mais quoi ! cela n'empêche pas,
Qu'il n'ait de vos divins appas
Les plus grands plaisirs de la vie,
Quand il en a la moindre envie.
Pour moi j'en meurs de jalousie,
Et surtout pendant le repas :
Car c'est-là qu'il m'attend pour vous faire caresse.
C'est ainsi qu'à mes yeux redoublant sa tendresse,
Il me fait galamment les honneurs de la Grèce.
C'est là qu'à ses transports il veut s'abandonner :
C'est-à-dire, c'est là qu'il veut m'empoisonner.
L'autre jour ne pouvant supporter cette vue,
Les larmes me vinrent aux yeux,
Et je remarquai bien qu'au lieu d'en être émue,
Vous en riiez, cruelle, ou n'en faisiez pas mieux.
Cet odieux objet et même malhonnête,
Me fait souvent tourner la tête,
De peur en le voyant d'en être au désespoir.
Mais en cet état-là peu de temps je séjourne,
Et l'amour ausitôt fait que je m'en retourne

Afin de vous revoir.
Entre souffrir ces maux et ne point voir Hélène,
Je n'ai pas de peine à choisir,
Et j'aime encor mieux le plaisir
Que je ne hais la peine.
Jugez par-là de mon désir.
J'ai tâché d'éteindre ma flamme
Deux ou trois fois dans le vin :
Mais en cela je travaillois en vain,
Et je sentois après plus de chaleur dans l'âme.
Combien de fois sous des noms empruntés
Ai-je conté d'amour de galantes histoires!
C'étoit de moi (si vous ne le savez),
Que je faisois ces beaux mémoires.
Pour parler plus hardiment,
Quand le respect m'obligeoit de me taire,
J'ai fait quelquefois semblant
D'avoir plus bu qu'à l'ordinaire.
Votre mouchoir ouvert dernièrement
Me fit voir votre gorge nue.
Dieux! que devins-je à cette vue!
Je perdis connoissance en cet heureux moment,
Je faillis à tomber à terre ;
Mais je ne pus sauver mon verre.
Ne remarquez-vous pas souvent
Que l'âme tout embrasée,
Je baise votre fille où vous l'avez baisée?
Ne prenez-vous pas garde à mes tristes chansons,
Enfin à toutes mes façons?
Depuis qu'entre vos mains j'ai remis ma franchise,
Depuis que de vos yeux mon cœur ressent les coups,
Je ne fais rien qui ne vous dise
Que je suis amoureux de vous.
L'autre jour pressé de ma peine,
J'abordai Philis et Climène,
Pour les prier de vous parler de moi :
Mais commençant à conter mon martyre,
Ces deux filles, sans me rien dire,
Me quittèrent avec effroi,
Et leur fuite me mit tant de frayeur dans l'âme
Que vous ne leur eussiez fait voir
De l'aversion pour ma flamme,
Que j'en fus presque au désespoir.

Que n'êtes-vous le prix d'un combat, belle Hélène!
Je ne serois pas trop en peine
De vous tenir bientôt entre mes bras,
Et pour le moins vous ne douteriez pas
Que je n'eusse pour vous tenté le sort des armes;
Mais maintenant, il ne me reste, hélas!
Que des prières et des larmes
Dont vous ne faites pas grand cas.
Cependant vous avez beau faire,
Ou vous aurez moins de rigueur,
Ou si je ne puis pas vous plaire,
Je suis tout résolu de mourir de douleur.
Ma blessure n'est pas légère,
Elle va jusqu'au fond du cœur.
Je ne suis pas si méprisable,
Que vous deviez, princesse incomparable,
En me refusant pour époux,
Vous attirer du Destin le courroux,
A qui vous savez bien que je suis redevable
Des sentiments que j'ai pour vous.
J'ai bien encor des choses à vous dire;
Mais je serois trop long à les écrire.
Pour en faire un ample récit,
Rien ne seroit meilleur que votre lit.
Vous êtes à mon sens trop habile et trop sage
Pour craindre de manquer à la fidélité,
Dont les sottes en mariage
Se font une nécessité.
Quand on a comme vous une extrême beauté,
Il faut être un peu du village
Pour se piquer de chasteté,
Et surtout quand l'époux mérite cocuage.
Vénus se plaît aux larcins amoureux,
Et Jupiter en fait sur la terre et sur l'onde;
Et vous ne seriez pas sans eux
La plus belle femme du monde.
Si la force du sang a du pouvoir sur vous,
Jupiter et Léda vous ayant donné l'être,
En vain vous efforceriez-vous
D'être chaste; jamais vous ne le pouvez être,
Au moins avec un sot époux.
Le vôtre à m'aimer vous convie,
Par tout ce qu'il fait tous les jours.

De peur de troubler nos amours,
Il vous quitte sans jalousie,
Comme s'il n'avoit pu pendant toute sa vie,
Choisir un temps plus propre à se mettre en chemin.
O l'habile homme! Oh! qu'il est fin!
Il me souvient qu'en ma présence,
Étant sur le point de partir,
Il vous dit : « Ayez soin du prince en mon absence. »
Vous pouvez comme moi vous en ressouvenir.
Cependant je me plains de votre négligence:
Je pourrois bien l'en avertir.
Si vous croyez, belle princesse,
Qu'il connoisse à quel point est votre gentillesse,
Et ce que valent vos appas,
Vous vous trompez, il ne les connoît pas.
S'il savoit bien le prix, hélas!
De tant de lis et tant de roses,
Il n'exposeroit pas son honneur au danger,
En laissant de si belles choses
A la garde d'un étranger.
De tout cela tirez la conséquence
Qu'il faut que vous ayez pour moi quelque bonté;
Si ce n'est par reconnoissance,
Que ce soit par commodité.
Ne soyons pas si mal habiles
Que d'épargner votre mari.
Si nous perdons en discours inutiles,
Le temps qu'il nous donne aujourd'hui,
Nous serons bien plus sots que lui.
Nous couchons tous deux seuls, la nuit est longue et froide :
A ce mal voici le remède;
C'est de ne faire plus qu'un lit.
Je suis assuré que la nuit,
Qui nous paroît longue comme une année,
Nous paroîtra de trop courte durée.
Je jurerai dans ce temps-là,
Par tous les dieux qu'il vous plaira,
De vous aimer toujours plus que ma propre vie.
Vous, qui serez de mes transports ravie,
Me promettrez à votre tour
Que même votre dernier jour
Ne sera pas celui de votre amour;
Et dans cette ardeur sans seconde

Vous me suivrez par tout le monde.
Si me suivre de votre gré,
Vous fait quelque espèce de peine,
Je vous enlèverai, belle et charmante Hélène,
Et par là j'imiterai
Vos deux frères et Thésée.
La chose n'est pas malaisée.
Ma flotte est prête et fort bien équipée.
Nous serons peu par les chemins.
On sera trop heureux de vous baiser les mains
Dans les lieux de votre passage;
Et le peuple charmé de vos yeux ravissants,
Vous témoignera son hommage
Par des autels où fumera l'encens.
Quand vous serez à Troie, ô Dieux! combien de gens
Viendront vous faire leur régale!
Depuis les moindres artisans
Jusques à la maison royale,
Chacun vous fera ses présents.
Au reste n'ayez point d'alarmes,
Que pour vous on prenne les armes.
On a fait mille enlèvements,
Qui n'ont fait aucuns mouvements,
Ni sur l'onde, ni sur la terre.
Mais je veux que pour vous l'on commence la guerre.
Eh bien, madame, j'ai du cœur
Et tout ce qui fait un vainqueur.
On trouve, au pays où nous sommes,
Et plus de chevaux et plus d'hommes
Et plus d'argent qu'en celui-ci.
Je ne crois pas que vous pensiez aussi
Que votre époux me surpasse en courage.
Lorsque j'étois enfant, je sauvois tous les jours
Les troupeaux de notre village
Et des voleurs et des ours.
Parmi mes compagnons j'étois toujours le maître,
Soit à courir, soit à danser,
Et pour le javelot je suis à le lancer
Aussi juste qu'on le peut être.
Confessez que votre mari
N'en sait pas tant, belle princesse:
Et quand il me pourroit égaler en adresse,
Il n'auroit pas Hector pour frère et pour appui,

Qui vaut lui seul toute la Grèce.
Ah! vous ne savez pas le prix
De Pâris.

Réponse d'Hélène à Pâris.

Après que j'ai bien eu la foiblesse de lire
Les sentiments de votre cœur,
Il ne me paroit pas que j'eusse grand honneur
A ne vous point écrire.
Hé quoi? vous avez attenté
A l'honneur d'une princesse,
Contre les droits de l'hospitalité!
C'est avoir l'âme bien traitresse.
Étoit-ce à votre avis, pour cette trahison,
Que mon mari, pour vous rempli de zèle,
Vous recevoit dans sa maison?
Vraiment la récompense est belle;
Assurément vous me croirez
Sur cette réponse un peu bête:
Mais pourvu que je sois honnête,
Croyez moi ce que vous voudrez.
Si je n'ai pas un visage sévère,
Ma réputation du moins est fort entière,
Et sans me parjurer, je puis faire serment
De n'avoir point encor favorisé d'amant.
Et c'est ce qui fait ma surprise,
Ne sachant sur quel fondement,
Vous avez formé l'entreprise
D'en vouloir à ma franchise.
Seroit-ce mon enlèvement,
Qui vous a donné cette envie,
Et qu'une fois ayant été ravie,
Vous croyez dans l'espoir dont vous flattent vos feux,
Que je pourrois bien l'être deux?
Vous eussiez eu raison d'avoir cette créance,
Si j'eusse été d'intelligence
Avec le traître ravisseur;
Mais il n'eut pas grand fruit de m'avoir enlevée,
Et hors qu'il me fit grand' peur,
Je m'en revins comme j'étois allée.
Il faut dire la vérité:

Il me baisa deux fois, quoi que je pusse faire.
Et vous encore plus téméraire,
Ne vous en fussiez pas, dites-vous, contenté.
Sa modestie amoindrit son offense,
Et je sais qu'il s'en repentit.
Hé quoi donc! il ne me rendit,
Qu'afin que je souffrisse une autre violence,
Et que par là mon nom de trop grande importance,
Fît éternellement du bruit?
Ce n'est pas qu'au fond je m'irrite;
Car qui pourroit se fâcher d'être aimé?
Pourvu que vous soyez charmé
Autant que vous le dites,
Je vous en fais un libre aveu,
J'en doute un peu.
Non pas que je me défie
De la force de ma beauté;
J'ai là-dessus un peu de vanité;
Mais c'est que la crédulité
Fort souvent nous préjudicie.
Pour Léda qu'il vous plaît, Pâris, de m'alléguer,
Ce n'est pas un exemple à me persuader.
La grandeur de celui qui la rendit coupable,
Rendit en même temps sa faute pardonnable.
Mais où sera le Jupiter,
De qui je pourrai me vanter?
Vous m'exagérez fort la grandeur de vos pères:
Les miens, sans vanité, ne leur en doivent guères.
Quoique votre empire soit grand,
Le nôtre assurément n'a pas moins de noblesse.
Si les Troyens ont plus d'argent,
Les Grecs ont plus de politesse.
Vous m'offrez des plaisirs si doux
Qu'ils pourroient pour les dieux avoir même des charmes.
Mais si je vous rendois les armes,
Ce ne seroit que pour l'amour de vous.
Ce n'est pas que je méprise
Ce qui vient de votre part;
Mais j'ai cent fois plus d'égard
Aux dangers de votre entreprise,
A la peine qu'enfin pour moi vous avez prise,
Et sur terre et sur mer, depuis votre départ.
Bien qu'en baissant les yeux je paroisse incapable

De remarquer ce qui se fait,
Je vois pourtant en effet
Ce que vous faites à table.
Tantôt vous me regardez
Avec des yeux brillants de l'ardeur de votre âme,
Dont les miens embarrassés
N'osent soutenir la flamme,
Et tantôt vous soupirez.
J'ai souvent de vos yeux observé le langage,
Et craignant que mon mari
Ne remarquât alors votre visage,
J'en ai mille fois rougi.
De votre effronterie extrême,
J'étois en admiration,
Lorsqu'ensuite du mot, j'aime,
Sur la table, à mes yeux, vous écriviez mon nom.
Mais hélas! j'entends moi-même
Et sais déjà ce jargon.
Ce sont là des douceurs qui me rendroient sensible,
S'il étoit jamais possible
Que j'eusse le cœur attendri,
Pour autre que pour mon mari.
Je vous avoue encor, sans en faire la fine,
Que je vous trouve beau, bien fait, de bonne mine,
Et qu'une fille auroit raison de vous aimer;
Mais pour moi qui suis femme, et femme sans reproche,
Je porte un cœur de roche,
Et rien que mon mari ne me sauroit charmer.
Ma beauté, dites-vous, mériteroit un temple,
Et vous me paroissez plus beau que mon époux.
Puisque malgré cela je me passe de vous,
Imitez mon exemple.
C'est la plus grande des vertus
De se priver des plaisirs défendus.
Combien de jeunes gens, beaux et de grand lignage,
Font tous les jours les mêmes vœux!
Croyez-vous seul avoir des yeux?
Non, non, vous ne voyez pas mieux,
Mais vous osez bien davantage.
Vous n'êtes pas plus entêté,
Mais vous êtes plus effronté.
Si vous fussiez venu pendant que j'étois fille,
Quand j'aurois dû déplaire à toute ma famille,

Vous préférant à mon mari ;
Vous l'eussiez emporté sur lui.
Mais vous venez trop tard, la place est déjà prise,
Et pour votre malheur, un autre a ma franchise.
D'ailleurs je ne suis pas avecque mon époux,
Au point de le vouloir abandonner pour vous.
Cessez donc d'ébranler un cœur déjà trop tendre.
A moi que vous aimez, épargnez des ennuis;
Sans me vouloir du mal, vous ne sauriez prétendre
M'obliger à vous suivre, en l'état où je suis.
Mais Vénus, dites-vous, vous a promis Hélène,
Quand vous fûtes son juge et son admirateur.
Premièrement j'ai de la peine
A croire que le ciel vous ait fait cet honneur.
Et puis, quand je tiendrois la chose pour certaine,
Toujours êtes-vous un flatteur,
De dire que pour récompense
On vous promit ma jouissance.
Je fais trop peu de fondement
Sur ma grâce et ma gentillesse,
Pour croire indubitablement
Que je sois le plus grand présent
Que puisse faire une déesse.
Il me suffit que les mortels
Veulent à mes appas ériger des autels,
Et même qu'ils me trouvent bonne;
Sans prétendre que les Dieux
Disent du bien de ma personne,
Et que je sois belle à leurs yeux.
Cependant j'applaudis à toute cette gloire :
Car pourquoi résister à croire
Ce qui fait mon contentement?
Mais ne soyez point en colère,
Si j'ai pu douter un moment :
On ne croit pas pour l'ordinaire
Les miracles facilement.
J'ai donc un plaisir extrême
D'avoir su plaire à Vénus,
Et de savoir le refus
Que vous fîtes des vertus
Et même du diadème,
Si tôt que l'on vous parla
De la fille de Léda.

Je vous tiens donc lieu de richesse,
D'empire, de gloire et d'États.
J'aurois le cœur d'une tigresse,
Si cela ne me touchoit pas.
Non, je ne suis pas insensible;
Mais croyant qu'il m'est impossible
De me donner à vous, sans me faire blâmer,
Je refuse de vous aimer.
D'ailleurs, quand je le voudrois faire,
Je n'entends point ce mystère,
Je suis sur les larcins d'amour
Comme l'enfant qui vient de naître,
Novice autant qu'on le peut être;
Et même jusqu'à ce jour
Que j'écris en galanterie,
C'est la seule fois de ma vie.
Bienheureuses sont à mon gré
Celles qui l'ont accoutumé!
Pour moi qui n'ai nulle habitude aux crimes,
Je me figure des abimes
Dans les desseins illégitimes;
Et quand tous ces desseins n'auroient rien de fatal,
J'ai peur; et la peur est un mal.
Depuis quatre ou cinq jours je suis embarrassée
Je crois que tout le monde a sur nous deux les yeux.
Ce n'est pas sans raison que j'ai cette pensée;
Climène m'a parlé de quelques bruits fâcheux.
Feignez, Pâris; tâchez de vous contraindre,
Si de cesser vous ne trouvez plus doux
Mais pourquoi cesseriez-vous?
Vous pouvez feindre.
Aimez, mais d'un amour prudent.
Quoique mon mari soit absent,
Il faut sauver les apparences
Et conserver les bienséances.
Si vous aimiez tambour battant,
Il en sauroit bientôt l'histoire;
Et, comme vous pouvez bien croire,
Il n'en seroit pas fort content.
Vous me mandez que sans affaire
Il est parti d'ici seulement pour nous plaire
Et pour nous donner le loisir
De contenter notre désir.

Ces raisons-là seroient plaisantes;
Mais il en avoit de pressantes ;
Et moi qui les savois fort bien,
Le voyant hésiter à faire ce voyage,
« Allez, lui dis-je, allez, ne craignez rien ;
Vous en aurez de l'avantage. »
Lui ravi de ce bon présage,
En me baisant, me dit pour tout langage :
« Ayez soin du prince troyen. »
J'eus de la peine à m'empêcher de rire,
Sachant vos desseins, et les pas
Que vous faisiez pour me séduire;
Et tout ce que je lui pus dire
Fut que je n'y manquerois pas.
Je sais son arrivée en Crète :
Mais ne croyez pas cependant
Qu'il faille rompre la gourmette.
Le pouvoir des rois est bien grand.
Le bruit de ma beauté ne sert qu'à me contraindre;
Car plus vous lui donnez d'encens,
Vous autres messieurs les galants,
Plus mon époux a droit de craindre.
Cependant si ma beauté
Le fait appréhender pour ma fidélité,
Et que je ne sois parjure,
Ma conduite le rassure.
Vous me pressez de nous servir
D'un temps si propre à l'amoureux mystère.
J'en meurs moi-même de désir :
Mais je crains et ne puis vous satisfaire.
Vous couchez seul et moi je suis sans mon époux.
Vous m'aimez; je n'ai pas pour vous d'indifférence;
Et déjà par des billets doux
Nous avons de l'intelligence.
Vous m'offrez des jeux et des ris ;
Nous logeons en même logis,
Et la nuit est longue et froide.
Je meurs si le remède
Qu'il vous faudroit en ceci,
Ne me conviendroit aussi.
Je vous l'ai déjà dit, Pâris, j'ai de la crainte,
Dont je pourrois guérir par un peu de contrainte.
Mais plutôt éteignons nos feux.

Tandis qu'ils sont naissants, nous le pouvons bien faire.
Car pour moi je considère
Qu'on est fou quand on espère
De tenir par des bons nœuds
Des voyageurs amoureux.
Leur amour est passagère
Et changeante aussi bien qu'eux.
Je m'en rapporte à Médée;
Et vous-même, à ce qu'on dit,
Avez de votre Enone abandonné le lit,
Après l'avoir longtemps aimée;
Car de votre renommée
On m'a fait ample récit.
Vous me voulez obliger à vous suivre,
En m'assurant que vous me ferez vivre
Dans un agréable pays,
Parmi les jeux et les ris.
Je n'ai pas tant d'indifférence
Pour ce qu'on peut dire de moi.
Que croyez-vous en bonne foi
Que la Grèce et l'Asie en pense?
Vos parents, vous-même? Sur quoi
Pourrez-vous prendre en moi quelque assurance,
Et n'avoir pas sans cesse de l'effroi
Par votre propre expérience?
Il n'entrera jamais dans Troie un étranger
Qui ne vous fasse enrager.
Sitôt que contre moi vous serez en colère,
Vous m'appellerez adultère;
Oubliant que c'est pour vous
Que j'ai trompé mon époux.
Ah! bien plutôt que j'abîme,
Que de commettre un tel crime!
Mais vous me jetez aux yeux
Tout ce que Troie a de plus précieux;
Ce sont là de foibles armes,
Ce sont de foibles appas.
Mon pays a pour moi des charmes
Que les autres pays n'ont pas.
Si dans l'Asie on m'avoit offensée,
Qui me donneroit de l'appui?
Jason promit tout à Médée,
Et on la chassa de chez lui.

Le flambeau dont votre mère
Songea qu'elle accouchoit étant grosse de vous,
Dans mon esprit n'est pas une chimère.
Et comme assurément la reine de Cythère
Vous sera favorable envers et contre tous,
Et Junon et Pallas, pleines d'un fier courroux,
Vous feront tout le mal qu'elles vous pourront faire.
D'ailleurs si je vous suis, on armera soudain;
Et notre amour étant funeste
A la plupart du genre humain,
Nous serons en horreur au reste.
Le roi ni mon mari jamais ne souffriront
Sans vengeance un si rude affront.
Pour vos faits dignes de l'histoire,
Que vous voulez me faire croire,
Vous ne m'y réduirez jamais.
Je vous trouve trop beau pour avoir tant de gloire,
Et les héros n'ont pas le teint si frais.
Ce brave Hector, plus craint que le tonnerre,
Appelez-le à votre secours;
Laissez-lui faire la guerre,
Et pour vous aimez toujours.
Je prendrois un parti, si j'étois plus hardie;
Peut-être la serai-je une fois en ma vie.
D'un rendez-vous vous avez grand désir,
Pour conférer, dites-vous, à loisir.
Nous savons ce qu'ici vous nommez conférence,
Mais vous vous hâtez trop, donnez-vous patience.
Voilà de la plupart de tous mes sentiments
Une espèce de manifeste.
Je suis lasse d'écrire au plus beau des amants;
Climène lui dira le reste.

III.

Lettre de M. du Bouchet au maréchal de Créqui sur la dignité de maréchal de France (1).

Monseigneur,

Puisque vous désirez que je vous entretienne sur les intérêts de la dignité de maréchal de France, je vous dirai qu'il seroit à souhaiter que ceux qui ont fait naître au roi la pensée de la tirer de son véritable caractère pour la soumettre à M. de Turenne, qui n'en a point, l'eussent mieux connue, et que les exemples qu'ils ont cités pour autoriser ce dessein se fussent trouvés plus justes et plus conformes à l'usage qui a été observé depuis le commencement du dernier siècle. Car lorsque Louis de la Trémouille a commandé Baudricourt et Trivulce en Italie, la charge de maréchal n'étoit pour lors qu'une commission à temps et non pas à vie, et qui cessoit quand il plaisoit au prince, sans ternir l'honneur de celui qui en avoit été honoré, ainsi que vous verrez par la lettre que le roi Philippe de Valois écrivit à Bernard, sire de Moreuil, maréchal de France, en le faisant gouverneur du roi Jean, son fils, l'an 1328. Charles, sire de Montmorency, maréchal de France, ayant été pourvu du gouvernement de Picardie par le même roi l'an 1347, fut déchargé de sa commission, qui fut donnée à Édouard, sire de Beaujeu. Arnoud, sire d'Andréan, fait maréchal de France par le roi Jean l'an 1351, et qui fut prisonnier de guerre à la bataille de Poitiers, et qui alla en Espagne avec le connétable du

(1) Voy. p. 112 la lettre de madame du Bouchet à Bussy en date du 15 mai 1672.

Guesclin, le 3 avril 1367, remit sa commission au roi Charles V, qui lui commit la garde de l'oriflamme et donna sa charge l'an 1368 à Louis de Sancerre, seigneur de Charenton, que le roi Charles VI fit connétable l'an 1397.

Jean II du nom, sire de Rieux et de Rochefort, maréchal de Bretagne, qui succéda à la charge de maréchal de France du connétable, fut déchargé de sa commission la même année, pour la donner à Louis de Loigni, qui la reçut le 4 février de l'an 1411, pour la redonner au même seigneur de Rieux, qui s'en démit une seconde fois en faveur de Pierre de Rieux, seigneur de Rochefort, son fils aîné, l'an 1417.

Sous le même roi, la faction de Bourgogne ôta à Jean le Maingre, dit Boucicaut, et Pierre de Rieux, maréchal de France, leurs commissions, pour mettre en leurs places, l'an 1418, Claude de Beauvoir, seigneur de Chastelux, et Jean de Villiers, seigneur de l'Isle-Adam, au lieu duquel fut substitué Jacques de Montberon, qui ne garda que trois ans sa commission, laquelle fut donnée l'an 1421 à Jean de la Baume, seigneur de Valfin, et celle du seigneur de Chastelux à Antoine de Vergy, comte de Dammartin.

L'an 1430 et 1431, les seigneurs de Rochefort et de l'Isle-Adam eurent pour la seconde fois la commission de maréchal de France, de même qu'André de Laval, seigneur de Lohéac, lequel ayant été fait maréchal de France par le roi Charles VII fut déchargé de sa commission par le roi Louis XI l'an 1461, pour la donner à Jean, bâtard d'Armagnac, et remis par le même prince en 1465.

Jusqu'au roi François Ier, qui créa M. de Châtillon maréchal de France à vie le 5 décembre de l'an 1516, à condition que la charge de l'un des trois maréchaux qui l'étoient déjà demeureroit éteinte et supprimée, ce n'étoient que des commissions qui militoient sans difficulté sous l'ordre d'un général qui avoit la puissance royale, comme

M. de la Trémouille, que Guichardin appelle le plus grand capitaine du monde.

Je sais bien qu'on dit que le maréchal de Brissac a été commandé sous Henri II par François de Lorraine, duc de Guise, et les maréchaux de Thémines et de Bois-Dauphin par MM. de Guise, de Mayenne et d'Elbeuf sous Louis XIII, et cela est vrai. Mais François de Lorraine, duc de Guise, qui commanda au maréchal de Brissac, étoit dans un poste qui égaloit la puissance souveraine. Le connétable Anne de Montmorency lui écrivoit : *Monseigneur*, et, *votre très-humble et très-obéissant serviteur*, et M. de Guise lui écrivoit : *Monsieur le connétable*, et, au bas, *votre bien bon ami*. Pour M. de Mayenne, il étoit fils d'un prince qui avoit porté ses espérances chimériques jusqu'à la couronne, qui avoit fait des maréchaux de France et dont la grandeur reluisoit encore en sa personne, de même qu'en celle de M. de Guise, gouverneur de Provence. Pour M. d'Elbeuf, il tenoit un rang considérable sous la régence de Marie de Médicis et jusqu'au ministère du cardinal de Richelieu, qui abaissa en France la puissance des grands seigneurs à un point que le maréchal de Gassion a fait de grandes difficultés de rouler avec M. d'Elbeuf, auquel le maréchal de Thémines avoit obéi au siége de Tonneins, en 1621.

Il faut, monseigneur, considérer les temps en toutes choses et se souvenir que depuis le roi Henri II, le premier de nos monarques qui a honoré les maréchaux de France de la qualité de cousin, nul de ceux qui ont possédé cette dignité, qui a commencé sa grandeur sous ce prince, n'a été commandé par un gentilhomme sans être connétable; que le maréchal de Bassompierre, bien loin d'obéir à M. d'Angoulême, fils naturel d'un de nos rois et d'un mérite éminent, ne voulut jamais rouler avec lui à la Rochelle, quelques instances que lui en firent le roi et le cardinal de Richelieu, s'étant résolu plutôt de s'en re-

tourner volontairement à Paris. Sa Majesté lui donna pour le retenir un corps séparé, qu'il commanda jusqu'à la prise de cette place, et laissa rouler le maréchal de Schomberg, qui fut blâmé de tous ses confrères.

Quant à la charge de maréchal général des camps et armées du roi, que l'on prétend être un diminutif de celle de connétable et devoir commander aux maréchaux de France, je vous dirai, monseigneur, que c'est une erreur qui a surpris plusieurs personnes qui ont ignoré sa véritable fonction, et qui ne l'ont jugée telle qu'ils se la sont persuadée qu'à cause que le dernier maréchal de Biron la possédoit; qu'en 1617, la reine-mère, Marie de Médicis, la fit offrir à M. de Guise comme une chaîne précieuse pour l'attacher à son parti; que M. de Lesdiguières en fut pourvu, au refus de celle de connétable, l'an 1621; que feu M. le comte d'Harcourt la demanda avec instance sans la pouvoir obtenir du cardinal Mazarin, et que M. de Turenne en a été gratifié en suite de la paix des Pyrénées.

Mais il n'y a rien de plus éloigné de la vérité, car cette charge n'a eu d'autre fonction jusqu'à présent que de commander tous les maréchaux de camp indéterminément dans toutes les armées du roi et de disposer, préférablement à tout autre, du campement ou du logement de l'armée, comme fit M. de Lesdiguières, conformément à ses provisions, au siége de Saint-Jean-d'Angély, où le roi Louis XIII étoit en personne. Et on ne sauroit apporter aucune preuve du contraire, ni que Pui-Gaillard, parent du duc d'Épernon, qui étoit pourvu de cette charge sous le roi Henri III, et qui en faisoit la fonction au siége de la Fère sous le maréchal de Matignon, ait jamais commandé aucun maréchal de France, non plus que le maréchal de Biron, qui n'en fut pourvu par le roi Henri IV que sur ce pied-là; car autrement il auroit fallu qu'il eût commandé à son père, pour lors maréchal de France, et dans le service. Et M. de Lesdiguières n'a pas prétendu,

en la prenant, qu'elle lui donnât un plus grand avantage qu'à ses prédécesseurs, puisque cinq mois après en avoir été pourvu il roula toujours avec le maréchal de Saint-Géran au siége de Montauban, où ils avoient une attaque tous deux ensemble. Enfin, monseigneur, on peut dire que la charge de maréchal général des camps et armées du roi est un fantôme qui a surpris l'imagination de ceux qui ne l'ont connue que par son nom pompeux, et que la reine-mère et son conseil l'avoient crue beaucoup au-dessus de ce qu'elle est, lorsqu'elle fut offerte à M. de Guise. Si après cela, monseigneur, vous trouvez bon que je vous dise mes sentiments, je vous conseillerai d'obéir au roi. On a toujours tort de contredire son maître, et il n'est jamais honteux de se soumettre à ses volontés.

IV.

Réflexions de Bussy sur le passage du Rhin.

(Voy. p. 153.)

Dans le *Supplément aux Mémoires de Bussy* (t. II, p. 113), se trouve rapportée une lettre du roi à la reine sur le fameux passage du Rhin (1), lettre qui est suivie des réflexions suivantes de Bussy :

Les réflexions qu'on peut faire sur ces événements, c'est que jamais roi de France n'eut plus de troupes ensemble qu'en a Louis XIV aujourd'hui, n'eut de plus braves officiers généraux ni de plus habiles à la guerre, ni deux capitaines du mérite du prince de Condé et du

---

(1) Elle a été réimprimée dans les *Œuvres de Louis XIV*, t. III, p. 195.

maréchal de Turenne; il faut encore remarquer que jamais aucun roi de ses prédécesseurs n'eut tant d'argent, sans lequel les plus grandes entreprises échouent; mais ce qu'il faut remarquer sur toutes choses, c'est que sans l'activité, la prudence et le courage du roi qui animent tout cela, les François ne seroient pas aujourd'hui comme ils sont, les peuples au monde les plus craints et les plus estimés.

J'admire encore sa manière d'écrire, la netteté et l'exactitude avec lesquelles il observe jusqu'aux moindres particularités, et cela me fait croire que, comme il ne s'attend pas à ses généraux d'armée pour faire des conquêtes, il ne s'attendra pas à ses historiens pour les écrire; personne ne peut si bien dire ce qu'il fait que lui.

Je ne suis pas naturellement un faiseur d'éloges, et si les traitements que j'ai reçus ne m'excusoient de me plaindre, au moins me dispenseroient-ils de louer le roi qui m'a fait tant de mal; cependant je lui ai paru coupable, quoique mes longs et considérables services méritassent de grandes récompenses; on les lui a cachés ou comptés pour peu de chose, et on lui a empoisonné ma conduite; ainsi je lui fais la justice qu'il n'a pu me faire, m'attendant bien que tôt ou tard il me la fera, et comme il n'y a personne au monde si charmé de sa vertu que moi, en quelque lieu que je la rencontre, je ne puis me taire de celle du roi, et j'en parle avec autant de plaisir que s'il m'avoit comblé de grâces.

Ce qu'on peut ajouter à l'action du passage du Rhin, c'est que le roi avoit sagement fait ordonner au prince de Condé de ne pas passer la rivière; le seul comte de Guiche avec deux mille chevaux pouvant bien venir à bout de cette affaire.

Que cependant le Prince ne fit pas mal de passer pour voir lui-même toutes choses, et pour être plus proche de l'action qu'on alloit faire; mais qu'il devoit empêcher le

duc d'Enghien, son fils, et le duc de Longueville, son neveu, de s'exposer comme ils le firent, et en tout cas de ne se pas hasarder de se perdre avec eux.

Je trouve trois raisons qui me paroissent l'avoir obligé de s'exposer ainsi :

La première est son grand courage qui l'emporte quelquefois sur sa prudence, à la vue des ennemis.

La seconde est qu'il voulut paroître aux yeux du roi aussi brave soldat que grand capitaine, et effacer en quelque façon par le mépris de sa vie pour son service, les actions qu'il avoit faites autrefois contre lui.

Et la troisième, pour faire voir au roi et à toute la France, la différence qu'il y avoit de sa vigueur à celle du maréchal de Turenne, qui étoit pour lui une espèce de rival de gloire.

Quoi qu'il en soit, ce fut une faute, quand même on n'y auroit perdu personne; mais la valeur est si naturelle à ce prince et lui paroît une si belle qualité qu'il n'en sauroit compter les excès pour une faute.

V.

Le livre d'heures de Bussy.

Nous avons cité en note à la page 377, les vers où Boileau parle des *saints qu'a célébrés* Bussy, et au sujet desquels madame de Scudéry, dont le mari avoit été fort maltraité par le satirique, cherchoit à exciter le ressentiment du comte.

On lit à ce propos dans les commentateurs du poëte :

« Le comte de Bussy-Rabutin avoit fait un petit livre relié proprement en manière d'heures où, au lieu des

images que l'on met dans les livres de prières, étoient les portraits en miniature de quelques hommes de la cour dont les femmes étoient soupçonnées de galanterie. Et, ce que, dans la suite, il a lui-même condamné le premier, il avoit mis au bas de chaque portrait un petit discours en forme d'oraison ou de prière accommodée au sujet (1). »

Cette mention du volume est assez inexacte, ainsi qu'on pourra en juger par la description suivante, tirée du catalogue de la bibliothèque du duc de la Vallière, en la possession duquel il étoit parvenu (2) :

« C'est un volume in-16, relié en maroquin citron doré avec dentelles, doublé de maroquin rouge, enrichi de la même dorure. Il y avoit autrefois des fermoirs et des clous aux quatre coins, de chaque côté de la couverture. On y voit des marques aux endroits où ils étoient attachés. On lit sur le dos : PRIÈRES.

» Le premier feuillet est de papier; sur le recto est collé du tabis bleu.

» Feuillet 2, de papier blanc.

» Feuillet 3, de papier blanc, sur lequel est écrit : Le deuxième avril 1720, j'ay remis ces heures à madame la marquise de Montataire, fille de M. le comte de Bussy-Rabutin. — *Signé* Coucault.

» Feuillets 4, 5, 6, 7, 8, 9, de vélin blanc, entourés d'un filet d'or.

» Feuillet 10, de vélin; sur le verso il y a un chiffre d'or couronné d'une couronne de marquis. Ce chiffre est formé d'un R et d'un C. Ces deux lettres y sont doubles parce qu'elles y sont aussi en sens contraire.

» Feuillet 11, de vélin blanc, entouré d'un filet d'or.

» Feuillet 12, de vélin, dont le recto est blanc et le verso

---

(1) Édit. Viollet-Leduc, *note* sur le vers 42 de la Sat. VIII.

(2) Première partie, t. III, p. 266.

représente, sous la figure de *sainte Cécile*, le portrait d'une jeune et belle femme, vue presque de face, assise devant un clavecin, et tenant devant elle, dans ses mains, un livre de musique.

» Feuillets 13 et 14, de vélin blanc, entourés d'un filet d'or.

» Feuillet 15, de vélin blanc. Le recto contenoit seize lignes d'une belle écriture qui ont été grattées, ainsi que huit lignes au verso. On y lit encore quelques mots et à la dernière ligne.. .. *Ainsi soit-il!* Au-dessous il y a un chiffre formé d'un L et d'un S, et couronné d'une couronne de duc.

» Feuillet 16, de vélin, dont le recto est en blanc, et dont le verso représente un *Saint Sébastien*, vu de face, plus qu'à mi-corps. Il est lié à un arbre et percé de deux flèches. Il a le visage plein et le corps robuste.

» Feuillets 17 et 18, de vélin blanc, entourés d'un filet d'or.

» Feuillet 19, il y avoit environ neuf lignes d'écriture sur le recto, et huit lignes sur le verso, qui ont subi le même sort que celles du feuillet 15. Nous n'avons pu y lire que ces mots qui sont contenus dans les 2, 3 et 4 lignes du verso... *Schent point d'aymer toute ma vie ce que je ne saurois assez aymer et qu... sursoir...* et ces autres qui sont dans les deux dernières lignes... *Dieu que j'auray si bien servy. Ainsi soit-il!* Au-dessous se voit un chiffre en or formé des mêmes lettres que celui du feuillet 10, et couronné d'un couronne de comte.

» Feuillet 20, de vélin blanc au recto, représentant au verso une belle et jeune femme vue de face, plus qu'à mi-corps, tenant dans ses mains la palme des martyrs et un panier de fleurs et de fruits. C'est ainsi qu'on représente sainte Dorothée.

» Feuillets 21 et 22, de vélin blanc, entourés d'un filet d'or.

» Feuillet 23, de vélin blanc au recto, représentant au verso un portrait vu presque de face et plus qu'à mi-corps, sous la figure d'un *Saint Jean-Baptiste*, ayant devant lui l'Agneau qui porte un bâton, le long duquel on lit ces mots : *Ecce Agnus Dei.*

» Feuillets 24 et 25, de vélin blanc, entourés d'un filet d'or.

» Feuillet 26, de vélin blanc au recto, représentant au verso une belle femme vue de face, plus qu'à mi-corps, avec les attributions de sainte Catherine, tenant dans une de ses mains la palme de martyr, dans ses bras une dague, et ayant devant elle une roue.

» Feuillets 27 et 28, de vélin blanc au recto, représentant au verso Louis XIII, vu presque de face, sous la figure de saint Louis. Il porte des moustaches et une longue perruque qui lui tombe sur les épaules. Sa tête est ornée d'un nimbe; il est revêtu d'un manteau de pourpre fleurdelisé, et il tient d'une main la Main de Justice, et de l'autre le Sceptre. Sa couronne, qui est celle que portent les rois de France, est posée sur un tabouret devant lui.

» Feuillets 29, 30 et 31, de vélin blanc, entourés d'un filet d'or.

» Feuillet 32, de vélin blanc au recto, représentant au verso une très-belle femme vue de profil, tenant sur ses genoux un agneau et dans ses mains la palme de martyr. Ces attributs appartiennent à sainte Agnès.

» Feuillets 33 et 34, de vélin blanc, entourés d'un filet d'or.

» Feuillet 35, de vélin blanc au recto, représentant au verso un *Saint Georges*, vu presque de face, plus qu'à mi-corps, ayant une longue perruque et un casque sur la tête; il a le corps couvert d'armures, et tient d'une main une épée levée, prête à frapper un dragon qu'il saisit de l'autre main.

» Feuillets 36, 37 et 38, de vélin blanc, entourés d'un filet d'or.

» Feuillet 39, de papier blanc.

» Feuillet 40, de papier blanc, couvert de tabis bleu.

» Nous laissons aux amateurs le soin de deviner les personnes que Bussy a eues en vue, en les représentant sous les figures de ces différents saints et saintes. Nous ajouterons seulement que ce livre est, sans contredit, un des plus précieux, des plus intéressants et des plus curieux que l'on puisse voir, soit à cause des portraits véritables des plus belles personnes distinguées de la cour de Louis XIV qu'il renferme, soit par les anecdotes et les vers de Boileau qu'il a fait naître, soit enfin pour sa parfaite exécution, qui est un chef-d'œuvre de peinture en miniature.

» La première invention d'un pareil livre n'est point due à Bussy-Rabutin. Les seigneurs de la cour de Henri III en portoient de semblables ; mais aucun ne nous est parvenu. »

— Ce précieux manuscrit fut adjugé à la vente la Vallière moyennant 2400 livres au libraire De Bure. Nous ne savons ce qu'il est devenu.

VI.

Le marquis de Langeay.

Bussy dans la lettre qu'il écrit à la comtesse de La Roche, le 5 mai 1672 (Voy. p. 104), lui fait compliment de la mort du marquis de Langeay, parent de celle-ci et dont elle héritoit. Bussy et la comtesse avoient été la dupe d'un faux bruit, car le marquis de Langeay ne mourut que longtemps après. — Ainsi l'on sait qu'en 1688, ayant refusé opiniâtrément de se convertir au catholi-

cisme, il fut transféré du couvent de Saint-Victor à Mons. — Malgré le procès d'impuissance que lui avoit intenté sa femme, Marie de Saint-Simon de Courtomer, et qu'il avoit perdu, il se remaria avec Diane de Montault, sœur du duc de Navailles, et en eut plusieurs enfants. — (Voy. à ce sujet les Mémoires déjà cités de Rou, t. II, p. 167 à 195 ; le *Journal* de Dangeau, à la date du 8 septembre 1712, et la *France protestante*, art. *Cordouan*.)

VII.

Une aventure de Bassompierre.

Bussy, dans le jugement qu'il porte sur les Mémoires de Bassompierre (Voy. plus haut, p. 10 et 11), mentionne une aventure fort singulière arrivée au maréchal. Voici le récit auquel il fait allusion, récit d'où nous retranchons quelques phrases un peu trop scabreuses :

« Il y avoit cinq ou six mois, dit Bassompierre, que toutes les fois que je passois sur le Petit-Pont (car en ce temps-là le Pont-Neuf n'étoit point bâti), une belle femme, lingère à l'enseigne des Deux-Anges, me faisoit de grandes révérences, et m'accompagnoit de la vue tant qu'elle pouvoit; et comme j'eus pris garde à son action, je la regardois aussi et la saluois avec plus de soin. Il advint que lorsque j'arrivai de Fontainebleau à Paris, passant sur le Petit-Pont, dès qu'elle m'aperçut venir, elle se mit sur l'entrée de sa boutique, et me dit comme je passois : « Monsieur, je suis votre servante. » Je lui rendis son salut, et me retournant de temps en temps, je vis qu'elle me suivoit de la vue aussi longtemps qu'elle pouvoit.

» J'avois mené un de mes laquais en poste, pour le renvoyer le soir même avec des lettres pour Entragues et

pour une autre dame de Fontainebleau. Je le fis lors descendre et donner son cheval au postillon pour le mener, et l'envoyai dire à cette jeune femme que, voyant la curiosité qu'elle avoit de me voir et me saluer, si elle désiroit une plus particulière vue, j'offrois de la voir là où elle voudroit. Elle dit à ce laquais que c'étoit la meilleure nouvelle que l'on eût su apporter, et qu'elle iroit où je voudrois, pourvu que ce fût à condition de coucher entre deux draps avec moi. J'acceptai le parti, et dis à ce laquais s'il connoissoit quelque lieu où la mener; il me dit qu'il connoissoit une m..... nommée Noiret, chez qui il la mèneroit, et que si je voulois qu'il portât des draps, matelas et couvertes de mon logis, il m'apprêteroit un bon lit. Je le trouvai bon, et le soir y allai et y trouvai une très-belle femme, âgée de vingt ans, qui étoit coiffée de nuit, n'ayant qu'une très-fine chemise sur elle et une petite jupe de revêche verte, et des mules aux pieds avec un peignoir sur elle. . . . . »

Un nouveau rendez-vous fut convenu entre Bassompierre et sa maîtresse, qui lui dit :

« Si vous me voulez voir une autre fois, ce sera chez une de mes tantes, qui se tient en la rue Bourg-l'Abbé, proche des halles, auprès de la rue aux Ours, à la troisième porte du côté de la rue Saint-Martin; je vous y attendrai depuis dix heures jusques à minuit, et plus tard encore; je laisserai la porte ouverte. A l'entrée il y a une petite allée que vous passerez vite, car la porte de la chambre de ma tante y répond, et trouverez un degré qui vous mènera à ce second étage. »

« Je pris le parti, et ayant fait partir le reste de mon train, j'attendis le dimanche pour voir cette jeune femme. Je vins à dix heures, et trouvai la porte qu'elle m'avoit marquée, et de la lumière bien grande, non-seulement au second étage, mais au troisième et au premier encore, mais la porte étoit fermée; je frappai pour avertir de ma

venue, mais j'ouïs une voix d'homme qui me demanda qui j'étois. Je m'en retournai à la rue aux Ours, et étant retourné pour la deuxième fois, ayant trouvé la porte ouverte, j'entrai jusques au second étage, où je trouvai que cette lumière étoit la paille du lit que l'on y brûloit, et deux corps nus étendus sur la table de la chambre. Alors je me retirai bien étonné, et en sortant je rencontrai des corbeaux qui me demandèrent ce que je cherchois; et moi, pour les faire écarter, mis l'épée à la main, et passai outre, m'en revenant à mon logis, un peu ému de ce spectacle inopiné. Je bus trois ou quatre verres de vin pur, qui est un remède d'Allemagne contre la peste, et m'endormis pour m'en aller en Lorraine le lendemain matin, comme je fis; et quelque diligence que j'aie su faire depuis pour apprendre qu'étoit devenue cette femme, je n'en ai jamais rien su. J'ai été même aux Deux-Anges, où elle logeoit, m'enquérir qui elle étoit; mais les locataires de ce logis-là ne m'ont dit autre chose, sinon qu'ils ne savoient point qui étoit l'ancien locataire. Je vous ai voulu dire cette aventure, bien qu'elle soit de personne de peu; mais elle étoit si jolie que je l'ai regrettée, et eusse désiré pour beaucoup de la pouvoir revoir. »

FIN DU DEUXIÈME VOLUME DE LA CORRESPONDANCE.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES LETTRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Lettres adressées à Bussy.

PAR

Armentières (mademoiselle d').— *année* 1674. p. 352, 373.
Benserade. — 1674. p. 368, 392.
Bossuet (madame).—1671. p. 2, 18, 22, 30, 37, 43, 56. — 1672. p. 91, 107, 144.
Bouhours.—1673. p. 296.—1674. p. 404. — 1675. p. 420, 428.
Brosse (abbé de). — 1672. p. 139. — 1673. p. 299, 301, 334. — — 1674. p. 358.
Châteauneuf(marquis de).—1674. p. 347.
Choisy (abbé de). — 1671. p. 1, 8, 14, 33.— 1672. p. 121, 165.
Coligny(comte de).—1674. p. 376
Corbinelli. — 1672. p. 114, 150, 168. — 1673. p. 284, 294.
Despréaux. — 1673. p. 251.
Du Bouchet (madame). — 1671. p. 12.— 1672. p. 112.
Dupré (mademoiselle). — 1671. p. 33. — 1672. p. 79, 132, 213. — 1673. p. 233, 288.
Estrées (comte d').—1672. p. 143. — 1673. p. 255.
Fiennes (madame de). — 1673. p. 195, 214.
Fléchier. — 1673. p. 212, 230.
Gadagne (comte de). — 1671. p. 17.
Grignan (madame de). —1674. p. 394. — 1675. p. 425.
Guiche (comtesse de). — 1675. p. 354.
Hauterive (marquis d'). — 1674, p. 380.
Hocquincourt (A. de Monchi d'), évêque de Verdun. — 1674. p. 406.
Humières (maréchale d'). —1672. p, 111. — 1674. p. 353.
Lamorésan (madame de).—1673. p. 318.
La Roche (comtesse de). — 1672. p. 82, 172. — 1673. p. 203, 217, 239, 240, 250.
La Tournelle (Roger, marquis de). 1675. p. 412.
Limoges (comte de).—1671. p. 41. — 1673. p. 226, 245, 253, 259, 264, 275, 292.
Marigny. — 1672. p. 75.
Montausier (duc de). — 1672. p. 60. — 1673. p. 302.
Montmorency (madame de). — 1671. p. 53. — 1672. p. 85, 103, 150, 181. — 1673. p. 246, 271. — 1674. p. 398.

Montpensier (mademoiselle de).— 1674. p. 353.
Noailles (duc de).—1673. p. 271.
Perrault (mademoiselle).—1672. p. 158.
Plessis (comtesse du). — 1672. p. 94.
Pomponne (marquis de). —1673. p. 301, 317, 328.—1674. p. 395.
Puisieux (madame de). —1673. p. 329. — 1674. p. 392.
Rabutin (madame de). — 1674. p. 382. —1675. p. 417.
Rapin (le P.) — 1671. p. 29, 38. —1672. p. 67, 73, 80, 145, 172, 190. — 1673. p. 202, 216, 232, 249, 272, 295.
Saint-Aignan (duc de). — 1672. p. 149. —1674. p. 338, 342, 363, 401.
Scudéry (madame de). — 1671. p. 3, 7, 21, 31, 42, 54. — 1672. p. 61, 64, 66, 85, 92, 100, 119, 127, 139, 144, 171, 179, 181, 183, 184, 189. — 1673. p. 200, 218, 224, 232, 235, 257, 263, 273, 277, 295, 302. — 1674. p. 350, 356, 362, 370, 377, 379, 402, 405. — 1675. p. 417.
Sévigné (madame de). — 1672. p. 69, 97, 113, 124, 135, 169. — 1673. p. 283, 293, 325. — 1674. p. 393, 403. — 1675. p. 423.
Tavannes (comte de). — 1672. p. 185. — 1673. p. 196.
Villeroi (marquise de). — 1673. p. 322, 325. — 1675. p. 418.
X*** — 1675. p. 415.
*** (comte de). — 1673. p. 205.

Lettres écrites par Bussy.

A

Armentières (mademoiselle d'). —1672. p. 90. — 1673. p. 330. —1674. p. 357, 376.
B*** (comte de). — 1674. p. 391.
B*** (abbé) [Voy. p. 19 et 20]. — 1671. p. 23.
Benserade. — 1674. p. 359, 378.
Béthune-Charost (duc de).—1672. p. 83.
Bossuet (madame).— 1671. p. 37, 46, 56. — 1672. p. 76, 93, 108, 142.
Bouhours. — 1673. p. 297. — 1674. p. 368. — 1675. p. 431.
Brosse (abbé de). — 1672. p. 139, 161. — 1673. p. 301, 334.
Brulart (Nicolas), premier président de Dijon.—1674. p. 341, 346.
Bussy (Diane-Charlotte de). — 1675. p. 427.
Châteauneuf (marquis de). — 1674. p. 346, 348, 355.
Choisy (abbé de). — 1671. p. 5, 26, 36. —1672. p. 170.
Coligny (comte de). — 1674. p. 400.
Corbinelli. — 1672. p. 118, 122, 161, 174. — 1673. p. 290.
Danse (abbé). — 1675. p. 430.
Despréaux. — 1673. p. 256.
Du Bouchet (madame). — 1671. p. 15.
Dufresnoy. — 1673. p. 238.
Dupré (mademoiselle). — 1672. p. 82, 134. — 1673. p. 215, 236.
Époisses (marquise d'). — 1674. p. 405.
Estrées (comte d'). — 1673. p. 248, 266.
Fiennes (madame de). — 1673. p. 198, 223.
Fléchier. — 1673. p. 214, 231.
Gouville (madame de). — 1673. p. 268, 280.

Gramont (comte de). — 1673. p. 270. — 1674. p. 349.
Grignan (madame de). — 1674. p. 386, 397. — 1675, p. 411.
Guiche (comte de). — 1671. p. 35
Guiche (comtesse de). — 1673. p. 321. — 1674. p. 352.
Hauterive (marquis d'). — 1674. p. 386.
Hocquincourt (A. de Monchi d'), évêque de Verdun. — 1674. p. 373, 390, 408. — 1675. p. 419.
Housset (madame du). — 1671. p. 17.
Humières (maréchal d'). — 1672. p. 99.
Humières (maréchale d'). — 1671. p. 39. — 1672. p. 99.
La Ferté-Sennectère (maréchal de). — 1672. p. 165.
Lamorésan (madame de). — 1673. p. 238.
La Roche (comtesse de). — 1672. p. 84, 104, 176. — 1673. p. 204, 244, 252. — 1674. p. 345.
Limoges (comte de). — 1671. p. 48, 52. — 1672. p. 88. — 1673. p. 228, 261, 269.
Longueville (madame de). — 1674. 388.
Louis XIV. — 1671-1675. — Appendice. p. 436 et suiv.
Louvois. — 1672. p. 79.
M*** (madame). — 1673. p. 221.
Marigny. — 1672. p. 78.
Merreton (abbesse de). — 1673. p. 336.
Montal (comte du). — 1673. p. 193.
Montalais (mademoiselle de). — 1673. p. 311.
Montausier (duc de). — 1673. p. 300, 319.
Montmorency (madame de). — p. 55, 59. — 1672. p. 89, 109, 130, 159, 182. — 1673. p. 247, 274. — 1674. p. 366, 399.
Montpensier (mademoiselle de). — 1673. p. 326. — 1674. p. 351.
Noailles (duc de). — 1673. p. 279.
Noailles (duchesse de). — 1673. p. 280.
Perrault (mademoiselle). — 1672. p. 157, 160.
Plessis (comtesse du). — 1672. p. 130.
Pomponne. — 1671. p. 58. — 1673. p. 298, 303, 320, 331. — 1674. p. 387.
Portes (mademoiselle de). — 1654. p. 365, 395.
Puisieux (madame de). — 1673. p. 329.
R*** (Rezay), président. — 1673. p. 229.
Rabutin (madame de). — 1675. p. 420.
Rapin (le P.). — 1671. p. 13, 24, 48. — 1672. p. 61, 70, 77, 155, 162, 176, 189. — 1673. p. 210, 225, 240, 241, 251, 266, 282, 296, 307. — 1674. p. 337, 341. — 1675, p. 416, 426.
Renel (marquis de). — 1674. p. 389.
Saint-Aignan (duc de). — 1672. p. 151. — 1673. p. 194, 222. — 1674. p. 339, 368, 370, 400. — 1675. p. 422. 431.
Scudéry (madame de). — 1671. p. 8, 11, 27, 34, 40, 50, 58. — 1672. p. 63, 65, 67, 68, 74, 87, 95, 105, 111, 120, 133, 148, 153, 164, 166, 169, 180, 186, 187, 191. — 1673. p. 201, 219, 229, 234, 257, 262, 267, 278, 281, 283, 286. — 1674. p. 355, 361, 364, 372, 374, 379, 407, 409. — 1675. p. 421, 433.
Sévigné (madame de). — 1672. p. 71, 81, 101, 117, 125, 140, 175. — 1673. p. 268, 289, 299, 323, 336. — 1674. p. 385, 396. — 1675. p. 411.
Tavannes (comte de). — 1672. p. 73, 186. — 1673. p. 197.

Thianges (madame de). — 1671. p. 30.—1673. p. 192, 304, 333.
V*** (marquis de). — 1671. p. 47.
Villeroi (maréchale de). — 1673. p. 317.
Villeroi (marquise de). — 1673. p. 322, 325. — 1674. p. 389. — 1675. p. 422.
Vivonne (comte de). — 1673. p. 319, 332.

FIN DE LA TABLE DES LETTRES.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DEUXIÈME.

Correspondance de Bussy (du 9 (ou 3) août 1671 au 22 février 1675. 1

APPENDICE.

I. — Lettres de Bussy au roi. 435
II. — Épître de Pâris à Hélène. — Épître d'Hélène à Pâris. (Imitation d'Ovide, par Bussy). 447
III. — Lettre de M. du Bouchet au maréchal de Créqui sur la dignité de maréchal de France. 467
IV — Réflexions de Bussy sur le passage du Rhin. . . 471
V. — Le Livre d'heures de Bussy. 473
VI. — Le marquis de Langeay. 477
VII. — Une aventure de Bassompierre. 478

Errata. 480

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Paris. — Imprimé par E. Thunot et Cᵉ, rue Racine, 26.

DC
130
B9A4
1858
t.2

Bussy, Roger de Rabutin
Correspondance avec sa famille et ses amis

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY